This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Per. 175 hq

Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(16e ANNÉE)

48

9e LIVRAISON — 15 SEPTEMBRE 1884

SOMMAIRE

*** La question militaire en Belgique.
Mme MARIE MERCIER. La déconvenue de M. Boniface (*nouvelle*).
EMILE LECLERCQ. L'enseignement dans les académies.
GOBLET D'ALVIELLA. La politique de résistance. — Écoles communales et fabriques d'église.
A. KEMNA. Les théories du feu.
CH. POTVIN. Chronique littéraire.
Nécrologie.

BRUXELLES
LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT
MERZBACH ET FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
MÊME MAISON A LEIPZIG
A LA HAYE, CHEZ BELINFANTE FRÈRES

1884

TOUS DROITS RÉSERVÉS

383 4

Digitized by Google

COMITÉ DE LA *REVUE DE BELGIQUE.*

MM. Alb. Callier, recteur de l'Université de Gand.

Émile de Laveleye, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége, rue Courtois.

le comte Goblet d'Alviella, rue Defacqz, 28.

Ch. Potvin, membre de l'Académie, à Bruxelles, rue Vautier, 58.

J. Stecher, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie.

On est prié d'envoyer à M. le comte Goblet d'Alviella tout ce qui concerne la rédaction, à l'exception des livres, qui devront être adressés à M. Ch. Potvin, rue Vautier, 58, à Bruxelles.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique . . . . . fr. 12 par an.
— l'Étranger (Union postale) . » 15 —

Tout ce qui concerne l'Administration devra être adressé à la librairie C. Muquardt, rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

P. Weissenbruch, imp. du Roi. Bruxelles.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
45, RUE DU POINÇON

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— SEIZIÈME ANNÉE —

TOME XLVIII

BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1884

Digitized by Google

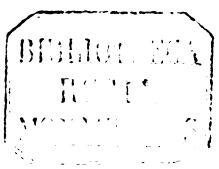

Digitized by Google

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

LA QUESTION MILITAIRE EN BELGIQUE[1].

I. — Le service réduit et l'éducation du soldat.

I

Tant que le canon restera la dernière raison des peuples et des rois, la partie des sciences militaires qui a pour objet la composition, le recrutement et l'organisation des armées, provoquera toujours les méditations de l'homme d'État. Il est peu de problèmes plus complexes que ceux qu'elle soulève; il n'en est pas qui soient susceptibles de solutions plus diverses, car leurs données varient non seulement avec les perfectionnements de l'armement et de la tactique, mais surtout avec les institutions sociales et la situation politique des différents peuples, avec la position et la configuration géographique des divers pays.

Qui oserait prétendre, en effet, que les institutions militaires doivent être identiques dans une monarchie despotique et sous un gouvernement républicain; chez les grandes nations préoccupées de maintenir leur suprématie et chez les petites déclarées neutres par les traités; dans les pays entourés de frontières naturelles et dans ceux ouverts de toutes parts? Dès lors, chaque peuple doit rechercher quelle est, pour son armée, la constitution qui lui convient, et ne

[1] La *Revue*, qui laisse à ses collaborateurs toute la responsabilité de leurs opinions, ne publie, en général, que des articles signés. Elle a cru, toutefois, pouvoir faire une exception, pour des raisons de convenance faciles à comprendre, en faveur de cette étude due, à la plume d'un de nos officiers supérieurs les plus distingués.

(N. D. L. D.)

Digitized by Google

pas adopter servilement celle d'un de ses voisins, lors même qu'elle passerait en tous points pour excellente.

Notre neutralité nous crée une position privilégiée, en ce sens qu'elle nous place en dehors des sujets de dissentiments qui peuvent surgir entre les grandes puissances ; mais il résulte de notre situation géographique, de l'absence d'obstacles à nos frontières, de la facilité qu'offre notre territoire aux communications et au ravitaillement des armées, qu'aucun désaccord politique entre nos puissants voisins ne peut nous laisser indifférents. Si, en 1870, nous avons réussi à rester en dehors de la lutte, c'est grâce à des engagements pris par les parties belligérantes ; mais trouverons-nous toujours l'Angleterre disposée à intervenir ; verrons-nous toujours la France et l'Allemagne intéressées à respecter nos frontières et en venir aux prises dans leur voisinage sans les entamer ?

Des écrivains militaires se sont efforcés, il est vrai, dans ces derniers temps, de démontrer logiquement que le passage à travers la Belgique ne présente pas assez d'avantages aux opérations militaires de nos deux puissants voisins, pour que nous ayons à redouter de leur voir emprunter nos routes et nos chemins de fer pour pénétrer réciproquement l'un chez l'autre ; mais d'autres auteurs ont prouvé, tout aussi logiquement, que nous étions établis sur le chemin le plus direct et le plus facile de Paris à Berlin. En réalité, la stratégie n'est pas une science si exacte, qu'une hypothèse doive être écartée parce que quelques-uns l'ont jugée impossible ou absurde, ni qu'elle doive se réaliser parce que d'autres l'ont trouvée favorable ; mais il suffit qu'elle ait été émise, pour qu'on ne puisse se dispenser de la considérer comme probable, et, dès lors, de l'examiner avec la même attention que si elle devait nécessairement se produire.

Dans cette éventualité, quel est le moyen d'empêcher la violation de nos frontières et de notre neutralité ? Il n'en est qu'un : opposer à l'armée étrangère, d'où qu'elle vienne, plus d'obstacles qu'elle n'en rencontrerait en suivant toute autre voie, et le moyen le plus économique d'atteindre ce but

Digitized by Google

consiste à placer, en travers de sa route, une autre armée au moins égale à l'ensemble de ses premiers corps d'avant-garde.

Notre armée de campagne, avec son effectif actuel, nous permet-elle d'espérer un tel résultat? Nous ne le pensons pas. A peine égale à la force de deux corps d'armée français ou allemands, elle sera écrasée si on lui en oppose trois. Si, comme quelques-uns l'ont proposé, on la tient dans une position expectante, prête à se jeter dans les bras de l'adversaire de celui qui, le premier, aura franchi notre frontière, il pourra se faire qu'elle soit entraînée dans l'orbite des opérations militaires de celui-là, loin de nos provinces envahies et traitées dès lors en ennemies : c'est donc là un rôle qu'elle ne peut adopter. Il faut qu'elle ait un effectif assez considérable pour pouvoir ne compter que sur elle-même ; mais, dès lors, toute notre population virile devra éventuellement être appelée sous les drapeaux, tout homme en état de porter les armes devra courir à la frontière menacée. Si faibles que nous soyons, nous pouvons faire un puissant effort en réunissant toutes nos forces vives, et nous le ferons sans difficulté parce qu'il ne devra pas se prolonger. Que notre résistance soit suffisante pour empêcher dès le début le courant de nous envahir, il s'infléchira et délaissera notre territoire pour gagner d'autres contrées, où il pourra moins malaisément creuser son lit. Une fois adoptées, les bases et les lignes d'opérations des armées sont trop rarement changées dans le cours d'une campagne pour que nous ayons à craindre de devoir renouveler un tel effort, et il nous suffira de veiller à la frontière l'arme au bras.

II

Toutefois, pour que les sacrifices résultant de cette sorte de levée en masse de notre population mâle puissent porter leurs fruits, il faut qu'ils résultent d'un dessein prémédité et non de l'exaltation patriotique de la dernière heure. A la guerre, moins qu'ailleurs, on n'improvise rien qui vaille; une armée ne s'organise pas en un jour, et pour qu'elle soit

Digitized by Google

toujours prête et prémunie contre toute éventualité, il faut qu'elle soit préparée à l'avance. Il ne suffit pas de décréter que tout homme en état de porter les armes sera soldat au moment du danger; il faut encore décider qu'il consacrera une partie de son existence à apprendre en quoi consiste le rôle du soldat dans le combat moderne.

La guerre n'est qu'une crise dans la vie des peuples, et ses manifestations sont d'autant plus rares et sa durée d'autant plus courte qu'on s'éloigne davantage de la barbarie. Plus la civilisation progresse, plus augmente la tendance à recourir à l'arbitrage plutôt qu'à la force pour décider des querelles et des compétitions entre États; plus aussi, quand la crise doit avoir son cours, sent-on la nécessité d'en précipiter le dénouement, tant les commotions qu'elle provoque sont profondes et préjudiciables à tous les intérêts sociaux. En vue de cette crise, rare et de peu de durée, il serait donc déraisonnable de tenir sans cesse la nation l'arme au pied. En réalité, comme l'a dit un publiciste, l'armée doit être constituée de manière à lui faire atteindre un *maximum de puissance* en temps de guerre, alors qu'elle est *une force*, et à la faire descendre à un *minimum de poids* en temps de paix, alors qu'elle est *une charge*. Mais, pour obtenir ce résultat, il faut oser rompre avec d'anciennes traditions qui ont eu leur raison d'être et que l'on respecte par habitude, parce que rien n'est plus conservateur au fond que l'esprit militaire; il faut organiser les forces nationales conformément aux exigences nouvelles résultant du développement de la civilisation, du perfectionnement des armes de guerre, des progrès de la science militaire et du but que nous leur assignons.

Expliquons-nous.

Qu'étaient encore les armées il y a un siècle? Bien moins nombreuses qu'aujourd'hui, elles se composaient en majeure partie de volontaires. Toujours mobilisées, elles étaient toujours prêtes à combattre; quand la guerre était déclarée, on se bornait à multiplier les sergents recruteurs pour combler les vides qu'allaient produire le feu, la vie des camps et la

Digitized by Google

désertion. Des uniformes brillants et coquets servaient d'appâts pour attirer les recrues sous les drapeaux et pour les y retenir par la vanité. Un esprit particulier, qu'on appelait *l'esprit militaire*, et dont on cherchait à les saturer, les disposait à se croire d'une caste supérieure au reste de la nation et les éloignait de l'idée d'y rentrer; un autre esprit encore, très en faveur et qu'on nommait *l'esprit de corps*, créait entre les régiments une émulation dont, à l'occasion, et en l'absence de sentiments plus élevés, on savait tirer dans la lutte un excellent parti.

L'état de crise, pour ces armées, commençait avec la cessation des hostilités. Dès lors, pour occuper ses longues heures oisives, le soldat était incessamment exercé aux mêmes manœuvres, et la précision des mouvements, la rectitude des lignes, l'harmonie de l'ensemble étaient considérées comme les qualités essentielles d'une bonne armée. L'ambition des généraux était de matérialiser en quelque sorte cette machine humaine à laquelle ils commandaient, et ils étaient réputés habiles en raison de la complication des manœuvres qu'ils savaient faire exécuter aux masses dans un espace restreint. Ce mérite, enviable surtout pour un maître de ballet, créait des réputations, bien rarement consacrées sur le champ de bataille, mais dont, la vanité aidant, on voulut faire parade. La *revue*, dont le but, à l'origine, était de constater la présence sous les drapeaux de l'effectif soldé, devint le prétexte de représentations militaires que l'on donna au peuple, toujours avide de spectacles. Puis, comme ces exercices, ces manœuvres et ces parades ne suffisaient pas encore pour tuer le temps, on utilisa l'armée dans les garnisons à maintenir l'ordre intérieur, à faire observer des consignes, à garder des monuments, à transporter des dépêches, à honorer des notabilités; le soldat fit sentinelle, patrouilla, assura la sécurité des foyers. Ce furent, en temps de paix, les manifestations les plus ordinaires de son activité.

Il en résulta que l'armée devint une sorte de corporation autonome, étrangère aux émotions qui agitaient la nation, ne participant à ses joies ou à ses deuils que par l'appareil

Digitized by Google

pompeux de sa présence. Glorifiée lorsque, remplissant sa véritable mission, elle rentrait victorieuse après avoir combattu l'ennemi à la frontière; crainte et souvent méprisée lorsqu'elle n'était employée qu'à faire exécuter les lois, trop souvent arbitraires, des gouvernements qu'elle servait.

III

Les commotions profondes qui ébranlèrent la vieille société, à la fin du XVIII[e] et au commencement du XIX[e] siècle, transformèrent le recrutement des armées. L'émancipation politique des peuples, en donnant au mot patrie une signification qu'il n'avait pas jusqu'alors, leur créa de nouveaux devoirs : le sergent recruteur disparut de l'organisation des armées.

En France, pendant la République et l'Empire, la conscription, c'est-à-dire la levée d'une partie des jeunes gens ayant atteint l'âge légal pour le service militaire, fournit d'innombrables armées. La guerre, presque toujours en permanence, ne permettait pas de prolonger, plus qu'il n'était nécessaire, l'instruction de la recrue : après un séjour de quelques semaines au dépôt, elle rejoignait le régiment et l'on avait coutume de dire que « la guerre achèverait de la former ». Après Iéna, en Prusse, des traités odieux limitant le chiffre du contingent, les hommes d'État imaginèrent de le doubler tout au moins, en appelant à tour de rôle sous les drapeaux tous les jeunes gens en état de porter les armes : leur apprentissage militaire n'avait aussi, par conséquent, qu'une durée fort restreinte. Et cependant ce furent ces conscrits français à peine formés qui battirent dans tant de rencontres les vieilles troupes allemandes, russes et autrichiennes, si exercées, si manœuvrières ; ce furent ces légions prussiennes, si rapidement instruites, qui tinrent tête si dignement, dans la guerre de l'Indépendance, à ces mêmes soldats français par qui leurs anciens avaient été écrasés.

L'expérience en était faite. Il semblait acquis, à la condition que les cadres fussent solides et instruits, que le dres-

Digitized by Google

sage rapide de la recrue, qui avait suffi au moment le plus intense de la crise, constituait un apprentissage au métier des armes d'une durée assez longue, pour former des soldats aussi capables que ceux qui avaient vieilli dans le rang et étaient rompus aux exercices de garnison. Il suffisait, dès lors, de décider qu'à la veille d'atteindre cette majorité légale qui le faisait citoyen et lui en donnait tous les droits, chaque jeune homme valide avait le devoir, quittant ses occupations habituelles, de consacrer *quelques mois* à son instruction militaire, qu'il entretiendrait pendant une certaine suite d'années encore par un court séjour sous les drapeaux, à l'époque des grandes manœuvres en terrain varié.

Mais lorsqu'après 1815 l'Europe remit son épée au fourreau, la réaction se fit sentir avec la même force dans le domaine militaire que dans le domaine civil. Ceux qui reprirent le timon des affaires en France étaient trop inféodés aux idées d'autrefois pour ne pas voir, dans l'apprentissage de courte durée du soldat, un expédient révolutionnaire commandé par les circonstances. La conscription, entrée dans les mœurs, fut toutefois conservée : elle fournissait à moindre prix les recrues dont allait se composer l'armée; mais ces miliciens, moins volontaires encore que ceux fournis par les sergents recruteurs de l'ancien régime, furent traités d'une manière analogue : ils furent soumis aux mêmes exercices, savants mais inutiles, et donnèrent le spectacle de la même activité, apparente mais improductive.

Le séjour prolongé des miliciens sous les drapeaux en temps de paix étant très onéreux, il devint nécessaire d'en diminuer le nombre : le contingent fixé annuellement fut tiré de la masse totale des jeunes gens qui atteignaient l'âge déterminé par la loi, et le sort fut chargé de décider ceux d'entre eux qui devaient en faire partie. Or, du moment que l'on admet le hasard à décider que tel homme et non tel autre doit son temps et, éventuellement, sa vie au service de son pays, et que ce devoir sacré, qui s'appelle la défense du sol natal, dépend d'une question de chance, il importe

Digitized by Google

peu que celle-ci tire son origine du hasard de la naissance ou de la roue de fortune du bureau de recrutement. Dès lors, il est naturel que ceux qui en ont les moyens cherchent à corriger les distractions du sort en s'achetant un remplaçant ou en s'exonérant à prix d'argent quand la loi le permet. Il en résulta que l'armée fut presque exclusivement composée de fils de prolétaires, et dans les pays comme le nôtre, où de glorieux services rendus ne viennent jamais la relever aux yeux du vulgaire, malgré sa discipline et malgré nos idées démocratiques, elle n'occupe jamais dans l'esprit de nos populations le rang auquel sa mission lui donne droit. Elle le reprendra, dès qu'elle deviendra la représentation exacte de la nation dont elle est la force de résistance. Mais comme elle n'est après tout qu'un des éléments de l'organisme national et que, sous peine de manquer d'équilibre, tout organisme doit être pondéré, elle devra comprendre aussi qu'elle menace justement cet équilibre nécessaire quand elle exige du pays de trop grands sacrifices.

IV

Créée en vue de la guerre, l'armée doit se résigner à s'effacer pendant la paix, pour ne pas arrêter le développement de la richesse nationale, qui lui sera si utile quand éclatera la crise. Or, l'erreur la plus funeste dans laquelle sont tombées à notre époque les organisations militaires, c'est de demander aux miliciens une période trop longue de leur existence pour en faire des soldats; et, sous prétexte d'instruction d'abord, d'éducation militaire ensuite, de les retenir trop longtemps sous les drapeaux.

En effet, ce n'est pas l'*impôt du sang* qui semble dur aux populations et auquel elles cherchent à se soustraire, car personne n'oserait, quand la patrie est en danger, se refuser à la défendre ; c'est l'*impôt du temps*, c'est-à-dire le sacrifice de plusieurs années de l'existence, qui pèse sur elles de tout son poids. Le séjour à long terme sous les drapeaux n'entraîne pas seulement pour le jeune homme un arrêt dans l'apprentissage du métier ou dans l'étude de la profession

Digitized by Google

qui doit lui donner les moyens d'existence; il l'éloigne du foyer paternel, lui donne pour séjour des casernes malsaines, et souvent lui laisse prendre des habitudes oisives, parfois vicieuses, ruineuses pour sa santé autant que pour sa moralité.

Certes, le paysan arrivé lourd, épais et ignorant au régiment, s'en retourne souvent dans son village dégrossi, dégourdi et lettré; tel ouvrier des villes intelligent, actif et à qui l'occasion de s'élever dans l'échelle sociale aurait manqué s'il était resté à l'atelier, gagne l'épaulette et peut aspirer aux plus hauts grades grâce à l'instruction acquise au corps. Mais l'armée est une école de combat et ne doit pas ambitionner d'autre rôle : la mission civilisatrice qu'on lui attribue peut être avantageusement remplie par d'autres institutions. C'est la nécessité où l'on se trouve de dépenser les heures oisives de la journée du soldat à des travaux d'une plus réelle utilité que de patrouiller, de parader ou de monter la garde, qui a fait créer et multiplier dans l'armée les écoles d'adultes; cela n'excuse pas la confiscation du temps, de la volonté et de l'indépendance d'une partie de la jeunesse du pays, au delà du temps nécessaire à son instruction militaire.

L'armée qui, selon nous, ne doit jamais être utilisée ni au maintien de l'ordre, ni à la répression des troubles civils, auxquels doivent suffire le personnel de la police, la gendarmerie et la garde civique, ne doit être instruite que de ce qui lui est utile et nécessaire à la guerre; l'éducation du soldat doit donc se borner à l'étude du rôle qu'il doit y jouer. Une fois cette éducation achevée, il doit être rendu à la vie civile : le retenir plus longtemps sous les armes est un abus qu'on ne peut trop vivement condamner. La société a aussi ses exigences, et c'est la troubler profondément que de lui faire perdre en force productrice le travail de tant de mains et de tant d'intelligences, retenues sous les armes sans nécessité.

Digitized by Google

V

En réclamant, comme nous le faisons, la réduction de la durée de l'apprentissage militaire, du séjour sous les drapeaux en temps de paix, nous irons bien au delà des propositions les plus radicales de nos jours.

En France, le poids si lourd du service de cinq ans, réduit effectivement à quarante mois, et les abus du volontariat d'un an ont provoqué un mouvement général, soutenu par la plupart des écrivains et des journaux militaires, et tendant à ramener le service à trois ans, mais en le généralisant. En Allemagne, ce dernier terme est la règle, et des esprits, qui paraissent en ce moment bien aventureux, proposent de le réduire à deux ans, comme il l'était il y a moins de vingt ans pour une partie considérable de l'armée ; quelques-uns même étendent la réduction à dix-huit mois. La majorité des officiers allemands est contraire à cette proposition, et le plus illustre d'entre eux, le feld-maréchal comte de Moltke, consulté à ce sujet, a répondu qu'après deux ans un soldat était à peine capable de monter la garde ou de défiler à une revue. En rapportant, pour y adhérer, les paroles du maréchal, le lieutenant général Brialmont ajoute, que si l'instruction militaire d'un soldat *intelligent* n'exige qu'une année et demie, le double est au moins nécessaire pour former son éducation.

D'après les plus éminents et les plus expérimentés parmi les chefs militaires, trois ans constituent le terme minimum nécessaire pour former un soldat [1]. Autant qu'il en faut pour faire d'un jeune homme intelligent et instruit un docteur en philosophie !

Dût-on nous accuser de suffisance ou d'aberration d'esprit, nous nous inscrivons en faux contre cette prétention. Autant

[1] Dans une *Étude sur le recrutement*, publiée en janvier 1883 dans le *Journal des sciences militaires*, l'auteur dit : « Une année suffit pour donner aux hommes l'instruction militaire, puisque ceux-ci sont généralement déclarés mobilisables cinq mois après leur incorporation; mais il est indispensable de les retenir pendant deux autres années, pour qu'ils complètent leur éducation militaire et la transmettent aux nouveaux venus. »

Digitized by Google

que tout autre, nous voulons une armée exercée ; mais nous sommes l'ennemi des mesures inutiles et qui, dans l'espèce, sont souvent odieuses. Nous affirmons qu'à l'heure actuelle la bonté d'une armée dépend presque uniquement de la supériorité des chefs, officiers et sous-officiers ; qu'avec de bons cadres, au bout d'un temps relativement très court, une armée sera suffisamment exercée, sans exiger de la nation des sacrifices hors de proportion avec le but à atteindre et qui pèsent si lourdement sur elle.

A notre sens, le soldat proprement dit ne doit être qu'un instrument automatique qui tire et qui tue, mais ne tirant qu'au commandement et suivant les indications du commandant. Dès lors, son instruction doit se borner : 1° à bien connaître son arme pour en tirer le meilleur parti possible ; 2° à savoir profiter des obstacles et des couverts pour se garer du feu de l'adversaire ; 3° à exécuter strictement les ordres qu'il reçoit de ses chefs en faisant abnégation de sa volonté propre.

Pour le soldat, *bien connaître son arme* n'implique pas des exercices prolongés. Le maniement de nos fusils perfectionnés est devenu un jeu qu'une recrue, fût-elle la plus inintelligente et la plus inhabile, apprendra en quelques jours. Leur démontage et leur remontage ont été rendus très faciles, grâce à la simplification du mécanisme ; enfin, leur entretien est assuré, si les chefs ont soin d'y veiller particulièrement : ce n'est pas de l'ignorance de ceux qui se servent des armes à feu que l'on doit se prémunir, mais de leur négligence.

Quant à l'emploi des armes sur le champ de bataille et aux exercices de tir auxquels on juge nécessaire de soumettre les recrues avant de déclarer leur instruction satisfaisante, écoutons un officier qui a été à même d'observer de près le soldat dans la lutte : « Quelle que soit l'habileté du tireur, dit le capitaine Kalessinski, la précision du tir disparaît dans le combat ; le plus souvent celui qu'on vise reste sain et sauf, même à la distance la plus courte. C'est là le résultat de la situation morale dans laquelle se trouve le combattant, situation qui se comprend très bien et dont doit être exclue

Digitized by Google

toute idée de poltronnerie. L'homme le plus brave subit au combat une surexcitation nerveuse, pendant laquelle le cœur bat violemment, la respiration est saccadée, les mains tremblent, les prunelles s'élargissent. Peut-on dans ces conditions établir convenablement la ligne de mire et déterminer la distance? Non, au contraire, la plupart des hommes tirent devant eux, sans même fermer l'œil gauche. » (*Voïennyi Sbornick*, septembre 1880.)

Dans ces conditions, un tireur ordinaire est l'égal d'un tireur d'élite, et, dans la bataille, chaque fusil vaut le fusil voisin.

On n'en doit pas conclure, toutefois, à l'inutilité des exercices de tir, au contraire. Le soldat doit avoir beaucoup tiré pour s'habituer à son arme et ne plus en avoir peur. Presque tous, en effet, éprouvent une crainte instinctive de cet instrument de mort qui leur est mis dans les mains, dont le maniement leur est familier, mais qu'ils n'ont pas encore entendu parler; ils sont nerveux, ferment les yeux en pressant la détente et tirent « dans le bleu », quand ils ne vont pas ficher leur balle en terre, à quelques pas devant eux. Pour détruire cet effet psychologique, des tirs d'exercices nombreux sont nécessaires et l'on doit en profiter pour augmenter autant que possible l'habileté du tireur et reconnaître les tireurs d'élite. Ceux-ci, dans quelques circonstances, peuvent être utiles; dans un groupe d'hommes peu nombreux ils ne manquent jamais : on naît tireur plus encore qu'on ne le devient, et les exercices de tir qui, pour la plupart des miliciens, ne servent qu'à les familiariser avec leur arme, seront, pour les natures mieux douées, la révélation de leur adresse.

Mais le tir de 100 à 150 balles, distribuées annuellement à chaque soldat, ne doit pas le retenir au corps plus qu'il n'est nécessaire; peu de jours suffisent pour faire exécuter ces exercices à un très grand nombre d'hommes, si l'on a soin de prendre des dispositions convenables, si l'on multiplie les champs de tir. Si coûteux qu'ils soient, ils le seront toujours moins que le maintien prolongé du milicien sous les

Digitized by Google

armes, en vue de lui faire brûler ses munitions successivement à cause des installations insuffisantes actuelles.

Faudra-t-il plus longtemps pour apprendre au soldat à utiliser avantageusement le terrain? Le combat, tel qu'il se comprend aujourd'hui, laisse l'homme à ses instincts naturels. Ce n'est pas la poitrine découverte que le sauvage approche de son ennemi, mais en rampant, de manière à offrir le moins de surface à sa vue et à ses coups. Tel est aussi le principe sur lequel repose le combat en ordre dispersé. La difficulté n'est pas d'apprendre à la recrue à dissimuler sa présence derrière chaque pli du terrain, chaque anfractuosité du sol; mais bien de lui faire quitter son abri pour en gagner un autre plus rapproché de l'adversaire, alors que l'espace qu'il doit traverser est balayé par les projectiles ennemis. Pour obtenir de lui cet héroïsme, il faut qu'il sache obéir à la voix de ses chefs.

VI

Savoir obéir, c'est, en somme, la base de la discipline. Le but unique qu'elle doit se proposer, c'est d'obtenir du soldat, à un moment donné, sans réflexion, sans hésitation, souvent avec enthousiasme, le sacrifice éventuel de son existence.

Certes, en dehors du combat, le respect des règlements, la subordination font aussi partie de ce qu'on a coutume d'appeler la discipline; mais ce n'en sont que les côtés étroits et secondaires, que la crainte des châtiments et la promesse des récompenses maintiennent aisément. L'autre discipline, la vraie, résulte uniquement de la confiance des soldats en leurs chefs, dont ils ont reconnu la supériorité en force, en courage, en intelligence, en instruction ou même en volonté. Cette discipline-là ne s'apprend pas, elle s'impose.

L'éducation ou l'habitude facilitera, il est vrai, le développement de cette vertu, essentiellement militaire, et l'honnête milicien des campagnes, élevé dans la crainte de Dieu et de l'autorité, le jeune étudiant habitué à obéir aux règle-

Digitized by Google

ments scolaires, seront plus disposés à se soumettre à ses nécessités que ceux qui ont vécu sans connaître aucun frein. Mais les uns et les autres s'efforceront bientôt de se soustraire à l'obéissance, s'ils s'aperçoivent que leurs chefs sont incapables, indolents, sans volonté ou sans jugement. Que leur supériorité d'intelligence ou de caractère soit reconnue, au contraire, les natures les plus indépendantes, les plus disposées à se dérober à toute règle, seront les premières à s'y plier. « La discipline, disait Napoléon, est en raison de la capacité des chefs, » et ailleurs : « Les armées bien commandées sont les plus disciplinées. »

Ce sont donc les officiers qui doivent être capables, si l'on veut obtenir des troupes disciplinées; ce qui, en aucune façon, n'entraîne pour celles-ci la conséquence d'une prolongation de temps de service, sous prétexte d'éducation militaire. Un long séjour sous les drapeaux en temps de paix peut bien donner à une armée l'apparence de la discipline, mais non la réalité, et l'un des écrivains qui ont le mieux apprécié à notre époque le moral des armées, le colonel Ardent du Picq, constatant qu'en campagne les moyens ordinaires de répression des fautes deviennent illusoires, nuls et impraticables, en concluait que le soldat dont le seul frein était la crainte du châtiment ne tardait pas à devenir indiscipliné.

VII

Mais, dira-t-on, l'éducation militaire comprend encore dans sa formule d'autres termes que la discipline, et le feldmaréchal de Moltke, en maintenant la nécessité du service de trois ans, fait valoir l'obligation de développer les qualités morales et l'esprit militaire du soldat, c'est-à-dire, selon le lieutenant général Brialmont [1], le respect de l'autorité, la confiance dans les chefs, la résignation absolue, le désintéressement complet, la haute estime pour la profession des armes, « toutes qualités, ajoute l'illustre écrivain, qui ne

[1] *Tactique des trois armes*, p. XXIX et suiv.

Digitized by Google

s'acquièrent que dans la vie des casernes et des camps, prolongée pendant plusieurs années ».

Encore une fois, le respect de l'autorité et la confiance dans les chefs ne s'enseignent ni ne s'apprennent, nous l'avons déjà dit : ils s'imposent. Que ceux qui possèdent l'autorité soient capables, ils inspireront la confiance et seront vite respectés; s'ils n'ont pas les capacités voulues, plus longtemps ils seront en contact avec le soldat, mieux celui-ci les appréciera à leur juste valeur, mieux aussi il connaîtra leurs défauts et peut-être leurs vices, ce qui ne contribuera pas à maintenir leur prestige.

La résignation absolue, c'est l'obéissance passive; se résigner, c'est se soumettre; cette expression ne peut avoir d'autre signification dans la vie militaire.

On a pu se demander jusqu'où doit aller cette obéissance et cette passivité, et quelques-uns ont prétendu que, dans certains cas, dans les troubles civils surtout, le soldat pouvait raisonner son obéissance et discuter les ordres reçus. C'est qu'ils n'ont pas su faire la distinction des armées d'autrefois et de celles d'aujourd'hui : elles ont été une force publique, elles doivent être une force nationale ; elles ont servi dans la répression des troubles civils, elles doivent être uniquement organisées pour repousser l'ennemi extérieur. Contre celui-ci il n'existe pas deux opinons, il n'y en a qu'une. Les chefs peuvent différer de sentiment sur les moyens d'action les plus convenables, le soldat n'a pas voix délibérative : il est l'instrument qui agit, non la pensée qui dirige; son obéissance doit donc être passive et absolue. Si, en dehors du champ de bataille, à propos de questions dont l'importance est toute secondaire, on réclame aussi son obéissance, c'est afin d'habituer son esprit à se plier sans résistance aux volontés de ceux qui pourront exiger de lui, quelque jour, jusqu'au sacrifice de la vie.

Le *désintéressement complet* est une vertu de l'officier plus encore que du soldat. Rapprochée de la *résignation absolue*, elle constitue *l'abnégation*, qui caractérise la vie religieuse plus que l'état militaire, le moine plus que le soldat. Elle

Digitized by Google

s'accorde peu, selon nous, avec cette noble ambition de parvenir que chacun doit posséder en soi; elle est le renoncement, le sacrifice complet de tout son être, et, dès lors, ne nous semble nécessaire que devant l'ennemi, la préoccupation de la conservation personnelle devant être alors un souci absolument étranger au combattant. Il a reçu un ordre, il l'exécute sans retard; on lui dit de marcher, il obéit sans commentaires, sans arrière-pensée et sans hésitation. Mais n'est-ce pas encore une fois là le but que nous avons assigné à la discipline?

La *haute estime pour la profession des armes* ne sera certes jamais le résultat du séjour prolongé du soldat dans la caserne, dont on semble vouloir faire le sanctuaire des vertus militaires. Une profession est d'autant plus estimable que son but est plus noble et plus généreux; il n'en est pas de plus noble que celle qui va jusqu'au sacrifice de l'existence pour sauver l'indépendance de son pays. Mais c'est là une fin éloignée, éventuelle que la recrue n'aperçoit pas nettement. Ce qu'elle ressent cruellement, c'est l'éloignement du foyer paternel, l'oubli du métier qui devra plus tard assurer son existence; ce qui l'énerve, ce sont les longues heures passées à répéter toujours les mêmes exercices qu'elle connaît, celles plus longues encore où, au corps de garde, elle attend son tour de relever la sentinelle qui garde mélancoliquement un monument que personne ne songe à dégrader; c'est la parade, où défiler régulièrement semble constituer la résultante de tous les efforts qu'elle s'est donnée depuis qu'elle est au service.

Comment le soldat aurait-il de l'estime pour une profession dont tous les actes lui paraissent sans utilité? Il la déteste au contraire et la méprise, en raison du temps plus considérable qu'il passe sous les drapeaux, et il compte les jours qui lui restent à servir avant ce qu'on a si bien nommé sa libération. D'ailleurs, si, comme chez nous, il voit la profession des armes réservée exclusivement à l'ouvrier des villes et des campagnes, il en conclut qu'elle est bien peu estimée, puisque tous ceux qui possèdent s'ingénient à s'en racheter.

Digitized by Google

L'uniforme, dès lors, lui apparaît comme la marque des déshérités de la fortune; au lieu d'en être fier, il a hâte de le quitter et, quand il le porte, il n'éprouve, à aucun degré, le sentiment qu'il doit le préserver de toute souillure.

L'estime pour la profession des armes augmentera, dans la nation tout entière aussi bien que parmi ceux qui porteront l'uniforme, quand tous les jeunes gens, n'importe leur origine, seront appelés à le revêtir dans les mêmes conditions d'égalité; mais cette *haute estime*, dont parlait l'écrivain militaire que nous avons cité, ne sera jamais le partage que de ceux qui en feront leur carrière, en connaîtront les difficultés, en mesureront les sacrifices, et qui, poussant jusqu'au fanatisme la religion de l'honneur militaire, inspireront ce sentiment à ceux qui les entourent.

VIII

D'autres vertus, dont nous avons déjà parlé, semblent encore, selon la plupart de ceux qui préconisent le service à long terme, ne pouvoir se développer chez l'homme qu'à la condition de le maintenir longtemps sous les drapeaux : ce sont *l'esprit de corps* et *l'esprit militaire*.

Il est un moyen de faire naître l'esprit de corps sûrement, même avant l'arrivée de la recrue à son régiment : « Lorsque les divers régiments dont se compose une armée se recruteront chacun dans une zone restreinte du pays, quand chacun d'eux sera composé d'hommes des mêmes villages, des mêmes hameaux, qui se connaîtront dès leur enfance et sauront d'avance qu'un jour ils seront incorporés là où ont servi leurs aînés, où serviront leurs enfants peut-être, l'esprit de corps sera né chez eux avant même leur entrée au service, et avec lui l'émulation, qui fait exécuter tant de prodiges. Dès lors aussi, la camaraderie si utile, si nécessaire à l'armée, surtout dans les jours d'épreuve, n'aura plus besoin, pour naître, du long apprentissage de la vie commune, elle existera naturellement en vertu de la communauté d'origine. Les connaissant depuis l'enfance, chacun saura mieux apprécier l'appui qu'à un moment donné il peut attendre de ses cama-

Digitized by Google

rades; et chacun, vivant, combattant, mourant aussi en présence de ceux qui pourront aller redire aux siens, à ceux du village, comment ils ont vécu au régiment, comment ils ont combattu et sont morts, voudra vivre, combattre et mourir de manière à être cité comme exemple, à ce qu'on soit fier de lui, là-bas, au pays [1]. » — « Quatre braves, qui ne se connaissent pas, n'iront point franchement à l'attaque d'un lion. Quatre moins braves, mais qui se connaissent bien, sûrs de leur solidarité et, par suite, de leur appui mutuel, iront résolument. Toute la science des organisations d'armée est là. — Des soldats, si bien dressés qu'ils soient, réunis du jour au lendemain en compagnie, bataillon, etc., ne sauraient avoir, n'ont jamais eu cette solidarité qui, du haut en bas, ne peut naître que de la confiance mutuelle [2]. » — « Ce qui constitue surtout le soldat, c'est son respect des chefs, sa confiance en eux et dans les camarades, sa crainte qu'ils lui puissent reprocher de les avoir abandonnés dans le danger, son émulation d'aller où vont les autres, sans plus trembler qu'un autre, son *esprit de corps* en un mot [3]. »

La tactique de combat en ordre dispersé est, plus qu'aucune autre, en mesure de profiter des avantages que fournira une telle composition du groupe. Si, dès leur arrivée sous les armes, les miliciens, réunis d'après leur origine commune, forment de petites unités indissolubles, les hommes qui les composent restant liés ensemble comme les doigts de la main, dans la vie ordinaire comme au combat, dans le rang comme au bivouac, ayant en commun le bidon et la marmite de campement, et n'ayant d'individuel que la petite gamelle qui leur permet d'éviter de plonger la cuillère dans l'écuelle collective ; les groupes, constitués de la sorte, atteindront en peu de jours à un maximum d'esprit de corps que ne peut leur donner aucun des expédients en usage et qui, le plus souvent, n'en créent que de factices.

[1] *Les armes à feu perfectionnées et leur influence sur la constitution des armées*, p. 44.

[2] *Études sur le combat*, par le colonel ARDENT DU PICQ, p. 93

[3] *Id.*, p. 97.

Digitized by Google

Reste enfin *l'esprit militaire.*

Il a pu exister dans les armées où le soldat faisait métier de l'être, et qui, constituant une nation dans la nation, séparée d'elle par le costume, l'était encore plus par les mœurs et les idées. L'esprit militaire était alors l'opposé de l'esprit civil, pour lequel il avait le plus complet mépris. Il était loin d'être composé de résignation et de désintéressement, mais, au contraire, de fierté et d'ambitieuses aspirations. La haute estime qu'on y ressentait pour la noble profession des armes avait surtout pour mobile les brillantes espérances qu'elle faisait luire aux yeux de ceux qui l'adoptaient, et le vers du poète :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux

donne la mesure de leur envergure.

Partout où l'armée est devenue la chair et le sang de la nation, où le service obligatoire est adopté, où tout homme passe ou a passé dans les rangs, l'esprit militaire, tel qu'on l'entendait autrefois, est frappé au cœur; quelques-uns s'étonnent de sa disparition et semblent y voir un signe d'abâtardissement, qu'ils déplorent comme une cause d'affaiblissement. Il n'en est rien. Le contraire seul aurait droit de surprendre. Le sentiment qui, dans l'armée, doit surtout régner, le seul qui y ait droit de naturalisation, ce n'est plus l'esprit militaire : c'est le patriotisme, c'est l'amour du sol natal, le désir de le défendre envers et contre tous, jusqu'à la mort.

Or, encore une fois, ce n'est pas le séjour plus ou moins prolongé de la caserne qui développe ce sentiment. Inconnu aux armées d'autrefois, qui n'avaient pas, comme nous, la vraie notion du mot patrie, il est un être de raison, bien plus encore que le produit d'un aveugle enthousiasme ; il naît et se développe dans le cœur de l'homme, en vertu de la sécurité que le sol natal lui offre, des institutions libres qu'il y trouve. Or, quelle autre lui offrira plus de liberté que la patrie belge ?

Digitized by Google

IX

Rien donc de ce qu'on peut appeler l'éducation morale du soldat n'exige un séjour prolongé sous les drapeaux, et toutes les vertus militaires dont on fait honneur au service à long terme peuvent s'acquérir à moins de frais par d'autres moyens.

Mais son éducation physique ? Comment s'habituera-t-il aux fatigues et aux privations d'une campagne, s'il n'en fait l'expérience au préalable pendant la paix?

D'abord on ne s'habitue pas à la fatigue, mais on apprend à la supporter allègrement par un entraînement bien entendu et une nourriture fortifiante réparant rapidement les forces. L'entraînement ne sera jamais bien long, les forces humaines ont une limite bientôt atteinte ; ce qu'on demande à un homme bien portant d'ailleurs, on ne peut l'exiger d'une troupe diversement composée : ce n'est pas sur le maximum d'efforts du plus robuste qu'on pourra tabler, mais du plus faible. Pour la généralité, sauf dans des cas exceptionnels et de peu de durée, la somme de fatigues exigées du soldat ne dépassera donc pas le degré de résistance que l'on doit attendre de tout homme bien conformé, quelle que soit sa profession, et nous connaissons des parties de chasse ou des excursions pédestres de jeunes gens qu'aucun entraînement extraordinaire n'avait préparées à l'avance, et qui équivalent aux marches les plus longues dont l'histoire militaire fasse mention.

Ce qui augmente la fatigue du soldat, c'est la charge extraordinaire d'environ 30 kilogrammes qu'il porte, c'est sa chaussure grossière et souvent mal ajustée, ce sont les longs stationnements qu'on lui impose, ce sont enfin les retards dans la distribution de la nourriture et le repos incomplet de ses nuits. C'est aux chefs, aux officiers, à répartir mieux la charge et à chercher à la diminuer ; c'est à eux encore à veiller à l'état des chaussures et à éviter ce que le soldat a appelé si énergiquement « les *parties de drogue* ». C'est à l'intendance à avoir soin de lui fournir régulièrement sa

Digitized by Google

nourriture, c'est à la bonne organisation du service d'exploration et de sûreté à lui assurer le repos complet de ses nuits. On ne pourra néanmoins jamais arriver à un résultat absolument parfait, l'homme subira toujours des privations. Mais qu'on nous dise comment la vie de caserne l'y aura habitué, ou comment elle l'aura endurci à les supporter, mieux que ne l'eussent fait en général le régime de la famille et les habitudes professionnelles ? Oublie-t-on que l'armée fournit une mortalité double du reste du pays, bien qu'elle soit composée des jeunes gens les plus sains et de la partie de la population arrivée à l'âge qui d'ordinaire donne le moins de déchets ? Si les influences morbides de la caserne peuvent provoquer un tel excès de mortalité, leur nocivité se fera également sentir sur ceux qui n'auront pas succombé, elles mineront leur constitution et les laisseront moins robustes pour résister aux privations du temps de guerre.

En supposant, d'ailleurs, ce qui n'est pas, que la vie de caserne ait le résultat avantageux qu'on lui prête dans l'organisation actuelle des armées, le rappel des classes, au moment d'une mobilisation, fera rentrer dans le rang tout au moins un bon tiers de l'effectif qu'un éloignement de un, deux ou trois ans aura entièrement soustrait à cette influence bienfaisante, et qui se trouvera ainsi inférieur, comme résistance, à ceux auprès desquels il se sera groupé. Or, ce sera sur ce tiers qu'on devra mesurer le travail et la fatigue exigés du soldat, sous peine de le voir fondre en quelques jours. A quoi donc aura servi l'excès de force des deux autres tiers et le temps employé à l'acquérir ?

***

Digitized by Google

LA DÉCONVENUE DE MONSIEUR BONIFACE.

A la fenêtre ouverte, où sa tête blanche se hasarde coiffée du bonnet de velours noir que la petite à brodé de jais, M. Boniface se penche, examine toutes choses, avec la mine satisfaite d'un homme heureux qui a bien dormi.

Le jardin touffu, encombré, dont les plates-bandes débordent les chemins étroits, lui envoie ses bonnes senteurs diverses, et, dans la pénombre de l'heure trop matinale, le brave homme a cru distinguer, derrière un massif, la silhouette de M^lle^ Everaerts, la cadette.

« Bonjour, demoiselle Micheline. Qu'avez-vous à tripoter ainsi dans la terre avec un petit bâton?...

— Bonjour, monsieur Boniface. Vous le voyez bien : je chasse aux limaçons qui rongent nos volubilis et nos capucines. Quand le soleil sera levé, ils rentreront dans leurs trous et alors...

— Attendez, demoiselle Micheline, j'accours à votre aide. »

Il noue la cordelière de sa robe de chambre et descend l'escalier, prestement, sans tenir la rampe, par une coquetterie que ses soixante ans se permettent.

« Hem, hem ! l'air est humide. Cinq heures et demie. Elle a devancé l'aurore, cette enfant. Ah ! voici les volubilis. Bon. Splendides ! C'est à ce moment qu'il faut les voir, tout frais déroulés. La chaleur les frippe. Ils sont délicats : de vraies demoiselles, eh, eh !... »

Le petit vieux se courbe près de Micheline, qui continue de fouiller le terreau du bout de sa baguette.

« Là, là, tenez, j'en vois un...

— Ah ! monsieur Boniface, c'est une escarbille ! »

Digitized by Google

Micheline, une jolie blonde, éveillée, se défend de rire et rejette d'une main un tas de cheveux follets dont le vent lui balaye le visage. Et, comme les volubilis, elle est bonne à regarder au matin : en jupe courte et jaquette blanche, mal débarbouillée et la tête en désordre.

Mais comme ils sont absorbés, le nez en terre, une voix partie du sous-sol de la maison leur arrive :

« Micheline, avez-vous un jupon de flanelle et des bas de laine? »

Micheline hausse les épaules.

« Ah! Pourquoi?.. Oui, je les ai, maman.

— Hein?.. Qu'est-ce qu'elle dit, monsieur Boniface?

— Elle dit qu'elle les a, chère madame.

— Ah! bon. Cette Micheline est si folle!

Et Mme Everaerts, tranquillisée, retourne à son fourneau, où le chocolat de M. Boniface bout dans un poêlon de faïence.

Devant la table de cuisine recouverte d'une toile cirée imitant le linge, une grande brune coupe des tartines, étend le beurre d'un beau geste calme. Un pince-nez, hardiment campé, prête une impertinence à son regard myope, et derrière son oreille, une plume où l'encre sèche demeure en arrêt, oubliée.

« Allons, papa, ôtez-vous, ordonne-t-elle à Thomas Everaerts, chef de bureau, qui a installé, au beau milieu de la nappe, des paperasses rapportées de son ministère.

— Hein?... Quoi?... »

Thomas Everaerts, toujours préoccupé, ne se hâte guère, et, d'un coup, la grande Adrienne, qui n'a pas le temps, enlève tout l'attirail, sans prendre garde aux réclamations timides que le vieil employé bredouille dans sa barbe.

Car l'institutrice est le vrai chef de famille. Thomas Everaerts la consulte dans les circonstances solennelles, lui confie ses tracas de fonctionnaire; Mme Everaerts la vénère, vante ses talents chez l'épicier; Micheline s'inquiète de ce qu'elle pensera, et M. Boniface en a peur.

Le café fume dans de grosses tasses à filets dorés, et,

Digitized by Google

avec le ton autoritaire que l'habitude de l'école a mis dans sa voix, Mlle Adrienne en avertit sa sœur et le vieux locataire, demeurés tous deux en extase devant les volubilis.

« Et celui-ci, blanc panaché de violet, monsieur Boniface !

— Et celui-là, rose tendre, demoiselle Micheline !... »

Oui, ç'avait été une chance pour Daniel Boniface de rencontrer ainsi la famille Everaerts sur sa route, et la petite maison de la chaussée de Vleurgat était une maison bénie... Car la mort de sa sœur Angèle l'avait laissé perdu comme un grand enfant, désorienté à la tête du commerce de lingerie. Il n'y entendait rien du tout, bien que, depuis ses quatorze ans, il eût vécu derrière le comptoir, parmi les chemises et les bonnets, juché sur sa chaise haute, en face du grand-livre toujours ouvert. Il n'avait vendu un jupon de sa vie et trouvait audacieuse Mlle Angèle, qui, dans un babillage engageant, offrait au client l'étalage entier. Il n'eût osé, lui.

La correspondance sur papier bleu quadrillé, les factures à calligraphier, les longues additions où l'on se trompe lui remplissaient les heures. Et jamais il ne levait les yeux de ses écritures pour examiner le va-et-vient des passants sur le trottoir, et tout se transformait, tout vieillissait autour de lui, il vieillissait lui-même, sans qu'il s'aperçût de rien, conservé dans cette atmosphère recueillie du magasin de blanc, gardé très jeune de cœur par l'incroyable simplicité du train-train coutumier.

C'est que l'aînée l'avait soigneusement élevé !...

Maigre et laide, se sachant telle, Mlle Angèle avait stoïquement barricadé son cœur et fermé ses oreilles à toute sollicitation du dehors. Dans le vide étrange qu'elle avait senti s'ouvrir en elle un instant, elle entassa, avec les soucis de l'éducation de Daniel, les inquiétudes des marchés aux toiles et cotonnettes, puis fut apaisée.

Daniel surtout l'accapara.

Elle l'initia dès l'enfance aux habitudes anciennes et

Digitized by Google

monotones, le façonna à l'image des gens d'autrefois, bourra d'idées exactes cette tête où l'imagination se blottit recroquevillée dans un coin, puis, quand elle l'eut confit dans toutes les vertus et qualités, elle le mena à sa suite, dans l'ombre de ses jupes, sérieux et doux, très naïf. Et pas une fois Daniel ne sentit le poids de la chaîne, n'eut désir de voir comment faisaient les autres ailleurs.

Angèle lui avait prudemment évité les amitiés de son âge, et parfois, pour le distraire, elle le conduisait en visite chez de vénérables octogénaires, dans un salon tendu de jaune, où, devant six chaises rembourrées en crin, étaient posés, sur six petits paillassons bordés de rouge, six petits tabourets carrés.

Et Daniel respirait à l'aise l'air un peu moisi de la pièce, et ne poussait point du pied M^lle^ Angèle pour qu'on s'en allât plus vite.

De certains dimanches, un besoin d'espace, un regain de jeunesse les entraînait vers la campagne. Dans un cabas en tapisserie qu'elle pendait à son bras, M^lle^ Angèle empilait des couques au beurre et des cervelas, puis, toujours prévoyante, et malgré le soleil de juin qui lui brûlait les épaules, elle chargeait Daniel d'un énorme parapluie. Et tous deux s'en allaient pleins d'une joie contenue qui éclatait aux premiers arbres, à l'aspect d'un troupeau de moutons, d'une prairie bien fournie de marguerites où Daniel s'arrêtait pour prendre un bouquet. Ils humaient avec délices l'odeur musquée des étables, tombaient en contemplation devant un scarabée et, dans les chemins creux que des sources gardaient humides, ils s'écartaient pour ne pas écraser les gros limaçons rouges. On faisait halte dans une ferme où, les couques dévorées, on se régalait de tartines au fromage, et M^lle^ Angèle émiettait du pain pour les poules.

Au retour, redevenue sentimentale, la vieille demoiselle fredonnait un refrain de très antique romance qu'elle interrompait pour faire remarquer à Daniel comme le soleil était beau ce soir, tout rouge dans un ciel vert et violet. Daniel approuvait de la tête, se sentant tout remué, très heureux et triste à la fois, ce dont il s'étonnait.

Digitized by Google

Et le lendemain, la plume était lourde à ses doigts, des rêveries s'ébauchaient dans son cerveau, où l'imagination rebellée s'emballait; des regrets, des aspirations sans but le tourmentaient et le magasin était vraiment trop petit et trop sombre : il l'avait déjà dit à Angèle.

Avec l'âge, ces accès devinrent moins fréquents, cessèrent tout à fait, et les escapades aux champs le réconfortèrent sans plus le troubler.

Du reste, pas la moindre peccadille à charge de son innocence. A peine deux ou trois pensées folâtres et confuses à la vue de M^lle^ Thérèse Beenkens, la fille de l'horloger, une brune à moustaches, et un compliment timide débité à la chemisière, une petite pâlotte qui toussait.

Cette mort imprévue de l'aînée était venue déranger la paix de leur ménage, où la première querelle n'avait jamais éclaté, et Daniel pleurait silencieusement au pied du lit, se demandant comment il était possible qu'une chose pareille fût arrivée !

Après l'enterrement, les affaires à régler, la cession du commerce et l'embarras de réaliser sa petite fortune, le prirent dans un tourbillon d'activité qui l'étourdit, lui et sa douleur; puis, quand il put regarder enfin au dehors dans la vie courante, il se trouva pareil à un étranger débarqué en un pays inconnu pour un voyage de découvertes. Une série d'étonnements brochèrent la trame de son chagrin, le recouvrant peu à peu. Et, bien qu'il s'attristât d'avoir vécu près de cinquante ans dans l'isolement de toutes choses, il ne garda nulle rancune au souvenir de la vieille Angèle. Il s'accusa même. Lui, l'homme, il aurait dû diriger la pauvre effarée par le monde, l'aguerrir au contact des autres...

Ce fut alors que le hasard de ses promenades l'envoya par la chaussée de Vleurgat, où l'affiche jaune, — *appartement à louer*, — récemment placardée par M^me^ Everaerts, l'avait tenté. Et ç'avait été un bonheur pour lui; car M. Boniface était heureux maintenant, parfaitement heureux.

Dans les premières semaines de son séjour chez les

Digitized by Google

Everaerts, sa timidité qui le paralysait le fit beaucoup souffrir, alors qu'un impérieux besoin d'épanchement l'entraînait à voisiner.

Mme Everaerts, moins discrète, fit quelques avances auxquelles il n'osa répondre; Thomas le salua d'un bonjour banal, d'une remarque indifférente : Un beau temps, monsieur! — Adrienne, très fière de ses treize ans, tirant la ceinture de ses jupes sur ses hanches pour allonger ses robes, l'intimidait avec son inclination de tête digne, et quand il entendait les talons de l'écolière frapper régulièrement les marches de l'escalier, il se retirait derrière sa porte, attendant que la fillette fût disparue.

Un jour, dans le vestibule, il s'enhardit jusqu'à passer ses doigts sur la chevelure embroussaillée de la toute petite, qui le regardait curieusement, un peu méfiante, avec les mains derrière le dos. Mme Everaerts arriva, le pria d'excuser Micheline, qui tapageait partout dans la maison, et comme la bonne dame était bavarde de nature, elle le retint pendant une heure sur le pas de la porte pour lui conter l'histoire de sa famille, lui dire qu'elle avait trente-six ans et qu'elle s'appelait Ghislaine Dumoulin, native de Fosses près Namur, et l'inviter à descendre le soir.

Et Thomas, de sa voix pâteuse, appuya la demande de sa femme, tandis que Micheline, soudainement apprivoisée, se cramponnait à la redingote de M. Boniface en criant à tue-tête :

« Viens voir ma poupée, monsieur, s'il vous plaît. »

Daniel Boniface, étourdi et charmé, se sentait tout regaillardi à l'explosion de ces amitiés mises en réserve pour lui. Certes, il viendrait... comment donc... avec plaisir... Et après s'être empêtré dans des formules de gratitude, il s'en alla, comme il faisait chaque matin, voir pousser les feuilles au soleil. Et jamais le Bois ne lui avait paru si beau, ni l'air si vivifiant, et jamais il n'avait été aussi jeune.

Dès la brune, Mme Everaerts vint le chercher. Par la fenêtre, déjà, il l'avait guettée, et sa robe de chambre était bien brossée et il avait des pantoufles neuves aux pieds.

Digitized by Google

Avec force attentions et prévenances, elle le guida par l'escalier jusqu'à la serre, où la famille se réunissait d'habitude pendant la saison chaude. Une lourde poignée de main de Thomas l'accueillit, et Adrienne, moins guindée, vint, avec un beau sourire, rouler un fauteuil derrière lui. Embarrassé, il restait debout, s'inclinait à droite, à gauche, murmurait des phrases polies...

« C'est pour t'asseoir, le fauteuil, monsieur, » dit tout à coup Micheline, qui suçait son pouce.

Et, dans un franc rire, la dernière contrainte disparut.

D'une haleine, Mme Everaerts, toujours en babil, recommença la très longue histoire de son adolescence. Elle parlait vite, ne s'interrompant jamais pour remettre sur pied une période mal venue, habile à fermer les parenthèses où elle s'engageait comme en un labyrinthe. Et tout y passa, depuis ses années de pension jusqu'à ses amours avec Thomas. Quand elle en fut arrivée là, Ghislaine Dumoulin baissa la voix, par précaution pour Adrienne, qui étudiait, penchée sur un pupitre. De temps en temps, Mme Everaerts glissait un regard plus tendre du côté du chef de bureau, qui dodelinait de la tête, béatement... Et M. Boniface écouta tout le récit, sans en perdre un mot, comme un enfant s'absorbe à l'audition d'une légende merveilleuse.

Thomas, à son tour, narra quelques anecdotes, quelques grosses farces d'étudiants; mais, moins disert que son épouse, il resta en plan et demanda sa pipe. Puis Micheline s'endormit en ânonnant une fable.

Alors, comme on l'en priait, M. Boniface raconta sa vie, sa pauvre vie solitaire et renfermée, que les grandes joies et les grandes douleurs n'avaient traversée. Il parla longtemps, lisant dans sa mémoire comme en un livre dont il eût tourné les pages à mesure. Et les moindres faits, les détails oubliés lui réapparaissaient dans une clarté étrange. Il s'attacha à dépeindre Angèle, entoura d'une auréole le front ascétique de la morte, et, comme l'obscurité était tombée tout à fait, il n'eut pas honte d'une larme.

Digitized by Google

Cependant un ton indéfinissable de regret avait accompagné ses paroles, et dans le concert de louanges à l'honneur d'Angèle, une note fausse résonnait obstinément.

Ghislaine Dumoulin, demeurée pensive un instant, résuma son impression en une exclamation naïve :

« Pauvre cher Monsieur! »

Et Thomas, en écho, ajouta :

« Oui, elle avait de drôles d'idées, votre sœur. »

Comme la soirée était belle, et pour secouer l'espèce de malaise qu'avait laissé sur tous la simple histoire de M. Boniface, Mme Everaerts proposa une promenade au jardin.

A la lueur bleue d'un croissant de lune, le jardin, tout en longueur, avec ses murs cachés de lierre, semblait immense. On marchait à la file indienne, Mme Everaerts en tête; et, par moments, Thomas disait :

« Prenez garde aux violettes. N'écrasez pas mes primevères. »

Les petits poiriers plantés en haie autour d'une pièce de gazon où du linge blanchissait, étaient en fleurs, et des jardins voisins émergeaient les cimes plus hautes des cerisiers, pareilles à de gros bouquets de mariée.

Dans la serre, Adrienne avait allumé la lampe, et devant la vitre, on voyait le profil correct de l'écolière.

Treize années de vie en commun avaient étroitement rapproché les Everaerts et M. Boniface. Il se trouvait si bien immiscé dans les affaires du ménage qu'on le considérait maintenant quasi comme un parent, une sorte de vieil oncle qu'on choie.

Le temps où il végétait aux côtés d'Angèle lui pesait le poids d'un ancien cauchemar, et la figure de la morte, moins souvent évoquée, se perdait indistincte dans les brumes de sa mémoire.

Comme on fait d'un manteau trop lourd, il avait secoué sa gravité d'emprunt, lâché la bride à ce que sa tête comprimait de folies bénignes et osé rire tout haut, le franc rire de

Digitized by Google

sa belle humeur. Seuls, sa naïveté de garçon grandi près d'une femme, et son amour des choses minimes lui étaient restés.

Mme Everaerts, rusée et cajoleuse, eut bientôt compris quel trésor serait dans sa maison un homme comme Daniel Boniface. Tripoteur d'instinct, celui-ci ne marchanda pas ses services et entra sans le savoir dans les combinaisons de la commère.

Sans cesse à l'affût de petites besognes dont la mesquinerie l'intéressait, il bêcha, fuma le jardin, soigna les floraisons précoces, et l'on eut des lilas au temps des gelées blanches, puis, plus tard, en automne, une collection de roses trémières que les voisins vinrent admirer.

Les matins d'été, gravement assis dans la serre, un saladier entre les genoux, il découpait les haricots en minces lamelles, et ses narines se dilataient à la bonne odeur fraîche. Chaque jeudi, un essuie-mains dans sa poche, il descendait vers le marché au poisson, où il se faisait invectiver des marchandes, qui le connurent bientôt. Il allait d'un étal à l'autre, en connaisseur, flairant les raies, retournant les plies, écartant du doigt les ouïes d'un rouge douteux, et ne revenait qu'avec une emplette de choix qu'il jetait complaisamment sur la table de cuisine, exclamant un : — Eh bien, qu'en dites-vous? triomphant. Dame Ghislaine se répandait en compliments exagérés et Thomas, en extase, roulait des yeux ronds.

Pendant les soirs d'hiver, M. Boniface fut pour Mme Everaerts un compagnon assidu, un exquis partner au bavardage, car Thomas, de sa vie de garçon, avait conservé l'habitude du cabaret. Et tandis que Ghislaine Dumoulin cousait des tabliers pour les fillettes, Daniel collait des sacs en papier dont on protégeait les raisins contre le braconnage des pierrots.

Ou bien, armé de fins ciseaux à broder, il s'occupait de découpage. Les produits de son art inutile et banal s'empilaient autour de lui, encombraient le tapis pour aller ensuite garnir la maison partout où une découpure pouvait s'accro-

Digitized by Google

cher. Ce qu'il confectionna de cache-pots et d'abat-jour verts et roses, ce qu'il tailla de franges et de festons pour les planches d'armoires et d'étagères, ce qu'il roula de bobèches pour le piano fut innombrable ; et dans un coffre spécial, en haut, il gardait encore des pièces de rechange, toutes fraîches, prêtes à être employées.

Quand il ne ciselait aucune nouvelle dentelle et qu'il n'aidait point à la cuisine, il se mettait aux ordres de Micheline, qui fut despote.

Tous les jeux d'enfants il les apprit, sut tourner la corde et dansa même, les pans de sa robe de chambre lui battant les talons, s'animant aux cris de Micheline, qui accélérait le mouvement : — Plus vite, monsieur Boniface, plus vite! jusqu'à ce qu'il s'étalât par terre, essoufflé, ridicule et content.

Puis il menait la petite loin par la forêt, en d'interminables courses. Ils s'esquivaient au matin, sans permission, Micheline en tablier de toile bise, la tête coiffée d'un énorme chapeau de roseaux. Tout le jour ils vaguaient, cueillant des tas de fleurs sauvages que l'enfant perdait en route, ou glanant des glands et des faînes, selon la saison. Daniel connaissait les bons endroits, les massifs de noisetiers où l'on croquait à même, et, tout en haut d'un talus que les bûcherons déboisaient, les plants de myrtilles dont Micheline se barbouillait.

Leur chagrin était quand la pluie les retenait au logis.

La gamine était maussade, exigeante et dérangeait les découpures. Grimpée derrière la chaise de M. Boniface, elle le poussait au bras en lui mettant des papillotes, et les ciseaux ouvraient une large plaie au beau milieu d'un cartonnage commencé. Alors le bonhomme, toujours patient, faisait voir à la fillette les gravures d'un gros livre dont le titre était égaré, lui commentait obscurément les scènes représentées; elle s'entêtait à vouloir comprendre, et l'on ne pouvait les arracher de là. M^me^ Everaerts leur montait leur souper, et Micheline semait parmi les pages des miettes de pain et des gouttes de confiture.

Quand elle fut en âge d'école, M. Boniface s'alarma,

Digitized by Google

représenta, en un discours pathétique, les dangers que l'enfant allait courir, parla de l'air vicié, montra la petite vérole, la scarlatine, toute la foule des maladies infantiles, à l'affût aux portes des classes.

Mais Thomas, dans son bon sens, trouva que ce cher Boniface exagérait, et l'on acheta à Micheline une ardoise et un sac de cuir jaune.

Peu à peu M. Boniface délaissa le fouillis de ses papiers multicolores pour s'occuper du travail de l'écolière en progrès. Il fit de courtes additions, qui le reportèrent au temps de sa jeunesse, et il s'étonnait du chemin parcouru. Il enlumina précieusement des cartes géographiques, traça de fines ondes à la plume pour indiquer les mers et sut les noms de tous les fleuves du globe. L'histoire l'attira moins : les grandes batailles l'effrayèrent, il ne comprenait point les conquérants...

Et ainsi, pendant longtemps, la même portion de bonheur lui arriva chaque jour de l'accomplissement régulier des petits faits attendus.

Vers ses quatorze ans, Micheline, nerveuse et affinée, fut saisie d'une fièvre subtile qui la terrassa, l'abattit sur son lit dans une prostration hébétée. Mais, comme le répétait sans cesse M^me^ Everaerts au vieux Daniel qui s'inquiétait : Herbe vivace n'est si aisément détruite, et la fillette put se lever enfin, maigrie et allongée, avec une démarche tâtonnante et des mouvements maladroits de convalescente qui la faisaient rire. Puis, comme les forces lui revenaient, une tante de sa mère la vint chercher, l'emmena dans son pays d'Ardennes, où Micheline vivrait en paysanne et respirerait son soûl l'air salubre.

Le long et pénible été pour M. Boniface !

Les plantes du jardin, les courses dans la campagne, le découpage même, tout lui parut insipide et indigne d'attention. Il errait par les escaliers, lassé de sa personne, roulant dans sa tête l'éternel projet d'aller rejoindre sa mignonne là-bas. Car, il le comprenait maintenant, le charme qui

Digitized by Google

l'attachait si puissamment à la maison n'émanait ni de la perpétuelle pétulance de Mme Everaerts, ni de la grosse bonhomie niaise de Thomas. Adrienne encore moins l'attirait, avec sa pédanterie de fille trop savante et ses grâces apprêtées. C'était la petite, la petite seule qui rendait si gai le logis, si aimable la vie banale de tous les jours et qui faisait fleurir au cœur du vieux Daniel toutes les joies tardives.

Sa fille! Elle était presque sa fille! Et dans ses monologues solitaires, lorsqu'il arpentait sa chambre par les temps de pluie, il se répétait cela sans cesse, comme pour se le bien persuader à lui-même. Après tout, il l'avait connue si petite — elle lui venait à peine au genou — il l'avait tant gâtée, tant dorlotée, tant aimée qu'elle était bien un peu sa fille, n'est-ce pas?... Et il l'irait retrouver, tout de suite, non, demain, et il lui porterait... n'importe quoi, quelque chose qui plairait à la chérie...

Alors, fiévreusement, le bonhomme tirait de l'armoire son linge et ses vêtements, pêle-mêle; il choisissait, rejetait, triait de nouveau, se démenant dans le fouillis, et bourrait à grands coups une valise...

Le lendemain, Mme Everaerts l'appelait:

« Mon cher monsieur Boniface, je vous quitte pour un jour. N'avez-vous rien à dire à Micheline? Je compte sur vous pour fermer les volets ce soir et pour allumer le gaz : ce Thomas est si enfant et Adrienne n'a pas le temps. Ah!... quand la laitière sonnera, vous prendrez le lait, n'est-ce pas? Il y a de la monnaie en bas, dans le tiroir de la table, sous un essuie-mains...

— Bien, madame, bien... »

Tout penaud, avec le regret de son escapade avortée qui le serrait à la gorge, il écoutait le roulement de la voiture emportant Mme Everaerts, puis il montait vider sa valise, ranger son linge et replacer ses vêtements dans son armoire.

Quand Micheline revint enfin, vers la mi-septembre, M. Boniface eut une émotion. Au milieu des paquets et des cartons qu'elle rapportait, la petite lui apparut si complètement transformée qu'il s'arrêta, les yeux écarquillés, les

Digitized by Google

mains écartées du corps, dans une attitude grotesque d'admiration.

Ah! elle avait grandi! On lui avait fait une robe longue et elle avait une voilette et des gants et une ombrelle aussi, comme une dame... C'était à ne pas croire!

« Micheline, demoiselle Micheline! »

Elle lui sauta bravement au cou, comme autrefois, sans crainte de chiffonner sa toilette neuve, et dans la mêlée joyeuse de ce retour dont le tapage galvanisait la maison, on ne vit pas que M. Boniface s'attendrissait ridiculement et qu'il allait pleurer.

Micheline, pourtant, interrompant brusquement son babillage, se retourna :

« Eh bien, monsieur Boniface, vous restez là dans votre coin, comme en pénitence. Suis-je tant enlaidie que je vous fais peur?

— Ah! mais... au contraire, demoiselle Micheline... Comment donc!... Je suis seulement abasourdi : vous avez bien quinze ans, voyons? »

Micheline se redressa, puis, avec gravité :

« Et trois mois, Monsieur Boniface.

— Eh! eh! une fille à marier, observa Thomas, avec un gros rire. »

Micheline rougit, mordilla ses gants.

« Tu sais, dit-elle tout à coup en s'adressant à Adrienne, j'ai rencontré là-bas notre cousin Dietz, tu te souviens, le petit Remy... »

Et comme Adrienne faisait un geste vague d'indifférence, Micheline, piquée, ajouta :

« Ah! il est très gentil, ce garçon! »

Qui donc l'avait changée ainsi en six mois?

M. Boniface, mélancoliquement, songeait à l'enfant disparue, à la Micheline de jadis, et il soupirait, près de regretter le temps où la chérie le tirait par les cheveux et lui grimpait aux genoux...

Maintenant, quand Micheline entrait dans la chambre,

Digitized by Google

une intimidation soudaine clouait Daniel en place, et, comme il sentait une grande chaleur au visage, il en conclut qu'il rougissait. C'était absurde. Sitôt la jeune fille éloignée, il se chapitrait à part lui, se tançait d'importance et raillait ses sensibilités puériles; puis, lorsqu'à force de paroles et de gestes, il parvenait à déguiser son émotion, le charme continuait d'opérer au dedans de lui-même, au plein de son cœur qui battait la charge.

Ils recommencèrent leurs promenades.

Micheline avait pris une allure protectrice qui le vieillissait; elle réglait son pas sur celui de son compagnon, lui signalait les voitures, lui indiquait les flaques d'eau, affectueusement. Quelque douceur qu'il trouvât à s'appuyer au bras de la jeune fille, M. Boniface laissait parfois son amour-propre se révolter. Eh! eh! il n'avait pas encore soixante ans! Et, d'une enjambée, il s'échappait de l'autre côté de la route, escaladait un talus :

« Par ici, demoiselle Micheline, par ici. »

Mais Micheline riait, feignant de ne pouvoir le suivre, car elle n'aimait plus marcher dans le sable qui salissait l'ourlet de sa robe et la pointe de ses bottines. Les rues bien pavées où elle s'arrêtait aux vitrines lui plaisaient mieux. Ils entamaient alors de longues conversations sérieuses, et, tout en tournant gentiment ses phrases, Micheline satisfaite, se regardait passer dans les glaces des devantures.

Un matin, ils rencontrèrent une noce descendant de voiture : la mariée, un paquet blanc, les sœurs et les mamans engoncées dans leurs robes de soie ; et alors Daniel se dit que Micheline aussi se marierait un jour.

Cette idée lui était venue en coup de foudre. Un volet s'était ouvert dans son cerveau, découvrant toute une perspective non soupçonnée ; et il rentra chagrin, comme sous la menace d'une catastrophe.

Pendant plusieurs jours, la même pensée l'obséda, le hanta jusque dans ses rêves. Il se renferma dans sa chambre, refusa de sortir, prétextant la migraine ; et tout seul, abattu dans son fauteuil, il travailla son cauchemar, s'en nourrit, le savoura amèrement.

Digitized by Google

Elle se marierait, c'était certain ; elle s'en irait laissant de nouveau la maison désolée et froide ; et, dans son bonheur égoïste, elle ne se retournerait même pas pour voir ce que deviendrait le vieux Boniface. Ah ! l'ingrate ! Elle le quitterait donc, lui qui l'avait tant chérie, tant choyée?...

Et une colère douloureuse l'emportait contre Micheline !...

Sans doute, longtemps encore, il aurait sa vie ensoleillée par la présence de la petite, mais ce moment viendrait, inévitablement, où un monsieur quelconque, haï à l'avance, commettrait ce crime d'arracher l'enfant à toutes les vieilles affections profondes du logis.

Et celui qui l'emmènerait, l'aimerait-il assez pour lui épargner les mille froissements — pareils à des piqûres d'épingle — de la vie à deux? Comprendrait-il bien, parmi les caprices fantasques de cette folle tête, toutes les bontés du cœur?...

Ah ! si Daniel Boniface eût pu secouer vingt années de ses épaules !

Épouvanté, comme à la pensée d'un sacrilége, M. Boniface se sauva dans le jardin, le visage en feu, la mine si étrangement égarée que Mme Everaerts, qui lavait des salades, courut lui chercher de l'éther et l'avertit de se tenir en garde contre l'apoplexie.

Depuis, quelque effort qu'il fit pour détourner son esprit de la voie hasardeuse où il se sentait entraîné, une manie le posséda. Il fréquenta les mairies, assistant anxieux au mariage de couples inconnus et s'attardant près de la grille pour lire les publications. Plus d'une fois il s'illusionna, s'imaginant déchiffrer tout en haut :

Entre Daniel-Jean Boniface, fils majeur de Claude-Joseph et d'Anne-Marie Sluys décédés, et Micheline-Gabrielle Everaerts, fille mineure de Thomas Pierre et de Ghislaine-Jacqueline Dumoulin.

Et pourquoi pas ?

Après tout, il n'était point encore si vieux : il n'aurait soixante ans qu'à la Toussaint prochaine, et les feuilles poussaient aux arbres. Oh ! s'il osait ! et comme il rendrait la mignonne heureuse !

Digitized by Google

Et pendant qu'un échevin en habit chamarré bredouillait d'un ton monotone les articles du code à une noce ahurie, M. Boniface, debout au fond de la salle, se grisait de son rêve ; et, dans sa vanité naïve, jamais il n'appréhenda que Micheline pût trouver baroque sa proposition, en rire et la rejeter : il l'aimait tant !

Tout l'été il laissa mijoter son projet dans sa cervelle, eut des alternatives brusques de gaieté et de tristesse. Rien dans ses rapports avec Micheline ne fut changé ; il se montra aussi paternel qu'autrefois, avec une réserve en plus, qu'il s'imposa.

Micheline, maintenant, s'était mise à échanger une correspondance avec la chère tante et les parents qui l'avaient hébergée ; et tandis que la petite, les sourcils plissés et les doigts tachés d'encre, fabriquait laborieusement de longues lettres où le cousin Remy n'était point oublié au post-scriptum, M. Boniface, assis près d'elle, enfourchait son dada, galopait en pleine fantaisie, à la poursuite de ses chimères.

M^me^ Boniface ! Vrai ! quelque chose de simple et de charmant qui le ravissait sonnait dans ces syllabes. Et comme il serait fier de la promener ! et comme elle aurait des toilettes ! De dot, il n'en voulait point : il était assez riche pour deux ; on joindrait la part de Micheline à celle d'Adrienne que ses vingt-six ans aigrissaient. Et il achèterait une petite maison à la campagne, du côté de Boitsfort, où il aurait un jardin bourré de fleurs et un potager avec des choux et des laitues. On mettrait un tapis dans l'escalier, et près de l'entrée, on suspendrait une lampe en cuivre ciselé qu'on allumerait le soir et qu'on coifferait d'un abat-jour rose, le plus beau qu'il ferait jamais.

« Monsieur Boniface, vous avez l'air d'un conspirateur ! grondait parfois M^me^ Everaerts, en le menaçant amicalement du doigt.

— Moi ? Allons donc, chère madame ! »

Il se défendait mollement, s'imaginant, désirant être compris. Pourtant, il ne se déclara point encore, fixant une date et la reculant sans cesse, tenaillé au moment de parler

Digitized by Google

par une peur qui lui paralysait la langue ; et chaque fois qu'il se décidait, un nouveau prétexte à se taire se rencontrait à propos.

Sauf deux ou trois amies d'Adrienne qui venaient le jeudi, les Everaerts ne recevaient personne. Aussi fut-ce un événement quand la grand'tante Josèphe arriva un beau dimanche, accompagnée de sa fille et de son petit-fils, un monsieur blond qui taquinait Adrienne.

Pendant les trois jours que dura la visite, M. Boniface, par discrétion, se déroba, n'apparaissant qu'aux heures des repas, et se remit au découpage. Il voyait peu Micheline, qui promenait ses parents par la ville, et de savoir qu'elle était loin de lui, une amertune gonflait son cœur. Un soir, elle monta très animée.

« Eh bien, que pensez-vous de mon cousin Remy? N'est-ce pas qu'il est gentil?...

— Hem!... Il est trop jeune!... Un enfant! Il va bientôt partir, je suppose?...

— Oui, demain. Tant pis. Il est très gai. Il sera notaire...

— Ah!...

— Oui. Adrienne trouve que c'est très bien...

— Ah! Adrienne s'intéresse?...

— Vous savez qu'on ne fait rien sans son avis. »

Elle s'échappa, d'un bond, comme elle était entrée, laissant M. Boniface méditer à l'aise.

Ouf! Ce nom d'Adrienne l'avait rassuré. Évidemment ce cousin Remy venait pour l'institutrice. Eh bien, tant mieux. Adrienne était une bonne fille, un peu orgueilleuse : le mariage la corrigerait. Et puisque le vent soufflait de ce côté, pourquoi ne profiterait-il pas de l'occasion pour faire une demande solennelle?... Tiens, Daniel Boniface, rentier, valait bien un M. Remy Dietz, petit clerc de notaire dans un village perdu!...

Il était descendu ce matin-là, souriant, vainqueur, habillé de noir comme un notaire, avec des souliers vernis et un énorme col dont les pointes lui caressaient les joues.

Digitized by Google

En bas, dans la cuisine, l'alouette s'égosillait et l'on entendait le grincement du moulin à café.

Il se glissa au jardin, afin d'y préparer, dans le recueillement, ce qu'il dirait tantôt. Mais Micheline qui montait, portant un plat de faïence bleue où la pile des tartines s'était effondrée, l'avait aperçu dans cette toilette solennelle.

« Eh bien, monsieur Boniface, qu'est-ce que cela signifie? Allez-vous à la noce?

— Eh! eh! pas encore, pas encore, chère demoiselle. Dites-moi, madame votre maman va-t-elle bientôt venir et monsieur votre papa est-il là?

— Oui... Pourquoi? »

Goguenard, le petit vieux se frotta les mains.

« Ah! vous verrez. C'est une chose importante... Vous ne devinez pas?...

— Non... Vous m'effrayez, monsieur Boniface!... »

Micheline éclata :

« Ah! mais vous êtes trop drôle avec ce col!... »

Elle s'enfuit, et toute la famille accourut bientôt, ramenée en coup de vent.

De loin, M. Boniface commença :

« Eh! eh! cela vous intrigue... Vous ne voyez pas ma robe de chambre... Examinez ce coin de cravate, chère madame; admirez ce point clair confectionné par cette pauvre Angèle... Mais il ne s'agit pas de cela. Hem. Cher monsieur et chère madame, c'est avec une émotion... Non, attendez... Vous ne devinez pas? Je venais, je suis venu solliciter de votre bienveillance une faveur...

— Ah, je sais, interrompit Micheline; c'est un paravent, un paravent pour mettre à la tête de votre lit. Non? ce n'est pas cela?...

— Ou bien l'autorisation de suspendre au balcon une enseigne de cartonnier, ricana Adrienne. »

Thomas gronda.

« Taisez-vous. Vous êtes des étourdies. Si c'est pour le papier de la chambre, il ne faut pas vous gêner, monsieur Boniface. Ma femme fera venir le tapissier quand il vous

Digitized by Google

plaira ; seulement, je ne donne pas plus de soixante-dix centimes par rouleau, c'est raisonnable... »

M. Boniface, dépité, secoua la tête :

« Non, vous n'y êtes pas. Les paroles me manquent. Je ne dis plus rien. Tantôt... tantôt, ne me pressez pas... »

Thomas reprit, poussé au coude par Micheline :

« Vous me voyez également fort embarrassé, cher monsieur : une de ces demoiselles sollicite à son tour, de votre bienveillance, une faveur qui ne peut que nous honorer... Tenez, mon cher Boniface, je m'en vais vous dire cela tout franc : on se marie ici, oui, ma fille se marie, à peine sortie de l'enfance...

— Hem! hem! observa M. Boniface, il me semble que mademoiselle... Enfin, tant mieux, certainement... Et c'est M. Remy...

— Comment, vous savez!

— Parbleu!... Et mes félicitations bien sincères, mademoiselle Adrienne... »

De toutes ses forces il pressait les mains de l'institutrice interloquée...

Micheline protesta timidement :

« Monsieur Boniface, vous vous trompez... Ce n'est pas Adrienne...

— Hein!...

— C'est moi, moi, Micheline... »

Le petit vieux s'arrêta, les yeux saillants dans son visage rouge bizarrement contracté. Quelle vilaine plaisanterie! et comme on lui a fait peur! La petite se marie!... Il rêve, bien sûr. Mais non ; toutes les mines sont sérieuses. On s'étonne de son étonnement à lui, et Thomas ajoute d'une voix grave et contrite, comme pour une excuse :

« C'est la petite... enfin. Qui l'eût dit, monsieur Boniface! Oui, qui l'eût dit! »

M. Boniface s'est affaissé dans le fauteuil, très pâle maintenant, hochant doucement la tête. Une rosace du tapis fixe son regard, qui s'amuse niaisement à suivre les enroulements compliqués du dessin parmi les couleurs vives, tandis que

Digitized by Google

sous son crâne les pensées s'entrechoquent obscurément. Il a la perception de quelque chose qui s'écroule en lui, mais le coup, trop violent, l'a étourdi, lui rend la douleur confuse...

Micheline de sa voix douce l'interroge :

« On dirait que cela vous fait de la peine, monsieur Boniface?... »

Un rire nerveux secoue le petit vieux.

« A moi? Au contraire... je suis ravi... »

Brusquement il se lève, gagne la porte et gravit l'escalier d'un pas plus alerte qu'il y a vingt ans.

Et tandis que Thomas Everaerts, l'index posé sur le front, murmure : « Décidément, ce cher Boniface se ramollit!... » dans sa chambre, en haut, le pauvre vieux, dont l'émotion se fait jour, a déplié son grand mouchoir rouge. Il pleure.

MARIE MERCIER.

Digitized by Google

LA POLITIQUE DE RÉSISTANCE

ÉCOLES COMMUNALES ET FABRIQUES D'ÉGLISES

Que les élus de la surprise et de la fraude, ivres de leur majorité apparente et aveuglés sur leur faiblesse morale, entassent faute sur faute, défi sur défi ; qu'ils portent une main sacrilège sur cet enseignement public qui faisait notre gloire à l'étranger comme il faisait notre force à l'intérieur ; que, sous prétexte de décentralisation, ils livrent aux prêtres et aux couvents les caisses des communes et des provinces ; qu'au prix d'une humiliation nationale ils renouent avec la domination spirituelle du Vatican ces relations diplomatiques qui ont toujours été pour notre pays une duperie, alors même qu'elles n'étaient pas un anachronisme, — il n'y a dans tous ces pieux attentats rien qui doive nous surprendre, — sauf peut-être la promptitude inouïe avec laquelle nos maîtres du 10 juin ont exécuté ces premiers actes d'un plan depuis longtemps dévoilé par les vrais chefs du parti épiscopal.

Encore cette rapidité d'exécution n'est-elle que de l'habileté à profiter de la victoire. Que n'en avons-nous fait autant en 1878 ? Si, au lieu de gaspiller à des bagatelles de la porte la session extraordinaire qui a suivi notre victoire d'alors, nous nous étions empressés de décréter l'obligation en même temps que la sécularisation de l'enseignement primaire, sans compter les autres réformes urgentes, nos adversaires n'auraient eu le temps ni de fonder leurs écoles, ni de vider les nôtres, et nous n'en serions pas où nous en sommes aujourd'hui.

Mais ce qui est nouveau en Belgique, ce qui caractérise la gravité extrême de la crise actuelle et révèle les vraies ten-

Digitized by Google

dances révolutionnaires de nos prétendus conservateurs, c'est de voir des ministres violer la Constitution en suspendant, de leur autorité privée, le fonctionnement des autres pouvoirs et l'exécution des lois.

Nos constituants de 1830, ces grands libéraux dont les réactionnaires clérico-indépendants essayent vainement d'invoquer le nom et le témoignage, avaient inscrit dans notre pacte fondamental comme une barrière contre les usurpations éventuelles du pouvoir exécutif, que celui-ci « fait les « règlements et arrêtés nécessaires pour l'exécution des lois « sans pouvoir jamais ni suspendre les lois elles-mêmes, ni « dispenser de leur exécution ». MM. Woeste et Jacobs ont changé tout cela, avec la complicité de M. Malou, qu'en sa qualité de conservateur sceptique, nous eussions été quelque peu surpris de trouver dans ces dangereuses aventures, si nous ne nous étions rappelé tout ce qu'il avait à se faire pardonner de ses seigneurs et maîtres depuis certaine dénonciation à Rome sur les actes « odieux » du clergé belge.

Quoi qu'il en soit, quelques jours ont suffi au soi-disant ministère de la réparation nationale pour suspendre la poursuite des infractions commises en matière de sépulture et de port de faux nom, pour compromettre les droits de l'État dans la revendication des millions illégalement réclamés par le successeur de l'évêque Dumont, pour soustraire certaines dépenses du culte au contrôle légitime des autorités communales, pour renier la jurisprudence qui interdit, en cas de trouble, de faire appel à l'armée avant d'avoir recouru à l'intervention de la police et de la garde civique; en un mot, pour violer à la fois les droits des particuliers, du pouvoir judiciaire et du pouvoir communal. Et ce n'est là qu'un commencement : car, une fois entré dans la voie de l'arbitraire, on est comme le malade qui cherche un remède momentané dans l'opium ou la morphine : plus on en prend, plus il faut en prendre... tant qu'on en meurt.

Devant ces odieux défis, qui passent par-dessus notre tête pour atteindre la majesté de la loi et le principe même de la

Digitized by Google

souveraineté nationale, les libéraux ont un devoir tout tracé pour le jour où un revirement électoral, déjà commencé, leur aura rendu le pouvoir. Les articles de la Constitution qui proclament la responsabilité ministérielle ne doivent pas rester lettre morte, et les illégalités commises depuis trois mois dans certains départements ministériels sont plus que suffisants pour justifier la mise en accusation de leurs chefs par une Chambre consciente de ses devoirs envers la justice et la patrie. Si nos pères ont versé leur sang en 1830, ce n'est pas pour que nos libertés si chèrement acquises et si laborieusement scellées restent à la merci du premier geste parti du Vatican, du premier ordre sorti des antichambres épiscopales.

Mais, en attendant, devons-nous rester les bras croisés devant le développement d'une réaction qui nous reporte, par delà le royaume des Pays-Bas, l'empire et la révolution française, aux plus mauvais jours de la révolution brabançonne? Suffit-il même de nous répandre en doléances, voire en protestations ou en invectives?

Les agitations populaires qui se sont produites à la sortie des Chambres étaient aussi regrettables qu'inutiles, et on doit féliciter l'administration communale de les avoir réprimées comme elles méritaient de l'être; si, toutefois, nous devons les répudier dans l'intérêt même de nos institutions, il est bon de rappeler que l'initiative en revenait surtout aux provocations des groupes cléricaux-indépendants.

Les cortèges du 10 et du 31 août ont été, en revanche, des manifestations dignes, régulières, imposantes par le nombre comme par la nature des éléments qui y ont pris part, et la démonstration cléricale du 7 septembre ne peut qu'en accentuer l'effet politique par la contre-manifestation qu'elle a spontanément provoquée; nous regrettons seulement qu'au lieu de s'en tenir à la protestation des bluets et, à la rigueur, des sifflets, la population de Bruxelles ait octroyé à cette réunion d'inconscients les « palmes du martyre ».

Cependant, ces manifestations, si elles peuvent être pour les libéraux le point de départ et, en quelque sorte, le signal

Digitized by Google

de la politique exigée par les circonstances, ne sont pas cette politique elle-même. Pétitionner, c'est bien, protester aussi; résister, c'est mieux encore. Il s'agit donc d'organiser, la résistance et, au besoin, l'attaque, pour le cas où l'opinion nettement manifestée du pays intelligent resterait sans écho dans les régions supérieures du pouvoir.

Le Compromis des communes est, à cet égard, une belle etnoble idée, mais à condition de devenir un fait, et un fait productif de conséquences pratiques. Qui se soucierait aujourd'hui du Compromis des nobles, si tout s'y était borné à une démarche près de la gouvernante Marguerite?

Les bourgmestres qui ont répondu à l'appel de M. Buls ont juré de défendre et de maintenir leurs écoles. C'est notre conviction qu'ils feront comme ils l'ont promis. Mais ils ne doivent pas se dissimuler que, pour entrer en lutte, sur ce terrain, avec un gouvernement dont l'astuce égale le fanatisme, ils auront à mettre en œuvre, avec un certain concert, toutes les ressources administratives, tous les expédients légaux, en un mot, toutes les armes fournies par notre législation et employées par les communes cléricales à entraver l'application de la loi du 1er juillet 1879.

Nous ne devons pas nous dissimuler que cette lutte imposera de grands sacrifices pécuniaires aux communes comme aux provinces libérales, et on sait, nous l'avons bien vu au 10 juin, avec quelle perfidie le parti clérical — ou indépendant, ce qui est tout un — sait exploiter l'aggravation même la plus nécessaire des charges publiques. M. Jacobs a déjà annoncé que les subsides accordés aux communes pour l'enseignement public seraient réduits d'un tiers. Des deux tiers restants, il faut encore déduire les sommes retenues par l'État pour subsidier directement les écoles libres qu'il adoptera, malgré l'opposition des communes, sur la simple demande de vingt pères de famille cléricaux. C'est ici qu'il faut admirer tout le jésuitisme de la nouvelle loi. Si l'on y eût imposé directement à la commune l'adoption des écoles libres préconisées par vingt particuliers, l'autorité communale aurait pu se retrancher dans un refus de subsides ou

Digitized by Google

d'allocations. Le gouvernement aurait dû alors envoyer un commissaire spécial, et les électeurs auraient su facilement à qui s'en prendre des charges supplémentaires. Sous le nouveau régime, au contraire, tout se réduit à une diminution du subside gouvernemental, et c'est au conseil communal de combler le déficit, soit par un surcroît d'impôts, soit par des économies dans les autres services publics.

L'établissement de nouvelles taxes est toujours impopulaire, alors surtout que la masse des électeurs, s'abstenant d'étudier à fond le budget, ne se rend un compte exact ni de l'étendue des charges, ni de l'affectation des fonds. Peut-être, dans les circonstances actuelles, serait-il opportun de couvrir toutes les dépenses de l'instruction publique par un impôt spécial, dont le produit ne recevrait aucune autre affectation, en y consacrant, par exemple, un certain nombre de centimes additionnels. Nous ne nous dissimulons pas la gravité de cette mesure, en ce sens qu'elle mettrait le corps électoral face à face avec les exigences de l'enseignement public. Mais nous avons suffisamment confiance dans le bon sens et le patriotisme des populations libérales pour croire qu'en pareil cas elles ne reculeraient pas devant les sacrifices nécessaires pour garantir l'éducation de leurs enfants. Quant aux réductions à opérer sur d'autres chapitres du budget, nous n'en voyons guère la possibilité dans l'état où se trouvent actuellement les finances de nos communes, et particulièrement de nos grandes villes, même en essayant de ramener au strict nécessaire leurs dépenses de luxe proprement dites. — Il y a, pourtant, un chapitre sur lequel des réductions sont possibles, et nous dirons même urgentes : ce sont les dépenses relatives aux fabriques d'église.

Nous voudrions que des personnages versés dans la pratique comme dans la théorie de notre législation rédigeassent des instructions claires et complètes pour indiquer aux administrations libérales les divers moyens à la fois d'atténuer l'application de la nouvelle loi scolaire et d'entamer la lutte contre les prétentions des fabriques. De nombreuses communes et même des députations

Digitized by Google

permanentes sont déjà entrées dans cette dernière voie; il suffirait peut-être de généraliser et de compléter les mesures qu'elles ont cru devoir prendre. C'est par une résistance de ce genre, poursuivie avec ensemble, ténacité et énergie, que les administrations cléricales ont efficacement concouru au maintien des écoles libres, tenu en échec le gouvernement libéral et, dans une certaine mesure, contribué à sa chute. Non pas que nous demandions à rivaliser d'illégalités et de violences avec les communes catholiques et, en particulier, avec certaines députations permanentes des provinces cléricales. Mais lorsqu'on a affaire, comme nous, à un ministère sans franchise et sans scrupules, qui tourne les lois là où il ne peut les violer, lorsqu'on voit le parti au pouvoir, n'osant dévoiler ses desseins dans toute leur portée, imposer au pays une loi pleine d'équivoques et de chausse-trapes, c'est bien le moins que les administrateurs élus par le libéralisme se cantonnent dans leurs prérogatives, non seulement pour atténuer les désastreuses conséquences de ce régime désorganisateur et oppressif, mais encore pour en rejeter les conséquences sur ceux qui en sont les vrais inspirateurs, sinon les auteurs: le clergé romain.

Aucune illusion n'est plus possible à cet égard. L'enquête scolaire, et c'est un des principaux motifs pour lesquels nos adversaires l'ont combattue avec tant d'acharnement, a mis fin pour toujours à la légende du bon curé qui, satisfait d'être maître à l'église, laissait l'hôtel de ville au bourgmestre et l'école à l'instituteur. Ici un peu plus violents, là un peu plus jésuites, à l'instar de leurs évêques, tous nos tonsurés sont désormais de simples agents électoraux qui font de la religion à leurs moments perdus, mais toujours avec une arrière-pensée d'exploitation politique. Hier encore, leur pape soi-disant infaillible, oubliant, dans sa rancune de prêtre, son astuce de diplomate, ne s'empressait-il pas d'insérer, dans un document officiel, des félicitations à l'adresse de notre parti catholique pour sa récente victoire électorale? Les libéraux y ont du moins gagné de savoir qui

Digitized by Google

ils ont devant eux ; ou plutôt ils le savaient depuis longtemps et d'autres que nous n'ont cessé de le dire, dans cette *Revue* et ailleurs ; mais il y avait encore de bonnes âmes qui, depuis l'avènement de Léon XIII, s'étaient reprises à espérer contre toute espérance, comme si désormais le pape n'était pas le prisonnier de la papauté. Le parti clérical et l'Église, c'est tout un, car leur chef est le même, dictant ses ordres à celle-ci par l'intermédiaire d'un archevêque, à celui-là par l'intermédiaire d'un nonce ; encore cette dualité n'est-elle pas absolue, car tous ces gens finissent par s'entendre — ainsi que nous l'avons vu dans l'*échange de vues* — comme larrons en foire.

Il y a quelques semaines, un journal qu'on n'accusera pas d'exagération en matière religieuse ou politique, l'*Étoile belge,* conseillait à la gauche parlementaire de déclarer que, revenue au pouvoir, elle réparerait, à l'aide de sommes prises sur le budget des cultes, le dommage causé aux instituteurs et aux écoles. Le conseil était excellent, bien qu'à part une menace voilée de M. Bara, il n'ait pas été suivi, et les mesures que nous préconisons ici n'en sont que l'application immédiate sur le terrain communal et provincial. Sans doute, c'est là une sphère d'autant plus restreinte que le gouvernement est armé de maintes façons pour briser l'opposition des autorités locales. Mais, heureusement, la liberté communale n'est pas complètement étouffée en Belgique et, au pis aller, nos populations sauront du moins sur qui retombe l'aggravation de charges amenée par l'intervention du gouvernement au profit des fabriques.

Il sera beau de voir les bruyants défenseurs de nos libertés locales, eux qui n'avaient pas assez d'indignation pour protester, sous le régime précédent, contre les annulations et les inscriptions d'office, se jeter, par amour de la décentralisation, dans la politique du commissaire spécial à jet continu. Il n'y a pas de gouvernement qui ne finisse par s'user à pareil jeu, surtout quand les communes dont il faut briser la résistance sont les plus importantes du pays. Nos adversaires ont déjà pu constater, il y a quelques jours, ce qu'il en coûtait de

Digitized by Google

provoquer, avec des ruraux, les populations de grandes cités.

D'ailleurs, ici encore le gant a été jeté par le gouvernement. Non seulement il entend imposer aux communes, grâce à sa comédie des vingt chefs de famille mis en mouvement par le clergé, l'adoption d'écoles libres et surtout d'écoles congréganistes, mais encore, dès son entrée au ministère de la justice, M. Woeste a inauguré, dans les rapports des communes avec les fabriques d'église, un système de gaspillage obligatoire qui suffira bientôt, même en dehors des dépenses scolaires, à détruire l'équilibre financier si difficilement atteint et maintenu dans un grand nombre de localités. Quand le successeur de M. Bara permet aux prêtres de réduire, sous prétexte de rémunération insuffisante, le nombre des messes qu'ils s'étaient engagés à célébrer, c'est affaire entre lui et sa conscience de catholique ; aussi, s'il n'y avait là une question de profit illégal, abandonnerions-nous volontiers le soin de protester à ceux qui ont foi dans la valeur réelle de cette pieuse marchandise. Mais quand il supprime d'un trait de plume, pour toutes les fabriques dont les budgets ne se soldent pas en recette, le fonds de réserve créé pour couvrir, à décharge des communes, l'entretien des églises et des presbytères ; quand il oblige les administrations locales à fournir les fonds de visites décanales qui ne sont pas même toujours faites ; quand, de son autorité privée, il range, parmi les dépenses laissées à la discrétion de l'évêque, la célébration des services à la mémoire des bienfaiteurs de l'Église, ce qui est peut-être un moyen ingénieux de leur restituer, aux frais des contribuables, les messes réduites après coup pour insuffisance du tarif ; quand, en un mot, il prélude de la sorte, par voie extra-légale, à la revision des dispositions légales sur le temporel des cultes, est-ce que nos administrations libérales peuvent bénévolement se prêter à la réalisation d'un plan qui tend, d'un côté, à enrichir de leurs dépouilles les fabriques d'église, c'est-à-dire les citadelles de leurs pires adversaires, de l'autre, à restreindre encore leur faible part de contrôle sur la gestion de ces établissements publics?

Digitized by Google

Nous pensons au contraire qu'en engageant résolument la lutte contre des dispositions surannées, ces communes feront plus qu'aucune propagande individuelle pour inculquer aux populations la nécessité de reviser radicalement notre législation sur les rapports de l'État et de l'Église, voire, en premier lieu, de supprimer l'inique et onéreuse obligation de subvenir avec l'argent des contribuables à l'insuffisance des ressources des fabriques. Mais il faut aussi que, dans cette lutte, elles soient soutenues par la gauche parlementaire, qui aura non seulement à défendre leurs actes, mais encore à les encourager et même à leur prêcher d'exemple. Il est probable que le nouveau gouvernement va rétablir intégralement, au prochain budget des cultes, toutes les allocations supprimées ou diminuées — insuffisamment hélas! — depuis 1878. A notre humble avis, l'opposition ne doit pas se borner à combattre ces modifications, qui vont encore aggraver l'état de nos finances. Il est indispensable qu'à chaque tentative d'augmenter la part budgétaire du clergé, elle réponde par des contre-propositions tendant à la réduire, et cela dans une proportion croissante.

Nous irons même plus loin, et, après mûre réflexion, nous n'hésiterons pas à lui conseiller de voter en masse contre tout le budget des cultes. Le parti catholique, en votant systématiquement contre toutes les dépenses scolaires, a donné un exemple que la gauche pouvait dédaigner tant qu'elle était au pouvoir, mais qui lui crée des obligations nouvelles, aujourd'hui que ses adversaires réalisent les menaces impliquées dans leurs votes constants de six années. Ici encore, il faut habituer le pays à se dire que le premier budget à jeter dans le gouffre du déficit est celui qui sert à payer les frais de la guerre dirigée par l'Église de Rome contre nos écoles et nos institutions les plus chères, contre les droits de la conscience et la paix des citoyens.

L'élection de 1878 s'est faite au cri de : *L'instruction laïque, gratuite et obligatoire!* Il faut qu'aux élections futures, cette devise reparaisse en première ligne sur notre drapeau ;

Digitized by Google

mais il faut aussi qu'on y ajoute enfin : *Plus d'exploitation de l'État par l'Église !* avec tout le programme qu'implique cette formule — depuis la revendication des biens illégalement détenus par les couvents jusqu'à la répression de l'abus des influences spirituelles en matière électorale, — car il ne peut s'agir de livrer, sous prétexte de séparation, l'État désarmé à l'Église armée et envahissante.

Il y a un peu plus de vingt-sept ans, lorsque les cléricaux, sous prétexte de faciliter les fondations charitables, voulurent imposer au pays la personnification civile des couvents, M. Frère terminait ainsi le fameux discours qui donna le signal de l'explosion populaire : « Prenez-y garde : vous entrez dans la voie du privilège ; elle vous sera fatale... Le privilège établi, vous aurez donné au pays un cri de ralliement légal, légitime, unanime, invincible : *l'abolition des couvents.* » Le projet n'alla pas plus loin, grâce à la sagesse du roi Léopold I^er^, et bientôt le ministère clérical tombait sous le verdict des électeurs désabusés. Aujourd'hui qu'il s'agit, non plus simplement d'accorder aux couvents le droit de posséder, mais de leur livrer l'enseignement de la jeunesse avec la clef des caisses publiques, les auteurs de la loi dite des *petits-frères* n'ont qu'à prendre garde à leur tour. Ce ne sera plus seulement : *A bas les couvents!* qui va devenir dans le pays entier notre cri de ralliement légitime, unanime, invincible, mais encore : *l'Église hors l'État!* — et, qui sait ? peut-être, — pour peu que la lutte s'accentue : *A bas l'Église !*

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT DANS LES ACADÉMIES.

I

Les académies et les écoles de dessin sont de création moderne. Elles n'existaient ni en Italie, ni en Flandre, ni en France, ni en Allemagne avant le milieu du XVII^e^ siècle. On n'en avait nulle part senti la nécessité. L'art se transmettait dans les ateliers des maîtres et des patrons ; il était moins accessible qu'aujourd'hui. Dans notre pays, les artistes et les artisans, constitués en confréries, conservaient les traditions et voyaient s'effectuer les transformations successives, en peinture, en sculpture, en architecture, avec une lenteur qui semble un des côtés les plus significatifs de notre tempérament. Les grands architectes, les peintres et les sculpteurs de génie n'avaient jamais manqué chez les nations du nord et de l'ouest de l'Europe avant que les académies fussent constituées. Il ne semble donc pas qu'elles aient été un besoin absolu, considérées au point de vue de l'art proprement dit; et cependant il est certain qu'on les a créées dans le but de remplacer le maître par des professeurs, l'enseignement personnel par un enseignement collectif, au moyen de théories réglementées qui tendaient vers l'absolu.

Les académies des beaux-arts sont le produit des excursions que les artistes du Nord et de l'Ouest ont faites en Italie au XVI^e^ siècle. La Renaissance italienne avait eu un tel éclat que toute l'Europe civilisée en était restée éblouie. La Flandre même, qui possédait une école de peinture bien personnelle et d'une haute valeur, suivit le courant; tous les grands

Digitized by Google

artistes du XVI^e^ siècle crurent devoir se donner le baptême de l'art italien, et presque tous allèrent y perdre leur individualité. Mais le résultat regrettable de ces courses enthousiastes ne tarda pas à se montrer : les idées et les théories peu à peu se concentrèrent, se firent synthétiques, et la pensée de donner un enseignement au moyen de principes puisés dans l'art des Grecs et des Romains put ainsi se réaliser.

Ces institutions uniformes devaient produire fatalement un effet auquel les organisateurs des académies des beaux-arts n'avaient point songé : un art homogène, tout d'une pièce, chez des peuples aux instincts, aux sentiments, aux goûts différents. C'est un fait : à la fin du XVIII^e^ et au commencement du XIX^e^ siècle, l'art était « classique » partout en Europe. Sauf, çà et là, chez quelques artistes intransigeants, considérés comme des originaux sans importance, en France, en Allemagne, en Belgique et jusqu'en Angleterre, ce furent la Grèce et Rome qui devinrent maîtresses des esprits et qui dominèrent les individualités. On n'enseignait dans les académies que les beautés antiques et on ne donnait comme exemple que les œuvres des anciens et de la Renaissance italienne. Le principe était passé à l'état de loi en quelque sorte religieuse. Et l'art français, flamand, allemand, n'existait plus que dans les musées, comme échantillon de la barbarie passée. Rubens lui-même, un des promoteurs de cet enseignement anti-national, était considéré avec une sorte de dédain singulier par les professeurs des académies.

Vers 1830, une réaction commença — en même temps en littérature et dans les arts. Par ennui de l'uniformité classique, par besoin véhément de conquérir la liberté des études et de changer des principes qui imposaient à toutes les nations un même idéal, on abandonna les Grecs et les Romains et on en revint à une pensée plus moderne et à l'étude de la nature. Mais les académies ne subirent aucunement l'influence de ce mouvement révolutionnaire. Elles se confinèrent dans leur théorie comme dans une forteresse.

Ce n'est que depuis quelques années que des idées nouvelles ont réussi à pénétrer dans l'enseignement. Le principe

Digitized by Google

d'éclectisme semble devoir être admis partout avant la fin du siècle. Il n'était que temps; il était presque trop tard.

L'art libre sera cependant vainqueur dans la lutte avec la règle absolue. On a reconnu que l'enseignement devait s'appuyer sur les principes qui sont en quelque sorte l'esprit des diverses écoles, réfléchissant le caractère particulier de chaque nation; qu'il était tout aussi illogique d'enseigner exclusivement les règles de l'art grec en Flandre, qu'il le serait d'enseigner exclusivement les règles de l'art flamand en Grèce; et que l'art devait être à la fois humain et local, national et personnel. La réaction n'est pas complète; le fond de l'enseignement est toujours classique ; mais le bon sens finira par triompher, et l'éclectisme sera la règle partout où l'on s'apercevra que l'art national et personnel a fait place à un art neutre, sans virilité et sans saveur.

La question semble donc élucidée, et le problème, résolu. Mais ils ne sont que débarrassés des broussailles qui en rendaient la solution malaisée. Il reste maintenant à déterminer quel doit être le rôle des académies des beaux-arts réorganisées et quel but elles doivent s'efforcer d'atteindre.

II

Une académie des beaux-arts devrait être considérée comme une sorte d'université, où l'on enseignerait toutes les sciences ayant des rapports avec les arts [1].

[1] Que manque-t-il généralement aux concurrents pour le prix de Rome et aux lauréats du même prix, lors de leur examen? Les sciences indispensables à l'expansion de leurs facultés naturelles. Ils sont assez peintres, assez sculpteurs pour exprimer leurs sensations et leurs idées; mais ces sensations et ces idées, en passant par leur cerveau, n'y ont pas rencontré les éléments au moyen desquels elles devaient acquérir tout leur épanouissement. Ils font des tableaux d'histoire, ou de la statuaire historique, sans connaître les malheurs et les grandeurs de l'humanité, sans avoir étudié l'homme et la nature, sans avoir pénétré aussi loin que possible dans les mystères de l'infini. Ce sont des ignorants devant le Sphinx, des naïfs en face d'un problème complexe dont ils ne voient que l'apparence. Quand déjà ils savent peindre ou sculpter, ils sont obligés de commencer à s'instruire — éducation à rebours. Ils n'ont appris à l'académie que ce qu'il n'est pas nécessaire d'y enseigner.

Digitized by Google

C'est une erreur de créer des cours spécialement destinés à « faire des artistes ». L'autorité qui établit des écoles n'a pas pour mission de développer des aptitudes spéciales, mais de donner à ces aptitudes les éléments nécessaires à leur développement. Son devoir est nettement tracé : faciliter aux jeunes gens l'entrée d'une carrière quelconque, qu'ils choisiront eux-mêmes.

Ainsi, les universités n'ont pas été instituées pour former des avocats, des médecins, des ingénieurs, etc. ; elles ouvrent aux jeunes gens des cours de diverse nature, au moyen desquels les élèves déterminent leurs tendances personnelles et poursuivent leur idéal. L'étudiant qui se destine au barreau suit les cours qui conviennent : il acquiert la science du droit avec toutes ses ramifications. Au sortir de l'école, lorsqu'il a conquis son diplôme, il va faire un stage chez un avocat de son choix, et là il apprend la pratique de sa profession. Il en est de même du médecin, qui n'est réellement médecin que lorsqu'il a pu étudier le mal sur la nature, dans les hôpitaux, interroger les symptômes, en suivre les progrès et les ravages. Ni l'un ni l'autre ne sort avocat ou médecin de l'université : on ne lui confierait ni une cause ni un malade. Chacun d'eux a emmagasiné dans son cerveau, a classé et déterminé les sciences théoriques qui lui seront nécessaires dans l'exercice de sa profession.

L'écrivain doit connaître sa langue, instrument au moyen duquel il exprime sa pensée. Il y a des règles établies qu'il faut respecter. Le poète qui n'a point suivi de cours de rhétorique et qui ignore les lois de la prosodie sera à chaque instant embarrassé pour bien dire, pour exprimer simplement, nettement, grandement ou délicatement les idées, pour peindre les scènes et les personnages qui s'agitent dans son cerveau. Mais le savoir n'est qu'un moyen. S'il suffisait de posséder à fond les règles de la grammaire, de la syntaxe, de la rhétorique, de la prosodie et d'avoir étudié la philologie pour être un écrivain de talent, tous nos professeurs d'université, d'école normale, d'athénée, seraient de grands écrivains. La science n'est et ne doit être que l'ossature de

Digitized by Google

l'art, en littérature comme en peinture et en sculpture, comme en médecine et en droit. Ce qui fait l'artiste, c'est le *sentiment personnel.*

La science ne peut être qu'une aide. Seulement, il faut la posséder pour le moment où, sans elle, on se trouverait arrêté, où on sentirait en soi une impuissance d'expression, une insuffisance d'exécution. Elle est d'une nécessité absolue.

L'écrivain, historien, romancier, poète, auteur dramatique, a des matériaux à mettre en œuvre, études de mœurs, tableaux de la politique, peinture de caractères, actions combinées et enchevêtrées. Le professeur d'athénée ou d'université ne lui a pas enseigné la manière de calculer ses effets, de se servir de ses éléments, de disposer ses scènes, d'établir un certain ordre, souvent arbitraire, dans sa composition ; si le professeur a touché à cette partie purement artistique de la littérature, il n'a pu le faire que par des exemples et des généralités, sans prendre parti pour l'un ou l'autre écrivain, pour l'une ou l'autre école littéraire. Son devoir est de laisser aux élèves leur liberté, afin que le *moi* mystérieux qui s'éveille en eux ne soit influencé par rien et conserve, avec sa virginité, toute sa virilité de production.

On ne conçoit pas, par exemple, que le cours de philosophie se donne aux universités exclusivement au moyen d'un système unique. Un cours de philosophie doit être un cours complet de l'histoire des philosophies. Cette science abstraite est trop étroitement liée au sentiment personnel pour qu'un professeur puisse se permettre de dire à ses élèves : — Il n'y a qu'un bon système, c'est celui de Kant, ou de Hégel, ou de Comte, ou de Thomas d'Aquin. Enseigner un seul système, c'est à coup sûr enseigner beaucoup d'erreurs, tromper les élèves ; faire connaître tous les systèmes, c'est donner aux élèves les éléments nécessaires pour se retrouver au milieu des systèmes divers et se créer une philosophie individuelle, d'accord avec l'ensemble des principes et des opinions qu'il croira devoir adopter.

Digitized by Google

III

Tous les arts sont un composé de sciences et de sentiments. Les sciences appartiennent à l'enseignement; les sentiments sont et doivent rester individuels.

Ce principe peut être absolu sans danger.

Dans tous les arts, la première, la suprême qualité est l'individualité. C'est cette unique qualité qui caractérise les maîtres dont les œuvres ont résisté aux temps et aux exigences éphémères de la mode. C'est cette qualité essentielle, accent du génie, qu'il faut respecter « quand même ».

L'académie et l'école de dessin n'ont donc pas à se préoccuper de savoir si leur enseignement fera des artistes : le but de ces institutions n'est pas de former des peintres, des architectes ou des sculpteurs, mais de donner aux élèves les sciences nécessaires au développement de leur personnalité. Les cours y seront organisés de telle façon que toutes les tendances y trouveront tous leurs apaisements, sans vues précises qui pourraient accuser trop nettement les sentiments des professeurs, pour que ceux-ci n'aient pas d'influence sur les sentiments des élèves. L'éclectisme même est encore dangereux, parce que, dans l'exposé des systèmes, des écoles et des maîtres, les professeurs seront toujours poussés à exalter un maître ou une école, et à amoindrir l'école ou le maître opposé. L'enseignement ne peut donc être ni classique, ni romantique, ni gothique, ni réaliste, ni italien, ni flamand, ni allemand, ni français, pour l'excellente raison que ni l'anatomie, ni la perspective, ni l'histoire, ni la loi des lumières et des ombres, ni la géométrie, ni la construction, ni la physique, etc., ne sont plus romantiques que classiques, plus gothiques que naturalistes.

Ainsi, dans le cours d'histoire de l'art, le professeur doit se placer à distance convenable et se trouver en esprit dans des sphères assez élevées pour dominer les écoles et les maîtres, pour parler de l'œuvre des Hollandais et de l'œuvre des Italiens, de la Grèce antique et de la Renaissance flamande avec la même sérénité. Faire connaître sans prendre

Digitized by Google

de parti est un système qu'il ne semble pas impossible de suivre : pourquoi un esprit synthétique ne pourrait-il rendre hommage aussi bien à Raphaël qu'à Rubens, à Rembrandt qu'à Michel-Ange? Où est la nécessité de peser en quelque sorte le génie, d'établir des comparaisons, de ranger hiérarchiquement et par valeurs relatives les maîtres dont l'œuvre est classé et qui font le plus d'honneur à l'humanité? Et où puisera-t-on le droit de placer le Vinci plus haut que Vélasquez, Véronèse au-dessus de Franz Hals? S'il prend parti, le professeur n'est plus qu'un critique; s'il ne sait pas dominer ses propres passions pour rechercher le vrai et le juste, l'historien n'est plus qu'un pamphlétaire.

Les élèves de toute école quelconque doivent être considérés comme des terrains vierges où la semence germe et fructifie certainement selon qu'ils sont cultivés. C'est pourquoi il y a absolue nécessité de respecter l'individualité, en se gardant bien d'influencer les sentiments intimes.

La science seule a la placidité nécessaire pour mettre en œuvre ce système rationnel.

Cette science est un groupe de connaissances distinctes dont la réunion est indispensable pour que les artistes possèdent les éléments dont ils ont besoin.

Elles sont enseignées dans la plupart des académies.

Ce sont la perspective, l'anatomie et l'ostéologie, le dessin, la géométrie, l'archéologie, la physiologie et la psychologie, la construction, la climatologie, l'astronomie, l'histoire, l'histoire de l'art dans toutes ses ramifications, l'étude des passions humaines, etc., et, pour couronner le tout, l'esthétique, qui les embrasse dans une synthèse grandiose.

La perspective nous montre les plans d'un tableau, et les objets qui y sont assemblés, tels qu'ils apparaissent à la vue dans la réalité : plus petits à mesure qu'ils sont éloignés, plus grands s'ils sont rapprochés.

L'anatomie et l'ostéologie sont la science de l'homme et des animaux, formes extérieures et organisation interne des parties qu'elles enveloppent. Il ne s'y mêle aucune trace de sentiment.

Digitized by Google

Le dessin est la représentation par des lignes, sur une surface plane, des formes apparentes des objets. L'artiste dont la personnalité a acquis tout son accent a une manière de voir et de dessiner les objets ; il « interprète » la réalité selon son sentiment. A l'école, le dessin doit être une science d'exactitude, devenir un « moyen d'interprétation ». Le professeur se bornera à des indications sommaires et à des corrections touchant la conformité des proportions entre le modèle et la copie. C'est la partie la plus délicate de l'enseignement.

La géométrie est une science exacte, au moyen de laquelle on obtient l'étendue des espaces et la mesure des quantités. Tous les arts du dessin en sont en quelque sorte imprégnés.

L'archéologie fait connaître les temps anciens, leur art, leurs passions, leurs religions, leurs coutumes, leur vie familiale ou publique, par les objets qui nous ont été conservés malgré les nombreux cataclysmes sociaux qui ont bouleversé le monde.

Par les études physiologiques et parallèlement psychologiques, nous arrivons à connaître les fonctions des organes chez l'homme et chez les animaux, et nous pénétrons dans les mystères de nos sentiments et de nos passions.

L'étude de la science climatologique a pour résultat la connaissance des nécessités auxquelles est exposée l'existence humaine sous toutes les latitudes et à toutes les altitudes. Le climat et le genre de vie auquel il oblige ont une influence considérable sur la structure et sur l'intelligence, sur les passions et sur les intérêts humains, sur la disposition des habitations, etc.

L'astronomie et les lois physiques élèvent l'esprit et l'arrachent aux préoccupations journalières. Elles sont utiles à tous les hommes, qu'ils soient ou non destinés à devenir des artistes.

Quant à l'histoire et à l'histoire de l'art, leur étude s'impose également à tous les élèves d'une académie ; cette nécessité n'a pas besoin d'être démontrée.

Digitized by Google

IV

Lorsqu'il a suivi avec fruit ces cours divers, qui composent l'ensemble des connaissances indispensables, l'élève a reçu la préparation rationnelle. Il s'est armé pour le travail spécial auquel il va se livrer. Tandis qu'il étudiait, ses aptitudes se sont éveillées et accentuées, ses goûts se sont développés librement, les professeurs s'étant bien gardés de les détourner de leur voie naturelle. Il peut ainsi faire un choix dans l'une ou l'autre des carrières artistiques, ou appliquer son savoir à quelque profession ayant des rapports étroits avec les arts. S'il veut être peintre, il s'adresse à l'artiste qui lui est le plus sympathique; ou bien il emploie la science acquise, sans direction étrangère, de manière à conserver, dans toute leur pureté, les qualités qui doivent caractériser son génie. D'autres seront architectes, sculpteurs, décorateurs, ornemanistes, ciseleurs. Ils ont dans le cerveau tous les matériaux qui doivent leur faciliter la tâche à entreprendre, et leurs sentiments n'ont pas subi de contrainte. Que manque-t-il à des jeunes gens ainsi préparés pour devenir des artistes, si c'est l'art qui les attire passionnément? La pratique, la technique, le moyen matériel d'exécution, et justement ce moyen doit sortir de leur propre nature, comme le style en littérature, comme l'éloquence chez l'avocat.

Quelques-uns de ces cours n'auront-ils pas été inutiles à certaines catégories d'étudiants? A quoi serviront l'astronomie, la physique et l'anatomie aux jeunes gens qui se destinent à l'architecture? Directement, peut-être ne voit-on pas la nécessité de consacrer un certain temps à ces sciences lorsqu'on se dispose à construire des habitations. Aucune science, cependant, n'est étrangère à aucun art. Le cours d'astronomie n'eût-il pour résultat que d'ouvrir à la pensée les plus vastes horizons et de donner l'idée sublime d'une loi universelle réglant le mouvement et la vie, sa nécessité ne sera-t-elle pas suffisamment démontrée? L'attraction, la pondération des lois physiques ne sont-elles pas étroitement

Digitized by Google

unies à la loi de résistance des matériaux? L'anatomie et l'ostéologie ne font-elles pas connaître les proportions humaines et leur puissance, les besoins qui nous harcèlent incessamment? Ne font-elles pas naître l'idée d'hygiène et de confort dans les maisons où nous passons la moitié de notre existence? Et celui qui sera chargé de construire des abris pour ses semblables pourra-t-il ignorer ces sciences, qui doivent l'aider à rendre nos demeures aussi parfaites que possible?

V

L'organisation des cours dans les académies, ainsi comprise, ne rencontrerait donc guère de difficulté. Les professeurs oublieraient qu'ils sont peintres, sculpteurs, architectes, et donneraient leurs leçons d'une manière purement réaliste, n'ayant en vue que la fructification des sciences dans les esprits.

Certains cours qui existent aujourd'hui, comme les cours d'expression et de composition, devraient être supprimés. Ces cours ne laissent pas libre le sentiment des élèves; ils pèsent sur les tendances et égarent les goûts personnels. L'enseignement dépasse la mesure. Si le professeur dit : — Cette figure, qui est debout, aurait dû être assise; l'expression de ce personnage devrait être la stupéfaction et non l'horreur, — l'élève pourra répondre : — Ce n'est pas mon sentiment. Il ne faut pas qu'il puisse avoir raison de répondre ainsi. Tout enseignement qui appelle des objections de cette nature doit être écarté.

Comment, par exemple, apprendre aux élèves les lois de l'harmonie dans la coloration, puisque chacun de nous est impressionné d'une manière toute personnelle par la gamme des couleurs? Un professeur peut-il dire à un élève : — Ce ton est plus vert dans la réalité, — alors que l'élève le voit grisâtre ou violacé? L'organe de la vision est varié chez chacun de nous. Cela est si vrai que douze peintres feront douze études différentes devant un même paysage. On ne peut pas devenir coloriste scientifiquement, malgré certaines

Digitized by Google

lois connues sur l'harmonie des couleurs et sur les teintes complémentaires.

Il est également impossible d'apprendre à faire des compositions mouvementées dans le sens personnel aux élèves, et nul professeur de génie ne parviendra à donner les recettes qui permettront de peindre à coup sûr des physionomies vivantes et expressives. Chacun de nous est impressionné selon son tempérament par les tableaux de la nature et les manifestations de la vie. Pourquoi donc l'enseignement serait-il placé entre nous et les objets appelés à nous émouvoir? Il se bornera, s'il est sage et logique, à nous donner tous les moyons d'exprimer nos sensations, nos émotions, joyeuses, mélancoliques, dramatiques ou sereines; puis il nous laissera libres d'user des sciences acquises selon nos aptitudes. Tout autre système, où le professeur intervient pour diriger les tendances personnelles, est de nature à détourner les facultés spéciales et à faire dévier le génie.

E. Leclercq.

Digitized by Google

LES THÉORIES DU FEU.

Voltaire s'est quelque peu occupé de science. Il avait fait établir, dans sa résidence de Ferney, un laboratoire où il passait parfois la plus grande partie de la nuit. Nous savons peu de chose au sujet de ses travaux; mais le spirituel écrivain a pris soin de nous renseigner lui-même comment il cessa tout d'un coup de se livrer à des études pour lesquelles il s'était si fort passionné au début.

Un jour, accoudé dans son fauteuil à dossier élevé, jouissant de ce repos que réclame le corps après le travail écrasant du laboratoire, — l'appareil soigneusement monté en train de fonctionner sous le large auvent — le philosophe songeait. Qui ne connaît ces moments de calme recueilli, où l'esprit, devenu plus lucide, travaille comme hors de nous, sans fatigue, sans hésitation et de si haut, que les détails du terre à terre, effacés par l'éloignement, permettent aux grandes lignes de se dessiner; les effets viennent se rattacher à leurs causes; tout se rejoint, se groupe, s'harmonise; les contradictions se résolvent en concordance; on aperçoit nettement les voies nouvelles et les questions à résoudre se posent d'elles-mêmes, dans des termes d'une précision telle, que plus tard on ne les formule que par ressouvenir. Mais on bâille, on s'étire; le rêve a fini, la vision se dissipe; l'œil, fixé sur l'infini, s'accommode derechef aux courtes distances; la vie ordinaire reprend. Les idées nouvelles, toutefois, sont restées; et qui pourrait dire combien de fois ces rêveries ont décidé une vocation et conduit aux grandes découvertes!

Donc, Voltaire songeait. Le pétillement de la flamme dau

Digitized by Google

les fourneaux d'expérience attira-t-elle son attention inconsciente? Toujours est-il qu'il se prit à songer pourquoi le feu brûlait. Question importante, surtout si on se reporte à la science de l'époque. Voltaire en sentit si bien toute la grandeur, qu'il recula effrayé, sortit de son laboratoire et délaissa désormais tout travail scientifique. « Je me suis demandé, dit-il, pourquoi le bois brûlait... Aucune expérience n'approche de celle-là ! »

A quelque temps de là, il advint que la même question se présenta à l'esprit d'un autre Français. Mais le cerveau de Lavoisier réagit, sous l'incitation, d'une façon toute différente. Lavoisier ne sortit pas de son laboratoire en faisant claquer les portes; il n'y eut point là matière à anecdote. Avec une grandeur d'âme et une force de caractère vraiment extraordinaires, Lavoisier entreprit de résoudre l'énigme et fonda la chimie moderne. C'est que la malheureuse victime du tribunal révolutionnaire avait le calme, la persévérance et la pénétration du savant; tandis que Voltaire ne possédait que les qualités brillantes du littérateur.

On a défini l'homme : un animal qui sait produire le feu. Et de fait, quelle révolution, quel formidable pas en avant que la domestication de cet agent tout-puissant! Au point de vue anatomique : les aliments, ramollis par l'action du feu, n'exigent plus qu'une légère mastication; les muscles de l'énorme mâchoire du gorille ou du chimpanzé adulte peuvent donc, sans inconvénient, diminuer de volume; les crêtes osseuses qui leur donnent attache deviennent inutiles et le crâne, dont l'ossification ne doit plus être si hâtive, permettra le développement du cerveau. Au point de vue sociologique : un moyen plus efficace de destruction donne à la race qui l'utilise la victoire dans la lutte pour l'existence; c'est l'histoire du fusil à aiguille et de la suprématie de la Prusse depuis 1866; ç'aura été l'histoire du feu, entre les mains de la tribu de singes anthropoïdes, qui la première apprit à en faire usage. Au point de vue géographique : la fraîcheur des nuits, la rigueur des hivers, confinaient les anthropomorphes dans les régions torrides; le feu a rendu possible la conquête du monde!

Digitized by Google

L'humanité pouvait-elle ne pas s'intéresser à ce qui était pour elle d'une importance si capitale et si immédiate? Bien avant Lavoisier, bien avant Voltaire, dès l'aurore de l'intelligence constructive dans la série zoologique, on se sera demandé pourquoi le bois brûlait. Et comme l'ignorant ne sait pas ignorer, la question aura été résolue en même temps que posée. Mais quelle solution! Le feu est une émanation de la Divinité; pour les Perses, elle est la divinité même. La vie n'est qu'un feu caché. Et toutes ces idées, déjà passablement obscures par elles-mêmes, étaient ensevelies sous une épaisse gangue de mythes et de contes, dont nos enfants eux-mêmes remarquent la flagrante absurdité; c'est Prométhée qui vole le feu à Jupiter, pour ne citer que la mythologie grecque.

Mais soyons juste et reconnaissons sous ces mythes et l'esprit religieux dont ils sont imprégnés une tentative sincère d'expliquer la nature; les faits connus étaient trop peu nombreux et trop mal observés, l'esprit humain trop novice dans la pratique du raisonnement; ce premier effort de l'intelligence naissante n'en a pas moins droit à notre respect. En forgeant, on devient forgeron; chaque insuccès fut une leçon, et la nature, en brisant à chaque fois les liens théoriques dont on voulait l'enlacer, apprit à l'homme à la vaincre et à la conquérir.

Dans l'antiquité civilisée, le feu fut considéré comme un élément, au même titre que la terre, l'eau et l'air. Comment les anciens en sont-ils arrivés à cette doctrine des quatre éléments? M. Dumas, qui a traité avec autant d'autorité que de talent l'histoire de la chimie, y veut voir le phénomène de la combustion du bois; la cendre serait la terre; l'humidité du bois, l'eau; la nécessité de l'air devait être connue depuis longtemps et la flamme aura été identifiée avec le feu. Dans son *Histoire du développement intellectuel de l'Europe*, l'Américain J. W. Draper émet une opinion plus vraisemblable : « La philosophie grecque, dit-il (vol. I, p. 312), prit pour point de départ quelques conceptions physiques... Comme ses observations étaient très générales et très

Digitized by Google

superficielles, elle adoptait la doctrine des quatre éléments : la terre, l'eau, l'air, le feu, les quatre formes substantielles qu'elle trouvait les plus abondamment répandues dans le monde. Ce fut avec ces données si imparfaites qu'elle tenta de créer une cosmogonie ou théorie de la création, en donnant à l'un des éléments la prépondérance ou la supériorité sur les trois autres, qu'elle faisait procéder de lui. Pour un philosophe, l'élément primordial était l'eau ; pour un autre, l'air; pour un troisième, le feu. Soit que la génération du monde ait eu réellement lieu de cette manière, soit que les quatre éléments eussent été combinés ensemble sans qu'aucun d'eux prédominât sur les autres, dans l'un et dans l'autre cas, l'origine du monde était facile à expliquer. L'observation la plus élémentaire apprenant, en effet, que la vase tombe au fond de l'eau, que l'eau descend à travers l'air, et que la propriété la plus apparente du feu est de monter, il n'y avait plus qu'à appliquer à ces faits illusoires la notion erronée des mouvements de bas en haut et de haut en bas dans l'espace, pour que l'arrangement du monde visible s'expliquât très simplement : la philosophie grecque plaça donc : en bas, la terre; au-dessus, l'eau ; au-dessus de l'eau, l'air ; et plus haut encore, la région du feu. »

Il est fort possible que tel ait été le point de départ de la philosophie antique. En tout cas, ces faits initiaux, manipulés par des intelligences plus ardentes que solides, ont été dégradés jusqu'à devenir méconnaissables. Nos corps simples constituent chacun une espèce distincte de matière, existant en quantité définie et invariable, absolument indécomposable et ne pouvant se transformer, se métamorphoser. Les éléments des anciens avaient des allures plus fantaisistes. Voici, par exemple, quelles étaient les vues d'Aristote, le plus grand savant de toute l'antiquité : Les quatre éléments ne sont que des métamorphoses, des modifications allotropiques, pour ainsi dire, d'une substance fondamentale primitive unique, l'éther; il est amorphe, c'est-à-dire qu'il n'a pas de forme ; mais lorsque des qualités le pénètrent, s'ajoutent, se combinent à lui, alors apparaissent les éléments. Les qualités, qui

Digitized by Google

ont donc ici une espèce d'indépendance, sont au nombre de quatre : le chaud, le froid, le sec et l'humide ; elles pénètrent l'éther deux par deux ; le sec et le chaud, pour donner le feu ; le sec et le froid, la terre ; le froid et l'humide, l'eau ; le chaud et l'humide, l'air. Le tableau suivant résume ces rapports :

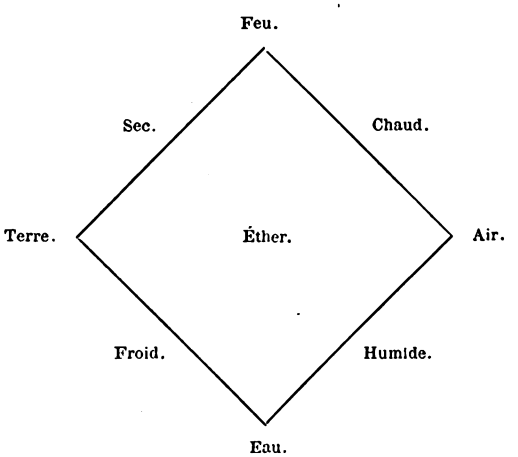

Les éléments sont donc eux-mêmes des composés et il suffit de modifier les qualités pour transformer un des éléments en l'autre. Tout cela est œuvre d'imagination pure, pleine de contradictions. Et les anciens semblaient ne pas s'en apercevoir ! C'est qu'il faut tenir compte de la différence d'organisation cérébrale. Deux mille ans de pratique n'ont pas été sans influence ; il est des règles de logique en voie de devenir héréditaires.

Quel bizarre assemblage, pour nous, les enfants du XIX^e^ siècle, que ces quatre éléments : un mélange : l'air, — une combinaison : l'eau, — un terme collectif embrassant les choses les plus disparates : la terre, — enfin, pour couronner cette suite d'erreurs, un phénomène pris pour un objet : le feu. Rien, absolument rien, n'est resté debout de cette conception qui régenta, durant vingt siècles, le monde de la pensée. Mais il serait injuste d'apprécier ces doctrines exclu-

Digitized by Google

sivement au point de vue de la science moderne ; il faut les envisager, non pas uniquement en fonction des idées qui les ont suivies, mais aussi et surtout en fonction de celles qui les ont précédées et qu'elles ont remplacées. L'absurdité religieuse fut un immense progrès sur l'apathie intellectuelle de la brute ; la doctrine des éléments fut un progrès sur l'explication religieuse. L'univers n'est plus l'insondable caprice de divinités fantasques et vicieuses ; on croit aux lois de la nature et les événements sont déterminés par les propriétés des éléments qui entrent en jeu. C'est le scepticisme scientifique qui fait irruption dans le monde.

Ses progrès furent lents ; comme les enfants, le monde antique sacrifiait l'utile à l'agréable ; l'art futile absorbait toutes les forces vives de l'humanité et détournait les esprits de la culture plus difficile de la science. L'antiquité a mérité par là le jugement sévère porté sur elle par Dubois-Reymond, le physiologiste de Berlin : Elle n'a été qu'artistique, sans avoir pu s'élever à la science. Mais on peut se demander ce qui serait arrivé si des mœurs moins dépravées et une organisation sociale plus équitable avaient permis à l'empire romain de résister aux Barbares et d'étouffer au berceau le socialisme chrétien, mystique et ignorant. La race qui a produit Héron et Archimède et fondé cette admirable école d'Alexandrie était de taille à se débarrasser à la longue des erreurs qui déparaient une science déjà avancée.

Elle n'en eut pas le temps. Les Barbares nivelèrent l'édifice social et le christianisme extirpa, par le fer et le feu, la science antique. Le moyen âge commence.

La religion pénètre tout, domine tout : institutions civiles et militaires, organisation de la famille, les arts et l'industrie, l'enseignement. Comme elle prétend être la vérité, absolue, elle ne saurait changer et elle immobilise tout ce qui tourne vers elle les regards. La grande autorité d'Aristote avait trouvé grâce devant elle ; elle l'accepta, mais ne voulut pas aller plus loin.

Au IVe siècle avant Jésus-Christ, Aristote avait embrassé, dans une vaste synthèse, l'ensemble des connaissances

Digitized by Google

humaines. Ce qui nous a été conservé de ses écrits est de nature à nous donner la plus haute opinion de son savoir et de sa perspicacité. Il répudia la philosophie transcendentale et creuse de Platon, pour mettre en honneur l'observation et l'expérience. Ses connaissances anatomiques et zoologiques étaient fort étendues et il a fallu les recherches du XIX^e^ siècle pour montrer combien elles étaient exactes. Précepteur du fils de Philippe de Macédoine, il avait su inspirer à son élève un goût très vif pour les sciences naturelles; plus tard, Alexandre envoyait à son maître les produits et les curiosités des vastes territoires conquis. Le génie d'Aristote, la position privilégiée où il s'est trouvé pour l'étude et son rôle dans l'histoire justifient l'autorité incontestée dont il jouit pendant si longtemps. Malheureusement, ce ne furent pas seulement ses idées saines, mais aussi ses erreurs qui se répandirent dans le monde; nous verrons tout à l'heure les effets funestes de quelques-unes d'entre elles.

Par le contact avec le monde musulman, à l'occasion des croisades et des guerres contre les Maures d'Espagne, une science nouvelle se répandit en Europe; elle compta bientôt de nombreux adeptes. Elle ne s'adressait pas, en effet, à la curiosité sereine du savant, au désir de connaître, pur de toute préoccupation d'intérêt matériel; elle excitait, au contraire, les instincts cupides et égoïstes; elle promettait l'éternelle jeunesse et la fortune sans limites.

Suivant M. Dumas, c'était une exagération sur l'étendue du pouvoir du feu qui égarait les alchimistes; ils le regardaient comme un agent universel; on se représentait sa puissance comme sans bornes; rien ne se faisait sans lui; avec lui, tout était possible. Ils avaient remarqué qu'à l'aide du feu on parvenait à faire passer les minerais de l'état terreux à l'état métallique; ils s'imaginaient que les terres subissaient alors un degré de perfection qui permettait d'en espérer un nouveau; ils en concluaient qu'en étant bien conduit, le feu devait amener les métaux communs à un état plus parfait. De là l'idée de leur conversion en or.

La plupart des alchimistes étaient des gens profondément

Digitized by Google

versés dans la philosophie de leur époque. Les erreurs scolastiques et mystiques durent ne pas rester sans influence sur leurs opinions alchimiques. Or, il est possible de trouver dans cette philosophie la cause de la croyance à la transmutabilité des métaux. On admettait, notamment, une existence des propriétés et qualités, indépendamment des objets concrets qui nous les présentent. Ainsi, il existerait quelque chose qui serait *le* chaud, *le* bleu, *le* pesant. Et si certains corps possèdent ces propriétés, c'est que ces substances de chaud, de bleu, de pesant s'y sont combinées. De là des essais pour isoler ces qualités de leur gangue matérielle, et tenter ensuite de nouvelles combinaisons; de là également, l'esprit de lucre s'en mêlant, des tentatives pour prendre à un certain nombre de métaux usuels les qualités dont la réunion subséquente constituera de l'or. La logique dans l'erreur mène à l'absurde; c'est ce qui est arrivé aux alchimistes, essayant de tirer un profit personnel de l'application des principes scolastiques.

Certains faits chimiques doivent avoir contribué à induire en erreur des expérimentateurs novices. Quand on plonge une lame de fer dans une solution de vitriol bleu, il se dépose du cuivre. Nous savons d'où vient ce cuivre; il préexistait dans la liqueur et le fer l'a précipité pour le remplacer. Mais que devaient penser les alchimistes, qui ignoraient la composition du vitriol bleu? Certains échantillons de plomb, chauffés fortement dans une petite coupelle, disparaissent en laissant une perle d'argent; le plomb était argentifère; l'oxyde de plomb, formé par la haute température du fourneau, a été absorbé par la substance de la coupelle, et l'argent est resté en évidence; pour les alchimistes, le plomb s'est changé en argent, et la différence de masse, loin de constituer une contradiction, devait être à leurs yeux un argument, un fait en rapport avec la valeur relative des deux métaux.

Au milieu de ces préoccupations intéressées, les questions de science pure devaient rester délaissées. Le feu était une matière particulière qui avait la propriété de dévorer cer-

Digitized by Google

tains corps et de les transformer en sa propre substance. Le moyen âge n'a pas fait progresser les théories chimiques, et son impuissance est d'autant plus remarquable qu'elle s'est alliée à un travail continuel de recherches. Mais la philosophie et la scolastique régnaient sans conteste; elles n'enfantaient que des chimères; la dévorante activité des alchimistes se dépensa en pure perte à la poursuite de deux de ces fantômes : l'élixir de longue vie et la pierre philosophale, l'éternelle jeunesse et la fortune sans limites.

La dure école de l'expérience pouvait seule ramener dans le droit chemin l'humanité aussi complètement dévoyée. Les alchimistes furent toujours prodigues de promesses et, s'abusant eux-mêmes, dupèrent tous ceux qui attendaient d'eux des miracles. Ils succombèrent enfin, sous la réprobation de toutes ces espérances déçues. Du reste, le temps était venu : l'astronomie montrait ce que peut l'observation consciencieuse des faits; Galilée appliquait avec un rare bonheur la méthode expérimentale et jetait les fondements de la physique. Des esprits pliés à une logique aussi sévère devaient être rebelles à l'absurde; et, dans un pareil milieu, l'alchimie ne pouvait plus être qu'un anachronisme.

Mais si la nuit noire du moyen âge touche à sa fin, si la lumière chasse les fantômes alchimiques, il ne fait pas encore grand jour : les contours sont vagues, l'horizon borné; le brouillard des idées préconçues et des théories *a priori* prendra deux siècles à se dissiper.

Les idées des chimistes subirent une évolution lente et graduelle; les éléments d'Aristote commencèrent par perdre leurs attributs métaphysiques et leurs allures fantaisistes; ils devinrent types de classes, termes collectifs ayant un sens concret : l'eau désignait les liquides; le mot air reçut comme synonyme le terme esprit, *spiritus*, pour désigner les gaz ou les liquides volatils passant par distillation; le mot *gaz* ne serait même qu'une corruption de l'allemand *geist*, esprit. Les substances solides formaient les terres. Bientôt ce cadre, quoique élargi, devint trop étroit et il fallut adopter des éléments supplémentaires : les huiles, les sels, le soufre, etc.

Digitized by Google

Ce n'étaient pas encore nos corps simples; c'étaient toujours des catégories de substances ayant mêmes propriétés physiques et organoleptiques. La composition chimique, plus difficile à constater, ne fixait pas encore l'attention et il ne pouvait être question de déterminer la fonction chimique. A cette époque, du reste, — nous sommes au XVII[e] siècle, — on n'attachait plus qu'une minime importance aux vues théoriques; elles avaient fait tant de mal dans les périodes antérieures que les chimistes n'avaient point tort de les négliger. Les savants s'occupaient de découvrir des faits nouveaux ou de revoir ceux que les alchimistes n'avaient regardés qu'à travers les lunettes multicolores de leurs idées préconçues.

Dans ce court exposé de l'état de la science, il n'a été question que de trois des éléments d'Aristote. C'est que le feu a disparu de la liste des éléments. Les chimistes avaient-ils oublié cet agent d'un emploi constant dans leurs travaux de laboratoire? Nullement, mais il n'en est plus beaucoup question. Boyle, l'illustre physicien, y avait bien consacré un grand ouvrage, dans lequel se trouve notamment consigné le fait de l'augmentation de poids des métaux par calcination; mais l'explication — pénétration de la *matière du feu* à travers les parois du vase — n'est qu'une variante de la notion aristotélienne. Les chimistes ne s'y trompèrent pas; ce qui le démontre, c'est que le fait lui-même de l'augmentation de poids par calcination va s'oublier et Lavoisier devra le découvrir à nouveau; le feu ne pouvait être pour eux qu'une énigme complètement insoluble. En matérialisant les éléments quelque peu métaphysiques d'Aristote, les savants devaient sentir que l'élément feu ne se prêtait pas à cette transformation; ce n'est pas un objet, c'est un phénomène. De là son expulsion de la liste. Ne se payant plus aussi facilement de mots que leurs devanciers et n'ayant pas les connaissances nécessaires pour édifier une bonne théorie, les chimistes de cette époque ont fait, tacitement, la conspiration du silence. Et pendant des années, ils ont travaillé à découvrir des faits d'une importance parfois tout à fait secon-

Digitized by Google

daire, sans se préoccuper de cette question maîtresse, sans se sentir gênés par ce formidable point d'interrogation. C'est que le feu est un phénomène quotidien, vulgaire et il semble que la répétition d'un phénomène émousse chez l'homme le désir d'en pénétrer la nature intime. Au contraire, un fait moins fréquent, c'est-à-dire un fait extraordinaire, attire bien plus l'attention et excite la curiosité. En 1811 et en 1859, tout le monde se préoccupait de la comète et chaque commère avait sa théorie. Et tous ces astronomes improvisés laissaient luire le soleil, souffler les vents et tomber la pluie ou la neige, sans même concevoir qu'on pût jamais se demander le pourquoi de ces choses si simples et si naturelles.

Dans les hautes sphères intellectuelles, cette somnolence n'est qu'une réaction passagère contre les erreurs passées, une période de recueillement pour les efforts futurs. Bientôt les esprits se tournèrent, avec plus d'ardeur que jamais, vers la recherche des causes et la génération nouvelle, riche des faits accumulés par les chercheurs patients et réservés de l'époque de transition, se trouva en état de synthétiser.

C'est à deux savants allemands, Joachim Becher (1628-1685) et George Stahl (1660-1734) que revint l'honneur de fixer, pour près d'un siècle, les théories chimiques. Il est assez difficile de déterminer bien exactement la part qui revient à chacun d'eux. Becher a été le premier en date, mais son œuvre ne nous est pas parvenue en entier; Stahl fut son élève et son commentateur; c'est lui qui répandit les vues de Becher, après les avoir considérablement modifiées ; mais il ne laisse passer aucune occasion de s'effacer devant son maître, pour lequel il professait un véritable culte. En outre, la théorie n'a pris sa forme définitive que plusieurs années après Stahl, sous les efforts communs de tous les chimistes du temps. Au lieu d'un historique détaillé, difficile à suivre et hérissé de noms oubliés, il vaut mieux donner un court aperçu de la théorie, telle qu'elle était au moment de sa suprématie incontestée.

Remarquons d'abord que les éléments sont devenus entiè-

Digitized by Google

rement matériels et presque plus métamorphosables ; on fait la distinction entre ces éléments et les corps composés résultant de leur combinaison. Tout cela était très clair, très net et, de plus, exact. Tout cela est resté. Mais la désignation des corps simples était entièrement erronée. L'élément le plus important était le phlogistique, du grec *phlox*, qui signifie flamme ; vous dire ses propriétés serait difficile, car on n'est jamais parvenu à l'isoler ; il devait se trouver dans les corps combustibles, et en quantité d'autant plus grande qu'ils étaient plus combustibles ; en brûlant, ces corps perdaient leur phlogistique ; la combustion, que nous savons aujourd'hui être un acte de combinaison, était donc une décomposition, une déphlogistication. La théorie n'expliquait pas seulement le feu ; avec une perspicacité qui fait honneur à son génie, Stahl avait saisi l'analogie, avec les phénomènes de combustion, des modifications que subissent les métaux calcinés à l'air. La transformation du plomb en minium était pour lui également une déphlogistication ; la chaleur du foyer chassait le phlogistique du métal et il restait la terre (l'oxyde). Quand on chauffe la terre avec du charbon, le métal reparaît : l'oxyde se voit enlever son oxygène par le charbon, il est réduit ; pour Stahl, au contraire, le charbon cédait son phlogistique à la terre pour reformer du métal.

Un grand nombre de faits fort différents étaient ainsi ramenés à une cause commune et semblaient s'expliquer sans effort ; l'hypothèse du phlogistique avait donc les caractères d'une bonne théorie et c'est ce qui lui assura la vogue pendant si longtemps. Pourtant tout le système était radicalement faux ; il n'y avait d'exact que l'assimilation des phénomènes de calcination des métaux à la combustion ; mais les phlogisticiens voyaient une décomposition là où, en réalité, il y avait combinaison.

Cette erreur a été causée par la dénomination de *terre* appliquée aux oxydes ; la friabilité de la plupart de ces substances, l'absence d'éclat métallique, la couleur de leur poussière justifiaient l'emploi de ce terme, dans le sens que

Digitized by Google

lui donnait le langage vulgaire. Or, la nature élémentaire des terres était un fait universellement admis et qui semblait si évident que personne ne s'était jamais donné la peine de le contrôler ; c'était le dernier vestige de l'influence d'Aristote et de la croyance aux quatre éléments. Et si les terres sont des corps simples, les métaux qui en proviennent ne peuvent être que des corps composés, leur second élément n'étant autre que le phlogistique.

Il y avait pourtant, dans le phénomène de la calcination des métaux, un détail qui aurait dû signaler aux chimistes l'erreur dans laquelle ils versaient. Le métal, en perdant du phlogistique, augmentait de poids ; la terre, qui n'était qu'un des éléments du composé mis en expérience, pesait plus que le tout! Ces faits étaient connus depuis longtemps, mais on n'y attachait aucune importance ; beaucoup d'années plus tard, Macquer, l'auteur du premier dictionnaire de chimie, le Würtz ou le Fehling de l'époque et un des derniers phlogisticiens, ne les mentionnera même pas ; leur incompatibilité avec la théorie semblait ne pas s'imposer aux esprits.

Parmi les chercheurs de cette époque, l'Écossais Black mérite une mention spéciale ; c'est lui qui introduisit en physique la distinction entre chaleur latente et chaleur sensible ; mais nous n'avons à nous occuper ici que d'un de ses travaux chimiques : son étude de la terre calcaire.

La terre calcaire (notre carbonate de calcium) et en général toutes les terres qui se réduisent en chaux vive par la calcination, ne sont, suivant Black, qu'un combiné d'une grande quantité d'air fixe (notre acide carbonique) avec une terre alcaline (base) naturellement soluble dans l'eau. L'air fixe peut être chassé de deux manières de la terre calcaire : ou par la violence du feu, ou par la voie de la dissolution dans les acides. La terre calcaire, dans le premier cas, perd plus de moitié de son poids ; ce qui reste n'est plus qu'une terre absolument privée de gaz, et qui, en conséquence, ne fait plus aucune effervescence avec les acides.

Un second moyen d'enlever à la terre calcaire l'air avec lequel elle est combinée, est de l'unir aux acides. Si l'on fait

Digitized by Google

dissoudre de la pierre à chaux ou de la craie dans un acide quelconque, on observe une vive effervescence; la terre, qui a plus de rapport (affinité) avec l'acide qu'avec l'air fixe, abandonne ce dernier. Si, ensuite, on précipite la terre de cette solution, on peut à volonté l'obtenir, ou sous la forme de craie, ou sous celle de chaux; elle est craie, si l'on précipite par un alcali ordinaire (un carbonate); elle est chaux si l'on précipite par un alcali caustique (une base); la pierre à chaux perd à peu près la même quantité de son poids dans cette expérience que par la calcination, et elle recouvre son premier poids lorsqu'on la précipite sous forme de terre craie, c'est-à-dire avec tout son air.

N'est-ce point étonnant d'exactitude et de pénétration? N'était le langage de l'époque, on croirait lire un chapitre d'un livre moderne. Et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est l'usage que fait Black de la balance. Jusqu'à lui, cet appareil figurait dans le laboratoire du chimiste, à peu près au même titre que dans la boutique de l'apothicaire; on ne s'en servait que pour exécuter les recettes d'expériences. Black, au contraire, pèse non seulement avant, mais encore après l'expérience; son attention ne se porte plus exclusivement sur la qualité des phénomènes, il les étudie aussi quantitativement. C'est ce qui donne à ses travaux cette précision extraordinaire.

Eh bien, le croirait-on? Black ne trouva que des adversaires ou des amis peu adroits; et ses vues, expression fidèle de la réalité, furent presque unanimement repoussées. Un pharmacien allemand, Frédéric Meyer, d'Osnabruck, s'était occupé du même sujet et ses conclusions, diamétralement opposées à celles de Black, rencontrèrent l'assentiment général.

Black considérait la terre calcaire comme une combinaison d'une base, la chaux, avec l'air fixe ou acide carbonique; Meyer n'y voit, au contraire, qu'une base pure; la perte de poids par calcination ne serait due qu'au départ de l'eau de carrière. Ce qui a induit Meyer en erreur, c'est sa façon d'interpréter la dissolution du calcaire dans les acides; il doit

Digitized by Google

l'avoir assimilée à la dissolution des métaux et des oxydes dans les acides; les sels qui en résultent sont très solubles; or, par calcination, la pierre calcaire insoluble devient soluble; Meyer a cherché d'où pouvait venir l'acide qui produit ce changement de propriétés et il a cru le trouver dans le feu : l'*acidum pingue*, matière très proche du feu et de la lumière; c'est lui qui donne à la chaux sa causticité, sa solubilité; il entre en grande quantité dans la composition des animaux et des végétaux; enfin, c'est lui qui s'échappe du charbon qui brûle et du bois qui se consume; c'est l'*acidum pingue*, le *causticum* du feu qui s'unit aux métaux par calcination et qui augmente leur poids. Si l'opinion erronée de Meyer prévalut contre les vues si exactes de Black, il faut probablement en chercher la cause dans le grand développement que le pharmacien allemand donna à ses interprétations. Black s'était modestement et sagement borné à expliquer le groupe spécial de faits qu'il avait si bien observé; le terrain ne lui paraissant pas encore suffisamment solide, il s'abstint de tout système à grande envergure. Meyer ne connut pas ces ménagements; une fois lancé, plus rien ne l'arrêta et il ne rêva rien moins que de réformer, au moyen de son *acidum pingue*, les bases mêmes de la chimie; le titre seul de son ouvrage nous révèle cette ambitieuse audace : « Essais de chimie sur la chaux vive, la matière élastique et électrique, le feu et l'acide universel primitif. »

Tel était pourtant le besoin de systématisation, que cette théorie échevelée, équilibrée par Meyer sur la pointe d'une aiguille, reçut de la plupart des chimistes un accueil empressé. C'est que l'*acidum pingue*, tout en étant proche parent du phlogistique, avait sur la création de Stahl d'incontestables avantages; comme elle, il s'échappait des corps combustibles; mais il expliquait aussi la causticité et la neutralisation, les doubles décompositions, la calcination des métaux; il permettait, en outre, de tourner quelques-unes des impossibilités pondérales de la théorie de Stahl.

Il s'établit donc, dans les esprits, une sorte de compromis entre les vues de Stahl et celles de Meyer, et les phénomènes

Digitized by Google

de combustion furent derechef l'objet de quelques travaux. On essaya surtout d'isoler la matière du feu, écartée de la liste des éléments par les chimistes du XVII^e^ siècle, réintroduite par Stahl et entièrement matérialisée par Meyer. C'était encore une fois une fausse piste. Parmi ces chercheurs voués à l'insuccès, nous rencontrons le nom de Marat. Avant de se rendre si tristement célèbre, Marat, vétérinaire de son métier, avait composé divers mémoires de physique sans valeur, entre autres des *Recherches physiques sur le feu;* le futur pamphlétaire prétendait avoir rendu visible la matière du feu; son mémoire ne fut accueilli que très froidement par l'Académie, ce qui n'empêcha pas une feuille d'alors, le *Journal de Paris*, de présenter à ses lecteurs le travail de M. Marat comme ayant reçu l'approbation de la savante compagnie. Lavoisier signala ce fait dans la séance du 10 juin 1780, et l'Académie chargea l'un de ses membres « de répondre à cette assertion ». Cette date de 1780 est à elle seule un renseignement; elle nous montre que si plus tard les idées politiques et sociales de l'ami du peuple seraient peut-être bien un peu trop en avance sur son temps, c'est qu'il s'était rattrapé dans sa période pseudo-scientifique, en restant en arrière.

Nous voici donc enfin arrivés au dernier quart du XVIII^e^ siècle. Les découvertes se succèdent pressées et de plus en plus importantes. Le théologien anglais Priestley codifie la technique de la manipulation des gaz, découvre l'oxygène, l'ammoniaque, les composés nitreux, etc. Scheele, apothicaire dans une petite ville de Suède, découvre les corps nouveaux par douzaines, corps simples ou composés dans les domaines les plus divers de la chimie. Le cadre tracé par Stahl, élargi par Meyer, se trouva trop étroit; la théorie du phlogistique fut débordée par ce brusque accroissement des connaissances. Rien n'est plus curieux à lire que les incessantes variations d'opinion quant à la nature des gaz; quand il eut pour la première fois préparé de l'oxygène et constaté ses propriétés comburantes, Priestley crut avoir à faire à de l'air pur, puis le gaz devient de l'air déphlogis-

Digitized by Google

tiqué ; l'hydrogène est pour lui, par suite de sa grande légèreté, du phlogistique presque pur. Qu'on essaye, en effet, d'expliquer dans la théorie du phlogistique les propriétés des gaz ! C'est à quoi s'appliquèrent Priestley et Scheele, le premier surtout avec un véritable acharnement. Quant à Scheele, doué d'un talent d'expérimentation hors ligne, du moment qu'il fait de la théorie, il se perd. Il a écrit un *Traité de l'air et du feu ;* il y établit assez exactement la composition de l'air ; il nomme l'azote *air corrompu ;* l'oxygène, qu'il obtenait par la décomposition du salpêtre ou du manganèse, est l'*air du feu*. La chaleur et la lumière sont composées de phlogistique et d'air du feu, tous deux pesants (on retrouve ici l'influence de Meyer), mais qui, combinés, n'ont plus de poids ; ce produit subtil traverse le verre et les autres substances, d'abord sous forme de chaleur, puis comme lumière. Étrange ironie du sort, mais dont l'histoire de la science offre plus d'un exemple : ceux qui découvrent les faits sont souvent les derniers à les apprécier à leur juste valeur !

Pendant que tâtonnaient ainsi à l'aveugle ses deux illustres contemporains, Lavoisier, apportant sa part de grandes découvertes, rassemblait les matériaux que son intelligence calme, précise et claire, devait grouper en une nouvelle théorie.

Le premier travail ayant une portée théorique est de 1770. On admettait généralement, à cette époque, que l'eau pouvait se transformer en terre, parce que de l'eau distillée, chauffée pendant quelque temps dans un vase de verre, se troublait et laissait un résidu terreux. Lavoisier fait bouillir de l'eau pendant cent et un jours dans un appareil fermé et constate que le vase, pesé ensuite vide, a perdu un peu de son poids ; et cette perte de poids se trouve être presque égale au poids du résidu. La soi-disant transformation de l'eau en terre n'était donc qu'un phénomène de dissolution du verre dans l'eau bouillante. Ce qui semblait le plus étonnant aux chimistes de cette époque, c'était la combinaison d'un air avec une substance concrète (solide), donnant un composé concret.

Digitized by Google

C'est une des causes qui firent rejeter les vues de Black. Lavoisier se sent attiré par ce problème et l'étudie pendant les années 1771 à 1773. Le résultat de ses travaux est publié en décembre 1773 sous le titre de : *Opuscules physiques et chimiques*. La première partie du livre expose les opinions des prédécesseurs : Black, Meyer et d'autres moins connus; la seconde partie est le détail de ses propres recherches. Ayant répété les expériences de Black sur la terre calcaire et la chaux, il conclut « que la terre alcaline peut exister dans trois états différents : 1° saturée de fluide élastique et d'eau, telle est la craie; 2° privée de fluide élastique et saturée d'eau, telle est la chaux éteinte; 3° privée d'eau et de fluide élastique, telle est la chaux vive. » C'est exact, sauf que l'eau n'est qu'à l'état de simple mélange dans la craie.

Ayant ainsi constaté la présence d'un fluide élastique (gaz) dans la pierre calcaire, Lavoisier veut — ce sont ses propres termes — « suivre la combinaison de ce fluide avec différentes substances de la nature, et notamment avec les substances alcalines et avec les métaux ». Il le retrouva, en effet, dans les alcalis (potasse et soude du commerce, carbonates); il croit l'obtenir en combinaison avec les métaux, par l'action de la chaux sur les sels métalliques, car le précipité pèse plus que le métal employé, et cette augmentation, il la considère comme venant « d'une portion de fluide élastique qui reste probablement unie à la chaux et que la calcination n'a pu en séparer ». En réalité, la chaux met en liberté de l'oxyde et non du carbonate; Lavoisier fait donc erreur. Et ce qui le confirme dans cette erreur, c'est que la réduction des chaux métalliques (nos oxydes) au moyen du charbon donne, en effet, un gaz, de l'air fixe ou acide carbonique, fait inconnu jusque-là.

Le chapitre suivant, le sixième des *Opuscules*, traite de la combinaison du fluide élastique avec les substances métalliques par la calcination. Lavoisier expose au foyer d'une puissante loupe, cadeau d'un riche amateur à l'Académie, du plomb, de l'étain, un alliage de ces deux métaux, et démontre

Digitized by Google

que toutes les fois qu'un métal passe à l'état de chaux, il y a absorption d'une partie de l'air; il remarque que, sous une cloche de verre, la calcination se fait plus difficilement, qu'elle s'arrête bientôt, laissant intacte une grande partie du métal, que l'augmentation de poids de la chaux est due à la fixation de cet air, et écrit enfin, comme 5° des conclusions de ce chapitre :

« Que plusieurs circonstances sembleraient porter à croire que tout l'air que nous respirons n'est pas propre à se fixer pour entrer dans la combinaison des chaux métalliques, mais qu'il existe dans l'atmosphère un fluide élastique particulier qui se trouve mêlé avec l'air et que c'est au moment où la quantité de ce fluide contenue sous la cloche est épuisée, que la calcination ne peut plus avoir lieu. »

Enfin, la série d'expériences la plus démonstrative est relatée dans le chapitre IX. Il s'agit « de la combustion du phosphore et de la formation de son acide ». Une quantité pesée de phosphore est mise sous une cloche de verre renversée sur l'eau et enflammée au moyen d'une lentille; la combustion produit d'abondantes fumées blanches s'attachant aux parois de la cloche, mais tombant bientôt en *deliquium;* il y a absorption d'air. Dans la deuxième expérience, l'eau étant remplacée par du mercure, tout se passe comme dans la première expérience, sauf que la poussière blanche ne se transforme pas en liquide; l'absorption est de trois pouces d'air par grain de phosphore. Dans la troisième expérience, au lieu de travailler avec un excès de phosphore, cette matière est en petite quantité et alors la diminution de volume de l'air est proportionnelle à la quantité de phosphore. La quatrième expérience est intitulée : « Déterminer la plus grande quantité de phosphore qu'on puisse brûler dans une quantité donnée d'air et quelles sont les limites de l'absorption. » Cette absorption s'est trouvée être environ un cinquième. Il s'agit ensuite, dans la cinquième expérience, de déterminer, « avec autant de précision que ce genre d'expérience le comporte, l'augmentation de poids des vapeurs acides du phosphore qui brûle ». Cette expérience donne un

Digitized by Google

résultat important : le gaz fixé par le charbon pèse plus que l'air, et Lavoisier se demande :

« Mais si la matière attirée par le phosphore, pendant sa combustion, est la partie la plus pesante de l'air, pourquoi ne serait-ce pas l'eau elle-même que ce fluide tient en dissolution, et qui est répandue dans l'atmosphère en si grande abondance et dans une espèce d'état d'expansion? Sans doute, me suis-je dit à moi-même, l'eau est nécessaire à l'aliment de la flamme; tant que l'air en contient, il est propre à entretenir la combustion; en est-il dépouillé, la combustion ne peut plus avoir lieu. »

L'expérience, évidemment, ne confirme pas cette manière de voir; le phosphore refuse de brûler dans une atmosphère de vapeur d'eau et dans le vide de la machine pneumatique. Il en résulte que la combustion se fait aux dépens d'un élément encore inconnu, contenu dans l'air.

Nous pouvons préciser la date exacte de ces mémorables expériences. Les *Opuscules de physique et de chimie* ont paru en décembre 1773. Mais, dès le 1er novembre 1772, Lavoisier déposait, entre les mains du secrétaire de l'Académie, un pli cacheté ainsi conçu :

« Il y a environ huit jours que j'ai découvert que le soufre en brûlant, loin de perdre de son poids, en acquérait, au contraire; il en est de même du phosphore : cette augmentation provient d'une quantité prodigieuse d'air qui se fixe pendant la combustion et qui se combine avec les vapeurs.

« Cette découverte, que j'ai constatée par des expériences que je regarde comme décisives, m'a fait penser que ce qui s'observait dans la combustion du soufre et du phosphore pouvait bien avoir lieu à l'égard de tous les corps qui acquièrent du poids par la combustion et la calcination; et je me suis persuadé que l'augmentation du poids des chaux métalliques tenait à la même cause. L'expérience a complètement vérifié mes conjectures; j'ai fait la réduction de la litharge et j'ai observé qu'il se dégageait, au moment du passage de la chaux en métal, une quantité considérable d'air et que cet air formait un volume mille fois plus grand que la quantité de litharge employée. Cette découverte me paraissant une des plus intéressantes de celles qui aient été faites depuis Stahl, j'ai cru devoir m'en assurer la propriété en faisant le présent dépôt entre les mains du secrétaire de l'Académie, pour demeurer secret jusqu'au moment où je publierai mes expériences. »

Digitized by Google

En 1774 paraît un mémoire sur la calcination de l'étain en vases fermés. Le métal ne se transforme que partiellement en chaux ; le poids de l'appareil fermé ne varie pas ; mais, quand on ouvre, l'air s'introduit avec sifflement et cause une augmentation de poids, portant uniquement sur le métal ; cette augmentation de poids est proportionnelle au volume du vase. Ce n'est donc que la répétition, pour l'étain, de ce qui avait déjà été constaté dans la combustion du phosphore.

Dans ce mémoire sur la calcination de l'étain, Lavoisier annonce que des expériences faites en novembre 1774 sur la réduction de la chaux du mercure lui ont donné des résultats extrêmement importants. En effet, à la séance publique de Pâques 1775, il lit un mémoire *Sur la nature du principe qui se combine avec les métaux pendant leur calcination et qui en augmente le poids*. En exposant au foyer d'une puissante loupe de la chaux de fer et de la chaux de mercure, Lavoisier parvient à décomposer ces substances par la seule action de la chaleur et sans intervention de charbon ; il répète l'expérience avec la chaux du mercure dans un fourneau de laboratoire et recueille du mercure liquide et un gaz qui, à son grand étonnement, n'est pas de l'air fixe (acide carbonique). « Cet air, dit-il, loin d'être de l'air fixe, était dans un état plus respirable, plus combustible et, par conséquent, plus pur que l'air même dans lequel nous vivons. »

Ces expériences de réduction sans charbon lui montrent l'erreur dans laquelle il versait en 1772, et immédiatement il trouve la vraie explication :

« Le principe qui se combine avec les métaux pendant leur calcination, et qui en augmente le poids, n'est autre chose que la portion la plus pure de l'air même qui nous environne, que nous respirons, et qui passe, dans cette opération, de l'état d'expansibilité à celui de solidité ; si donc on l'obtient à l'état d'air fixe, dans toutes les réductions métalliques où l'on emploie le charbon, c'est à la combinaison de ce dernier avec la portion la plus pure de l'air qu'est dû cet effet, et il est très vraisemblable que toutes les chaux métalliques ne donneraient, comme celles de mercure, que de l'air éminemment respirable, si l'on pouvait toutes les réduire sans addition. »

Digitized by Google

Cet air éminemment respirable fixe l'attention de Lavoisier, qui va désormais en faire l'objet principal de ses recherches. Dans un mémoire de 1776, il se dit en état d'avancer affirmativement que non seulement l'air, mais encore la portion la plus pure de l'air entre dans la composition de tous les acides sans exception; que c'est cette substance qui constitue leur acidité.

En 1777, il ne paraît pas moins de huit mémoires sur des questions se rapportant à ce grand problème : l'analyse de l'air par la calcination du mercure, expérience mentionnée dans tous les traités de chimie, fait partie d'un mémoire sur la respiration des animaux, où, pour la première fois, cette importante fonction physiologique est considérée sous son vrai jour. La notion d'acide gagne plus d'ampleur et l'expression « d'air éminemment respirable » est remplacée par le terme de *principe acidifiant* ou *principe oxygine*. Il y a encore un mémoire *Sur la combustion en général* où les questions de théorie sont enfin franchement abordées.

Au début de sa carrière, Lavoisier partage naturellement les opinions régnantes. Il semble admettre l'*acidum pingue* de Meyer et qualifie de géniale l'étrange création du pharmacien d'Osnabruck ; mais quand il s'agit d'interpréter ses propres expériences, il fait comme si l'*acidum pingue* n'avait jamais existé. Il parle phlogistique et matière du feu et ne cite qu'avec respect le nom de Stahl ; toutefois, dans sa note du 1er novembre 1772, s'il met tant d'insistance à attirer l'attention sur l'augmentation de poids des métaux calcinés et l'absorption d'air concomittante, s'il considère ces faits comme les plus importants qu'on ait découverts depuis Stahl, c'est uniquement parce qu'ils sont en contradiction avec la théorie de Stahl. Il na pas plus tôt découvert le dégagement d'air fixe dans la réduction des chaux métalliques par le charbon, qu'il écrit : « Dans les réductions métalliques, les matières charbonneuses servent-elles, comme le pensent les disciples de M. Stahl, à rendre au métal le phlogistique qu'il a perdu? ou bien entrent-elles dans la composition du fluide élastique même? » Et ce parallèle, si audacieusement établi par un

Digitized by Google

débutant entre son opinion à lui et une théorie en possession du domaine scientifique depuis plus d'un demi-siècle, ce parallèle, il ne le résout pas. « C'est sur quoi il me semble, dit-il, que l'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas encore de prononcer. » A la vérité, il essaye bien, dans les paragraphes qui suivent, d'expliquer les faits d'après les vues phlogisticiennes, mais il ajoute en même temps que tout cela n'est que théorie, hypothèse, que le temps peut confirmer ou détruire.

Pourtant, cette indépendance intellectuelle s'allie à la plus grande réserve. Lavoisier ne rompt point en visière à ses contemporains ; il ne combat pas le phlogistique, il se contente de raisonner sans lui. Pendant des années, il accumule les faits ; et ce n'est qu'en 1777 qu'il se hasarde de proposer « une théorie nouvelle de la combustion ; ou plutôt, pour parler avec la réserve dont je me suis imposé la loi, une hypothèse à l'aide de laquelle on explique d'une manière très satisfaisante tous les phénomènes de la combustion, de la calcination et même, en partie, ceux qui accompagnent la respiration des animaux ». C'est le célèbre mémoire *Sur la combustion en général*. Ce n'est point une œuvre de polémique ; c'est un exposé, clair et concis comme un programme, de ses vues sur les phénomènes importants qu'il vient d'énumérer. La polémique est également absente de toutes ses publications ultérieures ; mais il refait la chimie tout entière ; les faits viennent se ranger d'eux-mêmes, naturellement et comme sans effort, dans le cadre théorique qu'il a tracé. Scheele, Priestley, ses rivaux et ses adversaires, semblent ne travailler que pour lui. Enfin, en 1783, la composition de l'air connue, la nature de l'eau dévoilée, les affinités du principe oxygine consignées dans des tables qui frappent encore aujourd'hui par leur exactitude, quelques-unes des plus importantes questions de physiologie animale et végétales ramenées à leurs lois physico-chimiques, en 1783 il sort de sa réserve et présente à l'Académie les *Réflexions sur la phlogistique pour servir de suite à la théorie de la calcination et de la combustion publiée en* 1777.

Digitized by Google

« Si tout s'explique en chimie d'une manière satisfaisante sans le secours du phlogistique, il est par cela seul infiniment probable que ce principe n'existe pas. Peut-être aurais-je pu m'en tenir à ces preuves négatives, et me contenter d'avoir prouvé qu'on rend mieux compte des phénomènes sans phlogistique qu'avec le phlogistique, mais il est temps que je m'explique d'une manière plus précise et plus formelle sur une opinion que je regarde comme une erreur funeste à la chimie et qui me paraît en avoir retardé considérablement les progrès, par la mauvaise manière de philosopher qu'elle y a introduite. »

Lavoisier se livre donc à un examen approfondi de la théorie de Stahl. L'hypothèse du phlogistique est discutée au point de vue des faits dont les dernières années avaient enrichi la science; les contradictions et les impossibilités de cette théorie sont mises en évidence. Tout l'écrit est un véritable modèle de logique serrée, froide, inéluctable ; on y sent à chaque ligne la conviction forte de celui qui a vu, du savant qui a conscience d'être l'interprète de la réalité et qui sait que l'avenir est à lui. Après le mémoire de 1783, le phlogistique a vécu.

Ici, nous abandonnerons Lavoisier. A la tête d'une immense fortune, comblé d'honneurs, célèbre dans le monde entier, il poursuivra ses travaux avec le même zèle, la même féconde régularité ; créant avec l'astronome Laplace, en 1780, la calorimétrie, — codifiant avec Guyton-Morveau, Berthollet, Fourcroy, la nouvelle nomenclature chimique (1787), — écrivant, en 1789, son *Traité élémentaire de chimie*, dont le discours préliminaire lui assurera une place parmi les grands pédagogues aussitôt que la pédagogie se sera plus complètement imprégnée de l'esprit vivifiant des sciences naturelles. Il travaillera, jusqu'au pied de l'échafaud. Car Lavoisier mourut, le 8 mai 1794, sous le couteau de la guillotine. Ah ! quand j'entends glorifier les sinistres acteurs de l'année terrible, les mystiques sanguinaires qui s'appellent Fouquier-Tinville, Saint-Just, Robespierre, la physionomie calme et bienveillante de Lavoisier apparaît à mes yeux; je songe à tant de travaux immortels, à tant de travaux ébauchés ou projetés, et je me dis que sa mort fut un crime et

Digitized by Google

ses juges des assassins. Le tribunal impartial de l'histoire peut et doit admettre les admirateurs de la tourbe jacobine à plaider les circonstances atténuantes, mais quant à la réhabiliter, jamais!

Ce qui nous intéresse surtout, ce sont les opinions de Lavoisier sur la nature du feu. On les trouve consignées dans le mémoire *Sur la combustion en général* et dans un autre, de la même année 1777, mais antérieur de quelques mois et intitulé : *De la combinaison de la matière du feu avec les fluides évaporables et de la formation des fluides élastiques aériformes*. En 1778, il ne donne que trois mémoires de peu d'importance; en 1779, les publications de l'Académie ne contiennent rien de lui. C'est que, pendant ces deux années, les travaux de calorimétrie, entrepris conjointement avec Laplace, l'ont absorbé tout entier. Les résultats paraissent en 1780; et, dans les années suivantes, son activité se partage à peu près également entre la chimie et l'étude du calorique.

Le mémoire *Sur la combinaison de la matière du feu* débute par l'hypothèse suivante :

« Je supposerai que la planète que nous habitons est environnée de toutes parts d'un fluide très subtil, qui pénètre, à ce qu'il paraît, sans exception tous les corps qui la composent; que ce fluide, que j'appellerai *fluide igné, matière du feu, de la chaleur et de la lumière*, tend à se mettre en équilibre dans tous les corps et qu'il existe tantôt dans un état de liberté, tantôt sous forme fixe, et combiné avec les corps. »

La dénomination de *matière du feu* fut remplacée, en 1787, lors de la création de la nomenclature, par le mot *calorique*. C'est un fluide de nature matérielle, éminemment élastique, mais impondérable; il se loge entre les molécules des corps, ce qui amène leur écartement et produit, par conséquent, la dilatation; en même temps, il augmente leur température. Le calorique latent n'est que du calorique combiné. Une substance gazeuse est, pour Lavoisier, un corps composé. Les tableaux des corps simples et de leurs combinaisons, insérés dans le *Traité élémentaire de chimie*, sont intéressants à consulter sous ce rapport. Les substances simples « qui ap-

Digitized by Google

partiennent aux trois règnes et qu'on peut regarder comme les éléments des corps » sont la lumière, le calorique et l'oxygène, l'azote, l'hydrogène. La lumière n'est plus mentionnée dans les tableaux suivants; mais le calorique figure toujours en tête des combinaisons possibles d'une substance. Ainsi, la combinaison de l'azote avec le calorique donne le gaz azote; l'azote est le corps simple, le gaz azote est un composé d'azote et de calorique. Le phosphore et le calorique donnent le gaz du phosphore et ainsi de suite. Dans cet état de combinaison, le calorique n'exerce plus d'action sur nos organes; ses propriétés sont masquées, modifiées, comme c'est le cas dans toutes les combinaisons. La combustion n'est pas une simple combinaison de l'oxygène avec le combustible, mais plutôt une double décomposition: le *gaz* oxygène est dédoublé en oxygène qui se combine avec la matière du combustible et en calorique qui devient libre et qui reprend toutes ses propriétés. La chaleur dégagée pendant la combustion est donc une transformation de la chaleur latente de l'oxygène gazeux en chaleur sensible. Cela était très plausible pour les combustions donnant un produit solide, le phosphore, par exemple. Mais pour les corps solides dont les composés oxygénés sont gazeux, il devrait y avoir, au contraire, absorption de chaleur sensible et, par conséquent, refroidissement. Lavoisier prévoit l'objection: dans la combustion du charbon, le volume d'air fixe (anhydride carbonique), loin d'être plus grand que celui de l'air vital (oxygène) employé, est moindre d'un dix-neuvième (l'assertion est erronée, les volumes sont égaux). « Il est évident, dit-il, que les molécules élémentaires du charbon n'ont pu se loger entre celles de l'air vital sans en chasser la matière de la chaleur, puisqu'une molécule de matière ne peut occuper la place d'une autre molécule; il a donc dû y avoir une portion de matière de la chaleur expulsée qui est devenue libre. »

Les diverses modifications que présente la combustion sont expliquées dans le mémoire de 1783 sur le phlogistique. Lavoisier distingue l'*ignition*, qui a lieu toutes les fois que le corps combustible n'est pas dans l'état aériforme, ni suscep-

Digitized by Google

tible de prendre l'état aériforme par la chaleur de la combustion ; l'*inflammation* a lieu lorsque le corps combustible est naturellement aériforme ou qu'il est susceptible de prendre l'état aériforme par la chaleur même de la combustion ; les huiles grasses sont d'abord décomposées par cette chaleur en air inflammable qui brûle ensuite ; la mèche n'a qu'une action mécanique, elle ne sert qu'à faire monter l'huile par capillarité. Enfin, la *détonation* est une troisième sorte de combustion ; mais l'explication qui en est donnée est assez défectueuse.

C'est que nous avons là le côté faible de la théorie. Admissible pour les gaz qui donnent des composés solides ou présentent une diminution de volume, elle était, déjà dès l'époque de Lavoisier, d'une application difficile aux cas inverses ; mais comme c'étaient surtout les premiers qui fixaient alors l'attention, elle répondait à l'état de la science. Les progrès de la chimie, en montrant la généralité des modifications calorifiques dans tous les phénomènes chimiques, feront sentir de plus en plus vivement les inconvénients de cette limitation et le besoin d'une explication plus compréhensive. Et de nouveau les idées régnantes imprimeront à cette explication leur cachet d'exclusivisme.

Née avec le siècle, la connaissance de l'électricité dynamique avait fait des progrès rapides et mis en émoi les adeptes des sciences les plus diverses ; mais c'est surtout entre les mains de Davy et appliquée à la chimie qu'elle fit des merveilles. Il avait fallu à Lavoisier et Meusnier un violent feu de forge pour décomposer l'eau au moyen du fer. La pile effectua la séparation avec la plus grande facilité. La potasse et la soude avaient résisté aux efforts les plus énergiques ; là également, l'électricité resta victorieuse. Enfin, l'électrolyse des sels donnait des résultats d'une régularité mathématique. En faut-il davantage pour justifier la théorie électro-chimique de Berzélius?

D'après cette théorie, chaque molécule était entourée d'une atmosphère d'électricité, et les combinaisons, le jeu des affinités n'étaient que des phénomènes d'attractions et de

Digitized by Google

répulsions électriques. « Dans l'état actuel de nos connaissances, dit le grand chimiste suédois, dans le cinquième volume de son *Traité de chimie*, l'explication la plus plausible de la combustion et des phénomènes calorifiques et lumineux qui en résultent, c'est que dans chaque combinaison chimique il y a neutralisation des électricités contraires et que cette neutralisation produit le feu de la même façon que la décharge de la bouteille de Leyde, de la pile électrique et l'éclair. »

Ce serait faire l'histoire de la chimie moderne que de montrer comment le nombre rapidement croissant des faits contraires ébranla la théorie électro-chimique. Pendant que travaillaient à cette œuvre, d'où devait sortir notre science d'aujourd'hui, les Laurent, les Gerhardt, les Dumas, les Würtz et l'innombrable phalange des chercheurs allemands, la physique avait évolué avec une rapidité extraordinaire. Envahie dans tous ses recoins par la mécanique, elle avait répudié la notion métaphysique de fluides impondérables et ne voyait plus dans les phénomènes de chaleur et de lumière que des modes de mouvement. La production de chaleur par le frottement ne serait qu'une transformation de mouvement de masse en mouvement vibratoire, ou plus exactement en mouvement oscillatoire des molécules.

Les molécules des corps sont animées d'un mouvement de va-et-vient extrêmement rapide et dont l'amplitude est en rapport avec leur extrême petitesse. C'est ce mouvement intérieur qui constitue la chaleur ; celle-ci n'est donc plus qu'un mouvement vibratoire et sa production par frottement, ou par choc, un cas particulier de la transformation du mouvement de masse. De même, la chaleur dégagée dans les actions chimiques vient de ce que les atomes, attirés par affinité et se précipitant les uns sur les autres, s'arrêtent brusquement quand ils se groupent en molécules.

Si l'on considère les phénomènes chimiques au point de vue de l'énergie, ce mot pris dans le sens spécial qu'il a reçu en mécanique, on dira que l'oxygène et le charbon isolé sont une énergie potentielle ; leur combinaison n'est que la trans-

Digitized by Google

formation de cette énergie potentielle en énergie visible ou actuelle; celle-ci apparaît sous forme de chaleur et peut ensuite affecter toutes les autres modalités : électricité, lumière, mouvement molaire. Celles de ces transformations d'une quantité suffisamment considérable d'énergie potentielle en énergie sensible calorifique et lumineuse, sont nommées *combustions ;* mais les seules combustions fréquentes dans la pratique ordinaire de la vie sont les combinaisons de l'oxygène avec le carbone, l'hydrogène, le soufre et leurs divers composés.

La décomposition des produits de combustion, la régénération des éléments à l'état libre et isolé est, au contraire, une mise en état d'énergie potentielle. Elle ne peut évidemment se faire que par transformation d'énergie actuelle; il faut une force, qui est employée à faire ce travail. Le cas le plus important à considérer est la destruction, dans les parties vertes des plantes et sous l'influence de la radiation solaire, de l'anhydride carbonique répandu en quantité considérable dans l'atmosphère ; l'eau, décomposée dans les mêmes conditions, voit ses éléments s'unir au carbone pour constituer les fécules, lesquelles sont le véritable aliment préparé de la plante et se transforment en bois. Et si maintenant nous rappelons que la houille n'est que le produit du métamorphisme géologique des végétaux des périodes antérieures, nous serons amenés à considérer la houille comme de l'énergie solaire à l'état potentiel. C'est ce que Stephenson exprimait dans son langage imagé : c'est du soleil condensé qui fait marcher la locomotive, disait-il. Et du même coup, le feu de nos foyers se trouve être un dégagement de chaleur solaire emmagasinée peut-être il y a des milliers de siècles.

Déjà Lavoisier, Stahl même avaient réduit le feu à n'être plus qu'un cas particulier de combinaison chimique; on vient de voir que la science moderne a ramené la combinaison chimique elle-même à un cas particulier de transformation d'énergie. Un pas de plus, et nous aboutissons à la géniale conception de Clausius. Un corps chaud, dans

Digitized by Google

l'espace infini et infiniment froid, rayonne du calorique, diminue l'amplitude d'oscillation de ses molécules ; et si la déperdition de chaleur continue, ce qui doit bien certainement être le cas, les molécules arriveront au repos et au contact : la température du corps se sera abaissée jusqu'au zéro absolu réel. Or, tout ce qui nous est accessible de l'univers tend vers cet état de repos absolu auquel Clausius a donné le nom d'entropie. Dans l'hypothèse cosmogonique de Kant et Laplace, la nébuleuse primitive n'était-elle pas colossalement chaude et n'est-ce point par une déperdition de chaleur que le système solaire s'est constitué dans son état actuel? Le même raisonnement ne s'applique-t-il pas à la voie lactée, dont notre système fait partie, ainsi qu'aux autres nébuleuses? La géologie, mais elle n'est que l'histoire du refroidissement de notre globe! L'énergie solaire va s'épuisant, et avec elle s'éteindra la vie végétale et, par conséquent, aussi la vie animale. La loi thermo-chimique de Berthelot, d'après laquelle les combinaisons se font dans le sens du plus grand dégagement de chaleur, n'est-ce point l'affirmation que les phénomènes chimiques sont régis par cette tendance de la matière à l'état d'entropie? Chaque combustion est un pas de plus vers la mort universelle.

Telles sont les idées modernes. Quelle différence avec les théories informes de l'homme primitif! La tendance au fétichisme, caractéristique d'un état inférieur de civilisation et que nous retrouvons chez nos enfants jusque vers l'âge de cinq ans, aura fait considérer le feu non seulement comme un objet, mais comme un être vivant, doué d'un pouvoir extraordinaire et surnaturel, un dieu, en un mot. Les guèbres, adorateurs du feu en Perse et dans l'Inde, sont la dernière trace de cet état intellectuel primordial. Plus tard, le feu est devenu un objet, ou plus exactement une substance d'une nature particulière : nous en sommes à Aristote et la doctrine des éléments, aux alchimistes, car l'antiquité, moins sa culture artistique se prolonge dans le moyen âge jusqu'à la Renaissance. C'est Stahl qui range le feu parmi les combinaisons chimiques, mais il donne à cette idée juste des

Digitized by Google

développements entièrement faux; le rôle de Lavoisier a consisté à redresser ces erreurs. En même temps que les phénomènes de combustion recevaient une interprétation plus exacte, ils étaient reliés à d'autres phénomènes et sortaient ainsi de leur isolement, Stahl leur assimile la calcination des métaux; Lavoisier fait de même pour la respiration des animaux. Quant aux idées modernes, elles frappent par leur généralité; elles sont même les plus générales qui se puissent imaginer, car la conception de Clausius englobe l'univers tout entier. La pensée humaine a donc atteint un terme et il est impossible d'étendre encore ces généralisations.

AD. KEMNA.

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN
Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

« Quand je fais des vers, je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit en notre langue. » C'est Boileau qui parle ainsi, et ce qu'il voulait n'est pas douteux ; car, lui qui a tant de fois exprimé, en prose et en vers, son « amour du vrai », il dit de l'esprit : « A mon avis, il consiste principalement à ne jamais présenter aux lecteurs que des pensées vraies et des expressions justes. » Il ne pouvait imaginer jusqu'où, dans une époque où il y a cependant tant de choses à dire, la recherche du vrai serait poussée par ce songe du nouveau.

En annonçant que *Chérie* sera son dernier roman, M. Edm. de Goncourt renouvelle ces problèmes dans une préface qui est un testament littéraire, et, comme son frère et lui se vantent, non sans quelque bon droit, d'avoir été des initiateurs du roman réaliste en France, il y a bien lieu de s'arrêter à leurs dernières paroles.

« Le romancier qui a le désir de se survivre, dit cette préface, *continuera* à s'efforcer de mettre dans sa prose de la poésie, *continuera* à vouloir un rythme et une cadence pour ses périodes, *continuera* à rechercher l'image peintre, *continuera* à courir après l'épithète rare, *continuera* à combiner dans une expression le trop et l'assez, *continuera* à ne pas se refuser un tour pouvant faire de la peine aux ombres de MM. Noël et Chapsal, ... *continuera* à ne pas rejeter un vocable comblant un trou parmi les rares mots admis à monter dans les carrosses de l'Académie, commettra enfin, mon Dieu, oui ! un néologisme... »

L'auteur ajoute, et c'est bien là qu'arrivent naturellement les écrivains de race et que tendent les libertés de l'art : « Ce romancier... s'appliquera à mettre dans ce qu'il écrit cet indéfinissable, exquis et charmeur, que la plus intelligente traduction ne peut jamais faire passer dans une autre langue. »

Était-ce déjà bien la peine de mettre en cause le mon Dieu, pour

Digitized by Google

répéter Boileau et Horace : *producere nomen*? Et ce mot d'ordre n'est-il pas assez suivi, l'exemple suffisamment *continué*, pour qu'il faille le reproduire avec un tel cliquetis de répétitions testamentaires ?

Pour le fond, même principe juste, élevé, grand. Boileau n'en connaissait pas d'autre. L'auteur moderne l'exprime avec le même *étal* de style, pour lui emprunter un mot dont l'emploi nouveau est aussi faux que possible. Mais de telles idées, il est toujours bon de les répéter sur tous les tons, dans tous les styles : « Ma pensée est que la dernière évolution du roman, pour arriver à devenir tout à fait le grand livre des temps modernes, c'est de se faire un livre de pure analyse » — manquant « d'incidents, de péripéties, d'intrigue », proscrivant « la machination *livresque* », les « bas amusements », rien que par l'étude des mœurs et « la recherche du vrai ».

Et maintenant, il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas.

Cette fois, c'est le Bonhomme qui parle, et ce pourrait être aussi bien cet autre ami de Boileau, qui a écrit les *Précieuses ridicules* et les *Femmes savantes*.

Ne croyez pas qu'il y ait contradiction à repousser du fond de l'œuvre les imaginations, les machinations, la poésie, pour *courir après* dans la forme. Chercher le vrai dans les lettres n'exemptera jamais de trouver le beau, et rien, au contraire, n'est plus digne des splendeurs de l'art que la vérité.

Voilà, certes, des principes qui trouveront tout le monde d'accord. Quel idéal plus complet peut-on donner aux romanciers, et dans un pays qui y soit mieux préparé que celui qui a eu tant d'écrivains de prime-saut, comme Froissart, Montaigne et Rabelais, Pascal, Molière et La Fontaine, Bossuet et Saint-Simon, où la philosophie est presque toute psychologie, et aussi le grand théâtre — témoin Racine et Molière — et même l'histoire, depuis Commines jusqu'à Augustin Thierry ? Ce doit être une noble satisfaction, une fière confiance pour le survivant des deux frères collaborateurs — « une confiance à la Stendhal, » dit-il,— d'oser pour lui et pour la meilleure part de lui-même se rendre la justice d'avoir servi — il dit : mené — ce mouvement littéraire.

Il ne reste donc qu'une chose à étudier — chose secondaire, après tout, car il n'est pas donné à tous les écrivains d'avoir du génie, et il importe bien davantage que tous se placent dans la bonne voie — chose qui semble facile, à la lumière, mieux développée que jamais, d'aussi grands principes, et à l'école de tant d'écrivains de race,

Digitized by Google

mieux appréciés. Étude qui deviendrait capitale, cependant, si un pareil programme, après avoir si bien servi, dans le temps où il était encore modeste, aux amis de Boileau et aux autres, aujourd'hui qu'il jette tant d'éclat, en arrivait, par un malheur, à éblouir auteurs et lecteurs au point que l'amour du vrai conduisît les uns et les autres à la recherche des plus impures analyses, et le droit de dire ce qui ne s'est point encore dit en notre langue, à la manie de mettre ou de trouver dans les œuvres tout ce que le génie du langage, la dignité de l'art et l'honneur d'une nation ne permettent de dire dans aucune langue.

Alors, tout changerait : les principes n'importeraient guère, ni les paroles, il faudrait aller aux résultats. Certes, ce ne serait jamais une raison d'incriminer ni d'abandonner des idées justes, des droits indiscutables, — et c'est en quoi le recours à Boileau nous sera utile ; — mais, par respect même de ces lois éternelles et de ces droits féconds, il y aurait lieu de prémunir le lecteur, dans son esprit, contre de décevantes théories, dans son goût, contre des psychologies fausses. La préface de la *Pucelle*, non plus que tant de beaux vers semés dans le poème, n'a pas empêché l'œuvre de Chapelain de tomber à plat, après n'avoir servi à rien qu'à prouver le néant des grandes prétentions et des belles rhétoriques.

L'auteur de la *Faustin* et des *Frères Zemganno*, les auteurs de *Germinie Lacerteux* et de *Renée Maupérin* sont sincères et honnêtes; ce qu'ils exposent avec une vraie conviction et d'éblouissants vocables, ils y visent et ils y ont plus d'une fois réussi. Personne ne voudrait, de gaîté de cœur, faire le chaos dans la langue et dans les mœurs, pour le plaisir — si bon que ce soit — de boucher un trou dans les carrosses de l'Académie.

C'est donc l'œuvre qu'il faut voir, et dans l'œuvre, si elle a des défauts, le système qui les explique, l'école qui les exagère. Ce genre de critique nous est indiqué par la préface même.

Chérie a un sujet simple et vrai, trouvé et placé en plein cœur des mœurs modernes et prêtant à une de ces analyses pour lesquelles l'auteur rêve « une dénomination autre que celle de roman », à un de ces spectacles qui, sans viser aux banalités du sermon ennemies de l'art, font la puissance psychologique et la grandeur morale d'une œuvre. Si nous allons d'abord au dénouement où tendent toutes les analyses, nous le trouvons juste, en situation et en vérité. Pour une jeune fille d'un tel monde, bien fait pour lui mettre le feu au sang et martel en tête, sans lui faciliter l'amour et l'honneur dans le mariage, la fin naturelle est certes la phtisie. L'auteur l'entend

Digitized by Google

ainsi. Mais pourquoi, dès sa préface, nous prévient-il que, s'il a employé la mort pour dénouement de ses romans, « de celui-ci comme des autres », c'est qu'il la juge « un peu plus comme il faut que le mariage »? Croit-il s'écarter beaucoup ainsi de la machination livresque? Pouvoir se réclamer de la logique et s'abriter du comme il faut, voilà qui nous déroute et nous rejette loin de ce que l'auteur appelle un des trois grands mouvements littéraires modernes: la recherche du vrai.

Si c'était la recherche des mots! Oh! la préface nous y a préparés; mais elle promet peut-être plus que l'œuvre ne tient, car quelques bouche-trous comme *étal* et *livresque* ne constituent pas une langue, non plus que des suppressions systématiques du verbe ne font un style, y ajoutât-on des recherches de périphrases-peintres : « Ses yeux... étaient couleur *noisette*, de cette coloration *marron*, qui lui mettait sous ses abondants cheveux devenus châtains, sous ses noirs cils, comme une chaude clarté *irisée du violacement d'un morceau de roche fumé*, » ou une affectation de répétitions qu'annonce le *continuera* : Une existence..., une existence..., une existence. — Un français..., un français. — La poupée..., la poupée..., la poupée. — L'ambulance..., l'ambulance..., l'ambulance..., cette fois jusqu'à six fois sans que la phrase se noue : l'effet suffit.

Recherche de mots encore que ces notations exactes de mille riens : la date des moindres détails : de l'ordonnance instituant deux bataillons de zouaves, — de la mort d'un capitaine dont le grand-père de Chérie épouse la veuve, — de la promotion de son grand-père à une division militaire, — comme de la mort de son père. — Le roman finit par la lettre de faire part de la mort de l'héroïne : date encore, avec noms et adresse de l'imprimeur ; rien ne manque, et c'est ainsi en tout et par tout le livre. Chérie va dans le monde : vite! la liste des maisons où l'on dansa cet hiver, — à la campagne : aussitôt la mesure de la futaie : 80 pieds! — Son père est mort blessé, il faut que nous sachions que c'est d'un obus et de quel obus : Obus Shrapnel, lecteurs! Encore un trou comblé!—Sa veuve l'a soigné dans l'ambulance, l'ambulance, l'ambulance : six fois, à l'effet d'énumérer toutes les horreurs qu'observe évidemment une femme qui ne pense qu'à sauver la vie à son mari : depuis l'odeur de pus et de sang jusqu'aux rats qu'elle « voit entrer, dans le lit de *gauche*, sous la couverture jetée sur une forme humaine semblant, par moments, encore vivante... et ressortir, les moustaches rouges ». Puis : « C'était *dix-huit heures* » — il manque les minutes — « que, soutenue seulement par un peu de café... la jeune femme avait dans les yeux ce *terrifique* spectacle ». Ne

Digitized by Google

croyez pas avoir déjà le trop et l'assez; j'ai suspendu la période, l'auteur l'a remplie : « Un peu de café, bu dans un verre à poser des ventouses. »

Est-ce là ce que l'on appelle la pure analyse, ou l'indéfinissable, exquis et charmeur, bien fait — n'est-ce pas? — pour être porté au grand livre des temps modernes?

Quand l'auteur réclame pour son frère et pour lui l'honneur d'avoir mené les trois grands mouvements littéraires et artistiques d'aujourd'hui, le premier : la recherche du vrai, est vraiment grand et tel qu'il justifie notre longue étude. Le second et le troisième de ces titres de gloire confirment nos premières remarques. L'auteur se vante d'avoir, par ses écrits et ses achats, déterminé le retour aux meubles Louis XV remplaçant l'acajou dans les salons et les romans; — puis, par des descriptions dont il note la date originelle (1851) et des acquisitions dont il oublie de fournir les factures, mais non pas le nom des fournisseurs, d'avoir vulgarisé « la japonaiserie » dans les maisons et le japonisme dans l'art. « La résurrection de l'art du XVIII^e^ siècle » au XIX^e^, — au nom de la modernité sans doute — et « la victoire du japonisme » dans l'art français, — de par la loi des milieux, il faut croire, — voilà qui cadre bien avec les dates, les énumérations, les minuties d'exactitude. C'est toujours la recherche du mot prise pour la peinture du vrai : Obus Shrapnel — Ordonnance du 21 mars 1831 — Achats chez Malonet et chez M^me^ Desoye — Verre à poser les ventouses...

Si des mots nous passons aux traits de mœurs, que de fois le même procédé va nous écarter du vrai, sans parler du comme il faut! « L'ovulation appelle la fécondation. » Glissons rapidement sur des maximes techniques comme celle-là, et répétons avec Molière : Voilà pourquoi votre fille est muette. Trois scènes capitales écrasent ce livre qu'elles devraient porter. Toutes trois bien choisies, bien en situation; toutes trois sortant du ton, faussant le sujet, tuant l'œuvre. L'une, déjà faite par M. Zola : l'éclosion de la puberté, mais traitée ici avec un parti pris de mots exacts et d'explications physiologiques d'une crudité glaciale, d'une sécheresse malpropre : un vrai progrès sur les coulées de sang de *la Joie de vivre*, — l'autre, renouvelée de M. G. Droz : la nuit de noces, mais remplaçant son piquant de gauloiserie peu chaste par tout ce que la plus lourde plume d'homme peut prêter de cynisme à une lettre de femme; — la troisième, quand on nous apprend que le tableau de l'intimité des jeunes ménages « au-dessus d'une tête blonde d'enfant, prenait aux yeux de la jeune fille l'aspect d'un... sur un mur ». Il faut bien que je sup-

Digitized by Google

prime le mot. Car « l'odieux croquis » que M. F. Copée a déjà esquissé, mais en trois vers et pour son propre compte, le romancier qui s'égaye si volontiers à des périphrases sur la coloration marron de deux yeux couleur noisette, irisés de violacement, etc., etc., entend ici — encore un système meilleur ! — employer crânement le mot brutal.

Chérie cependant n'est pas fille de Germinie Lacerteux ou de la Faustin; c'est une Parisienne d'un goût exquis, d'une grâce parfaite, placée dans « le milieu des élégances, de la richesse, du pouvoir, de la suprême bonne compagnie »; peu innocente, soit, mais ignorante, comme l'auteur l'explique, et vierge, et chaste, et honnête, et devant mourir plutôt que d'épouser le premier fat qui cherche de l'avancement, ou de s'enfuir avec un des beaux laquais du ministère — cela s'est vu, et si l'auteur a préféré un dénouement plus comme il faut, c'est qu'il convenait à sa nature et à son milieu. — Cependant, c'est à cette jeune fille, pour laquelle, dit-il, il s'est « appliqué à rendre le joli et le distingué de son sujet », et a « travaillé à créer de la *réalité élégante* » c'est lui qui souligne — c'est à Chérie qu'il adresse de pareilles lettres et prête de telles imaginations au nom de la pure analyse.

La lettre datée « de sa couche nuptiale » par une jeune épousée de ce monde de suprême bonne compagnie, est évidemment le morceau capital du livre; c'est là ce que l'auteur a dû soigner le mieux en vue de « ceux qui ont le goût le plus précieux et le plus raffiné », et pour entrer « dans l'intime *féminilité* de la femme ». Voyez pourtant : le début : « C'en est fait, je ne suis plus, plus du tout vierge »; le conseil de la mère au mari — n'appuyons pas, — les respects de l'épouseur devant la pudeur de la mariée, pendant qu'elle, au contraire, observe, discute, attend, raille, *in petto :* « un ajournement !... » et le trouve « ridicule dans cet exercice », jusqu'au dernier mot : sa résolution de ne pas lui montrer « de la reconnaissance », parce qu'elle a entendu dire que, « lorsqu'on flatte une cuisinière, elle se néglige » ; tout cela, qui peut à peine être analysé, est à peine d'une grisette de faubourg ou d'une dévergondée de petit théâtre. L'auteur dit que peu de livres ont été *fabriqués* comme le sien, « avec autant de causeries, de confidences, de confessions féminines ». Des documents ne comptent à l'histoire, et à plus forte raison dans les mœurs, que si on les met à leur véritable place, dans leur vrai jour, avec tous les moyens de contrôle. Je n'accepterais aucun de ceux qui auraient servi à l'auteur que sous bénéfice d'inventaire, et qui sait quel monde on découvrirait sous les divers lambeaux de ces vantarderies

Digitized by Google

après coup qu'on appelle des confessions à des romanciers, chacune constituant déjà une exception de folie ou de cynisme, et avec lesquelles il aura *fabriqué* cet ensemble impossible, de style homasse, de raillerie de mauvais lieu, avec ce mot de la fin achevant le fricot en langage de cuisine.

L'exception, voilà le principe de toutes les erreurs de cette littérature : l'exception dans le mot bouche-trou et l'épithète-peintre, qui est le pédantisme; l'exception dans les mœurs, qui est la grossièreté et l'érotisme : précisément ce que, dans le fond et dans la forme, il y a de plus opposé au prime-saut du style et à l'analyse des caractères. Ce n'est pas ainsi que le beau est la splendeur du vrai.

Je tiens à répéter que ces trois scènes étaient indiquées par le sujet, et, déjà traitées ou non, bien choisies par l'auteur. Cette vie chauffée à blanc par le luxe effréné, les lectures et les causeries romanesques les dîners, les réceptions, les bals, les théâtres, ne peut évidemment que déflorer, dans l'imagination des plus exquises jeunes filles, tous les mystères de la vie, tous les charmes de la famille. Des choses aussi naturelles, aussi respectables, aussi délicieuses que la puberté, le mariage d'une amie, le groupe de jeunes époux avec leur bambino, au lieu de leurs effets simples d'émotion, de pudeur, de ravissement, doivent, peuvent au moins produire dans ce monde des troubles inconnus ailleurs, des mélancolies dangereuses, de vagues curiosités, des ravages moraux, qu'il est utile et curieux d'analyser. Un peu de délicatesse — ce qui n'exclut pas la vérité, — ou du moins un peu de vérité pouvait sauver la mise en scène de ces choses si délicates en elles-mêmes. Le cachet artistique sur une psychologie exacte, tout ce que conseille, tout ce que cherche l'auteur, et l'exécution répondait à sa conception. Mais son système — car je ne lui vois pas de tempérament érotique, comme à d'autres, — son système est de brusquer tout, de forcer la note : il en perd le ton et la mesure, et du même coup l'art et le vrai; il a cru mettre la vérité en relief en la poussant à la grossièreté et il a pris pour la pure analyse la recherche du scabreux. Son style alors vient des halles et sa psychologie est d'un satyre. Jamais peut-être l'erreur n'a été plus flagrante, car jamais sujet mieux conçu n'a été gâché d'une manière aussi fausse. Quelques autres scènes bien analysées n'y font rien; l'intention et la sincérité de l'auteur, rien; sa conscience artistique, rien encore. Le principal emporte toujours l'accessoire. Ces trois scènes condamnent tout le reste, et c'est à refaire.

Digitized by Google

M. J.-K. Huysmans — son nouveau roman a pour titre : *A rebours* — est de cette école à tous crins, et peut-être celui qui en manie le plus abondamment la langue. Sa prodigalité de mots rares, d'images-peintres, de détails extra — on disait jadis extravagants, — ne tarit point, se soutient à travers les réflexions les plus hardies et les plus étranges hallucinations, et il nous fatiguera mille fois avant de fléchir une. Ce n'est pas à lui qu'on reprochera des défaillances de style, des rechutes dans le langage de tout le monde, avec, par moments, des placages, çà et là, de gros mots, des entrelards de néologismes, comme il pourrait dire. Il semble que cette « éjaculation » de la forme soit son fait; je ne dis pas : lui soit naturelle; le mot le révolterait : il ne veut pas du naturel; en voulût-il, dans aucun sens il n'y arrive; car si « ce n'est pas ainsi que parle la nature », sa préoccupation manifeste de Rabelais exclut aussi l'idée que ses floraisons anomales soient « plantées dans de la naturelle terre ».

Rabelais! Est-il besoin de dire que son abondance créait la langue, avec le sentiment profond de son génie et au service des deux plus grandes choses de l'art : le haut comique dans la satire et la plus large philosophie dans les idées. C'est de la moelle de Platon et d'Aristophane que contient son « os médullaire », et ce qu'il a dit — de la guerre, de l'amour, de la justice, de l'éducation, de la solidarité humaine, de la liberté de l'esprit qui vient de son élévation — mérite encore d'être médité après des siècles et de servir d'aliment aux intelligences, de sève au progrès. Ne demandez rien de pareil à M. Huysmans. « Superficies de l'âme », dirait-il à Rabelais comme il le dit à Balzac. « Au demeurant, l'excellente *santé* des vertus et des vices, le tranquille agissement des cervelles *communément* conformées... sans *idéal de maladive dépravation, sans au delà...*, rien que les spéculations, mauvaises ou bonnes, *classifiées par l'Église, l'ordinaire* surveillance d'un botaniste qui suit de près le développement prévu de *floraisons* normales *plantées dans de la naturelle terre !* » Parlez-nous de Baudelaire découvrant, inventant au besoin, « la psychologie morbide de l'esprit..., la fièvre chaude de la luxure, les typhoïdes et les vomitos du crime... l'effrayant retour d'âge des sentiments et des idées ». Il faut être bourgeois à trente-six carats, ou Belge comme trente-six oies : « un voltairien qui accuse le clergé de viols et s'en va renifler hypocritement, bêtement, sans dépravation réelle d'art, dans des chambres troubles, l'eau grasse des cuvettes et le poivre tiède des jupes sales » — voilà les gracieuses épithètes qu'on gagne à n'admirer pas cette école — il faut être tout cela pour ne pas savourer ce que le maître appelle — un

Digitized by Google

mot que M. Huysmans oublie de citer — : « la phosphorescence de la pourriture ».

Rabelais a appelé ces phrases dont on a trop plein la bouche un style baveux. Il n'a pas prévu cet idéal au delà, ni ce reniflement de cuvettes. Ah ! si on y reniflait avec une « dépravation réelle d'art », à la bonne heure ! M. Huysmans, lui, se prodigue, mais c'est pour tout nier, tout railler, tout détruire, excepté ces au delà ! L'auteur imite les maîtres manieurs de langue plus à rebours que son héros ne met à l'envers la vie moderne.

Ce genre, d'ailleurs, n'est pas plus de lui que ce ton. S'il s'inspire de Rabelais dans la forme, c'est pour suivre dans le fond Gust. Flaubert. Cet entassement de phrases, où jamais l'auteur ne manque de mots pour combler les vides, ni d'incidentes pour donner du nombre à la période, sert à exagérer la haine de l'auteur de *Bouvard et Pécuchet* contre le bourgeois et le banal. A chaque œuvre de l'auteur des *Sœurs Vatard* et de *A vau-l'eau*, on dirait de plus en plus une gageure tenue jusqu'à extinction de forces... des partenaires, bien entendu, jamais de lui, quelque nombre de verres d'absinthe qu'il faille ingurgiter, aux coups de minuit, sans prendre haleine ; quelques quintaux avec lesquels il faille faire le moulinet sans perdre le sourire. Roland, dans un poème parodique du XIV^e^ siècle, défie les pairs de France à d'autres prouesses ; celles-là plaisent surtout aux pairs de cette littérature où la gauloiserie satirique se transforme en nymphomanie chronique, prise sérieusement pour la fièvre chaude du beau ; je ne dis pas : pour la santé du talent, car la santé n'est plus de l'art, on l'a entendu ; il n'y a aujourd'hui de génie possible que dans « le morbide de l'esprit » la « maladive dépravation » d'âmes « requises par la douleur, *privilégiées* par le spleen » ; disons : les élus de la pourriture !

Cette poétique — pardon du vieux mot — cette poétique à la Flaubert dicte à l'auteur d'*A rebours* un de ces poèmes en prose comme en a essayé le maître. L'auteur de la *Tentation de saint Antoine* avait pris aux philosophies tout ce qu'elles peuvent fournir à un ciseleur de phrases, de mots étranges, de détails excentriques, d'abracadabrantes minuties pour en nourrir un style rythmé avant tout et une moquerie de surface, sans avoir vu autre chose dans ce qu'il tourne au grotesque, sans réfléchir que, sous cette robe de folie démodée, il y eut des élans d'intelligence, des battements de cœur, et sous ces feuilles mortes des écoles, la lente fécondation de l'esprit. Pour parodier la pensée humaine, — en vrai réaliste, il en avait tout vu, excepté la pensée. Même procédé dans *Bouvard et Pécuchet*,

Digitized by Google

où ce qui intéresse le plus notre époque se détraque dans le miroir convexe de l'esprit de deux imbéciles. Dans *A rebours*, l'idée est poussée à l'extrême. Le héros abuse de tous les excès de la vie, ce qui donne l'occasion à son biographe d'abuser de toutes les débauches du style; mais c'est une nature d'élite que rien de banal ne satisfait, que les préjugés écœurent, que toutes les excentricités tourmentent, ce qui permet à un auteur de haut vol de lui prêter les fantaisies les plus folles, les satires les plus épatantes. Quand la force physique du héros est à bout, sa supériorité morale éclate encore en ressources sans fin, comme lorsque, obligé de remplacer les aliments que son estomac refuse par un repas... à rebours, le duc Jean Floressas des Esseintes de Lourps s'intéresse à cet étrange art culinaire, en dicte chaque jour le menu, pour varier les saveurs à ce palais de rechange. « On dresserait le couvert en déposant le magistral instrument sur la nappe, et alors, le temps de dire le bénédicité... » Mais ce n'est là qu'un jeu rabelaisien, ce ne peut être un dénouement. Le dénouement est celui de *Bouvard et Pécuchet*. Ceux-là retournent à leur bureau. Celui-ci, au monde, à ce que le monde a de plus « bête » : la politique. Nouveau thème à cadencement de phrases contre « ce califat des comptoirs, ce despotisme de la rue du Sentier, cette tyrannie du commerce, plus scélérate, plus vile que la noblesse dépouillée et que le clergé déchu, etc., etc. » Allons-y gaiement, à bouche que veux-tu et à rebrousse-poil!

Quand on a dans la plume autant de ressources, qu'on croit rabelaisiennes, devant les yeux, un modèle comme *Bouvard et Pécuchet*, qu'a-t-on à s'enquérir des intérêts de la société? C'est bon pour des mollusques bourgeois de se demander : si, malgré de tristes banalités et des exploitations dangereuses, la bourgeoisie, après avoir créé la double puissance moderne: la richesse publique par le travail et les libertés nationales par les révolutions, ne tend pas à l'accroître encore, en répartissant plus largement les idées par l'instruction et les richesses par les progrès économiques; si l'avenir ne dépend pas de l'accord de la partie démocratique, éclairée, libérale, de cette classe avec tout ce que le peuple gagne chaque jour d'éléments politiques et de capacités sociales; comment on peut sauver les dangers d'une œuvre pareille, qui prête à la satire pour en écarter les erreurs, mais où il faudrait peut-être une satire qui serve le bien en flagellant le mal, dont les négations généreuses soient des affirmations utiles, dont le masque, au lieu de cacher les faces lépreuses de la décadence à la bouche pleine de mots sonores ou obscènes, soit porté par des hommes dévoués à la justice, dans la virilité d'un cerveau sain et d'un cœur honnête.

Digitized by Google

Des milliers d'esprits se le demandaient au XVIe siècle, dans l'exaltation de la Renaissance. Alors — lisez *la Contre-révolution religieuse au* XVIe *siècle* de M. Philippson — devant une philosophie et une littérature qui entraînaient l'élite du clergé, les papes en tête, devant les masses que les moines suscitaient à la réforme religieuse, se dresse une formidable puissance de réaction qui n'est aujourd'hui ni vaincue, ni désarmée. Il faut que le sentiment religieux ait de bien profondes attaches dans les cœurs simples, soit un bien actif ferment de fanatisme dans les âmes autoritaires, pour avoir fait réussir alors un tel génie, que l'on voit, dans la forte analyse de ce livre, de détails en détails, de traits en traits, apparaître comme l'ennemi de toute humanité, comme une monstruosité contre nature, aux yeux de quiconque porte au cœur l'instinct de la liberté humaine. Qu'opposer à de pareils obstacles? Quelle philosophie? Quelle conscience? Quelle politique? Quel art? Quelle littérature?

Des milliers d'esprits... bourgeois, dans les deux mondes, ont encore aujourd'hui pour ordre du jour quotidien de leurs méditations, de leurs écrits, de leur propagande, ce problème qui contient tant de problèmes. Les institutions, les sociétés, les revues, les conférences, tout y concourt. Pour n'en citer qu'un exemple, voyez les États-Unis : ils continuent à dresser le tableau comparatif officiel de leurs enfants illettrés. Au moment où les *Annales de l'instruction publique*, pas assez connues, et les publications de l'enquête scolaire sont suspendues en Belgique, la grande république en arrive au mot d'ordre que l'Angleterre suit depuis plusieurs années : *National aid to education*, et une parole du président Garfield semble la véritable réponse à donner au cri d'alarme qui constate ce qui reste d'ignorance dans ce pays : « L'éducation populaire se place par son importance à côté de la liberté et de la justice, car sans elle, ni la justice, ni la liberté ne peuvent se maintenir d'une manière durable. »

Nous n'en finirions pas s'il fallait étudier tous les efforts vers le vrai, toutes les preuves de vitalité qui sont chaque jour à noter dans les livres. Qu'il s'y mêle beaucoup d'œuvres sans valeur; que souvent, dans le roman surtout, on n'ait guère à choisir entre la médiocrité et l'extravagance, cela ne justifie ni l'extravagance, ni ne doit faire croire à l'inutilité des efforts dans la bonne voie. Je ne crois pas à la décadence. Il faut le dire, même devant cette manie de lubricité qui semble pour toute une littérature la seule nouveauté, l'unique modernisme, la caractéristique universelle du temps, la vraie marque du génie et l'obsession générale des auteurs, grands et petits : on ne moralise même plus autrement. Faudra-t-il tirer le canon contre

Digitized by Google

ces miasmes? Ce n'est qu'une maladie superficielle de la peau, sorte de variole où toute une génération de jeunes gens de lettres « jette ses gourmes ». Quelques écrivains en garderont des marques profondes. Mais pour ce que cela comptera, je crois les poursuites judiciaires, que l'on reprend en France, parfaitement inutiles. Un peu d'hygiène y conviendrait mieux : simple affaire de se tenir les mains propres.

Et voyez : il suffit de quelques petits contes : un grain d'humour, une pointe de sentiment affilée à peine, une émotion qui passe dans un sourire, pour nous rafraîchir l'esprit et nous rendre au franc plaisir des plus charmantes lectures. Et toutes les phosphorescences du mal ont disparu, comme, à l'aube, celles de la grande mer en détresse. La bibliothèque Gilon vient d'achever *Mon fils*, de M. Farina, traduit par M. F. Gravrand. Nous voilà ramenés à Auerbach, à Andersen, à Dickens, à Nodier, à Mérimée, aux grâces d'un art délicat, qui n'est rien et qui est tout, car il est vrai et sain comme un regard de vierge ! L'auteur, dans une note biographique, a écrit : « Je n'aime pas les peintures du mal, parce que je ne les crois pas artistiques. » En revanche, comme il aime les bonnes natures, malgré leurs travers ou plutôt dans l'originalité de leurs défauts ! Et comme il nous montre volontiers le cœur droit sous l'écorce rugueuse ! Oh ! la sympathie ! la simplicité ! la santé de l'âme ! Qu'aurais-je pu rêver de plus jeune, pour nous faire oublier l'*étal* de réalisme ou « la dépravation réelle d'art » ? Et comme il est excellent de revenir après cela à Boileau et d'entendre l'ennemi des pédants et des corrompus, le vaillant auteur de l'*Arrêt burlesque*, le défenseur de Racine, le premier champion de *Tartufe :* D'abord « des pensées vraies et des expressions justes » ; puis, si vous pouvez, songez « à dire ce qui ne s'est point encore dit en notre langue ».

CH. POTVIN.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Un des savants professeurs que la Belgique doit aux réactions politiques de l'Europe vient de mourir à Bruxelles.

Il y a quelques mois à peine, dans le courant de mai, M. E. Arntz était allé à Clèves, sa ville natale, fêter en famille le cinquantième anniversaire de son évasion. Décrété d'arrestation, en 1834, pour faits politiques, le magistrat et les gendarmes occupaient déjà sa maison paternelle, lorsque le jeune étudiant en droit saute par la fenêtre, monte à cheval, avec son frère arrivé à temps, et gagne la frontière hollandaise. Il allait avoir vingt-deux ans, car il était né le 1er septembre 1812.

Toute cette époque est remplie, en Allemagne, de persécutions pareilles contre les sociétés d'étudiants, plus ou moins secrètes, mais sûrement politiques, et d'évasions retentissantes comme celle de G. Kinkel, racontée tant de fois dans les revues, même dans un livre.

Arntz devait être bien avancé dans ses études, puisqu'un an après il était reçu docteur en droit à l'université de Liége et admis à faire son stage chez Forgeur.

Ceux des survivants de 1848 qui viennent d'accompagner son cercueil jusqu'à la gare du Luxembourg, d'où il a été transporté à Clèves, se rappelaient d'autres circonstances où le proscrit quitta Bruxelles, suivi des adieux de nombreux amis. L'étudiant échappé aux gendarmes prussiens et qui honorait son pays à l'étranger, car, depuis 1838, il professait le droit romain à l'université libre de Bruxelles, était rappelé triomphalement en Allemagne par les électeurs, qui l'envoyèrent siéger à l'Assemblée nationale de Berlin, puis à la seconde Chambre prussienne. Et les démocrates belges fêtaient le départ du professeur, allant servir dans sa patrie la liberté. Adieux enthousiastes, sans pensée de retour pour le député dont la science, l'activité d'esprit et le dévouement semblaient devoir être si

Digitized by Google

utiles, et qui serait bientôt ministre. — Il faillit l'être, en effet, deux fois.

Arhens, au même moment, quittait l'université de Bruxelles pour aller siéger au Parlement de Francfort.

Arntz prit place au centre gauche, mais son rôle politique ne fut pas long. Dès 1849, les députés allemands rentraient dans leur chaire d'exil. Arntz prit, à Bruxelles, celle de droit civil, qu'il tint jusqu'au 15 juillet de cette année. Il est mort le 1er septembre.

Un cours de droit naturel depuis 1849, un cours de droit interne et externe depuis 1850, ne l'empêchèrent ni de pratiquer le barreau comme avocat consultant, ni d'être un des membres actifs de l'Académie de Belgique, qui le nomma son associé en 1876, et de l'Institut de droit international (1877), ni de collaborer aux journaux judiciaires et à la *Revue de droit international;* ni de mettre au service de l'administration de l'université son esprit de bon conseil, sa grande sûreté de vues; ni de suppléer ses collègues dans le professorat avec un désintéressement égal à sa science; ni enfin de publier des œuvres de haute portée sur le droit.

Il n'avait pas quitté l'Allemagne sans venger l'œuvre de la révolution. Ses *Considérations sur la Constitution prussienne abrogée le 5 décembre* 1848 seraient-elles un testament politique? Nul ne l'aurait cru alors, tant le sillon tracé par la liberté semblait profond. Cet ouvrage, écrit en allemand, fut cependant le dernier de ce genre. Arntz était rentré pour toujours dans la pratique et l'étude du droit.

Son cours de droit civil français, paru de 1860 à 1875, remanié et publié en seconde édition de 1879 à 1880, a rempli toute sa vie. Il faut y ajouter : *Précis méthodique des règlements consulaires de Belgique*, 1876, et *Droit des gens, programme du cours fait à Bruxelles*, 1882.

Versé dans les législations étrangères, surtout de l'Allemagne et de l'Angleterre, Arntz était à même de rendre de grands services comme avocat de cabinet. Il serait difficile d'énumérer ses consultations. Celle qu'il préparait sur la question du Danube est restée inachevée. Une de ses dernières, rédigée en faveur d'une cause qui trouve en haut lieu tant de faveur, — la question de savoir si l'Association internationale du Congo peut acquérir le droit de souveraineté, — a été récemment invoquée au Sénat des États-Unis d'Amérique.

Riche carrière, nature plus riche encore, et bien faite pour les travaux législatifs et ministériels, mais qui, en se consacrant à l'en-

Digitized by Google

seignement, se sentait à sa place, une place élevée. Le calme et la lucidité de pensée qu'il apportait à tout, un travail lent et mûr, que rien ne lassait, un maniement des affaires qui prenait au sérieux les intérêts qu'on lui confiait autant que les relations de la vie, joints à un enjouement plein de sympathie pour les hommes, à des prévenances d'amitié toujours active, à un respect de ses semblables qui n'excluait point la finesse de jugement sur chacun : tout cela aurait été exposé dans sa chambre funéraire, si Arntz n'avait exprimé la volonté formelle qu'il n'y eût à son convoi ni appareil militaire, ni discours d'adieu. Il n'y manque qu'un trait, qui ne peut être oublié. Né catholique, Arntz pratiquait le catholicisme, sans ostentation et sans fausse honte, comme il pratiquait en toute chose un libéralisme démocratique et une tolérance radicale. Aucun homme de valeur, si libre-penseur, si entaché de socialisme qu'il fût, lorsqu'il s'agissait de l'attacher à l'université, n'a rencontré autre chose que l'adhésion, souvent active et prépondérante, de ce chrétien.

Le proscrit n'a voulu recevoir après sa mort aucun honneur dans son pays d'hospitalité. C'est dans le silence du cœur que ses amis de Belgique ont dû lui dire le dernier adieu. A l'Allemagne de sentir et de dire combien les politiques autoritaires privent un peuple, appauvrissent une nation de sa plus grande richesse : l'intelligence et le dévouement de ses citoyens. Heureusement, ces persécutions ne font que déplacer, sans les anéantir, ces dons naturels, ces trésors sociaux. Repoussés de leur pays, les hommes de mérite servent au dehors la cause qui leur est chère, la liberté et la science. La Belgique n'oubliera pas qu'Arntz fut un de ces proscrits qui se vengent des réactions politiques en honorant leur patrie opprimée par des services rendus à leur pays d'adoption.

Digitized by Google

LA QUESTION MILITAIRE EN BELGIQUE[1].

II. — Le service réduit et l'instruction du soldat.

I

Si l'éducation du soldat n'exige pas un apprentissage particulier, il suffira de déterminer en combien de temps un soldat peut être instruit, pour en déduire la durée du terme de son service en temps de paix.

Le feld-maréchal de Moltke a dit : « Le service réduit à deux ans est une idée caressée par ceux-là surtout qui ne sont pas appelés à transformer une recrue en soldat, dans le délai le plus court possible, à en faire un soldat qui ne se contente pas de s'exercer à défiler à une revue et de monter la garde, mais connaissant bien son arme et confiant dans l'excellence de cette arme, *qui sache s'en servir en pleine indépendance*, dans les circonstances les plus difficiles ; un homme, en un mot, qui ait appris à obéir et *à commander, car le dernier fusilier est appelé à commander dès qu'il est placé à la tête d'un poste ou forcé de conduire une patrouille* [2]. »

C'est là un idéal que peut rêver un vieux soldat ; de même qu'un professeur peut désirer de conserver ses élèves assez longtemps sous sa férule, pour que le dernier d'entre eux soit capable de donner la classe. Dans l'espèce, il ne s'agit pas d'atteindre une perfection, mais seulement d'obtenir le nécessaire, car c'est surtout dans l'instruction du soldat qu'il faut se garder d'enseigner le superflu.

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 septembre.

[2] Brialmont, *Tactique des trois armes*, tome Ier, p. xxix et suivantes.

Digitized by Google

Instruire assez complètement un soldat pour qu'il sache se servir de son arme en pleine indépendance, c'est lui donner la tentation de l'employer de cette façon, c'est-à-dire quand et comme il l'entend, et autrement peut-être que ne l'entendent ses chefs. Apprendre à tous les hommes, non seulement à obéir, mais à commander, c'est intervertir les rôles, développer dans les derniers degrés de la hiérarchie une initiative qui doit n'appartenir qu'à la tête, et provoquer chez les chefs cette insouciance, ce manque de prévoyance tant reprochés à l'armée française en 1870 et qui étaient basés sur la confiance où l'on était que le soldat saurait toujours se débrouiller. Personnellement, il se débrouillera; mais aux chefs seuls doit être réservé le soin de débrouiller l'ensemble, les masses, ce qui constitue l'armée. Agir autrement, c'est aller au-devant de ces luttes sanglantes, sans direction, que l'on appelle des *batailles de soldats* et dont notre siècle a vu plus d'un exemple, où les bras conduisent la tête et la mènent aux abîmes; ou bien aux victoires sans résultats, c'est-à-dire à ces monstrueuses et inutiles hécatombes qui font douter des progrès de l'humanité.

II

Le principe qui doit servir de règle dans l'instruction du soldat, c'est qu'*on ne doit rien lui enseigner qui n'ait son utilité à la guerre.*

Donc plus d'évolutions savantes, plus de ces mouvements compassés, précis, qui caractérisaient les armées manœuvrières d'autrefois. « La guerre étant un métier d'exécution, toutes les combinaisons compliquées doivent être écartées, » disait Napoléon. — Et ailleurs : « La simplicité est la première condition d'une bonne manœuvre. » Au lieu de la rigidité, c'est la souplesse qui doit présider aux formations actuelles; ce n'est plus la barre de fer inflexible qu'il importe d'imiter, mais la chaîne aux maillons solidement reliés les uns aux autres et susceptible de prendre toutes les formes, de se plier à tous les terrains. Peut-être une troupe

Digitized by Google

ainsi exercée ne saura-t-elle que médiocrement défiler à une revue; mais nous n'avons pas appris qu'une revue, comme on l'entend, ait son utilité à la guerre, et il nous importe peu dès lors que le défilé soit ou non réussi. Donc aussi, plus de ces colonnes par pelotons, envahissant la rue jusqu'aux trottoirs, arrêtant toute circulation; mais des colonnes par quatre, faciles à former et à surveiller, se prêtant à tous les déploiements et n'encombrant pas les routes.

Dans les chambres, peu ou point de ces *théories* énervantes sur la nomenclature de l'arme, sur la discipline, sur le service de sûreté : exercices de mémoire dont le soldat ne comprend le plus souvent pas le sens exact, et qu'il ne sait pas appliquer quand il est sur le terrain. C'est à ses yeux, non à sa mémoire qu'il faut parler; quand le mauvais temps le retiendra loin du terrain d'exercice et qu'on ne possédera pas de locaux couverts où il sera possible de développer certaines parties de son instruction qui ne demandent pas le plein air, — comme les exercices préparatoires de tir, l'escrime à la baïonnette, etc., — il conviendra aussi de lui apprendre ses droits et ses devoirs envers l'habitant, qu'ils soient en campagne ou dans les grandes manœuvres, ses obligations lors d'un rappel sous les armes ou d'une mobilisation, etc.

Débarrassée de tout ce qui n'est pas nécessaire, l'instruction du milicien se fera promptement. S'il ne s'agissait que de son dressage, trois ou quatre mois pourraient suffire; mais il y a encore à compter avec la période d'application sur une grande échelle. On ne doit pas oublier non plus que les chefs eux-mêmes doivent s'exercer à la conduite des troupes et apprendre à manier les effectifs de guerre ou s'en rapprochant le plus possible; il y a là des nécessités inéluctables. Aussi, fixons-nous à *six mois* la durée d'apprentissage des recrues, du 1er avril au 1er octobre, et à six mois encore, répartis sur plusieurs années, les rappels successifs en août et septembre, afin de ne pas laisser le soldat formé oublier ce qu'on lui a appris, et afin de lui enseigner les change-

Digitized by Google

ments qui auraient pu survenir dans le maniement de l'arme ou dans les méthodes de combat. Donc en tout UN AN de service en temps de paix.

III

Mais si en six mois nous pouvons former un fantassin, n'en faudra-t-il pas davantage pour instruire un artilleur et surtout un cavalier?

Il y a deux sortes d'artillerie, celle de campagne et celle de siège ou de place. Cette dernière a incontestablement le service le plus compliqué; non seulement elle doit savoir servir les pièces des divers calibres qui arment les remparts ou les ouvrages détachés de nos places fortes, mais encore préparer les munitions, confectionner les plates-formes, les revêtements, les terrassements, amener les pièces sur les remparts, les établir sur leurs affûts rapidement et savoir employer à ce travail les engins, chèvres, chevrettes, grues, crics, etc., mis à sa disposition; surtout elle doit savoir tirer.

Or, qu'on le remarque bien, tous ces services n'exigent qu'une certaine habileté de main, un certain développement de forces musculaires; l'intelligence qui combine et qui dirige appartient exclusivement à ceux qui font exécuter le travail, aux cadres. Actuellement, au lendemain du jour où le milicien a été versé dans sa batterie, c'est-à-dire après un dressage de trois mois, pendant lesquels bien des choses qui ne lui serviront jamais à la guerre lui ont été apprises, à l'exception de deux heures par jour passées à revoir successivement les exercices et les manœuvres qui lui ont été enseignés, tant que dure son séjour au régiment, l'artilleur est employé à des travaux d'arsenaux : nettoyage de bouches à feu, peinturage d'affûts, fabrication de munitions, emmagasinage de projectiles, remuage de poudres, réparations de plates-formes, de revêtements, etc. Ces travaux appartiennent bien, si l'on veut, à son métier, mais certainement ils ne constituent pas pour lui un enseignement proprement dit. Cet entretien du matériel « mobilier et immobilier » des places fortes est évidemment nécessaire et, dans l'hypothèse

Digitized by Google

du service à long terme, il est naturel que les heures de service de l'artilleur y soient employées; en réalité, c'est un abus qu'une longue habitude a consacré, mais qui doit disparaître. Que la recrue arrachée au foyer paternel, à ses habitudes, à sa profession, soit instruite dans tout ce qui doit lui permettre de défendre un jour le sol de la patrie, rien de mieux; mais il ne faut pas aller au delà. De même que nous n'admettons pas que les recrues d'infanterie soient distraites de l'enseignement qu'elles reçoivent au régiment pour maintenir l'ordre dans les villes, réprimer des émeutes ou former la haie aux processions, aux courses de chevaux ou aux cérémonies funèbres ou autres, nous n'admettons pas que la recrue d'artillerie, préparée pour la lutte, donne son temps et épuise ses forces à un travail étranger à son instruction militaire. — Ce travail doit évidemment s'exécuter non par les miliciens, mais par des manœuvres payés pour cela.

Dans ces conditions, six mois seront donc encore suffisants à l'artilleur de place pour s'instruire dans son métier, en y comprenant le temps nécessaire pour les tirs du polygone et les manœuvres de guerre destinées à préparer la défense des places.

Depuis l'introduction du canon rayé dans les armées, le tir a acquis une précision inconnue jusqu'alors, et des méthodes nouvelles ont été imaginées pour employer l'artillerie sans la mettre à découvert, pour atteindre celle de l'ennemi, si bien couverte qu'elle soit. Le simple artilleur applique ces méthodes, mais sans en avoir conscience; justement parce qu'elles sont difficiles et délicates, elles exigent des connaissances, des calculs, une intelligence qui ont étendu le rôle de l'officier dirigeant, mais en facilitant la tâche de celui qui opère. C'est, du reste, le propre de toutes les machines : à mesure qu'elles travaillent avec plus de précision, leur maniement peut être abandonné à des mains moins habiles. La seule preuve d'intelligence que l'on doit demander à l'artilleur auquel on confie le pointage et le tir, c'est qu'il lise exactement les chiffres de la hausse

Digitized by Google

et de l'écart, et qu'il sache mettre trois points en ligne droite. Et encore, dans le tir toujours assez lent de l'artillerie de place, l'officier et le sous-officier, sans se surmener, ont-ils le temps de surveiller et de rectifier le pointage. Il n'y a donc aucune difficulté inhérente à l'artillerie de place qui puisse prolonger l'instruction du milicien.

IV

L'artilleur de campagne sera plus rapidement instruit encore, car il ne doit savoir servir qu'un seul canon, surtout si on le débarrasse des écoles à pied qui n'ont même pas pour raison d'être les revues et les parades, puisqu'il y assiste à son poste, près de la pièce. Seulement, dans l'artillerie de campagne, il y a un élément en plus : le cheval.

Si on réduit à six mois la durée de l'instruction du conducteur, qui soignera les chevaux pendant l'intervalle de six mois entre deux périodes d'instruction? On ne peut penser, en effet, à se défaire tous les six mois des chevaux des batteries pour les racheter six mois après. Tout au moins pour le service des pièces, les chevaux doivent être dressés, car ils auront à manœuvrer à toutes les allures et dans tous les terrains. De plus, l'achat des chevaux au moment d'une mobilisation est une cause de retard tellement considérable, qu'il faut absolument le réduire au strict nécessaire, c'est-à-dire aux chevaux d'une partie des caissons et des voitures de deuxième ligne, et posséder en permanence tout au moins les chevaux des pièces, toujours prêts à être attelés. De là la nécessité de tenir les conducteurs pendant un an consécutivement sous les drapeaux. Mais, en revanche, ils ne seront plus astreints à des rappels successifs dans les années suivantes pour les grandes manœuvres, car on n'aurait pas de chevaux à leur donner. Ils ne seront plus rappelés qu'en temps de guerre, pour conduire les attelages de deuxième ligne, des colonnes de munitions, etc.

Quant aux servants, si le règlement prévoit leur remplacement par des conducteurs quand, par suite du feu, ils

Digitized by Google

seront « manquants », ils peuvent aussi, lorsque les conducteurs font défaut, être appelés, au moins provisoirement, à conduire un attelage; le temps qui sera économisé sur les écoles à pied sera donc avantageusement utilisé à les exercer à conduire un attelage de milieu ou de devant, et surtout à les rendre habiles à harnacher et à déharnacher, de façon à aider les conducteurs qui doivent remplacer rapidement un cheval tué ou blessé.

Le tir assez vif de l'artillerie de campagne ne permettant pas toujours une surveillance aussi active du pointage que dans l'artillerie de place, il faudra aussi plus souvent compter sur l'habileté et la rectitude du coup d'œil du servant. Les exercices de pointage seront donc, tout au moins pour les hommes bien doués, l'une des occupations les plus nécessaires des six mois de l'instruction et des rappels successifs des canonniers.

V

Ce que nous avons dit de la nécessité de conserver en permanence les chevaux de l'artillerie de campagne est encore plus vrai de ceux de la cavalerie. Cette arme doit être la première mobilisée; à la première heure, le cheval doit être prêt à recevoir son cavalier.

On pourrait peut-être douter qu'un an suffise pour former un cavalier, c'est-à-dire un homme instruit dans l'équitation et dans le rôle multiple qu'on attend d'une cavalerie : le combat à l'arme blanche, le combat de mousqueterie et le service d'exploration. Mais n'est-ce pas là exiger plus que la cavalerie ne peut donner, et les enseignements de la guerre contemporaine ne nous apprennent-ils pas, à chaque pas, son impuissance dans les combats à l'arme blanche, résultant du perfectionnement du fusil moderne?

Dans une brochure qui a fait quelque bruit chez nos voisins de l'Est, un écrivain qui signait R. V., après une enquête sérieuse sur le rôle actuel de la cavalerie, en arrivait à cette conclusion pessimiste : « La cavalerie a cessé d'être une arme, et, des armées de l'avenir, la mieux préparée pour la

Digitized by Google

lutte sera celle qui, la première, saura se débarrasser de ce ballast. »

Cette conclusion a paru excessive; elle a soulevé d'ardentes polémiques, et le feld-maréchal de Moltke lui-même n'a pas dédaigné de descendre dans la lice pour défendre l'arme ainsi condamnée. « La part qui revient à la cavalerie allemande dans les succès de la campagne de France est constatée par l'histoire, dit-il; elle eût été bien plus considérable encore si la cavalerie avait été à portée du champ de bataille de Wœrth, si elle avait agi d'ensemble sur le plateau de Vionville. Mais le commandement seul est responsable des bévues. L'exploration nous a rendu d'immenses services; sans elle, nous n'eussions pu marcher comme nous l'avons fait. » — Ce reproche adressé au commandement par une bouche aussi autorisée est dur, si on remarque surtout que la cavalerie allemande avait pour chefs des généraux éminents. Si, pour diriger cette arme sur un champ de bataille, des qualités supérieures ne suffisent pas, s'il faut être un homme de génie, mieux vaut alors y renoncer et la remplacer par des éléments plus simples, plus faciles à manier par des intelligences ordinaires.

Les défenseurs de la cavalerie, du reste, ne la déclarent pas impuissante; ils font ressortir, entre autres, que la charge de von Bredow permit au 3e corps allemand de se maintenir sur le plateau de Vionville, grâce au temps d'arrêt qu'elle provoqua dans la marche en avant des 2e et 6e corps français. Mais ne peut-on leur répondre qu'une troupe d'infanterie ou d'artillerie aurait pu, avec moins de pertes, produire plus d'effet encore? — « Que derrière ces héroïques brigades qui avaient déjà renversé tant d'obstacles, — dit le colonel Kaehler en parlant des charges de Bredow, qu'il compare à celles de Cardigan à Balaklava, — on se figure une deuxième, une troisième ligne, trouvant la piste à peu près déblayée devant elles, n'auraient-elles pas foulé aux pieds tout obstacle vivant? » — « Avec l'attaque par échelon, ligne derrière ligne à courte distance, dit-il ailleurs, la cavalerie se frayera encore aujourd'hui un passage à travers les rangs de l'in-

Digitized by Google

fanterie ; certes il coulera bien du sang, nous n'arracherons plus la victoire à aussi bas prix qu'autrefois, mais enfin nous serons vainqueurs. »

L'héroïque Skobeleff ne parle pas autrement : « Certes, dit-il, si l'infanterie, en se résignant à des pertes considérables. peut arriver, malgré le feu de l'adversaire, jusqu'au combat corps à corps, la cavalerie, avec sa rapidité incomparablement plus grande, sera en état d'en faire autant. »

Une science de la guerre basée sur un tel mépris de la vie humaine peut-elle se dire en progrès? Les époques et les peuples barbares nous ont souvent donné des exemples de luttes semblables, et même, sans remonter bien haut dans l'histoire, les batailles des Pyramides et d'Isly nous ont montré, comme Skobeleff le demande, des chefs « électrisant le soldat, l'enlevant par leur exemple personnel, le pénétrant de la conviction qu'il suffit d'un choc résolu pour forcer la victoire avec toutes ses glorieuses conséquences », — et venant néanmoins se briser misérablement contre des lignes d'une infanterie simplement armée de fusils à pierre ou à piston. — Les cavaliers mamelouks ou marocains ne valaient-ils pas en courage et en mépris de la mort les cavaliers allemands ou russes? — Ils ne combattaient pas en échelon à courte distance il est vrai, mais sait-on bien quelle masse confuse présenteront ces échelons successifs, quand, après s'être ébranlés alignés à 1,000 mètres d'une infanterie armée de fusils à tir rapide, ils arriveront à hauteur des baïonnettes? Et Skobeleff, en disant « qu'une troupe de cavalerie est entre les mains de son chef ce qu'est une balle entre les mains du simple tirailleur, un projectile qu'on doit pouvoir lancer sans souci des obstacles que le terrain présente entre le point de départ et le but », n'oublie-t-il pas d'envisager parmi ces obstacles la gerbe ininterrompue de balles à travers laquelle les chevaux doivent passer?

L'infériorité de la cavalerie en présence de l'infanterie ne date d'ailleurs pas d'hier ; elle était flagrante même sous le premier Empire français, et tout le monde a encore frais à la mémoire l'écrasement des cuirassiers de Kellerman, des gre-

Digitized by Google

nadiers de Guyot et des lanciers de Lefebvre-Desnouettes, lancés en masse compacte contre l'infanterie anglaise à Waterloo.

La décadence de cette arme a commencé le jour où les premières armes de jet bien maniées ont paru sur le champ de bataille : à Crécy, à Poitiers et à Azincourt, la chevalerie mettait déjà pied à terre devant les archers anglais. Cette décadence a continué lors de l'apparition des armes à feu et elle s'est précipitée à mesure que ces dernières se perfectionnaient; à l'heure actuelle elle est complète, il faut savoir le reconnaître. De même que la flèche et le carreau de l'arbalète ont disparu devant la balle de l'arquebuse, le cheval, envisagé comme projectile, quelle que soit la vitesse qu'un entraînement bien entendu parvienne à lui imprimer, ne peut plus lutter contre la balle cylindro-ogivale lancée par nos fusils à tir rapide.

« Donnez au cavalier un sabre, une lance ou une cravache, peu importe, disait Seydlitz; ce qu'il faut avant tout, c'est qu'il soit bien monté et qu'il ait au cœur la ferme résolution de renverser l'ennemi avec le poitrail de son cheval. » La cavalerie n'est pas, à notre époque, plus mal montée que dans les siècles passés, elle n'a pas moins de fermeté dans sa résolution de renverser l'ennemi, et en lançant les uns derrière les autres une succession d'escadrons sur une ligne d'infanterie, on parviendra à la percer. Mais un RÉGIMENT d'infanterie, armé du *fusil à pierre*, aura aussi raison, nous n'en doutons pas, d'une COMPAGNIE *armée de fusils à répétition;* et pourtant a-t-on conservé le fusil à pierre?

VI

« Dans son service d'exploration, dit le comte de Moltke, la cavalerie a rendu des services immenses. » Et cependant les défenseurs les plus accrédités de cette arme admettent largement les critiques que R. V. a adressées à cette partie de son rôle; ils vont jusqu'à dire « que tous les services qu'elle a rendus dans l'exploration, quelques officiers galo-

Digitized by Google

pant en avant des armées eussent pu les rendre dans une égale mesure », — et que là où sa tâche a été le mieux remplie, la passivité de l'adversaire l'avait rendue singulièrement facile.

Il est aisé, en théorie, de supposer la cavalerie, déployée devant l'armée, formant rideau et empêchant de pénétrer les projets du général en chef, ou lancée en avant, surveillant les mouvements de l'ennemi et les renseignant à l'état-major général; ou bien encore, au moment de la déclaration de guerre, inondant en masses compactes le pays ennemi, troublant sa mobilisation et, par des pointes hardies, portant partout la démoralisation. Mais si l'ennemi, au lieu de rester bénévolement l'arme au bras, fait jouer le même rôle à sa cavalerie, il en résultera une lutte où la plus nombreuse des deux cavaleries, la mieux montée, la mieux exercée est certaine de la victoire.

Or, il faut savoir le reconnaître, dans le cas d'une invasion étrangère, en présence des masses considérables de cavalerie que, sur l'une ou l'autre de nos frontières de l'Est ou du Sud, nos adversaires ne manqueraient pas de nous envoyer, la résistance de nos quelques régiments de cavalerie sera vaine ; rapidement écrasés, ils ne nous seront d'aucun secours.

Est-ce à dire que nous nous trouverions immédiatement désarmés? Non pas ; en opposant à cette cavalerie ennemie l'arme et la tactique de l'infanterie, nous l'arrêterons au moyen d'une somme d'efforts qui ne dépasse pas nos moyens de défense.

En effet, la cavalerie opérant en masse doit suivre non seulement les chemins frayés, mais même les grandes voies de communication, les seules qui lui permettent de marcher rapidement, elle et ses batteries d'artillerie. Dès lors, il est possible d'obstruer les passages et, par la construction rapide de fortifications improvisées, de les défendre avec de faibles forces d'infanterie et d'artillerie. N'a-t-on pas vu en 1870, aux armées de la Loire, de simples gardes mobiles, des francs-tireurs, arrêter presque partout la cavalerie allemande,

Digitized by Google

et pendant plusieurs jours lui faire perdre complètement le contact des troupes françaises? « Dans beaucoup de cas, dit Lewal, trente à quarante fantassins bien postés arrêteront une cavalerie qui aura hâte de passer. Si elle finit par vaincre cette résistance, elle aura perdu du temps, des hommes, des chevaux, manqué l'occasion qu'elle poursuivait [1]. »

Certes, la cavalerie est instruite actuellement au combat à pied; mais jamais elle ne le sera assez, surtout avec l'arme à feu qu'elle possède, pour triompher d'une infanterie bien embusquée. — « De petits postes d'infanterie, solidement organisés et convenablement occupés, résistent très bien à une force de cavalerie dix fois supérieure [2]. » — Cette impuissance où se trouve la cavalerie de forcer la barrière que lui oppose l'infanterie, est telle qu'en 1871, dans l'armée allemande qui agissait au nord de la France, le général von Goeben, ne pouvant obtenir au moyen de ses cavaliers des renseignements positifs sur les mouvements et la situation de l'ennemi qui l'arrêtait partout, les fit revenir en arrière et les remplaça par de l'infanterie soutenue par de l'artillerie; dès lors, des renseignements dignes de foi lui parvinrent.

VII

Toutefois, pour que, dès le début des hostilités, de l'infanterie soit partout à la fois sur nos frontières occupant les passages, barrant les routes, il faut qu'elle soit la première mobilisée; que, très mobile, très active, elle occupe rapidement les points qu'elle pourra le mieux défendre, et que, obligée de battre en retraite, elle puisse se soustraire avec rapidité aux forces de l'adversaire pour aller, plus en arrière, recommencer la lutte dans de nouvelles positions. Pour remplir ces conditions, cette infanterie doit être montée. Elle acquerra ainsi une très grande force de résistance, car elle

[1] LEWAL, *Tactiques des renseignements* (LXX).
[2] LEWAL, *Tactique des renseignements* (LXIX).

Digitized by Google

pourra transporter avec elle une plus grande quantité de munitions et se soustraire aux fatigues de la marche.

Des peuples qui ont fait la guerre et ont pu, par leur propre expérience, s'assurer du peu de services à attendre d'une cavalerie bien organisée et armée comme elle l'est actuellement chez nous, n'ont pas hésité à la transformer en infanterie montée. Dans la guerre de la Sécession, la cavalerie américaine, après avoir renoncé au sabre, tant l'inefficacité de l'arme blanche avait paru manifeste, adopta le revolver et une *carabine*, non un *mousqueton ;* puis, reconnaissant combien le terrain gênait presque toujours l'action des chevaux, bien que composée entièrement d'excellents cavaliers, elle prit la coutume de ne plus combattre qu'à pied dans les *raids*. La Russie, qui possède cette admirable cavalerie cosaque, où cavalier et monture ne font qu'un, vient de la transformer presque tout entière en régiments de dragons, corps qui, par ses origines, ses armes et son équipement, n'est que de l'infanterie montée.

Soyons donc logiques et, reconnaissant l'impuissance de la cavalerie, transformons la nôtre en infanterie montée. Elle aura l'avantage, sur le champ de bataille, comme troupe de réserve, de pouvoir être envoyée rapidement partout où le besoin de renforts se fera sentir ; elle pourra mieux qu'aucune autre portion de l'infanterie former l'arrière-garde dans une retraite, aussi bien que la cavalerie opérer la poursuite de l'ennemi, mieux qu'elle l'obliger à mettre bas les armes, puisqu'elle pourra le débusquer comme l'infanterie dans le combat à pied. Dans le service de sûreté, elle présentera enfin les mêmes avantages que la cavalerie.

Si, comme nous l'assure le général Kaulbars, on trouve moyen en Allemagne d'apprendre en six mois aux recrues du train à monter à cheval, à conduire adroitement une voiture non seulement sur les grandes routes, mais dans les endroits difficiles, au pas et au trot, pendant un laps de temps double et bien employé, ce sera un jeu d'enseigner l'équitation à des hommes qui ne devront jamais combattre à cheval à rangs serrés et qui n'emploieront leur monture

Digitized by Google

que comme moyen de transport, non comme moyen de combat. Il sera même possible de leur enseigner par surcroît, outre le service d'infanterie, à conduire les voitures, car c'est à l'infanterie montée des anciennes classes que, lors d'une mobilisation, sera réservée la conduite des équipages des parcs de vivres et de munitions.

VIII

Mais un an suffira-t-il pour former des hommes instruits comme l'infanterie au service à pied, comme la cavalerie au service de sûreté et d'exploration? — Un volontaire d'un an, dans la cavalerie, en Allemagne, n'est-il pas apte, son année écoulée, à faire un *bon officier de réserve?* Il est vrai que, appartenant à une classe privilégiée de la société, son intelligence, autrement développée que celle du milicien ordinaire, permet, par un choix judicieux des instructeurs, d'arriver à ce résultat. Mais ne faut-il pas beaucoup en rabattre de la somme des connaissances qu'on prétend inculquer au simple cavalier, et les méthodes actuelles du service de sûreté, si compliquées, sont-elles bien au niveau des intelligences ordinaires? « En temps de paix, dit le colonel français Bonie, chacun sait bien que le soldat, malgré tout le soin qu'on met à l'instruire, perd déjà la tête quand un général ou même un officier d'un grade moins élevé s'approche de lui pour le questionner. Non seulement il embrouille le mot d'ordre avec le mot de raillement, mais souvent encore il oublie les deux. En temps de guerre, il est clair que l'émotion sera encore plus grande. » — Il ajoute que le cavalier ne doit jamais être livré à lui-même; il faut qu'il soit toujours sous la direction d'un officier ou d'un sous-officier. « Plus de mot d'ordre ou de ralliement à retenir; une seule consigne : *Halte-là! ou je fais feu!* — Et alors le chef intervient. »

Toutefois, cette méthode, qui fait remonter aux cadres seuls la responsabilité et l'initiative, parce qu'eux seuls sont assez instruits pour les prendre, serait impossible dans l'explo-

Digitized by Google

ration à longue distance, à moins de multiplier les chefs ou d'avoir recours à de nombreuses pointes d'officiers, ce qui ne peut s'exécuter sans désorganiser les cadres.

S'il est utile, indispensable même, surtout dans une armée à durée de service réduite, de spécialiser le recrutement de certains corps, ne peut-on recruter l'effectif de celui auquel serait confié ce que le général Lewal a si bien appelé *l'exploration irrégulière*, dans une classe particulière, préparée par ses habitudes d'enfance à ce service spécial; c'est-à-dire parmi les jeunes gens exercés à monter des chevaux de sang, cavaliers de longue date avant la vingtième année, et qu'on pourrait instruire de suite, dès leur arrivée sous les drapeaux, non à l'équitation, qu'ils connaissent, mais d'emblée à la pratique des reconnaissances?

On exigerait d'eux la possession d'une monture très résistante, toujours en bon état tant qu'ils figureraient eux-mêmes sur les contrôles du corps. Avec un tel recrutement, guidés par de bons officiers d'état-major, les escadrons d'explorateurs pourront en peu de temps acquérir autant d'habileté qu'il en faut pour remplir cette mission de découverte qui, selon Lewal, « ne connaît d'entraves ni comme liaison, ni comme direction, ni comme distance, ni comme solidarité; qui se caractérise par une grande liberté d'allures, beaucoup de mobilité et de hardiesse ». Dispersés sur toute l'étendue du pays et de ses frontières, se donnant pour tâche de n'ignorer aucun chemin, aucun sentier, aucun accident de terrain dans la zone territoriale à laquelle ils seraient attachés, et d'y bien connaître les populations; par leur éducation, facilement devenus habiles à la lecture des cartes, à l'orientation, à cette pratique des reconnaissances qui résulte de nombreux exercices bien dirigés, ils seront véritablement l'œil et l'oreille de l'armée.

En résumé, la cavalerie, devenue par la force des choses de l'infanterie montée, serait formée de recrues restant douze mois consécutifs sous les drapeaux, sans aucun rappel subséquent pour les grandes manœuvres, et d'escadrons d'explorateurs fournissant eux-mêmes leurs chevaux, servant six

Digitized by Google

mois la première année et rappelés chaque fois que les grandes manœuvres s'exécuteront dans la zone territoriale qu'ils connaîtront plus particulièrement et dont l'exploration aura fait l'objet de leur éducation militaire.

Les autres corps spéciaux, ce qu'on peut appeler les troupes techniques, seront recrutés dans les professions qui ont avec eux le plus de rapport : les pontonniers parmi les bateliers, les éclusiers, les charpentiers; les pionniers parmi les mineurs et les terrassiers ; les compagnies de chemins de fer et de télégraphe, dans les services civils analogues. Il en sera de même pour les compagnies d'administration, comprenant les bouchers, boulangers, meuniers, etc.

Ainsi l'armée deviendra, en définitive, la représentation la plus exacte de la nation tout entière, son émanation la plus complète.

***

Digitized by Google

LA CHAMBRE CLOSE.

Il y eut un brusque roulement de tambours, puis, sur des battements saccadés que rejeta l'écho des murailles, — au tournant de la grand'rue du village, — le détachement prussien s'avança. Le soleil d'hiver, tombant en larges rayons sur le pavé nu et sur les maisons qui semblaient désertées, éclairait si hautainement la solitude autour d'eux que les premiers rangs hésitaient; les autres à leur suite avaient beau frapper de leurs lourdes bottes le sol de France et les tambours avaient beau activer leur tapage grêle, un silence farouche dominait ces bruits.

Ils allèrent ainsi jusqu'à la place où, du perron de la mairie, un officier d'administration, une plume à son oreille velue, hurla quelques mots tudesques à l'officier qui les commandait. C'était sans doute l'avertissement d'envoyer les soldats chez l'habitant, car, sur un ordre de leur chef, ils se débandèrent et se répandirent dans les rues et dans les ruelles avec de rauques appels. Dès qu'ils cognaient à une porte, elle s'ouvrait d'elle-même; pas une n'était fermée et l'on eût dit que l'indifférence méprisante du vaincu allait jusqu'à vouloir ignorer que des garnisaires pénétraient chez lui.

Quant au chef, il remonta la grand'rue lentement, salué par les bas-officiers qui la remplissaient. C'était un grand garçon d'une trentaine d'années, brun, aux yeux noirs veloutés comme la suie, triste, se tenant sans raideur dans son uniforme et répondant sans morgue aux saluts. Parvenu vers le milieu de la rue, il s'arrêta devant une maison à la

Digitized by Google

porte de laquelle était fixé un double panonceau de cuivre portant : « M. Dulac, notaire », et tira le pied de chevreuil de la sonnette. Une petite servante vint ouvrir et l'apercevant, sans lui laisser le temps de parler, poussa la porte toute large et s'effaça avec affectation contre le mur. L'officier, incliné d'un air grave, pénétra dans le corridor, puis, prenant une carte de visite :

« Veuillez remettre ceci au maître de la maison...

— Il n'y a plus de maître, interrompit la petite servante.

— Pardon, répondit l'officier surpris du regard haineux de la jeune femme; veuillez alors remettre cette carte à M^me^ Dulac en lui demandant pour moi la permission d'aller lui présenter mes respects. »

La servante s'éloigna en laissant l'officier dans le corridor. Il l'entendit monter l'escalier dissimulé au fond derrière une profonde saillie du mur, des portes s'ouvrirent et il attendit, cherchant à surprendre un son de voix annonçant un accueil moins humiliant. La servante revint :

« Madame autorise M. le baron de Prune... »

— ... de Breun, rectifia l'officier avec flegme.

— En France, nous disons des prunes », riposta la petite servante, qui leva son museau rose avec résolution, puis, voyant que le Prussien ne l'assassinait pas, elle reprit d'un ton plus calme : « Madame vous autorise à agir dans sa maison comme il vous plaira et elle s'excuse de ne pas vous recevoir : un deuil récent, trop récent...

— C'est bien, » dit l'officier avec un geste d'impatience.

La petite servante crut un instant qu'il allait la battre, mais il reposa la main tranquillement à son côté en demandant la chambre qui lui était destinée.

« Ma maîtresse m'a chargée de vous montrer toutes les chambres de la maison, répondit-elle; quand vous les aurez vues, vous choisirez celle qui vous conviendra le mieux. »

Et, entraînant d'un signe l'officier à sa suite, elle alla ouvrir successivement toutes les portes du rez-de-chaussée : « Ceci est l'étude, — l'ancienne étude, car aujourd'hui que monsieur n'est plus...

Digitized by Google

— Cette chambre me convient, fit l'officier en l'interrompant.

— Attendez, reprenait-elle, très sérieuse et très occupée, paraissait-il, à contenter le mieux possible l'officier, monsieur disait qu'il y faisait humide. Ceci est le salon. Il donne dans la rue, comme vous voyez...

— Oui, il est très bien. Voulez-vous m'indiquer où je trouverai un lit pour le faire dresser dans cette chambre?

— Mais, monsieur, il n'y faut pas songer! Il n'y aurait pas moyen de dormir ici. Quand il passe des charrettes, tenez!... »

Un fourgon descendait la rue et, sur la cheminée, les bobèches des candélabres sautillèrent.

« Ceci est ma cuisine, » continua la petite servante en poussant une autre porte.

Ils montèrent l'escalier et elle se disposait à renouveler la scène qu'elle avait jouée au rez-de-chaussée, lorsque l'officier, pour y couper court : « Je veux cette chambre, » dit-il en montrant une porte devant lui.

La petite servante pâlit. Sa mine toute fraîche et toute vive en son bonnet blanc, s'éteignit, puis, regardant le Prussien :

« Non, monsieur l'officier, supplia-t-elle, non n'est-ce pas? Vous ne voudriez pas faire cette peine à madame. »

Elle comprenait que l'officier était certes bien en droit de tirer vengeance de la malice qu'elle lui avait faite et s'effarait d'autant.

« Quelle est cette chambre? fit-il.

— La chambre de... »

Elle s'arrêta et se tut. Une soudaine délicatesse lui vint vis-à-vis de l'officier qui, alors, n'insista pas davantage et passa devant la chambre dont la clef avait été retirée et la serrure masquée par un morceau de papier.

Mais, dans le vide de ses journées, à peine occupées le matin par les exercices ou la paperasserie, victime aussi de l'éloignement hiérarchique où se tenaient de lui les deux ou trois officiers qui commandaient sous ses ordres, cette porte

Digitized by Google

condamnée lui servit de distraction et alimenta ses rêveries de fumeur assis des heures entières devant le poêle de sa chambre, comme au temps où il vivait à Bonn dans sa mansarde d'étudiant.

Sur quel mystère cette porte était-elle si soigneusement fermée?

Lorsque, pour gagner sa chambre, il traversait le large corridor ciré ouvert à ses deux extrémités par de hautes fenêtres à petits carreaux, il devait passer devant elle et, à force de la regarder, il avait fini par s'en effrayer comme d'un inconnu formidable, en sentant d'ailleurs au fond de lui-même qu'il faisait exprès d'avoir peur.

Il eût été tout simple de se dire que c'était la chambre de ce maître dont la petite servante lui avait parlé, mais que pouvait avoir d'intéressant la chambre d'un notaire? Ce devait être plus terrible que cela. La maison était vieille, d'aspect monacal avec ses quatre portes rangées de chaque côté du corridor comme des portes de cellules et, dans les combles dont on apercevait de l'étage, au-dessus d'une échelle d'escalier, les lourdes charpentes noires de poussière et drapées de toiles d'araignée, il se faisait parfois des bruits si inexplicables, le vent de gelée y prenait une voix si aiguë, les ardoises se remuaient sur le toit avec des cliquettements si macabres, qu'elle ne pouvait être le lieu de la scène que d'un drame.

Quel drame?

L'officier en imagina beaucoup et sa curiosité de voir la chambre s'augmenta; son amour-propre même exigeait qu'il connût si l'aspect de celle-ci donnait raison à telle ou telle de ses inventions; d'ailleurs, le soin qu'apportait M^me^ Dulac à ne pas se laisser apercevoir l'intriguait sincèrement et, le mystère de la chambre se compliquant du mystère de celle qui vraisemblablement l'habitait, lui faisait désirer davantage encore qu'elle s'ouvrît devant lui. Et M^me^ Dulac? A quoi ressemblait-elle? Était-elle vieille? Était-elle jeune? Belle? Laide?

Il avait remarqué dans la chambre qu'il occupait un por-

Digitized by Google

trait au daguerréotype représentant une jeune femme très jolie. Ce devait être Mme Dulac. Il le crut jusqu'au jour où il se souvint que l'usage du procédé de Daguerre était trop ancien pour que chez celle dont il admirait l'image, la vieillesse n'eût pas succédé à la jeunesse. On voit que son imagination puisait dans les données scientifiques une honnête méfiance d'elle-même. Aussi conclut-il de cette observation que c'était le portrait de la mère de Mme Dulac à laquelle sa fille devait ressembler, et il eut ainsi dans la pensée le personnage qu'il plaça dans la chambre close et qu'il suivit dans sa vie de remords et de larmes.

En effet, il s'était enfin décidé pour ceci, qu'étant Française et jeune, Mme Dulac avait naturellement failli, et c'était là le drame, et c'était là pourquoi elle fermait avec tant de soin la chambre où elle et lui s'étaient aimés, où le notaire, peut-être, les avait surpris et était mort sur le coup, de honte et de désespoir ! L'officier n'avait trouvé que ce moyen-là de rendre un notaire intéressant.

S'il avait pu songer à s'enquérir de l'âge véritable de Mme Dulac auprès de la petite servante, l'hostilité qu'elle montrait à son égard l'en aurait bientôt détourné. Depuis quelque temps, elle levait la tête avec fierté, plaçait son petit bonnet blanc en bataille et, dans sa cuisine où elle préparait néanmoins pour le Prussien de fort bons dîners, remuait ses chaudrons et ses casseroles en se donnant l'illusion d'agiter des casques et des cuirasses. Son ardeur belliqueuse s'était peu à peu communiquée à une sorte de sauvageon mal lavé et mal coiffé qui lui tenait lieu d'amoureux et qui était le filleul de Mme Dulac. L'officier l'avait remarqué un jour qu'à son passage il avait cessé de parler à la petite servante pour lancer à son uniforme un regard enflammé, puis, ayant appris ce qu'il était dans la maison, ne s'en était pas autrement préoccupé. Répondant aux excitations inconscientes de son amoureuse, le petit bonhomme, déjà exalté par les déclamations des paysans, avait repris avidement une idée que lui avait suggéré le séjour chez sa marraine du chef prussien : c'était de se signaler par une action d'éclat

Digitized by Google

en allant l'égorger, tout simplement. On parlait tout bas du braconnier Pierre Lefourche qui, ayant surpris un soldat prussien seul dans une sente, te vous lui avait fiché un coup de fusil comme à un lièvre..... — Il ambitionna qu'on dît de lui, Cyrille Amescat, qu'ayant pénétré dans la maison où logeait le chef des Prussiens, il te vous l'avait saigné comme un goret. C'est cela qui le rendrait fier, — plus tard, — après l'occupation, lorsqu'il pourrait se promener librement dans la grand'rue et s'en aller aux fêtes des villages, le chapeau de côté, le sarrau se gonflant au vent, — c'est cela qui le rendrait fier de laisser entendre que c'était lui... vous savez... on en avait joliment parlé... eh bien! c'était lui, et, dans sa tête de gamin de dix-huit ans, il arrangeait déjà la scène du meurtre telle qu'il lui serait le plus avantageux de la raconter. Une nuit, naturellement, et sans lune, si possible. Il ne voit pas à deux pas devant lui. Bon. Puis, il chausse des lisières, regarde une dernière fois la lame de son couteau et en essaye la pointe sur le bout du doigt. Elle pique comme une aiguille. Parfait. A cette heure, attention! Il monte lentement l'escalier dont une, deux ou trois marches craquent, selon qu'il est besoin d'émoustiller l'attention des auditeurs. Tout à coup il est en haut. La seconde porte à gauche... c'est là! Il s'avance en retenant son souffle et, d'une poussée, fait sauter la serrure dont il a eu soin de scier les vis le matin, puis, il entre... « Le Prussien dormait, je m'avance et je te vous lui enfonce mon eustache dans la gorge, sans faire un pli. » Et ce récit terminé, il se voyait vidant d'un air crâne la chopine que les autres s'étaient fait un honneur de lui payer.

Une nuit en effet, ayant bu pour se donner du cœur, Cyrille Amescat, à l'insu de la petite servante qui l'avait sérieusement menacé de tout dire à l'officier s'il n'abandonnait pas sa résolution, pénétra dans la maison avec une clef volée; — mais les choses ne se passèrent pas du tout comme il espérait. Dans le corridor du rez-de-chaussée d'abord, il fut fort ennuyé d'apercevoir, sur une petite console, au fond d'un retrait du mur, une veilleuse ayant la mine d'attendre

Digitized by Google

quelqu'un — qui n'était pas lui; — puis, lorsqu'il l'eut éteinte et qu'après avoir gravi l'escalier par la rampe, en posant les pieds sur la plinthe dans les intervalles entre les barreaux, il se trouva, haletant de ses efforts, dans le corridor de l'étage où, malgré la connaissance qu'il en avait, il ne parvint plus à se guider vers la chambre du Prussien, il entendit tout à coup avec terreur, au milieu du silence de cette nuit d'hiver, un bruit de sanglots étouffés, lugubres, effroyables, ameutant au fond de lui-même contre l'assassinat qu'il allait commettre les voix perçantes de sa conscience. Qu'était-ce? Il s'adossa contre la muraille et essaya d'écouter. Le sang bourdonnait à ses oreilles avec le bruit d'un moulin. Enfin, dans un moment de calme, il reconnut que le bruit des pleurs sortait de la chambre close et, s'inspirant à ce fait d'une nouvelle résolution, il se remit en marche dans l'obscurité.

La porte de la rue qu'on ouvrait vint le rejeter dans l'épouvante. C'était trop fort! Qu'était-ce ? L'officier certainement, l'officier revenant d'une ronde, armé, qui allait le voir. Allons ! c'était le moment ou jamais de se conduire en homme ! Cyrille avança résolûment vers l'escalier, son couteau serré dans son poignet frémissant, et, se postant derrière un angle de la muraille, il écouta. On cherchait la veilleuse éteinte. Le bruit d'un verre sur une soucoupe : on venait de la trouver. Une odeur de tabac montait. Le frottement d'une allumette se fit entendre, une petite flamme jaillit, la veilleuse fut rallumée, puis, doucement, on la prit, le reflet de la clarté se déplaça et on monta l'escalier.

Cyrille vit venir à lui, dans une auréole tremblotante, une tête couverte de la large casquette plate. Où frapper? L'officier était couvert[e] d'un épais manteau dont le collet était relevé jusque par dessus les oreilles. Où frapper ? Depuis qu'il le voyait, il n'avait plus d'hésitation. Peu importait qu'il ne parût pas méchant et que sa tête fût baissée d'un air de reflexion tranquille : c'était un Prussien à casquette plate, fumant dans une pipe de porcelaine et il avait violé la patrie française... Ce fut comme un ressort qui se détend,

Digitized by Google

mais avant que le couteau eût atteint la chair sous le drap, l'officier avait saisi le poignet de Cyrille. L'arme tomba par terre en faisant le bruit du verre qui se brise.

« Et puis, dit-il sans paraître surpris et tenant toujours en main la veilleuse, que me voulez-vous encore ? »

Cyrille le regarda :

« Vous tuer donc ! » fit-il d'une voix gouailleuse.

— C'est une chose que je pourrais vous faire plus facilement que vous à moi, reprit l'officier en montrant un revolver.

— Pourquoi ne le faites-vous pas ?

— Oh ! parce que je ne suis pas un assassin et que j'aime mieux que vous soyez fusillé en plein jour, — *collé au mur*, comme vous dites, » ajouta l'officier, qui, ayant placé la veilleuse sur l'appui d'une fenêtre, ramassa le couteau de Cyrille, le mit en poche, puis fit signe au gamin de descendre l'escalier devant lui.

Quand ils furent dans la rue :

« Halte ! » dit l'officier.

Cyrille avait rapidement établi qu'il préférait être collé au mur que mourir obscurément d'un coup de revolver : il obéit.

« Tenez-vous beaucoup à être fusillé ? » lui demanda l'officier.

Cyrille, fièrement, se hâta de répondre comme il pensait : « Certainement !

— Eh bien ! répondit l'officier en souriant, c'est un service que je regrette de ne pouvoir vous rendre. Écoutez-moi bien, continua-t-il. Si vous ne faites pas exactement ce que je vais vous dire, je vous préviens que je vous fais condamner, pour tentative de meurtre sur ma personne, non pas à être fusillé, ce qui est une façon de mourir charmante et poétique, mais bien à être interné dans une forteresse d'Allemagne où il n'y a plus, je vous en avertis, de geôlier ayant des filles qui tombent amoureuses des prisonniers. Vous y mourrez, à la longue, dans une cellule humide sans

Digitized by Google

air et sans lumière, parfaitement oublié de vos concitoyens. Comprenez-vous ? »

Cyrille haussa les épaules.

L'officier poursuivit :

« Ce que je vous demande de faire est bien simple. Vous irez dire demain à Mme Dulac que vous avez voulu assassiner son hôte, risquant ainsi de l'exposer elle-même à de pénibles représailles. Cela ne la fera pas rire. Ce n'est pas de ma faute... j'espère même qu'elle se fâchera un peu, car les reproches qu'elle vous fera seront l'unique vengeance que je tirerai jamais de vous. Vous ajouterez pourtant, reprit-il après avoir réfléchi, que j'ai mis à vous pardonner cette seule condition : que Mme Dulac voulût bien me laisser pénétrer dans la chambre de l'étage qui est si bien fermée. La clef que vous m'en remettrez me donnera la preuve que vous avez rempli la commission dont je vous charge. »

Ayant dit, il tourna le dos au gamin et rentra.

Le jeune Amescat mit quelque temps à le satisfaire, mais un soir, l'officier entendant frapper à la porte de sa chambre : « Entrez ! » cria-t-il; il vit paraître la petite servante confuse et rougissante qui lui tendit sans mot dire une clef.

« Qu'est-ce que cela ? » fit-il.

La petite servante posa la clef sur la table comme si elle avait eu hâte de s'en débarrasser et, le doigt tourné d'un air de mystère dans la direction de la chambre close : « C'est la clef... » murmura-t-elle. L'officier ne s'aperçut pas de son trouble, il répondit :

« Votre amoureux aurait bien pu me l'apporter lui-même. »

— Il est si repentant ! il n'oserait se montrer...

— Oui, repentant... comme quelqu'un qui n'a pas réussi. Soit; qu'a dit Mme Dulac ? »

La rougeur qui couvrait les joues de la petite servante s'étendit jusqu'à la racine de ses cheveux, mais elle reprit bientôt son aplomb et répondit avec assurance : « Oh ! elle a beaucoup hésité à nous livrer cette clef... Elle a dit qu'on lui arrachait une seconde fois le cœur ! Et Cyrille a dû la

Digitized by Google

supplier... Même, elle vous prie de ne pas venir dans cette chambre après sept heures et de ne pas y faire de bruit... »

Quand la petite servante fut sortie, l'officier regarda la clef et ne lui trouva rien d'étrange. C'était une clef en fer comme toutes les clefs. La clef qui ouvrait une porte donnant sur un mystère, aurait dû, lui semblait-il, avoir un aspect particulier. Pourtant, elle lui disait des choses qu'une autre ne lui aurait pas dites, par exemple que ce n'était pas fort bien à lui d'avoir profité de l'effroi qu'inspirait l'armée d'occupation pour pénétrer le secret d'une famille... n'est-ce pas? Il avait cédé à un mouvement de curiosité qu'il eût été plus digne de contenir.

L'officier remit la clef sur la table et n'y pensa plus; comme il finissait de fumer son cigare, tout à coup il la ramassa, sortit dans le corridor et arriva du même élan devant la porte condamnée. Là, il hésita un peu à déchirer le papier qui recouvrait le trou de la serrure, mais bientôt la porte parut se décoller, ses gonds cédèrent, elle tourna et l'officier prussien pénétra dans la chambre close.

D'abord, il ne se rendit compte de rien, puis les stores étant baissés, il les leva, et se retournant, jeta autour de lui un premier regard d'où naquit l'impression qu'il se trouvait dans la chambre d'un mort. Un ordre solennel et glacial présidait au rangement des meubles, couverts de cette poussière grise qui remplit même les chambres les mieux fermées.

Seul, un prie-Dieu, dressé devant une porte de communication, avait l'aspect des choses dont on se sert encore. La chambre était tapissée d'un papier à fleurs et à guirlandes, alternativement disposées en bandes verticales, où le rose, le blanc et le vert dominaient. Des cadres en bois noir contenaient des gravures d'après les tableaux de Boucher et de Fragonard. Il y avait, sur la cheminée, une petite pendule en cuivre doré représentant un amour enjambant, le sourire aux lèvres, les grands bords d'un chapeau de femme en forme de capote de cabriolet, et, de chaque côté, des vases de porcelaine peinte.

Digitized by Google

Après avoir jeté un coup d'œil sur le lit, qui paraissait n'avoir plus été occupé depuis longtemps, l'officier se dirigea vers un portrait qu'il vit sur la muraille à proximité de la cheminée. Un jeune homme de vingt à vingt-cinq ans, en costume de mobile, maigre, les yeux de ce noir profond que l'on ne voit qu'aux Français. Combien de ces petits soldats étaient tombés autour de lui, courageusement, en chantant leur *Marseillaise* avec des colères d'enfants gâtés par la victoire! Combien avait-il rencontré de ces figures ardentes dans les luttes corps à corps! Combien de ces yeux noirs, enflammés par l'ivresse de la bataille, il avait sentis s'appuyer sur les siens! Tout à coup un frémissement courut dans ses veines : une date était inscrite au bas du portrait, et ce jour où le Français avait sans doute quitté cette maison et cette chambre était précisément celui où l'officier avait commencé la campagne... Combien de chaque côté du Rhin, dans des villages français ou dans des villages allemands, de jeunes hommes étaient partis le même jour les uns contre les autres, qui se seraient aimés s'ils avaient ignoré seulement qu'ils étaient de races ennemies!...

C'était donc sa chambre... c'était donc son deuil que portait M^me^ Dulac et l'officier, brusquement, vit une femme âgée fuyant peut-être de chambre en chambre sa présence et le maudissant.

Tant qu'il avait vu la mort sur le champ de bataille, entourée encore des traces de la lutte comme d'un prestige, excusant les vainqueurs de l'avoir donnée, par les difficultés demeurées visibles de la victoire, il l'avait regardée en soldat, sans tristesse et sans forfanterie; maintenant qu'il la voyait non plus par ceux qui l'avaient subie, mais par ceux qui restaient, par une mère ayant perdu son dernier espoir et sa dernière joie, un effroi le prenait. Il en avait frappé d'autres, de tout jeunes aussi, qui avaient une sœur, une fiancée, une femme... Il avait donné la mort, lui... donné la mort... un homme à un autre homme... de quel droit? — Juste ou injuste, la cause qu'il avait soutenue avait eu cet effet sinistre : le meurtre.

Digitized by Google

Tandis qu'il songeait, ses yeux achevaient de parcourir la chambre. Dans un coin de la fenêtre donnant sur le jardin, dont les arbres dépouillés apparaissaient en rayures noires sur l'or du couchant, il vit un guéridon et, ouvert au milieu de la tablette, un cahier de papier où des lignes d'écriture étaient tracées.

Il s'approcha et lut :

« ... Quand organisera-t-on les fêtes de la paix comme on a organisé celles de la victoire? Quand y aura-t-il, dans chaque ville et dans chaque bourgade de l'Europe, un jour qui demeurera consacré, — où les jeunes filles, la tête couronnée de bleuets, iront déposer processionnellement, dans la grande salle des mairies, une gerbe de blé et de fleurs? — où la mère qui aura le plus de fils sous les drapeaux, prenant alors la parole, demandera aux magistrats de la commune assemblés de dire au chef du gouvernement, en son nom et au nom de toutes les jeunes filles, qu'elles veulent la paix et qu'elles y ont droit, — où les vieillards viendront rappeler qu'ils ont besoin de tous leurs enfants, — et où le conseil, alors, votera solennellement le vœu de la paix?...

« Pourquoi donner aux jeunes garçons des armes comme jouets et leur inculquer l'idée de la guerre dont elles sont les outils funèbres? Pourquoi ne leur montrer ainsi que la bravoure des champs de bataille et faire naître, dès lors, dans ces âmes un sentiment de haine vague que, plus tard, l'on pourra tourner contre telle ou telle nation voisine?...

« Si mon pays doit encore combattre, que je voudrais, avant de porter le premier coup, avoir le temps de parler à l'homme auquel je le destine! Peut-être, au lieu de nous égorger, nous jetterions-nous dans les bras l'un de l'autre... »

L'officier prussien s'arrêta. Ainsi, ce qu'il pensait lui-même, un Français l'avait pensé. Qui donc empêchait les peuples de vivre fraternellement?

En ce moment, la porte de communicatoin s'ouvrit silencieusement et, sur le seuil, apparut une femme d'une cinquantaine d'années, droite, maigre, en deuil et les cheveux

Digitized by Google

blancs. Elle s'avança d'un pas lent jusqu'au prie-Dieu et, s'agenouillant, plongea son visage dans ses deux mains. L'officier s'était reculé dans l'embrasure de la fenêtre et retenait son souffle; mais, tout à coup, à un mouvement qu'il fit, la dame souleva la tête et l'aperçut. Elle fut debout en un instant et montra à l'officier la porte par laquelle il était entré.

Il obéit et sortit de la chambre, incliné.

ALFRED LAVACHERY.

Digitized by Google

EN ESPAGNE [1].

I

L'Espagne de la réalité n'est pas l'Espagne des romances et des sérénades dont le romantisme a hanté nos esprits, comme une vision rieuse de jardins parfumés, de balcons s'entr'ouvrant le soir aux plaintes des guitares, de clairs de lune amoureux glissant leurs clartés caressantes le long d'architectures aux profils fantastiques, de toute une immense et calme nature poétique fleurie de lauriers-roses et peuplée de baisers.

Non, cette Espagne-là n'eût pas engendré l'art hautain et grave que nous verrons. Comme lui, elle a moins de beauté factice et plus de majesté, moins de grâces jolies et plus d'oppositions, offrant tour à tour le spectacle d'un éden délicieux et d'un enfer terrifiant. Et le contraste est partout, du nord au midi, dans les plateaux des Castilles, sur le versant méditerranéen, en Andalousie. Il se présente dès les premiers pas que l'on fait en Espagne, pendant toute la durée de l'étape initiale, de la frontière septentrionale à Madrid. Aux campagnes ombreuses, ceintes de collines, semées de villages et de couvents, succèdent des plaines interminables et nues; çà et là, une forêt maussade de pins; puis, brusquement, un fracas de rochers noirs percés de gorges et d'abîmes; des paysages sans fin, âpres, abandonnés. De tous côtés, une farouche austérité, une misère pittoresque, s'étalant sans

[1] Extraits de l'*Introduction* d'un ouvrage qui paraîtra prochainement, sur l'ART ESPAGNOL.

Digitized by Google

pudeur dans son débraillé solennel. C'est, par moments, la nature indomptée et insoumise, la nature qui a repris son empire sur l'homme qui n'a pas su la vaincre. A peine celui-ci a-t-il pu se frayer un passage, à grands coups de pioche, à travers cette mêlée de marbres et de granits, ces sierras aux crêtes déchiquetées, ces défilés diaboliques qui, notamment de Miranda à Pancorbo, semblent n'entr'ouvrir leurs gouffres que pour mieux engloutir les mortels qui tenteraient d'y pénétrer. Si l'entrée de l'enfer est quelque part, ce doit être là. De temps à autre, on rencontre, aux endroits les moins stériles, des agglomérations de masures en pisé ou en briques grises, sombres, au milieu desquelles s'agitent des êtres vivants demi-nus ou vêtus de haillons éclatants, jaunes et verts. Des ruines de forteresses anciennes, repaires des corbeaux et des loups, s'accrochent aux fentes des rocs. De noirs troupeaux de chèvres errent dans les broussailles, sous la garde de gueux chevelus, armés de bâtons et couverts de peaux de bêtes, effrayants. Le long de la voie ferrée, de distance en distance, de petites constructions grossières en bois, d'une simplicité tout archaïque, figurent les stations où les trains s'arrêtent; ce sont moins des stations que de simples buvettes, où des Castillanes d'âge mur vendent de l'*aguardiente*, pendant que de solides gaillards au teint hâlé, leur écharpe large passée autour des reins et rejetée par-dessus l'épaule, arpentent mélancoliquement le débarcadère, près des deux inévitables *carabineros* toujours frais, toujours astiqués, sans jamais une poussière sur leur tunique ni sur leur manteau, comme s'ils voulaient, dans ces contrées où la saleté règne et gouverne, venger par leur irréprochable tenue les droits imprescriptibles de la propreté.

A mesure qu'on se rapproche de Madrid, la tristesse du paysage s'accroît. Mornes étendues, que le soleil brûle et que les vents dessèchent. On dirait que la capitale de l'Espagne, cette ville *muy noble, muy leal, muy heroica*, dont on a dit : *Donde esta Madrid calle el mundo!* « où se trouve Madrid, le monde doit se taire! », a voulu, en fleurissant

Digitized by Google

au centre de ce désert de sable, faire mieux sentir à ceux qui viennent du dehors le prix de ses charmes. Comme la Walkyrie des *Niebelungen*, dont la possession ne pouvait être qu'au héros assez vaillant pour franchir la mer de feu qui l'entourait, Madrid semble avoir choisi volontairement cette place, dans le cercle étroit que lui font les cimes du Guadarrama, pour épanouir sa royale souveraineté.

Plus loin, jusqu'à Séville, jusqu'à Cadix, s'étalent de nouvelles étendues de plaines, cultivées, cette fois, rudes et rabougries en automne, habitées de troupeaux maigres en quête de brins d'herbe illusoires, mais vertes et frémissantes dès l'approche du printemps, quand le lit des fleuves asséchés s'emplit enfin d'un flot avare roulant avec fracas sur les cailloux sonores. En été, les ardeurs du soleil africain torréfiant le sol de l'Andalousie chargent l'air de bouffées accablantes et de poussières de feu; en certains endroits, l'air même vient à manquer; tout germe de vie se flétrit; les oiseaux dans leurs nids meurent, étouffés. Ailleurs, sous la caresse rafraîchissante de bises marines, la nature se rassérène. Au milieu de ces déserts des tropiques, des oasis embaument. Sur le versant méditerranéen, au pied même des sierras couvertes de neige, la sève fait craquer l'écorce de la terre; une végétation paradisiaque envahit tout. Grenade et Valence chantent la gloire de leurs *huertas* merveilleuses; les travaux d'irrigation qui couvrent la surface de ces bienheureuses contrées abreuvent et fécondent le sol altéré, que les rivières refusent d'arroser. Au prix de moyens artificiels opiniâtres, des forêts d'oliviers, de citronniers et d'orangers apportent une joie désirée dans la monotonie des mélancoliques rangées de cactus qui rôtissent le long des routes. L'œuvre de fertilisation commencée jadis par les anciens Maures en ces régions rebelles, les Espagnols la continuent; et c'est cet héritage de leurs ennemis politiques qui, aujourd'hui, leur donne la richesse. Fait bizarre et curieux que celui qui nous montre ainsi un patrimoine abandonné par les vaincus et profitant si directement aux vainqueurs. Car très probablement les vainqueurs, moins actifs, n'eussent

Digitized by Google

pas entrepris, de leur propre initiative, ce qu'entreprirent les vaincus. Déjà l'œuvre a été insensiblement délaissée ; autrefois, elle s'étendait bien au delà, en des contrées maintenant incultes et perdues. Les provinces d'Espagne actuellement les plus prospères sont précisément celles d'où les Maures furent chassés en dernier lieu ; celles qu'ils durent quitter tout d'abord sont redevenues presque toutes des lambeaux sauvages de nature vierge. On dirait une traînée de lumière qui va s'affaiblissant à mesure qu'elle s'éloigne de son foyer et que ce foyer lui-même s'éteint par degrés.

Livrée à elle-même, la terre, assoiffée, torturée, reprend des aspects de sinistre et magnifique désolation. Les bras des habitants, inertes, se refusent à lutter avec cette matière brute qui résiste et se donne seulement à ceux qui la violent, à ceux dont les embrassements sont forts et constants. Autour de ces oasis, les montagnes entassent leurs formidables constructions, crevassées de précipices, déchirées d'entailles profondes, remuées d'écroulements gigantesques. Dominant les vallées enchanteresses de Grenade, de Murcie et de Valence, elles leur font comme un abri redoutable, élevé et gardé par d'invisibles Titans. L'horreur de leurs défilés ténébreux, serpentant au cœur des rocs hérissés, les gorges ouvertes dans le flanc des cimes monstrueuses, les amoncellements de blocs convulsés, tout ce prodigieux chaos, témoin d'épouvantables cataclysmes, fait aux sourires doux de la verdure et des fleurs qui les avoisinent une succession étrange. Mais l'on sent que ce déchaînement de nature ici, que cette sauvagerie là-bas sont, mieux que ces jardins et ces parterres arrachés de force au sol, l'expression exacte, la saveur vraie du pays, qu'ils s'accordent avec ses instincts et son tempérament, qu'eux seuls ont chauffé le sang de ses veines et versé la vie dans sa poitrine et dans son cœur, et que c'est là, non autre part, qu'il faut chercher cette pure essence locale qui trahit l'âme d'un pays et qui en est la poésie.

Digitized by Google

II

Dans cet encadrement de nature étincelante ou morne, opulente ou pénurée, les villes espagnoles éparpillent leurs agglomérations. Toutes blanches, tout ensoleillées dans les provinces méridionales, elles s'enveloppent, dans les provinces du Nord, de teintes grises qui se posent sur elles comme une poussière de vétusté. Là, tout dit, en un langage muet de reliques délabrées, la grandeur éteinte des musulmans; ici, c'est l'Espagne catholique et guerrière, encore vivante au milieu des vestiges d'un passé déjà loin. Le cachet original du peuple, sa couleur, ses mœurs locales, sont restés plus vivaces au nord qu'au midi, dans les vieux murs des villes basques et castillanes, battues par le vent glacé des nuits, que dans l'aveuglante lumière des cités mauresques, aux minarets abandonnés, aux ruelles désertes.

... Voici Burgos. C'est le Cid, c'est Chimène; c'est surtout l'Espagne inviolée. Le ciel bleu, le beau ciel bleu tant célébré que le voisinage des montagnes, dans la province de Guipuzcoa, cache souvent sous de menaçants nuages, entame, dans la vieille Castille, son concert ininterrompu de resplendissements, fait chanter, sur la pierre flave des vieux palais et sur le bariolage des costumes populaires, le poème de ses rayons. Les dentelures gothiques des églises grimpent, s'élancent, emmêlant leurs orfèvreries; les rouges et les bleus des haillons s'irradient; les teintes jaunes des murailles décrépites prennent de fauves reflets d'or qui envoient des jets de flamme dans l'ombre; une fourmilière d'êtres humains sort de partout, se répand, réveille la vieille âme assommeillée des choses, en ces carrefours, en ces places publiques qui ont vu naître et mourir, impassibles, des générations. Aux jours de marché surtout, quand les campagnes environnantes ont déversé sur les places des nuées de paysans qui s'en viennent vendre et acheter, c'est une inénarrable et carnavalesque cohue d'individus gesticulant et criant au milieu d'un tohu-bohu infernal d'ânes, de mulets, de bœufs, de vieilles femmes, de gitanos horribles et splen-

Digitized by Google

dides tout ensemble, du haut en bas des ruelles tortueuses qui montent autour de la cathédrale avec des ondulations de serpent. Au fond d'étroits et profonds culs-de-sac, bêtes et chariots sont entassés; les ânes braient, les chevaux hennissent, appelant leurs maîtres; des poussées furieuses d'échines et de dos ensevelis sous des piles de sacs balancent par instants, comme une mer agitée de lents remous, cette masse compacte et résistante; des attelages de taureaux, conduits par des amazones rustiques, s'avancent à travers tout, obstinément, balayant sur leur passage l'océan humain qui gronde sourdement. On jure, on vacarme; des glapissements percent l'air, rauques, stridents, au milieu de la bousculade jamais apaisée, que scandent incessamment le bruit sec des coups de bâton et l'affolement des bêtes exaspérées, décochant leurs ruades dans la foule.

Et cependant que les clameurs montent et tourbillonnent, tout le long des antiques maisons noircies par les siècles, de longues files de mendiants sont là qui s'assoloyent, irrassasiés de chaleur, dans les loques infectes où ils se drapent avec des airs d'empereurs romains couverts de la pourpre souveraine ou de dieux qu'on adore hypnotisés dans leur majesté. Les mendiants de Burgos ont poétisé la guenille et érigé la saleté en splendeur. Les grands seigneurs de jadis ne devaient pas avoir l'allure plus noble ni la démarche plus fière. La façon dont ils tendent la main pour implorer la *caritad* inspire le respect. Il est vrai qu'ils ont une manière d'entourer le passant et de s'humilier qui répand dans l'âme un trouble singulier. Le contact de cette horreur magnifique donne froid comme le contact d'un serpent sur la peau. Est-ce la confusion qu'il a de donner l'aumône à des êtres qui paraissent de beaucoup supérieurs à celui devant qui ils inclinent leur front, plus culotté que leur manteau; est-ce l'instinct de la propriété menacée; est-ce la crainte d'un autre mal, plus immédiat, qui fait trembler si fort le passant au milieu de ce cercle dont, en un clin d'œil, il se voit de toutes parts enveloppé? Peut-être l'un, peut-être l'autre, — peut-être tout cela en même temps.

Digitized by Google

Ils ont choisi la cathédrale comme centre de leurs opérations. Dans tous les pays du monde, les églises sont infestées de parasites, qui exploitent la crédulité et la curiosité publiques. A l'extérieur, contre les murs où glisse le soleil, les groupes affalés sommeillent, chauffant leur misère et leur vermine; d'autres veillent, campés avec une crânerie de don César rapiécés, trop paresseux pour tendre la main, et attendent que le ciel vienne à eux. Des infirmes et des éclopés encombrent les portails, étalant leurs maladies ou leurs plaies, cyniquement. Sur des bornes, des troncs humains, des êtres informes n'ayant plus de jambes et quelquefois aussi plus de bras, sont posés en équilibre comme sur un piédestal; ils restent là, immobiles, l'œil mort, grognonnant leurs prières; quand vient le soir, on les enlève, *hop!* et on les charrie jusque dans leurs bouges, où ils vivotent, grouillant, dans une communauté sale de caverne.

Le vieux monument gothique, protecteur de cette population étrange, qu'il semble couver sous son aile, dresse au milieu de la ville sa tour large et ses flèches légères, travaillées par des mains d'ouvriers plus habiles que des mains de fées. Le dôme, intérieurement, recommence cette broderie du dehors, fouillée, déchiquetée, chargée d'une abondance inouïe de détails, — celui-là même qui faisait s'écrier à Philippe II : — « C'est une création des anges! » et méritait cette définition de Charles-Quint : « Un bijou qu'il faudrait enfermer, afin d'en faire désirer la vue »... Les rois d'Espagne ont toujours été un peu Gascons.

Les Espagnols adorent cette prodigalité, parfois charmante, souvent de mauvais goût. Peu à peu, dans la marche des siècles, le sentiment artistique s'est dérobé, cédant le pas à une sentimentalité religieuse d'appétit moins délicat, plus grossier. Dans cette cathédrale, commencée à la belle époque de l'art chrétien, achevée seulement quand cet art déclinait, comme dans la plupart des autres cathédrales de la Péninsule, la décadence apparaît, flagrante, et on peut la suivre pas à pas. Des portails Renaissance alternent avec des portails gothiques; des mélanges d'architecture et d'or-

Digitized by Google

nementation se heurtent sans raison, chagrinant l'œil attentif et toujours plus choquantes à mesure que se sont succédé les modes, les engoûments, les despotismes ecclésiastiques. Çà et là, des chapelles, absolument dorées du haut jusqu'en bas, grimacent dans un étalage criard de luxe bourgeois; des autels de style rococo fanfarent tout à coup au milieu du pieux recueillement du style ogival; rocailles, marbres torsionnés et bois peint gouaillent insolemment.

Dans les petites églises, — dans les petites églises des villes du Midi plus encore que dans celles des villes du Nord, — ce goût particulier d'une piété rustre s'affiche tout à l'aise. Voyez-les : laides à l'intérieur, blanchies à la chaux ; les plafonds en chêne noirci et enfumé ; les autels dorés surchargés de colonnes torses, de sculptures tourmentées, de chandeliers lourds, de fleurs en papier ; à droite et à gauche de l'autel, des anges en cire ou en plâtre colorié, suspendus en l'air par un fil de fer, les ailes ouvertes, comme s'ils volaient; au fond du chœur, une petite fenêtre qui laisse entrer le jour, tamisé par un rideau rouge vif sur lequel se détache brusquement la silhouette d'une vierge en falbalas; — et cette lumière rose, crevant les colorations foncées qui l'entourent, est comme une apparition soudaine d'un monde mystérieux, saisissante pour le vulgaire dans la paix envahissante du saint lieu et l'âcre odeur de l'encens qui flotte vaguement.

Et là-bas, en des coins retirés de chapelles plus sombres, plus mystérieuses encore, sous la clignotante lueur des cierges, on voit des christs en cire, demi-nus, les reins entourés de jupes larges, le visage altéré d'affres extatiques, le corps déchiré de rouges blessures, saignant, qui agonise. A leurs pieds, un moutonnement de dos ronds, courbés ; un amas de fidèles gémissants. C'est la dévotion hystérique, aveugle, presque terrible quand elle n'est pas grotesque ; c'est bien celle qui s'adresse aux naïfs, aux pauvres d'esprit, et qui cherche à impressionner leurs sens malades par des images qui les secouent. Aucune élévation, aucune simplicité : la vulgarité, dans toute sa force d'irraisonnement, et

Digitized by Google

qui s'impose par les moyens violents, les plus sûrs, les plus directs.

Le plus fameux de ces christs, le christ de Burgos, a sa légende. Moulé par Nicodème sur le corps même de Jésus quand on l'eut descendu de la croix, il a de vrais cheveux, de vrais yeux, et la peau qui recouvre son squelette décharné est de la vraie peau humaine. Ainsi du moins le veut la tradition. La cathédrale ne possède pas de joyau plus précieux, tant il a valu aux chanoines d'argent et d'offrandes. Ses miracles sont incalculables. Il fait toutes sortes de choses extraordinaires : il remue les bras, les jambes, les prunelles; je crois même qu'il dit *papa* et *maman*. C'est un christ perfectionné; on accourt de très loin pour le prier. Sa chapelle est toute la journée assaillie d'une foule prosternée de dévots et de dévotes, abîmés dans leur ferveur. Le naturalisme de l'image qu'ils adorent est un stimulant pour leur foi. Songez que les ongles que ce christ a aux pieds sont véritables! Cela mérite considération. Il porte aussi un long jupon violet qui lui descend sur les jambes, par pudeur. Avec sa face noirâtre, son torse troué de plaies béantes et son apparence de cadavre encore palpitant, il est affreux et effrayant, ce christ. Mais sa laideur fait sa force; s'il était beau, sans doute on ne le vénérerait plus; son prestige s'évanouirait avec l'effroi qu'il répand et la pitié qu'il inspire.

Et combien cette mise en scène savante prête à l'exaltation!... Quand vient le soir et que l'ombre descend lentement, comme un voile qui tombe, sur la chapelle où saigne le Dieu miraculeux, à la clarté sinistre des lumières qui mettent sur l'argent des ex-votos des éclairs inquiétants, on croit voir s'agiter doucement sur sa croix le christ de Burgos. Les regards magnétisés des fidèles suivent avec une sainte terreur ces mouvements imaginaires, qui semblent s'adresser à eux comme des manifestations non douteuses de la bonté céleste... La nuit arrive, et le christ reste là, esseulé, dans l'auréole blafarde des cierges. Le silence, au dehors, enveloppe la ville, qui s'endort. Les boutiques

Digitized by Google

étroites de la *Plaza Mayor* se ferment; tout bruit expire... On n'entend, dans l'engourdissement qui pèse sur toutes choses, sous le ciel fleuri d'étoiles, où souffle la bise aiguë des montagnes, que la voix traînante et lugubre du *sereno* qui crie les heures... Mais cette voix plaintive prend alors des accents étranges... L'image du christ sanglant de là-bas se dresse tout à coup dans l'ombre; et c'est sa voix à lui qu'on s'imagine entendre, c'est sa voix, dirait-on, qui pleure et qui crie, prophétique, aux fils de la terre que l'heure, l'heure fatale de la justice et de la mort, vient de sonner...

III

Entre Burgos et Madrid, Avila dresse, au sein de campagnes monotones, où croissent l'érable et la bruyère, ses remparts flanqués d'une forêt de tours et de moucharabys, et intacts comme s'ils venaient d'être fraîchement élevés. Une de ces villes du moyen âge, telles qu'on en voit sur les miniatures des anciens missels, dans toute sa naïve intégrité, avec ses ruelles plantées de cailloux pointus, ses palacios en granit brun du pays, ses églises en pur style roman ou ogival de la meilleure époque, sa cathédrale qui, au dehors, a l'aspect d'une forteresse et, au dedans, l'obscurité glaciale d'un tombeau.

Je ne connais pas de cité qui exprime mieux l'alliance étroite de la dévotion et de la chevalerie, cette dualité puissante de l'Espagne de jadis. La croix et l'épée sont là, régnant sans conteste, maîtresses absolues des hommes et des choses. Cette église, qui est aussi un alcazar, refuge des pécheurs en temps de paix, château fort en temps de guerre, résume à elle seule toute une époque, toute une civilisation. Maintenant encore, que toute clameur belliqueuse s'est tue, que le fanatisme même, reposé, sommeille doucement, content des âmes qu'il a soumises et n'aspirant plus guère à des triomphes trop bruyants, cette ville morne et déserte a conservé l'impression vive de ce qu'elle était

Digitized by Google

autrefois. Les murs armoriés, sévères, silencieux, de ses palais ne peuvent abriter que de nobles hidalgos s'apprêtant à partir pour de nouveaux combats, ou que des châtelaines pensives attendant le retour de leurs seigneurs. Et là où les murs ne sont pas armoriés, une croix de pierre ou une madone dans sa niche indique que l'on prie pour le succès de ceux qui, au loin, bataillent pour la bonne cause. Couvent et forteresse, il semble qu'Avila ne puisse plus être autre chose après l'avoir été si longtemps.

Mais si les soldats, rentrés dans leurs foyers, ne les ont plus quittés et, n'ayant plus d'ennemis à combattre, ont déposé la lance pour la herse et se sont faits laboureurs, les religieux n'ont pas eu à déserter leur occupation ancienne : la prière continue à emplir de son mélancolique murmure les voûtes des chapelles gothiques ; et si parfois une joie vient à franchir ces seuils vénérés, c'est une joie inspirée par un ordre du ciel. Avila n'oublie pas qu'elle a donné le jour à cette grande héroïne chrétienne, sainte Thérèse de Jésus ; elle en a gardé le culte, et elle en conserve la mémoire respectueusement. L'âme de la sainte habite encore dans ses cloîtres, où elle a laissé, en s'en allant, un parfum de béatitude et d'amour ; leurs échos se sont assoupis, prêts à redire, au réveil, la musique chaude de ces poésies que Thérèse adressait à l'Amant céleste, dont elle a célébré l'immatérielle possession avec une éloquence toute terrestre. Déclarations enfiévrées de passion, strophes brûlantes, que les prêtres antiques eussent chantées dans la pompe du sacrifice, sur l'autel d'Eros... Aucune Sapho n'a fait vibrer la lyre des névrotiques voluptés avec plus d'irrésistible et dévorante ardeur.

Elle personnifie bien, d'ailleurs, cette sainte énamourée, un côté très typique du caractère espagnol : la religiosité attendrie, s'exprimant en vers passionnés ou en *concetti* éclairés d'œillades langoureuses et gonflés de soupirs galants. Cruel quand l'affolement du fanatisme s'empare de lui, ce peuple devient sensible et soumis quand son cœur est touché. La religiosité n'est souvent chez lui qu'une forme de l'amour. Si on voulait le représenter exactement dans un

Digitized by Google

emblème naïf, il faudrait peindre un cœur ensanglanté, percé d'une *navaja* et enguirlandé d'un rosaire. Le mysticisme espagnol a été tour à tour, comme lui, féroce et tendre ; il a couché ses victimes sur des lits de torture et sur des lits de fleurs ; il a été successivement Torquemada et sainte Thérèse. Dans l'art, ses deux expressions correspondantes sont Moralès et Murillo.

Pendant que l'Inquisition imposait le respect des lois divines par la terreur, d'autres néophytes l'inspiraient par la béatitude. Aux cris de douleur qui s'échappaient des prisons répondaient les accents voluptueux des moines et des nonnes dans les cloîtres où, détachés des misères humaines, ils avaient enseveli leur jeunesse trop ardente. « On dirait que l'amour est né en Espagne », écrit M^me^ d'Aulnoy dans ses *Mémoires ;* « nulle part, on ne sait aimer comme en ce pays-ci. » Et M^me^ d'Aulnoy s'y connaissait bien. Ailleurs, elle dit encore : « Le plus grand défaut des Espagnols, c'est la passion de se venger et les moyens qu'ils y emploient. Leurs maximes là-dessus sont absolument opposées au christianisme et à l'honneur. Lorsqu'ils ont reçu un affront, ils font assassiner celui qui le leur a fait. Ils ne se contentent pas de cela : ils font assassiner aussi ceux qu'ils ont offensés, dans la crainte d'être prévenus, sachant bien que, s'ils ne tuent, ils seront tués. » Eh quoi ! ces mêmes gens, ce sont les chevaleresques, les fiers, les nobles cœurs qui revendiquent le Cid pour ancêtre ; ce sont les délicats, et galants, et généreux amants que Lope de Vega et Calderon nous peignent si fidèlement ; ce sont les chrétiens dévoués, aveugles dans leur foi, inébranlables dans leurs principes, qui emplissent de l'odeur pénétrante de leur sainteté l'Espagne catholique ?... Oui, ce sont les mêmes, — et, avec cela, ce sont d'autres, tout à la fois. Antithèses bizarres, inséparables et inexplicables, mêlant les instincts les plus bas aux dévoûments les plus sublimes.

Tel est, peint par l'histoire et peint par lui-même, ce peuple étrange et captivant, brutal et adorable, qu'il ait les yeux tournés vers la terre ou qu'il les ait levés au ciel. Profane, il a été tour à tour et en même temps sauvage et doux,

Digitized by Google

héros et criminel; dévot, on l'a vu barbare et ému, assoiffé de sang et perdu dans l'extase. Sainte Thérèse corrige Torquemada, ou plutôt elle le complète. Elle est l'ange qu'il y a, dit-on, à côté du démon dans l'âme de chacun. Et quelle ange! Une ange parée de grâces mondaines, parlant l'imagé langage de tous, enivrante, enivrée, belle de cette beauté capiteuse dont ses propres *Confessions* avouent ingénûment la séduction, — et combien de fois secouée elle-même par la tentation, en lutte avec sa chair...

Brûlant de plus de feux qu'elle n'en alluma!

Aussi, quand on la fête, l'élue du Dieu d'amour, une joie paraît naître de toute chose; le ciel a plus d'azur, la terre plus de fleurs, la lumière plus de rayonnement. Voici trois siècles qu'elle est morte, et le « flot montant de l'impiété moderne » n'a pas terni sa souriante mémoire. Son nom seul évoque des pensées roses, dans la tinterie des cloches qui dansent leur carillon, dans le grouillement des foules recueillies, dans le concert susurrant des cantiques guilleretes, des rondes locales, si piquantes en leurs balancements cadencés, et des musiques populaires répondant aux aigres claironnées des escadrilles qui sonnent l'heure des *corridas*. Et les populations des villages et des campagnes, à cet appel pressant, se sont mises en branle de toutes parts. Aussi loin que les regards peuvent porter, on voit les chemins sillonnés de carrioles volant dans la poussière, de bredindins cahotants et grinçants, d'ânes enrubannés, portant chacun deux, trois paysans et paysannes dans leurs costumes originaux, dans leurs beaux costumes des dimanches, — les hommes avec leurs chapeaux à pompons et à larges bords, leurs chemises soutachées, leurs culottes serrantes, emprisonnées dans des guêtres en cuir brodées d'arabesques, leurs larges manteaux, où ils se drapent si crânement, — les femmes avec leurs jupes jaune serin, leurs robes vert perroquet, relevées par-dessus, leurs mouchoirs rouges, bleus ou violets et à grands ramages, leurs coiffures tordues en

Digitized by Google

pyramides et en tire-bouchons... Et rien n'est plus joli que cette symphonie de couleurs claires dans le majestueux décor de ces murs à créneaux et à mâchicoulis, de cette vétusté robuste et fraîche encore, sous les radieuses flambées du soleil.

IV

Voyez toutes les villes du Nord, moins caractéristiques que Burgos et Avila; voyez Saragosse, la romaine *Cesarea-Augusta*; Valladolid, l'ancienne capitale; Salamanque, la cité universitaire, la *mère des vertus, des sciences et des arts*; Zamora, la « bien murée »; Ségovie, fondée par Hercule; Pampelune; Léon : chez toutes, le même esprit général se retrouve, presque uniforme, de gravité parfois maussade, mais savoureuse toujours, et de dignité fière, dissimulant, sous les restes d'une opulence évanouie, la décadence et la pauvreté. On a la sensation d'une décrépitude voulant quand même ressaisir un peu de la jeunesse enfuie, ou d'une mort donnant l'illusion trompeuse d'un restant de vie. Et, dans cette vieillesse et cette indigence, dans ces choses croulantes, où la moisissure a mis sa marque inexorable, les âmes qui respirent là sont du moins bien chez elles; ces palais armoriés, ces forteresses, ces temples ne parlent pas d'autre langage que le langage de ceux qui, la main tendue, sont rangés le long de leurs murs, en des poses magnifiques; leurs voix répondent à leurs voix; une familiarité séculaire, de génération en génération, les unit.

A mesure que l'on s'avance vers le Midi, cette physionomie se modifie et change. Peu à peu, les villes s'éclairent. Aux tons de vétusté poussiéreux et jaunes du granit succèdent les tons d'abord timides, puis tout blancs, des crépis. La lumière surgit partout, insensiblement. C'est comme une gaîté d'aurore qui naît, grandit, se développe progressivement, et tout à coup éclate, noyant de rayons aveuglants les cités envahies. Tolède et Grenade, grises encore, mais teintées de bleus et de roses légers, préparent les blancheurs

Digitized by Google

ensoleillées de Cordoue ; et ces blancheurs ne cessent pas, continuent à Séville, vont jusqu'à la grande ligne azurée de la mer, dont les flots murmurants entourent la ville de Cadix, plus blanche que toutes les autres, d'un étroit collier de lapis. Ce soleil, ces blancheurs, c'est à la fois l'annonce et le souvenir de l'Orient : l'annonce du sol africain, qui est proche; le souvenir des Arabes, qui furent les maîtres si longtemps. La température a, en certains endroits, des ardeurs tropicales, inconnues dans le Nord, où souffle l'âpre vent des montagnes; — et, dans les villes, l'art musulman rappelle à chaque pas la présence des conquérants; leur place est encore tiède, avec l'empreinte de leurs corps. La gloire des dominateurs, entièrement perpétuée, défendue pied à pied, n'a pu être effacée par la gloire de ceux qui, enfin, les chassèrent; ceux-ci n'eurent pas, comme dans les villes du Nord, le temps nécessaire pour faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges de l'oppression et rasseoir sur les débris de la puissance vaincue la puissance nationale.

La campagne, fertilisée par la main industrieuse des Arabes, n'a rien perdu à ce tardif abandon des conquérants; au contraire, elle lui a dû sa vie et son activité. Mais les centres habités — à part ceux que le voisinage de la mer a aidés naturellement à se faire une prospérité relative, Cadix, Séville même, et tous les ports de la côte méditerranéenne — se sont laissé gagner par la solitude, la mortelle solitude. On vient les visiter comme on visiterait la chambre d'un héros défunt, ou comme on visite un musée, religieusement, avec l'admiration que l'on voue aux choses très anciennes et aux choses en ruines; et, tandis qu'on admire, on sent glisser sur ses épaules le froid des nécropoles...

Ah ! c'est que l'admiration pour les choses anciennes n'est pas la même pour toutes, indifféremment, et l'enthousiasme qu'elles excitent, pour être sincère, mérite qu'on le raisonne.

Dans un musée, les œuvres des maîtres illustres, soigneusement réunies, sont et seront toujours admirables; elles nous donnent l'artiste tel qu'il est, avec ses courages et ses défaillances, ses progrès et ses reculs; c'est lui-même, vivant

Digitized by Google

dans son œuvre; ce sont ses passions, ses tendresses, ses aspirations et ses haines; on le devine, on le voit, tout entier, sans voile; — et en les contemplant, ces fruits intimes de son esprit et de son cœur, un lien secret nous attache à lui, irrésistiblement, parce que c'est la nature, c'est la réalité qui parlent par sa voix. Les souffrances qu'il a traduites, si sincères, on les souffre, comme il les a souffertes; ses bonheurs et ses émotions, on les partage... Par son pouvoir, l'art est arrivé à ceci : créer la vie dans ces toiles ou dans ces marbres, et nous en communiquer la sensation fidèle; et cette vie-là n'est pas de celles qui passent et qui s'éteignent.

Il en est tout autrement d'une œuvre architecturale, et à plus forte raison d'un ensemble de constructions, d'une ville; leur but est avant tout pratique; une ville est faite pour être habitée. L'habitation, c'est la vie. Livrez-la à la solitude, c'est la mort. Une ville morte, une construction déserte, ne sauraient jamais être absolument belles, parce qu'il leur manque précisément cette condition essentielle de toute œuvre d'art : être vivantes. Quels sentiments voulez-vous qu'elles éveillent? Le respect de l'archéologue, la curiosité de l'historien, la tristesse du philosophe?... Oh! oui, la philosophie aurait matière à beaux discours; toutes ces reliques disent ce que sont les hommes, leurs splendeurs et leurs conquêtes; elles disent qu'ils ne sont plus, et que le temps a eu raison d'eux, et que les siècles ont enseveli à jamais leur orgueil... Mais la vie, la vie, où donc est-elle?

Une fleur conservée entre les feuillets d'un livre, quel touchant souvenir! Mais combien est plus belle la fleur jeune, frissonnante dans toute sa fraîcheur et dans tout son parfum!

L'aspect de ces villes mortes, dont on parle si souvent avec un enthousiasme de tête bien plus qu'avec un enthousiasme de cœur, de ces villes dont le grand charme est dans l'illusion qu'on s'en fait, serre la gorge; on y entre comme dans un tombeau; — mais ici, le tombeau même est désert; il n'y a plus rien de ce qu'il y avait jadis, pas même quelques cendres; et le silence s'est fait sur tant d'agitation.

Digitized by Google

Ces rues qui devraient être animées, ces maisons qui devraient être habitées... Oh! quelle solitude, quelle solitude navrante et qui fait mal! On se sauve dans cette autre solitude, celle des campagnes, car celle-là n'en est vraiment pas une ; la nature la peuple ; on n'a pas à craindre d'y trouver le silence et le vide. Tout y chante, tout y germe, dans l'universelle fécondation des sèves.

Prenez, à côté de ces cités endormies, comme Tolède et Cordoue, comme aussi Sienne, en Italie, et Bruges, en Belgique, — prenez un modeste petit village, flamand ou hollandais. Quelques maisons seulement, au bord d'une route ; presque rien. Et pourtant, tout y est ; il ne faut rien de plus ; on y respire, on y aime, on y souffre peut-être. Et cette petite poignée de masures est plus belle, parce qu'elle est vivante, que les plus vénérables débris des cités d'autrefois, dépeuplées et rendues muettes par l'impitoyable Mort.

Pourquoi certaines villes du nord de l'Espagne, si déchues qu'elles soient, ont-elles aussi, malgré leur infortune, quelque chose de cette beauté-là? Pourquoi, par exemple, Avila est-elle si caractéristique, si séduisante, dans la paix profonde qui l'enveloppe? Parce que ses habitants sont bien chez eux, parce qu'on n'y suit point la trace éplorée de races étrangères qui s'en sont allées, emportant avec elles la joie et la prospérité, et que, à certains moments, au moindre signe, soudain une âme vivifie ce vieux corps, qui se réveille de sa léthargie... Et Fontarabie, bien mieux que d'autres vénérables débris des âges héroïques, fixe et retient, sans inspirer tout d'abord, comme eux, des idées amères d'abandon et de désolation : une population la remplit de son bourdonnement tranquille de ruche en travail ; cette population n'est pas considérable, mais elle est en rapport avec les lieux exigus qui l'abritent ; le contenant n'est pas si fort disproportionné avec le contenu ; — et si, là aussi, la mort a passé, elle y a laissé du moins place pour une vie nouvelle.

Digitized by Google

V

Quel peuple étrange et colossal que ce peuple arabe, dont la moitié de l'Espagne, malgré la fureur des revanches longtemps attendues et obstinément poursuivies, est aujourd'hui encore toute pénétrée! On comprend sans peine que les délicates merveilles de l'Orient aient pu se trouver à l'aise sous ce ciel propice, dans cette zone sœur de la zone d'Afrique, en ce pays de climats, de tempéraments, de caractères et de races si variés, si contradictoires. Deux mondes, différents de religion, de mœurs, d'idéal; deux mondes que l'on ne s'imagine même pas autrement que chacun dans une sphère de pensée, de poésie et de couleur absolument opposée l'une à l'autre, dans un décor de nature et de rêve qui tient étroitement à eux et que l'on ne saurait intervertir impunément, — ces deux mondes ont vécu côte à côte, mêlés, non confondus, heurtés, pendant des siècles. Et cet accident, subit, foudroyant, a duré de longues générations, et il dure encore. Car si l'Orient, chassé, ne foule plus le sol de l'Espagne délivrée, il y a laissé un peu de son cœur et de son sang; et ce sang, à l'heure qu'il est, continue à couler dans les veines des populations andalouses, et ce cœur bat toujours dans plus d'une mâle poitrine.

On sent bien cependant que, quelle que fût l'intimité de cette cohabitation, l'art véritablement espagnol, cet art que nous cherchons, dont nous allons poursuivre la trace, que nous connaissons tous déjà pour l'avoir entrevu ailleurs, n'a et ne saurait avoir aucune parenté avec l'art musulman. Il est né, après lui, d'autres aspirations; il n'a rien de son immaculée clarté, de sa sereine finesse, de son éblouissante fantaisie. Il est fils de la décadence, conçu dans les douleurs, au milieu de ténèbres ensanglantées. Il n'a point connu le sourire; à peine s'il a connu le ciel bleu. L'art espagnol est d'essence toute moderne, catholique, réaliste et coloriste; il a les yeux tournés vers le Nord, instinctivement. L'art musulman, au contraire, a la douceur papillotante des soleils

Digitized by Google

méridionaux; il vit dans la lumière dorée de ses songes, sans attache avec le réel, et n'ayant pour guide que son caprice. Aussi ne devons-nous pas songer à découvrir quelque lien commun, dans les restes de la magnificence de l'art arabe en Espagne, entre cet art-là et l'art espagnol, ni espérer qu'ils nous fourniront quelque explication sur la genèse de ce dernier, quelle qu'ait été l'action réciproque et inévitable, encore aujourd'hui manifeste, de ces deux mondes si étrangers l'un à l'autre. Les œuvres elles-mêmes protesteraient. Comment concevoir que des œuvres signées Velazquez, Herrera, Zurbaran, eussent pu sortir, par exemple, d'une atmosphère de ville toute en blancheur, vive, éclatante, sans mystère, sans repos pour les yeux, telle que Cordoue, qui, mieux que les autres villes, a conservé d'une façon très prononcée son primitif cachet arabe, avec ses jardins d'orangers, de citronniers et de palmiers, le silence de ses rues étroites, et ses *patios,* qu'on entrevoit, tout embaumés, à travers les grillages des portes ajourées, dans une paix somnolente, troublée seulement par le gazouillis des jets d'eau dans des bassins de marbre? Et Tolède, et Séville, et Valence, en certains de leurs quartiers, évoquent le même souvenir d'une civilisation toute spéciale, jadis florissante, et dont il n'est resté que la tombe, toujours vide.

L'âme manque seule à ces dépouilles amoindries, mais cependant fidèles et intactes. Pour en bien saisir l'aspect vrai et les compléter en imagination, il faut avoir vu quelque chose du pays immédiatement voisin, où cette même civilisation se continue encore dans son originalité et sa liberté; il faut jeter un coup d'œil sur le Maroc, sur Tanger, d'où les anciens conquérants partirent et où ils rentrèrent quand leur étoile vint à s'éteindre. Et alors, cet inextricable dédale d'habitations muettes se peuple comme par enchantement... On entend, derrière ces murs blancs si bien clos, la vie remuer tout à coup. A chaque pas, dans l'ombre des échoppes ou la lumière des *patios*, on aperçoit des Arabes, assis sur une natte, occupés de travaux tranquilles; des femmes réunies, vêtues de costumes pittoresques, les mains et les

Digitized by Google

pieds teintés de henné rouge, causent au milieu de l'écroulement moelleux des tapis et des coussins brodés d'or et de soie. Çà et là, du fond d'écoles entr'ouvertes d'enfants, sortent de soudaines bouffées de petites voix claires marmottant les versets du Coran ou épelant l'alphabet sur un ton chantant et monotone. Contre les murs, le front appuyé sur la pierre, perdus dans leur extase, des croyants méditent ou se grattent. Mendiants, porteurs d'eau, agitant leur sonnette grêle, chérifs couverts d'amulettes. Par terre, des rangées de dormeurs, la face touchant le pavé, ronflent. Partout, courent, jouent, s'appellent de jolis gamins et des gamines toutes gracieuses dans leurs petites robes blanches, relevées par une ceinture de cuir. Un va-et-vient d'hommes et de femmes encapuchonnés, pieds nus ou chaussés de sandales; une mêlée de burnous blancs superbement drapés, d'armes scintillantes, de turbans empanachés; une cohue d'ânes chargés de paniers débordants, de marchands de pâtés et de fruits assaillis par des nuées de mouches, d'esclaves, de soldats, de bouchers portant sur leurs épaules des bœufs dépecés, saignants... Tout cela grouille, clame, se bouscule, dans l'âcre parfum qui s'échappe de toutes ces choses et de toutes ces gens... Plus loin, aux portes de la ville, sur la place du marché, se dressent les tentes, faites de peaux de bêtes fixées sur des pieux solides, où les tribus de campagnards attendent la fin du jour, entourés de leur cortège de chevaux, de mulets, de bétail. De grands feux pétillent, lancent au ciel de longs et minces jets de fumée. Des musiciens, râclant, soufflant, frottant, psalmodient leurs rapsodies traînantes, soulignées de contorsions diaboliques. Des *aïssa-nahs* atteints de tics nerveux, des estropiés, des charmeurs de serpents, des conteurs en plein air, déclamant, avec des gestes exubérants, leurs histoires invraisemblables, au centre de groupes compacts de curieux assis en cercle. Puis, vers le soir, des caravanes arrivent là, poussiéreuses, harassées; et l'on voit de majestueux défilés de chameaux se détacher sur la clarté du ciel, encore tout empourpré des splendeurs du soleil couchant.

Digitized by Google

Et, quand la nuit est tombée tout à fait, la ville s'enveloppe d'un voile impénétrable; les allées et venues mystérieuses des Maures frôlant les murs, les brusques éclairs des lanternes guidant les pas des promeneurs craintifs, sillonnent mélancoliquement le labyrinthe obscur des rues. De temps en temps, des musiques plaintives... C'est la voix dolente des guitaristes soupirant leur éternelle mélopée dans les cafés publics, où les clients, couchés, sans mot dire, à leur place habituelle, fument du kiff et boivent du moka. Dans le ciel, là-haut, les minarets des mosquées profilent leurs silhouettes frêles, tandis que peu à peu la lune, montant, grave et lente, verse sur les terrasses qui s'étendent et se perdent dans le vague, sa rosée d'argent.

La campagne elle-même peut aider à cette reconstitution fictive du passé, tant sont vivaces les affinités de nature de l'Afrique et de l'Andalousie. Tout près de la ville, dans d'odorants bouquets de verdure, les maisons de plaisance des familles opulentes; — puis la vaste étendue des terres cultivées, bornées, à l'horizon, par des chaînes basses de montagnes; les cimetières arabes, avec leurs simples pierres désignant les tombes et leur promiscuité fraternelle, les os des morts, échappés des fosses mal creusées ou défaites, s'éparpillant le long du chemin, parmi les massifs de cactus et d'aloès sauvages. Peu d'habitations, si ce n'est quelques masures où logent les bouviers et les bergers, noirs de hâle, déguenillés, presque nus. Le ciel est strié de vols de corbeaux; des hurlements, des aboiements retentissent, poussés par des chiens qui se disputent le squelette d'un cheval ou d'un âne, auquel quelque puante charogne est restée attachée, et s'acharnent après cette pâture, dont les oiseaux de proie déjà ont pris la meilleure part. Au loin, tout au loin, des caravanes passent, disparaissent...

VI

On n'arrache pas aisément du sol d'un pays, employât-on à cette œuvre brutale les moyens les plus sûrs, une civilisa-

Digitized by Google

tion qui a poussé dans ses entrailles de si profondes racines. L'Espagne, purgée de ses oppresseurs, délivrée à tout jamais de ceux qui y avaient apporté la lumière, la richesse, le progrès dans les lettres et dans les sciences, ne parvint pas à faire que toute trace de leur splendeur disparût. La mosquée de Cordoue, l'Alcazar de Séville, l'Alhambra de Grenade en sont demeurés les plus admirables témoins, d'époques et de styles différents, — la première encore imprégnée d'influence byzantine, les deux autres réalisant plus parfaitement l'idéal de l'art musulman, sa période de transition et d'originalité bien marquée et celle de son suprême épanouissement. Et ces trois monuments, dans l'état où ils sont, n'indiquent pas seulement l'antagonisme de l'art arabe avec l'art espagnol, du moins dans leur essence, — car, en bien des détails architectoniques des édifices élevés en Espagne, pendant et après la domination, on reconnaît l'action de l'un sur l'autre, — ils montrent aussi l'infériorité intellectuelle et sociale des chrétiens de la Péninsule, par la façon dont ces derniers se les sont appropriés, en les mutilant, en les dénaturant. Quels barbares étaient donc ces gens, qui badigeonnaient d'un épais lait de chaux les adorables ornements polychromés dont les murs étaient recouverts tout entiers, arrachaient les plafonds en bois sculpté, les plaques de faïence et les mosaïques pour les vendre à vil prix, avec la porte de bronze de la mosquée de Cordoue, livrée comme vieux cuivre, et les portes de bois merveilleusement ouvragées de l'Alhambra, employées comme bois à brûler, — puis, qui, tout cela étant fait, démolissaient la moitié de la mosquée pour la transformer en une cathédrale, agrémentée d'une foule d'autels d'un style insolent, et transformaient les plus inoubliables salles du palais des rois maures de Grenade en magasins à provisions et en cachots? Dans presque tous les pays d'Europe, on a vu les monuments anciens gâtés, détruits par l'ignorance ou par le vandalisme; mais nulle part ils ne l'ont été comme ceux-ci, avec aussi peu de bon sens et si peu d'excuse, dans la naïve croyance où se trouvaient ces singuliers arrangeurs qu'ils faisaient œuvre bonne, belle et utile.

Digitized by Google

Sans aucun doute, cette richesse et cette fantaisie, se dérobant au dehors sous des aspects nus et n'éclatant jamais que dans le mystère caché des intérieurs, loin des yeux profanes, étaient trop étrangères au génie espagnol pour espérer être comprises et épargnées. Combien contrastait avec sa rudesse native cette éblouissante profusion de fines arabesques dont de récentes fouilles dans la *Mezquita* de Cordoue, à l'endroit vénéré que les Arabes appelaient le *Makssûrah*, nous montrent des spécimens authentiques, retrouvés sous de lourdes couches de chaux et de maçonnerie! On croit rêver quand on étudie ce travail étonnant de combinaison des trois couleurs, bleue, rouge et or, formant de prodigieux entrelacs de dessins et de chiffres sacrés répétés à l'infini; — et la délicatesse de ces couleurs n'a pas même pu être reconstituée dans les maladroites et clinquantes restaurations que l'on a tentées à l'Alcazar et à l'Alhambra. Ajoutez à cette caressante polychromie l'étincellement des métaux et des pierres précieuses, qui jouaient un grand rôle dans la décoration des palais mauresques. Tout cela devait former un ensemble de magnificences inouïes dont ne nous donnent qu'une vague idée les plâtras aujourd'hui dépouillés de leur vêtement artistique, froids, mesquins souvent dans leur blancheur crue.

Car, à vrai dire, ce n'est point un sentiment de grandeur qu'éveille à l'esprit la vue des conceptions architecturales des Arabes à Séville et à Grenade. Seule, la mosquée de Cordoue, la première en date, et très byzantine encore, emprunte un caractère de saisissante beauté à l'immensité de sa forêt de colonnes basses supportant un enchevêtrement sans fin d'arcades superposées. Et l'on songe aux *Mille et une nuits*, en lisant ce qu'elle devait être et en voyant ce qu'elle est encore, malgré la végétation parasite d'autels rococo qui la dévore : « Son minaret s'élevait à quarante brasses du sol; sa coupole élégante, portée sur des lambris de bois ciselé, était soutenue par 1,093 colonnes de différents marbres, disposées en quinconce et formant dix-neuf larges nefs en longueur, coupées en largeur par trente-huit nefs

Digitized by Google

plus étroites; la façade principale, tournée au midi, en face du Guadalquivir, s'ouvrait par dix-neuf portes revêtues de lames en bronze de merveilleux travail, excepté celle du centre, que recouvraient des lames d'or [1]. » L'Alhambra et surtout l'Alcazar — sans parler de cette puérile imitation qui a nom la « Maison de Pilate », à Séville — ont moins de beauté que de joliesse; toutes ces dentelures, tous ces plafonds en stalactites, toutes ces mosaïques, si adroitement orfévris, si gracieusement combinés dans leurs détails pour former une harmonie générale d'un pittoresque tout particulier, évoquant le pays des génies et des fées, sont d'une élégance sans pareille. Mais pour être traduits par le pinceau, ces bijoux exquis demandent une interprétation; copiés littéralement, on ne les supporterait pas, si ce n'est comme œuvre de patience, simplement, tant ils sont peu d'accord avec le sentiment artistique moderne des peuples occidentaux. Et c'est bien ainsi que l'ont compris les peintres qui s'en sont inspirés — Fortuny, Regnault surtout, qui, choisissant pour décor de son *Exécution sommaire* une salle de l'Alhambra, l'a sensiblement modifiée de couleur et d'aspect, et lui a donné une teinte dorée, une patine, quelque chose de grand et de vibrant que la réalité ne pouvait lui offrir.

Cet art de joaillerie architecturale, raffiné au dernier point, était bien l'expression de la civilisation des Arabes pendant près de huit siècles : une civilisation qui avait couvert le sol de l'Espagne non seulement de monuments incomparables, mais aussi de bibliothèques, d'écoles, d'universités, de manufactures sans nombre, et fait briller le flambeau des lettres et des sciences dans les endroits les plus obscurs de la Péninsule, pour aller de là éclairer le monde occidental tout entier. Tolède, presque déserte aujourd'hui, avait 200,000 habitants; Cordoue, qui n'en a plus que 42,000, en comptait un million. Les ports regorgeaient

[1] CONDE. *Histoire de la domination des Arabes en Espagne*, traduit par Marles. Paris, 1825.

Digitized by Google

de richesses ; le commerce, l'industrie, l'agriculture prospéraient comme nulle part ; de tous côtés, des villes s'élevaient, puissantes, animées. Les Arabes chassés, tout disparut, pour faire place à la ruine et à la misère ; il ne subsista plus, là où avait régné un peuple industrieux, savant, policé, qu'une nation à demi barbare, inconsciente des bienfaits que ces conquérants lui avaient apportés, trop aveugle pour savoir les distinguer, trop rude pour savoir en tirer profit. Les instincts brutaux dirigèrent toutes leurs actions, sans modération dans la vengeance, sans mesure dans le juste orgueil de la patrie reconquise. Et l'on vit alors le fanatisme d'une religion de pardon et de charité, le fanatisme chrétien, aux prises avec le fanatisme musulman, dont l'essence est de ne pardonner point... Ce que ce dernier n'eût peut-être pas osé faire, tant le devoir lui eût semblé terrible à accomplir, l'autre le fit, sans pitié ni remords : « Ferdinand avait accordé par traité aux Arabes le libre exercice de leur culte et de leur langue ; mais dès 1499 s'ouvrit l'ère de ces persécutions qui devaient se terminer au bout d'un siècle par leur expulsion. On commença par les baptiser de force ; puis, sous le prétexte qu'ils étaient alors chrétiens, on les livra à la sainte Inquisition, qui en brûla le plus qu'elle put. L'opération marchant avec lenteur, à raison de la difficulté de brûler plusieurs milliers d'individus, on tint conseil sur la façon de purger le sol de l'élément étranger. Le cardinal-archevêque de Tolède, inquisiteur général du royaume, homme d'une grande piété, proposa de passer au fil de l'épée tous les Arabes non convertis, y compris les femmes et les enfants. Le dominicain Bléda fut plus radical encore. Considérant avec raison qu'on ne pouvait savoir si tous les convertis étaient bien chrétiens au fond du cœur, et observant qu'il serait d'ailleurs facile à Dieu de distinguer dans l'autre monde ceux qui méritaient l'enfer de ceux qui ne le méritaient pas, le saint homme proposa de couper le cou à tous les Arabes, sans aucune exception. Bien que cette mesure eût été appuyée avec énergie par le clergé espagnol, le gouvernement pensa que les victimes ne se prêteraient peut-être

Digitized by Google

pas facilement à la subir, et se borna, en 1610, à décréter l'expulsion des Arabes. On eut soin, du reste, de s'arranger de façon que la plupart fussent massacrés pendant l'émigration. L'excellent moine Bléda assure avec satisfaction qu'on en tua plus des trois quarts en route. Dans une seule expédition, qui en conduisait 140,000 en Afrique, 100,000 furent massacrés. En quelques mois, l'Espagne perdit plus d'un million de ses sujets. Sédillot et la plupart des auteurs estiment à 3 millions le nombre de sujets perdus par l'Espagne, depuis la conquête de Ferdinand jusqu'à l'expulsion définitive des Maures. Auprès de pareilles hécatombes, la Saint-Barthélemy n'est qu'une échauffourée sans importance, et il faut bien avouer que, parmi les conquérants barbares les plus féroces, il n'en est pas un ayant eu d'aussi cruels massacres à se reprocher [1]. »

L'Espagne paya cher, au prix de son propre abaissement, matériel et moral, ces représailles excessives. Elle ne vit point qu'en arrachant avec cette rage de son sein les éléments de force que le temps y avait laissés croître, elle s'arrachait une part d'elle-même. Elle leur devait sa fortune et jusqu'à ces fameux sentiments de fierté chevaleresque dont elle est restée l'expression la plus incontestée. La générosité envers les vaincus, le respect des faibles, la fidélité à la parole donnée, toutes les lois de la chevalerie chrétienne, ce fut la chevalerie arabe qui en donna les premiers exemples et qui en formula le code, sacré pour tous : « Bonté, valeur, amabilité, talent poétique, éloquence, force, adresse à monter à cheval, habileté à manier la lance, l'épée et l'arc. » A l'époque même où les Arabes pratiquaient ces lois depuis longtemps, les chrétiens d'Espagne étaient encore à les ignorer. Les chroniques nous représentent, d'une part, le Wali de Cordoue, en 1139, levant précipitamment le siège de Tolède, à la seule nouvelle qu'il avait apprise que c'était une femme, la reine Bérengère, qui y était enfermée, et implorant seulement la grâce de la saluer ; — d'autre part,

[1] G. Le Bon. *La civilisation des Arabes*. Paris, Didot, 1884, p. 279.

Digitized by Google

le Cid Campeador, Rodrigue de Vivar, le type de l'honneur castillan, le chevalier par excellence, s'emparant de Valence et faisant rôtir vivant, à petit feu, le vieillard qui gouvernait la place, pour l'obliger à lui livrer ses trésors [1]! Et cette façon de faire d'un paladin sans peur et sans reproche, si poétisé, semblait toute naturelle; elle marque bien l'état des mœurs d'alors, mais elle n'est pas aussi sans dérouter un peu nos illusions. « Rodrigue, ou Ruy Diaz de Vivar, — dit M. Viardot d'après la biographie du Cid, écrite par M. Dorzy dans ses *Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne au moyen âge*, — n'eut que les vertus d'un soldat. Digne chef d'une bande de condottieri, il fut dur, rapace, vindicatif, hardi dans ses discours comme dans l'action, plein d'une fierté sauvage, mais se piquant peu de justice et de loyauté. Ce fut contre les chrétiens d'Aragon qu'il fit ses premières armes, et à la solde des musulmans, qui lui donnèrent alors le surnom arabe (*syd*, seigneur) sous lequel il est connu. Plus tard, il loua son épée à Sancho le Fort, pour l'aider à dépouiller ses frères et ses sœurs de leurs États; puis il promena d'alliance en alliance sa valeur vénale; et, violant ses capitulations à Murviedro et à Valence, donnant ses prisonniers en pâture à ses dogues, en les faisant torturer ou brûler, pour qu'ils découvrissent leurs trésors, il ternit enfin son plus beau triomphe militaire par des traits de perfidie, d'avarice et d'atroce cruauté. »

VII

Ces quelques rappels historiques étaient utiles pour bien saisir, dans leur diversité en apparence inexplicable, le caractère et les mœurs du peuple espagnol. Une domination de plusieurs siècles devait nécessairement laisser une empreinte profonde, et cette empreinte, rien n'a pu encore la faire disparaître.

L'art chrétien fut le premier à la subir, dans son archi-

[1] G. Le Bon. *La civilisation des Arabes en Espagne.*

Digitized by Google

tecture; un style particulier, mélange d'arabe et de gothique, le style *mudejar*, naquit, reconnaissable à chaque pas dans la forme des monuments et dans une foule de leurs détails, notamment à Séville, notamment à Tolède... Tolède, avec son fouillis de ruelles étroites, montantes, descendantes, se rétrécissant, s'enchevêtrant comme les fils d'un immense ténia, pavées des petits cailloux pointus des vieilles villes espagnoles et bordées de maisons silencieuses comme des sépulcres, où courent, le long des façades, des myriades de balcons grillagés, en saillie, tout en fleurs... Tolède, quoique moins arabe que Cordoue dans sa physionomie générale, apparaissant comme un reflet fidèle de tout ce que l'art musulman importa en Espagne, et qui a trouvé moyen de mêler cela avec l'art espagnol, par des souvenirs, par des copies, par des choses bien authentiques aussi. De loin, les minarets des églises, imitations anciennes de minarets musulmans, annoncent une ville mauresque; puis, voici des pans de murs encore couverts de versets du Coran inscrits dans le plâtre; des portes ouvertes en arcs outrepassés, aux tours massives et à mâchicoulis : la porte de Bisagra, la *Puerta del Sol*; des synagogues judéo-arabes; quelques débris d'habitations délaissées... Mais l'art chrétien soudain est venu, mêlant à ce parfum d'Orient son parfum à lui; partout, la Renaissance, le gothique et l'arabe se coudoient fraternellement, dans l'admirable et somptueuse cathédrale, dans l'église et le cloître de Saint-Jean des Rois; les ogives ont des formes brisées, capricieuses, d'ogives mauresques; on sent que les mêmes mains qui ont élevé ces temples au dieu catholique élevèrent aussi des temples au dieu des Croyants; — et parfois, ces retraites pieuses ont de faux airs de sérails profanes; et l'on se prend à douter si ce qu'on aperçoit là-bas, sous les arcades tapissées de verdure, est, dans le secret enveloppement d'un voile blanc qui passe, la figure triste d'une nonne en prières ou le pâle visage d'une sultane...

LUCIEN SOLVAY.

Digitized by Google

CINQ ANNÉES DE RÉGIME CONSTITUTIONNEL EN BULGARIE.

Le prince Alexandre de Battenberg en Bulgarie, par A.-G. DRANDAR. Paris, Dentu, 1884.

Nous sommes très peu et très mal renseignés sur ce qui se passe dans la Péninsule balkanique, et cependant les événements qui ont cette région pour théâtre offrent un grand intérêt sous plus d'un rapport. Premièrement, il est très curieux de suivre le développement de la vie moderne et du régime constitutionnel dans les jeunes États nouvellement constitués au sud du Danube. En second lieu, la situation politique et la question de la paix et de la guerre sur notre continent dépendent en grande partie de ce qui arrive dans la Péninsule, car c'est là que se rencontrent et s'entrechoquent les visées et les ambitions de la Russie et de l'Autriche. L'antagonisme entre ces deux grands empires paraît assoupi pour le moment, grâce à l'intervention « du puissant et honnête courtier » de Varzin. Mais il peut se réveiller brusquement, parce qu'il résulte de la nature des choses. Dans un article que publiait récemment Mme Olga de Novikoff et que je cite ici, parce qu'il exprime, je crois, les sentiments véritables du peuple russe, on lit que jamais la Russie ne permettra que l'Autriche étende ses annexions dans la Péninsule des Balkans au delà des limites stipulées par le traité de Berlin. D'autre part, l'Autriche ne tolérerait probablement pas qu'un gouvernement panslave, agitateur et révolutionnaire s'établît à Belgrade ou même à Sophia. La question européenne dépend donc de la question intérieure en Serbie et en Bulgarie.

Digitized by Google

Dans un livre récemment paru et dont je donne le titre en tête de cet article, un écrivain bulgare, M. Drandar, nous raconte, en très bons termes, les débuts du régime constitutionnel en Bulgarie sous le prince Alexandre de Battenberg. L'ouvrage est à la fois amusant et instructif. Il m'a fait penser à ce roman de Stendahl qu'admirait tant Sainte-Beuve : *La chartreuse de Parme*, où l'on voit se dérouler, en intrigues de cour et en dramatiques épisodes, les luttes d'ambition au sein d'une petite cour italienne. Le traité de Berlin signé, la Constituante de Tirnova avait donné à la Bulgarie une Constitution copiée de point en point sur la nôtre, seulement avec un caractère plus démocratique, puisqu'elle établissait le suffrage universel et ne créait qu'une seule Chambre.

M. Drandar nous montre le prince Alexandre arrivant en Bulgarie plein de bonne volonté et de dévouement pour le pays où il était appelé à régner, mais jeune, inexpérimenté et peu confiant dans la bonne marche des institutions ultra-libérales que le peuple bulgare venait d'adopter. Il accorda dès l'abord toute sa confiance au parti conservateur représenté par MM. Stoiloff, Grecoff et Natchovitch. Ceux-ci étaient convaincus qu'il fallait modifier la Constitution de façon à renforcer l'autorité du gouvernement. Mais telle n'était pas l'opinion du peuple. Aussi les élections de 1879 envoyèrent-elles siéger à Sophia une Chambre d'opposition, où, sur 170 députés, le ministère ne pouvait compter que sur 30 voix au plus. Après dix jours, la session fut close et la Chambre dissoute. Malgré toutes les influences que le ministère mit en œuvre, la nouvelle Chambre, qui se réunit le 4 avril 1880 à Sophia, était encore plus opposée au ministère que la précédente. Le Prince crut devoir céder momentanément devant la volonté du pays et il accepta un ministère franchement libéral, à la tête duquel se trouvaient deux hommes distingués et très populaires, MM. Zankoff et Karaveloff.

Les conservateurs ne se considérèrent cependant pas comme vaincus. Ils persuadèrent au Prince que le ministère libéral compromettait l'avenir du pays à l'intérieur et

Digitized by Google

plus encore vis-à-vis de l'étranger, et ils poussèrent à un coup d'État. Il eut lieu le 27 mai 1881, deux ans à peine après la promulgation de la Constitution de Tirnova et sans qu'on eût pu réellement en apprécier les résultats. Le Prince réclamait de l'assemblée extraordinaire qu'il allait réunir de pleins pouvoirs pour sept ans et le droit de proposer une revision de la Constitution.

Le général russe Ehrenrooth, appelé au ministère, parvint, par l'emploi de la gendarmerie et des commissaires spéciaux, à supprimer complètement la liberté du vote. Les libéraux, traqués comme des bêtes fauves, s'abstinrent de se rendre au poll. Le consul général de Russie, M. Hitrovo, avait apporté l'approbation du Tzar.

Le régime qui suivit fut une reproduction de celui du 2 Décembre : un despotisme effectif caché sous un léger vernis de constitutionnalisme. Pour remplacer le Sénat, un conseil d'État fut formé et MM. Natchovitch et Grecoff furent rappelés au ministère. Une grande fermentation ne tarda pas à se produire dans tout le pays. MM. Zankoff et Balabanoff, les chefs éminents du parti libéral, étaient acclamés partout où ils se présentaient. Le ministère espéra ramener le calme en éloignant Zankoff, qui fut saisi et interné à Vratza. Mais le but ne fut pas atteint. L'arbitraire ne fit qu'irriter l'opposition. Fait très honorable pour le caractère bulgare et qui rappelle ce qui s'est passé en Hesse à l'époque de Hassenpflug, les hauts fonctionnaires se mirent à la tête de la résistance. Ainsi, à Sophia, cinquante-cinq employés supérieurs, parmi lesquels le président de la Cour des comptes, presque tous les chefs de section des ministères, des membres de la Cour de cassation et de la Cour d'appel, des conseillers municipaux, adressèrent au conseil d'État une pétition demandant des garanties contre l'arbitraire du gouvernement. C'est là un acte de courage patriotique qu'on ne peut assez admirer.

Pour faire réussir les candidats ministériels aux élections qui allaient se faire, on avait besoin de généraux. On les demanda à Saint-Pétersbourg. Le Tzar comprit que la situa-

Digitized by Google

tion devenait difficile, et il envoya deux officiers très capables, les généraux Kaulbars et Soboleff. Menées encore une fois militairement, les élections furent partout favorables aux conservateurs ; les libéraux avaient dû s'abstenir. Mais bientôt MM. Natchovitch et Grecoff, et le Prince lui-même, commencèrent une guerre sourde contre les généraux russes. Ceux-ci agissaient en maîtres et entendaient diriger les affaires à leur guise. Les ministres conservateurs essayèrent de les forcer à la retraite en suscitant contre eux l'opposition de la Chambre. Mais de Saint-Pétersbourg on fit entendre qu'on ne considérait pas la mission des généraux Soboleff et Kaulbars comme terminée. Ce furent MM. Natchovitch et Grecoff qui durent se retirer.

Exaspérés, ils poursuivirent la lutte avec plus d'âpreté que jamais. Ils allèrent même jusqu'à se rapprocher des libéraux pour forcer les généraux russes à s'en aller ; en même temps, le Prince refusait de recevoir ceux-ci.

La Russie comprit alors qu'elle avait fait fausse route en favorisant la réaction, et le consul russe, M. Yonine, imposa au prince Alexandre le rétablissement de la Constitution de Tirnova (août 1883). Les conservateurs, se voyant perdus, firent tout pour obtenir l'appui des libéraux. M. Zankoff, le proscrit de la veille, devenait tout à coup le maître de la situation. Il accepta le pouvoir que le Prince lui offrait, mais à condition qu'on ne s'écarterait plus des voies constitutionnelles.

Les généraux russes Kaulbars et Soboleff, n'ayant plus aucun appui, donnèrent leur démission et quittèrent Sophia. Les conservateurs qui les avaient fait venir applaudissaient ouvertement à leur départ, tandis que les radicaux leur témoignaient les plus bruyantes sympathies.

La Russie, évincée, manifesta son mécontentement en rappelant deux aides de camp du Prince, sans même lui en donner avis. Celui-ci, très froissé, renvoya de sa suite les officiers russes qui s'y trouvaient encore et rappela les trente et un officiers bulgares qui faisaient leurs études en Russie. C'était un état d'hostilité ouverte. Pour apaiser le Tzar, on lui

Digitized by Google

envoya l'homme le mieux fait pour bien représenter la Bulgarie, M. Balabanoff. Celui-ci fut parfaitement accueilli à Saint-Pétersbourg, et la paix fut rétablie. L'empereur envoya le colonel Kaulbars, et il fut décidé que les officiers russes en Bulgarie n'auraient plus à s'occuper que des choses militaires exclusivement. En somme, le résultat obtenu était important : la Bulgarie échappait définitivement à la tutelle de la Russie comme la Roumélie orientale. Cependant on ne peut s'empêcher de trouver que le Prince a un peu trop imité la célèbre ingratitude de l'Autriche envers la Russie après 1849.

L'union entre les deux partis qui s'étaient coalisés pour former le ministère ne dura pas longtemps. Les conservateurs essayèrent, en agissant sur le prince et sur le consul de Russie, de forcer M. Zankoff à se retirer ; mais celui-ci était trop fort, trop populaire ; ce furent ses adversaires qui furent obligés de quitter la place.

Mais, chose étrange, cet homme d'État éminent, qui était l'idole du pays alors qu'il était interné à Vradza, a été battu aux dernières élections. Le parti libéral avancé l'a emporté, et un ministère Karaveloff a été formé. Le Prince l'a accepté sans hésitation et il déclare très haut qu'il ne veut plus gouverner qu'en se conformant à la volonté du pays. Les causes de l'échec de M. Zankoff sont, dit-on, son entente précédente avec les conservateurs et l'engagement qu'il avait pris de modifier la Constitution de Tirnova en créant une Chambre haute. Le peuple s'est pris d'un grand attachement pour sa Constitution, et il n'a pas tort.

Que de ministères renversés, que de changements à vue, que de péripéties durant les cinq années qui se sont écoulées depuis la naissance de la Bulgarie ! C'est trop, en vérité : on dirait une de ces pièces à tiroirs, où sans cesse les acteurs entrent par une porte pour sortir par une autre. L'esprit de suite a manqué absolument, et cependant il est indispensable, surtout quand il s'agit de doter un pays d'une organisation nouvelle. La faute en est tout d'abord au Prince et à ses conseillers, qui, se défiant des tendances démocratiques

Digitized by Google

du pays, ont voulu le gouverner autocratiquement. La tentative n'aurait pu réussir qu'avec l'appui d'une force armée fournie par la Russie. Le Tzar a refusé de se prêter à cet essai de despotisme mal venu et il a eu raison, et dans l'intérêt de sa popularité parmi les Slaves de la Péninsule, et dans celui de la paix européenne.

J'ai essayé de montrer comment Léopold Ier avait réussi à fonder la liberté en Belgique, à se faire admirer par toute l'Europe et à devenir le souverain le plus populaire de son époque, uniquement en laissant les Belges se gouverner eux-mêmes [1]. Je ne puis m'empêcher de croire que les princes qui sont appelés à régner dans les jeunes États récemment fondés aux bords du Danube feraient bien d'étudier sa carrière et de s'inspirer de son exemple. C'est ce qu'a fait, semble-t-il, le roi de Roumanie, et il s'en est bien trouvé. En laissant les élections complètement libres et en formant les ministères conformément aux vœux de la majorité du Parlement, librement élu, le souverain diminue ses responsabilités, acquiert de la popularité et échappe, en certaine mesure, aux rivalités personnelles et aux intrigues des ambitieux. Il faut alors, il est vrai, accepter le résultat de la lutte des partis. Mais dans un pays à régime représentatif, ces luttes sont inévitables et elles ne manquent pas d'ampleur et d'élévation, car elles résultent de la façon différente de concevoir les conditions de progrès du pays.

Ce dont il faut se garder absolument, c'est de persévérer dans la voie des destitutions où sont entrés certains ministres en Bulgarie. Le remplacement des principaux fonctionnaires, après chaque changement de président aux États-Unis, est, de l'aveu général, un vice si grave qu'il détruit en grande partie les avantages des institutions démocratiques. En France, l'administration est toujours restée excellente, malgré tant de crises et de révolutions, parce que la situation des fonctionnaires a été ordinairement respectée. En Belgique, Léopold Ier s'est toujours opposé aux destitutions. Il avait un

[1] Voir mon volume : *Études et Essais.*

Digitized by Google

certain tiroir bien connu de ses ministres; c'était une oubliette d'où ne sortaient pas les propositions qu'il désapprouvait. Elles sont nombreuses, les détestables conséquences du système de remplacer les anciens employés par des amis du ministère qui arrive au pouvoir. Il transforme nécessairement les fonctionnaires en agents des luttes politiques, plus occupés de faire triompher leur parti que de travailler au bien de la généralité. Il détruit l'esprit de suite et d'étude sérieuse, si nécessaire dans l'administration. Les opinions différentes se disputent le pouvoir non plus afin de mieux diriger les affaires de l'État, mais plutôt pour s'enrichir des dépouilles opimes qu'apporte la victoire et que paye la nation. En échange de l'espèce d'inamovibilité que vous accordez aux fonctionnaires, exigez d'eux une honnêteté absolue, un travail assidu, l'accomplissement exact de leur tâche, mais point de service politique. Payez-les bien, plutôt que d'en multiplier le nombre. Dans leur plan de réorganisation, les jeunes États danubiens sont disposés à prendre pour modèle la Belgique ou la France. C'est une erreur. La société, chez eux, a le caractère d'une démocratie rurale, comme en Suisse et en Norvège. Ce sont les institutions de ces pays-là qu'il faut plutôt imiter. Que les princes ne s'en effrayent pas. Les démocraties de paysans sont ultra-conservatrices, à condition, toutefois, qu'on ménage leur poche et qu'on n'augmente pas les impôts.

Les Bulgares sont très laborieux, très économes, parcimonieux même, dit-on, et très méfiants à l'égard de l'étranger : qualités excellentes, à mon avis. Qu'ils se gardent surtout de se livrer aux mains des financiers cosmopolites. Voyez en quel état ils ont réduit la Turquie et l'Égypte ! Je n'ai vu nulle part, sur notre globe peuplé de tant d'infortunés dépouillés par leurs maîtres, de spectacle plus lamentable que celui des fellahs, si doux, si bons, si durs à la fatigue, réduits au plus affreux dénuement pour satisfaire les porteurs de la dette, prêts en ce moment à mettre l'Europe en feu pour sauver leur coupon. Sous prétexte de progrès moderne et de transformations nécessaires, les financiers

Digitized by Google

arrivent, précipitent le pays dans la voie des emprunts, prélèvent sous forme de commission un tiers de l'argent emprunté, et gagnent encore autant ou plus sur les travaux qu'ils exécutent, et désormais la nation est l'esclave de l'étranger. Le plus clair du produit de son travail sert à payer au dehors l'intérêt de la dette. N'est-ce pas l'image que nous offre même un puissant empire comme l'Autriche-Hongrie? D'après M. Drandar, un financier millionnaire de Sophia, quoique d'origine bulgare, a exercé la plus fâcheuse influence sur la marche des affaires politiques dans son pays. C'est une leçon dont il faut savoir profiter.

J'ai pu me convaincre, en traversant la Bulgarie, qu'il y a là beaucoup à faire. Tout d'abord, il faut se hâter d'exécuter le tronçon du chemin de fer Tzaribrod-Sophia-Vakarel, afin que la capitale du pays soit reliée, d'une part, à Belgrade, Pesth, Vienne et l'Occident, et, d'autre part, à Constantinople et à l'Orient. Il est urgent de remanier l'impôt, afin qu'il produise davantage, de façon à mieux doter l'enseignement et la construction des routes. Pour celles-ci, il faudrait aussi imiter la Suisse, où l'on a l'art de construire de bons petits chemins, peu coûteux, quoique bien empierrés, et où l'écoulement des eaux est aménagé avec des soins intelligents, qui manquent complètement sur les routes que j'ai parcourues en Bulgarie. Mais il ne faut pas trop se hâter, afin de ménager le contribuable. Assurez la sécurité, et le pays s'enrichira rapidement. Diminuez l'armée et augmentez la gendarmerie. Dans son livre récent : *Une course à Constantinople*, le célèbre correspondant du *Times*, M. de Blowitz, émet sur la Bulgarie les jugements les plus sévères, parce que des brigands venaient de piller une des gares sur la ligne Routchouk-Varna qu'il traverse. On peut lui répondre d'abord que semblable chose arrive en Italie, en Espagne et même ailleurs. Récemment, chez nous, des voleurs n'ont-ils pas enlevé la caisse de la gare de Vielsalm? En second lieu, l'incident qui sert de base aux philippiques de M. de Blowitz s'est passé dans la région où ses chers amis les Turcs sont encore en majorité. Néanmoins, il ne faut rien négliger pour

Digitized by Google

réprimer les vols et les brigandages. Le corps si admirable des gardes civils en Espagne serait à imiter.

Que les Bulgares dévoués à leur belle partie étudient avec attention le livre de M. Drandar. Ils y verront ce qu'il faut faire et surtout ce qu'il faut éviter, afin d'assurer à leur pays un développement régulier, à l'abri des coups d'État et des commotions populaires. Les Russes aussi pourront en faire leur profit. Le rôle de la Russie est tout tracé en Orient : qu'elle favorise ces deux grands principes à qui l'avenir est réservé, le principe des nationalités et celui de la souveraineté populaire. Il lui sera facile alors de se consoler de l'ingratitude des grands, car elle pourra compter sur la sympathie des peuples.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

LES ORIGINES ÉPISCOPALES DE LA LOI DES PETITS-FRÈRES.

« Nous sommes les maîtres et vous vous inclinerez, » a dit à l'opposition un membre de la droite dans les récents débats de la Chambre sur l'instruction primaire. L'expression manque de justesse, — à part toute question de courtoisie parlementaire et de tact politique, — car, s'il est vrai que la gauche, le parti libéral, le pays entier subissent notre beau gouvernement à peu près comme les agriculteurs subissent la sécheresse, la grêle ou la maladie des pommes de terre, il y a, dans le rapport de maître à serviteur, voire de maître à valet, une idée de soumission volontaire qui n'est ni dans les circonstances du moment, ni dans les habitudes du libéralisme. Non que ce rapport ne soit représenté actuellement à la Chambre dans un de ses deux termes, mais ce terme, ce n'est pas la gauche qui le fournit. Il existe quelque part des maîtres, qui imposent leurs volontés à un parti docile, mais ces maîtres, c'est hors du Parlement qu'il faut les chercher, — dans ces palais épiscopaux dont les locataires sont logés, nourris et entretenus aux frais de l'État pour y tramer l'asservissement et la ruine de nos institutions.

Il y a quelques jours, je disais à l'Association libérale que le projet de désorganisation scolaire mis en avant par le cabinet de l'ignorance nationale avait été textuellement dicté par les évêques, comme on pouvait s'en assurer en consultant les *cahiers* de l'épiscopat, c'est-à-dire les documents publiés depuis cinq ou six ans par les hauts délégués de l'autorité romaine dans notre pays. Comme cette assertion a été relevée par des journaux cléricaux, j'ai cru utile de mettre

Digitized by Google

ici, en regard des principales dispositions introduites dans la loi, les passages des actes épiscopaux qui les ont réclamées ou préparées.

I

Je ne m'arrêterai pas sur le principe même de la loi : la désorganisation de l'enseignement communal. Nulle part mentionné d'une façon explicite, ce principe se trouve hypocritement sous-entendu à chaque ligne, et les journalistes étrangers qui, faute de connaître notre situation, se sont si étrangement mépris sur les motifs de notre indignation comme de notre colère, doivent commencer à ouvrir les yeux devant le triste tableau des proscriptions qui s'opèrent au profit des écoles cléricales dans la grande majorité de nos campagnes. Il est, du reste, inutile d'établir par des textes l'hostilité de l'Église contre l'enseignement public. Je me bornerai à citer ce passage de la lettre pastorale collective lancée par l'épiscopat belge le 7 décembre 1878 : « Notre Seigneur charge les pasteurs de l'Église, non seulement de l'instruction, mais encore de l'éducation morale et religieuse de tous les hommes : *Docentes eos servare omnia, quæcumque mandavi vobis.* C'est donc à l'Église seule qu'est dévolue cette haute mission et, par conséquent, c'est à elle seule qu'il appartient de choisir et d'employer les moyens de l'accomplir. » En même temps les signataires rappellent ce passage de la « magnifique » lettre que Pie IX adressa le 14 juillet 1864 à l'évêque de Fribourg : « Dans les écoles populaires, la doctrine religieuse doit avoir *la première place* en tout ce qui touche soit l'éducation, soit l'enseignement, et *dominer* de telle sorte que les autres connaissances données à la jeunesse y soient considérées *comme accessoires* »

Et comme on ne manqua pas de leur objecter que la loi permettait aux ministres des cultes de donner l'enseignement religieux dans le local, avant ou après les classes : « L'école, répondirent-ils dans leur lettre pastorale du 31 janvier 1879, ce n'est point les quatre murs, le pavé et le

Digitized by Google

plafond d'une salle de classe, c'est l'instituteur donnant sa leçon à ses élèves réunis. La religion enseignée dans l'école, c'est la leçon de religion donnée par l'instituteur ou avec son concours, *pendant la classe et comme matière de classe et sous la direction de l'Église*. Enfin, dans le mandement collectif du 12 juin 1879, ils résumaient ainsi leur doctrine : « Remarquez-le bien, N. T. C. F., ce n'est pas le manque de neutralité absolue qui fait le vice principal, la malignité essentielle de l'école sécularisée, mais la *neutralité elle-même*, — c'est la neutralité qui rend l'école primaire dangereuse pour les enfants et funeste à leur âme. »

On fera peut-être observer qu'en vertu de la loi nouvelle, vingt pères de famille ont le droit d'imposer à la commune une école publique et même une école neutre. Eh bien, cette atténuation, — au reste insignifiante et illusoire, — dont on a voulu faire honneur à l'intervention officieuse des soi-disant indépendants, est généreusement autorisée par Nosseigneurs, dans les instructions archiépiscopales du 1er septembre 1879. « Que l'État, y lit-on, accorde la protection civile non seulement aux écoles catholiques, mais aussi aux écoles des juifs, des protestants, des libres-penseurs, c'est sans doute son droit constitutionnel ; mais il n'a pas le droit de subsidier les seules écoles de l'indifférentisme aux frais de la nation, c'est-à-dire de tout le monde. »

C'est là sans doute une concession des évêques aux malheurs du temps. On sait, du reste, comment elle a été amplement compensée par le droit accordé aux vingt pères de famille catholiques de réclamer dans les communes libérales la création ou l'adoption d'une école avec enseignement religieux, et cette fois sans exiger l'avis conforme de la députation permanente.

II

Parmi les matières supprimées au programme de l'instruction primaire, figure l'enseignement de la morale.

Digitized by Google

Celui-ci, cependant, est maintenu comme cours facultatif, mais alors accolé à l'enseignement de la religion. Pourquoi cette modification? Les évêques vont nous l'apprendre : « Le projet de loi, écrivaient-ils le 31 janvier 1879, place la morale en tête des matières de l'enseignement. Mais vous ne vous laisserez pas prendre à ce leurre. Qu'est-ce, en effet, que la morale sans Dieu? C'est la morale indépendante de Dieu, c'est-à-dire une règle que chacun se fait à soi-même, une règle variable comme la volonté de l'homme qui, au lieu de dominer l'intérêt individuel, s'y subordonne et qui, loin de réprimer les passions, en légitime les écarts. C'est la morale de ceux qui n'en ont pas. »

Bien entendu, quand les évêques nous parlent de Dieu, c'est de *leur* Dieu ou plutôt de leur Église qu'il s'agit. C'est ce que l'évêque de Namur expose en ces termes naïfs dans son mandement de carême de 1880 : « Les droits de Dieu sont certes indépendants de ceux de l'État, et *par conséquent* aussi ceux de l'Église, qui tient les siens de Dieu. »

Il y avait, du reste, une autre raison encore pour supprimer ce cours de morale. La nouvelle loi autorise les communes à inscrire l'enseignement réuni de la religion et de la morale en tête du programme de leurs écoles; elle rend même ce cours obligatoire partout où il est réclamé par vingt chefs de famille. Or, supposez la co-existence des deux cours de morale, l'un religieux et l'autre laïque. Dans celui-ci, si on touche à la morale civique, on enseignera les droits de l'homme; dans celui-là, les principes du *Syllabus*, qui en sont la négation. Ici, on professera qu'hérétiques et libéraux sont damnés pour toute l'éternité; là, que tous les hommes sont frères et qu'erreur n'est pas crime. D'un côté, on instruira les enfants à estimer les hommes exclusivement d'après leur valeur personnelle ; de l'autre, on leur dira, avec le catéchisme de Namur et de Tournai, qu'il faut respecter le prêtre même quand il est de mauvaise vie. Dans une salle, un homme en redingote leur inculquera le sentiment du devoir, l'esprit de famille, le respect de la parole jurée, le souci de la dignité personnelle, l'amour de la patrie ; dans une salle

Digitized by Google

voisine, un homme en soutane leur expliquera, à l'instar de certains curés mis en lumière par l'enquête scolaire, comment il vaut mieux mentir à ses parents, abandonner la maison paternelle, fréquenter des maisons de prostitution, prêter des faux serments et verser le sang de ses concitoyens que de suivre les cours d'une école excommuniée ou de voter pour des candidats réprouvés par l'Église. Comment voudriez-vous que des jeunes intelligences se retrouvent dans ces enseignements contradictoires? Aussi a-t-on pris la précaution de n'ouvrir l'école qu'à une seule morale, celle qu'on enseignait à l'école normale épiscopale de Carlsbourg, et, pour plus de sûreté, on a expressément stipulé dans la loi que l'inspection exercée par l'État ne pourrait s'étendre au cours de religion et de morale.

III

La morale n'est pas la seule branche qui ait disparu du programme. On a également sacrifié d'autres matières, parmi lesquelles figurent en première ligne les éléments des sciences naturelles. Ce sont encore les évêques qui nous diront pourquoi. « La multiplicité des connaissances auxquelles l'instituteur doit initier les enfants — écrivait l'évêque de Liége, le 4 décembre 1876, c'est-à-dire quand l'instruction primaire était encore régie par la loi de 1842 — empêche naturellement ceux-ci de donner à l'étude religieuse toute l'application que réclame son importance et expose les maîtres à abréger le temps que le règlement assigne à cet enseignement. »

L'évêque de Namur disait, de son côté : « On apprend trop de choses aux enfants; cela nuit à leur instruction religieuse. » A quoi l'archevêque de Malines ajoutait, le 20 août 1877 : « Les branches d'instruction ajoutées à celles que la loi désigne nuisent aux progrès de l'enseignement religieux. »

Il faut prendre garde que Gros-Jean ne puisse en remontrer à son curé. Aussi la loi supprime-t-elle du même coup les

Digitized by Google

écoles gardiennes et les écoles d'adultes, qui, au reste, n'avaient jamais trouvé grâce devant l'épiscopat : soit parce qu'elles faisaient concurrence à l'enseignement du clergé, soit par ce qu'on n'y donnait pas l'enseignement religieux. Déjà, en 1866, sous la loi de 1842, les évêques n'avaient-ils pas déclaré au gouvernement qu'ils refuseraient leur concours aux écoles d'adultes partout où elles pourraient faire concurrence aux écoles du clergé? — Toujours « la question de boutique », comme l'avouait un vicaire de l'enquête.

Ce sont des raisons analogues qui expliquent également les dispositions de la nouvelle loi à l'égard des écoles normales. Tout d'abord, elle permet aux communes de choisir leurs instituteurs en dehors des diplômés sortis des écoles publiques. Or, on sait avec quelle violence les évêques avaient dénoncé le légitime monopole que l'État s'était réservé à cet égard par la loi de 1879. « Tandis qu'elle ferme — disaient-ils dans le mandement collectif du 12 juin 1879 — l'entrée des écoles publiques aux instituteurs et aux institutrices formés dans les écoles normales catholiques, la loi autorise l'État, devenu l'antagoniste de l'Église, à placer des maîtres libres-penseurs, nihilistes (*sic*), protestants, juifs, francs-maçons à la tête des écoles primaires. »

Le corollaire de cette disposition, c'est la réduction des écoles normales et des normalistes dans l'enseignement de l'État. Aussi a-t-on, dès la promulgation de la loi, supprimé le tiers des écoles normales, et sur huit cents jeunes gens des deux sexes ayant réussi dans leur examen d'entrée, n'en a-t-on pas même admis, cette année, deux cents.

Bizarre coïncidence! Déjà en 1844, les évêques émettaient officiellement la prétention, non seulement de fixer le nombre des écoles normales, mais encore celui des élèves qui y seraient admis. Et le chiffre auquel, dans leurs lettres collectives du 10 avril et du 2 août 1844, ils prétendaient limiter ainsi le recrutement des normalistes, était de cent cinquante, c'est-à-dire — étant donné l'accroissement de la population — à peu près le chiffre adopté par le cabinet des

Digitized by Google

sept Jacobs. Encore est-ce là une concession de l'épiscopat : « Il faut au clergé — disait, en 1840, Mgr Van Bommel, évêque de Liége — une part dans le choix ou dans la nomination de *tous* les professeurs et maîtres des écoles et des collèges. » En 1844, l'épiscopat, par une nouvelle lettre collective, alla jusqu'à réclamer la revision de la loi communale, afin qu'on lui reconnût ce droit d'intervention dans la nomination des instituteurs!

Rendons cette justice aux ministres cléricaux qui nous ont gouvernés depuis cette époque, y compris même MM. de Theux, de Decker et Malou (première manière), qu'ils ont toujours énergiquement résisté à d'aussi exorbitantes prétentions. Mais pareils scrupules ne peuvent plus arrêter désormais le ministère de la réparation épiscopale.

IV

Et ce qui est vrai de la loi sur l'enseignement primaire, l'est également de toutes les mesures législatives, de tous les actes ministériels qui se sont succédé depuis l'avènement du cabinet actuel. Il nous suffira de rappeler la fameuse liste des griefs catholiques que les évêques avaient insérée dans leur lettre collective du 7 décembre 1878 et qui comprenait, en dehors de leurs réclamations contre notre régime scolaire, la réforme de la législation : 1° sur l'incapacité civile des corporations religieuses soi-disant vouées à la bienfaisance ; 2° sur la répartition des bourses d'études entre les établissements d'instruction ; 3° sur les obligations militaires des religieux et des séminaristes ; 4° sur le temporel des cultes ; 5° sur la police des cimetières ; 6° sur les droits de l'autorité communale à l'égard des manifestations religieuses hors des églises. On sait comment nos ministres, particulièrement M. Woeste, se sont déjà efforcés de donner à l'autorité épiscopale, par voie administrative, les satisfactions qu'elle réclamait sur ces divers points; mais ils ne pouvaient aller loin dans cette voie et il faut s'attendre à ce que la Législature soit bientôt saisie de projets de loi visant les divers articles du programme épiscopal.

Digitized by Google

Nos ministres ne peuvent, en effet, s'exposer à être « grondés » une fois de plus par Malines et ils se sentent à coup sûr un frisson dans le dos quand ils se rappellent ce passage de la célèbre lettre, décochée par les évêques à M. Malou et à ses collègues, un peu avant les élections de 1878 : « Il y a quelques années, on nous disait : « L'heure « n'est pas opportune ; mais quand les élections auront « affermi notre position, nous défendrons alors pleinement « les libertés garanties aux catholiques par la Constitution.» Et cependant, depuis lors, elles n'ont pas été défendues là où elles ont été attaquées, méprisées, comptées pour rien. S'il devait en être une seconde fois de même après les élections de 1878, notre devoir serait d'élever hautement la voix, afin de ne pas compromettre notre avenir par l'insuffisance de nos protestations. »

Pareille éventualité n'est plus à craindre. Nos ministres et leur majorité, après avoir vainement dénoncé à Rome les actes « odieux » de l'épiscopat, ont trop conscience de leur aplatissement devant le pouvoir épiscopal pour s'exposer à de nouveaux coups de crosse. Quoi qu'on veuille à Malines ou à Rome, on l'exécutera à Bruxelles, dût-on même compromettre la couronne et répandre le sang dans nos rues. Quant à nous, nous y avons du moins gagné de savoir à qui nous en prendre et quels coups nous menacent encore. Jamais réaction ne fut plus violente ni plus dangereuse, précisément parce que jamais réaction ne fut plus savante ni plus astucieuse. Ainsi le gouvernement aurait pu ouvertement replacer les écoles communales sous l'autorité du clergé : il a préféré les livrer à la discrétion des communes, non seulement en se lavant les mains de leur sort à la façon de Ponce Pilate, mais encore en spéculant, pour mieux les anéantir, sur les sentiments les plus bas du corps électoral : dans les communes catholiques, l'espoir d'un dégrèvement de taxes ; dans les communes libérales, la crainte de nouveaux impôts. D'autre part, s'il avait simplement rétabli l'autorité du prêtre dans l'école, il n'eût avancé que les affaires du clergé séculier, alors qu'en autorisant les communes à

Digitized by Google

adopter des écoles congréganistes, il attribue indirectement aux corporations religieuses, sous prétexte d'enseignement, non seulement les avantages de la personnification civile vainement réclamée en 1857 sous prétexte de charité, mais encore le moyen de s'approprier l'argent des contribuables, tant libéraux que catholiques. Enfin, en provoquant la dispersion du personnel enseignant, il met les libéraux, pour le jour où ils retrouveront le pouvoir, dans l'impossibilité de réorganiser immédiatement les écoles primaires. Et on dira que la main des jésuites en robe longue n'a point passé par cette loi infâme! Même nos sept Jacobs, y compris M. Woeste, ne seraient pas de cette force à eux seuls.

V

S'ensuit-il que nous devions renoncer à toute espérance? Encore une fois, non. Deux grands devoirs s'imposent à nous; espérons que les libéraux n'y failliront pas : le premier, c'est de courir au secours des instituteurs frappés dans leur position pour avoir résisté aux ordres du haut et bas clergé; le second, c'est de faire le silence sur toutes nos vieilles querelles intestines, pour ne plus songer qu'à la nécessité de reconquérir promptement le pouvoir par les voies légales. Parler en ce moment de politique radicale ou de politique doctrinaire, ce serait de la trahison, si ce n'était du vertige.

Peut-être, si ce sentiment prévaut, la victoire se fera-t-elle moins attendre qu'on ne devait le craindre au premier abord. Nos adversaires ont conquis le pouvoir en exploitant, d'une part les instincts conservateurs, de l'autre, les répugnances fiscales des masses. On a vu l'Église, par un de ses organes officieux, faire appel, dans cette croisade, aux francs-maçons, aux libres-penseurs, aux athées même, — absolument comme ce vieux brahmanisme hindou, qui n'a jamais hésité à adopter sceptiques, matérialistes et athées, pourvu qu'ils maintissent l'autorité et les privilèges de la caste sacerdotale. Cette tactique a réussi. Les éléments flottants qui ont toujours déplacé en Belgique l'axe du

Digitized by Google

pouvoir, ont cru faire acte de conservation, pousser aux économies, favoriser la paix publique et l'industrie nationale : ils doivent bien reconnaître que l'agneau indépendant s'est transformé en loup ultramontain et que le pire esprit révolutionnaire est celui des réactions à outrance, particulièrement des réactions théocratiques. On leur avait parlé d'économie, on ne leur offre que des gaspillages ecclésiastiques ; on leur avait promis la réorganisation des services publics, c'est la désorganisation qui est à l'ordre du jour, et, si la décentralisation, annoncée avec tant de fracas, s'opère quelque part, c'est, non au profit des communes, mais au profit des curés. Aussi ne peuvent-ils tarder à comprendre que la politique épiscopale de nos « maîtres » mène le pays aux abîmes, et bientôt ils nous reviendront pour ne plus se risquer de si tôt dans pareille aventure. Non seulement ils nous reviendront, mais ce sera, j'en suis convaincu, avec cette conclusion que le seul moyen d'assurer au pays le développement légitime et pacifique de ses destinées, c'est de briser, une fois pour toutes, les liens surannés dans lesquels l'Église enlace encore l'État.

L'Église romaine ne semble pas se douter des haines qu'elle amasse dans notre pays chez tous ceux qui gardent quelque liberté de pensée avec quelque générosité de cœur. Heureuse, quand sonnera pour elle le quart d'heure de Rabelais, si elle s'en tire avec la perte des privilèges qui lui donnent actuellement une situation scandaleuse et oppressive, incompatible avec les exigences de l'esprit moderne et les principes de tout notre droit public !

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

L'INCONNU.

1788 — 1830 — 1884.

Il n'est pas facile de savoir toujours ce que veut la Belgique. Elle est peut-être le pays de l'Europe qui recèle la plus large part d'inconnu. Et cela précisément parce que tout le monde croit la connaître. Qui s'est donné la peine de l'étudier à fond et comment s'y serait-on pris pour le faire? Tout manque, lorsqu'on veut pénétrer sous l'épiderme et chercher les conditions fondamentales, économiques et morales de notre existence particulière; en revanche, il y a une telle abondance d'informations superficielles et banales qu'ici le trop-plein fait autant de mal que de l'autre côté le manque presque absolu. Car les esprits curieux de quelque indication non vulgaire ont peine à découvrir une parcelle de vérité vraie dans ce fatras de choses imprimées, qui dévalent journellement sur le marché pour disparaître aussitôt. Et la foule, qui dévore tout indifféremment, n'a pas le temps de s'apercevoir qu'elle ne fait guère que tromper sa faim et qu'elle se remplit sans se nourrir. L'anémie intellectuelle est dans nos populations au niveau de l'anémie physique; avec cette différence seulement que les pauvres souffrent du corps et les riches de l'esprit. J'ai l'air de faire du paradoxe, et je ne dis rien que d'exact.

Le plus grand instrument d'investigation sur lui-même que puisse posséder un peuple, est une littérature originale, et la nôtre ne fait que de naître. Quand des générations d'hommes supérieurs, d'un génie approprié au milieu qu'ils interrogent, ont pendant des siècles, et successivement, scruté

Digitized by Google

les idées, les mœurs, les sentiments intimes de leurs contemporains, d'un pareil ensemble de révélations vraies ou fausses finit par se dégager la figure propre d'une nation ou d'une race, avec ses multiples aspects : les lignes durables qui formeront l'ossature et le type s'y démêlant bientôt d'avec les formations passagères et changeantes. Lorsqu'en outre un peuple est depuis longtemps son propre maître, et qu'il a couru des destinées diverses, qui l'ont forcé aux heures de péril ou de gloire de faire appel à lui-même pour donner en bien et en mal tout ce qu'il avait en lui d'énergie et de pensée, cette longue action commune fait se pénétrer tous les éléments d'un même corps social, et de ce bloc compact, l'histoire, à coups d'événements, fait surgir la grande figure qui sera désormais un peuple déterminé. Il se dresse, dans l'avenue profonde des siècles, quelques-unes de ces figures colossales sur lesquelles le temps n'a plus d'action, parce que leurs traits sont fixés pour toujours, tandis que d'autres sont comme des statues non achevées, mais déjà reconnaissables. Mais qu'on évoque dans le passé le nom d'Athènes, ou dans le présent celui de la Hollande, immédiatement se présente devant l'esprit une silhouette nettement découpée, qui se détache en force sur l'horizon brumeux des temps. La Belgique, malheureusement, a eu son passé rompu en tant de morceaux qui ont été joints arbitrairement à d'autres formations, qu'elle-même a des traditions à peine sensibles et une histoire pendant longtemps, pour ainsi dire, clandestine.

Et cependant, pour connaître un peuple et essayer de deviner ce qu'il peut vouloir dans le présent, la méthode la plus simple est encore de rechercher ce qu'il a voulu avec quelque constance dans le passé. Et cela, parce que les besoins essentiels ne changent pas plus chez une race que chez un homme : ils dépendent de la complexion, du caractère et du milieu. Aussi, comme pour un homme arrivé à l'âge mûr, on peut prévoir presque avec certitude en quel cercle d'idées et de conduite il achèvera de vivre, de même, à mesure que les peuples, qui ont une histoire, vieillissent, la part d'inconnu chez eux diminue. La politique impériale

Digitized by Google

romaine, après les grands renouvellements de Tibère et de Trajan, devient stéréotype, tant dans les grandes questions les solutions restent identiques, comme s'adaptant exactement à l'intérêt, au tempérament et à l'idéal des Romains. Et une pareille suite dans les règles de l'action gouvernementale, en même temps qu'elle assure au peuple le bienfait d'une ligne normale dans la direction des affaires, aide singulièrement à consolider les institutions elles-mêmes. En effet qu'on le sache bien, aucune liberté, en haut ni en bas, n'est préférable à la confiance réciproque que doivent avoir les uns dans les autres gouvernants et gouvernés. Il est bien certain que c'est en grande partie cette constance dans les lignes politiques principales qui fait la force de l'Angleterre, non seulement à l'extérieur, mais à l'intérieur. Le danger et la faiblesse des pouvoirs personnels ou des prédominances trop exclusives de partis, c'est que la politique générale pouvant être périodiquement bouleversée, les traditions gouvernementales ne réussissent pas à se fonder, et que les institutions semblent ne plus offrir de garanties stables.

La Belgique n'a pas de littérature séculaire, et j'appelle de ce nom toutes les investigations originales d'un peuple sur lui-même; elle n'a guère d'histoire propre, ni, par conséquent, de politique traditionnelle; et l'on peut ajouter que, dans le présent même, les constatations matérielles les plus élémentaires n'ont pas été systématiquement réunies. Nous n'avons même pas de statistique bien faite et tenue au courant. Depuis 1854 et 1855 plus rien n'a été fait officiellement. Autant remonter au delà du déluge. Une transformation économique universelle s'est depuis lors accomplie. Nos gouvernants ont été toujours si exclusivement préoccupés de la lutte des partis, que les études fondamentales sur nos conditions d'existence sociale ont été constamment négligées. Dans nos interminables joutes parlementaires, tout ce qui est affirmé et produit touchant la situation réelle de nos populations, est souvent tellement faux et si audacieusement hasardé pour les besoins de la lutte

Digitized by Google

oratoire, que si l'on veut avoir quelque idée précise de nos moyens, de nos ressources et de nos insuffisances, il faut y aller voir par soi-même ou consulter des documents étrangers forcément incomplets. J'ose le dire, l'état économique et matériel de nos populations est aussi peu connu que leur état mental et moral, et depuis cinquante ans notre politique a été tellement absorbée par les discussions au jour le jour, qu'il ne s'en dégage pour ainsi dire aucun principe supérieur de direction générale. Nulle part donc, la part d'inconnu n'est peut-être plus grande que chez nous. C'est dans ces conditions défavorables que je veux cependant essayer, comme je l'ai promis dans mon dernier article, de rechercher quelles devraient être les règles dominantes de notre politique intérieure et même de notre politique étrangère, si nous devons en avoir une. Qu'on ne voie dans cet essai aucune outrecuidance, mais le simple désir d'appeler sur ces recherches, si nécessaires à un peuple jeune, l'attention d'esprits plus compétents et peut-être mieux outillés que je ne le suis.

I

L'énorme part d'inconnu que nous traînons après nous est peut-être le facteur le plus important de notre histoire contemporaine. C'est l'ignorance que nous avons de nous-mêmes et qu'ont eue de nous nos gouvernants, qui peut-être explique le mieux les deux ou trois grands événements qui dominent notre existence nationale, depuis que nous essayons de vivre d'une vie propre.

Personne ne contestera que notre révolution de 1788, la première contraction vitale que nous ayons éprouvée après trois siècles de torpeur, ne fût une surprise pour l'Europe, pour nos maîtres et pour nous-mêmes. Joseph II était rempli à notre égard d'excellentes intentions. C'est lui qui, en 1781, fit démolir les places fortes et renvoyer les garnisons que les États généraux entretenaient en vertu du traité de la Barrière. C'est lui qui entama les premières négociations en faveur de la liberté de l'Escaut, fermé depuis

Digitized by Google

le traité de Munster. S'il essayait de faire admettre chez nous les protestants à l'égalité des droits civils avec les catholiques (12 novembre 1781), s'il tentait de refréner l'autorité arbitraire des évêques sur nos populations (1781-1784-1785-1786), c'était en vue de nous émanciper. S'il voulait relever le niveau des études ecclésiastiques et mettre nos séminaires, où l'on n'enseignait même plus les langues anciennes et l'histoire religieuse, à la hauteur des institutions semblables existant à Vienne et à Paris, ce n'était pas, certes, en haine de la religion. S'il voulut centraliser les administrations éparses de nos provinces (1er janvier 1787) et réformer nos institutions judiciaires en les rendant uniformes, en y créant des degrés réguliers de juridiction, alors que tout était abandonné jusque-là pêle-mêle aux justices seigneuriales du plat pays, aux tribunaux ecclésiastiques et aux prétendus conseils souverains, c'étaient là des améliorations nécessaires, accomplies partout ailleurs en Europe. Tout cela était raisonnable et ne rencontra cependant qu'une opposition invincible. D'abord les États de Brabant, puis ceux de Hainaut, de Flandre, du Tournaisis, de Malines protestèrent contre tous les édits impériaux à la fois, sans discuter, sans distinguer, comme par une impulsion spontanée, instinctive, irrésistible. Bientôt de petites explosions populaires se mirent à crépiter de toutes parts, puis le feu courut, jetant des flammes plus hautes dans les centres, à Bruxelles, à Anvers, à Namur, et en un moment le peuple belge tout entier se trouva debout, uni, unanime, pour la première fois depuis des siècles. Contre qui? Contre l'empereur. En faveur de quoi? On ne saurait le dire. C'était notre réveil, mais il était inconscient. Il était évident que Joseph II ne nous avait pas connus, pour agir comme il l'avait fait. Il était évident aussi que nous ne nous connaissions pas nous-mêmes, ni la situation réelle où nous croupissions, sinon nous n'aurions pas rejeté en bloc, sans examen, les réformes impériales, presque toutes anodines et la plupart très acceptables. Elles n'étaient même pas infectées de ce qu'on est convenu d'appeler chez Joseph II « l'esprit philosophique ». Convenons-en, le philosophisme

Digitized by Google

n'apparaissait guère dans les améliorations très pratiques qu'il avait le tort seulement de vouloir nous imposer. Il eût dû préparer l'opinion! Mais comment la préparer, en des temps où les moyens de publicité manquaient ? La vérité, c'est qu'à une tentative pour nous mettre simplement au niveau de l'Europe, — même antérieure à la Révolution française, — l'énorme part d'inconnu que nous recélions et qui s'était amassée en trois siècles de silence, répondit par une explosion inconsciente.

Comme je l'ai dit dans mon précédent article, la révolution brabançonne est une date importante et glorieuse, parce qu'elle est la reprise de possession d'un peuple par lui-même, et la première rupture en Europe avec l'absolutisme monarchique, cet absolutisme dût-il vouloir s'exercer, en ce cas particulier, au profit des populations. Mais si l'on peut reconnaître ainsi le côté positif de notre révolution de 88, son côté négatif doit être également signalé, et ce côté négatif, c'était l'absence complète de notions exactes sur nous-mêmes et sur nos besoins, puis, l'indépendance un moment conquise, l'impuissance à nous constituer d'après un plan combiné quel qu'il fût. Nos pères avaient raison de vouloir vivre à leur façon, cette façon de vivre dût-elle être d'un type inférieur à celui déjà adopté par la plupart des peuples du XVIII^e^ siècle. En cela, la révolution était réaliste et pouvait être féconde, puisqu'elle nous replaçait à notre véritable point de départ. Elle réunissait enfin nos forces éparses et pouvait faire de nous un organisme indépendant jouissant d'une vie propre. Mais nous avions si peu nous-mêmes la notion de ce que nous pouvions être, qu'après un premier effort d'ensemble, il parut que tous les éléments un moment réunis dussent retomber à leur morcellement et à leur inertie.

Ce n'est pas qu'il manquât en Belgique d'hommes instruits et capables. Mais dès le premier moment la, « part d'inconnu » submergea tout, ne porta en avant que ce qui était adéquat à elle-même, c'est-à-dire les esprits les plus inconscients et les plus médiocres, et l'on vit un Vander Noot devenir le dictateur du pays. Les États qui s'étaient

Digitized by Google

emparés du pouvoir ne rendaient même pas leurs délibérations publiques; jamais le peuple ou partie du peuple ne furent consultés; aucune organisation régulière ne fut même proposée. Quand Vonck réclama au moins (15 mars 1790) la publicité des débats, la reconstitution des anciens ordres, clergé, noblesse et tiers, allant jusqu'à répudier tout ce qui pourrait ressembler à l'Assemblée nationale de France, les statistes répondirent par le pillage et le massacre. A deux reprises, un rayon de clarté et de volonté consciente essaya de se dégager, à deux reprises Vander Noot, le prêtre Van Eupen et l'évêque Nelis, les triumvirs statistes, soulevèrent la tourbe immonde, noyèrent dans le sang des patriotes vonckistes la vacillante lumière. On peut dire que la révolution périt sans avoir pris un moment conscience d'elle-même. Le clergé et la noblesse étaient restés seuls les maîtres, des maîtres muets. Joseph II avait touché à leurs privilèges; après la défaite, ils se raccommodèrent avec Léopold II, oublieux de la nation, l'ignorant, l'ayant ignorée et la nation s'étant ignorée elle-même. Le peuple s'était levé, comme un homme endormi au fond d'une caverne que réveillerait quelque grand bruit du dehors. Il se dresse, il heurte les parois obscures et immobiles, il retombe effrayé de son réveil, effrayé de vivre, effrayé de lui-même. Notre peuple était si inculte, que lorsque Danton, quelque temps après, vint en Belgique, chassant Autrichiens, prêtres et nobles, le peuple bruxellois, pour premier usage de sa liberté, s'assembla tumultueusement et demanda « que les brasseries fussent rendues nationales ». C'est à peu près tout ce qu'il avait compris à la Révolution française. L'enfant n'avait songé d'abord qu'à saisir des deux mains le biberon national. Jordaens eût pu le reconnaître, Marnix eût détourné la tête. N'importe, il allait vivre, enfin!

II

En 1830, la part d'inconscience et d'inconnu fut certes moins grande; elle restait encore considérable. Nous ne sor-

Digitized by Google

tions plus de plusieurs siècles d'anesthésie monarchique systématiquement stupéfiante; nous venions de traverser quarante années d'action publique, à la vérité sous des directions étrangères, mais dans la pleine lumière de l'époque nouvelle. Cependant les hommes mêlés aux événements de 1830 constatent tous l'extrême disproportion entre l'effort fait et les résultats obtenus, l'absence de plan et de but des chefs eux-mêmes, l'hallucination singulière de tout un peuple ayant réussi au delà peut-être de ce qu'il espérait, et se voyant arrivé avant d'être bien certain s'il s'était mis en route. Bartels, si activement mêlé à tout, dit dans ses *Documents historiques :* « Nous ne savions pas où nous allions, et c'est pourquoi nous sommes tous allés si loin. » « L'initiative du coup de main fut française », dit-il encore. Le contraire paraît aujourd'hui établi : l'initiative, du reste presque irréfléchie, fut belge. Si des influences étrangères occultes agirent chez nous, les documents diplomatiques établissent maintenant que la main agissante fut plutôt celle des libéraux anglais — industriels et commerçants — qui allaient prendre le pouvoir avec lord Palmerston et régler presque souverainement nos affaires. Mais ce qui paraît certain, c'est que la séparation d'avec la Hollande fut une surprise. On n'avait pas songé à aller jusque là. Les griefs contre Guillaume étaient surtout d'ordre administratif. Dans notre pays, on dit d'ordinaire que lorsque les intérêts matériels sont satisfaits, le reste s'arrange. Or, le commerce, l'industrie, l'agriculture prospéraient. Longtemps même les intérêts établis boudèrent la révolution. On a fait l'honneur de la direction du mouvement à l'élément catholique, seul atteint directement par la politique de Guillaume, seul organisé pour la résistance et pour l'action. Cela même n'est pas exact. Les catholiques s'occupaient encore de généraliser le mécontentement, croyant les esprits mal préparés, que tout déjà était fait, que l'irréparable était consommé. Notre révolution eut ses héros et ses martyrs; ceux qui se levèrent firent bien; le prix de leur victoire est inestimable, puisque c'est l'indépendance et la liberté, et aucun intérêt ne peut être mis en

Digitized by Google

balance avec ce glorieux résultat. Nous en connaissons, nous en apprécions aujourd'hui les bienfaits. Il n'en doit pas moins être permis de dire qu'en 1830 même, ce qui précipita l'avalanche et lui fit engloutir tout, en un moment, ce fut une part énorme d'inconnu venant on ne sait d'où et qui jusqu'ici n'a pas été déterminée. Il est certain que Guillaume ne connaissait pas notre peuple : habitué à la race raisonnable et raisonneuse, froide et mesurée du Nord, il ne pouvait avoir aucune idée de la profondeur de sentiment de notre Belgique. Elle a une capacité de souffrance et de résignation muette que parfois des siècles d'épreuves n'ont pas lassée, mais qui, pour une piqûre, éclate, déborde, folle de colère, et non, comme la France, d'une colère qui fume et s'évapore, mais d'une colère rancunière à l'espagnole, qui ne pardonnera plus jamais. Oh ! l'étrange peuple, d'une sensibilité si exquise, comme le montrent ses merveilles d'art, et d'une grossièreté si terrible, comme on le voit dans ses rixes, dans ses agitations de la rue, dans ce courant ininterrompu de faits d'une brutalité sans nom, tels qu'ils restent chaque jour accrochés par centaines dans les filets des chambres correctionnelles. Massif comme Jordaens, affiné comme Metzys. Toute la matérialité la plus fougueuse, et toute la spiritualité la plus divine. La patrie de Rubens et de Thomas A'Kempis. La Kermesse et l'Imitation de Jésus-Christ. Le rire le plus large qu'il y ait sur terre, — Falstaff, Pantagruel ne rient pas eux-mêmes dans l'épanouissement sans rides et la jovialité sans ombre des Silènes flamands, — et les dernières limites humaines de la douleur : au delà de nos gothiques, abîmés dans la nostalgie de la souffrance sans bornes, il n'y a plus que la mort inerte.

D'autre part, cependant, un esprit positif et pratique, un esprit borné, bâté comme un mulet à l'intérêt immédiat, tangible, sans au delà d'aucune sorte. Quel bourgeois plus bourgeois que le bourgeois belge ! Ceux de Daumier sont incorporels, Joseph Prudhomme est éthéré à côté des nôtres. Et depuis toujours il se reproduit invariable, figé, avec la persistance du type définitif et parfait, alors que

Digitized by Google

partout autour de nous il s'est fondu dans les alluvions de formes sociales nouvelles. De même de nos autres classes ; elles paraissent irréductibles, non seulement dans leurs lignes générales, mais dans leurs particularités topiques. Le paysan de Flandre qui lève de sa charrue son œil résigné et morne, n'ayant jamais vu devant son regard que la ligne droite de son horizon plane et de sa foi immobile, le cœur encore chaud de l'ardeur fanatique du moyen âge, qu'a-t-il de commun avec nos populations industrielles, indifférentes, ouvertes à tout, crédules mais non croyantes, vivant au jour le jour, nées, semble-t-il, d'hier, occupant leurs usines, leurs mines comme un outillage humain sans cesse renouvelable? Puis, quel abîme entre les deux races du pays! La distance est plus grande, dans cette Belgique si petite, entre Anvers et Liége, qu'elle ne l'est entre Paris et Marseille. On peut dire que la façon de voir, de penser, de sentir de l'Anversois est impénétrable au Wallon de Liége autant que s'ils vivaient aux antipodes l'un de l'autre. Les puissants chevaux et les portefaix géants d'Anvers, qui remuent sans fatigue apparente presque le double des poids sous lesquels halètent hommes et chevaux de Hambourg et de Londres, les dirait-on du même pays que le Verviétois maigre, remuant et nerveux? Et la sauvage Ardenne, peut-elle avoir des destinées communes avec le rêveur et paisible Limbourg? Ces classes sociales diverses, plus séparées qu'elles ne le sont partout ailleurs, et conservant ainsi leurs caractères distincts, ces communes et ces contrées, qui ont eu si longtemps des destinées particulières, quel colossal concours de circonstances ne faut-il pas pour que tout cela se fusionne à un moment donné dans un effort commun, dans une aspiration unanime, et qu'une même étincelle secoue à la fois d'une même commotion électrique ces millions d'âmes en apparence si étrangères les unes aux autres! Et pourtant, deux fois en moins de cinquante ans, — en 1788 et en 1830, — cette explosion universelle a eu lieu, instantanée, foudroyante et pour une large part irréfléchie et inconsciente aussi. Et jusqu'ici la pleine lumière n'est pas faite sur les

Digitized by Google

causes profondes de ces deux explosions formidables qui ont enfanté ou plutôt restauré la Belgique. Les réformes anodines de Joseph II, les griefs administratifs contre Guillaume, occasions, prétextes, accidents, hors de toute proportion avec l'effet colossal produit. Les deux fois, quelque chose a été touché, un point invisible au plus intime de l'être, au nœud vital de l'organisme, et l'organisme entier a sursauté, s'est senti atteint aux sources de la vie. Preuve évidente de l'unité de la Belgique, des profonds liens vitaux qui nouent ensemble en une structure homogène tant d'organes à fonctions dissemblables; mais, par l'obscurité non encore dissipée qui entoura ces grandes éruptions, par la surprise que causèrent au peuple belge lui-même les actes décisifs qu'il venait d'accomplir, preuve aussi du formidable inconnu qui repose au fond de l'âme belge.

Ainsi deux fois le volcan a jeté sa flamme et s'est refermé. Aujourd'hui de nouveau, après cinquante années de repos, il gronde. Est-ce le formidable inconnu qui se remet à remuer?

III

Depuis six mois bientôt, se déroule une série d'événements qui sont incontestablement les symptômes d'un changement accompli ou en train de s'accomplir dans les dispositions habituelles de l'esprit public. Ces longs mois d'agitation ininterrompue, succédant à tant d'années d'un calme profond, attestent par leur seule durée une perturbation fondamentale. Il faut remonter très haut, à 1830, pour retrouver un état de choses à ce point instable. 1871 ne fut qu'une émotion, 1857 une colère. Il suffit d'un moment pour que les esprits reprissent leur assiette. Il n'y avait eu, à la vérité, qu'un ébranlement superficiel, une légère oscillation qui n'avait en rien déplacé les bases de l'ordre accepté. Les deux grands partis restaient en présence avec leurs délimitations traditionnelles, leur personnel intact, leurs directions propres et incontestées : l'un des deux ayant voulu dépasser les

Digitized by Google

bornes de ce qui était à ce moment acceptable, il suffit de maintenir les choses à l'état existant antérieurement pour rétablir le calme. Dans ces deux circonstances, la cause de l'irritation publique était connue, précise, nettement déterminée. La cause disparue, l'irritation tomba aussitôt. Lorsqu'en 1857 la loi des couvents fut retirée et en 1871 une nomination insolente empêchée, tout grief disparut.

Aujourd'hui, au contraire, ce qui est grave, c'est que les causes vraies, directes de l'agitation sont pour ainsi dire insaisissables et que cependant l'agitation perdure. Oublions que nous appartenons à n'importe quel parti pour étudier de plus près cet étrange phénomène.

Chacun des faits qui se sont produits depuis six mois n'est pas d'une signification vraiment inquiétante : ce qui est inquiétant, c'est l'ensemble de ces faits, qui touchent à la fois à tous les éléments de notre ordre politique et social.

Le mouvement a commencé par des discussions passionnées à l'occasion des élections provinciales et législatives. Rien ne les faisait prévoir aussi violentes. La dernière session législative avait été très calme, et les orages soulevés dans la session précédente paraissaient amortis. Le parti libéral avait gouverné, en somme, pendant six ans sans donner au pays directement des griefs sérieux et nouveaux. Il y avait bien l'opposition catholique à la loi scolaire, mais deux élections générales déjà l'avaient ratifiée ; elle pouvait donc être considérée comme acceptée définitivement, comme classée. Les impôts, sans doute, avaient causé de grands mécontentements, mais s'ils pouvaient faire perdre des voix au parti libéral dans certaines couches de la population, s'ils formaient un excellent moyen de guerre et s'il était naturel que l'adversaire clérical en usât et en abusât, ils n'étaient point par eux-mêmes de nature à perturber toute la situation politique. L'extrême gauche avait, dans l'avant-dernière session, soulevé des questions que la majorité du parti libéral pouvait considérer comme prématurées ou dangereuses. Mais tout le monde savait que la revision de la Constitution ne pouvait pas être produite à nouveau avant un certain

Digitized by Google

temps, et l'extrême gauche avait fait sienne la réforme électorale partielle accomplie par le ministère, sans plus y faire aucune opposition de principe. La reprendre et l'étendre encore était donc une question d'opportunité qui ne devait plus diviser entre eux les libéraux. Sur toutes les autres questions importantes, le libéralisme était d'accord, et la plus importante d'entre elles, l'instruction obligatoire, semblait devoir être le terrain commun sur lequel serait scellée l'entente définitive.

Cependant, dès les premières réunions publiques, un étrange exclusivisme, une façon d'esprit intraitable se fit jour, poussant dès l'origine les choses à l'extrême. Je ne parle pas autant des candidats ou des chefs de parti que du public lui-même, des journaux, immédiatement occupés à souffler la discorde, à attiser le feu. Il était visible, par l'empressement de tous à souligner les paroles les plus violentes, à encourager les exagérations et les extravagances, à flétrir comme une faiblesse toute tentative de conciliation et de concorde, que depuis longtemps la masse des esprits était déjà allumée, et qu'elle cherchait le trouble pour la joie du trouble lui-même. Il ne s'agit pas seulement de Bruxelles, mais du pays entier ; le plus petit journal de province jouait sa partie dans le hourvari dont le centre était Bruxelles ; dans les réunions publiques, libéraux, catholiques, indépendants, progressistes, tout le monde s'en mêlait, poussant au combat. Qu'importaient les candidats ou les programmes, les actes ou les promesses? la foule, déjà nerveuse, ne songeait qu'à donner carrière chaque soir à un besoin intense de bruit et d'agitation. Il est bien évident que les idées les plus radicales, comme en toute foule surexcitée, étaient le plus favorablement accueillies, mais le sentiment qui paraissait tout dominer était un désir, à peine conscient, d'un changement quelconque. Il fallait que quelque chose ou quelqu'un disparût. Peut-être, par la trouée faite, verrait-on jour, saurait-on se guider.

Au milieu même de cette fièvre éclate l'échec foudroyant des libéraux aux élections provinciales. Sont-ils répudiés par les électeurs nouveaux, les capacitaires, qu'eux-mêmes

Digitized by Google

venaient d'appeler à la vie politique, ou les anciens censitaires se sont-ils retournés contre eux? On l'ignore. Ce n'en est pas moins un renversement complet de ce qu'on pouvait attendre et le signe d'une crise aiguë dans les esprits. En effet, aucun programme n'avait été opposé à celui des libéraux. Les élus étaient en grand nombre des inconnus, appartenant à des groupes mixtes, incolores ou déguisés. On signalait de toutes parts la corruption, si facile aux époques troublées.

Tout un monde souterrain commence aussitôt à bouillonner. Pendant qu'à la surface, dans les assemblées et les journaux, l'aigre bruit des récriminations, des attaques et des disputes continue à rouler, chaque jour accrû, comme si rien ne s'était passé, des influences occultes, ténébreuses, trouvent l'accès des consciences, filoutent les adhésions, profitent du désarroi général pour bouleverser toutes les limites des anciens partis, jettent à pleines mains l'or et des promesses contradictoires, qu'une minute de réflexion eût jugées fallacieuses, et le 10 juin l'édifice libéral s'écroule tout entier, d'un bloc, comme un échafaudage rongé à la base par une armée de rats. Le soir même du 10 juin, les bas-fonds remontent, jettent leur écume, en couvrent Bruxelles et les villes populeuses : jaillissement de boue, qui montre que les dernières couches sont remuées, celles qui jamais, depuis cinquante ans, n'avaient encore reparu à la surface.

Les catholiques crient victoire; ils ont une majorité écrasante à la Chambre; ils comptent comme étant des leurs les élus de l'heure trouble, émergés demi-morts, sans mandat et sans nom, de la confusion universelle, et ceux-ci, dénués de toute force morale, ne sachant pas eux-mêmes quelle signification donner à leur apparition fortuite et hasardeuse, se laissent enrégimenter. Telle quelle, c'est donc une solution. Le pays est revenu aux catholiques, ils n'ont plus qu'à s'emparer du Sénat pour asseoir pour longtemps une domination sans conteste. Mais, chose étrange, le pays s'épouvante de ce qu'il a fait. Le gouvernement nouveau n'a fait encore aucun acte de parti, qu'un revirement instantané, intense, se produit. Les libéraux battent le rappel; ils refont des

Digitized by Google

élections à leur profit avec des majorités considérables dans les arrondissements, précisément, Bruxelles et Nivelles, où ils paraissaient le plus profondément atteints.

Un gouvernement d'hommes sensés, devant ces fluctuations énormes de l'opinion publique, accusant un état si profondément instable, eût compris la nécessité d'observer un temps de repos, afin de juger du courant réel des esprits. Et si même il ne voulait pas obéir à son devoir strict, qui eût été de faire un appel au pays pour tâcher d'obtenir une solution définitive, il devait éviter, tout au moins, de créer des causes nouvelles d'agitation. Mais l'affolement et le malaise sont sans doute, dans les hautes régions du pouvoir, plus grands encore que dans le public. Sachant leur position sans racines, entourés d'une hostilité chaque jour grandissante, stupéfaits eux-mêmes d'un succès resté improbable même après qu'il était acquis, incertains du lendemain, produits louches d'une aubaine équivoque, nos ministres, voyant le pays leur échapper, ne songent qu'à une chose : s'attacher plus étroitement le parti fanatique, sur lequel seul ils peuvent compter, et compromettre, s'il était possible, dans leur aventure, la royauté elle-même, pour s'en faire un bouclier et un otage. De là la présentation précipitée de la loi scolaire et tant de mesures excessives qui n'ont fait qu'étendre le cercle de l'agitation jusqu'à y comprendre ceux que, précisément, il eût fallu maintenir au-dessus des partis comme un suprême recours.

Le pouvoir est maintenant comme enfermé dans un îlot sans approches, devant le pays frémissant.

IV

Danger grave et dont nous ne sortirons point aussi longtemps que l'on ne saura pas ce que veut le pays.

La solution catholique n'est pas une solution. Nos ministres eux-mêmes doivent en être aujourd'hui convaincus.

D'autre part, il est impossible de le méconnaître : le pays a laissé tomber le parti libéral, malgré ses services et ses

Digitized by Google

promesses. Il n'a pas sans doute voulu consciemment renverser le parti libéral, mais sa pensée était ailleurs. Il nous faut la deviner.

Comme en 1788, comme en 1830, les griefs énoncés contre le parti libéral, les reproches articulés, occasions, prétextes, accidents.

En 1788, pour la première fois depuis des siècles, la Belgique voulut se reprendre, se ressaisir, attester son existence propre, sa vitalité, son besoin de respirer, de se mouvoir par elle-même. Elle fit une révolution et prouva son existence au fond. Qu'importaient les édits de Joseph II?

En 1830, la Belgique, traitée jusque-là en pupille, voulut être majeure, libre, prendre elle-même la direction de ses destinées, répondre devant l'Europe et devant elle-même de ses actes et de sa pensée. Elle se leva et fut libre. Qu'importaient les décrets de Guillaume?

Aujourd'hui, que veut-elle? A quelle pensée secrète répond cette agitation incessante, inquiète, qui renverse les uns sur les autres les hommes et les partis, qui se détourne le lendemain de ce qu'elle a obtenu la veille, qui ne se contente de rien de ce qui est, et brise ce qu'elle avait adoré, qui se répand en enthousiasmes d'un jour, en colères sans issue, en violences sans but, qui rend la Belgique si profondément dissemblable de ce qu'elle a toujours été, et dans cette nation irritable, nerveuse, nous laisse à peine nous-mêmes retrouver la calme et patiente Belgique que nous connaissons, comme une femme en gésine, où ne se retrouve plus l'épouse chaste et la vierge résignée.

Je ne crains pas de le dire, parce que je le crois et que je le vois.

La Belgique veut vivre enfin d'une vie plus haute que celle à laquelle elle a été astreinte jusqu'ici. Elle veut une vie plus féconde et plus digne.

Quand, après 1830, les puissances reconnurent notre indépendance, elles nous imposèrent en même temps la neutralité. Elles nous traitaient, non comme les maîtres et possesseurs domaniaux du coin de terre que nous occupons,

Digitized by Google

et que nos ancêtres nous ont conquis par le sang et mieux encore par le travail, — car on peut dire que nos âpres terres ne sont fécondes qu'aussi loin qu'elles sont trempées de la sueur des générations, et que toute notre activité industrielle et commerciale est tirée par nous-mêmes des entrailles de notre sol éventré, alors que tant d'autres peuples doivent partie de leurs richesses aux rapines et aux exactions faites au loin, — nous donc, le peuple du monde qui fait le plus intimement corps avec son fonds séculaire, les puissances nous traitaient, non comme les maîtres, mais comme des sortes de locataires ou usufruitiers du sol belge pour compte de l'Europe, et sous condition de ne le risquer en aucune entreprise téméraire. L'Europe nous tolérait sur notre propre bien, nous laissant libres chez nous de nous occuper de nos affaires courantes, mais avec défense de chercher nous-mêmes nos destinées, de prendre part au grand combat universel pour l'accroissement et l'expansion de la vie, garantis au surplus qu'en cas de menace grave pour tous les autres peuples, nous-mêmes resterions abrités, comme les enfants qu'on enferme quand les hommes vont au danger.

Le sentiment de cette sorte d'infériorité a pesé sur nous jusqu'aujourd'hui. Qu'on regarde en arrière : il n'est pas une des manifestations de l'existence nationale où une crainte secrète, une défiance invincible de nous-mêmes n'ait paralysé nos efforts. C'est d'hier seulement que nous commençons à écrire, à penser par nous-mêmes : il semblait qu'aucune page ne dût venir de nous si elle ne portait en vedette l'estampille française. C'est d'hier seulement que nous osons imaginer que nous pourrions par nous-mêmes chercher au dehors le placement de nos produits, alors que nous les glissions modestement, respectueusement, jusqu'ici, sous le pavillon anglais. C'est d'hier seulement que nous osons songer à faire quelque changement dans nos lois, à modifier quelque partie de nos institutions, à éclairer notre peuple, à comprendre que lui aussi, au besoin, peut avoir son mot à dire comme les autres peuples de l'univers. C'est d'hier

Digitized by Google

seulement que nous nous risquons à deviner que si nous ne nous aidons nous-mêmes, personne ne viendra à notre secours, que si l'Europe nous a traités en fils de famille dont l'avenir est assuré, elle ne nous a pas cependant constitué de rentes. Depuis cinquante ans, il n'a pas surgi une seule des graves questions politiques ou sociales de notre époque sans que tout le monde aussitôt se mît d'accord pour l'étouffer, pour faire le silence. Qu'allait dire l'Europe? Nous serions la pierre d'achoppement et l'objet de scandale! Pas même d'études, de statistiques ou d'éclaircissements qui auraient renseigné nos misères, nos infirmités et nos besoins. Et dans nos assemblées, dans nos Chambres, partout où la voix publique peut être entendue, ah! sans doute, tous les robinets ouverts, une noyade universelle d'eau claire et de savon blanc, une lessive incessante, ininterrompue de linge sale en famille; et tous les lieux communs, tous les poncifs de la politique roulant sans cesse et se répondant comme les échos sans fin de la grotte de Fingal, mais pendant longtemps toute idée proscrite, toute initiative condamnée, toute audace anathématisée.

Nous finissions vraiment par nous croire les locataires de la Belgique, n'osant ouvrir une porte, abattre un pan de muraille, sans craindre d'être mis dehors pour trouble ou usage abusif! Cependant, nous regardions avec admiration, avec ébahissement les grandes entreprises des autres peuples, leurs viriles transformations, leurs progrès énormes, les risques courus, mais les succès obtenus, parfois les défaites essuyées mais réparées; nous avions l'œil sans cesse attaché à ces sommets que baignait la grande lumière et où circulaient les grands souffles, mais nous-mêmes, craintifs, timides, nous restions accroupis à notre place sans oser remuer seulement. Et après cinquante ans de ce régime, un jour notre bilan a été fait. Nous avons trouvé nos ressources taries, nos veines épuisées, notre cerveau engourdi. Nous avions eu peur de combattre, nous avions évité les risques, éloigné les aventures, et nous trouvions notre agriculture, notre industrie, notre commerce, toutes nos vraies armes,

Digitized by Google

vaincues sans avoir essuyé le combat. Pendant que nous n'osions bouger, de peur d'éveiller l'attention de nos voisins, la Russie, la Hongrie, l'Amérique, La Plata fouettaient nos agriculteurs au visage de la trombe de leurs grains, comme d'une grêle qui brisait nos récoltes; la Hollande tuait nos éleveurs; l'Angleterre et l'Allemagne, notre métallurgie; la France, nos industries de luxe.

Il n'y a pas autour de nous, depuis vingt ans seulement, un seul peuple, petit ou grand, qui n'ait risqué son sang et son or dans quelque grande campagne énergique et virile. La Hollande a conquis Atchin, les petits États allemands ont fait la guerre de France, l'Angleterre prend l'Égypte, la France, à peine relevée, envoie ses fils au delà des mers. Malgré ces saignées et ces sacrifices, ces peuples ont grandi, se sont fortifiés, et nous, qui n'avons rien eu à supporter, rien à aventurer, nous avons vu décroître, fondre insensiblement sous nos pieds notre position européenne. Aujourd'hui, de toutes parts, on nous dépasse, on nous domine. Nous sommes restés puissants aussi longtemps que nous avons pu jouir sans grande peine de notre situation naturelle — qui nous avait placés au centre de l'Europe avec des ressources, au-dessus et au-dessous du sol, énormes, et les communications les plus faciles avec le reste du monde. Mais depuis que les autres peuples, ne se contentant plus, eux, de vivre au jour la journée, ont fait un effort violent et qui dure encore, dans une tension presque surhumaine, pour arriver chacun à son maximum d'intensité dans la production, dans l'expansion, dans le grand échange vital qui fait l'existence supérieure des nations modernes, nous, esclaves de la routine, sans foi en nous-mêmes, empêtrés d'un outillage suranné, d'un peuple ignorant, chaque jour nous nous sommes sentis descendre un peu dans l'isolement et dans l'indifférence qui commencent à se faire autour de nous, jusqu'au moment où nous étoufferons.

Eh bien, c'est cette diminution ressentie, ce sont ces ruines entrevues, c'est cet avenir trouble et menaçant qui, par un pressentiment affreux, par une angoisse instinctive et

Digitized by Google

invincible, étreignent l'esprit public et le cœur de tous les Belges. Et voilà pourquoi cette agitation, cette inquiétude courent à travers tout le pays, se font sentir à la fois en des contrées si diverses et, comme en 1788 et 1830, révèlent encore une fois avec force cette unité intime, vitale de la Belgique; car la sensibilité est partout, mais l'émotion grandit à mesure que la vie nationale et les préoccupations de cette vie deviennent plus intenses, dans les bourgades plus que dans les champs, dans les villes plus que dans les bourgades, à Bruxelles plus que dans le reste du pays. Voilà le formidable inconnu qui depuis six mois s'est manifesté par tant de coups imprévus, inexplicables, tantôt sourds, tantôt violents, mais journaliers, comme un enfant qui remue dans le ventre de sa mère, frappant au hasard, pourvu qu'il se fasse sentir.

Malheur à qui ne voit pas qu'il ne s'agit plus guère ici de questions politiques seulement, ni même, au sens restreint, de questions sociales, mais d'une question qui les domine toutes : la question nationale elle-même.

V

Et voilà pourquoi ce qu'a fait le ministère clérical dès son avènement : détruire brutalement, radicalement la loi d'instruction publique, le premier effort fait depuis vingt ans pour relever le niveau intellectuel du pays, en attendant qu'on relevât le niveau économique, voilà pourquoi un pareil acte n'est pas une mesure de parti prise prétendument à l'encontre d'une autre mesure de parti, mais qu'il est un attentat, un crime de lèse-nation.

Voilà pourquoi ceux qui se sont associés à cet acte, à quelque parti qu'ils appartiennent, fussent-ils catholiques fervents, ou bien ont trahi le pays, ou bien ont montré qu'ils sont absolument ignorants de notre évolution historique, de notre situation actuelle, de la crise que nous traversons, prouvant qu'ils n'ont jamais placé la main sur le cœur

Digitized by Google

du pays pour le sentir battre. A ses pulsations précipitées et sourdes, ils eussent compris quelle angoisse l'étreint.

Fermer des écoles en ce moment, jeter sur le pavé des milliers d'instituteurs et d'institutrices, eux qui formaient le corps d'instructeurs avec l'aide duquel nous allions former l'armée nationale du travail et de l'intelligence, afin de remettre le pays à sa place d'égalité et d'indépendance vis-à-vis de l'Europe, ce n'est pas seulement un acte de bêtise papelarde, ce n'est pas seulement un acte triste et odieux vis-à-vis de gens qui ont fait leur devoir et qu'il fallait respecter, c'est pour la Belgique économique et intellectuelle, pour la vraie et seule Belgique, enclouer les canons, noyer les poudres, préparer la capitulation finale.

Aucun gouvernement, à quelque parti qu'il appartienne, ne peut aller à l'encontre des nécessités sociales absolues, aucun ne peut se mettre en opposition systématique avec ce qui intéresse la vie même de la nation.

Il ne s'agit pas ici d'une question catholique ou libérale; ce que je cherche, c'est le principe supérieur auquel tous les gouvernements en Belgique devraient obéir et qui pour nous devrait être aussi constitutionnel que peut l'être la Constitution elle-même.

Comme je le disais au commencement de cette étude, une fois que Rome eut trouvé ses règles fondamentales d'existence économiques et politiques, tous les empereurs, chrétiens ou païens, militaires ou civils, s'y conformèrent, et c'est ainsi que l'empire dura quatre siècles. De même en Angleterre, de même aux États-Unis, de même dans tous les pays qui veulent durer. Faites donc renoncer l'Angleterre à son système colonial, l'Amérique à son système démocratique pur, la Prusse à son organisation militaire. Depuis que ces pays se sont formés, ils ont pour ainsi dire dès le premier jour adopté le principe sur lequel ils allaient vivre : tout le reste est devenu subsidiaire et subordonné; mais sur les règles fondamentales aucune hésitation n'est possible, aucun retour en arrière n'est acceptable.

La Belgique, elle non plus, ne sera définitivement enracinée

Digitized by Google

en Europe, n'aura de gages de durée et d'avenir que lorsqu'elle aura reconnu, et que tous les partis s'engageront à respecter la ligne fondamentale de politique, que l'on n'inscrit pas dans les Constitutions et dans les lois, mais qui devient le principe de conduite pratique accepté, indiscutable.

Les institutions quelles qu'elles soient ont besoin, pour devenir inattaquables, de cette perdurance, de cette constance du but à atteindre, de l'avenir à réaliser.

En 1788, la Belgique fit une révolution sur un principe d'une légitimité indiscutable, absolue, le droit d'exister, d'être *personne vivante*. Toute considération disparaît devant ce droit primordial. La révolution eût été vingt fois plus inconsciente et rétrograde qu'elle n'a été, que du moment où ce but-là s'y révèle, elle est inviolable, elle est sacrée.

En 1830, la Belgique fit une nouvelle révolution pour un autre principe tout aussi primordial, aussi absolu, le besoin de vivre indépendante, d'être libre. La Hollande eût-elle eu cent fois raison dans les réformes qu'elle voulait nous apporter, le droit d'être libre primait tout, devait faire écarter tout le reste.

Aujourd'hui, la Belgique veut avoir sa vie garantie, son avenir assuré; elle veut pouvoir lutter à armes égales avec les nations concurrentes qui lui disputent le marché de l'univers et jusqu'à son propre marché. Il n'y a plus ici affaire de personnes ou de partis, de classes ou de contrées, de villes ou de campagnes. La question intéresse au même degré propriétaires et paysans, industriels et ouvriers, Belges appartenant à toute fonction, à toute profession, à toute race. Se mettre en travers de cet irrésistible besoin, de ce droit également primordial, c'est provoquer le ressaut de tout un peuple.

VI

Mais cette nécessité d'assurer les conditions fondamentales de notre existence matérielle et morale par la volonté ferme de nous mettre, pour la lutte à armes égales, au niveau des

Digitized by Google

peuples concurrents, cette nécessité si vivement sentie n'est pas seulement temporaire, elle porte en elle le principe supérieur et durable qui doit dominer toute notre politique, quels que soient les partis qui occupent le pouvoir.

Nous n'avons pas de colonies, nous n'avons pas d'action militaire ou diplomatique, nous n'avons pas d'alliances particulières, douanières ou autres. Nous ne possédons, par conséquent, aucun des moyens employés par d'autres peuples pour étendre politiquement, et bientôt commercialement, la zone de leur influence, pour s'assurer un marché privilégié au milieu du marché universel, pour tirer du dehors des ressources soustraites à l'ingérence étrangère ou des débouchés garantis contre la rivalité d'autrui.

Je sais, et je ne désapprouve point en principe, les tentatives faites soit pour nous donner dans le Congo un établissement et un centre d'échanges dans un monde nouveau, soit pour contracter une union douanière avec un pays libre et fraternel tel que la Hollande. Mais ce ne sont encore là que des rêves, des projets, peut-être d'impraticables illusions.

Dans la réalité, nous sommes, par notre situation géographique même, placés devant l'Europe et le monde sans frontières, sans protection d'aucune sorte, forcés à la lutte corps à corps avec tous sur le marché universel, ayant, d'autre part, une population trop dense et trop pauvre pour que nous puissions jamais nous suffire à nous-mêmes.

La concurrence illimitée, la liberté économique absolue, est donc la condition indéniable de notre existence; mais pour y suffire, il nous faut un ressort constant, une tension sans relâche de toute notre énergie et de tout notre savoir, des initiatives vigoureuses, une audace indomptable. Puisque nous sommes le peuple le moins protégé, nous devons être le peuple le mieux ordonné, le mieux outillé, le plus savant de la science intellectuelle comme de la science technique.

Tout ce qui se fait dans le sens de cet accroissement de science, d'énergie et de liberté, est bon. Tout ce qui se fait contre est mauvais et fatal.

Qu'est-ce à dire, sinon que toutes les classes de notre popu-

Digitized by Google

lation doivent être appelées, non seulement à la vie politique, mais à la vie de la science, que tous nos éléments sociaux doivent s'entr'aider, que tous doivent avoir leur part d'influence, puisqu'ils ont leur part de devoirs et d'efforts, que toutes les luttes pour quelque idéal suranné que ce soit, politique ou religieux, doivent être écartées comme nous jetant sur de fausses pistes, comme endormant notre vigilance, comme nous détournant du premier de nos besoins, celui d'être et de vivre.

Il ne peut pas y avoir chez nous assez d'écoles, assez de capital appliqué au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, assez d'instruments perfectionnés de travail, assez de savoir, assez de liberté. Nous ne pouvons remonter le courant déprimant qui déjà nous bat la poitrine et menace de nous engloutir, que par un effort unanime. Le gouvernement qui paralyse et qui brise cet effort est l'ennemi de la nation.

C'est par l'entente de tous les citoyens dans ce but commun que nous vaincrons le sentiment d'infériorité qu'a fait peser sur nous la neutralité politique imposée par l'Europe. Il n'y a pas de neutralité économique et intellectuelle. Ici l'Europe doit avoir à compter avec nous dans la pleine indépendance et la pleine liberté de notre action.

Liberté, concurrence économique illimitée, emploi de nos ressources à l'effet de mettre notre peuple à même de soutenir cette concurrence contre le monde, voilà, à mon sens, quel est le principe supérieur qui doit dominer notre politique intérieure comme notre politique étrangère, et nous donner devant l'Europe notre caractère et notre fonction.

VICTOR ARNOULD.

Digitized by Google

A PROPOS

DU

CONGRÈS ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE INTERNATIONAL

ET DE L'EXPOSITION DE PEINTURE.

On attend généralement trop des congrès et des expositions, pour peu que l'on oublie que le monde ne se fait pas en un jour.

Ce fut, certes, un grand spectacle parmi ceux que la Révolution française donnait au monde, de voir le législateur, au milieu d'une époque terrible, se préoccuper des arts comme des sciences, les affranchir et, pour eux comme pour ses armées, décréter la victoire. « Dans un empire où les hommes sont libres, disait Chéri, les arts doivent l'être. Ce sont eux qui éclairent les hommes, qui agrandissent leur âme et qui font aimer la liberté. »

La gloire répondit à cet appel de la République. L'exposition de 1791 inaugurait le nouveau régime grandement. Ce salon fut le triomphe de David, qui y parut avec les *Horaces*, *Brutus*, la *Mort de Socrate* et le dessin du *Serment du Jeu de Paume*. Fabre y brilla et Prudhon y débuta dans une carrière où il devait remporter tant de succès. Les expositions se succèdent alors dans le même esprit. M. J. Renouvier en a présenté le tableau dans une introduction brillante et un livre érudit, où l'on voit le premier mouvement de rénovation s'accomplir, se compléter dans la variété des genres et la liberté des talents; et l'on put espérer que les beaux-arts — concurremment avec les sciences, dont l'enseignement

Digitized by Google

était largement reformé dans l'école polytechnique, avec les écoles primaires qu'on déclarait d'utilité publique, avec les belles-lettres qu'illustraient l'éloquence de Mirabeau et de Vergniaud, la verve de Camille Desmoulins, la poésie d'André Chénier — rempliraient le programme de Chéri, « éclaireraient les citoyens, agrandiraient les âmes ».

Si l'on écoute les Chéri et les Renouvier d'aujourd'hui, il n'y a qu'un cri : l'art tourne au métier, les expositions sont des dangers, etc. En ouvrant, comme directeur, la séance publique annuelle de la classe des beaux-arts de l'Académie, le 28 octobre 1883, M. Ed. Fétis abordait « ce sujet essentiellement moderne », résumait les griefs, discutait les moyens d'y porter remède, et l'on peut passer à l'extrême : on entendra M. Lemonnier reprocher à l'artiste de « bâcler à la douzaine, comme un fabricant de bretelles quelconque », de perdre dans « cette fabrication de l'article de Paris » le « sens du tableau ». — « Ébauches grossières, bête cuisine! » Enfin : « Les peintres sont devenus des marchands uniquement préoccupés de l'acheteur. » — « L'artiste n'a pas plus le temps d'exécuter qu'il n'a celui de penser, » avait dit M. Fétis.

Ce n'est pas ainsi que l'entendait le congrès. Au premier mot hasardé sur certaines œuvres que les artistes sont amenés à esquisser « pour faire bouillir la marmite », il fallait voir l'indignation! Sans craindre de prêter au métier en instituant la propriété, le congrès poursuit son œuvre, et après la propriété littéraire, il affirme, il proclame, il entend légiférer, instituer la propriété artistique dans tous ses droits.

On pourrait relever bien des contradictions dans ces travaux improvisés, ces débats enlevés, ces votes hâtifs, au milieu de fêtes sans nombre. Mais comment ne pas trouver naturel et charmant que des étrangers profitent de leur séjour en Belgique pour visiter nos villes, si variées d'aspect et d'intérêt : Bruges et Liége, Anvers et Bruxelles? La pratique, d'ailleurs, se chargera bien de rétablir les nuances, et l'œuvre commencée, — préparée par des congrès libres, rappelés à propos, mais sans résultat, — s'accuse assez nettement dans ses grandes lignes.

Digitized by Google

C'est d'abord, non pas la liberté de la pensée, — car la pensée est libre de nature, insaisissable, « incompressible », comme dit Colins, — mais la liberté des manifestations de la pensée dans les arts et les lettres, qu'il s'agit d'établir sur une institution solide, et l'on ne trouve rien de mieux pour cela que la propriété. Tout, en effet, depuis des siècles, et la liberté elle-même depuis 1789, repose sur la propriété, et les artistes, comme les écrivains, ne connaissent pas d'autre base à leurs droits que ces assises de la société moderne.

Cette revendication, comme toutes ses pareilles, ne va pas sans exagération. Quand l'oubli du droit a amené des abus sans pudeur, il ne peut manquer d'arriver qu'on réagisse sans mesure. Quoi de plus odieux, par exemple, que le trafic de copies de tableaux, — bien pire que la contrefaçon littéraire qui, du moins, reproduisait le livre sans l'altérer, — et qui, au contraire, dénature les œuvres pour les vendre sous le nom de l'artiste, au nom du « droit d'user et d'abuser » de la propriété d'un tableau acheté?

Nous rencontrons ici le second caractère général de l'œuvre de ces congrès. L'artiste isolé ne peut rien contre ce fléau. Il ne suffira même pas que la loi reconnaisse ses droits, caractérise et punisse les délits. Il n'y a guère qu'une agence qui puisse veiller à ce que la défense soit respectée, dépister les contrefaçons, poursuivre les délinquants. L'*Association littéraire internationale* est devenue, par un vote du congrès, l'*Association artistique et littéraire* pour offrir aux artistes cette organisation qui leur manque, et, s'ils y aident, ce sera la plus grande utilité de l'œuvre.

Est-il bien nécessaire, cependant, pour combattre ces pirateries, de réserver à l'artiste la propriété intellectuelle de son œuvre, et avec elle le droit absolu de la reproduire ou faire reproduire, en refusant à l'acquéreur la faculté d'en faire une copie, une gravure ou photographie, même quand il s'agit du portrait de lui ou d'un des siens? On a raillé, sans tact selon moi, l'auteur d'un amendement sur ce dernier point. N'arriverait-on pas ainsi, pour assurer la propriété d'une œuvre, à en diminuer la valeur? Car, le

Digitized by Google

droit du vendeur impliquant une obligation de l'acquéreur, quel amateur de tableaux pourra sérieusement s'engager à autre chose qu'à ne pas reproduire ni laisser reproduire l'œuvre acquise sans l'autorisation de l'auteur? Le conçoit-on admettant en principe que l'artiste a le droit de faire de son œuvre dix ou vingt doubles de même dimension qui la rendent banale, diminuent d'autant la valeur du premier original et menacent sa priorité de contestations? Car l'artiste peut aussi être tenté d'abuser. — Conçoit-on aussi l'acquéreur s'obligeant à mettre le vendeur à même de faire ou faire faire de son œuvre des copies ou des gravures, artistiquement impossibles sans qu'on s'installe en face de l'original? Tout ce qu'on a pu dire des précautions à prendre pour éviter cela ne tient pas, et quel artiste véritable acceptera de graver un tableau, de reproduire une statue, d'après un croquis, une maquette ou une photographie? On en arrive là pourtant en exagérant la propriété de l'art.

C'est que les moyens d'équilibrer des droits et des devoirs réciproques ne se trouvent pas ainsi au pied levé. Il faut des conférences entre patrons et ouvriers pour régler les intérêts communs. De même des éditeurs ont pris part aux discussions antérieures sur la propriété littéraire. Il aurait été désirable qu'on entendît ici des artistes, des amateurs de tableaux et des marchands soucieux de l'intérêt de l'art qu'ils représentent aussi. Ces trois classes d'intéressés sont en Belgique assez nombreuses, assez éclairées pour former une assemblée capable d'approfondir ces problèmes, de peser loyalement le pour et le contre, d'émettre d'utiles avis, de formuler des dispositions acceptables par tout le monde.

Malgré la coïncidence de l'exposition, peu d'artistes étrangers sont venus au congrès, peu d'artistes belges y ont paru, et c'est à peine si la voix d'un peintre s'y est fait entendre. Lorsqu'on connaîtra le but et l'utilité de l'œuvre, on y souscrira.

Un ancien directeur des beaux-arts, l'un des promoteurs des premiers congrès artistiques et littéraires internationaux, M. Romberg, aurait pu, à bon droit, être considéré comme le

Digitized by Google

mandataire de nos artistes. Il n'en a guère cependant été cru lorsque, rappelant les travaux antérieurs, s'autorisant d'un des buts du congrès qui est de vulgariser, d'année en année, les principes pour les faire adopter par l'opinion d'abord, par la législation ensuite, il a proposé qu'un vote sanctionnât une nouvelle fois des résolutions étudiées et votées ailleurs, des textes déjà admis dans les lois. Une de ces propositions n'a obtenu que l'honneur de plaisanteries mal placées, je l'ai déjà dit. Une autre demandait d'accorder aux États plus de droits qu'aux particuliers sur les œuvres acquises pour les musées publics. On a présenté sous d'assez sombres couleurs la situation de la législation et de la jurisprudence belges sur certaines questions artistiques. On aurait pu, cependant, faire savoir au congrès que, quant aux œuvres d'art de nos musées, l'État comprend le devoir, et quelques articles du dernier règlement d'ordre des musées royaux eussent peut-être été à leur place dans la discussion... si l'on avait eu le moindre loisir de discuter.

« Il est strictement défendu de copier les œuvres des artistes vivants, à moins d'avoir obtenu le consentement préalable et par écrit des auteurs. Quant aux œuvres contemporaines dont les artistes sont morts, il en pourra être fait des copies, après un délai de dix ans à partir de la date de décès des artistes.

« Les copies intégrales ne peuvent être faites que dans un format différent de l'original, etc. »

Ces articles (37 et 38) auraient montré que, si l'ancien directeur des beaux-arts plaidait en faveur des droits de l'État acquéreur, c'était surtout pour lui permettre de remplir ses devoirs envers l'art et sans craindre qu'il oubliât ce qu'on doit aux artistes.

Bien d'autres questions se pressant dans la pensée ici, se presseraient dans l'ordre du jour du *Cercle local belge* que les artistes ont intérêt à instituer. Quand les mœurs peuvent précéder les lois, c'est encore le plus sûr. Rédiger en commun un modèle de contrat que puissent accepter l'artiste et l'acquéreur de son œuvre, serait d'un intérêt de tous les

Digitized by Google

jours, et les essais qu'on en ferait, les amendements qu'on devrait y faire dans des cas particuliers, permettraient vite d'en modifier les formules. Le règlement du Musée de Berlin ajoute au règlement belge une clause bien utile. Là, toute copie doit être signée du copiste, avec mention du nom de l'artiste d'après lequel la copie est faite. Une autre précaution serait d'exiger, sous peine de contrefaçon, que les copies se fissent sur des toiles spéciales portant, tissé sur le verso, le mot *copie*.

On a beaucoup discuté l'utilité des expositions. Quand elles apportent des désillusions à des espérances qu'une presse névrotique exagère, on les trouve trop fréquentes et trop ouvertes à la médiocrité. Alors on voudrait en exclure les amateurs, puis les débutants qui ne débutent pas par un coup de maître, ensuite les anciens qui se répéteraient, que sais-je? les femmes même. M. Fétis distingue avec raison deux intérêts dans les expositions : l'art qu'elles doivent servir, la vente qu'elles devraient laisser au droit privé. C'est déjà rompre avec ces comités organisateurs qui, dans leur appel aux artistes exposants, les informent qu'à leur exposition précédente on a vendu des tableaux pour 100,000, 200,000, 300,000 fr., chiffres ronds! Mais qui distinguera l'intérêt artistique des intérêts mercantiles, et l'exposition du bazar? Il y faudrait un jury idéal, et cet idéal n'est pas plus humain que les autres; on ne pourra qu'en approcher.

En attendant l'oiseau rare, et au lieu de crier sur tous les toits de la presse de faire des expositions tapageuses de refusés, d'intenter des procès, les artistes feraient bien de faire leurs affaires eux-mêmes, et l'Allemagne pourrait ici servir d'exemple à la Belgique. Là, il n'y a jamais trop d'expositions particulières qui, sans négliger le respect de l'art, sont organisées au point de vue de la vente. Ce sont les associations dites *Kunstvereine* qui s'en chargent et elles sont associées par cercles d'abord (*cyclus*), puis de cercle à cercle, dans une Association du centre de l'Europe (*Mitteleuropæischer Kunstverein*).

Prenons pour exemple le cycle rhénan; il comprend

Digitized by Google

Manheim, Heidelberg, Carlsruhe, Baden-Baden, Fribourg, Mayence, Hanau et Darmstadt. Il suffit à un artiste d'envoyer à la ville désignée ses œuvres; transportées aux frais du cercle de l'une à l'autre de ces expositions qui se succèdent toute l'année, elles font le tour des villes du cercle, sont vendues par ses soins ou renvoyées sans frais à l'auteur. Quelques conditions sont imposées aux exposants dans l'intérêt de l'art, des artistes et du cercle. Un jury doit accepter les œuvres, mais, une fois admises, elles font de droit partie de toutes les expositions, sans autre contrôle : voilà pour l'art. Si l'œuvre n'appartient plus à l'artiste, la gratuité de transport et la vente par le cercle sont refusées à l'acquéreur : voilà pour les artistes. Le cercle prélève une part minime sur le prix de vente : 6 p. c. en Thuringe, 5 p. c. en Suisse et en Bohême, 2 p. c. dans le Palatinat, etc. L'artiste doit laisser ses œuvres faire le tour du cycle, sauf à perdre certains droits de gratuité s'il contrevient à cette loi. Enfin, il y a des cercles qui se réservent la faculté de reproduire l'œuvre par la gravure ou autrement, pour servir à des primes ou à des tombolas : voilà pour le cercle.

Chaque année, les artistes reçoivent la liste des villes, la date des expositions, le règlement, etc. Les journaux d'art ne manquent pas d'y prêter leur publicité. Les artistes de Belgique et de Hollande y sont conviés, on leur assure l'exemption des droits de douane et des frais de transport, qui n'excèdent pas 75 kilogrammes, etc.

L'œuvre d'art peut faire ainsi son voyage d'Allemagne, sans frais, sans danger, grâce aux soins des cercles, et il est rare, pour peu qu'elle ait du mérite et ne soit pas cotée trop haut, qu'elle ne soit pas vendue dans le premier cercle.

Il y a ainsi le Cycle rhénan, le Cycle de Thuringe, celui du nord de l'Allemagne, celui du sud et de l'est, celui du Wurtemberg; puis les Cycles autrichien, bohémien, suisse. Pourquoi n'y aurait-il pas un Cycle belge?

C'est surtout en Belgique, cependant, que cette institution serait utile. Presque toutes nos grandes villes ont des cercles artistiques où l'on expose irrégulièrement des œuvres

Digitized by Google

d'art. Tout y est donc préparé pour une entente pareille. Une fois organisée, l'Association belge se relierait facilement au grand débouché allemand.

Alors les expositions officielles pourraient être plus choisies; elles seraient moins contestées, car elles ne prendraient aux expositions des cercles que le dessus du panier.

Voilà un moyen de faire ses affaires soi-même, sans protection de l'État et sans congrès.

On a dit, dans le congrès, que les artistes n'étaient ni des mineurs ni des pupilles. Il est un autre point sur lequel le comité belge que j'ai en vue devrait porter ses études. Que de fois, en Belgique, à la mort d'un artiste, n'a-t-on pas le chagrin de voir organiser, improviser la bienfaisance publique? Le dévoûment n'y manque pas, et c'est bien. Mais quel manque de prévoyance cela suppose, et c'est un véritable mal. Les artistes ne savent-ils donc pas qu'il y a une *Caisse centrale des Artistes belges,* ayant son siège à Bruxelles et des sous-comités à Anvers, Gand et Liége? Son but est d'assurer des secours aux artistes infirmes, des pensions à leur veuve, qui peuvent aller jusqu'à 1,200 francs par an, et des bourses d'éducation à leurs orphelins, qui peuvent s'élever à 400 francs l'an et être conservées jusqu'à l'âge de dix-huit ans. L'institution remonte à 1849. Chaque année, elle publie l'exposé de sa situation et l'état de ses finances. La cotisation est minime : 1 franc par mois. L'avoir de la Caisse s'élève à plus de 277,000 francs. Elle dispose de ressources annuelles d'environ 18,000 francs, sur lesquels elle ne dépense guère plus de 3 à 4,000 francs. En 1883, elle a alloué 150 francs de secours temporaires et payé 4,200 francs de pensions. Il lui reste disponible, chaque année, plus de 12,000 francs, qui augmentent son capital, et l'on peut s'étonner que, les artistes ayant ces ressources, on doive avoir si souvent recours à des souscriptions publiques. Il semble vraiment qu'il n'y ait que les riches qui fassent partie de l'Association et que le comité qui s'en occupe. La famille de nos artistes y paraît si indifférente qu'en 1882, un legs de 10,000 francs ayant été affecté à la Caisse et n'ayant pu être autorisé par l'État, pas une voix, que je sache, ne réclama publiquement.

Digitized by Google

S'il y a dans cette organisation quelque erreur à corriger, une lacune à combler, qu'on le sache et qu'on le dise, qu'on la juge d'après des institutions similaires et qu'on la réforme; mais qu'on s'en serve! La dignité de l'artiste ne sera sauve que par une prévoyance qui rende inutiles ces douloureux appels à la charité. Ce n'est pas pour l'avenir et quand les artistes, comprenant mieux leurs intérêts, en auront moins besoin, que cette institution existe. C'est avant tout pour parer aux difficultés du présent.

La prévoyance ne peut s'arrêter là. Favoriser l'éclosion du talent, protéger ses débuts, faire en sorte que chacun se classe d'après son mérite et en arrive à gagner par son travail des moyens d'existence, pour lui et sa famille, en rapport avec son talent; assurer l'artiste, sa veuve et ses orphelins contre le malheur et les infirmités, contre la privation du pain du corps et de l'esprit, tel est le but où tend déjà une série d'institutions publiques et d'associations privées : enseignement, concours, récompenses, secours mutuels, qui peuvent être améliorées, demandent à être étudiées et devraient être plus répandues. Là serait le complément de l'œuvre de l'*Association internationale,* son devoir supérieur, sa tâche suprême. On le sait aujourd'hui plus et mieux que jamais : la propriété, bonne dans ses limites, dangereuse dans ses excès, n'est pas un principe naturel de la société; c'est une institution purement humaine : institution variable selon les temps et les mœurs, qui n'a pas toujours existé, qui, exagérée dans le domaine quiritaire, a perdu Rome, au dire de Pline, qui cède aujourd'hui à l'intérêt général devant les expropriations, les droits de mutation, les impôts sur les successions, même en ligne directe. Le principe naturel qui, dans l'avenir, donnera à la liberté des lettres et des arts, comme à la société, ses vraies, ses fortes assises, c'est l'égalité. Il conviendrait surtout à des esprits d'élite, écrivains ou artistes, en fondant le droit présent, de remonter aux principes de justice et de préparer les institutions meilleures. Si des *latifundia* littéraires, des mains mortes intellectuelles peuvent perdre l'art moderne, par des excès auxquels porte

Digitized by Google

le métier et dont on voit déjà trop d'exemples, il appartient aux hommes qui pensent et qui se respectent de savoir que la lutte pour l'existence, où l'art semble aujourd'hui se réduire, n'est absolue que dans le règne animal, qu'où il y a société intelligente, il y a droit et solidarité, et que c'est la tâche des peuples libres de fonder le droit sur la justice, des artistes éclairés d'asseoir la propriété intellectuelle sur la hiérarchie des talents, la seule véritable égalité entre les hommes.

En étudiant ces questions, en ne les séparant pas des autres, l'Association internationale marquerait sa haute intelligence des lois de la vie moderne.

Il serait bien rigoureux cependant de juger à ce point de vue les travaux actuels du Congrès et de porter ces préoccupations à l'exposition de peinture de cette année. La lutte pour la vie y règne avec la recherche de la mode, à créer ou à exploiter, le plus souvent la pire des modes, celle dont la littérature du jour, roman, théâtre, poésie, donne le ton. Or, la mode est la plus exigeante, la plus capricieuse, la plus fantasque des tyrannies ou des folies de l'homme. Pour elle, le temps ne compte pas, le mérite vaut moins que l'imprévu et tout ce qui vise à la durée lui fait une concurrence à combattre, lui paraît sa négation même.

Pour ceux qui secouent ce joug mondain, lorsque dans une exposition annuelle, comme celle qui va d'Anvers à Gand et à Bruxelles, on voit les maîtres se soutenir, les jeunes artistes connus progresser et des débutants se révéler, cela suffit à l'heure qui passe. Vouloir compter les progrès de l'art par secondes, comme les pulsations d'un cœur impatient de vivre, ce sera toujours sacrifier le beau à l'à peu près, la pensée à l'improvisation et la création au caprice. Les impatiences de la jeune presse névrotique, faisant chorus à la hâte de renommées, plus tapageuses que sérieuses, de certaine catégorie de débutants, gâteront-elles le public au point de lui faire perdre tout le plaisir de voir le beau tableau d'un maître dont la touche est connue, dont le mérite est classé, comme en littérature on avoue qu'on ne peut

Digitized by Google

plus lire, — ne parlons pas de La Fontaine et de Molière, mais seulement de Walter Scott, Mérimée, Lamartine, Aug. Thierry,—grâce aux piments des De Goncourt et des Gui de Maupassant ou aux *Blasphèmes* de M. Richepin? Ce serait tant pis pour le public et tant pis pour l'art.

Jamais on n'a autant parlé de la personnalité de l'artiste et de l'écrivain, et jamais on n'a autant exigé que l'artiste, comme l'écrivain, se mette au ton du moment. On dirait que l'on n'a plus le droit de voir l'homme ou la nature avec d'autres yeux que je ne sais quel daltonisme d'école.

Pour moi, je réclame le droit à mes préférences; mais que comptent des préférences personnelles? Je me crois surtout obligé de tolérer, de saluer le talent, quelle que soit sa personnalité, pourvu qu'il en ait une. Mais ce qui me semble mériter un blâme incontesté, c'est l'imitation des maîtres les plus aimés, et ce que je couperais le plus volontiers, c'est cette queue, toujours agitée, qu'un homme ou un genre qui réussit traîne après soi, souvent avec orgueil, toujours pour son malheur.

Je pourrais m'arrêter, car pour les revues aussi, à chaque jour sa tâche, et, cela dit, rien ne nous empêchera, vous ni moi, lecteurs, d'admirer à notre choix un beau Verwée, un superbe Lamorinière, un Clays, un de Schampheleer, un Van Luppen, un Baron, un Breton, un Roffiaen, etc. Ce sont là des maîtres qui ont trouvé le genre qui répond à leur tempérament et qui resteront à l'art moderne, chacun à sa place.

Devraient-ils, pour nous plaire, oublier tout ce qu'ils savent, changer de nature, voir avec d'autres yeux, se rajeunir, perruque blonde et monocle à l'œil? Que ceux qui rêvent des voies meilleures, une place plus large, tâchent seulement de marquer et de durer comme ils ont marqué et comme ils dureront, et l'art y gagnera des deux côtés.

Les deux frères Stevens, dont l'un n'a pas exposé, dont l'autre a huit toiles au Salon, si unis dans le sentiment artistique, représentent bien deux tendances modernes. L'un, l'auteur du *Marché des Chiens*, une des splendeurs du Musée de Bruxelles, s'est rendu maître de son art, a brossé à coup

Digitized by Google

sûr, n'est pas sorti d'un milieu et d'un genre qui lui suffisaient, et il laissera un nom célèbre, avec un ensemble d'œuvres fortes, d'une grande unité. L'autre, s'étant attaché à un genre changeant comme les mœurs, variable comme le caprice, a dû se jeter à corps perdu dans ce monde fiévreux, impatient, maladif, si intéressant à étudier dans ses distinctions et ses grâces, si brûlant à suivre dans ses aberrations et son luxe, si dangereux pour l'art comme pour les mœurs. Ce qu'il lui a fallu de tempérament d'artiste pour rester coloriste dans ce domaine du maquillage, vrai dans cette sphère du mensonge, chaste sur ces confins du demi-monde, lui-même dans ce carnaval, on le saura plus tard. On ne se soutient, dans ces conditions, qu'en se transformant sans cesse, en risquant chaque fois le tout pour le tout, en allant du réalisme au japonisme (voyez *Fédora*), et chaque transformation doit être un triomphe; trop heureux de n'être pas hué si l'on ne suit pas les caprices du jour jusqu'en leurs plus folles ignorances. Alfred Stevens peut s'arrêter : il sortira de cette superficielle fournaise de la mode avec une œuvre considérable. Pour employer une image bien vieillote, l'art aura été sous ses pieds une île mouvante, mais il aura trouvé le temps, à chaque répit du tremblement de terre, pour créer une page d'artiste.

Voyez son *Départ*. La pose pleine de morbidesse, la toilette efféminée, les mains pendantes et fines de cet adolescent dans l'âge ingrat, attirent les yeux vers cette figure à l'expression distinguée, à l'œil rêveur, dans une sorte de langueur où se reflète la précocité de l'âme. Il se penche sur sa mère, qui regarde partir un steamer; il sent la caresse d'un lévrier blanc, la plus splénétique, la plus vaporeuse espèce de la race canine, et nous voilà devant une page de psychologie moderne, profonde autant qu'artistique.

Je ne conseillerais pas cette existence comme un exemple à suivre. La plupart y perdraient tout : coloris et dessin, talent, esprit, honneur peut-être; cela s'est vu.

Les frères Oyens n'ont garde de s'y exposer, et ils ont raison. On n'apprécie pas assez la sûreté de main, la justesse

Digitized by Google

d'expression des physionomies, des types, des poses; la vigueur, le prime-saut et l'harmonie de coloris de ces deux artistes, qui n'ont pas à aller loin pour chercher leurs sujets. La distinction parisienne n'est pas leur fait, ni les grâces de la mode ou les mièvreries du bon ton; ils n'y aspirent point. Ils peignent avec un ardent pinceau et une verve comique ce qu'ils voient avec des yeux d'observateurs et d'artistes. L'art français n'apprendrait rien à ces vigoureux Néerlandais, fût-il parisien jusqu'à la japonaiserie.

Mais rapprochez ces deux portraits : *Une Parisienne* de Giron, *Portrait de ma mère* d'Anthony. Dans le premier, les accessoires, aussi ménagés que soignés, le fond sobre, la pose entière marquant un caractère, tout concourt à l'effet de cette fine tête, un peu piquante, prête à être arrogante, de Parisienne. Dans le second, un peu trop d'éclat dans la toilette empêche de saisir, au moins du premier coup d'œil, la profondeur d'expression vraie, noble et douce, où un fils artiste a fait sentir son amour filial dans la physionomie de sa mère. Il faudra que le tableau vieillisse, que les couleurs se fondent, noircissent peut-être, pour rétablir l'harmonie et concentrer tout l'effet de l'œuvre dans la figure.

Je ne puis que jeter au hasard un coup d'œil, en passant, sur quelques toiles. Mais voici un nom qui nous sollicite. Le succès de M^lle^ Breslau a été si franc à l'Exposition de 1880, qu'on doit compter avec elle. Saluons-la de nouveau d'une admiration sincère, car c'est une artiste d'avenir sérieux.

J'ai dit que la journée n'était pas perdue lorsque, dans une exposition, les maîtres se soutenaient, les jeunes artistes progressaient, de nouveaux venus débutaient. Pour remplir la troisième partie de ce programme, le nom de M. De Lalaing suffit. J'aime moins son groupe en bronze peint sur toile que sa belle tête de vieillard, un peu léchée; un jury aurait bien des observations de détail à faire sur son portrait équestre d'officier, à son rang, dans un défilé de cavalerie. Mais, quand on débute avec ces qualités solides, sincères, modérées peut-être, on donne au présent espoir dans l'avenir. C'est tout ce qu'on peut demander d'un premier pas.

Digitized by Google

S'il fallait conclure, je me répéterais : le monde ne se fait pas en un jour. Le monde de l'art moderne a vu bien des écoles et des modes, bien des succès et des talents, depuis 1791. Ce siècle peut finir, il laissera à l'histoire une période artistique féconde, une série de noms justement célèbres. Ses dernières expositions manqueront peut-être d'œuvres de haute portée historique ou philosophique : l'artiste pense moins que jadis à « agrandir les âmes ». Mais la technique aura fait de grands progrès. On ne peut tarder à revenir, quel que soit le sujet, à la composition de l'ensemble, qui seule distingue l'étude du tableau et le morceau de l'œuvre. Et si un seul congrès, un futur congrès, si quelques expositions marquent une vraie étape de l'art, ce sera assez. L'histoire compte par siècles, non par années, et l'art est éternel. Il n'y a de vrais artistes que ceux qui savent cela et agissent en conséquence.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Un bon citoyen vient de mourir après une longue vie, brillante et utile. M. Alph. Vandenpeereboom était né à Ypres en 1812 (6 juin). Docteur en droit en 1833, il était entré presque aussitôt comme surnuméraire au département de l'intérieur, pour y faire son stage administratif en vue du conseil d'État alors en projet. MM. Malou, son cousin germain, Tesch et Delcour faisaient de même. Dès 1842, à 30 ans, il entre dans la vie publique, pour en monter successivement tous les échelons et en sortir avec tous les honneurs : conseiller provincial de la Flandre occidentale pour le canton de Rousbrugge, 1842-1848; conseiller communal d'Ypres, 1842; échevin, 1842-1859; bourgmestre, 1859-1861 ; représentant, 1848-1879; ministre de l'intérieur, 1861-1868 ; ministre d'État, enfin, membre d'honneur ou président de vingt commissions administratives, grand-officier ou grand-cordon de divers pays, *chef-homme* de l'ancienne gilde de Saint-Sébastien, à Ypres, comblé de médailles, objet de manifestations publiques. Jamais homme aussi modeste n'a obtenu autant d'honneurs.

Trois genres distincts se sont partagé sa vie, sans se la disputer, car il avait une activité, calme et durable, que n'arrêtait aucun détail. Ce fut d'abord sa ville natale, à laquelle il a rendu tous les services, publics et privés, grands et petits : ministre, il s'en disait, en souriant, le factotum; en réalité, il en fut longtemps l'âme politique et artistique. La triple restauration des Halles et de la cathédrale comme la crise alimentaire, la réorganisation de l'instruction primaire et moyenne comme la création de l'Association agricole, la lutte contre la peste bovine comme l'institution de Messines, tout l'occupe, il est partout où il y a un danger à conjurer, une œuvre libérale à rétablir, un monument à rendre à sa splendeur, et deux fêtes ont marqué dans sa vie : l'une artistique, l'inauguration de la salle échevinale (1869); l'autre populaire, celle où 35,000 agriculteurs s'associèrent au comité agricole de la Flandre orientale pour le remercier des services rendus contre l'épizootie, 1868.

La seconde grande ligne de sa vie est le libéralisme « sage et pro-

Digitized by Google

gressif », comme il disait. Il voulait qu'il « s'accentuât de plus en plus, mais avec prudence, dans notre politique intérieure ». Ce sont encore ses paroles. Il le servit à la Chambre et au pouvoir : sous son ministère, le budget de l'instruction s'éleva de 6 à 12 millions — le traitement des instituteurs et des institutrices fut presque doublé ; — l'art lui doit le réveil de la peinture murale et la création du Musée Wiertz ; les lettres lui doivent de bonnes impulsions, et Conscience, dans la dédicace des *Kerels*, a énuméré en 14 points les services qu'il a rendus aux lettres flamandes. Il tomba en créant des écoles d'adultes : institution utile qui l'honore, mais qu'il crut devoir soumettre au régime de la loi de 1842, condamnée dans l'opinion. Son but était grand, la forme sembla rétrograde. Il se retira devant l'opposition du pays, mais en se prononçant énergiquement contre ce « beau système « d'écoles du clergé » subventionnées par le Trésor public sans être inspectées ». Et, prévoyant qu'on en verrait naître d'autres, il ajoutait avec ironie : « Et ce serait un bien peut-être, si l'expérience ne nous avait prouvé quels résultats négatifs ont eus pour l'enseignement populaire ces écoles libres que le contrôle de l'inspection civile absente ne peut maintenir dans la voie du progrès. »

Le troisième amour de M. Vandenpeereboom allait aux sciences historiques. Bibliothécaire honoraire d'Ypres (1842-1860), il ne cessa de fouiller les archives, de rechercher les monnaies et les médailles pour refaire l'histoire de son pays. De là une foule de monographies d'histoire, de numismatique, d'archéologie, etc., depuis la biographie de Hynderick (1843) jusqu'à celle de Carton (1878). On en trouvera l'énumération dans un livre dont il a pu voir des exemplaires avant de mourir : *M. A. Vandenpeereboom*, etc., par P.-P. Denys. De là un véritable monument élevé à sa ville natale et publié de 1878 à 1883 : *Ypriana*, en six forts volumes auxquels nous avons consacré récemment une étude.

Cette troisième série de travaux l'a fait entrer à l'Académie royale, et, lorsqu'en 1883 la ville d'Ypres profita de la publication du dernier volume des *Ypriana* pour lui offrir une médaille à son effigie, dans ces Halles qu'il avait restaurées, et qu'il but à la ville d'Ypres, le bourgmestre, l'homme politique et l'historien put prononcer son *Exegi monumentum*.

Détail bien caractéristique de la situation des lettres en Belgique : aucune de ses publications n'a été mise en librairie.

Alph. Vandenpeereboom est mort à Bruxelles le 10 octobre.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES.

LES TROUBLES DE LYON SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET.

Les manifestations hostiles dont le Roi a été l'objet de la part de quelques turbulents écervelés ont appelé l'attention sur les procédés de répression mis en œuvre par les agents de la force publique, et surtout par les agents de la police judiciaire.

Ne portant aucun insigne, ils ont agi avec une brutalité que n'excuserait même pas la résistance à des agents de l'autorité revêtus de leur uniforme.

Dans la situation difficile où nous nous trouvons, nous avons pensé, à ce propos, qu'il ne serait pas sans enseignement utile de rappeler quelques-uns des faits qui se sont produits à Lyon en 1834.

Le lecteur tirera lui-même la conclusion que nous n'aurons garde de formuler, car nous nous plaisons à espérer qu'entre la France de 1834 et la Belgique de 1884, il y a différence de situations.

Nous ne nous dissimulons pas, cependant, que pour « nos maîtres », élèves et soutiens de Loyola, la fin justifie les moyens. Ils seraient heureux de faire croire au spectre républicain. Après avoir apeuré nos populations, montrant la royauté menacée, ils pourraient agir d'une façon foudroyante en s'appuyant sur des baïonnettes.

Descendront-ils jusqu'à la provocation?

Quoi qu'il arrive, il est bon de se mettre en garde contre les agissements des subalternes, des zélés.

Les quelques notes qui suivent ont pour but d'engager le public à rester calme et surtout à se défier des provocateurs.

Pour l'intelligence de notre récit, nous devrons jeter un coup d'œil rapide sur la situation de la ville de Lyon depuis 1831.

Digitized by Google

En octobre, fabricants et ouvriers en soie n'étant pas d'accord sur le salaire, une grève éclate. Les ouvriers, se trouvant dans la plus affreuse misère, demandaient pour la main-d'œuvre la fixation d'un tarif au minimum. Cette demande parut juste et fondée à M. Bouvier-Dumolard, préfet de Lyon, qui l'appuya, ainsi que le conseil de prud'hommes.

La chambre de commerce avait désigné vingt-deux fabricants pour s'entendre avec les délégués des ouvriers. Après de vives discussions, le tarif fut adopté le 25 octobre 1831. Pendant que les ouvriers se livraient à la joie, les fabricants se répandaient en récriminations et en menaces, prétendant que leurs délégués n'avaient pas les pouvoirs suffisants pour traiter et qu'ils n'avaient cédé qu'à la peur. Ils décidèrent que le tarif ne serait pas exécuté.

Pendant une revue de la garde nationale, le dimanche 20 novembre, les fabricants firent des remarques insultantes pour les ouvriers — qui ne portaient pas le même uniforme qu'eux. Les ouvriers répondirent par des menaces et, le lendemain lundi, surexcités, ils descendirent dans la rue. Il y eut bataille réglée entre eux et la troupe.

Jusqu'à ce moment, la politique n'était pour rien dans la révolte des ouvriers. Voici comment elle prit place dans l'insurrection :

Sur la place des Célestins se trouvait un jeune homme — Michel-Ange Périer — portant la décoration de Juillet, décoration qui avait été accordée aux citoyens qui, en 1830, forçant Charles X à abdiquer, avaient mis Louis-Philippe sur le trône de France.

Périer est entouré, on l'embrasse, on lui tend une carabine, il s'en empare en disant : « Je défendrai la cause du peuple parce que c'est la vôtre, c'est la mienne, c'est celle de tous. Vive la République ! »

Vive la République ! Ce cri fut répété par des milliers de poitrines et l'insurrection prit un caractère politique.

Le 22 et le 23 novembre, les insurgés se rendirent maîtres de la ville, et l'autorité, prise au dépourvu, dut céder. Les troupes se retirèrent et les ouvriers prirent possession de l'hôtel de ville, où ils partagèrent le pouvoir avec les chefs ou les meneurs du parti républicain. Bientôt d'habiles divisions furent semées, les ouvriers et les insurgés politiques se séparèrent. Le 3 décembre, l'insurrection était

Digitized by Google

étouffée par le maréchal Soult, qui entra à Lyon à la tête d'une nombreuse armée.

Les ouvriers durent reprendre le travail sans tarif.

Comme bien on pense, il y eut de nombreuses victimes.

Le maréchal Soult agit avec une sévérité telle, qu'elle déguisait mal la rancune que le gouvernement éprouvait de s'être laissé surprendre. Aussi, après sa défaite, il fit tous ses efforts pour en cacher la honte.

En 1834, la garnison de Lyon était considérable. Des troupes étaient groupées dans les villes environnantes, prêtes à marcher au premier appel. Des travaux de défense avaient été exécutés dans l'intérieur de la ville. En un mot, la ville de Lyon était devenue un vrai champ de bataille où devait s'engager le combat entre le gouvernement et le parti républicain, qui s'était accru et constitué. Toute la ville frémissait encore au souvenir des journées de novembre qui avaient eu leur contre-coup dans tout le royaume.

Une réduction du salaire des ouvriers en peluche fut le signal de l'émeute. Les ouvriers votèrent la suspension des travaux, et le 12 février, *vingt mille* métiers cessèrent de battre. Cependant, les chefs du parti républicain ne pensaient pas que le moment fût venu d'entamer la lutte. Ils voulaient attendre.

Un jour, on apprend que quarante chefs de section tiennent un conciliabule en pleine rue et que la prudence des chefs y est traitée de trahison. Un nommé Mercet se faisait surtout remarquer par son exaltation. MM. Martin et Hugon accourent. Aidés de MM. Berthollon et Baune, ils parviennent à ramener la plupart des chefs de section.

Les autres, poussés par Mercet, parviennent à ameuter quelques centaines d'ouvriers et parcourent les rues en chantant la *Marseillaise*.

Or, ce Mercet a été reconnu plus tard comme appartenant à la police.

Le 22 février, la reprise du travail avait été ordonnée.

Tant qu'avait duré le chômage, le gouvernement n'avait fait procéder à aucune arrestation. Aussitôt après la reprise du travail, six membres de la Société *le Mutualisme* sont arrêtés et mis en prison comme chefs de la coalition. Il y eut d'imposantes protestations.

Digitized by Google

Vingt chefs d'atelier demandèrent à partager le sort de leurs camarades écroués.

Une autre cause de troubles vint encore s'ajouter à celles qui n'étaient déjà que trop nombreuses.

Le 11 mars, la Chambre des députés commença la discussion de la loi sur les associations, loi qui aggravait l'article 291 du Code pénal.

« L'article 291 se bornait à proscrire toute association de plus de vingt personnes, non autorisée : la loi nouvelle étendait les dispositions de l'ancienne à toute association même partagée en sections de moins de vingt personnes. L'article 291 n'interdisait que les réunions périodiques : la loi nouvelle ne tenait nul compte de la périodicité. L'article 291 ne menaçait que les chefs des associations contrevenantes : la loi nouvelle pesait sur tous les associés sans distinction. Enfin, les infractions à la loi nouvelle et à l'article 291 étaient déférées, non au jury, mais aux tribunaux correctionnels [1]. »

Cette loi fut votée par 246 voix contre 154.

Quand ce résultat fut connu à Lyon, l'effervescence redoubla, et il était facile de prévoir que le peuple allait se livrer à de nouveaux excès, pour protester contre les vexations auxquelles il était en butte.

Les mutuellistes s'assemblent en tumulte. Une pétition est couverte de trois mille signatures. Elle se termine par ces mots : « Les mutuellistes déclarent qu'ils ne courberont jamais la tête sous un joug aussi abrutissant ; ils déclarent que leurs réunions ne seront pas suspendues. S'appuyant sur le droit le plus inviolable, celui de vivre en travaillant, ils sauront résister, avec toute l'énergie qui caractérise des hommes libres, à toute tentative brutale et ne reculeront devant aucun sacrifice pour la défense d'un droit qu'aucune puissance humaine ne saurait leur ravir. »

Le 5 avril est le jour fixé pour la comparution devant la justice des six mutuellistes qui avaient été arrêtés. Un grand nombre de membres de cette société stationnent devant le palais de justice. Ce n'est qu'une démonstration, mais à partir de ce moment, la menace brille dans tous les regards, le mot : combat, est dans toutes les bouches.

L'audience est ajournée au 9 avril.

[1] Voir Louis Blanc.

Digitized by Google

Ce jour-là, le soleil se lève sur une cité devenue un camp. Les troupes ont été disposées de manière à couper la révolte dès le commencement de l'action.

Pendant la plaidoirie de Me Jules Favre, avocat, une détonation retentit. L'avocat s'arrête. Tout le monde pâlit; ce coup de feu, c'est le commencement du combat.

Un homme couvert de sang est apporté dans la cour du tribunal. C'est, disent ceux qui l'accompagnent, c'est un insurgé qu'un gendarme vient de tuer au moment où il travaillait à élever une barricade.

Or, cet *insurgé* n'était autre qu'un agent de police déguisé. Il se nommait Faivre. Cet agent de police fut la première victime. Malheureusement, ce ne fut pas la seule. Pendant cette journée néfaste, la troupe fit feu de toutes parts. Le canon grondait, tuant hommes, femmes et enfants.

Le lendemain 10 avril, la lutte devint plus furieuse encore, si cela est possible. Les soldats tiraient avec acharnement sur tous ceux qu'ils rencontraient. Le canon grondait plus fort et les obus incendiaient au hasard.

Sous les ordres de Lagrange, un groupe de républicains occupaient le temple des Cordeliers. Un agent de police nommé Corteys s'était glissé parmi les insurgés. Il fut reconnu et on voulait le fusiller. Lagrange s'y opposa, mais comme des murmures s'élevaient, ce dernier, pour toute réponse, sort de son camp improvisé et se promène devant la ligne des troupes. Il essuie une décharge qui ne l'atteint pas et rentre dans le camp, payant par son courage la généreuse action qu'il a posée en faveur de l'agent de police Corteys.

Quel rapport y a-t-il entre cette belle conduite du républicain Lagrange et le but que nous poursuivons, à savoir : mettre en garde contre les provocateurs ? Le voici :

Mitraillés de tous côtés, formant de petits centres d'action isolés, les républicains ne tinrent pas longtemps. L'ordre était rétabli par la force et il ne se produisait plus que des escarmouches, le soir.

Souvent, un coup de fusil retentissait dans le silence des nuits; souvent, des tentatives furent faites pour désarmer des sentinelles. Et le lendemain, l'on ne manquait pas de dire que « c'étaient là les dernières et sauvages convulsions de la révolte aux abois ».

Digitized by Google

Un soir, en se défendant contre un inconnu qui voulait le désarmer, un factionnaire transperça son agresseur d'un coup de baïonnette.

L'inconnu fut emporté sanglant.

Or, cet inconnu n'était autre que le Corteys, l'agent de police que Lagrange avait sauvé.

Et nunc erudimini.

LOUIS GOFFINET.

UN NOUVEAU TRAITÉ DE DROIT PUBLIC [1].

Avec ce sens profond et cette vue claire qui lui sont propres, Montesquieu a montré que, pour que la liberté soit assurée, il ne suffit pas d'une Constitution qui la proclame, mais que c'est surtout l'affaire des lois et des mœurs. Texte auquel ce qui se passe dans ce pays pourrait servir d'illustration. Nulle part, en effet, constitutionnellement parlant, la liberté n'est plus admirablement garantie. Où est-elle, en réalité, plus précaire? L'article 14 de la Constitution consacre la liberté de manifester ses opinions en toute matière; mais cette disposition, sauf dans nos villes, n'est-elle pas lettre morte? L'action du clergé, trop souvent alliée à celle d'une noblesse plus ou moins authentique, est ici toute-puissante; elle tend à substituer aux principes constitutionnels ceux du *Syllabus,* à notre droit public les soi-disant « lois de la société chrétienne ».

C'est surtout en matière électorale que cette action se fait sentir. Le citoyen n'est pas libre de son vote, lorsqu'il est menacé dans ses intérêts spirituels. « Les lois de l'Église, dit M. Giron, ne régissent pas seulement la vie morale de l'homme, elles régissent aussi sa vie publique et lui prescrivent la manière dont il doit s'acquitter de ses devoirs de citoyen, principalement de ses devoirs électoraux. D'après M. le chanoine Labis, professeur de théologie au séminaire de Tournai, l'électeur qui vote pour le parti *libéral*, dans la pensée que les intérêts matériels du pays sont mieux administrés par le parti *libéral* que par le parti *catholique*, pèche gravement contre les lois de l'Église : « Il s'expose à commettre un mal très grave et s'y

[1] *Le droit public de la Belgique*, par A. Giron, conseiller à la Cour d'appel, professeur à l'université de Bruxelles. — Bruxelles, A. Manceaux, 1884.

Digitized by Google

expose sans raison suffisante. Par là seul, il pèche mortellement, et son pasteur doit l'en avertir. »

D'une part donc, la liberté de manifester ses opinions est entravée; d'autre part, les scrutins électoraux dans lesquels doit constitutionnellement s'affirmer la volonté nationale sont trop souvent l'expression non pas de cette volonté, mais de la volonté du clergé. Le droit public est ainsi éminemment faussé.

Si l'on prend, par exemple, cette question de l'enseignement, qui est à cette heure d'un si passionnant intérêt, que voyons-nous? De par la Constitution, l'État et l'Église sont, en Belgique, rigoureusement séparés. Ainsi l'exige la liberté de conscience. L'enseignement public, de même que les autres services applicables à la généralité des citoyens, doit donc être neutre. Mais telle n'est pas la doctrine de l'Église et, lorsque le parti libéral a voulu réaliser la vérité constitutionnelle, le clergé lui a fait la plus formidable des oppositions. Cette opposition a été efficace, et l'Église, grâce à ses mandataires, vient de faire prévaloir une solution conforme à ses intérêts. Elle en est arrivée à fausser notre droit public en matière d'enseignement.

Ainsi en est-il de bien d'autres questions encore. Les deux partis qui, en Belgique, se disputent le pouvoir, n'ont pas également pour objet de maintenir et d'accroître la grandeur de l'État; l'un d'eux veut l'asservir à l'Église. C'est la guerre entre l'Église et l'État, et non pas entre deux partis nationaux.

Si notre droit public subit ainsi l'influence de l'Église, il importe de connaître les principes dirigeants de celle-ci, ses vues, ses moyens d'action, sa politique. M. Giron l'a compris, et c'est là ce qui fait la haute originalité du beau traité de droit public qu'il vient de publier. Une très notable partie en est consacrée aux origines et aux progrès de la puissance ecclésiastique, ainsi qu'à la constitution de l'Église catholique. Nous, libéraux, nous sommes trop ignorants en ces matières et mal armés pour la bataille. La vie, aujourd'hui, est si rapide et la mémoire si courte! Nous faisons, ou plutôt nous subissons trop souvent la guerre à coups d'épingle, et nous en sommes les victimes. N'ayons pas cette naïveté d'accepter le débat tel qu'il plaît à nos adversaires de le poser et de nous user dans des luttes mesquines et misérables. Notre drapeau hardiment déployé, nous devons tirer à boulets rouges sur celui de l'ennemi.

Digitized by Google

Cet ennemi, c'est l'intolérance, le fanatisme, la haine de la liberté de conscience. L'Église est aujourd'hui ce qu'elle était hier. C'est pourquoi il est bon de se souvenir. Le livre de M. Giron devrait être dans toutes les mains. L'auteur expose froidement, sans parti pris, avec le calme d'un vrai savant. Il n'a pas écrit un livre de polémique, mais un livre de science. Les journaux catholiques même en ont loué l'impartialité. Mais il en est de l'Église comme de certaines monstruosités physiologiques : il suffit d'un scalpel pour en démontrer l'horreur, les déclamations sont superflues.

Je voudrais que ce traité de droit public fût en usage dans nos écoles moyennes, au lieu de ces insipides manuels d'histoire qui fatiguent la mémoire sans y rien laisser. Écrit dans une forme remarquablement claire, il est à la portée de tous. Nos jeunes générations y acquerraient ce qui leur manque un peu : un amour vif, mais raisonné, de la liberté, et peut-être l'étude attentive de ce qui fait la grandeur de l'État contribuerait-elle en partie à les guérir du scepticisme.

ALBERT MICHEL.

Digitized by Google

LA QUESTION MILITAIRE EN BELGIQUE[1].

III. — Les cadres dans le service réduit

I

« Si le service actif était réduit à un an, écrit le lieutenant-général Brialmont, le recrutement des cadres, déjà très difficile dans les armées où la durée du service est de trois ans, deviendrait complètement impossible. Cet argument est si décisif qu'il doit entraîner la conviction du plus hésitant[2]. » Le même argument avait été émis par M. Thiers, à la tribune française de l'Assemblée nationale, pour combattre la proposition du général Trochu, qui voulait réduire de cinq à trois ans la durée du temps de service, et l'Assemblée s'était laissé convaincre. Cependant, alors comme aujourd'hui, l'Allemagne, avec trois ans de service actif, ne manquait pas de cadres, et elle réduirait cette durée, qu'ils ne lui feraient pas encore défaut. C'est qu'elle a compris qu'elle doit les recruter, non pas dans le rang, mais au moyen d'écoles spéciales, comme les officiers. Elle possède actuellement six écoles, à Postdam, Juliers, Bieberich, Etlingen, Marienwerder et Weissenfels, où tout jeune homme sachant lire, écrire et compter peut se présenter de dix-sept à vingt ans et, après trois ans d'école, peut être envoyé dans un régiment comme sous-officier, avec l'obligation d'y servir quatre ans encore.

Ces créations sont logiques. N'avons-nous pas des écoles normales pour former nos instituteurs? S'est-on jamais avisé

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 octobre.

[2] *Tactique des trois armes*, tome Ier, p. XXIX et suivantes.

Digitized by Google

de prolonger l'instruction littéraire de nos jeunes gens des écoles primaires ou moyennes jusqu'au moment où les mieux doués d'entre eux pourraient y enseigner? N'avons-nous pas dans le Hainaut nos écoles de porions, et nos chefs d'industrie ne réclament-ils pas la fondation d'écoles d'apprentissage industrielles pour former les contre-maîtres? Si donc nous avons besoin pendant la paix d'instructeurs pour nos soldats, pendant la guerre de chefs immédiatement en contact avec eux pour les guider d'après les indications et les ordres des officiers, il faut créer des institutions pour les former, des écoles comme en Allemagne ou des bataillons d'instruction comme en Italie.

Toutefois, il faut bien le dire, ces écoles doivent leur succès actuel en Allemagne au dépérissement de l'industrie bien plus qu'aux avantages qu'elles présentent à la jeunesse. La position de sous-officier est, en effet, sans avenir dans l'armée allemande; les jeunes gens ne la considèrent que comme un moyen d'être admis dans une carrière civile, comme une sorte de purgatoire qu'il leur faut traverser, mais dont ils ont hâte de sortir; un pis-aller, qu'ils dédaigneront dès que d'autres carrières leur offriront plus d'avantages. Aussi n'est-elle acceptée que par les classes déshéritées, par les couches les plus grossières, les moins cultivées de la nation. Et cependant, c'est à ces hommes qu'est confiée l'instruction militaire de la jeunesse tout entière, ce sont eux qui, pendant trois ans, se trouvent continuellement en contact avec elle, ont droit à son respect et à son obéissance absolue! On comprend combien le manque d'éducation du sous-officier peut rendre plus rude la transmission des ordres, plus insupportables la subordination et la discipline, et la fréquence des suicides dans les rangs de l'armée allemande n'a peut-être pas d'autre origine que les mauvais traitements de quelques-unes de ces grossières natures, sur des êtres faibles et dépaysés, dont le moral se trouve affecté outre mesure.

Digitized by Google

II

Que faut-il pour relever cette position du sous-officier, la faire rechercher et en assurer le recrutement en tous temps? D'abord et avant tout, qu'elle soit une carrière, et une carrière honorable, suffisamment rétribuée, et d'autant plus qu'augmenteront les années de service ; qu'arrivés à la limite d'âge où les forces physiques font défaut, ou lorsque les infirmités les ont atteints, les sous-officiers reçoivent une pension de retraite aussi forte, au moins, que toute pension civile accordée à des fonctionnaires jouissant d'un traitement équivalent au leur; qu'une caisse des veuves et orphelins soit créée pour eux et qu'ils aient la satisfaction, en mourant, de savoir leur famille à l'abri du besoin.

Chose singulière, alors que, dans la plupart des carrières, l'âge de trente-cinq ans est celui où l'homme jouit du développement le plus complet de ses forces physiques et de son intelligence, dans l'armée, il semble que ce soit celui de la décrépitude. Un sous-officier qui a servi quinze ans, de vingt à trente-cinq, ne semble plus assez ingambe ni assez solide pour supporter les fatigues d'une campagne, et l'on s'empresse de le verser dans les professions civiles, qui n'ont besoin ni d'autant de vigueur, ni d'autant de santé. Et cependant, c'est sur l'élite de la population, comme force et santé, qu'un tel jugement est porté, car on n'est reçu dans l'armée qu'après avoir subi une visite médicale des plus scrupuleuses.

Dans le fait, ce n'est pas par fantaisie que l'on déclare vieillis avant l'heure ces excellents serviteurs si difficiles à remplacer. Sans même avoir subi les fatigues d'une campagne, par son genre de vie, par les habitudes prises, un sergent de trente-cinq ans est aujourd'hui en effet un vieux sous-officier, et si l'on a hâte de s'en débarrasser, lui-même, fatigué, énervé physiquement et moralement par la vie de caserne et la répétition machinale des mêmes faits et des mêmes actes, a hâte aussi de quitter l'uniforme. S'il entre alors dans les administrations qui lui sont ouvertes généreusement en vertu même de son séjour sous les drapeaux, il

Digitized by Google

s'y voit relégué dans les fonctions inférieures, et il a pour chefs ceux qui d'emblée y sont entrés, pendant que lui-même, obscurément, servait dans l'armée. Sa pension militaire et son nouveau traitement peuvent l'égaler financièrement à son chef; il n'en sent pas moins son infériorité sociale, et les regrets qu'il éprouve d'avoir suivi une autre voie ne sont pas un encouragement à suivre son exemple.

C'est dans l'armée que le sous-officier doit pouvoir faire toute sa carrière; c'est à l'armée à s'organiser de manière que cette carrière soit assez longue pour tirer de celui qui y entre tous les services qu'il peut donner; assez honorable, assez bien rétribuée pour qu'il ne regrette pas de l'avoir embrassée; assez sûre pour qu'elle ne puisse lui être retirée qu'à bon escient.

III

L'instruction dans les écoles étant le seul moyen de dresser sérieusement les sous-officiers et de les mettre à même de remplir convenablement le rôle qui leur incombe dans le rang, et qui a pris tant de développement depuis les nouvelles méthodes de combat, une école serait instituée dans chaque régiment. Dès l'âge de dix-sept ans, les volontaires pourraient y être admis chaque année au 1er octobre. Les six premiers mois d'hiver seraient consacrés aux cours, à la théorie proprement dite, en même temps qu'au dressage du soldat. Pendant l'été, le volontaire ferait partie comme soldat de 1re classe d'un groupe de miliciens; déjà dressé, il aiderait puissamment à l'instruction du groupe. L'hiver suivant, il entrerait dans la 2^{e} classe de l'école régimentaire, sous la direction des officiers qui plus tard l'auront sous leurs ordres et ont tant d'intérêt à le perfectionner.

Le deuxième été, devenu caporal, il aiderait l'instructeur dans le dressage des recrues. Le troisième hiver verrait se développer ses connaissances et, l'été venu, les fonctions d'instructeur seraient données aux plus intelligents. Ce n'est qu'après cette troisième année, après les grandes manœuvres d'été, que les galons de sergent seraient donnés

Digitized by Google

aux plus dignes, aux plus capables, les autres restant caporaux tant que leur capacité ne serait pas reconnue.

Tant que durera cet apprentissage du sous-officier, il vivra l'hiver sous le régime des écoles d'internes, l'été à la caserne. En échange de l'instruction militaire qu'il recevra, il souscrira l'engagement de servir un nombre d'années double de celles qu'il aura passées à l'école, à moins qu'il ne veuille se libérer de tout engagement en payant la pension et l'instruction reçue à un prix déterminé d'avance. Il sera nommé sergent par le ministre de la guerre, après avoir été proposé par les officiers professeurs et le chef de corps; son grade ne pourra lui être enlevé que pour des raisons graves, après enquête contradictoire sérieuse, et par arrêté ministériel. Il ne pourra être rétrogradé. Son engagement terminé, il sera libre de quitter le service quand il voudra, en donnant sa démission, que le ministre cependant pourra, dans certaines circonstances, refuser d'accepter. Démissionné, il restera soumis à toutes les obligations militaires des miliciens de sa classe.

Incorporé d'abord dans l'armée de campagne, il passera à l'armée de forteresse lorsque ses forces physiques ne lui permettront plus un service aussi actif. Ce passage pourra s'effectuer après quinze ou vingt ans de service. A tout âge, lorsque des infirmités le rendront impropre au service, il pourra faire valoir ses droits à une pension de retraite; à cinquante ans, il y aura droit et, pour trente années de service comme sous-officier, elle pourra égaler les quatre cinquièmes du traitement moyen des cinq dernières années. A soixante ans, si ses forces et son intelligence lui permettent d'atteindre cet âge, avec quarante ans de service, il sera spenionné d'office avec l'éméritat.

IV

Toutefois, ces conditions n'assureront le recrutement des écoles régimentaires que si, après qu'ils auront acquis leur grade, le régime de la caserne vient à cesser pour les sous-

Digitized by Google

officiers qui le désireront. Il faut qu'ils soient, comme l'officier, comme l'employé des autres administrations de l'État, libres d'user de leur temps comme ils l'entendent une fois leur service terminé; qu'ils ne soient pas soumis à cette réglementation permanente de toute leur existence, de jour et de nuit, qui devient pour eux un véritable cauchemar, et ne sentent pas peser incessamment sur eux le joug de leur subordination, même dans les actes de l'existence les plus étrangers à la vie militaire. Et qu'on ne croie pas que, en cessant de vivre à la caserne, sous la rigoureuse surveillance de leurs chefs, ils seront entraînés à des écarts où leur honorabilité pourrait être compromise; c'est plutôt le contraire qui s'observera. Combien de nos sous-officiers, ne trouvant pas dans leur logement en commun la tranquillité d'esprit dont ils seraient avides, n'y rentrent que le plus tard possible, après avoir, toute la soirée, couru les cabarets, et qui, établis dans quelque modeste chambre en ville, sur le même pied que tel autre de leurs concitoyens occupant dans la vie civile une position analogue à la leur, s'y trouvant chez eux, au milieu des choses qui leur appartiennent, certains de n'y pas voir apparaître, au moment où ils s'y attendent le moins, la figure rogue de l'adjudant, leur commandant tout à coup quelque corvée nouvelle, passeraient leur temps en dehors du service à des études utiles qui leur permettraient d'améliorer leur position et, en tout cas, les rendraient plus instruits. Si la vie de la caserne est si indispensable à la discipline, pourquoi les en libère-t-on du jour au lendemain quand on leur donne l'épaulette? Le contact de la population au milieu de laquelle ils vivront, et dont ils sont originaires, ne leur ôtera rien des vertus militaires dont nous aimons à les supposer possesseurs et n'aura pas sur eux plus d'influence délétère que sur ces soldats du devoir, disséminés dans tout le pays et jusque dans les moindres bourgades, ces membres de la gendarmerie nationale, modèles de discipline, d'ordre, de courage et d'abnégation.

Quand les jeunes gens trouveront dans l'état militaire une

Digitized by Google

carrière comparable à celle que leur offrent les administrations des postes ou des chemins de fer, par exemple, on n'aura que l'embarras du choix, et aux plus intelligents, aux plus instruits, après concours, on donnera les places disponibles. Il faudra tenir les soldes, les traitements à la hauteur des besoins sans cesse grandissants de l'existence; mais le corps créé aura une valeur réelle, digne des sacrifices que l'on se sera imposés; on pourra compter absolument sur lui, et il formera une charpente solide, dressée en tous temps, constituant la véritable partie permanente de l'armée, toujours prête à encadrer, à maintenir, à supporter les éléments tout préparés qui, au premier signal, viendront s'y incorporer.

V

Et qu'on le remarque bien, nous ne faisons pas luire l'épaulette dans un avenir rapproché ou lointain pour récompenser les services du sous-officier, même à la guerre. Il aura droit à des chevrons en raison de ses années de service, à des récompenses honorifiques entraînant avec elles des augmentations de traitement; on pourra créer par compagnie un ou plusieurs adjudants, chargés de la conservation des armes, des munitions, des effets d'habillement des miliciens en congé, ayant même le commandement des sections; sa solde, augmentée de tous les avantages qui lui seront faits, pourra égaler celle des officiers des grades inférieurs; mais il ne pourra aspirer à s'élever au rang d'officier qu'en passant par les écoles militaires. Peut-être pourra-t-on lui en faciliter l'accès en l'aidant à s'y préparer, en reculant pour lui l'âge de l'admission; mais quels que soient les services rendus, longs, honorables ou brillants, ils n'impliqueront jamais l'admission à l'épaulette pour récompense, à moins que la preuve de connaissances acquises n'ait été faite au préalable.

Si la stratégie et la tactique ne peuvent être comptées au nombre des sciences exactes, parce que leurs formules renferment toujours une indéterminée : l'élément humain,

Digitized by Google

elles n'en sont pas moins des sciences et exigent des études approfondies, que ne peuvent plus remplacer ni la routine, presque toujours inintelligente, ni l'expérience, impossible à acquérir actuellement que les guerres sont si courtes et à intervalles si éloignés. Dès lors, elles doivent s'enseigner dans les écoles à ceux qui devront les appliquer, et l'épaulette, qui dans la carrière militaire équivaut à l'obtention d'un diplôme, ne peut plus devenir le prix de services extraordinaires ou de faits héroïques.

Et, en effet, dans une profession où de terribles accidents font souvent surgir des dévouements auprès desquels pâlit la bravoure, plus brillante, mais, bien souvent aussi, plus inconsciente du soldat, voyons-nous élever au rang d'ingénieur le porion qui, après un coup de grisou, a sauvé plusieurs mineurs en risquant dix fois sa vie? Dans l'administration des chemins de fer, voyons-nous le mécanicien qui a sauvé un train de voyageurs au péril de ses jours devenir chef de station?

Il en doit être de même dans l'armée. On a créé des croix, des médailles d'honneur pour récompenser les actes de courage; qu'on les multiplie, qu'on leur donne des valeurs diverses selon l'importance des faits accomplis, mais que jamais un brevet donnant accès aux plus hauts grades n'en soit le prix.

Un commandant d'armée peut avoir dans sa main, à un moment donné, la responsabilité de milliers d'existences, les destinées de son pays; il importe que l'homme auquel une si haute mission est confiée la mérite à tous égards. Le vrai courage est rare et a droit à toute notre admiration; mais il ne remplace pas la science, qui seule a droit à notre soumission.

VI

Le brevet d'officier, ne pouvant être la récompense de services rendus, sera accordé uniquement à ceux qui auront fait montre de connaissances acquises, pratiques et théoriques; et comme une telle démonstration ne peut être que

Digitized by Google

le résultat d'une série d'examens consécutifs, assez consciencieux pour que la science du récipiendaire puisse s'affirmer à bon escient, il en résulte la nécessité d'établir des écoles d'où sortiront tous les officiers.

Créera-t-on des écoles spéciales d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie?

Nous nous sommes expliqués déjà sur la suppression de la cavalerie, qui ne devra plus, dans notre armée du moins, être autre chose que de l'infanterie montée. Tout officier d'infanterie devra donc être capable d'y servir, et ce sera aux chefs à décider ceux qui présenteront le plus d'aptitude. Quant à l'artillerie, remarquons que s'il est nécessaire que les officiers de cette arme connaissent les manœuvres de l'infanterie, il ne l'est pas moins que les officiers d'infanterie soient au courant de la tactique de l'artillerie et sachent exactement ce que l'on peut attendre du canon et de ses projectiles. Les fonctions de lieutenant dans l'infanterie ou l'artillerie ne sont pas tellement difficiles, que pendant les dix à quinze ans que les officiers passent dans ces grades, il ne puissent se mettre parfaitement au courant du service des deux armes. Il en résulte que non seulement les officiers doivent sortir des écoles, mais encore que tous doivent avoir la même commune origine, être classés sur la même liste d'avancement d'après les résultats de l'examen de sortie et répartis ensuite dans les diverses armes; mais de façon que, dans leur carrière de sous-lieutenant et de lieutenant, tous servent un temps plus ou moins long dans l'artillerie et l'infanterie.

Le service de six mois laisse disponibles les mois d'hiver ; ils seront, particulièrement pour les lieutenants et sous-lieutenants, consacrés aux écoles de tir d'artillerie et d'infanterie. C'est dans les épreuves que subiront ces officiers dans les polygones, où, indépendamment des tirs, s'exécuteront les divers travaux de terrassement qui incombent à l'artillerie et à l'infanterie, les travaux d'armement des places et des fortifications improvisées de jour comme de nuit, que les aptitudes se dessineront et permettront de désigner ceux à qui seront confiés les commandements de batterie de place ou de

Digitized by Google

campagne, ou bien les compagnies d'infanterie, montées ou non. Tel officier peut convenir aux deux services; tel autre sera habile à tirer parti du terrain qui ne parviendra pas à régler et à diriger un tir de bouches à feu de place ou de campagne. En employant chacun selon ses facultés, les divers services seront remplis dans les meilleures conditions. Toutefois, l'autorité supérieure veillera à ce qu'aucun officier ne s'éternise dans une spécialité, sauf dans le service technique, dont nous aurons à parler.

VII

Dans les grades inférieurs, l'avancement se fera à l'ancienneté, avec élimination des incapables et ajournement de ceux qui ne rempliraient pas convenablement leurs devoirs, ou dont la conduite laisserait à désirer. L'appréciation des chefs ne serait pas le seul guide de l'autorité supérieure; bien des faits lui échappent que connaissent les camarades et qui leur font juger les hommes en toute connaissance de cause. L'élection à la manière allemande serait pratiquée, en ce sens que tous les lieutenants en mesure de connaître et d'apprécier un récipiendaire seraient appelés à émettre un vote sur l'admission d'un sous-lieutenant dans leurs rangs, par billet cacheté et en motivant le vote négatif. Les capitaines agiraient de même envers les lieutenants, les officiers supérieurs envers les capitaines.

Toutefois, pour ces derniers, le sytème de l'avancement à l'ancienneté aurait son contrepoids. La conduite de l'unité tactique diffère essentiellement de celle de l'unité de combat; le rôle de l'officier supérieur s'étend, sa mission s'élargit; c'est dans ses rangs que l'on prend les officiers généraux qui auront la direction de l'armée. Il ne faut donc pas qu'on puisse parvenir à ce grade sans avoir donné la preuve que l'on est en mesure de résoudre les grands problèmes qu'impose la science de la guerre; preuve qui, ne pouvant se faire sur les champs de bataille, devra résulter de l'appréciation des chefs et d'examens subis devant un jury capable d'apprécier le

Digitized by Google

savoir acquis, soit à l'académie de guerre, soit, si on le préfère, dans des études privées.

L'académie de guerre est l'école du généralat, parce qu'elle est créée pour préparer les officiers à la direction des armées. Ne semble-t-il pas étrange dès lors d'y appeler les jeunes officiers ét de leur faire subir des épreuves sur des matières qu'ils n'auront à pratiquer qu'un grand nombre d'années après, et de n'y recevoir qu'un nombre d'officiers fort restreints particulièrement destiné, au service d'état-major? A moins de ne prendre les généraux que dans ce corps, les chefs suprêmes de l'armée, après comme avant la création de l'académie, ignoreront pour la plupart la science du généralat et seront contraints d'accepter la direction de leur état-major. Il y a là une contradiction qui ne peut plus subsister et qu'il est important de détruire, sous peine d'apporter la confusion entre les organes moteurs et transmetteurs de cette immense machine qui s'appelle une armée.

Aucun capitaine ne devrait pouvoir aspirer aux grades supérieurs et au généralat avant d'avoir passé par l'école de guerre, ou satisfait aux épreuves exigées de ceux qui en ont suivi les cours. Il y mettrait tout le temps qu'il jugerait nécessaire, peu importe : le droit à l'épaulette à graine d'épinard devrait être une conséquence de l'acquisition du diplôme. Une épreuve analogue était anciennement exigée des lieutenants d'état-major avant leur nomination au grade de capitaine ; dans le service de santé encore, nul ne peut devenir médecin de régiment avant d'avoir satisfait à certains examens. Dans un cas comme dans l'autre, cependant, les officiers de ces deux catégories, avant d'entrer dans leur arme ou dans leur service, avaient passé par des épreuves extrêmement sévères, qui semblaient devoir rassurer les plus difficiles sur le caractère de leurs capacités. L'innovation que nous préconisons n'aurait donc rien d'excessif.

Tous les officiers supérieurs ayant satisfait aux examens de l'école de guerre, c'est parmi eux que l'on choisira ceux convenant le mieux au service d'état-major, qui n'a aucunement besoin de compter dans ses rangs des officiers subal-

Digitized by Google

ternes, si ce n'est comme auxiliaires, fonctions propres à être remplies par la plupart des officiers.

VIII

Il est à peine besoin de faire remarquer combien la composition du corps d'officiers s'améliorera par ces différentes mesures. Non seulement il acquerra une homogénéité extrême, mais tous ceux qui le composeront, classés selon leurs aptitudes et ayant fait la preuve, à deux époques éloignées de leur carrière, que rien de ce que comporte la profession des armes ne leur est étranger, donneront à ceux qui les commandent, comme à ceux qui leur obéissent, cette sécurité, cette confiance qui équivaut presque à une certitude de succès. Chacun sera assuré, si difficiles que soient les circonstances, que le commandant sera toujours en mesure d'y faire face, et les caractères même les moins bien trempés. trouvant dans leur bagage scientifique des exemples de conjonctures analogues, sauront rapidement, dans des cas exceptionnels, prendre une décision et l'exécuter habilement.

Les armées semblables à celle que nous préconisons, avec le service à très court terme, ont d'ailleurs besoin, plus que les autres encore, sous peine de n'avoir pas plus de consistance que les milices, d'un excellent corps d'officiers. D'autre part, notre faiblesse comme nation ne nous permet pas les demi-succès ; nous pouvons faire un grand effort, nous ne pouvons le renouveler ; il nous faut du premier coup remporter une victoire complète. Notre armée, composée de toute notre jeunesse valide, nous donnera le nombre, nécessité absolue de nos jours en présence des effectifs disproportionnés que nous rencontrerons devant nous ; elle nous le donnera sans appauvrir le pays, sans le forcer à des sacrifices supérieurs à ceux qu'il supporte légèrement aujourd'hui ; mais le nombre ne servirait à rien, si nous n'avions des chefs dignes de conduire l'armée et capables de lui assurer la victoire. C'est à les rendre parfaits que nous devons surtout veiller.

Digitized by Google

V. — La transformation du casernement.

I

L'obstacle le plus sérieux à l'adoption du service personnel et général en Belgique, si court qu'en soit le terme, c'est le régime du casernement. Il y a, de la part des classes aisées, une répugnance invincible à laisser leurs enfants partager l'existence de natures plus grossières ou moins délicates, auxquelles le séjour de la caserne offre, au contraire, une somme de bien-être inaccoutumé ; répugnance que nous tous, officiers, sortant des cadres ou des écoles, nous partageons si bien, qu'en choisissant pour les nôtres la carrière où lentement et honorablement nous avons fait notre chemin, nous cherchons à leur épargner, autant qu'il est en nous, les dégoûts et les amertumes de cette vie en commun. Et qu'on le remarque bien, cette répugnance n'est pas personnelle au Belge ; l'Allemand, l'Italien, le Français la partagent au même degré. S'ils ont consenti bénévolement au service obligatoire, c'est à la suite de terribles épreuves ou en prévision de non moins terribles éventualités ; mais tous ont cherché également à soustraire leurs enfants, au moins en partie, à cette dure nécessité, et le volontariat d'un an, créé sous le prétexte de donner des cadres à l'armée de réserve, n'a en définitive d'autre raison d'être que d'arracher autant que possible le jeune homme à la vie de caserne.

En somme, pour l'armée nationale telle que nous voulons la constituer, la caserne est-elle bien nécessaire ? Si elle n'est pas le sanctuaire des vertus militaires, comme l'ont prétendu quelques écrivains militaires, que nous soupçonnons fort d'avoir vécu assez peu en contact avec la troupe, à quoi sert-elle ? A quoi devrait-elle servir ?

Elle n'a pas toujours existé. Le casernement a une origine césarienne ; c'est pour avoir sans cesse les troupes sous la main, réunies dans des quartiers spéciaux, séparées du reste du peuple, avec lequel elles étaient souvent en antagonisme, que les empereurs romains, et plus tard les sultans, ont créé

Digitized by Google

les quartiers militaires. Ainsi réunies, elles s'y imprégnaient d'un esprit particulier, esprit de corps, esprit de caste, toujours prêt à naître spontanément dans toute société particulière, quel que soit le but de sa réunion, mais qui n'était à coup sûr pas l'esprit de discipline, car les révoltes des prétoriens, des janissaires et des mamelouks ont laissé dans l'histoire de sombres et sanglantes annales.

Dans les temps modernes, les troupes ont été le plus souvent hébergées chez l'habitant, et des règlements très détaillés, renouvelés fréquemment, prescrivaient minutieusement les allocations auxquelles elles avaient droit. Aujourd'hui encore, le quart, le tiers peut-être de l'armée allemande n'est pas autrement logé. C'est pour exonérer l'habitant de cet impôt en nature que nos casernes ont été créées; c'est à la fin du XVII^e^ siècle qu'on les voit paraître; mais leur régime, qui convenait à cette époque et était pour les troupes mercenaires d'alors un bienfait, n'est plus actuellement qu'un anachronisme.

II

Parcourons une de ces casernes, construite expressément pour sa destination, visitons ces dortoirs plus ou moins spacieux, où les couchettes en fer, souvent trop rapprochées, s'alignent très exactement. L'air y est renouvelé fréquemment, hiver et été les fenêtres doivent être ouvertes une grande partie du jour; des évents sont percés dans les murs; les prescriptions hygiéniques paraissent donc observées. Comme dortoirs, ce n'est pas la perfection, mais encore peut-on y dormir dans des conditions convenables. Mais où sont les réfectoires, où sont les salles de théorie, où le soldat brosse-t-il ses effets, où se tient-il pour lire, écrire, fumer? Ces locaux n'existent pas, ou plutôt ils se confondent avec l'endroit où le soldat couche. C'est là qu'il mange, qu'il fume, qu'il fait sécher ses effets mouillés par la pluie, qu'en hiver il se chauffe à ses frais autour d'un poêle en fonte. Et comme dès lors les ouvertures destinées à renouveler l'air deviennent pour lui des causes de corizas et de refroidissements,

Digitized by Google

le soldat ferme les fenêtres, bouche les évents; l'atmosphère se vicie tout le jour, et la nuit se sature de vapeurs lourdes et malsaines. Qui de nous, pénétrant le matin, au réveil, dans ces salles où sont étendus ces jeunes gens, dans toute la force de l'âge, venus là pour accomplir un devoir patriotique, n'a reculé d'un pas, écœuré par cette atmosphère suffocante, méphitique?

Allons plus loin. Faisons-nous ouvrir ces salles de police, ces cachots où, tout à coup, dans l'ombre, nous voyons se dresser, à la rude voix du guichetier, quelques hommes à demi vêtus, en sabots, la barbe et les cheveux en désordre. Quels sont ces misérables et quel crime leur a valu d'être punis si cruellement? Oh! celui-là est rentré quelques heures après l'appel du soir, celui-ci a manqué à l'épluchage des pommes de terre, cet autre encore est venu à l'exercice portant une veste à laquelle il manquait un bouton. Et pour expier ces crimes abominables, ils couchent là deux, quatre, six, huit jours, davantage encore quelquefois, pendant les nuits froides, sur leur dur lit de camp, enveloppés d'une maigre couverture, se serrant l'un contre l'autre pour se réchauffer, ou battant la semelle! Les murs sont froids et humides, blanchis à la chaux et couverts de figures ou d'inscriptions dans lesquelles revient toujours et partout le décompte du temps à passer encore au service; le jour pénètre à peine par une fenêtre grillée munie d'un écran incliné; dans un coin une cruche en grès, dans un autre un baquet infect! Quel contraste avec les cellules si propres et si décentes de la prison d'en face, où sont enfermés les voleurs et les assassins!

Et ce tableau n'a rien de forcé. Il y a quelques années, d'anciens cloîtres transformés en caserne, et qui tous n'ont pas disparu, nous offraient un spectacle plus triste encore, et certains logements à l'épreuve de la bombe ne sont pas mieux partagés. Un chiffre, dans sa sinistre éloquence, en dit plus long, du reste, que bien des discours : la statistique prouve que l'habitant des casernes, choisi cependant dans la partie la plus saine, la plus robuste de la population,

Digitized by Google

puisque les malingres en sont écartés, fournit le double des décès de la population civile du même âge. Telle est la caserne et son influence au point de vue physiologique.

III

Étudions-la au point de vue moral.

Elle paraît au premier abord la réalisation de ce rêve de la démocratie, l'égalité sociale : les fils du grand seigneur et du prolétaire sont soumis à la même règle, aux mêmes lois.

Si elle était isolée du monde entier, il en serait peut-être ainsi ; mais, sous le régime actuel, cette égalité n'est qu'apparente : le soldat dont la bourse est bien garnie ne sera jamais l'égal de ses camarades qui n'ont rien, ni devant les corvées, ni même devant ses chefs, car hier encore le ministre de la guerre de l'empire allemand devait édicter les peines les plus sévères contre les sous-officiers du corps de la garde, qui acceptaient des cadeaux des soldats volontaires d'un an sous leurs ordres.

Quelle nécessité trouve-t-on d'introduire dans l'armée cette prétendue égalité qui n'existe pas dans la société? quels avantages résultent pour l'instruction des soldats, pour leur discipline, de les obliger tous à partager le même genre de vie? Espère-t-on que les plus grossiers s'affineront au contact des mieux élevés? Hélas ! ne sait-on pas que la lime rugueuse entame le métal poli sans rien perdre de sa rudesse? D'ailleurs, à la caserne comme dans toute réunion d'hommes, les sympathies personnelles ont bientôt fait de classer toutes les individualités en petits groupes, se suffisant dès lors à eux-mêmes, ne subissant que superficiellement le contact et l'influence de ceux qui n'en font pas partie.

Dans ce dortoir banal où, en dehors des heures d'exercice en plein air, se développe toute son existence, le soldat n'est retenu par aucun confort ; aussi, à moins que sa bourse ne soit vide, s'empresse-t-il de quitter la caserne aussitôt le service fini. Toutefois, quand même on lui fournirait réfectoires, salles de jeux et d'études, avec distribution autorisée

Digitized by Google

de bière et de café, le désir d'être libre lui ferait toujours déserter le quartier. Tant qu'il y est, en effet, il sent peser sur lui la règle militaire, sévère, méticuleuse; sans cesse il se sent sous l'œil du chef, œil habile à le surprendre en faute; à tout instant il peut être appelé à exécuter un ordre donné, et doit obéir immédiatement, sans rechigner, lors même qu'il aurait, pour n'être pas commandé, dix raisons qu'il ne pourra faire valoir qu'après l'exécution de l'ordre. La caserne lui pèse, par conséquent, il a hâte d'en sortir, et comme, dans nos climats, les intempéries des saisons lui rendent difficile pendant toute l'année la vie de plein air, c'est dans les débits de boisson qu'il passe ses heures de liberté, prenant ainsi des habitudes d'intempérance qui le suivront plus tard dans la vie civile.

Il est encore un autre inconvénient propre à la vie de caserne. Les règlements, prescrivant minutieusement au soldat tous les actes de son existence, lui donnant à exécuter des consignes dont il ignore les raisons et tenant toujours suspendue au-dessus de sa tête la menace d'une punition à toute transgression, lui font perdre le sentiment de sa responsabilité. Bientôt il n'exécute plus rien en dehors de ce qu'on lui a prescrit, de peur de tomber en faute, et les manifestations les plus simples de sa personnalité, auxquelles dans la vie civile il se livrerait tout naturellement, il les étouffe d'abord volontairement, inconsciemment ensuite, pour n'avoir pas à en subir les responsabilités. Dès lors, selon quelques-uns, il réalise la perfection, car il a fait abstraction de sa volonté et n'en a plus d'autre que celle de son chef. Mais ce n'est jamais impunément qu'on détruit chez l'homme la faculté de penser et de raisonner ; aussi, plus tard, quand il faudra faire appel à son intelligence et à sa raison, on s'apercevra que ces cordes ont cessé de vibrer et qu'elles ne rendent plus aucun son.

IV

Si la caserne n'a aucun avantage, si elle ne donne au soldat d'autres qualités morales que l'ordre et la propreté,

Digitized by Google

résultant d'une surveillance attentive de tous les instants de la part des chefs, faut-il donc les fermer et en revenir au logement chez l'habitant, comme c'était la coutume avant leur création? Les propositions que nous allons faire sont moins radicales.

Pour faire naître dans notre armée, avec le service à court terme, cet esprit de corps dont on doit reconnaître les avantages, nous avons préconisé les groupements non seulement régionaux, mais cantonaux; nous avons montré les régiments divisés en pelotons appartenant à la même ville, en escouades composées de jeunes gens du même village. Dès lors, pour hâter la mobilisation, pour qu'elle ait lieu non seulement en quelques jours, mais en quelques heures, il importe que le régiment soit au centre de son canton de recrutement, que la compagnie elle-même ne soit pas éloignée du lieu de résidence de ceux qui doivent en composer l'effectif. Cette dissémination des éléments tactiques qui composent le régiment ne contrariera en aucune façon l'instruction des recrues : le commandant de la compagnie étant actuellement responsable de cette instruction, il lui sera toujours aisé de trouver partout une plaine d'exercice, place publique, carrefour, terrain vague, où il réunira sa troupe pour l'instruire pendant les quatre mois, avril, mai, juin et juillet, qui lui seront accordés pour la dresser, avant l'époque des manœuvres de bataillon en août, et des manœuvres de brigade et de division en terrains variés qui termineront l'instruction en septembre.

Si, pendant ces quatre mois, le soldat se trouve peu éloigné des siens, pourquoi l'obliger à quitter sa famille, à déserter le foyer paternel pour venir habiter une caserne? Pourquoi ne pas le laisser chez lui? Craint-on qu'il ne soit pas exact chaque jour à l'heure de l'appel, qu'il manque de cette ponctualité si nécessaire dans l'état militaire? Mais l'armée n'est pas seule à exiger de ceux qui en font partie cette exactitude; les nombreuses industries dont nous voyons élever partout les ruches travailleuses font un devoir à leurs ouvriers d'être ponctuels, et les portes des manufactures, ouvertes quelques

Digitized by Google

instants pour les laisser passer, se referment bientôt devant les retardataires; les écoles et les athénées où s'instruit la jeunesse sont dans le même cas. Les chemins de fer, d'ailleurs, et les voyages nous ont habitués à nous préoccuper toujours de l'heure exacte. La question de ponctualité ne peut donc pas nécessiter le casernement des jeunes gens convoqués pour l'exercice. Si certaines natures paresseuses ou distraites ne savent pas se plier à cette loi, qu'on prenne envers eux des mesures particulières. La caserne, en effet, doit continuer à subsister : il faut des dépôts d'armes et de munitions, des salles couvertes pour les théories pendant le mauvais temps, des logements pour certains sous-officiers célibataires, des bureaux, des magasins, des salles d'arrêts pour les natures réfractaires, enfin des locaux pour les soldats qui, bien qu'appartenant au canton où s'est recrutée la compagnie, habitent trop loin du centre et n'ont pas les moyens de se loger plus à proximité. A ces derniers l'État donnera le logement et la nourriture, et tous ceux qui habitent ailleurs qu'à la caserne auront aussi droit à celle-ci et elle leur sera distribuée quand ils le demanderont. La caserne deviendra simplement le lieu de réunion ordinaire de la compagnie; c'est là que se fera l'appel et, après l'exercice, que reviendront les recrues pour y déposer leurs armes, peut-être même leur équipement.

Débarrassée de l'excès de population qu'elle contient actuellement, elle pourra être disposée de manière à offrir à ceux qui l'habiteront un séjour commode; elle deviendra une sorte d'hôtel garni qu'il sera possible de tenir avec décence et propreté, car, de par les règlements militaires, on pourra y imposer les obligations d'ordre intérieur qui sembleront nécessaires. Néanmoins, une fois le service terminé, on n'exigera de ceux qui y résident rien de plus que de ceux qui habitent au dehors; la retraite et l'appel du soir n'existeront plus que pour ceux qui occuperont les salles d'arrêts; la liberté la plus grande sera laissée aux autres, sans négliger toutefois de les surveiller.

Lorsque les recrues, après les quatre premiers mois d'in-

Digitized by Google

struction, iront s'exercer aux tirs et à la tactique de combat en terrains variés, elles devront se loger soit dans les baraques des camps, soit en cantonnements serrés. Pendant deux mois elles s'endurciront aux fatigues et s'habitueront à la privation du confort qui marquerait leur entrée en campagne.

Des exceptions au régime que nous préconisons devront cependant être faites pour la cavalerie et les batteries montées, dont les cavaliers seront logés avec leurs chevaux; pour l'artillerie de siège, qui ne pourra être prise entièrement dans le voisinage des forts où elle s'exerce; pour les compagnies techniques, pontonniers et pionniers, de chemin de fer, les télégraphistes, etc., qui, recrutés dans tout le royaume, parmi les hommes des métiers les plus utiles à ces divers services, seront en général trop éloignés de leur résidence pour n'être pas casernés, en tout ou en partie. Une grande latitude sera donnée à tous; l'État ne donnera le logement et la nourriture qu'à ceux qui en feront la demande, et rien n'empêchera la recrue éloignée de sa famille de prendre sa pension chez des amis, voire chez des étrangers.

CONCLUSION.

Résumons-nous. — Les nations qui veulent profiter du calme et de la prospérité pour « se garantir contre les tourmentes, pour mettre à l'abri des caprices de la fortune les trésors qu'elles ont acquis, pour assurer en un mot la défense de la patrie [1] », ont pour premier devoir de mettre la jeunesse valide en état de résister à l'envahissement. Le service militaire personnel et obligatoire s'impose à tous, sauf exception pour les malingres et les invalides, sauf exclusion pour ceux frappés d'une flétrissure. Il n'est, pour la jeunesse, un impôt ni du sang, ni du temps; mais bien, pendant la paix, le devoir de s'instruire à la pratique des connaissances nécessaires, pour être, pendant la guerre, en mesure d'user de son droit de défendre l'indépendance de son pays, ses institutions et ses libertés.

[1] Paroles du roi Léopold II à Gand.

Digitized by Google

Toutefois, c'est moins un soldat proprement dit qu'il importe de former qu'un citoyen discipliné prêt à devenir soldat aussitôt que l'ennemi menacera la frontière; c'est-à-dire que son instruction doit être suffisante sans ce superflu si rapidement effacé par la vie civile, à laquelle il va retourner, « ornement de parade, luxe du temps de paix inconnu aux époques de guerre » et qui, dans les armées d'aujourd'hui, absorbe encore les deux tiers de l'éducation du milicien.

Pendant cinq ans, de vingt à vingt-cinq ans, les jeunes gens inscrits sur les contrôles de l'armée active ne seront effectivement sous les armes que douze mois; pendant les cinq autres années qu'ils passeront dans l'armée de forteresse, on pourra les rappeler quelques jours encore pour leur faire connaître leurs nouveaux chefs et le terrain qu'éventuellement ils pourraient encore avoir à disputer à l'ennemi.

Après ces dix ans révolus, à trente ans, l'homme fait, établi, pourra être appelé dans les rangs de la garde civique, institution purement municipale, qui doit, à l'exclusion de l'armée, être seule responsable de l'ordre dans les cités, à qui seule doit appartenir la répression des troubles civils. Il y apportera son éducation de soldat, les habitudes de discipline qu'il aura prises dans l'armée; il saura surtout que les chefs qu'il doit élire devront être capables de le commander, et son choix en sera plus éclairé.

Des cadres excellents, des officiers instruits, connaissant à fond leur métier, inspirant par cela même confiance à tous, tel sera le complément indispensable de cette armée jeune, patriotique, « la moelle et le sang de la nation ». On obtiendra ce résultat lorsque la profession des armes, honorée entre toutes, à cause de la noble fin qu'elle se propose, offrira à ceux qui l'adoptent une carrière brillante et recherchée, mais où l'on ne sera admis qu'après avoir fait ses preuves et que l'on ne continuera à parcourir jusqu'aux plus hautes dignités qu'après s'en être montré digne par un travail constant et persévérant.

L'armée proprement dite, outre son personnel combattant,

Digitized by Google

comprend dans son organisation bien d'autres services encore : son matériel, mobilier et immobilier, est fort considérable et exige des soins continuels pour être tenu en bon état. De là la nécessité d'un personnel particulier chargé de la construction des fortifications, des casernes, des écoles, de l'aménagement des terrains de manœuvre, des champs de tir, des camps baraqués, de la fabrication des armes, des munitions, des voitures, du harnachement, etc., et aussi de leur conservation et de leur entretien. Le personnel supérieur appartiendra à l'armée active; ce sont les officiers de l'armée le plus en contact avec la troupe qui seront les plus à même d'apprécier ses besoins; ce sont ceux qui ont construit les fortifications qui seront les plus à même d'en tirer parti quand il faudra les défendre. Le personnel subalterne sera pris parmi les sous-officiers dont l'âge a un peu éteint l'activité; mais l'ouvrier proprement dit sera toujours civil, et jamais le milicien, appelé sous les drapeaux pour y faire son apprentissage de combattant, ne pourra être employé dans des ateliers de matériel ou dans des arsenaux; c'est là un abus qui a pu se perpétuer dans nos armées d'aujourd'hui, mais qui doit disparaître. Il en coûtera peut-être plus cher à l'État, comme aussi de créer les écoles, d'améliorer la position des cadres, de construire les champs de tir, de posséder toujours un matériel à hauteur des derniers progrès des sciences et de l'industrie; mais que de main-d'œuvre actuellement perdue pour le pays, récupérée par le service à court terme! — Du reste, à ceux qui trouveraient encore le budget de la guerre trop élevé, nous redirions ces paroles que Démosthènes adressait aux Athéniens, enclins, eux aussi, à se soustraire à d'onéreux préparatifs de résistance : « Les dépenses que nous faisons pour nous sauver ne sont rien à côté de celles que nous devrions subir si nous succombions pour avoir voulu les éviter. »

...

Digitized by Google

CONTRE CEUX QUI MÉDISENT DE NOTRE ÉPOQUE.

O tempora ! o mores !

Hésiode, Ovide, Virgile et bien d'autres poètes ont été amenés, par l'aspiration continuelle de leur âme vers un monde tout idéal et divin, à regarder le temps où ils ont vécu, où ils ont souffert, comme le pire de tous. Voltaire a dit du sien :

O ! le bon temps que ce siècle de fer [1] !

Mais c'était dans un accès de gaieté ; car, ailleurs, il appelle le XVIII[e] siècle *l'égout des siècles*.

Beaucoup, sans être poètes, tant s'en faut, les imitent en ce point, exaltant le bon vieux temps qui n'est plus et dénigrant notre civilisation, qu'ils traitent de *peste et lèpre*, absolument comme si c'était l'abomination de la désolation.

Nous laissons de côté le vieillard, qui voit naturellement le passé à travers le prisme de sa brillante jeunesse :

...laudator temporis acti
Se puero, castigator censorque minorum [2].

Mais, nous venons de le dire, il n'y a pas que les vieux qui jettent l'alarme et se demandent avec anxiété : Où allons-nous, grand Dieu, où allons-nous ?... Où est cette antique probité, cette fidélité à la parole donnée ?... Qu'est devenue cette religion du serment, cette sûreté dans le commerce de la vie ? etc., etc.

Dans ces sortes de malédictions, y a-t-il réellement quel-

[1] *Le Mondain*, satire.
[2] HORACE, *Art poétique*.

Digitized by Google

que justice? ou n'est-ce pas plutôt une calomnie contre l'esprit et les tendances générales de notre époque?... Cette question n'est certes pas plus indigne de l'attention de l'archéologue que les débris de la céramique étrusque, l'origine d'une médaille échancrée ou le déchiffrement d'une inscription qui a subi des ans l'irréparable outrage. J'engage mes confrères en archéologie à produire pleine lumière sur ce point en relevant ce qui gît dans la poudre du passé; en remettant au jour, avec cette patience qui les caractérise, les mœurs, les institutions, les usages aujourd'hui relégués dans les ossuaires de l'histoire.

Qu'est-ce qui de nos jours effraye, scandalise les bonnes gens qui voudraient retourner en arrière? C'est surtout la grande liberté des opinions, la vivacité des dissentiments, les intempérances et aussi les libidinosités du langage.

Eh bien, soit; sous ce rapport, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes; la diffamation et l'injure surtout se donnent libre carrière avec trop peu de scrupule, nous sommes les premiers à le déplorer.

Oui, on médit aussi facilement qu'on parle, et l'on n'aime jamais mieux à parler que lorsqu'on se met à médire. Tailler en pièces la réputation d'autrui n'est souvent qu'un jeu, et cependant une seule calomnie, une seule, peut rompre le fil de ce collier qu'on appelle l'estime des gens de bien. Les perles se dispersent alors et on ne les retrouve plus, hélas! qu'en fragments épars. Que d'exemples nous pourrions citer!

Mais, si tout n'est pas aujourd'hui couleur de rose, est-ce à dire que nos grands-pères valaient mieux, qu'il faille regretter leur régime et que rétrograder soit le remède à nos discordes et aux malheurs des temps? *That is the question.* Quant à moi, avant de me prononcer pour les pessimistes, je réclame une enquête en règle, et je m'offre à y apporter mes documents.

* * *

En y réfléchissant, je fus un jour amené à me poser cette question quelque peu naïve, je le reconnais : Y avait-il, *au*

Digitized by Google

bon vieux temps, autant de mauvaises langues que de nos jours?

La statistique, science trop moderne malheureusement, n'a rien pu m'apprendre; mais je vous demande la permission d'exposer ce que j'ai rencontré de plus caractéristique.

Les moralistes de l'antiquité orientale ne tarissent pas sur la crainte que leur inspirait la calomnie : son haleine tue comme celle du basilic; partout où elle se montre, elle change la lumière en ténèbres, et ses pieds dessèchent tout, comme dans les sables de la Syrie.

J'ouvre l'Ancien Testament; que vois-je dans le livre de l'*Ecclésiaste?*

« La langue double a causé des maux infinis, dans les maisons, dans les villes et dans les États. »

« La mauvaise langue d'une femme est à un homme paisible ce qu'est une montagne sablonneuse aux pieds d'un vieillard. »

« Un coup de verge fait une meurtrissure, mais un coup de langue brise les os. »

« Il est mort bien des hommes par le tranchant de l'épée; mais il en a péri davantage par la langue. La mort qu'elle cause est une mort très malheureuse, et le tombeau vaut encore mieux. »

« Faites comme une haie d'épines à l'entrée de vos oreilles, et n'écoutez point la méchante langue. Mettez à votre bouche une porte et des serrures. Fondez votre or et votre argent, et faites-en une balance pour peser vos paroles, et un frein pour votre bouche. »

Nous nous bornerons là : la Bible est pleine d'imprécations de l'espèce.

Neuf cents ans avant l'*Ecclésiaste*, le roi David, qui avait beaucoup pratiqué les choses de ce monde, et qui était, certes, un homme sérieux, David, disons-nous, avait écrit : *Ommis homo mendax*, tout homme est menteur; ce qui assurément n'était pas à l'avantage de ses devanciers ni de ses contemporains.

De même, Ésope reconnaît, au VI^e^ siècle avant notre ère,

Digitized by Google

que la langue, le plus grand des biens, est en même temps le plus grand des maux.

Si nous passons chez les Grecs, dont le nom est devenu proverbial, voici tout d'abord le pieux Crétois Épiménide qui leur applique une sentence non moins sévère que celle de David; il est vrai que les Athéniens lui opposèrent, à cette occasion, une scie patriotique qui dura longtemps :

« Eh quoi! dirent-ils, Épiménide prétend que tous les Grecs sont menteurs; mais Épiménide est Grec; donc, il est menteur; donc, il a menti en disant que les Grecs sont menteurs; donc, les Grecs ne sont pas menteurs. Mais, alors, Épiménide, qui est Grec, n'était pas menteur; donc, il n'a pas menti en disant que les Grecs sont menteurs; donc, les Grecs sont menteurs. Mais alors... » Et ainsi de suite.

Les Athéniens, comme on voit, étaient quelque peu gouailleurs. Toujours est-il, malgré cette petite goguenarderie, que le mensonge et la calomnie s'étalaient chez eux avec une remarquable impudence : Athènes était la patrie des sycophantes.

Qu'était-ce qu'un sycophante?

Ce mot signifie littéralement en grec : « qui dénonce les figues ». Il faut savoir qu'une loi ancienne prohibait l'exportation des figues de l'Attique. Le nom s'appliqua plus tard à ceux qui dénonçaient l'exportation, non seulement des figues, mais aussi d'autres marchandises; puis à toute espèce de dénonciateurs.

Aristophane met en scène, dans les *Acharniens*, un Béotien qui offre les produits de son pays à Dicéopolis, citoyen d'Athènes, à condition d'obtenir en échange un produit qui abonde en cette ville et dont on manque en Béotie. Là-dessus, Dicéopolis lui livre un sycophante bien ficelé, que le Béotien emporte, pour le montrer à ses compatriotes à prix d'argent, comme un singe plein de malice. « On en pourra faire toute sorte d'usages, observait Dicéopolis : ce sera la coupe de tous les maux, le mortier à piler les procès, la torche à dénoncer les coupables, le récipient à brouiller toutes les affaires! »

Digitized by Google

Le Béotien remarque que ce sycophante est de petite taille :

« Oui, répond le vendeur, mais il est tout venin. »

Le droit d'accuser que la loi donnait à tout citoyen secondait les animosités, les vengeances et surtout ces passions malsaines et envieuses que l'on reproche aux États populaires. Quiconque signalait un conspirateur était toujours sûr d'être bien accueilli; à tel point que le rôle de sycophante devint un métier très lucratif.

Le même Aristophane, dans *les Chevaliers*, traite les Athéniens de badauds et de gobe-mouches; ce n'était pas sans raison : Socrate, traité d'impie, but la ciguë et mourut dans les fers; Aristide, le juste, fut banni; le divin Platon fut livré à l'esclavage.

Les Grecs, qui élevaient des temples aux divinités malfaisantes, en élevèrent à la calomnie, étrange déité qu'ils appelaient *Diabolè*, du verbe *diaballo*, je brouille; d'où vient sans doute le nom donné vulgairement par les chrétiens à l'esprit des ténèbres; de sorte que, chez les Hellènes, le diable et le calomniateur, c'était tout un.

Lucien, l'écrivain de Samosate, nous a laissé la description d'une grande peinture dans laquelle Apelles s'était inspiré d'une aventure qui lui était survenue et qu'il est bon de rappeler, ne fût-ce que pour montrer que, de tout temps, et plus encore autrefois qu'aujourd'hui, les princes et les grands ont été sujets aux surprises de l'intrigue.

Le peintre Antiphile, jaloux de la gloire du célèbre artiste et du cas qu'en faisait le roi Ptolémée, l'accusa d'avoir pris part à une conspiration ourdie par une Tyrienne nommée Théodota. Quelqu'un de sa connaissance, disait-il, avait vu Apelles buvant et mangeant avec elle et lui parlant à l'oreille pendant tout le repas; et la révolte de Tyr, comme la prise de Péluse, avait eu lieu sur ses instigations. Ptolémée fut naturellement courroucé de la prétendue ingratitude de son favori, et c'en était fait de lui si l'un des conjurés ne l'eût complètement disculpé.

Revenu de ses soupçons, le roi, voulant réparer son erreur

Digitized by Google

fit présent de cent talents à Apelles et lui abandonna son faux accusateur comme esclave. Alors, Apelles, qui n'avait point pardonné au roi son aveugle défiance, se mit à faire cette grande peinture allégorique, où le principal personnage, coiffé comme le roi Midas, n'était autre que Ptolémée lui-même.

La description que Lucien en a laissée suggéra à Sandro Botticelli, l'un des plus grands maîtres florentins du xv^e^ siècle, l'idée d'un tableau allégorique du même genre, qui se trouve au musée des Offices, à Florence.

Le personnage principal est un juge assis sur une sorte de trône antique et coiffé de longues oreilles d'âne s'ouvrant largement aux paroles envenimées que murmurent deux terribles mégères.

Des furies, parmi lesquelles on reconnaît la Délation, accourent conduites par le Faux Témoignage, personnage de mine patibulaire qui avance la main. Les furies traînent par les cheveux la malheureuse victime de la calomnie. Un peu plus loin, une figure voilée, mais dont on entrevoit cependant le visage plein de haine, représente l'Hypocrisie. Le groupe se complète par un dernier symbole, une femme qui, la chevelure éparse et l'œil plein de larmes, se tient à l'écart et semble attester l'innocence de l'accusé; c'est la Vérité, dans le costume sommaire que lui prêtent les poètes. Nul ne la voit, nul ne l'écoute et sa protestation reste vaine: le juge est déjà circonvenu et bientôt la calomnie aura accompli son œuvre [1].

Gérard Lairesse, surnommé le Poussin hollandais, parce qu'il habitait Amsterdam, mais qui est né à Liége, en 1641, nous a laissé un tableau du même genre, que j'ai remarqué au musée de cette dernière ville. Sa toile, de moyenne dimension, est intitulée : *Le tribunal de la Sottise ou la vengeance d'Apelles.*

Sur les marches du tribunal est assis le Soupçon, tenant

[1] Ce tableau est reproduit en couleurs dans les *Chefs-d'œuvre de la peinture italienne*, par Paul Mantz.

Digitized by Google

un miroir à verre convexe qui dénature tout ce qui se reflète dans son objectif grossissant. Au premier plan, des serpents enlacés se tordent, tandis qu'une colombe se débat sous la serre d'un vautour ; mais dans la région supérieure de la composition, apparaît la Vérité rayonnante, une palme à la main : déjà le Temps frappe de sa faux l'édifice qui sert d'abri au tribunal de la Sottise.

*
* *

Nous venons de le dire, Antiphile fut livré comme esclave à Apelles, qu'il avait faussement dénoncé. D'aucuns trouveront sans doute le châtiment quelque peu rigoureux ; mais sur ce chapitre, les codes pénals de nos ancêtres ne plaisantaient pas, et ils avaient certainement pour cela d'excellentes raisons.

Ainsi, les législations de l'Égypte, de la Judée et de la Germanie appliquaient aux calomniateurs la peine du talion, c'est-à-dire qu'ils étaient punis même de mort si cette peine frappait le crime qu'ils avaient imputé faussement.

A Rome, la marque de l'infamie venait s'ajouter à la peine du talion. Le calomniateur de mauvaise foi y était marqué au front, avec un fer chaud, de la lettre K[1]. Ainsi le voulait la loi Remmia, portée 149 ans avant l'ère chrétienne et que Cicéron invoque dans son plaidoyer pour Roscius. L'expression *integræ frontis homo*, pour désigner un honnête homme, n'a pas d'autre origine. Tout porte donc à croire que ce châtiment était d'une application assez fréquente et que la bonne foi n'était guère moins rare à Rome que chez les Carthaginois, dont l'astuce était devenue proverbiale (*foi punique*).

De même qu'on juge de l'arbre par ses fruits, c'est par les lois qu'on peut juger des mœurs d'une époque. Or, voici quelles pénalités on appliquait aux mauvaises langues du moyen âge.

La loi de Beaumont, petite ville bâtie par l'évêque de Reims, comminait une double peine contre tout homme

[1] Initiale du mot *calumnia*, qui anciennement s'écrivait avec un *k*.

Digitized by Google

qui se sera vanté à tort d'avoir touché à une femme. Indépendamment de l'amende, il devait se dédire, en présence de tout le peuple, à l'église, devant le crucifix *et en pure chemise* (1182).

D'après une ordonnance rendue en 1346, par Marguerite, comtesse de Hainaut [1], la peine du faux témoignage consistait à être flétri au visage.

A Nuremberg, dans les caveaux du château, on trouve encore des masques de fer ayant servi aux médisants qu'on exposait sur la voie publique. J'ai vu, dans un musée, l'un de ces masques d'ignominie se fermant, au moyen d'une charnière, derrière la nuque du supplicié, attaché à un poteau.

Au moyen âge, si une femme *disait vilénie à une autre,* non seulement elle payait une amende, mais, dans certaines localités du moins, on lui suspendait au cou, par une chaîne, une ou deux pierres qu'elle était obligée de porter publiquement par la ville, précédée et suivie des gens de justice, qui sonnaient de la trompe pour la narguer [2].

Souvent aussi, la condamnée suivait la procession *en pure sa chemise,* et, après avoir été ainsi promenée d'une porte de la ville à l'autre, elle s'agenouillait à l'entrée de l'église. Pendant le trajet, la personne injuriée avait le droit de la piquer avec un aiguillon pour la faire avancer.

Voici, à ce sujet, un extrait des chartes délivrées, en 1220 et 1222, par Othon, seigneur de Trazegnies (Hainaut), aux habitants de ce village et à ceux de Chapelle-lez-Herlaimont:

« Si aucuns femmes se laidengoient (*calomniaient*) ou batoient, celle qui sierat trouvée en tort, par le tesmoing de deux voisines, portera sour les espaules II pierres, et li autre le poinderat d'un awillhon (*piquera d'un aiguillon*). Et se poindre ne le voloit, elle payeroit aux singneurs V sous et à celi qui porterat les pierres II. Et li singneurs doient

1 FAIDER, *Coutumes du pays et comté de Hainaut*, t. I, p. 31.

2 *Droit de Hambourg*, (année 1497), cité dans les *Origines du droit français*, par Michelet.

Digitized by Google

loweir del dit argent une autre femme qui le malfaiteresse poindra. Chelle qui coupable sera trouvée porat estre rachatée parmij VII sous; V sous aux singneurs et II à chelle qui le injure arat soffert donra-t-on. Et quand on traitera ceste devant dite solemnière justiche, li forestier commandera que de chascune maison une personne viengne veoir telle publique justiche et rewart (*spectacle*), et si aucuns n'y voloient venir ou envoyer ou négligens en fuist, illz seroient condampneis en V sous aux singneurs [1]. »

Une loi de la petite ville d'Argonne (France) prouve que ce genre de punition y était connu en 1263 :

Femme qui dira lait (injure) *à une autre femme, s'il est preuvé par témoignage*, paiera une amende au seigneur, au mayeur et à l'insultée; *et si elle ne veut payer l'argent, elle portera la pierre le dimanche, à la procession, en peure sa chemise* (en chemise) [2].

J'ai trouvé qu'à Bavay, Henriette Bridoullette fut condamnée, en 1423, à *porter les pierres publiquement, par un lundi, en plain markiet*, pour avoir parlé *desconvignablement sur le bien et honneur de Jehan Couvet*, ancien prévôt de Bavay.

Enfin, je vois dans le *Musée des archives départementales* [3] qu'à Morville-sur-Seilles, « la femme qui a diffamé les mœurs d'une autre est condamnée à porter en chemise des pierres autour de l'église, et l'insultée peut la fouetter pendant ce temps, mais sans rire; autrement, elle prendrait la place de la patiente ».

Dans l'origine, on suspendait au cou un chien, une roue

[1] Publié par M. Alph. Wauters, parmi les preuves de son remarquable travail sur l'*Origine et les premiers développements des libertés communales en Belgique*. Dans le même sens, v. *Jura tremonensis* (citation de Michelet).

[2] *Belgique judiciaire*, 1858, p. 15. Michelet donne le texte d'une pénalité du même genre (an 1247), dans ses *Origines du droit français*.

[3] Publié en 1878, par le ministère de l'intérieur de France, in-folio. (V. p. XXIX de l'introduction.) A la même page, il est dit, rappelons-le en passant, « qu'à Chénérailles, à Condom, l'homme et la femme coupables d'adultère sont fouettés nus à travers les rues et qu'à Bagnères, le meurtrier était enterré *vivant* sous le cadavre de sa victime ».

Digitized by Google

de charrue, etc. Mais, plus tard, ce fut toujours une pierre dont la forme différait suivant les pays. Elle était sculptée ici en tête de femme, montrant sa langue, comme celle d'un chien fatigué et haletant; ailleurs, sous la forme d'un animal, ou d'un gros flacon que l'on nommait *la bouteille du bourreau;* de là le dicton *boire de la bouteille du bourreau.*

Un flacon de l'espèce, conservé à Budisin (Hongrie), se trouve représenté dans le *Magasin pittoresque* (1834, p. 378). Les deux figu es qu'on y voit sont celles de querelleuses qui s'étaient battues publiquement et avaient goûté de la bouteille du boureau le 13 octobre 1675.

La peine infamante de la pierre au cou, dont il est parlé aussi dans un ouvrage latin de Dreyeri [1] et dans le glossaire de Ducange [2], était encore appliquée souvent, au XVII[e] siècle, en Frise, dans les pays scandinaves, en France et en Allemagne.

A Mulhouse, le Klapperstein (pierre des bavards) existe encore, suspendu au-dessus d'une fenêtre de l'hôtel de ville, en face de la rue Guillaume Tell. Il pèse environ 12 kilogrammes et représente une tête grotesque de femme qui ouvre de grands yeux écarquillés et tire la langue. Au-dessus de la chaîne qui le retient au mur, se trouve l'inscription suivante, en allemand :

Je m'appelle la pierre des bavards, des mauvaises langues bien connue; qui se plaira à la dispute et à la querelle devra me porter par la ville.

Le Klapperstein fut en usage à Mulhouse jusqu'à l'incorporation de cette ville à la France (1798). Des contemporains citent encore le nom de la mauvaise langue qui l'a porté en dernier lieu.

Un passage des *Annales du Hainaut*, par François Vinchant, porte à penser que ce genre de supplice était connu à Mons. Voici ce qu'il dit (tome IV, p. 173) :

« Puisque nous parlons de ceste maison de ville, quel-

[1] *Comm. de lithopharia s. lapidum gestatione ignominosâ*, 1752.
[2] *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, t. 5, p. 997.

Digitized by Google

qu'un me pourra demander que veulent dire ces chaisnes de fer pendantes avec cailloux à l'entrée de la première porte d'icelle maison? Cela représente la justice et les paines qu'on enjoindoit *aux adultères*, *fornicateurs;* car on les fasait marcher parmy la ville chargés de ces chaisnes et cailloux, pour les représenter à pas de plomb au peuple et les rendre ainsy plus honteux et plus infâmes. »

Mais notre annaliste fait probablement erreur en parlant ici des adultères, lesquels étaient l'objet de châtiments bien autrement cruels.

Le Klapperstein a-t-il été réellement implanté dans la bonne ville de Mons?... Le portait-on en sautoir, comme à Mulhouse?...

Quelles furent ses époques de florescence et de déclin?... Pourquoi l'a-t-on supprimé?... alors que, suivant la remarque de Molière :

> Les langues ont toujours du venin à répandre;
> Et rien n'est ici-bas qui s'en puisse défendre.

Toutes questions capables d'éveiller la sagacité des archéologues montois [1].

Enfin, dans les archives du Parlement de Bordeaux, on trouve un arrêt de juillet 1564 qui condamne Etienne Lisnoge « avocat en la cour, atteint et convaincu de faussetés et d'excès à lui imputés, à faire amende honorable au parquet, tête et pieds nus, en chemise, à genoux et la hart au col, puis fustigé jusqu'à effussion de sang, et banni du royaume à perpétuité ».

D'après tout cela, il est permis de croire que les mauvaises langues d'autrefois étaient une plus grande plaie encore que de nos jours; et sous ce rapport, comme sous tant d'autres,

[1] En parcourant les registres aux sentences criminelles du greffe de Mons, j'ai constaté qu'au XVI^e^ siècle on y avait fréquemment recours au bannissement. Le 10 juillet 1553, les échevins de Mons bannissent de cette ville, pour le terme de trois ans, Pierchon de la Motte, âgé de 20 ans, cordonnier, pour avoir injurié certain personnage, malgré la défense qui lui en avait été faite antérieurement. (Registre aux sentences criminelles du greffe de Mons, de 1548 à 1583, folio 18.)

Digitized by Google

nous n'avons sans doute rien à envier à ce bon vieux temps, l'âge d'or, dont raffolent certains rétrogrades et dont le regret leur fait verser des larmes.

II

Il ne faut pas perdre de vue qu'avant l'invention de l'imprimerie, lorsque la publicité était relativement nulle, et jusqu'aux jours où la presse libre put faire résonner sa grande voix, il se commettait des avanies, des persécutions et des atrocités dont on ne peut aujourd'hui se faire une idée. Ce n'est que par-ci par-là que les choniqueurs contemporains ont levé un coin du voile qui cache les misères inouïes dont les peuples d'autrefois s'étaient fait une nécessité, une dure habitude. Pour citer un exemple, à la mort du roi Louis XI, en 1484, une protestation suprême, qui nous a été conservée, s'éleva du sein des États généraux : Jacques de Viry, juge en Forez, fit en termes énergiques un tableau navrant de la France pendant le règne qui venait de finir :

« Il n'est pas nécessaire, dit-il, de rappeler à votre souvenir les délateurs et les calomniateurs de l'innocence, admis partout à la cour, revêtus de titres honorables et des offices publics ; ni ces gens avides et inventeurs de nouveaux profits, préposés de préférence à la levée des impôts et placés souvent dans les plus hautes administrations ; car le plus méchant des hommes était le plus aimé, et l'on ne se contenta point de ne pas honorer la vertu et l'innocence, on alla jusqu'à leur faire subir maintes fois le supplice du crime. N'avez-vous pas vu souvent des innocents emprisonnés sans jugement et même mis à mort, et leur héritage passer aux mains des accusateurs? » Etc.

« Quand, dans un royaume, il y a plus d'avantage à faire sa cour qu'à faire son devoir, tout est perdu, » a dit Montesquieu. C'est ce qui s'est vérifié sous Louis XI, comme, depuis, sous bien d'autres princes de l'ancien régime. Dès lors que la critique et la libre discussion sont proscrites, vous pouvez avoir plus de vertu qu'il n'en faut pour être un saint ; vous n'en avez jamais assez pour n'être pas un accusé. On voit

Digitized by Google

se mutiplier les abus les plus criants; ou plutôt on ne les voit pas, mais ils n'en subsistent qu'avec plus de sécurité et plus d'audace, et gare à quiconque veut y porter la cognée ! Témoin ce qui arriva à Vauban, pour ses tentatives de réformes, alors que la gabelle, la taille, la capitation, la dîme et une infinité d'autres taxes vexatoires, tant civiles qu'ecclésiastiques, pressuraient encore le pauvre peuple. Ce cas de Vauban nous paraît trop caractéristique pour ne pas être rapporté ici.

Sébastien le Prestre de Vauban, maréchal de France, était, dit Saint-Simon, « le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste; doux, compatissant, obligeant, avare, ménager de la vie des soldats ». Il eût pu ajouter que, dans la poitrine de cet homme de guerre, battait le cœur du citoyen non moins vivement que celui du héros.

En traversant la France dans tous les sens, il avait étudié les ressources de chaque province, le montant des impôts et le mode de perception. Partout il avait reconnu que le paysan payait énormément et que le roi recevait peu. C'était une anomalie dont les causes méritaient d'être recherchées.

Parvenu au terme de sa glorieuse carrière, Vauban voulut se consacrer au soulagement de la misère générale, et il publia, vers 1707, à la suite de patientes recherches et de longues méditations, un plan de réformes dont les hommes les plus capables admirèrent la profondeur : *la Dixme royale* était un livre de peu de pages, mais rempli de principes justes, clairs, aussi neufs que féconds, dont la mise en pratique eût certainement accru considérablement le revenu royal, tout en réduisant beaucoup les charges accablantes des malheureux contribuables.

Mais, comme toute réforme, celle de Vauban avait le grand défaut de ruiner de graves abus. Le roi Louis XIV fut donc prévenu par une armée de financiers intéressés à les maintenir, et il ne vit plus bientôt, en celui qui avait tant contribué à sa gloire, qu'un insensé par amour du bien public. Deux arrêts du conseil privé, datés du 14 février et du 19 mars, condamnèrent le chef-d'œuvre à être saisi,

Digitized by Google

confisqué, mis au pilon. On a même dit qu'il fut brûlé par la main du bourreau.

Peu de jours après, le 30 mars, mourait le maréchal, « consumé d'une affliction que rien ne put adoucir, dit encore Saint-Simon, et à laquelle le roi fut insensible jusqu'à ne pas faire semblant qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre ».

Notez que Vauban avait construit trente-trois places fortes, conduit cinquante-trois sièges et bataillé de sa personne dans cent quarante affaires très chaudes! Louis XIV oublia tout, sauf les criailleries des dilapidateurs des deniers publics.

Ainsi, presque partout, c'était l'exploitation des faibles par les forts, et l'on ne pouvait réagir contre tant de maux! Qu'on juge de la rage qui devait fermenter dans les cœurs droits, quand tout était privilège et exploitation! Et qu'on nous dise si, après les iniquités publiques, sociales et privées qui se perpétuaient depuis tant de siècles, l'explosion de 89 n'avait pas sa raison d'être, son impérieuse nécessité!

III

Passons à un autre ordre d'idées.

Une des plaies les plus affreuses du moyen âge, c'était le fanatisme, passion difficile à guérir, passion terrible dans ses suites, car elle tue le remords à force de pervertir les consciences.

Non seulement les *jureurs* étaient mis au pilori [1], mais les sacrilèges, les hérétiques, les hommes et les femmes accusés de magie ou de sorcellerie étaient condamnés au supplice du feu; et avec quelle légèreté ces accusations n'étaient-elles pas lancées! Les bûchers s'élevèrent, au XVI^e^ siècle, par milliers, aussi bien dans les pays protestants que dans les pays catholiques.

[1] Conseil de la ville de Mons, tenu le 19 juillet 1508 : « Il fu parlet du piloury qui est fait pour y mettre les ivroingts et les *jureurs*, savoir par cuy lesdis malfaiteurs se y metteront. Conclu de le faire par les sergens pour le commun, et pour les criminelz par le bourreau. »

Digitized by Google

Les juifs surtout étaient en butte à des diffamations sans nombre, à des haines implacables; des massacres presque périodiques, des exécutions d'une cruauté raffinée en furent la conséquence logique [1]. Il ne faut pas chercher beaucoup pour en trouver des exemples; car les écrivains religieux semblent s'être fait un devoir d'en rapporter tous les détails, en manière de glorification de la foi.

Un des bruits les plus faciles à répandre contre les israélites était celui du meurtre de quelque enfant chrétien, surtout pendant la Semaine sainte.

En 1349, l'Europe fut envahie par la peste, la famine et d'autres calamités qui répandaient si souvent le deuil sur les peuples d'autrefois. On accusa les juifs d'avoir empoisonné l'eau des rivières, des puits et des fontaines, afin de détruire la chrétienté!

A la suite de tous ces bruits ridicules, des massacres, toujours des massacres!

Le haut clergé lui-même ne pouvait arrêter la fureur des populations, dès qu'il s'agissait d'un juif : l'antique prévention se fixait sur sa proie avec l'acharnement du vautour. Souvent la calomnie était un prétexte pour s'emparer de leurs biens.

En 1370, cette fureur fit explosion de plus belle, à propos d'un sacrilège qui aurait été commis dans l'église de Sainte-Catherine, à Bruxelles [2]. Tous les israélites furent bannis à perpétuité du duché de Brabant. Quant aux prévenus, « ils furent conduits sur des chariots, jambes et bras liés, de la prison dite *la Steen-Poort* à la grand'place de la capitale, et de là à la chapelle Sainte-Catherine, tenaillés avec des pinces ardentes par tous les carrefours, et de là voiturés vers la Grosse-Tour, bâtie sur les remparts, entre la porte de Namur et celle de Halle, où ils furent attachés à des poteaux et brûlés vifs ».

Deux chanoines de Sainte-Gudule nous ont laissé succes-

[1] Voir DEPPING, *Histoire des juifs au moyen âge.*

[2] Voir *Revue de Belgique* (année 1870, t. V, p. 160; année 1871, t. VIII, p. 137, et t. IX, p. 222).

Digitized by Google

sivement, en 1605 et en 1720-1735, la relation détaillée du lugubre événement. Chacune de ces relations est accompagnée de nombreuses gravures, dont on peut s'édifier à la bibliothèque publique de la ville de Mons [1].

« Pendant l'exécution de la sentence, dit l'un de ces historiographes, plusieurs juifs restèrent opiniâtres dans le judaïsme et ne voulurent aucunement se convertir à la foi catholique. Quelques-uns furent même si entêtés que, craignant qu'après leur mort leurs enfants ne se convertissent à la véritable foi chrétienne, les prirent par les bras et voulurent les tirer dans le feu; mais aucuns bourgeois, touchés de pitié et compassion vers ces enfants, remarquant ceci, les leur ont arrachés pour être élevés et instruits dans la foi catholique. »

Voilà une idée de ce qu'était la liberté de conscience. Tout se coalisait contre elle; les princes, même les plus vantés, n'en voulaient à aucun prix.

Charles-Quint, dans un édit du 14 octobre 1529, résumant des placards antérieurs, vouait les hérétiques au dernier supplice, « les hommes par l'espée, les femmes par la fosse, les relaps par le feu ». C'est Charles-Quint qui rédigea le terrible code pénal contre l'hérésie que Philippe II se borna à conserver et à appliquer dans toute sa rigueur, conformément à la promesse solennelle que son père avait exigée de lui le jour de son abdication. Une assemblée d'évêques, de théologiens et de conseillers d'État eut beau se prononcer, en 1565, pour la suspension de ces terribles édits, nos provinces ne connurent guère de tolérance religieuse jusqu'à Joseph II. C'est ce prince, dont les idées réformatrices furent si mal appréciées par nos pères, qui, il y a un siècle à peine, éleva les protestants, jusque-là mis pour ainsi dire hors la loi, à la dignité de citoyens, en les relevant des déchéances et des exclusions consacrées contre eux.

[1] Voyez l'*Histoire du Saint Sacrement de Miracle*, par Étienne Idens, et la *Vénérable histoire du très Saint Sacrement de Miracle*, notablement améliorée et augmentée, par Pierre de Cafmeyer, et traduite en français par G. De Backer (in-folio).

Digitized by Google

Le règne si prôné d'Albert et Isabelle et même celui de Marie-Thérèse ne furent pas exempts d'oppression contre la liberté de penser et de croire [1].

Depuis la proclamation des droits de l'homme, quelle différence! Les dissidents arrivent aux plus hauts degrés de la hiérarchie sociale et politique, au même titre que les autres citoyens. Un juif, M. Bischoffsheim, obtient la grande naturalisation dans la catholique Belgique. Sa dépouille mortelle est entourée d'honneurs extraordinaires rendus par toute la population de la capitale, et son nom est donné au boulevard qu'il habitait. En principe, toute conviction est chose sacrée, et si la liberté de conscience, l'une des plus belles conquêtes modernes, est encore parfois légèrement froissée dans l'application, elle n'en restera pas moins à jamais inscrite, dans nos pactes constitutionnels, parmi nos plus précieuses garanties fondamentales.

IV

Ce n'est souvent que sur des malentendus que nos hommes de parti se bataillent. Le libéralisme, pris dans la saine acception du mot, n'est au fond qu'un principe de morale universelle et chrétienne appliqué à la politique. A ceux qui ne pensent pas comme nous, nous devons, pour être véritablement libéral, accorder ce que nous voudrions raisonblement qu'on nous accordât si nous étions à leur place, le tout sauf l'application de la loi commune, en cas de trouble ou d'abus contraires à la tranquillité publique.

Certes, nos discussions sont vives, on s'égratigne quelque peu en paroles, on se lance parfois à la figure des épithètes et des apostrophes qui manquent de charme; mais où l'on ne peut se donner libre cours, où la soupape de la discussion est comprimée, on se bat en réalité, et le sang coule.

[1] On dut toutefois, à cette dernière, l'ordonnance du 5 mai 1768, qui permettait « à ceux de la religion réformée, résidant dans les Pays-Bas », de disposer de leurs biens par testament. Mais ils ne jouissaient que d'une tolérance tacite pour leurs opinions individuelles, sans posséder ni garantie, ni temple, ni ministre public et sans être admis à aucune charge de l'Etat.

Digitized by Google

Les hommes d'avis contraire ont vraiment la mémoire bien courte. Sous le régime napoléonien, par exemple, alors qu'il n'était pas permis au bourgeois d'avoir la déraison de raisonner avec l'autorité, qui ne raisonnait pas, attendu qu'elle avait toujours raison, la vie était-elle une idylle de paix? et vit-on jamais autant de sanglantes déconvenues?

Il faut s'en bien convaincre, plus la lumière se fait, à mesure que nous avançons, l'humanité s'*humanise*, et cependant elle n'en est peut-être que plus ferme dans ses convictions contradictoires. On ne peut comparer la justice, telle qu'elle est rendue aujourd'hui, à ce qu'elle était même au XVIII^e^ siècle, sans rendre grâce aux immenses progrès accomplis. Si nos tribunaux, nos jurés commettent parfois des erreurs, c'est bien plus souvent dans les acquittements que dans les condamnations ; il est bien difficile, sinon tout à fait impossible que, sous notre régime, un innocent soit longtemps confondu avec les criminels, comme il arrivait si souvent autrefois.

La question, formalité d'instruction judiciaire où la douleur devenait plus puissante que la crainte de se calomnier soi-même; la torture, aujourd'hui si éloignée de nos mœurs que l'on comprend à peine comment elle a pu se maintenir jusqu'au dernier siècle, a cependant trouvé de chauds défenseurs, lorsque les philosophes en demandèrent l'abolition. Il s'éleva contre eux des réclamations violentes : c'étaient, disait-on, des utopistes, des rêveurs qui allaient tout compromettre; en détruisant cet affreux moyen d'obtenir des aveux faux ou vrais, il semblait qu'on allait soustraire les coupables au glaive de la justice, enhardir le crime, compromettre le salut des citoyens, etc., etc.

Ce spectacle des erreurs obstinées du passé ne devrait-il pas au moins inspirer quelque tolérance aux esprits que tout changement épouvante?... Et n'est-ce pas de nature à faire sérieusement réfléchir ces conservateurs quand même, qui déclarent bien haut que le progrès est un leurre et un mensonge; que le régime parlementaire est une invention impie et criminelle; que les soi-disant libertés nécessaires sont des

Digitized by Google

dangers publics; que le système féodal fut le chef-d'œuvre de l'esprit humain, qu'on se portait mieux d'âme et de corps dans le temps où l'on avait plus de casques que de chemises et où les rois couchaient avec leur couronne; que les âges de foi naïve ont vu fleurir tous les genres de vertu et de bonheur, et que la révolution française a gangrené l'Europe jusque dans la moelle des os?...

Ces âpres censeurs de la révolution, qu'ils confondent avec les excès qui en furent malheureusement l'accompagnement, ces âpres censeurs oublient que la rage de décrier son temps et de chercher l'âge d'or dans le passé est une maladie fort ancienne et que les époques de *foi naïve* l'ont connue. Tel prédicateur du XIII^e^ siècle affirmait aussi que cent ans auparavant, tous les hommes sans exception étaient justes et croyants, que toutes les femmes étaient chastes; et il s'écriait douloureusement : « Que penseraient nos pères de leurs descendants dégénérés ? »

Si toutes ces homélies étaient l'expression de la vérité, si l'humanité ne faisait que dégénérer, il y a longtemps que nous ne serions plus que des singes ou des ours mal léchés.

Que les morts ne peuvent-ils parler? Ces déclamateurs n'auraient pas si beau jeu et, tout en reconnaissant les obligations que nous devons à nos ancêtres, on s'abstiendrait de dénigrer le présent, qui, avec ses imperfections, a du moins le mérite de ménager aux panégyristes raffinés du passé certaines douceurs de l'existence auxquelles ils ne sont pas insensibles. Plus d'un bourgeois qui, soit inconséquence, soit affectation, maudit la révolution et ses suites fatales, serait bien attrapé si quelque puissant génie, le prenant au mot, rétablissait tout à coup en ce monde les inégalités qu'elle a détruites et en retirait les belles franchises, les aimables commodités qu'elle y a introduites au profit des petites gens. Laissons donc ces bourgeois battre leur nourrice, sans partager leur dépit.

Les partisans de l'immobilité médisent naturellement du progrès qui les force à marcher et qu'ils ne peuvent vaincre : c'est alors une sorte de vengeance.

Digitized by Google

Mais ils auront beau faire, nos franchises modernes, sainement pratiquées, ressemblent à l'océan que le Créateur a étendu sur la plus grande partie du globe, comme un brillant manteau. Le soleil, emblème de la vérité, en dégage ces vapeurs légères destinées à parcourir l'espace pour aller féconder au loin le sol, sans elles aride et desséché.

En résumé, rien ne sert de gémir et de se couvrir la tête de cendre; mieux vaut se pencher sur le berceau que sur la tombe; mieux vaut suivre ceux qui espèrent plutôt que les prophètes de malheur qui regrettent; et, confiants dans le travail et la lutte de la raison éclairée, dire avec Bernardin de Saint-Pierre :

« Nos aïeux ont traversé l'âge de fer, l'âge d'or est devant nous! »

JULES DE SOIGNIE.

Digitized by Google

LE CURÉ JADOUILLE.

Ce jour-là, M. le curé Jadouille, ayant terminé ses affaires à Liége, prit le train de 11 heures pour Hamoir, et s'étant commodément installé dans le coin d'un compartiment, pour jouir de la vue du paysage, il tira de sa soutane la *Gazette de Liége* et commença à lire la feuille orthodoxe, s'attachant d'abord aux menus faits locaux. Les mésaventures d'un mari, l'escapade d'une nonnette en rupture de couvent, les hauts faits héroïques de deux ultra-mosaines, qui, dans un duel épique, s'étaient déchignonnées, semblèrent d'abord l'intéresser beaucoup plus que les articles politico-religieux; bientôt même il jeta dédaigneusement le saint journal, préférant se livrer à la contemplation du pays sillonné par la voie ferrée; quoiqu'il l'eût parcouru bien des fois, il ne se lassait pas d'en admirer les sites et de leur trouver toujours de nouvelles attractions.

Pour l'observateur, la nature se renouvelle constamment. Il suffit d'un rayon de lumière, de l'épaisseur d'un nuage, de l'aube ou du crépuscule, de la disposition gaie ou mélancolique de son esprit, pour en changer l'aspect.

De Liége à Hamoir, le paysage est des plus variés. L'Ourthe, avec ses mille circuits, contourne les roches, passe dans les prairies, traverse des villages, creuse son lit sous les peupliers et les bouleaux : ce sont des tableaux enchanteurs. Tantôt, elle prend les allures d'un fleuve; plus loin, elle forme à peine un modeste ruisseau. En certains endroits, elle roule sur un lit de cailloux si peu profond qu'on peut la passer à gué. Que de localités charmantes sur son parcours! Lorsqu'on

Digitized by Google

a laissé derrière soi les coteaux ombragés de Kinkempois et les usines de la Vieille-Montagne, simulacre de l'enfer avec ses cyclopes; près du joli village de Tilff, commence la partie rocheuse de la contrée; le convoi passe un tunnel sous le village. Il faut voir Tilff du haut des rochers : il vous apparaît au fond d'un cône verdoyant avec des sentiers qui dévalent jusqu'à la rivière. Un pont de pierre vous mène devant l'église, autour de laquelle s'étend un large tapis de gazon servant de pacage aux troupeaux de bœufs et de moutons.

Puis vient Esneux, tout entouré de rochers où, pendant l'été, les mondains au tempérament débile vont respirer un air pur et doux. De là, la voie ferrée traverse l'Ourthe et côtoie la rive gauche jusqu'à Poulseur, tandis que se déroulent devant les yeux des paysages de plus en plus ravissants.

Si l'on suit le chemin qui mène à Comblain, on a à sa droite une muraille de rochers anfractueux; leur crête surplombante semble menacer le touriste. A gauche, la rivière babille sur le cailloutis ou forme des remous autour des amoncellements pierreux. On coupe de nouveau la rivière, les croupes des roches se pèlent, s'effritent, prennent des tons gris, marquetés de grandes taches brunes ou verdâtres; sur leurs flancs, les débris d'un vieux mur flanqué de tours déchiquetées apparaissent : c'est tout ce qui reste du château de Montfort, où les quatre fils Aymond soutinrent un siège fameux contre l'empereur Charlemagne. Ici, l'on reprend l'autre rive, et peu après on se trouve au confluent de l'Amblève, poétique rivière qu'on ne fait que traverser. Puis voici Comblain-au-Pont, qui n'a plus de pont, tout encerclé de collines qui lui font un vert bracelet; à mi-côte, dans le fond, une vieille tour en ruine, débris de l'ancienne église. La voie passe un tunnel, franchit le pont de Comblain-la-Tour, qui n'a plus de tour, effet des outrages du temps.

Maintenant, on côtoie des carrières de grès. Des villages sont jetés au milieu de sites admirables. Passons les rochers de Tabreux et la ferme du même nom, ancien château, et nous

Digitized by Google

sommes à Hamoir, au confluent de l'Ourthe et du Néblon. Ici, la vallée s'élargit et l'Ourthe s'étend au milieu des prairies et des champs cultivés. Mais le convoi s'est arrêté. Hamoir! crie le garde. Notre curé descend du train, s'engage dans la rue principale et s'arrête devant une jolie maison. Sur une plaque de cuivre poli, le nom de Bellart, notaire, frappe les yeux; le curé tire la sonnette, une bonne vient ouvrir.

« Maître Bellart est-il visible?

— Toujours, pour monsieur le curé, répond la bonne d'un air obséquieux. Que monsieur le curé veuille bien entrer.

Introduit dans le parloir, le curé Jadouille y fut bientôt rejoint par un gros homme au teint fleuri, au crâne dénudé, aux lunettes d'or, vrai type du notaire de campagne.

— Eh! bonjour, curé! tu arrives à point pour déjeuner avec moi. Comment te la passes-tu, mon ami?

— Pas trop mal, comme tu vois; mais toi-même, et les affaires?

— Je ne suis pas trop mécontent. J'ai eu depuis peu quelques mariages riches, beaucoup d'achats de propriétés et de terrains. La nouvelle voie ferrée amène ici un afflux de population. Les terres ont haussé du double.

— Tout ça fait farine au moulin et arrondit ta caisse.

— Heureusement, mon cher, car j'ai trois filles à marier; cela coûte les yeux de la tête, la dot, le trousseau! Tu n'as pas à t'inquiéter de ces choses-là, toi. Heureux mortel!

— Hé, hé! ma famille est plus nombreuse que la tienne et me donne pas mal de souci. Je viens de Liége, où j'ai été tout exprès pour arranger une douzaine d'affaires pour mes paroissiens.

— Je te reconnais bien là! Enfin, tu n'en maigris pas. Quand je pense que j'ai essayé autrefois de te détourner de la prêtrise! Tu as bien fait de ne pas m'écouter.

— J'avais la vocation.

— A d'autres! Tu voulais entrer dans l'armée. Un dépit amoureux t'a fait changer d'idée. Te rappelles-tu, lorsque nous étions gamins, dans la classe, sitôt que le pion avait le

Digitized by Google

dos tourné, les bonnes parties de blague? Nous discourions sur l'avenir : tu voulais toujours être soldat; moi, j'avais déjà le notariat en tête. Toi, l'uniforme te fascinait.

— Eh bien, l'uniforme, je le porte; soldat, je le suis.

— On vient nous avertir que le déjeuner est prêt, passons dans la salle à manger. Un de mes clients vient justement de m'envoyer une gigue de chevreuil; nous allons lui dire deux mots et l'arroser de ce petit bordelais que tu apprécies à sa juste valeur. Nous déjeunerons en garçons, la présence des femmes gênerait nos épanchements.

Lorsque les deux amis furent assis devant le déjeuner substantiel du notaire et que les premières ardeurs de la faim furent un peu apaisées, ils reprirent la causerie interrompue; l'absence des dames Bellart leur permit de donner à la conversation un tour qui, bien certainement, eût effarouché la notairesse et ses filles. Ils s'étaient lancés dans les souvenirs de jeunesse, et parmi ceux qu'ils évoquèrent, plus d'un n'était pas toujours des plus édifiants.

— A propos, s'écria le notaire, tu ne me parles pas de Benoîte.

— Benoîte vieillit, devient grognon, chante pouilles, attrape une ride par-ci, un cheveu blanc par-là.

— Le revers de la médaille.

— Te la rappelles-tu il y a trente ans? Un minois éveillé, des joues rosées, et des yeux!... quels yeux, hein, Bellart?

— Oui, ces yeux-là ont été la perte de ton avenir. »

Jadouille se renversa sur son siège et se mit à rire de tout cœur

« La bonne farce! reprit-il. Monseigneur me fit signifier que j'eusse à mettre Benoîte à la porte, vu qu'elle n'avait pas l'âge canonique. Je répondis à Sa Grandeur que je renverrais Benoîte aussitôt qu'il aurait éconduit Marianne.

— Tu as eu, il faut en convenir, un fameux toupet. Aussi as-tu payé cher l'oubli du respect dû à la hiérarchie. Il faut être aveugle pour les faiblesses de ses supérieurs, tu l'as appris à tes dépens : monseigneur t'a envoyé dans un village perdu.

Digitized by Google

— Une bonne pénitence qu'il m'a infligée là! A Hauteroche, je me suis trouvé tout de suite comme le poisson dans l'eau. Un village tranquille, où les bienfaits de la civilisation n'ont pas encore pénétré; des paroissiens modèles, que je fais marcher au doigt et à l'œil; une contrée saine, des sites magnifiques, une nature splendide; enfin, un vrai paradis terrestre; et j'ai gardé Benoîte!

— Ce n'est peut-être pas le plus agréable de l'histoire : elle te donnera du fil à retordre, si son caractère s'aigrit... Et les Hauterochois, en es-tu toujours content?

— Eh, mon cher, où trouverais-je un troupeau plus facile à gouverner?... Si ce n'est l'hiver qui a été assez rude, à cause des maladies, je n'ai pas sujet de me plaindre.

— Ah! oui, et comme vous n'avez pas de docteur à portée et que c'est toi qui les traites...

— Heureusement pour eux! Au reste, les gens de la campagne se privent volontiers de l'esculape; ils ont plus de confiance dans les saints et saintes qui ont la spécialité de guérir les maladies.

— Et tu n'essayes pas de les corriger de ces superstitions?

— J'ai eu la simplicité de le faire à l'origine, j'y ai perdu mon latin; en désespoir de cause, je me suis résigné à compter avec la bêtise humaine; lorsque je fais une ordonnance, j'ai soin d'y ajouter comme corollaire un pèlerinage *ad hoc*, et, ma foi, pour faire avaler mes pilules et mes drogues, j'ai la précaution de les asperger d'eau bénite en marmottant quelques paroles de latin.

— Farceur! Cela te rapporte gros?

— Ça, c'est l'affaire de Benoîte. Mon décorum me défend de rien accepter, mais elle ne refuse point le don de quelque poularde grasse ou d'une paire de canards, quelquefois même d'un beau lièvre, dans la saison de la chasse. Ce sont les revenants-bons de ma cure, cela me permet de faire quelques économies sur la cuisine et d'assister quelques nécessiteux, bien que nous n'ayons guère de pauvres, à Hauteroche.

— Heureuse contrée! et tu ne t'ennuies pas trop dans ce pays sauvage et de sauvages?

Digitized by Google

— M'ennuyer! J'herborise, je collectionne, je pêche à la ligne, je chasse même dans la saison ; où veux-tu que je trouve le temps de mennuyer?

— Allons, tout est au mieux; d'ailleurs, tu as toujours eu un brin de philosophie, cela t'a fait prendre les choses du bon coté.

— Parbleu, quand j'irais me désoler!

— A propos, ne dois-je pas te remettre de l'argent pour Jean?

— Non, Jean est placé chez un fermier où il est parfaitement bien. Sa journée suffit à son entretien. Je préfère que tu lui gardes le reste de l'argent que je t'ai confié. Cela pourra lui servir plus tard. Et puis, il n'a guère de besoins, ce garçon-là : c'est rangé comme une fille, ça ne fréquente guère le cabaret et ça file le parfait amour.

— Ah! diable ; c'est cependant ton élève.

— Certainement, et je lui ai donné de bons principes... Seulement, il les a suivis à la lettre... Quatre heures! est-ce possible! s'écria Jadouille en entendant sonner la pendule ; comme le temps passe en causant! Il faut que je te quitte si je veux être chez nous avant la soirée.

— Tu as encore le temps de prendre le train pour Bomal.

— Oui, mais la route est trop belle pour que j'aille m'encoffrer dans un wagon.

— Toujours amant de la nature?

— Une maîtresse éternellement belle, celle-là, et qui ne refuse point ses faveurs à qui l'aime sincèrement... Maintenant, permets-moi d'aller saluer ces dames, et ensuite, au plaisir de te voir à Hauteroche.

— Ce sera peut-être sous peu : je suis chargé de la vente des Vigreux.

— Ah! la ferme des Vigreux, une des plus belles du village.

— Et des terres, des prairies, des vergers, du nanan, mon cher; et cela ira presque pour rien.

— Bonne chance à l'acquéreur. »

Après avoir été rendre ses devoirs aux dames Bellart, le

Digitized by Google

curé Jadouille prit congé de son vieux camarade et gagna la grand'route, qu'il suivit jusqu'au fond Delva. Rien de plus charmant que ce ravin entouré d'un cirque de hauteurs verdoyantes. Un vieux pont, dont le lierre et les ronces ne cachent qu'à demi la vétusté, traverse le torrent, et l'on se trouve devant une allée de pins et de mélèzes qui monte en pente douce sur un versant couvert de taillis. On y jouit d'une agréable fraîcheur, et l'oreille est charmée par le concert de milliers d'oiseaux. A mesure qu'on gravit la pente, le sol se creuse à vos pieds et dans la plaine s'étalent des villages, des maisons de plaisance, des champs cultivés. Les maisonnettes, bâties solidement avec le granit que l'on trouve partout à fleur de sol, sont couvertes d'ardoises fournies par les carrières voisines et ont un air de confort relevé par la propreté qui les distingue.

En quittant les hauteurs, Jadouille passe à côté du village de Sy, traverse un pont de pierre et s'engage le long d'une haute muraille de rochers abrupts, presque à pic. Aucune végétation n'adoucit l'austérité de ces croupes dénudées, elles décrivent une courbe en côtoyant l'Ourthe, dont le mouvement tumultueux donne seul quelque animation à cette route imposante dans sa monotonie. Puis on arrive au confluent de la Lambrée, qui vous accompagne jusqu'à Logne. Une haute et étroite montagne s'élève entre les deux rivières, des ruines la couronnent : ce sont celles du château de Logne, qui servit de repaire au Sanglier des Ardennes, Guillaume de la Marck. Quelques pas encore, et l'on arrive à Bomal. Un autre château au fronton armorié, placé sur une haute terrasse qui domine le village, frappe tout d'abord la vue.

Notre curé n'était pas au bout de ses étapes, mais il était bon marcheur, habitué aux excursions pédestres, les seules possibles, disait-il, pour jouir de la promenade, et Jadouille aimait à jouir de toutes choses, convaincu que le Créateur a mis ici-bas tout ce qui est bon pour compenser les ennuis et les tracas de l'existence. Il aimait la belle nature, qui récréait ses yeux, mais il appréciait un fin repas et une bouteille de vieux bourgogne, qui ragaillardissait son sang et le plongeait

Digitized by Google

dans une douce béatitude. De cette humeur était notre vieux curé. S'il avait sa dose d'égoïsme, comme tous ceux qui vivent sans famille, il était loin d'être insensible aux douleurs d'autrui; à l'occasion, il était capable de prendre sur son nécessaire pour les soulager.

Arrivé à Bomal, au lieu de continuer à suivre la grand'-route, le curé tourna à gauche et s'engagea dans la pittoresque vallée de l'Aisne, en côtoyant les circuits de la rivière.

Ici le paysage change d'aspect, s'adoucit, se pare de ses plus riants atours pour faire contraste avec les mamelons chauves, les montées raides, les exhaussements rocailleux, les rochers aux pentes verticales. La pierre se revêt d'un tapis de mousse fine, semblable à du velours, les roches cachent leurs ossatures sous les genêts, les digitales, les saxifrages; par moment elles s'échancrent pour laisser apercevoir quelque fantasmagorie naturelle, un gracieux amphithéâtre ou quelques massifs d'arbres qu'on dirait groupés avec art. Bien avant le crépuscule, une brume hâtive s'attache aux plissures du terrain, en établit les contours, comme si quelque fantôme, en s'envolant vers les sommités, eût laissé tomber son voile.

Jadouille continuait sa route. Il passa Jusaine et s'enfonça dans les terres, monta sur les hauteurs, d'où il découvrait un magnifique panorama. Il s'assit sur une butte de terre et contempla le pays qui se déroulait devant lui, large, mouvementé, baigné par les derniers rayons du soleil dans une buée lumineuse; puis il redescendit le versant, traversa l'Aisne sur un pont rustique et se trouva devant un immense bloc de schiste dont le plateau supérieur était couvert de fermes importantes, de bâtiments d'exploitation, de terres cultivées, de chaumières qui dévalaient sur la pente jusqu'à la chaussée bordant la rivière : c'était Hauteroche. Le curé n'eut plus qu'à gravir un des petits sentiers qui donnent accès au plateau et, en quelques minutes, il eut atteint le presbytère, où Benoîte l'attendait avec le souper sur la table.

Digitized by Google

II

Lorsque le curé Jadouille, après sa disgrâce, était arrivé à Hauteroche, il avait été agréablement surpris en voyant la situation pittoresque de sa nouvelle cure. En ce temps-là, les mœurs des habitants étaient des plus pures. Hauteroche était une petite Arcadie, l'âge d'or y régnait dans toute sa splendeur. Mais aussi, sa position isolée, loin des grandes routes, des stations de chemins de fer, et surtout des villes importantes, foyers de corruption, expliquait jusqu'à un certain point l'état d'innocence dans lequel vivaient les Hauterochois. Dans cette heureuse commune, les querelles étaient rares, les jeunes gens n'étaient point libertins, se mariaient jeunes et procréaient de nombreux enfants. L'adultère y était presque inconnu, ainsi que la séduction. On se *fréquentait* pour le bon motif; s'il survenait quelque accroc, il était réparé dans l'année; enfin, de temps immémorial, on ne se souvenait pas qu'un vol ou un assassinat eût été commis sur le territoire.

Le pasteur qui, depuis vingt-cinq bonnes années, dirigeait la conscience de ces heureux villageois, n'avait eu aucune peine à les maintenir dans la bonne voie, bien qu'il eût ses partisans et ses détracteurs, les uns voyant en lui l'idéal du bon curé, les autres le trouvant trop peu sévère, et parmi ces derniers les Hauterochoises étaient en majorité. Selon elles, le paradis tenait trop de place dans ses sermons; l'enfer, pas assez. Jadouille était véhémentement soupçonné de n'y pas croire. Si on le questionnait sur ce chapitre, il répondait par une plaisanterie, et un jour qu'il s'était oublié jusqu'à dire que le bon Dieu n'avait pu créer des êtres pour les vouer à des supplices éternels, ses auditeurs avaient été grandement scandalisés. Il en était de même lorsqu'on le questionnait sur la politique : il disait que ce n'était point son affaire, n'ayant étudié que la théologie, et non l'art de gouverner. Il y avait des gens pour s'occuper du bien-être matériel des peuples, lui avait assez de besogne à s'occuper du spirituel. On jugera qu'il devait arriver un moment où le pauvre

Digitized by Google

Jadouille, enfermé dans son fromage, à l'abri des bruits du dehors, ne se trouverait plus être *dans le mouvement.*

Nous avons vu qu'il avait eu assez de prudence pour ne pas se heurter aux superstitions locales; la lutte n'était point son fait, sa tranquillité lui était chère. Une fois bien convaincu qu'il faudrait beaucoup de temps pour que certaines pratiques ridicules cédassent devant le progrès des lumières, il laissa ses paroissiens faire des pèlerinages, brûler des cierges tant qu'ils voulurent, et bénit consciencieusement les médailles, chapelets et scapulaires qu'on venait lui apporter.

Au centre de l'agglomération s'élevait l'église, avec sa tourelle carrée et ses grands murs de briques rouges sans aucun ornement architectural; l'intérieur, blanchi à la chaux, ressemblait par sa simplicité à une église protestante. Au maître-autel, le tabernacle, surmonté d'un grand christ en bois, des chandeliers de cuivre, quelques vases de fleurs. Dans une nef latérale, un petit autel avec une statue de la Vierge entourée de fleurs, offertes par la piété des fidèles, quelques ex-votos. De nombreux cierges étaient allumés au moment où nous y faisons pénétrer le lecteur, c'est-à-dire le lendemain du voyage de Jadouille à Liége. Dans la nef du centre, des bancs de bois; contre les murs, de grandes boîtes oblongues représentant des confessionnaux, et c'était tout.

C'est la vigile de la Pentecôte. On a terminé les vêpres. Un orgue antédiluvien fait résonner ses dernières notes criardes, les assistants récitent les litanies d'une voix monotone. Le sacristain descend du jubé, court à la sacristie pour dévêtir le curé, car déjà une longue file de pécheresses assiègent le « tribunal de la pénitence ». Bientôt Jadouille apparaît, vêtu du surplis; il entre dans sa logette, étale son mouchoir, tousse, crache, puis ouvre la planchette.

Il expédie d'abord lestement deux ou trois pénitentes, puis, avançant la tête, il considère avec un certain effroi la rangée de « femelles », comme il les qualifie, qui attendent le terrible moment des aveux. Or, il lui faudra manquer sa petite promenade quotidienne, à laquelle il tient fort, car en calcu-

Digitized by Google

lant le temps qu'il devra employer à écouter les sornettes de ces commères, il songe combien son excursion sera compromise par ce retard ; alors, il se décide à user d'un moyen déjà plus d'une fois employé.

« Mes filles, dit-il en apparaissant sur le seuil du confessionnal, je sais ce que vous allez me raconter, inutile de perdre votre temps. Y a-t-il parmi vous quelqu'une qui ait volé ou assassiné? Qu'elle le dise. Personne ne répond. Alors, c'est comme toujours? Faites votre acte de contrition, *absolvo vos*, etc.; six *Pater* et six *Ave* pour pénitence. »

Après avoir octroyé une bénédiction générale, Jadouille reprend le chemin de la sacristie et endosse prestement sa soutane. Les femmes restent encore quelques moments à dire leurs oraisons, puis elles se retirent peu à peu, silencieusement; mais une fois hors de l'église, les langues se mettent en branle, et les propos s'échangent ; les unes rient des agissements du curé, les autres en sont fort scandalisées. Parmi ces dernières, deux vieilles paysannes, l'une grande, grosse, haute en couleur, bien nippée, étalant force bijoux, chaîne, médaillon, boucles d'oreilles en or massif; l'autre, petite, sèche, figure ratatinée, nez pointu, petits yeux à l'expression soupçonneuse et méchante, et, bien que septuagénaire, se tenant droite et marchant d'un pas alerte.

« Ça ne s'est jamais vu! s'écriait la petite vieille d'une voix stridente, c'est vraiment scandaleux! A quoi pense M. le curé? S'imagine-t-il, par hasard, que je vais me contenter d'une confession pareille, et que je me présenterai ainsi au banc de communion? J'attellerai demain la cariole et je me rendrai à Jusaine. Je me confesserai au vicaire de Saint-Remacle ; au moins celui-là y met le temps, il vous interroge sur tous les points et ne vous laisse aller si vous ne lui avez donné les plus petits détails sur votre manière de vivre, sur les gens que vous fréquentez, sur la façon de se comporter de votre mari, de vos enfants, de vos domestiques, et quand vous sortez du confessionnal, vous savez que rien ne lui a échappé, vous pouvez dormir tranquille et ne plus songer à l'enfer, tant votre âme a été bien nettoyée. Au

Digitized by Google

moins, vous vous sentez la conscience en repos. Quelque grosse faute que vous ayez commise, elle ne vous pèse plus du tout, vous n'êtes pas plus coupable que l'enfant qui vient de naître... et qui a été baptisé, bien entendu.

— Il est vrai, répliqua la grosse commère en riant, que notre curé est un homme tout à fait cocasse. Pour moi, comme j'étais une des premières, il m'a confessée, mais avec une vitesse! Pas de détails! pas de détails! et pas même un bout de sermon, comme font les autres. Il vous excuse quasi d'avoir péché. Pour les mauvaises langues seules, il est sévère. Oh, ça! il les rembarre joliment! Cependant, de quoi parler, si l'on n'a pas quelque chose à raconter sur ses voisins? Quand on est à table à boire le café avec des amies, cela part tout seul, et si ce n'était que pour dire du bien de ceux qui ne sont pas là, on aurait vite fini de jaser. Du moment que celui qu'on *décause*[1] n'en sait rien, où est le mal?

— D'autant plus que ce qu'on dit tout bas, tout le monde le sait. C'est affaire de s'en divertir ou de blâmer, comme qui dirait une punition qu'on donne à ceux dont la conduite laisse à désirer. Tant pis si les propos leur nuisent, ils n'avaient qu'à ne pas le faire.

— Et puis, c'est quelquefois utile. Rappelez-vous, dame Quérine, quand on est venu vous dire que votre petite-fille Marcia se laissait courtiser par votre valet de ferme, si vous n'aviez pas été avertie à temps, vous n'auriez pas pu le mettre à la porte, et Dieu sait ce qui serait arrivé! Vous auriez peut-être été forcée de les laisser se marier.

— Oh, ça! jamais, par exemple!

— Bah! si les choses avaient tourné d'une certaine façon.

— Quand même le coquin l'eût mise à mal, il ne l'aurait jamais eue.

— Cependant, pour éviter un scandale... Après tout, Jean est un bon cultivateur, très entendu dans toutes choses; et qui ne boude pas à l'ouvrage; vous en savez quelque chose: il est entré enfant chez vous.

[1] Expression liégeoise.

Digitized by Google

— Ne parlez pas ainsi, voisine, vous me feriez mettre en colère. Moi, je donnerais ma petite-fille à un bâtard qui n'a ni sou ni maille ! Marcia doit hériter un jour de tout ce que je possède, vous le savez bien.

— Enfin, c'est votre affaire. On vous a prévenue à temps et vous avez pu le mettre dehors.

— Sans tambour ni trompette, ça n'a pas été long.

— Non pas sans que votre Marcia ait fait opposition.

— Une fille que j'ai élevée, qui a trouvé son pain cuit chez moi !

— Et qui vous rend de fameux services, soit dit entre nous, répondit la fermière avec un sourire narquois.

— Quoi, des services ? Elle travaille, comme tout le monde à la ferme ; faudrait-il pas la laisser paresser ? Le travail, c'est la santé. Chez moi, il faut qu'on pioche ; je suis la première à donner l'exemple,

— Ça, c'est vrai, mère Quérine, vous êtes encore une fière femme, et rude à vous-même autant qu'aux autres. Mais Marcia n'est point faignante non plus... et parlant de *décauser*, savez-vous qu'on ne vous épargne pas vous-même ? On en dit gros sur votre compte !

— Des jaloux, il y en a toujours. Qu'est-ce qu'on peut dire ?

— Hem ! que Marcia vous vaut deux servantes et que pour tout salaire vous lui donnez une capote neuve quand la sienne tombe en loques.

— Qu'est-ce que ça me fait, les caquets des gens ? Personne n'a à mettre le nez dans mes affaires. On gagne de l'argent assez rudement chez nous, pas nécessaire de le dépenser en bonnets à floquets. Marcia a assez de cheveux pour n'avoir pas froid à la tête, et l'on n'a pas besoin d'encourager les jeunes filles à devenir coquettes.

— Néanmoins, il faut qu'elles soient vêtues selon leur condition, et votre Marcia a quelque bien du chef de ses parents.

— Oh ! pas grand'chose, une misère, de quoi mourir de faim, si elle n'avait que ça.

Digitized by Google

— Et la part de son père ?

— La part de son père ! N'est-ce pas moi qui hérite de mon fils ? De mon vivant elle n'aura rien, s'écria Quérine, se rebiffant. C'est mon homme qui a acheté la ferme et l'a fait valoir, mon fi n'y a rien ajouté.

— Il me semble pourtant qu'il n'épargnait pas ses peines.

— Oh ! il tenait de moi. Dans nos conditions, voyez-vous, fermière, faut besogner ferme pour amasser quelque chose, et quand on est parvenu à avoir un petit magot, il est tout simple qu'on ne veuille pas le donner à qui n'a rien. C'est pourquoi j'ai défendu à Marcia de parler à Jean.

— Êtes-vous sûre qu'elle vous obéisse, au moins? On m'a dit qu'on l'avait vue avec Jean, il n'y a guère.

— Si je le savais !... je la battrais, la malheureuse !... Mais ce n'est pas possible, elle n'oserait pas.

— Quand l'amour tient les filles, elles osent tout, mère Quérine ; souvenez-vous de votre jeune temps.

— Je n'ai jamais été amoureuse, moi ; fi donc ! et je n'en ai pas été plus malheureuse pour ça, au contraire.

— Je vous crois, dit la grosse fermière en riant; à vous voir maintenant, on devine que vous n'avez jamais eu l'humeur tendre. »

Tout en devisant de la sorte, les deux fermières étaient arrivées devant un grand bâtiment qu'on appelait la ferme des Deux-Tours. Une vieille habitation féodale qu'on avait transformée en exploitation rurale. C'était la demeure de la veuve Quérine, qui depuis douze ans gérait seule ses affaires. Elle avait perdu son fils et sa belle-fille, qui lui avaient légué leur unique enfant, la petite Marcia ; puis, un an après, son mari était mort par accident. Ces coups répétés avaient semblé laisser peu de traces sur Quérine. On eût dit, au contraire, qu'une certaine satisfaction perçait dans son attitude en se sentant délivrée de tout contrôle. Elle pouvait donner carrière à ses goûts autoritaires. Aussi, depuis sa petite-fille jusqu'au dernier valet de ferme, tout tremblait devant elle.

Mais rejoignons notre curé ; au sortir de l'église, il a pris

Digitized by Google

un des sentiers qui descendent dans la vallée pour faire un bout de promenade et se donner de l'appétit en attendant l'heure du souper.

Il faisait vraiment bon au bord de l'Aisne ; il y régnait une délicieuse fraîcheur; aussi les pêcheurs affluaient, et l'on voyait une rangée de lignes, plongées dans les eaux transparentes, sur la surface desquelles voltigaient les tipules et les cousins, en y trempant le bout de leurs ailes ; parfois une libellule aux ailes irisées rasait la rivière et disparaissait dans l'espace. Les grillons s'éveillaient et commençaient leur chanson monotone. Jadouille longeait l'Aisne, marchant lentement, s'arrêtant parfois pour regarder un pêcheur retirant sa ligne et lui adresser quelques mots au passage.

« Eh ! Jacquet, ça mord-il, mon fieu ? est-on content de la pêche?

— Non pas, monsieur le curé, le poisson se méfie ; l'eau n'est pas assez trouble, voyez-vous.

— Cette sécheresse ne vaut rien pour la pêche. J'avais une idée de prendre ma ligne et mes asticots pour pêcher une friture, mais je me suis dit que c'était du temps perdu pour maintenant.

— Voyez, monsieur le curé, dit le pêcheur en montrant son filet; une antildre et un meunier, voilà tout ce que j'ai profité depuis une heure que je fais faction.

— Bon courage, fieu ! c'est une occupation où il faut de la patience et de la persévérance. »

Puis un peu plus loin :

« Par ma barbe ! tu as de la chance, toi, Dieudonné ; voilà une superbe anguille. Comment t'y prends-tu pour attraper toujours le meilleur gibier ?

— Ah ! dame ! j'ai du flair, monsieur le curé.

— C'est-à-dire que tu es un malin et que tu as la main heureuse... Et la petite famille ?

— Oh ! elle va bien, monsieur le curé : vous aurez bientôt un baptême.

— Encore ! décidément, en tout tu as attrapé le bon numéro.

Digitized by Google

— Numéro six, celui-ci, et tous garçons.

— Au prochain, le roi sera parrain.

— J'y compte bien ! »

Un peu plus loin, le curé s'arrêta encore :

« Ho ! ho ! Chanchet [1], voilà une friture digne d'envie. Elle ferait le délice d'un carme.

— Elle vous est destinée, monsieur le curé, aussitôt que j'aurai agrippé cette belle carpe qui frétille là-bas.

— Vrai ! tu me réserves ce plat appétissant?

— C'est bien peu de chose, monsieur le curé, pour vous qui vous êtes donné tant de peine pour guérir notre gamin.

— Crois-tu pas que sainte Odile y a été aussi pour quelque chose?

— Sans doute, le beau cierge que nous lui avons porté nous l'a rendue favorable, mais vos prières et vos remèdes y ont aidé.

— Crois-le, mon garçon, il n'y a que la foi qui sauve. »

Ainsi Jadouille s'était rendu populaire, en se faisant l'ami de ses paroissiens, auprès desquels il passait pour un bon diable. Il ne dédaignait pas de s'attabler au cabaret avec eux, d'entrer dans les chaumières, de jouer avec les enfants et de plaisanter les jeunes filles sur leurs amours.

Cependant, le crépuscule descendait sur la vallée; de légères vapeurs s'élevaient sur l'Aisne et rasaient sa surface comme des fantômes diaphanes; les sommets des roches se teintaient de rose, les derniers plans de l'horizon nageaient dans une poussière d'or. Rien de beau comme un coucher de soleil dans ces parages mouvementés. Notre curé jouissait de ce spectacle, toujours majestueux, lorsque son attention fut attirée par un bruissement de voix qui partait de derrière un fouillis de verdure formant comme un bosquet naturel. Il s'arrêta aussitôt.

« Me trompé-je, murmura-t-il; est-ce le frissonnement des herbes ou le barbotage du ruisseau sur les cail-

[1] Altération de François.

Digitized by Google

loux? Non, ce sont bien deux voix humaines, celle-ci mâle et forte, bien qu'elle essaye d'adoucir son timbre, l'autre fluette comme celle d'un oiseau. Ah ! mes amoureux, je vous y prends ! » dit-il, tandis qu'un malicieux sourire entr'ouvrait ses lèvres lippues. Doucement, il contourna la feuillée et, se plaçant en face du couple, qui ne s'attendait pas à être surpris, il s'écria d'une voix de stentor :

— Holà ! hé ! les tourtereaux, qu'est-ce qui vous permet de roucouler à cette heure-ci? »

Les deux jeunes gens se relevèrent brusquement du talus gazonné où ils étaient assis l'un près de l'autre; un grand garçon bien bâti, à la figure expressive et distinguée sous ses habits de paysan, aux traits réguliers, quoique hâlés, aux grands yeux noirs, non point hardis, mais fiers et résolus, et qui ne parut nullement troublé de l'intervention de Jadouille, tandis que la jeune fille, toute rougissante, cachait son visage de ses mains et semblait vouloir se dérober, tant elle était décontenancée.

« Comment, c'est toi, Jean, qui te caches sous le feuillis à l'heure du rossignol ! Et toi, Marcia ! oh ! tu as beau te cacher, je t'ai reconnue, ma fille ! M'est avis qu'on croque ici le fruit défendu ; sais-tu ce qu'on risque à aller trouver ainsi les galants à la nuit close !

— Monsieur le curé, dit le beau paysan, sans paraître le moins du monde intimidé, c'est en tout bien tout honneur, et vous devez penser que Marcia ne court aucun risque avec moi.

— Je n'en répondrais pas, mon jeune coq. Tout au moins elle risque de passer par la langue des commères, et Dieu sait si elles sont indulgentes ! Admettons qu'au lieu de moi, c'eût été Séverienne ou Dadite qui eussent passé par ici, demain tout le village faisait les gorges chaudes sur votre compte, et que dirait la Quérine ?

— Pourquoi la Quérine est-elle si mauvaise ? répliqua Jean avec colère. Je n'ai rien à dire de ce qu'elle me refuse Marcia, je ne suis qu'un valet de ferme. Je comprends qu'elle

Digitized by Google

ait de l'ambition pour sa petite-fille. Mais vouloir la forcer à se marier contre son gré, elle n'en a pas le droit!

— Ni le pouvoir non plus, on ne force personne à se marier contre son gré.

— Oh! quant à ça, monsieur le curé, s'écria Marcia, qui peu à peu s'était remise de sa frayeur, grand'mère aurait beau dire et beau vouloir, quand même elle me traînerait jusqu'à l'église, jamais elle ne me fera dire oui, jamais! jamais! Et tenez, monsieur le curé, pour que vous en soyez bien persuadé, j'en fais serment devant Dieu et devant vous, je n'aurai jamais d'autre mari que Jean.

— Eh bien, voilà de la belle besogne! Petite sotte, est-ce qu'on fait des serments pareils? Ça équivaut à rester fille, le sais-tu bien?

— Je resterai fille si je ne puis faire autrement, j'aime mieux ça que d'épouser un homme que je déteste.

— D'ailleurs, reprit Jean, la Quérine ne vivra pas toujours, et, quand je devrais attendre jusqu'à cinquante ans, je serai fidèle à Marcia.

— Ces diables d'amoureux sont fous à lier!... Et toi, Marcia, comment t'arranges-tu avec le quatrième commandement?

— Je l'observe, monsieur le curé, j'obéis toujours à ma grand'mère... excepté quand elle me commande de ne pas aimer Jean. Ça ne dépend pas de ma volonté.

— Et elle n'obéira pas non plus si on lui commande d'épouser Sandrin, ajouta Jean.

— Cependant, la soumission...

— Monsieur le curé, est-ce qu'une honnête fille peut épouser un homme qu'elle méprise? N'est-ce pas un devoir aussi d'aimer son mari? J'aurai beau faire, je ne pourrai jamais considérer le fermier Sandrin que comme un être bête et intéressé.

— C'est donc de Sandrin qu'il est question maintenant, dit Jadouille.

— Oh! celui-là! dit Jean en serrant les poings, avant qu'il devienne le mari de Marcia, je l'aurai démoli.

Digitized by Google

— Eh bien, eh bien ! veux-tu te taire, toi ? Tu gâterais les choses tout à fait si on te laissait faire. Toi, Marcia, retourne au logis, ma fille. A cette heure, on ne va pas courir la pretantaine quand on veut rester sage et estimée.

— Oh ! cela ne m'arrive pas souvent, allez, monsieur le curé. Mais aujourd'hui j'avais le cœur si gros ! Il fallait bien faire part à mon ami du nouveau chagrin qui nous arrive.

— Jean va me raconter ça. Regagne la ferme, ma fille ; si la mère Quérine te gronde, tu pourras lui dire que tu m'as rencontré et que je t'ai retenue à causer. »

Sur ce conseil un peu jésuitique, d'un geste il lui montra le sentier qui conduisait à la ferme, et Marcia se retira, mais non sans échanger un dernier regard avec Jean. Jadouille, lui, rebroussa chemin, car la ferme où travaillait le jeune paysan était peu éloignée du presbytère.

« Ça, mon garçon, commença à dire le curé, tu mériterais que je te frotte les oreilles. Qu'est-ce qui t'en reviendra de compromettre cette jeunesse ? Crois-tu que la Quérine te la donnera davantage parce qu'on t'aura vu causer avec elle derrière les arbres ? Qu'est-ce que tu espères ? Je sais que tu n'as que des vues honnêtes ; mais Marcia a à peine dix-sept ans, c'est donc quatre ans à attendre, car la vieille Quérine ne consentira point à ce mariage. Et qu'auras-tu à offrir à cette pauvre fille au bout de ces quatre ans ? Avec le peu que tu peux économiser, penses-tu pouvoir acheter une ferme ? Il faut que tu nourrisses ta femme, cependant.

— Je sais tout cela, monsieur Jadouille, je me le suis dit cent fois, mais c'est plus fort que moi ; quand je rencontre Marcia, au lieu de la fuir, voilà les jambes qui me refusent leur service, et ma foi, il faut que je lui parle, que je lui dise tout ce qui se passe au fond de mon cœur.

— Tu le lui dis trop souvent pour qu'elle l'oublie. Ces diables d'amoureux ! c'est toujours la même rengaine : jamais ils ne sont fatigués de se répéter. Mais au nom de tous les diables, qu'est-ce que ça t'avancera ? Tu ferais mieux de laisser cette jeunesse en repos et de tourner tes regards d'un

Digitized by Google

autre côté. Il ne manque pas de jolies filles à Hauteroche.

— Il n'y en a qu'une pour moi, monsieur le curé; il y a grand temps que nous nous sommes engagés l'un à l'autre, et c'est pour la vie, voyez-vous.

— Grand bêta! tu crois ça! Il est bien rare, au contraire, qu'on épouse la première fille qu'on courtise.

— Oui, je sais; il y a des garçons qui prennent une maîtresse pour six semaines et qui passent à une autre aussi aisément qu'ils changent de veste. Moi, je ne suis pas ainsi, je ne saurais oublier Marcia. Je sais que c'est une folie, qu'elle est riche et que je suis pauvre, qu'elle est éduquée et que je suis presque ignorant, car sans vous, monsieur le curé, je ne saurais lire ni écrire, ni calculer autrement que sur mes doigts. Heureusement que vous avez été bon pour moi; vous m'avez toujours témoigné de l'intérêt, quoique je ne sois qu'un pauvre journalier, pis que ça, un bâtard. Ne m'abandonnez pas maintenant! Ne nous abandonnez pas! Marcia et moi, nous sommes si malheureux! J'étais décidé à attendre, à faire n'importe quoi pour gagner de l'argent. Nous sommes jeunes, qu'est-ce que ça nous fait de patienter quelques années avant de nous marier? Vous savez que je suis fort et résolu, vous m'avez dit souvent que j'avais de l'intelligence; il me semble que, si j'entreprenais quelque chose, j'y réussirais. J'avais envie de me louer encore pour un an ou deux et de mettre tout mon gain de côté pour amasser une petite somme. J'irais m'établir à la ville. Chez un patron d'abord, pour apprendre le métier que je voudrais faire; puis, quand je le saurais, je m'établirais moi-même, et ce serait avoir bien peu de chance si je ne gagnais assez pour ma femme, pour moi et pour les enfants qui viendraient. Mais un événement arrive qui bouleverse tous mes projets. Le fermier Sandriu a demandé Marcia à la Quérine, et Quérine la lui a promise!

— Tu sais aussi bien que moi que la Quérine ne peut forcer sa petite-fille à épouser quelqu'un dont elle ne voudrait pas.

— C'est vrai. Mais elle peut la tourmenter, lui faire tant de misères que Marcia ne pourrait le supporter. Ah! mon-

Digitized by Google

sieur Jadouille, vous devriez bien faire entendre raison à la Quérine.

— Qui? moi, faire entendre raison à cette vieille entêtée? Tu plaisantes, fieu, tu oublies que la maudite sorcière n'a pas grande estime pour moi, que par conséquent mon influence sur elle est nulle, que je ne saurais par où la prendre, vu qu'elle n'a ni cœur ni âme. Elle n'aime au monde que l'argent, et c'est ce qui nous manque le plus. Elle m'enverra au diable, tout curé que je suis.

— Alors, vous m'abandonnez! Mon Dieu, mon Dieu! qu'allons-nous devenir? Je n'ai plus qu'à m'aller jeter à la rivière!

— Veux-tu bien te taire, drôle! Qu'est-ce que c'est que ça? Est-ce que ta vie t'appartient, par hasard? Voyez-vous ce beau fils qui jette le manche après la cognée au premier obstacle! Je te croyais, morbleu! moins poule mouillée. Est-ce que j'ai dit que je ne voulais rien faire? J'irai demain à la ferme pour voir de quoi il retourne. Je n'espère rien obtenir de la vieille, mais je verrai quelle est son idée, et pourquoi elle a choisi pour Marcia cet imbécile de Sandrin.

— Ah! monsieur le curé, voilà qui est parlé! Je pensais bien que vous viendriez à notre aide. Je suis quasi comme votre fils, moi. N'est-ce pas vous qui m'avez recueilli quand ma mère est morte, et qui m'avez apporté ici tout petit, et qui n'avez cessé de vous intéresser à moi?

— Oui, parlons-en! la belle affaire que j'ai faite là! Avec ma manie de vouloir aider tout le monde! Comment en ai-je été récompensé? On a été jusqu'à dire que j'étais pour quelque chose dans ta naissance, et pourtant Dieu sait si j'en étais innocent.

— Je le regrette, monsieur le curé, ça me ferait tant de plaisir de vous tenir de près!

— Eh bien, voilà qui est gentil, par exemple! Il ne manquerait plus que ça!

— Et... mon père, monsieur le curé, vous le connaissez?

— Je sais que c'était un pas grand'chose, voilà tout. Laissons cela! rentre chez ton maître, mon garçon; j'irai

Digitized by Google

lundi parler à la Quérine. Je tâcherai de lui faire comprendre qu'elle fait une sottise en mariant sa petite-fille au fermier Sandrin ; c'est tout ce que je puis te promettre, car à espérer qu'elle consente jamais à un mariage avec toi, il n'y faut pas songer.

— Dans quatre ans, Marcia sera majeure, monsieur le curé, et en quatre ans...

— Il passe bien de l'eau sous la vanne du moulin, oui, et la Quérine... mais motus, il ne faut souhaiter la mort de personne. »

Les deux interlocuteurs se séparèrent, Jean pour rentrer à la ferme où il était employé depuis que Quérine l'avait congédié, et Jadouille pour rejoindre le presbytère, où Benoîte l'attendait avec la friture qu'on avait apportée et qu'elle avait mis tous ses soins à apprêter. Notre curé, laissant toute préoccupation de côté, ne songea plus qu'à faire honneur au souper, car pour lui, les repas étaient de ces choses sérieuses auxquelles il attachait la plus grande importance.

F. Deros.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

L'ARTICLE 17 DE LA CONSTITUTION

ET LA LOI ANTISCOLAIRE.

La réaction violente, injustifiable et injustifiée d'où est sorti le vote *ab irato* de la loi antiscolaire de 1884, dans une session extraordinaire, par une majorité formée d'éléments divers et confus, a produit la désorganisation et même la destruction de l'institution la plus importante et la plus nécessaire chez les nations modernes. Et, chose étrange, cette loi a été votée au nom de la liberté d'enseignement, proclamée par l'article 17 de la Constitution de 1831.

Cette œuvre ne peut être durable.

Déjà nous avons vu le ministre qui vient de tomber obligé d'intervenir pour faire comprendre que la loi nouvelle exige, au moins pour la forme, une école publique dans chaque commune, car il y a eu de braves administrations communales, les plus catholiques, cela va sans dire, qui ont poussé le zèle dévot jusqu'à les supprimer toutes d'un seul coup, s'en rapportant à la liberté toute seule, bien entendu, à la liberté telle qu'elle est comprise et pratiquée dans les sacristies et les couvents, pour assurer l'instruction du peuple et son avancement dans les voies de la civilisation. Il est vrai que, pour ces administrations chrétiennes comme pour leurs inspirateurs, ces voies sont maudites et ne pourraient être évitées avec trop de soin.

J'ai déjà essayé, incidemment, car ce n'était pas là le lieu de cet examen, dans mes rapports sur l'enquête scolaire, de

Digitized by Google

faire ressortir combien peu les lois scolaires de 1842 et de 1879, et même les projets antérieurs de 1831 et de 1834 avaient tenu compte des prescriptions et même des principes inscrits dans l'article 17 de la Constitution. Cet article, d'après moi, énonce d'une façon aussi claire que précise et juste les vrais principes qui doivent régler la question de l'enseignement chez une nation libre et souveraine maîtresse de ses destinées.

Je vais essayer, dans les pages qui vont suivre, de faire la démonstration aussi nette que possible de ce fait que la nouvelle loi sur l'enseignement méconnaît complètement et viole ouvertement, non seulement l'article 17 de la Constitution et les principes du droit naturel d'où cet article découle, mais encore d'autres articles et d'autres principes tout aussi fondamentaux et aussi essentiels au bien-être et au progrès des nations civilisées.

Et d'abord, avant d'aborder cette étude si importante, en ce moment surtout où il s'agit de prévoir et d'étudier la reconstruction de l'édifice détruit, il est nécessaire d'énoncer quelques principes généraux qui nous serviront de jalons et de guides.

En premier lieu, la nation est souveraine; elle n'a pas de « maîtres », comme on l'a dit, elle n'a que des serviteurs assermentés, auxquels elle a assigné des devoirs et des responsabilités.

Les Chambres et le gouvernement, le pouvoir législatif, en un seul mot, ne sont pas les maîtres de la nation, mais simplement chargés par celle-ci de confectionner, au mieux de ses intérêts, les lois et règlements nécessaires à l'ordre social et aux intérêts moraux ou matériels, permanents ou variables de l'ensemble de la nation.

Les majorités sont sans pouvoir pour opprimer les minorités ou même de simples individus. Encore moins les minorités qui, par fraude, artifice ou corruption, parviendraient à s'emparer des pouvoirs de la majorité réelle, auraient-elles le droit, même momentané, d'imposer leurs volontés à la masse entière de la nation.

Digitized by Google

Les Chambres, qui constituent la représentation nationale, n'ont d'autres pouvoirs que ceux qui leur sont expressément et formellement attribués par la Constitution, et celle-ci ne peut être modifiée qu'en suivant les formes prescrites. D'où la conséquence nécessaire qu'une loi contraire aux termes ou aux principes de la Constitution est nulle de plein droit et que ses effets, si elle en produit, tombent sous la responsabilité personnelle de ceux qui ont posé les actes illégaux ou, si on le préfère, illégitimes. Telle serait, notamment, une loi qui violerait la liberté personnelle, qui suspendrait ou diminuerait l'action des tribunaux légaux, qui établirait des juridictions exceptionnelles, qui violerait la liberté de la conscience, de la parole, de la presse ou de l'enseignement.

Je maintiens que la nation a le droit absolu et parfois le devoir de résister à ces lois, de leur refuser obéissance et de tenir comme personnellement responsables tous les agents quelconques du pouvoir exécutif qui en auraient ordonné l'exécution ou qui y auraient participé méchamment et en connaissance de cause.

Dans tous les cas, la nation peut rendre personnellement responsables les violateurs de ses droits, fussent-ils membres de la représentation nationale, et particulièrement s'ils sont, en outre, ses ministres.

Les pouvoirs et les devoirs attribués au Roi par les articles 65, 68, 71, 72, 78 et 131 du pacte fondamental indiquent suffisamment la mission modératrice dont il est investi pour empêcher les majorités d'empiéter sur les droits des minorités.

Dans les républiques, les constitutions ont attribué au chef du pouvoir exécutif un droit de *veto* suspensif ou absolu, selon les cas. Ce *veto* oblige les Chambres à *reconsidérer* leur vote et à le renouveler, soit aux deux tiers des suffrages, et même aux deux tiers de la totalité des membres, soit après avoir demandé à la nation des pouvoirs spéciaux sur la question, comme cela aurait lieu en Belgique dans le cas spécial d'une revision d'un ou plusieurs articles de la Constitution.

Digitized by Google

En Belgique, la Constitution n'a pas inscrit d'une façon claire et précise le droit de *veto*, elle ne l'a ni défini ni limité, il n'est qu'implicite ; le pouvoir de dissoudre les Chambres, qui accorde ce droit de *veto*, ainsi que celui de soumettre la décision finale à la nation elle-même, représentée par les citoyens revêtus du droit électoral, sont des garanties que la Constitution a instituées contre l'action arbitraire des minorités revêtues, par hasard ou autrement, du pouvoir législatif, comme cela s'est présenté, notamment, en 1857.

Mais on conçoit aisément ce qu'il faut de tact et de délicatesse de main pour user de ce pouvoir, surtout en présence de l'article 64 du pacte fondamental.

Rien n'est prévu par celui-ci pour le cas improbable, mais possible, où le Roi prendrait parti pour la minorité qui, par violence ou fraude, aurait usurpé les droits de la majorité vraie.

En Suisse et dans plusieurs États de l'Union américaine, le peuple s'est réservé la ratification finale des lois qui touchent aux principes organiques de la société.

Ainsi, les lois sur l'instruction du peuple ont dû être ratifiées dans les cantons suisses par le vote populaire. On comprend aisément quel frein efficace cette disposition constitutionnelle oppose à l'ardeur et aux passions des partis.

Aux États-Unis, la cour suprême peut être saisie de la question de constitutionnalité d'une loi, soit par les particuliers qu'elle léserait, soit par les corps publics dont elle détruirait ou amoindrirait les droits.

Nos constituants n'ont pas cru devoir prendre ces précautions contre les usurpations possibles, ils s'en sont rapportés à l'honnêteté et à la bonne foi des citoyens. Jusqu'ici, cette garantie a suffi. L'expérience de difficultés et de dangers dans ce sens n'est pas encore faite, on les voit seulement poindre à l'horizon comme des nuages menaçants pour l'avenir.

Jusqu'ici, les partis et la nation se sont fiés à la sincérité des programmes ou des professions de foi des candidats; cela a pu suffire tant qu'il n'y avait que deux partis en pré-

Digitized by Google

sence dont les programmes et les aspirations étaient clairement et nettement déterminés par leurs actes dans le Parlement et au pouvoir ; mais depuis la naissance de nouvelles combinaisons destinées à enlever le vote des électeurs indécis, effrayés, soit simplement à vendre ou à louer, un danger nouveau s'est révélé. Une majorité réelle et même considérable peut être mise en minorité par le fait d'hommes mobiles et sans convictions, démentant le lendemain le vote émis la veille.

Ces faits, nouveaux chez nous, servent toutefois à faire comprendre les difficultés et les dangers de la représentation obligée des minorités.

Je me borne à les signaler, sans les discuter pour le moment ; j'en tire cette conséquence que, désormais, les programmes et les professions de foi des candidats devront être plus clairs, plus précis qu'antérieurement et que les électeurs devront bientôt exiger du candidat la promesse formelle de la résignation de son mandat, s'il venait à forfaire à ses promesses.

J'ajoute, pour terminer ces prolégomènes, qu'à mon sens, les partis abusent de leurs pouvoirs essentiellement momentanés quand, *ab irato*, ils détruisent — surtout si cette destruction se fait sans enquête, dans une session extraordinaire — l'œuvre de leurs prédécesseurs, tout au moins sans s'être assurés d'une façon indubitable que telle est bien la volonté formelle d'une très grande majorité de la nation. Sans cette règle conservatrice, ce serait toujours à recommencer ; chaque majorité nouvelle épuiserait son énergie et ses efforts à détruire ce qu'aurait fait la précédente ; ce serait plus qu'un gaspillage des deniers publics, ce serait l'annihilation des forces vives de la nation.

Voyez-vous, pour employer une image matérielle, une législature défaisant, démolissant les bâtiments, les édifices élevés par les précédentes, le Palais de Justice, par exemple, et cela parce qu'elle trouverait à redire sur l'architecte ou bien à l'architecture, sur les entrepreneurs ou aux matériaux ? On qualifierait, avec raison, de vandalisme un acte de cette

Digitized by Google

nature. Et l'on n'hésiterait pas à porter, d'un cœur léger autant que colère, la pioche des démolisseurs dans des institutions morales dont l'édification lente et successive est aussi l'œuvre des générations, et qui, si l'on compte bien, ont souvent coûté plus d'argent et d'efforts que les œuvres matérielles les plus colossales! Car il est bien certain que la formation d'un corps d'instituteurs primaires instruits et capables a coûté plus de temps et d'argent que le Palais de Justice de Bruxelles. Il s'est trouvé un gouvernement assez insensé pour y porter la hache sans hésiter. C'est d'un coup de pied que l'on s'était vanté de renverser la baraque scolaire, comme on l'appelait; on a tenu à honneur de ne pas manquer à cette parole inconsidérée. Périssent les institutions scolaires de la Belgique plutôt que de déplaire un instant à nos maîtres et seigneurs, les évêques et les jésuites!

II

La loi antiscolaire est basée, au dire de ses auteurs, sur les principes suivants : Liberté absolue pour tout individu, regnicole ou étranger, d'enseigner; incapacité de l'État d'organiser un enseignement public, sinon pour préparer sa démission; compétence des communes pour régler les questions de l'enseignement, au moins primaire, et, sous-entendu, capacité et mission du clergé catholique romain de diriger, sinon de donner l'enseignement à tous les degrés.

Ce sont ces principes, qui ont motivé la démolition scolaire à laquelle la nation, étonnée, ahurie, assiste en ce moment et contre laquelle elle a protesté énergiquement, que je veux examiner de plus près qu'on ne l'a fait dans aucune des nombreuses discussions qui ont déjà eu lieu à ce sujet depuis cinquante-quatre années et davantage en Belgique.

L'enseignement est et doit être libre, comme toute manifestation légitime de l'activité humaine, cela est incontestable et incontesté. L'individu, membre d'une société humaine, clan, tribu ou nation, peut s'enseigner à lui-même tout ce qui lui plaît, tout ce qui peut lui être utile ou

Digitized by Google

même nuisible et peut demander les notions ou les connaissances qui lui manquent à n'importe qui, sans entraves préventives, comme l'exprime très justement notre Constitution; c'est de droit naturel, humain et même divin; mais une fois qu'il demande des notions à un autre, on doit tout aussi naturellement, aussi humainement et aussi divinement admettre que cet autre commettrait un acte de tromperie si, ne possédant pas ces notions, il prétendait les enseigner et ne déclarait pas son ignorance, ou si, les possédant, il enseignait autre chose.

La liberté d'enseigner ou d'apprendre est donc illimitée s'il s'agit de soi-même; elle est immédiatement limitée par le droit et la liberté d'un autre s'il s'agit d'autrui.

Mais l'enseignement offre un côté particulier que ne présentent pas généralement les autres actes des rapports sociaux et qui, par là même, appelle plus particulièrement l'attention du philosophe et du législateur : c'est qu'il s'adresse, en général, à l'enfance, à des mineurs incapables de juger, d'apprécier par eux-mêmes et qui, pour cette raison, par toutes les lois, comme par la nature même des choses, ont été placés sous la garde et la responsabilité de leurs parents, de leurs tuteurs et, à défaut de ceux-ci, sous celle de leurs gardiens et de la loi.

L'acte de tromper un homme majeur mais ignorant est jugé délictueux par toutes les législations; l'acte de tromper l'enfance doit donc être jugé non seulement délictueux, mais criminel au premier chef, car on ne vole pas seulement à l'enfant son bien, mais aussi son temps le plus précieux, une portion de sa vie elle-même. Le temps de l'étude, surtout pour le travailleur, est très limité ; l'enfant doit aussitôt que possible tirer parti des connaissances acquises pour gagner sa vie ou pour aider ses parents à la gagner pour lui. N'est-il pas abominable de lui enlever et de gaspiller la source même de son bien-être à venir?

La liberté de celui qui enseigne est donc singulièrement diminuée et limitée par ces intérêts majeurs, qui doivent être sacrés pour le législateur.

Digitized by Google

Dans les classes élevées de la société, où le sentiment de la responsabilité est plus grand et plus vif, où les moyens matériels ne manquent pas, on résout assez facilement les difficultés que présentent les questions très délicates de l'enseignement à procurer aux enfants. On choisit l'instituteur, le précepteur ou le professeur, on en prend deux, trois, quatre, si un seul ne suffit pas; on convient des conditions; on entre dans les détails les plus précis et les plus minutieux; on surveille de très près l'exécution du contrat intervenu, et si l'instituteur, le précepteur ou le professeur n'est pas à la hauteur de la mission qu'on lui a confiée, on le congédie sans perdre une minute et on le remplace immédiatement.

Il en est de même si l'on choisit un établissement d'enseignement; on ne lui confie ses enfants qu'après s'être entouré de toutes les garanties et de toutes les précautions possibles. Mais il n'en est pas de même de la grande masse des parents, gardiens ou tuteurs, qui, loin de pouvoir faire leurs conditions, doivent les subir. C'est cette situation que la loi de 1884 a pour objectif principal, sinon unique, de renforcer, et c'est parce que la loi de 1879 avait comme tendance, sinon comme effet immédiat, de fournir à tous les parents les conditions protectrices des gens aisés ou riches qu'elle a été dénoncée, vilipendée, calomniée par ceux qui veulent être libres de donner l'enseignement qui leur convient, mauvais, absent ou nul, sans contrôle ni responsabilité d'aucune sorte envers les enfants, les parents ou la société.

Comment mettre à l'abri de ces entreprises la liberté des parents pauvres de choisir l'enseignement qu'ils croient le meilleur pour leurs enfants?

Il y a d'autres libertés tout aussi précieuses et aussi indispensables à une nation civilisée, qui sont assurées et garanties à tout le monde, pauvre ou riche, simple d'esprit ou intelligent, et, en même temps, mises à l'abri de tout empiètement.

Le code civil, le code de commerce, renforcés du code pénal, ne règlent-ils pas les droits de tous d'une façon égale

Digitized by Google

et juste, même en dehors des contrats que chacun est libre de faire? Est-ce que la liberté de disposer de ses biens, de contracter, de vendre, d'acheter, de tester, n'est pas protégée et assurée par le code civil, qui cependant définit, limite, prohibe parfois les transactions trop onéreuses à l'une des parties? Est-ce qu'il ne protège pas, notamment, les droits et les intérêts des mineurs?

Et pour l'intérêt le plus grave, le plus vital, celui de l'éducation et de l'instruction de l'enfance, tout serait abandonné à la discrétion, au bon vouloir de particuliers irresponsables?

On ne niera pas que la liberté d'acheter et de vendre soit aussi nécessaire et indispensable dans une société civilisée que celle d'enseigner ou de choisir les instituteurs, les méthodes, les heures de travail et de repos; et cependant cette liberté est réglée par le code de commerce et le code pénal tout comme les transactions et les actes civils.

Pourquoi donc n'y a-t-il pas un code de l'enseignement comme il y a un code de commerce; pourquoi ne définit-on pas, ne fixe-t-on pas, ne limite-t-on pas les responsabilités de ceux qui s'engagent à livrer l'enseignement aux classes pauvres et nécessiteuses qui ne peuvent contracter, pour cet objet, comme les riches? Ce serait une série de mesures préventives, dira-t-on peut-être.

Pourquoi serait-ce plus préventif quand il s'agit d'enseignement que quand il s'agit de contrats civils ou commerciaux? Peut-on empêcher préventiment un acte de commerce quelconque ou un contrat civil? Évidemment non; mais les codes annulent très sagement et sans violer aucune liberté les actes frauduleux, léonins ou dommageables. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'enseignement, où les dommages sont presque toujours irréparables, tandis que les dommages civils et commerciaux sont presque toujours réparables et sont très souvent réparés?

La matière est difficile, ardue peut-être; je n'en disconviens pas; mais c'est une raison de plus pour l'aborder avec un esprit désireux d'aboutir au mieux des intérêts, non seule-

Digitized by Google

ment de ceux qui enseignent ou veulent enseigner, mais surtout des enfants qui doivent recevoir l'instruction.

Notons, en passant, et faisons remarquer que, sans le code civil, la terre serait soumise à la vaine pâture, à la lutte pour la possession, que l'incertitude de recueillir les fruits de son travail la ferait retomber en friche. Au contraire, grâce au code, qui certes ne laisse pas illimitée la liberté de posséder le sol de la Belgique, qui mesure, dans sa partie cultivée, à peine 2 millions d'hectares et qui cependant porte près de 6 millions d'habitants, le plus misérable est mieux vêtu, mieux couché, mieux nourri et jouit d'une sécurité personnelle pour lui et les siens infiniment plus grande que ses ancêtres préhistoriques et même historiques, jouissant chacun de centaines et de milliers d'hectares.

Les lois scolaires de 1842 et de 1879 avaient essayé d'enclore les vastes bruyères de l'enseignement, afin d'en faire défricher les landes arides et soumises à la chasse banale des trappeurs de l'instruction; la loi de 1884 a détruit ces tentatives mal assurées encore, et nous voyons, en ce moment même, jeter à bas les quelques enclos qui protégeaient les cultures commencées.

III

Mais si l'on entre plus avant dans la question, l'examen le plus superficiel suffira pour démontrer l'impuissance radicale de l'initiative individuelle pour résoudre le problème si vaste et si compliqué de l'enseignement populaire.

Jusqu'ici, pour mieux faire comprendre l'étendue de la liberté illimitée de l'enseignement qui, prétend-on, serait garantie sans limites ni responsabilités par l'article 17 de la Constitution, je n'ai mis en face l'un de l'autre que des individus isolés, ceux qui offrent d'enseigner ou auxquels on demande d'enseigner et ceux qui demandent à recevoir l'enseignement ou à qui on l'offre.

Il ne m'a pas été difficile de démontrer que l'on entre, dès le premier pas, dans le cercle de la convention bilatérale

Digitized by Google

exclusive de la liberté entière, sans limites et sans responsabilité pour l'une des parties contractantes.

Le vrai problème à résoudre est l'établissement d'un système d'enseignement public, c'est-à-dire s'adressant à tout le monde, mais particulièrement aux enfants des travailleurs et des pauvres.

Ici, l'impuissance du particulier saute aux yeux des plus inattentifs. L'initiative privée a échoué partout. Les nations qui s'y sont confiées sont toutes restées en arrière.

On ne naît pas bon instituteur, on le devient à force d'étude et de travail, avec l'aide de bons maîtres et de bonnes méthodes. Peut-être trouve-t-on par-ci par-là, dans un cas sur dix mille, un éducateur de vocation, né pour devenir instituteur; mais fussent-ils plus nombreux, ils ne suffiraient pas pour assurer l'instruction à une nation tout entière et non plus à quelques familles riches ou aisées. Or, il faut assurer le service de l'instruction publique, sa continuité et sa permanence dans des conditions progressivement meilleures d'année en année ou tout au moins de génération en génération d'écoliers et de maîtres.

Cela est-il la mission des particuliers ? Évidemment non. Les particuliers ne se doivent pas l'enseignement les uns aux autres. Leur première liberté est celle de ne pas enseigner et plus de dix mille pour un usent de cette liberté.

Ce n'est, en général, que l'espoir d'une rémunération, d'un avantage matériel ou moral, d'y trouver des moyens de vivre, dans une condition honorable et honorée, qui décide un certain nombre de jeunes gens à entrer dans la carrière très rude, très difficile, très laborieuse de l'enseignement public.

Cette carrière, qui n'offrirait aucun attrait, deviendrait le lot des paresseux, des vauriens et des incapables, si elle n'offrait une certitude de continuité, de durée, tout au moins jusqu'à ce que l'on n'ait pas démérité. Le recrutement des Petits-Frères est la preuve vivante de ce que j'avance. Il ne peut donc s'agir ici de l'effort individuel, si ardent, si dévoué, si résolu qu'on puisse le supposer.

Digitized by Google

L'effort individuel a échoué partout, même en Amérique, où cependant l'esprit d'initiative est le plus développé. En Europe, il se trouverait, chez la plupart des nations, en butte à la jalousie et à l'hostilité des sectes religieuses, des organisations sacerdotales, monacales et autres, sans compter les gouvernements qui se trouvent sous leur influence.

J'entends l'objection : L'association, dit-on, suppléera aux forces individuelles.

C'est, en effet, pour mieux assurer le monopole réel de l'enseignement à des associations irresponsables, que la loi de 1879 a été violemment détruite et la loi de 1884 votée en un tour de main.

Examinons donc les droits naturels et constitutionnels des associations enseignantes.

Elles ont évidemment tous les droits et tous les devoirs des individus qui les composent, mais elles n'ont rien de plus, et elles ne peuvent rien avoir de plus. A mon sens et au sens du droit strict, elles en ont moins, car la responsabilité personnelle disparaît ou est noyée dans les associations et il ne peut y avoir de liberté légitime et salutaire qu'avec une responsabilité correspondante.

Aussi la loi civile et la loi commerciale ont-elles entouré le droit d'association de garanties légales qui, hélas ! ne sont pas toujours suffisantes. S'il n'en était ainsi, si des précautions sévères et des pénalités rigoureuses n'entouraient le droit et la liberté de s'associer dans un but civil, commercial ou industriel, la fortune des citoyens, et surtout l'avoir des citoyens pauvres et sans défense, serait à la merci des mille combinaisons ingénieuses des faiseurs d'affaires et des flibustiers de tout calibre.

Le code pénal interdit et poursuit les associations de malfaiteurs ; une association qui aurait pour objectif le renversement de la Constitution, des pouvoirs légaux et des libertés des citoyens, serait poursuivie, dispersée et punie avec sévérité et justice ; il n'y a pas de société, de nation possible sans cette condition.

La liberté de s'associer n'est accordée qu'aux Belges par

Digitized by Google

l'article 19 de la Constitution, et ce droit n'est soumis, comme celui de l'enseignement, à aucune mesure préventive. Mais les mesures répressives établissant et définissant les responsabilités sont du ressort de la puissance législative et du code pénal, et ils en ont usé.

L'enseignement, dans les associations, peut avoir pour objectif l'enseignement mutuel de leurs membres. Dans ce cas, comme pour s'associer, c'est-à-dire pour se dépouiller, au moins temporairement, d'une partie de sa liberté personnelle, en contractant avec d'autres, il faut être majeur et pouvoir disposer de sa personne et de ses biens; il est évident que la loi et la justice ne peuvent intervenir qu'en cas d'infractions délictueuses ou criminelles des membres à l'égard les uns des autres.

Mais s'il s'agit d'enseigner à des tiers et surtout à des mineurs les mêmes règles qui s'appliquent aux individus s'appliquent *à fortiori* aux associations dont la responsabilité est plus difficile à saisir et à atteindre.

Aussi la loi commerciale et la loi civile ont-elles entouré les associations de précautions et de garanties beaucoup plus serrées que lorsqu'il s'agit des actes ou des engagements d'individus, toujours plus faciles à saisir et à amener à la barre du prétoire.

Pourquoi en serait-il autrement lorsqu'il s'agit d'intérêts bien plus considérables et vitaux que ceux impliqués dans des contrats et des transactions commerciales, industrielles ou civiles, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de la vie intellectuelle même des générations qui se suivent? Car c'est surtout de cela qu'il s'agit dans l'enseignement public; on semble trop souvent l'oublier, et les administrations communales qui détruisent l'enseignement pour le remettre à de saintes associations irresponsables, ne se doutent guère sans doute des malédictions et des responsabilités terribles auxquelles elles s'exposent pour l'avenir.

Le code de l'enseignement public qui sera rédigé et édicté par l'une des prochaines Législatures, lorsque l'épreuve actuelle sera terminée et que la nation aura commencé à en goûter les fruits amers, réglera donc, au vœu de l'article 17

Digitized by Google

de la Constitution, les responsabilités des associations libres comme celles des individus envers les enfants, les parents et la société.

Si les codes, aujourd'hui, prennent des précautions et édictent des pénalités lorsqu'il s'agit de tromperies sur les prix, la nature, la qualité, la quantité des marchandises qui sont l'objet de transactions ou de contrats, pourquoi n'entourerait-on pas l'enseignement des mineurs des mêmes soins et des mêmes garanties?

La loi n'hésite pas à protéger leur bourse contre les entreprises des malfaiteurs et des spéculateurs de toute envergure, et elle hésiterait à protéger leur intelligence, leur première et souvent leur seule fortune!

Cet intérêt majeur est actuellement livré aux entreprises et aux spéculations de tous les malfaiteurs; ceux-ci peuvent s'associer et même se servir de la puissance publique pour protéger leurs rapines et leurs déprédations les plus flagrantes au détriment de l'intelligence des masses.

L'exploitation de l'enfance par les associations dites religieuses, sans doute à cause des habits des membres, est connue et publique. Au lieu de réprimer cet abus scandaleux, la loi nouvelle le favorise et en permettra la diffusion dans tout le pays. Jusqu'ici, il était resté confiné dans les Flandres, où l'ignorance est la plus répandue; elle va s'étendre aux autres provinces, grâce à l'appui énergique du clergé romain, qui, après s'être mis en opposition avec une loi de la nation, a conduit toute la campagne pour le renversement de cette loi.

N'est-il pas étrange et presque inimaginable, à notre époque, au milieu des civilisations qui nous entourent, qu'il se soit trouvé un gouvernement issu d'élections faites par des électeurs intelligents osant afficher, en tête de son programme, en face d'une situation financière embarrassée, comme première économie, celle à réaliser sur l'instruction du peuple? Ne paraissant pas même se douter que cette économie porte sur la semence même qui doit produire la récolte et sur le travail qui doit préparer celle-ci !

Mais j'allais oublier de dire que les associations religieuses

Digitized by Google

d'enseignement sont patronnées, protégées, soutenues, créées par le clergé irresponsable du culte romain ; que ce clergé prétend avoir reçu de Dieu lui-même la mission d'enseigner à toutes les nations de la terre, non seulement la doctrine de l'Évangile, mais toutes les sciences.

J'ai déjà rencontré et détruit cette prétention, aussi ancienne que les cultes et les prêtres, dans mon premier rapport sur l'enquête scolaire. Je n'ai donc pas à insister sur ce point. J'ai fait remarquer alors que la Constitution belge n'était pas faite pour une nation de prêtres, de moines et de nonnes enfermés dans des cloîtres et dans des temples, mais pour une nation de travailleurs devant gagner leur vie et celle de leurs familles sur un sol fertile sans doute, mais étroit et se rétrécissant encore chaque jour par le fait même de la population qui s'accroît sans cesse.

La Constitution belge est faite pour des hommes et non pour des anges de l'éthérée ou pour des saints de bois dans leurs niches. Elle ne connaît ni cultes, ni Églises, ni religions ; elle défend même de contraindre qui que ce soit et de quelque façon que ce soit, de concourir d'*une manière quelconque* — les termes sont d'une précision et d'une netteté rares — aux *actes* et aux cérémonies d'un culte.

La Constitution déclare, en outre, qu'elle entend salarier les ministres des cultes, comme tels, pour les services qu'ils font en cette qualité. Elle a voulu bien établir de cette façon qu'elle n'entend pas que la nation ni son gouvernement eussent la moindre responsabilité dans les agissements des ministres d'un culte *quelconque ;* je souligne le mot qui précise l'intention bien arrêtée du Congrès de n'en reconnaître ni d'en favoriser aucun. De plus, nulle part elle ne donne aux ministres des cultes ni compétence, ni mission de s'occuper d'enseignement.

C'est donc un gouvernement civil que la Constitution belge a établi et non un gouvernement ecclésiastique, et, par conséquent, la loi a parfaitement le droit de défendre aux ministres des cultes de sortir de leur rôle et de leurs fonctions sacerdotales, sous peine d'être privés de leurs traitements garantis uniquement à leur ministère spécial.

Digitized by Google

Je vais plus loin, je dis que la nation représentée par ses organes légaux peut parfaitement défendre à « ses prêtres », c'est-à-dire à ses serviteurs ecclésiastiques salariés, de s'occuper d'autres choses que de leurs fonctions comme ministres des cultes. Elle n'a pas besoin pour cela de se mêler ni de leur correspondance, ni de la publication de leurs actes, sauf pour y réprimer les abus de droit commun ; elle n'est tenue de payer que de véritables prêtres, à qui elle peut interdire de se mêler de ses affaires, notamment de l'instruction et de l'éducation de ses enfants.

J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer, dans un discours parlementaire, que le clergé d'un culte quelconque est, vis-à-vis de la nation belge, exactement dans la position d'un abbé dans une famille.

Il y est au même titre, avec les mêmes devoirs, les mêmes droits et les mêmes responsabilités.

Autrefois, sous les anciens gouvernements despotiques et étrangers que nous avons subis pendant plusieurs siècles, le clergé était traité comme un fonctionnaire de l'État. Le souverain nommait les évêques et les chefs du clergé, les grands propriétaires distribuaient les bénéfices. L'État surveillait et même dirigeait l'enseignement du clergé, dont il déplaçait ou destituait les membres à son gré.

Les rois de France, très catholiques et fils aînés de l'Église romaine, ne se gênaient pas pour mettre à la Bastille, exiler, priver de leurs charges et émoluments, les prêtres qui leur déplaisaient, fussent-ils évêques ou cardinaux.

La Constitution belge de 1831 les a émancipés de cette servitude, mais elle les a laissés dans la catégorie des fonctionnaires spéciaux, salariés pour les fonctions du culte qu'ils desservent et pas pour autre chose. La nation a donc parfaitement le droit de s'enquérir de la façon dont ils remplissent les fonctions du culte dont ils sont les ministres et de prescrire qu'ils ne s'en écarteront pas. La Constitution ne reconnaît de mission divine aux ministres d'aucun culte, elle laisse à la société civile à régler tout ce qui concerne ses affaires et notamment l'instruction et l'éducation de ses enfants. Ce n'est pas sans intention que la Constitution

Digitized by Google

emploie deux fois le mot « loi » dans l'article 17 pour déclarer que c'est à la législation seule à régler et les responsabilités de l'enseignement libre et la direction de l'enseignement public. Or, comme ce n'est pas aux ministres d'un culte quelconque qu'elle a confié la mission de faire les lois, il est évident que c'est le législateur qui doit « régler » ce qui concerne l'enseignement donné au public soit par des particuliers, soit par l'État.

Le clergé romain commet donc une usurpation des pouvoirs de la Législature lorsqu'il se mêle de l'instruction du peuple sans mission, sans mandat, et surtout sans responsabilité. Il le peut d'autant moins en Belgique qu'il lui est expressément défendu, par l'article 15 de la Constitution, de contraindre qui que ce soit à concourir aux actes ou aux cérémonies de son culte; or, il est évident que c'est uniquement pour forcer les citoyens à ce concours que le clergé romain veut être maître de l'enseignement et qu'il en réclame le monopole.

Les cultes en général, et le culte catholique romain en particulier, sont une exploitation commerciale et industrielle très lucrative, dont le clergé s'est attribué le monopole exclusif et qu'il désire faire fructifier autant que possible.

Cela a toujours été ainsi depuis qu'il y a des prêtres et il en sera toujours ainsi tant qu'il y en aura. Les sorciers, devins ou augures des Peaux-Rouges ou des noirs, exercent leur industrie exactement selon les mêmes règles et d'après les mêmes principes que les autres clergés. Leur impuissance naturelle est égale, et c'est précisément cette impuissance qu'ils veulent cacher au peuple par tous les moyens et notamment en l'empêchant de s'instruire ailleurs que dans des écoles placées sous leur direction et sous leur influence, et par des maîtres formés par eux et dont le sort et l'avenir dépendent d'eux. Tout cela est parfaitement inconstitutionnel, et la forme légale que la loi de 1884 a tenté de donner à leurs prétentions ne sauve pas le fond.

L'abbé placé dans une famille particulière songerait-il seulement à prétendre en diriger les affaires, à décider des

Digitized by Google

mariages, de l'administration des biens, de l'instruction, même religieuse, sans l'autorisation et le concours du chef de la famille? Il aurait beau invoquer la liberté de l'enseignement, sa mission divine et le reste, il devrait se soumettre aux règles de la maison.

Qu'est-ce que le gouvernement (pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire) chez une nation, sinon l'autorité organisée du chef de la famille nationale?

C'est en vain que les chefs et toute la hiérarchie du culte catholique romain s'attribuent une mission divine, surnaturelle, venant directement de Dieu comme successeurs directs et incontestables des apôtres : cela serait, qu'ils n'auraient encore, aux termes mêmes des textes qu'ils invoquent, qu'une mission exclusivement religieuse : « Mon royaume n'est pas de ce monde », a dit le Christ ; comment les successeurs, non pas de lui, mais de ses délégués, les apôtres, auraient-ils, eux, le gouvernement du monde? Et, pour confirmer cette déclaration, il dit ailleurs : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu (non aux prêtres) ce qui est à Dieu. »

IV

Ces principes et ces règles sont si certains et si vrais que, contrairement à la loi de 1842, qui, au mépris des prescriptions constitutionnelles, avait reconnu aux ministres des cultes des droits sur l'enseignement, notamment le droit d'inspection des écoles et d'intervention dans les programmes des cours et dans le choix des livres, la loi de 1884 attribue ces droits aux communes. Certes, on l'a fait parce que les inspirateurs de la loi savent qu'un grand nombre de communes en Belgique sont encore dirigées selon la volonté impérieuse des prêtres romains, payés par le peuple pour d'autres fonctions ; c'est donc par personnes imposées que le clergé romain prétend désormais diriger l'enseignement dans un grand nombre de nos communes, pour ne pas dire dans toutes, si le peuple n'y met énergiquement obstacle.

Le législateur de 1884, a pensé et espéré, non sans quelque raison, les faits le prouvent, que la plupart des administrations communales belges, reconnaissant leur incompétence

Digitized by Google

fatale, délégueraient leurs pouvoirs aux ministres du culte romain ou à leurs instruments, les moines ou les nonnes de tout genre, plus nombreux aujourd'hui qu'avant 1789.

Je dois donc examiner la compétence de la commune en matière d'enseignement tant au point de vue du droit et de l'intérêt naturels qu'à celui des termes précis et exprès de la Constitution.

Qu'est-ce que la commune en Belgique et dans tous les pays du monde, y compris la Suisse et les États-Unis d'Amérique? C'est une division du territoire purement administrative.

Aux termes de l'article 31 de la Constitution, les administrations communales et provinciales n'ont à s'occuper que des *intérêts* exclusivement communaux ou provinciaux.

Or, l'enseignement n'est pas un intérêt exclusivement communal ou provincial, c'est avant et au-dessus de tout un intérêt individuel pour l'enfant, un intérêt général pour l'ensemble de la nation. La commune ni la province n'ont rien à y voir, elles sont incompétentes et incapables au premier chef, et c'est par une véritable violation des droits de l'enfant, de la famille et de la société, que des législateurs passionnés, mus par des préventions confessionnelles, ont, contrairement aux principes du droit et des prescriptions formelles de la loi fondamentale, attribué aux communes et à la province la direction presque exclusive de l'enseignement public, donné aux frais des deniers fournis par les contribuables.

L'article 17 de la Constitution est formel à cet égard; il donne à la loi seule le règlement de l'enseignement public, il n'admet pas de partage. Ce n'est que comme déléguée par le pouvoir exécutif et par la loi que la commune a pu être chargée de certains « devoirs » et non de « pouvoirs », comme certains le prétendent, d'intervention pécuniaire et de surveillance matérielle.

Mais l'expérience a démontré à suffisance que le plus grand nombre des conseils communaux élus pour d'autres motifs et pour d'autres objets sont absolument incompétents et ignorants en fait d'enseignement; qu'ils se laissent guider par d'autres considérations que l'intérêt exclusivement communal; que dans certaines parties du pays, lorsque le clergé

Digitized by Google

ordonne, les conseils communaux se jettent à plat ventre devant le prêtre, comme, du reste, l'exemple leur a été donné par le ministère actuel, lorsqu'il a reçu de Rome l'invitation de renouer les relations prohibées par la Constitution avec le chef des ministres du culte romain.

Dans certains pays, notamment en Angleterre et en Amérique, la loi a remis la surveillance, la direction immédiate des écoles primaires à des comités ou administrations spéciales éligibles, qui n'ont pas d'autres fonctions ni d'autres responsabilités. Ces comités ou administrations scolaires n'ont, en effet, d'autres devoirs ni d'autres fonctions que d'ériger des écoles, d'en diriger et surveiller l'enseignement.

Ils sont élus *ad hoc* par les pères ou mères de famille, dont les enfants fréquentent ou peuvent fréquenter, en réalité, ces écoles. Ils peuvent, en cette qualité, lever des impôts et faire contribuer tout le monde à l'enseignement du peuple. En un mot, ils représentent les pères et mères de famille et agissent pour eux et en leur nom, car ils sont choisis par les chefs de famille et les remplacent. Ils n'ont pas d'autres fonctions ni d'autres pouvoirs, tandis que les conseillers communaux sont élus, les uns, sur une question de voirie, les autres, sur une question de charges, d'autres pour l'éclairage, le nettoyage des rues; enfin, en vue de mille intérêts étrangers à l'enseignement du peuple, dont ils ne connaissent ni les nécessités, ni les responsabilités.

On comprend l'organisation des districts et des comités scolaires. Cette délégation directe et spéciale des pouvoirs de l'État à des agents spécialement élus pour cet objet et responsables directement envers les pères de famille se conçoit et se comprend, tandis que la délégation des conseils communaux ne se comprend en aucune façon, sinon comme moyen indirect de remettre la direction réelle de l'enseignement à un clergé tout aussi incompétent, incapable et ignorant, que les conseils communaux, mais très éveillé sur ses intérêts de caste et d'exploitant de culte.

J'admettrais donc parfaitement comme naturelle, utile et même nécessaire, la division du territoire en districts scolaires assez vastes pour y faire disparaître les mesquines

Digitized by Google

préoccupations personnelles et locales, — les chefs de famille ayant des enfants en âge scolaire élisant leurs délégués et ceux-ci choisissant dans leur sein un comité exécutif responsable tant vis-à-vis de l'État que vis-à-vis des chefs de famille.

Pour le moment, je me borne à cette indication sommaire, me réservant de la justifier plus tard si c'est nécessaire, quand j'examinerai la troisième base de la loi antiscolaire de 1884, c'est-à-dire la prétendue incompétence de l'État en matière d'enseignement.

L'*État hors de l'école!* Tel a été le cri de guerre proféré par les fervents et les adeptes du clergé romain. Et c'est pour réaliser ce cri que la majorité élue le 10 juin s'est empressée de mettre le feu à l'édifice inachevé de 1879.

D'abord, qu'est-ce que l'État? N'est-ce pas la nation représentée par les « pouvoirs » établis par la Constitution (art. 25) ?

Mettre l'État hors de l'école équivaut donc à mettre la nation hors de chez elle. L'absurdité de cette prétention n'a pas besoin d'être démontrée. Le nation peut mettre hors de l'école qui elle juge ou convenable ou nécessaire, mais s'en exclure elle-même serait la négation de sa propre souveraineté.

Il y a à cet égard plus qu'un principe abstrait, il y a un texte écrit que le législateur belge a juré d'observer, il y a l'article 17, qui attribue à l'État, au législateur, l'obligation de régler les responsabilités de l'enseignement libre, c'est-à-dire de régler les conditions générales du contrat libre d'enseignement et de fixer les règles de l'enseignement donné aux frais de l'État.

Ce texte ne peut donner lieu à aucune équivoque ni à aucune interprétation autre que celle qui est exprimée par les termes mêmes : la loi, que ne peuvent faire ni les particuliers, ni les Églises, ni les associations civiles ou autres, règle seule les rapports d'intérêts que créent et l'enseignement libre et l'enseignement donné aux frais de l'État entre les enfants, les parents et les maîtres. Telle est la loi fondamentale. Les législateurs qui ont méconnu cette loi ont forfait à leur

Digitized by Google

serment ni plus ni moins, et ils ne doivent pas s'étonner si tous ceux qui, dans la nation, sont libres et de bonne foi, ont protesté contre cette violation ouverte, flagrante, voulue, indéniable, indéniée de notre pacte fondamental.

On a beau invoquer, pour justifier cette violation du serment constitutionnel, les discours, les programmes, les promesses et même la volonté des électeurs ; ni les élus, ni les électeurs, ni ceux qui dirigent les votes des électeurs catholiques romains n'ont le pouvoir de modifier au gré de leurs programmes et de leurs désirs les termes précis de la loi constitutionnelle.

Celle-ci dit que l'enseignement privé ou public sera soumis aux lois ; et nos législateurs infidèles l'ont soumis aux conseils communaux et provinciaux, voire à des particuliers ou à des associations irresponsables et insaisissables.

V

Il y avait, certes, lieu de s'émouvoir, et cette émotion ne cessera que quand la Constitution sera obéie intégralement et par tous.

Mais, ainsi que je le disais plus haut, la nature même des choses oblige les nations à régler elles-mêmes ce qui concerne l'instruction et l'éducation de leurs enfants, sous peine de destruction et d'anéantissement prochains si elles négligent ce premier et impérieux devoir.

En dehors de la compétence indéniable de l'État, puisqu'elle est reconnue et inscrite dans la Constitution au même titre que la liberté de l'enseignement qu'elle soumet à la loi pénale, il y a d'autres raisons majeures et indiscutables pour charger l'État de cette organisation.

Seul, il a les ressources nécessaires pour établir un enseignement égal pour tous (art. 6 de la Constitution), pour les habitants des plus pauvres communes comme pour ceux des grands centres, pour construire des écoles vastes, saines, bien aérées, salubres, dans les hameaux comme dans les cités, pour les pauvres comme pour les riches, pour en assurer la permanence et les progrès, par l'établissement d'écoles normales ; la loi de 1884 méconnaît tout cela, elle fait litière

Digitized by Google

de l'égalité des citoyens et de leur droit de ne pas être contraints à confier leurs enfants à des vachers ou à d'immondes petits-frères masqués sous des noms de fantaisie.

Quelle est actuellement la plainte générale, tant en France qu'en Belgique et même en Angleterre?

La concurrence de l'Allemagne nous écrase ! Son industrie, nulle il y a cinquante ans, envahit tout, nous chasse de partout.

Les Allemands ont-ils abandonné l'enseignement public à la bonne volonté des particuliers et des corporations religieuses ou autres? Nullement ; ils ont décrété l'enseignement obligatoire, et ils ont organisé un fort enseignement primaire par l'État.

Il a fallu faire passer plusieurs générations par ses écoles avant d'obtenir les résultats espérés. Ils ont été terribles pour la France, en 1870; ils commencent à se faire sentir sur d'autres champs de bataille, depuis quelques années.

C'est précisément ce moment critique que le gouvernement belge choisit pour détruire les fondations de notre enseignement public arriéré et pour nous faire reculer d'un siècle. Les évêques auteurs des lettres pastorales de 1878, 1879 et 1880 l'ont ainsi ordonné ; il a fallu obéir, car, sans leur appui, notre gouvernement actuel tomberait à plat sur la terre nue.

La France suit la même voie que l'Allemagne, elle y est forcée sous peine de déchéance morale et matérielle ; l'Angleterre y est entrée depuis longtemps, mais sans brusquer les choses, car l'Angleterre a aussi ses cléricaux anglicans doublés des catholiques, qui craignent, les uns et les autres, pour l'exploitation de leur culte.

Voici quelques chiffres officiels qui indiquent suffisamment les progrès de l'intervention de l'État en matière scolaire en Angleterre :

En 1851, dans la Grande-Bretagne proprement dite, le nombre des écoles inspectées et subsidiées par l'État s'élevait à 2,310, pouvant contenir 374,300 enfants ; elles étaient fréquentées, en moyenne, par 274,126 élèves et ont reçu, en subsides de l'État, 164,312 livres sterling. En 1882, le nombre des écoles placées dans les mêmes conditions est de

Digitized by Google

21,362, pouvant contenir 5,157,406 élèves, fréquentées par 4,033,114 en moyenne, et ayant coûté à l'État 3,100,028 livres sterling. Or, les écoles, pour pouvoir recevoir des subsides de l'État, doivent non seulement être inspectées par les agents de l'État, mais suivre un programme d'enseignement uniforme et recevoir tous les enfants qui se présentent, à quelque confession que leurs parents appartiennent, c'est-à-dire être neutres.

En Irlande, pays catholique comme les Flandres, plus ignorant et plus fanatique que nos provinces flamandes, la progression, quoique moins forte, est aussi remarquable. En 1865, date de l'application de la loi scolaire à l'Irlande, avec des modifications tenant compte de l'état social de cette île, le nombre des écoles subsidiées par l'État était de 6,372; le nombre des enfants, en âge d'école, inscrits s'élevait à 922,209, le nombre moyen des élèves fréquentant 321,209, soit le tiers du nombre des inscrits, et la dépense 341,436 livres sterling (8,621,260 francs).

En 1882, il y a 7,705 écoles en opération, 1,083,298 enfants inscrits sur les rôles et une fréquentation moyenne de 469,192 élèves; c'est-à-dire approchant de la moitié. La dépense s'est élevée à 709,661 liv. st. (17,918,940 francs).

Notons qu'il s'agit ici uniquement de l'enseignement primaire et non de l'enseignement moyen ou supérieur, tandis que le budget de l'instruction publique en Belgique comprend toutes les écoles, y compris les universités.

Le total des subsides accordés par l'État à l'enseignement primaire s'est donc élevé en 1882, pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, à la somme respectable de 95,815,771 francs pour une population scolaire de plus de 5 millions d'enfants, tandis que le même service coûtait en Belgique, avant la nouvelle loi scolaire, 14,691,000 francs pour environ 1 million d'enfants en âge d'école. Chaque enfant coûte donc à l'État, en Angleterre, environ 20 francs, et en Belgique environ 15. C'est sous prétexte de faire des économies sur ce service que l'on gaspille et détruit, de gaîté de cœur, tout notre établissement scolaire péniblement et laborieusement édifié depuis 1842.

Digitized by Google

Parlerai-je de nos voisins et anciens compatriotes les Hollandais, qui ont, dès l'époque déjà reculée de notre première séparation pour cause religieuse, multiplié sur tous les points de leur territoire les moyens de répandre l'instruction depuis l'Université jusqu'à l'école primaire, et cela au moment même où nous nous livrions pieds et poings liés à l'inquisition et aux couvents. Nous payâmes cette faiblesse de trois siècles de servitude, et nos provinces, autrefois si fertiles, si industrieuses et si riches que nos bourgeoises de Bruges excitaient, par leurs toilettes, la jalousie des reines de France, devinrent le champ clos des nations voisines, tandis que les Hollandais, par le traité de la Barrière, avaient acquis le droit de tenir garnison dans nos forteresses jusque Namur.

Est-ce là l'expérience que nos « maîtres » actuels voudraient recommencer après celle de leurs ancêtres aidés du tribunal de sang et des soldats du duc d'Albe?

Ce n'est certes pas la bonne volonté qui leur manque, car leur premier acte, après s'être traînés en rampant aux pieds du Saint-Siège, comme des Annamites aux pieds du trône de leur monarque, a été de supprimer le ministère de l'instruction publique et de le remplacer par le ministère de l'élevage de bétail, montrant à l'Europe étonnée et à la Belgique indignée que les catholiques ont plus de souci de l'élevage des *petits porcs* que de celui de leurs enfants.

A bas le ministère de l'instruction publique! vive le ministère des jeunes veaux et des petits cochons! tel a été le premier cri de leur vie ministérielle.

Le style, c'est l'homme, a dit un grand écrivain, précisément l'historien des animaux, M. de Buffon; on peut dire que la presse est le style des partis, leur expression vivante à chaque instant de leur existence. Or, la presse catholique a voué à l'enseignement du peuple une haine sans bornes, dont la loi de 1884 est la mise à exécution. Comme Minerve, cette loi est sortie vivante et animée du corps du parti qui l'a faite. Elle est son image, elle ne dissimule pas sa haine pour l'instruction, elle la proclame à chaque article. L'ignorance est le but voulu, cherché à travers les réticences et les mots

Digitized by Google

à double sens. Quand il y a conflit, c'est la solution qui assure l'ignorance qui doit l'emporter.

La nation ne s'y est pas trompée. Elle a fièrement relevé le gant au 19 octobre et le terrain de la lutte est aujourd'hui nettement déterminé. La nation veut assurer l'instruction de ses enfants, son gouvernement ne le veut pas.

Qui sera le maître?

La réponse n'est pas douteuse. Les serviteurs déloyaux et infidèles seront cassés aux gages et l'enseignement public sera solidement établi sur ses bases naturelles, la liberté des parents, la responsabilité des maîtres, sous les règles que la loi fixera.

La compétence de l'État sera non seulement reconnue et mise en pratique, mais la loi affirmera, en outre, le droit d'exiger que tous les enfants soient instruits et mis en mesure de lutter pour l'existence.

Au bout de quelques années, elle pourra ranger la mendicité et l'oisiveté au rang des délits, car elle aura mis aux mains de tous le premier et le principal instrument du travail utile et producteur.

L'instruction indiquera le chemin de la caisse d'épargne plutôt que celui des troncs dans les églises et les chapelles, d'où jamais rien ne sort.

J'aurais à examiner la nouvelle loi scolaire sous ses rapports moraux et économiques, non moins étranges que ceux que j'ai signalés dans cette étude incomplète, mais déjà longue.

Il me suffit, pour le moment, d'avoir démontré, la Constitution à la main, que la liberté de l'enseignement n'est pas sans limites, qu'elle peut et doit être réglée par la loi ;

Que l'enseignement n'est, à aucun degré, un intérêt exclusivement communal ;

Qu'enfin, la loi seule doit régler la direction, les programmes, le maintien et la continuité du plus important et du plus vital des intérêts nationaux, celui de l'instruction publique.

La loi rétablira donc le ministère de l'Instruction publique et laissera l'élevage des animaux domestiques aux soins exclusifs de la liberté et de l'initiative des particuliers.

Ad. Le Hardy de Beaulieu.

Digitized by Google

LE ROMAN HYSTÉRIQUE

A propos de *la Belle Madame Le Vassart*, roman parisien, par M. Alain Bauquenne. — Paris, 1884.

L'hystérie est un mal tout moderne. Il est né des raffinements outrés de la civilisation, de l'extrême tension du système nerveux, de la recherche de plaisirs qui, à peine satisfaits, sont chassés par le besoin de nouvelles et épuisantes jouissances, en un mot, de tout ce qui rompt l'équilibre dans la machine humaine, en l'assujettissant à la domination des nerfs, qui, incapables de gouvernement, sont victimes de leur propre tyrannie, après avoir porté le ravage dans le corps et dans l'esprit. L'hystérie à l'état aigu relève de la médecine, et toute une école nouvelle de pathologie s'est fondée pour étudier et combattre le mal dans ses diverses manifestations. De même que, dans les temps d'épidémie, ceux qui ne sont point frappés par la maladie en éprouvent cependant certains effets morbides, il s'établit une sorte d'*influenza* générale, et, sauf quelques sages qui se tiennent à l'abri dans leur région sereine, toute la société s'en ressent, à des degrés divers, dans ce qui fait sa manière d'être et sa vie. La littérature d'imagination est naturellement préparée à recevoir la contagion, et elle en devient elle-même l'instrument actif et complaisant. Les romans hystériques envahissent les catalogues des libraires, et les éditions se succèdent avec une rapidité qui égale, non sans peine, l'avidité du public.

Les sociétés ont la littérature qui leur convient, comme les

Digitized by Google

nations le gouvernement qu'elles méritent. Si des romans tels que *la Belle Madame Le Vassart* eussent vu le jour lorsque furent publiés *Réné* et *Obermann*, on eût assurément réclamé les petites-maisons pour M. Bauquenne, et les rigoristes auraient peut-être regretté que l'on eût démoli la Bastille trop tôt, ou tout au moins qu'il n'y eût plus de place de Grève, où l'on brûlait de ces livres. Non pas qu'à toutes les époques il n'y ait eu dans l'arrière-boutique des libraires, et même à leur étalage, des publications offensant les mœurs et des ouvrages à scandale, mais ces livres étaient l'exception et faits pour les vieillards ou pour les tout jeunes gens à l'imagination maladive. Et une femme qui se respectait n'eût osé jamais avouer que ses doigts avaient feuilleté ces romans, dont de très honnêtes personnes font aujourd'hui leur lecture sans aucun remords et sans nulle rougeur.

Une telle littérature, si facilement accueillie à présent, eût désorienté tous les esprits à la grande époque du romantisme, lorsque *Notre-Dame de Paris* les enflammait, et même lors de la vogue de Frédéric Soulié et d'Eugène Sue, qui n'étaient pas cependant des professeurs de morale. Elle n'eût pas été mieux comprise quand *Lélia*, de Georges Sand, passionnait les cœurs, et les romanciers de 1884 n'ont certainement pas M. de Balzac comme ancêtre. Sans doute, dans le nombre infini de créations de la *Comédie humaine*, où aucune vertu ni aucun vice n'est oublié, depuis le *Curé de Tours* jusqu'à la *Fille aux yeux d'or*, il n'est point de type impur qui ne se rencontre, mais on ne vit pas au milieu d'une sorte de corruption universelle qui n'est point particulière aux individus, mais qui est le fond de la société même, tellement elle est chose acceptée et courante. Et si l'on remonte moins haut, *Madame Bovary* ne ferait plus scandale aujourd'hui et semblerait presque fade à côté des ragoûts pimentés du jour. Le rideau ne tombe plus sur les situations équivoques; on l'élargit, au contraire, au moment où elles se présentent.

Malgré bien des traits qui leur sont communs, il y a une différence entre le genre de romans auquel M. Zola doit sa

Digitized by Google

réputation, nous allions dire sa gloire, et les productions de l'école hystérique. Les premiers spéculent sur le libertinage grossier; tout y est vulgaire, les personnages et les situations; les mots sont orduriers; les tableaux et le coloris font songer aux orgies de cabaret d'Adrien Brauwer et de Van Craesbeke. Le roman hystérique est plus raffiné et moins *peuple* dans ses conceptions et dans le monde qu'il met en scène; les hommes y ont du linge blanc et les femmes portent des robes de la bonne faiseuse; mais l'immoralité est peut-être plus grande et surtout d'un effet plus dangereux. La sensualité délicate sollicite plus vivement et plus sûrement l'imagination et les passions.

Je ne connaissais pas M. Alain Bauquenne et je ne crois point faire injure à mes lecteurs en ne les supposant pas beaucoup plus avancés que moi. Quoique la *Maréchale* (mœurs parisiennes) ait eu sept éditions, et que l'*Écuyère* (mœurs non moins parisiennes) en ait obtenu six, la réputation de l'auteur n'avait guère franchi, jusqu'à présent, ces trois étapes : les boudoirs de la haute et menue galanterie, les cabinets de lecture et la bibliothèque des gares de chemins de fer, où, entre deux trains, l'on parcourt les couvertures des romans du jour : *Lady Vénus*, l'*Inassouvie*, les *Boudoirs de verre*, *Canifs et Contrats* et autres productions dont les titres sont sans mystère. A coup sûr, la renommée de M. Bauquenne ne restera pas renfermée dans ces limites après *la Belle Madame Le Vassart*. Le libertinage est déjà un moyen assez certain de succès, mais quand le scandale vient s'y ajouter, l'effet est irrésistible : l'éditeur peut faire clicher le volume. M. Bauquenne use de ce double ressort en homme qui connaît son public. Pour le scandale surtout, il est passé maître. Nous ne pensons point que jamais romancier ait poussé aussi loin l'audace des allusions à des personnes en vue. A moins de nommer les gens, on ne pouvait les désigner plus clairement. Et les figures de cet étrange musée sont hideuses ou grotesques à l'envi. Dans son *tapis-franc*, Eugène Sue, qui était un Berquin par comparaison aux romanciers du jour, montrait un ramassis de vauriens et de

Digitized by Google

drôles de bas étage. Les personnages de M. Bauquenne n'ont point de meilleures mœurs ni de plus belles manières, mais ils vont aux bals de l'Élysée et font l'ornement des premières représentations. Quant à l'allusion, nous l'avons dit, sa transparence rend toute *clef* superflue. Les moins initiés reconnaîtront du premier coup d'œil Madame Le Vassart, le Prince de Chypre, Monsieur Kolish, du *Times*, Madame Hervé (de la Moselle), directrice de la *Revue lorraine*, Madame Street, etc. Quant aux acteurs secondaires du roman, il est probable que tous ne sont pas des visages d'absolue fantaisie, et les amateurs qui font leur lecture habituelle du *Gil Blas* trouveront, sans doute, à s'orienter dans les coins et les recoins de cette galerie, où j'avoue à ma honte que je serais un cicerone médiocre. Et tout ce personnel du monde et du demi-monde parisien va, vient, vit, s'agite et se poursuit dans une sorte de cage de verre, avec la liberté des tribus sauvages dont on voit des spécimens aux expositions universelles, mais qui conservent cependant une pudeur relative.

La belle M^me^ Le Vassart s'appelait de son nom de fille M^lle^ Jane Félizas. Il y avait eu, avant elle, une autre M^me^ Le Vassart, mère d'un fils, Daniel, auquel Jane donnait des leçons de piano. M^me^ Le Vassart, première du nom, étant morte, son mari, après avoir essayé de posséder, par la corruption et même par la violence, celle qui devait prendre sa place, avait été forcé de l'épouser pour arriver à ses fins. Daniel était alors à Rome, où il devait passer quatre années comme lauréat du grand prix de composition musicale. Jane avait conservé un vif souvenir de son ancien élève : elle se rappelait une circonstance où il avait trouvé « un plaisir à promener ses mains d'adolescent le long de sa chair pelucheuse qui sentait bon la verveine ; elle bondissait sous ces chatouilles ; son corps souple se tordait avec des craquements d'étoffes, des bruits de dessous mystérieux ». Daniel avait beaucoup souffert de voir son père contracter ce second mariage, et la nouvelle s'étant répandue à Rome que la *bellissima signora* Le Vassart avait pris pour amant le comte Aranyi, l'attaché militaire hongrois

Digitized by Google

à Paris, Daniel avait ressenti douloureusement l'outrage fait au nom que portait sa mère. Il s'était battu en duel avec celui qui avait le premier propagé la nouvelle et, voulant savoir la vérité, il était venu à Paris pour tirer le fait au clair. C'est dans ces circonstances que s'ouvre le roman. Daniel, en arrivant, apprend que la belle M^me^ Le Vassart est à l'Élysée, où il y a un bal, et il y court, dans l'empressement de sa curiosité fiévreuse. Nous avons du bal de l'Élysée un tableau brossé de verve, où le dessus du panier de la troisième République ne paraît point à son avantage. « Rien que des robes teintes et des rafistolages. Pas une femme propre, » dit Bérose, un journaliste, à Daniel, qui l'a rencontré là. Mais la société est moins mêlée dans le salon où se tient la diplomatie; Bérose y montre à Daniel « M^me^ Street, spécialité pour altesses de passage, le plus bel hôtel et le plus beau flanc des Champs-Élysées; M. Agénor Doucerin, ministre de l'instruction publique, un roublard, une excellence à tout faire; son sous-secrétaire d'État, le joli Marcellin, l'ami des femmes... » Enfin paraît l'ancienne Jane Félizas, au bras du comte Aranyi. « Elle n'avait pas changé. C'étaient toujours les mêmes triomphantes épaules et son corps prestigieux de chasseresse, que la redingote de chair, la double bandoulière d'œillets naturels entrecroisés sous les seins, le tablier tendu au ventre et dessinant les cuisses, faisaient nu. » Le président lui-même est sous le charme de tant de beauté et de nudité, et M. Doucerin, le ministre de l'instruction publique (M. Bauquenne aurait pu lui donner un autre département), se penchant vers un huissier de service, qu'il prenait pour son sous-secrétaire d'État, lui demanda, *non sans mélancolie*, en montrant le couple, *si ça tenait toujours, le collage.*

Ce que tout Paris savait, Daniel hésitait encore à le croire, et dans un tête-à-tête avec sa belle-mère il essaye de surprendre un mot qui lui découvre la vérité. Mais cet entretien n'avait pas été sans péril pour l'une ni pour l'autre. Venu là pour apprendre si son nom était ou non taché, Daniel avait senti son cœur et ses sens s'amollir. « Il ne la quittait

Digitized by Google

point des yeux, belle à rendre fou dans cet écrin de pourpre qui mettait en vigueur les pâleurs crémeuses de la peau délicatement nuancée du rose éteint des perles mortes. » Quant à Jane Félizas, ce qui était resté d'un peu chaste dans le souvenir tendre qu'elle avait conservé de Daniel adolescent n'avait point tardé à se fondre, et la névrose, comme dit M. Bauquenne, qui l'avait jetée dans les bras du comte Aranyi, l'eût fait tomber, dès cette première rencontre, dans ceux de Daniel, si celui-ci ne s'était dérobé.

Cette lutte ou plutôt cette chasse à l'homme est tout le roman, et elle se poursuit de plus en plus fiévreuse et violente jusqu'au bout. Jane ne pouvant donner à sa *névrose* l'aliment qu'elle eût préféré, s'enfonce toujours plus avant dans ses amours avec le comte Aranyi, qu'elle va surprendre chez lui, où elle arrivait « avec des nervosités fougueuses et des grelottements d'hystérie, » ou qu'elle rejoint dans des hôtels garnis, derrière la Madeleine. Daniel l'épie dans ses courses folles, toujours sous couleur de savoir si elle déshonore le nom qu'il porte, mais obéissant, au fond, à une passion inconsciente et jalouse.

Le bonhomme Le Vassart entre en scène. C'est un cynique, fier au même titre de sa fortune, de sa femme et de ses chevaux, parce qu'ils lui font honneur. « Voyons, est-ce qu'elle n'est pas gentille ? disait-il, en poussant son fils vers sa femme. Et il faisait l'article, la détaillant par le menu, avec le même cynisme d'audace qu'il promenait dans le monde, par une sorte de manie vantarde et marchande. » Son orgueil conjugal ne l'empêche pas d'avoir une maîtresse au théâtre, M^me^ Félicie Berthoud, et il est partagé entre le bonheur d'être le mari de la belle M^me^ Le Vassart et le protecteur en titre de la belle M^lle^ Berthoud.

Mais le comte Aranyi, fatigué de sa liaison avec Julia, quitte Paris. Une proie plus noble vient s'offrir à elle, le prince de Chypre. Malgré toutes les témérités permises au romancier, ou qu'il se permet, M. Bauquenne a, cette fois, dépassé la mesure. Le roman-pamphlet ou le pamphlet-roman est une nouveauté. Les gazettes à scandale avaient suffi jusqu'ici à montrer, sous un déguisement plus ou moins

Digitized by Google

inutile, les personnages du jour, mêlés aux aventures les plus compromettantes. Sauf, M. Alphonse Daudet, esquissant la caricature, beaucoup plus excusable, du prince Citron dans les *Rois en exil*, l'on n'avait pas vu encore de romancier mettre en scène ouvertement un prince et, ce qui vaut mieux, un gentleman, qui sera un jour le souverain de son pays, et lui prêter un langage grossier et des mœurs abjectes, sans qu'aucun doute soit possible sur son identité. C'est dans une fête donnée par Mme Hervé (de la Moselle), directrice de la *Revue lorraine*, que le prince de Chypre fait son entrée. Toutes les femmes sollicitent son attention, mais il n'a d'yeux que pour la belle Mme Le Vassart. Daniel « dévorait d'un regard fou sa belle-mère qui, soit qu'elle le sût là, soit qu'elle fût de vrai séduite par ces royales avances, les rendait au prince en belles monnaies parisiennes de charme, d'esprit et de sourires ». Mais le prince ne se contente point de ces menues monnaies. Il fait inviter M. et Mme Le Vassart à une chasse que donne un financier à la mode, le baron Jolly, dans son château de Beauplaisir. Par une invention un peu usée, le prince et Jane s'égarent loin des autres chasseurs et, surpris par la pluie, ils se réfugient dans un pavillon où tout a été préparé pour cette rencontre. Toute vicieuse qu'elle est, Jane, indignée du stratagème grossier, a un instant d'hésitation, mais cela dure peu ; la bête prend le dessus, et le prince allait remporter un succès facile lorsqu'un coup est frappé à la porte. On le devine, c'est Daniel, qui a suivi le couple. Mais Jane est peu touchée de cette preuve d'amour, qui lui aurait été sensible peut-être si elle lui était venue dans un autre moment. Elle renvoie brutalement « le misérable qui l'avait sauvée lorsqu'elle ne le voulait pas ». Elle supplie le prince de la prendre, dans une offre violente d'elle-même. Mais le prince, en grand seigneur anglais qu'il est, aimant le confort et détestant l'agitation, même dans les choses du cœur, fait une retraite habile, au grand désespoir du baron Jolly, lequel espérait une certaine concession de railways cypriotes en échange de sa complaisance.

Digitized by Google

Il semble qu'après cette scène il ne restait rien à apprendre à Daniel, et que Jane et lui devaient être parfaitement édifiés sur leurs sentiments réciproques. Cependant, leur duo d'amour continue dans le même ton traînard et irrésolu. « Vous portez le nom de maman, » bégayait Daniel pour excuser son espionnage. « Dis, j'essayerai d'aimer un peu ma petite mère, » soupirait Jane, dans un entretien renouvelé de celui de Phèdre et d'Hippolyte, avec l'hypocrisie en plus. Il fallait pourtant que cela eût une fin, et un soir, aux Français, pendant une représentation du *Chandelier*, Jane murmura — sous l'éventail — à son beau-fils : « Je sais pourquoi tu me suivais et pourquoi tu m'espionnais..., c'est parce que tu m'aimes. » Et continuant, en récitant les paroles de Jacqueline : « Sais-tu que je t'aime, enfant que tu es, qu'il faut que tu me pardonnes ou que je meure, et que je te le demande à genoux? » Daniel sort éperdu après cette déclaration, à laquelle il aurait dû être préparé cependant, et il est tenté de se précipiter dans la Seine, lorsqu'un souvenir de sa mère le détourne du suicide. Mais son étrange passion le possède plus que jamais et il recommence à espionner Jane. Ses soupçons se portent, cette fois, sur M. Doucerin, le ministre de l'instruction publique (rien n'est sacré pour ces romanciers); ces soupçons ne paraissent que trop fondés, et Daniel envoie un télégramme à son père pour qu'il vienne surprendre les coupables. Le télégramme manque son effet, mais Jane apprend la démarche : « C'est toi qui l'as appelé... Parce que tu es jaloux, n'est-ce pas, mon Dani? Parce que tu m'aimes... Tu vois bien, tu m'aimes... Ah ! je suis heureuse. » — Et ils étaient presque agenouillés, si près que se mêlaient leurs haleines. Et plus qu'un baiser de chair, ce baiser de vent les fiança. »

La névrose a atteint sa période la plus aiguë. Daniel ne sait ni résister ni céder, et la passion de Jane n'en est que plus surchauffée. Voyant que son beau-fils allait lui échapper par un mariage qu'il avait accepté comme une sorte de refuge contre cette poursuite ardente, elle envoie deux lettres, l'une, d'une écriture contrefaite, à son mari, pour le

Digitized by Google

prévenir qu'il pourra avoir, dans la soirée, la preuve de l'infidélité de sa femme, l'autre pour supplier Daniel de venir à un dernier rendez-vous, dans le même instant. La lettre trouve le bonhomme Le Vassart au moment où il dînait chez sa maîtresse, Félicie Berthoud, et elle lui cause une indigestion qui nous est racontée avec un *brio* de crudité à rendre M. Zola jaloux. Il soupçonne M. Doucerin, le ministre de l'instruction publique, d'être l'auteur de sa disgrâce conjugale et, la jalousie le pressant, il attend dans l'ombre, à la grille de son hôtel, que le complice de sa femme paraisse. Mais, au lieu de M. Doucerin, c'est Daniel qui arrive. Le Vassart l'ayant reconnu, une violente émotion le saisit, et il tombe mort, foudroyé par l'apoplexie.

Après les premiers regrets donnés aux suites de son guet-apens, Jane est reprise par toutes ses ardeurs. Daniel ne revenant pas, « les désirs d'avant, cette petite armée fourmillante et cuisante, s'étaient de nouveau remis en route ». Elle essaye de pénétrer chez lui et n'y réussit pas. La maladie la prend ; elle en guérit. Daniel se sent ému de pitié ; mais cette compassion lui voile un autre sentiment. « Il voyait Jane partout ; les cellules de son corps, les ravins de son esprit semblaient autant de miroirs qui la réverbéraient. » Elle finit par le rencontrer. « Lui n'avait pas fait un mouvement : il l'admirait, il l'adorait ; cela éclatait tellement qu'elle le crut conquis. — Veux-tu revenir, maintenant, Daniel, lui dit-elle. Je te donne jusqu'à demain. Si demain, avant sept heures, tu n'es pas rue Malesherbes, tu le regretteras, je te jure. » Daniel ne fut pas au rendez-vous, et Jane partit pour Biarritz, où elle retrouva le prince de Chypre. Ce fut la liaison d'un jour, suivie de vingt autres amours, aussi éphémères et de plus en plus basses, et Jane faisait toujours ce qu'elle pouvait pour que le bruit en vînt à Daniel. C'était sa vengeance. A la fin, elle prend pour amant Bougnol, un dompteur de bêtes féroces, et l'on voit dans tout Paris une affiche annonçant que, à l'occasion d'une fête de charité, *la belle Madame Le Vassart* entrera dans la cage des lions de la ménagerie Bougnol. C'est le dernier coup de scandale à

Digitized by Google

l'adresse de Daniel. Il accourt chez sa belle-mère, qu'il surprend dans son accoutrement de dompteuse, et après un entretien où elle lui reproche, avec un cynisme inimaginable, de l'avoir fait tomber, par ses refus, dans la fange où elle trouve les dernières satisfactions de sa nature vicieuse, il la poignarde et va se jeter ensuite dans les étangs de Ville-d'Avray.

Nous avons laissé de côté, dans cette analyse, trop longue déjà, un grand nombre d'épisodes qui viennent se lier à l'action principale, qu'ils animent et varient. Nous ne nous sommes point proposé de raconter une histoire plus ou moins intéressante, car nous aurions pu rencontrer mieux dans le roman contemporain. Mais nous avons voulu montrer par quel genre d'émotions on essayait de captiver le lecteur, ou plutôt l'on n'était que trop certain de l'attacher et de lui plaire. La *Belle Madame Le Vassart* n'est point une œuvre d'une espèce particulière dans la littérature du jour; son originalité consiste tout au plus dans l'extrême hardiesse des allusions et des portraits. Mais pour la tendance morale, l'ouvrage de M. Alain Bauquenne est dans la note de plus en plus générale. Nous n'en voulons comme preuve que la *Sapho* de M. Alphonse Daudet, lequel, après avoir écrit le *Petit Chose*, *Fromont jeune et Rissler aîné*, *Jack*, a employé son remarquable talent à peindre dans son dernier roman les roueries des courtisanes et les mœurs de leur entourage, sans reculer devant aucune crudité.

Même les romanciers qui, comme Henri Gréville et André Theuriet, avaient une plume dont la chasteté permettait de laisser avec confiance leurs écrits aux mains des jeunes filles, ont perdu presque tout droit à cette immunité, dans leurs plus récentes productions. Que le public soit complice de cette tendance, par une avidité malsaine à lire les livres immoraux, le fait n'en accuse que davantage une dépravation bien fâcheuse du sens et du goût. Ce qui le rend encore plus déplorable, c'est que ce sont des écrivains d'une valeur réelle qui font cet usage de leur talent et y trouvent la notoriété et la fortune; l'on peut y voir la preuve que, comme nous le

Digitized by Google

disions, cette littérature est l'expression fidèle d'une sorte d'état maladif de la société, laquelle demande à ses auteurs favoris des excitants et des tableaux sensuels, comme les peuples blasés de l'Orient ont recours à l'opium et au hatchich. La critique est désarmée ou muette ; elle ne voit que des succès de librairie dans la vogue qui s'attache à ces productions ; les réclames des éditeurs ont pris la place des jugements où l'éloge et le blâme avaient leur part consciencieuse. Personne ne songe à jeter le cri d'alarme. On est indifférent ou gagné par la contagion. Quand viendra la réaction? Quelle sera-t-elle? Il serait malaisé de le prédire. Mais il n'est point douteux que, si elle ne survient prochaine et profonde, les lettres, après avoir beaucoup fait pour la gloire de la France pendant la première moitié de ce siècle, n'ajouteront pas à sa bonne renommée durant la seconde moitié.

EDOUARD ROMBERG.

Digitized by Google

SUR LA CRÉMATION.

Nous extrayons d'un journal des États-Unis les lignes suivantes:

« Dans un article paru dans le numéro de septembre du *Princeton Review*, M. Bengless a présenté les arguments qui plaident en faveur de la crémation. La Société de crémation des États-Unis s'est emparée de cet article et l'a publié de nouveau dans un but de propagande. Les arguments présentés par M. Bengless ne sont pas nouveaux; il appuie surtout sur le côté *économique* du sujet; c'est ainsi que le coût d'un enterrement à New-York est estimé ne pas pouvoir être moindre que 250 dollars, tandis que les frais d'une crémation se montent seulement à 60 dollars (?), y compris une urne et une niche pour loger le produit dans le *Columbarium*. M. Bengless affirme encore qu'il serait aisé d'incinérer les corps de tous les morts d'une grande ville au moyen du *crématoire octuple* de Bombay ou de l'*incinérateur portatif multiple* de Bruxelles (?). Voilà, avouons-le, des termes qui sont nouveaux dans la technologie mortuaire.

« Nous avons déjà constaté que la crémation n'a pas *pris* dans notre pays et qu'à notre avis il n'y a pas lieu de le regretter. Il n'est pas douteux que l'incinération des corps peut être utilisée avec avantage dans certains cas; mais nous ne pensons pas que l'hygiène ou les questions de sentiment réclament son adoption d'une manière générale; enfin, il est certain qu'il s'écoulera un temps très long avant qu'elle passe dans les mœurs, si elle y passe jamais. »

(Traduit du *Medical Record*.)

A la note qui précède, il nous semble opportun d'ajouter les considérations suivantes, qui ont fait, il y a quelques mois, l'objet d'un rapport à M. le ministre de l'intérieur de Belgique.

En principe, la crémation ne doit ni ne peut, selon nous, être adoptée comme mesure générale.

Tout au plus pourrait-elle être exceptionnellement tolérée pour certaines personnes qui auraient exprimé la volonté formelle que leurs dépouilles mortelles fussent soumises à cette pratique funéraire.

Mais dans aucun cas l'incinération des cadavres ne devrait être permise sans certaines formalités préalables, nécessaires pour donner pleine garantie à l'ordre social, c'est-à-dire que l'autopsie du cadavre et l'analyse chimique de ses viscères devraient être régulièrement exécutées avant que l'autorisation d'incinérer fût accordée. Ce n'est donc qu'à titre exceptionnel et pour ne pas entraver les droits de la

Digitized by Google

liberté individuelle que la crémation pourrait être admise, sous certaines réserves de sécurité publique.

Comme pratique générale, la crémation constituerait, par la lenteur et par les difficultés de son exécution, une opération aussi pénible qu'irrationnelle.

Elle nécessiterait, dans les grands centres de population, la création de plusieurs services spéciaux qui ne pourraient être confiés qu'à des hommes d'une grande expérience et d'une loyauté scientifique au-dessus de tout soupçon.

Les autopsies et les recherches chimiques *obligatoires* exigeraient en ces circonstances un travail d'autant plus compliqué que nécessairement l'on n'aurait, dans la plupart des cas, aucun indice, aucune indication propre à servir de guide.

Or, se figure-t-on les longueurs, les embarras et les abus inévitables qu'entraînerait, pendant les périodes de grande mortalité, un pareil système, qui, en temps d'épidémie, deviendrait certainement impraticable ?

Et si ces opérations préalables, longues et coûteuses, n'étaient pas scrupuleusement et habilement exécutées, ne devrait-on pas craindre d'anéantir, avec les cadavres, les seules preuves matérielles de bien des forfaits ?

Que deviendraient, sans un contrôle minutieux et sévère, les traces de tant d'homicides, d'empoisonnements, d'infanticides ou d'avortements qui ne sont révélés qu'un certain temps après le décès ?

La crémation constituerait donc un mode funéraire non seulement peu pratique par l'appareil compliqué et, quoi qu'on en dise, onéreux qu'elle nécessiterait; elle serait encore et surtout dangereuse au premier chef pour la société.

En faisant disparaître à jamais les traces de certains attentats, elle encouragerait le crime et lui ouvrirait en quelque sorte une libre carrière.

Elle délivrerait, en effet, le coupable ou celui qui médite un crime de la crainte salutaire de voir apparaître, comme des témoins vengeurs d'outre-tombe, les preuves irrécusables qu'il sait pouvoir être aujourd'hui évoquées par la science. Un crime n'est d'ailleurs le plus souvent soupçonné qu'après la mort de la victime. Dans la plupart des cas, la rumeur publique, qui en révèle le soupçon, est lente à se produire.

Et combien fréquemment n'arrive-t-il pas encore que des exhumations ou des contre-analyses doivent être faites à nouveau dans certains cas douteux?

Digitized by Google

Or, par la destruction ignée, toutes ou presque toutes les preuves se trouvent irrévocablement anéanties, et les éléments indispensables de poursuite échappent à la justice. Ce serait évidemment un encouragement indirect aux attentats contre les personnes, déjà si fréquents de nos jours.

D'un autre côté, comme l'a judicieusement fait observer, dans un récent article sur cet objet, M. le Dr Ladreit de la Charrière, la crémation enlèverait tout moyen de justification à un innocent injustement accusé et amènerait de ce côté encore la suppression de toute sécurité sociale.

Depuis que la question de l'incinération des cadavres fut exhumée par Castiglione, au congrès international des sciences médicales de Florence, dans la séance du 1er octobre 1869, cette idée a séduit un certain nombre d'adeptes ; cependant le fanatisme, qui tout d'abord s'était emparé de quelques esprits au sujet de ce mode funéraire, s'est sensiblement refroidi dans les derniers temps.

Certains partisans de la crémation humaine, tels que le Dr Reclam et d'autres, s'étaient particulièrement fondés sur le danger des inhumations précipitées et sur l'antique légende des morts-vivants ; mais on conviendra que dans l'alternative d'être enterré vivant ou d'être brûlé vif, il est assez spécieux de vouloir établir une différence, et c'est vraiment pousser trop loin la casuistique obituaire. Les garanties que donnent les investigations réglementaires actuelles ne permettent plus, d'ailleurs, la possibilité d'une inhumation à la suite de mort apparente.

L'espèce d'engouement qui entraînait les prosélytes de ce procédé funéraire semble n'être, en réalité, que le résultat d'un impressionnisme factice, soutenu par un certain amour de mise en scène qui prend sa source dans un sentiment d'orgueil mal déguisé.

Cette pratique renouvelée des Grecs, lesquels, d'ailleurs, n'accordaient les honneurs de la crémation qu'aux citoyens illustres, est considérée par ses adeptes comme moins repoussante et en quelque sorte plus conforme à la dignité humaine que la simple inhumation pratiquée depuis tant de milliers d'années.

Si certains esprits attachent à ce procédé d'un autre âge un caractère plus poétique, ils perdent de vue que le bûcher de l'antiquité, entouré d'une pompe théâtrale qui impressionnait la foule par son aspect grandiose, a fait place dans nos mœurs économiques à un prosaïque four Siemens, sorte de rôtissoire vulgaire dans laquelle le corps du défunt, après une étuvée plus ou moins rapide, passe par tous les degrés successifs de la cuisson, c'est-à-dire du rissolage

Digitized by Google

crépitant à la carbonisation, puis de celle-ci à l'incinération et finalement à la calcination ultime, lorsque le chauffage a été bien conduit !

Se figure-t-on, pendant les deux ou trois heures que dure cette opération, l'imposant spectacle de l'assistance dégustant quelques cigares ou devisant des prochaines élections, en attendant le moment que l'on ne pourrait plus nommer de *l'inhumation*, puisqu'il ne s'agirait plus d'inhumer, mais bien d'*empoter* dans une urne banale quelques os calcinés!

Cornélie, en fuyant le rivage où s'élevait le bûcher de Pompée, ne pourrait plus aujourd'hui exhaler ses plaintes touchantes en voyant luire au loin les flammes qui consumaient les restes de son époux.

Certes, les flammes tremblantes et fugitives qui s'élèvent d'un bûcher peuvent représenter à certaines natures idéalistes l'image symbolique et vague de l'âme abandonnant son enveloppe terrestre et s'élevant vers les cieux; mais l'idée de purification matérielle qu'implique pour le vulgaire la notion du feu, n'est que relative. La désagrégation des éléments organisés, en combinaisons plus simples ne saurait entraîner la destruction d'un seul atome de matière, et les transformations provoquées par le feu, bien loin d'engendrer une métamorphose progressive, ne produisent qu'une destruction qui ramène à des degrés de combinaison inférieurs les éléments *vitalisés* qui étaient parvenus à des combinaisons plus complexes.

Nous le demandons de bonne foi : est-il plus décent de faire flamber ou carboniser un cadavre pour le réduire en cendres, dont la conservation ne tarderait pas à devenir embarrassante, que de le confier simplement à la terre et de laisser s'accomplir régulièrement le travail de destruction ou plutôt de métamorphose lente à laquelle sont soumis fatalement tous les corps de la nature?

Au point de vue même de l'esthétique, quelle idée mesquine de l'austère majesté de la mort ne nous laisserait pas une froide poignée de cendres, et quelle image peu poétique de ceux que nous avons aimés évoquerait dans notre âme une urne à ossements, si ornée ou précieuse qu'elle pût être? Encore s'il s'agissait de conserver intacts les crânes des aïeux, comprendrait-on, au point de vue de l'anthropologie, quelque utilité scientifique à ces musées de famille? Mais l'incinération ne laisse que des débris.

Il semble vraiment que, sous prétexte de progrès, certains esprits soient pris, à notre époque, d'une manie d'innovations plus fantasques que réellement utiles et que bon nombre de ceux qui n'ont d'autre mobile réel que le désir d'une notoriété éphémère prétendent défendre des vérités en soutenant des paradoxes.

Digitized by Google

C'est ainsi que l'on s'est beaucoup élevé depuis quelques années contre les inconvénients et les prétendus dangers des cimetières.

On a allégué le développement d'émanations putrides, l'expansion de certaines effluves, que sont venues renforcer, dans ces derniers temps, les légions formidables des microbes ou des bactéries.

Mais, au point de vue pratique, dans la réalité positive des faits, ces craintes ont été reconnues exagérées, et, de son côté, l'expérience séculaire a prouvé que les sépultures par inhumation ne sont nullement nuisibles lorsqu'elles sont régulièrement pratiquées.

Établis dans de bonnes conditions, entourés des précautions que commandent les règlements en vigueur dans nos contrées, les champs mortuaires n'offrent, en réalité, aucun des dangers chimériques qu'on leur a reprochés et qui ne sont sérieusement imputables qu'aux caveaux funéraires, dans lesquels les corps se putréfient dans un air plus ou moins confiné.

Ce n'est que dans des cas tout à fait exceptionnels que l'exhumation des cadavres de personnes qui avaient succombé à des maladies infectieuses a pu occasionner des accidents, lorsqu'aucune précaution convenable n'avait été prise.

Rien de plus aisé, d'ailleurs, que d'obvier à quelques inconvénients partiels, de remédier à quelques manquements isolés aux préceptes de la science moderne. Il est généralement admis qu'après une période de cinq années, quelquefois moins, mais plus souvent davantage, la décomposition cadavérique est complète. Ces variations dépendent nécessairement de la nature du sol et des conditions climatologiques ambiantes. Aussi, pour assurer la destruction complète des corps, conviendrait-il d'admettre un terme d'au moins quinze années avant la réouverture des fosses. En Prusse, la rotation cadavérique ne peut s'effectuer qu'après un terme de trente ans.

Il y aurait lieu également de faire disparaître les anciens cimetières de quelques communes rurales, qu'une piété mal entendue a maintenus autour de l'église, au centre du village et souvent dans le voisinage immédiat des agglomérations.

Dans quelques localités encore, le lieu destiné aux inhumations a été mal choisi, en dépit de tout principe d'une saine hygiène; établi au fond d'une vallée, dans un terrain argileux et compact, il n'offre parfois qu'un sol marécageux ou fréquemment inondé, dans lequel les cadavres, croupissant au milieu d'une boue fétide, ne subissent qu'imparfaitement l'action destructive de l'atmosphère.

Dans de telles conditions, il est de toute évidence que les champs d'inhumation constituent de véritables cloaques de putridité que

Digitized by Google

condamne la salubrité publique et qu'il importe de faire disparaître au plus tôt.

Mais ce ne sont plus là aujourd'hui, fort heureusement, que des exceptions.

Isolés à une certaine distance des centres de population, convenablement orientés et ornés d'essences assainissantes, les jardins mortuaires, véritables champs de transsubstantiation qui rappelleraient les champs élyséens de l'antiquité, devraient être entretenus comme des lieux sacrés de recueillement et de piété familiale que l'on visiterait avec une respectueuse émotion et où s'épureraient les sentiments ou les passions de la vie mondaine.

Quant à la prétendue infection de l'eau des puits voisins des cimetières, il est bien avéré par de nombreuses analyses et confirmé d'ailleurs par l'expérience journalière, qu'en filtrant à travers le sol, les eaux pluviales qui ont pénétré la couche d'humus supérieure arrivent à la nappe aquifère potable dépouillées des molécules organiques dont elles ont pu se charger à la surface de la terre. Tout au plus les puits creusés dans le voisinage des cimetières contiennent-ils quelques traces de nitrates qui n'ont rien d'insalubre en l'absence d'éléments figurés. Les règlements en vigueur imposent, d'ailleurs, une distance d'au moins cent mètres, ce qui permet une épuration suffisante par le sol. Les analyses chimiques et surtout microscopiques nous fournissent d'autre part les moyens de déterminer d'une manière précise le degré de pureté et de *potabilité* des eaux.

Pas plus donc au point de vue scientifique de la salubrité qu'à celui de la sécurité sociale, ni même sous le rapport *artistique*, la crémation ne saurait être justifiée.

Si la pratique de l'incinération des cadavres, transmise par l'antique religion des guèbres aux parsis ou adorateurs du feu, s'est encore maintenue dans quelques régions de l'Inde, cette coutume a, comme beaucoup d'autres rites des croyances religieuses de l'Orient, sa raison d'être hygiénique dans les conditions locales de ces climats chauds et humides. Là aussi, du reste, cette pratique est entourée de cérémonies solennelles, voire de sacrifices humains, qui prêtent à la scène un caractère saisissant et dramatique, mais qu'il ne viendra certes jamais à l'esprit de personne de vouloir introduire dans nos mœurs.

Les mêmes conditions climatologiques sont loin d'exister dans nos contrées, et l'on ne s'explique réellement pas les avantages que pourrait offrir l'introduction inopportune, au milieu de notre civilisation moderne, d'une antique coutume aussi contraire aux tendances expéditives et utilitaires de notre époque.

Digitized by Google

Relativement aux objections qui pourraient être soulevées par certains cultes au sujet d'une pratique réputée d'origine païenne, il est évident que les préjugés religieux ne pourraient, de nos jours, prévaloir contre la liberté individuelle, et moins encore être pris en considération s'il s'agissait d'une mesure réellement d'intérêt public ou de salubrité générale.

Mais il est une autre question, d'un ordre plus élevé, qui n'a pas, que je sache, été jusqu'à ce jour soulevée et qui me paraît mériter que l'on s'y arrête. C'est la question philosophique.

Cette crainte exagérée des morts, cette nécrophobie réelle ou factice qui pousse certains sentimentalistes à réclamer la crémation, en s'appuyant sur un simulacre d'hygiène transcendante, devra, pour être logique, s'étendre par la suite aux cadavres des animaux et finalement, avec beaucoup plus de raison, aux fumiers aussi bien qu'aux engrais naturels.

Or, on n'a guère encore songé au préjudice immense qui résulterait nécessairement pour l'agriculture de la soustraction de ces mines fécondes de fertilisation qu'alimente sans cesse la décomposition des matières animales.

Il n'est cependant pas permis de perdre de vue que, dans l'évolution grandiose de la nature, la mort est la source de la vie.

La destruction lente et successive des organismes animaux est indispensable au développement harmonique du monde végétal, et les transformations naturelles de la matière constituent les conditions nécessaires à la statique biologique de notre globe.

On nous objectera sans doute que l'ammoniaque et l'anhydride carbonique provenant de la combustion ignée des matières animales pourraient être recueillis, et que, de toute manière, ces agents, de même que les cendres, formées en majeure partie de phosphates, sont finalement ramenés à la terre; mais peut-on comparer l'action de ces produits chimiques ultimes aux effets gradués et soutenus qui résultent des engrais naturels? Bien évidemment non. Il serait, par contre, fort à craindre que ces modifications n'amenassent à la longue, dans les phénomènes terrestres, des perturbations analogues à celles qui ont été déjà produites par le déboisement inconsidéré des forêts.

Nous concluons en conséquence de ce qui précède que, tant au point de vue des intérêts sociaux les plus graves qu'à celui de l'économie cosmique, la crémation offre des dangers que ne peuvent compenser les faibles avantages invoqués par ses partisans.

Dr Van den Corput.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES.

Encore Louis XVII. — Otto Friederichs. *Un crime politique. Étude historique sur Louis XVII.* Bruxelles. G.-A. Tilmont, éditeur. 1884. 1 vol. in-8° de 624 pages.

L'auteur de ce livre a toute l'audace de ses vingt ans. Il est Allemand, et il ne craint pas d'écrire en français. Il débute dans la carrière, et c'est à l'étude d'un problème historique généralement considéré comme résolu qu'il s'attaque, dans l'espoir de faire réformer le jugement porté. C'est oser et vouloir beaucoup de choses à la fois, trop de choses, pourrions-nous dire, si nous ne nous trouvions pas en présence d'un jeune auteur qui nous déclare tenir plus au triomphe de la vérité qu'à tout le reste et qui fait preuve d'une générosité à laquelle nous ne saurions refuser nos sympathies.

M. Friederichs a-t-il connu personnellement Naundorff, l'horloger de Cossen, en Prusse, décédé le 10 août 1845 et enterré à Delft sous le nom de Louis XVII, roi de France et de Navarre? Évidemment non. Cependant, à la chaleur parfois exagérée avec laquelle il épouse sa cause, on devine qu'il connaît des fils ou des petits-fils, qu'il a trouvé en eux d'honnêtes gens, et qu'il les aime.

Cela l'honore sans l'avancer beaucoup. M. Friederichs ne parvient pas à nous prouver jusqu'à l'évidence que le Dauphin a pu s'échapper de la prison du Temple, et cependant c'est là le point essentiel, sur lequel il fallait faire éclater une pleine et entière lumière. L'émigration, qui avait tout intérêt à proclamer cette évasion, à en faire connaître les moindres détails, n'en a dit quelque chose qu'en passant et sans avoir trop l'air d'y croire. L'un de ses membres, que nous avons connu intimement, avait vu Naundorff quand il habitait Spandau. Il s'exprimait sur son compte en ces termes : « A en

Digitized by Google

« juger par les traits du visage, il serait un Bourbon ; si l'on s'en « tient à son langage et à ses manières, il est impossible de le « prendre pour un Français, encore moins pour un gentilhomme. » Ce qui est plus sérieux que ce sentiment d'un ancien garde du corps de Louis XVI, que M. de Larochefoucauld semble avoir partagé, c'est ce fait que Naundorff a toujours joui d'une santé florissante, tandis que le Dauphin, martyrisé par le savetier Simon, privé pendant plus de deux ans d'air, de mouvement et de nourriture substantielle, ne pouvait, à cause de son jeune âge et de sa constitution débile, échapper à une fin prématurée. Le Comité de salut public l'avait d'ailleurs condamné, en disant au féroce Simon : « Tâche de nous débarrasser de lui tout doucement. »

Quand, après cela, en janvier 1794, le bourreau est séparé de sa victime pour toucher sa récompense, c'est vraisemblablement qu'on savait que le pauvre enfant n'avait plus que peu de temps à vivre. On le laisse respirer alors; on le nettoie, on le nourrit bien; mais il est si changé, si indifférent à tout ce qui l'entoure, que ceux qui ne l'ont plus vu depuis quelque temps le reconnaissent à peine. C'est le cas pour le Dr Dessault. Il déclare, le 30 mai 1795, que le Dauphin est au plus mal; il meurt subitement le lendemain, et dès le 8 juin le Dauphin le suit dans la tombe. Dire, à ce propos, que le Dr Dessault a été empoisonné, parce qu'il s'est aperçu qu'un enfant rachitique et souffreteux, n'ayant plus que quelques jours à vivre, avait été substitué au fils de Louis XVI, c'est faire une supposition toute gratuite. On ne s'amusait pas, dans ce temps-là, à faire concurrence à la guillotine au moyen de drogues ou de pilules, et puis cette substitution, mise en avant par les trois premiers pseudo-Dauphins, Hervagault, Brumeau et Hébert, et chaque fois avec des détails nouveaux, n'est guère admissible. On ne sortait pas aussi facilement que cela du Temple, de Paris et de la France, et, dans le cas improbable où ce tripotage aurait réussi, il fallait nous en donner les moindres détails, en nommer les auteurs. Cela n'a point été fait jusqu'ici.

Une circonstance montrera à quel point cette preuve était nécessaire. Le fils aîné de Louis XVI étant venu à mourir le 4 juin 1789, son second et dernier fils, Charles-Louis, duc de Normandie, fut proclamé Dauphin et reconnu comme tel par les grandes puissances. Cette reconnaissance une fois faite, nous demandons s'il est admissible que celui qu'elle concerne, et que la mort de Louis XVI avait fait roi, ait été perdu de vue par les princes émigrés, les souverains étrangers et les comités monarchiques pendant plus de vingt ans, et que lui-même, sachant les hautes destinées qui l'attendaient, se soit

Digitized by Google

laissé imposer par la police prussienne le nom de Naundorff et l'obligation d'épouser une fille du peuple? On résiste à l'arbitraire si l'on est un prétendant sérieux; on meurt, s'il le faut, plutôt que de se rendre impossible. Nous regrettons que M. Friederichs ne l'ait point compris.

Une question que notre jeune auteur laisse également de côté, c'est de savoir si la Prusse n'avait pas intérêt à avoir sous la main un candidat au trône de France qu'elle aurait pu s'attacher par les liens de la reconnaissance et mettre en avant à un moment donné. La réponse nous semble ne pouvoir être douteuse.

Et cependant le gouvernement de Berlin se tait après la mort tragique du duc d'Enghien, quand il lui eût été si facile, avec un Louis XVII, faux ou authentique, d'humilier et de troubler Napoléon Ier en lui démontrant l'inutilité du crime qu'il venait de commettre. Si la Prusse se tait alors, si elle continue à se taire sous la Restauration, dont elle eut aussi à se plaindre, c'est que le Dauphin n'était pas retrouvé. C'est tellement vrai, qu'en 1834, à Tœplitz, en Bohême, le roi Frédéric-Guillaume III répondit à la duchesse d'Angoulême, qui lui demandait ce que c'était ce Naundorff, qui se disait son frère et la poursuivait de ses épîtres et de ses demandes d'entrevue : « Soyez tranquille, madame, ce n'est qu'un pauvre fou. »

Le mot est rapporté; Naundorff s'en offense. Cependant, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit confirme cette parole royale. Il se rend en France, et le 18 décembre 1834 il écrit à la Chambre des députés : « Fils de Louis XVI, j'apporte les preuves de mon identité. »

Ces preuves sont tout bonnement des stigmates, des souvenirs d'enfance, des témoignages de quelques anciens serviteurs de la famille royale; quant aux preuves écrites, Naundorff ne pouvait les fournir, parce que, d'après lui-même, les unes sont dans une cassette de fer cachée par Louis XVI au palais des Tuileries, dans l'épaisseur d'un mur, les autres dans les mains du gouvernement prussien, qui ne veut à aucun prix s'en dessaisir.

Il ne peut donc pas les fournir, mais il ne peut pas non plus s'en passer. Me Jules Favre, son avocat, en convient en déclarant qu'il n'a que de fortes présomptions à faire valoir en sa faveur. Comme c'est absolument insuffisant, Naundorff est expulsé du territoire français. M. Friederichs considère cette expulsion comme la preuve qu'on savait se trouver en présence du fils de Louis XVI; il la qualifie d'illégalité monstrueuse et d'infamie.

Il nous permettra de ne pas partager sa manière de voir et de blâmer l'emploi d'épithètes violentes qui manquent leur effet par

Digitized by Google

suite de leur exagération. La France de 1841, trouvant qu'elle s'était peut-être trop abaissée en voulant prendre son niveau, ne songeait à rien moins qu'à réclamer de l'Allemagne la rive gauche du Rhin. Elle s'arrêta fort heureusement devant une explosion de patriotisme germanique qu'elle n'avait pas prévue. Quel coup de théâtre la Prusse aurait pu faire alors en produisant un Louis XVII authentique! Nous croyons que, si elle en avait eu le pouvoir, elle aurait tenté l'aventure. M. Friederichs le nie indirectement en invoquant nous ne savons quelles raisons d'État et en mettant dans la bouche du ministre prussien de Rochow ces paroles : « Je ne voudrais pas « affirmer que M. Naundorff n'est pas le Dauphin, mais je ne vou- « drais pas qu'il fût reconnu, parce que sa reconnaissance serait le « déshonneur de toutes les têtes couronnées de l'Europe. » Ce déshonneur est aussi difficile à comprendre que les raisons d'État mises en avant.

Et maintenant nous croyons pouvoir conclure en disant que les preuves de l'identité du fils de Louis XVI sont introuvables, ou tout au moins que le gouvernement prussien ne les possède point, d'abord parce qu'il ne s'en est pas servi, ensuite parce qu'elles n'ont été retrouvées ni par Ranke, ni par Droysen, ni par Sybel, ni par Philippson, qui ont eu libre accès aux archives de Berlin.

Seul, un partisan de Naundorff, un certain Xavier Laprade, a prétendu le contraire. Qui est-il, ce M. Laprade, d'où sort-il, que vaut-il? Ne le sachant pas, il nous est bien permis de le prendre pour un mauvais plaisant. Il prétend qu'à Berlin, le ministre de Rochow, le tenant pour l'envoyé d'un groupe de légitimistes français, lui aurait communiqué les documents que l'on cache aujourd'hui et qui prouvent que Naundorff et Louis XVII ne font qu'un.

Voyez-vous d'ici ce ministre prussien, qui se trompe bénévolement sur la qualité de M. Laprade, et lui donne à lire des documents dont il ignore lui-même le contenu et la portée, puisque, de l'aveu de M. Friederichs, il a déclaré hautement ne rien savoir de l'existence du Dauphin, et, dans l'intérêt de tous, ne pas la souhaiter?

Nous avouons franchement que nous sommes dans le même cas que ce ministre. Les arrière-petits-fils de Louis XVI, s'il y a de braves gens qui se tiennent pour tels, n'ont rien de mieux à faire que de rester dans leur obscurité. Ils ne peuvent rien pour la France, et la France ne peut assurément rien pour eux. On connaît assez les Bourbons, on ne connaît que trop les Bonapartes; de nouveaux prétendants n'auraient certes rien à gagner à se mettre sur les rangs.

Nous avons félicité, dès les premières lignes de cet article, M. Frie-

Digitized by Google

derichs de s'être mis au service de la vérité; nous la servons également, et c'est dans le seul intérêt de cette cause commune que nous avons parlé de son livre avec trop d'abondance peut-être.

C. A. R.

Dictionnaire des amateurs français au XVII^e^ *siècle*, par EDMOND BONNAFFÉ. Paris, A. Quantin, 1884, 1 vol. in-8°.

Depuis longtemps un livre pareil était à faire, et tout le monde se félicitera que, voyant le jour, la tâche de l'écrire soit tombée en si dignes mains.

Le plus grand ennui des livres mal faits, c'est qu'ils tiennent la place réservée aux bons.

Les cabinets d'amateurs du XVII^e^ siècle ont été la grande pépinière des galeries et des collections publiques de notre temps. Malgré tout ce qu'il y aura d'éternellement vrai dans la silhouette du curieux si finement détaillée par La Bruyère, l'historien ne fait nullement fi du concours d'un si précieux auxiliaire.

Qu'au fond de l'amour d'amasser n'importe quoi il y ait un peu, — voire beaucoup, — du sentiment égoïste de la possession, n'est-ce pas très naturel ? Toute passion est exclusive, et nous ne voyons pas grand mal au désir du bibliophile, de l'iconophile ou du numismate à vouloir sauver son nom de l'oubli avec les objets qu'il a pu ravir à ce terrible enfouisseur.

La France, plus riche qu'aucun autre pays en collections de toute nature, n'est réellement ce qu'elle est sous ce rapport que grâce au zèle de ses amateurs d'autrefois. « C'est leur cueillette patiente, au jour le jour, qui a fait la récolte de nos musées, » dit l'auteur du livre que nous avons sous les yeux, et les coups de griffe allongés en passant par La Bruyère à Démocède, qu'il soit Gaignières ou Beringhen, n'empêchent que les portefeuilles de l'un et de l'autre n'aient doté la Bibliothèque, aujourd'hui nationale, d'un ensemble de matériaux que nul homme de notre temps ne pourrait avoir la prétention ni le courage d'amasser, car Gaignières eut pendant quarante-cinq ans à son service un dessinateur spécial.

Mettons à l'épreuve le livre de M. Bonnaffé; il suffira de l'ouvrir au nom de l'amateur qui nous intéresse, car l'ordre alphabétique y est rigoureusement suivi :

« Gaignières (François-Roger de). 1644 ?-1715. Un des plus célèbres collectionneurs du XVII^e^ siècle, instituteur des enfants de France,

Digitized by Google

gouverneur des ville, château et principauté de Joinville, écuyer du duc et de mademoiselle de Guise, rue du Chaume. Vers 1701, il s'installa rue de Sèvres, en face des Incurables; c'est là qu'il mourut le 27 mars 1715. »

L'auteur nous donne ensuite le récit des curieux qui ont été à même de visiter la collection de M. de Gaignières, que le célèbre Dr Lister appelle « la politesse en personne ». « Il nous montra, dit ce savant anglais, ses portefeuilles in-folio de cuir d'Espagne rouge fort, orné. Dans l'un, par exemple, il avait des cartes générales d'Angleterre, puis les cartes particulières des comtés, puis les plans de Londres avec les vues des environs, puis les estampes de quelques maisons de quelque importance du voisinage, et ainsi de suite de toutes les grandes villes d'Angleterre, des châteaux et des maisons de campagne des comtés. Dans d'autres volumes sont les portraits gravés des hommes d'État d'Angleterre. La haute noblesse des deux sexes, les militaires, les hommes de loi, les théologiens, les médecins, les hommes connus. Il a ainsi toute l'Europe rangée par catégories. »

Et Lister ajoute : « Il est un objet futile que je ne laissai pas de remarquer, c'est une collection de cartes à jouer, depuis trois cents ans. » Futilité, peste ! Qu'on les réunisse aujourd'hui ! Le Musée britannique en sait quelque chose, lui qui a chargé le Dr Willshire de dresser le catalogue de ses cartes à jouer, formant un volume de plus de quatre cents pages où l'on trouvera les noms de quelques-uns des plus grands artistes de la Renaissance.

Mais toutes les choses citées par Lister sont encore insignifiantes à côté des dessins nombreux des plus beaux monuments de France tels qu'ils existaient avant la Révolution. C'est ainsi que M. Bonnaffé recueille le dire d'un autre contemporain de Gaignières qui nous dit que « le cabinet de cet amateur fournit les dessins des plus considérables tombeaux, de même des vitres des plus belles églises de France, copiées très fidèlement avec leurs couleurs, ce qui n'a pu se faire sans bien des peines et de la dépense et dont personne jusqu'ici ne s'était encore avisé, quoique d'ailleurs cette recherche, à l'examiner de près, ait de grandes utilités pour les généalogies et les fondations.

« ... Mais une des choses des plus singulières et des plus rares, au sentiment de bien des gens, est un recueil de toutes les modes d'habits que l'on a portées en France, à la cour et à la ville, depuis le règne de saint Louis jusqu'à présent, par toutes sortes de personnes, jusqu'à la livrée, tiré de diverses peintures anciennes avec un fort grand soin. »

Digitized by Google

Lorsque Gaignières mourut, dit M. Bonnaffé, la Bibliothèque royale reçut 2,407 manuscrits, 24 grands portefeuilles remplis de dessins de modes, 31 volumes de tombeaux dessinés, 117 volumes de géographie, 100 volumes de portraits gravés.

Toutes ces choses sont aujourd'hui, comme l'on sait, à la disposition du public, et il suffit d'ouvrir le précieux ouvrage de M.le vicomte Delaborde, sur le Cabinet des Estampes de Paris, pour savoir que les principales richesses de cé merveilleux ensemble remontent au XVII^e^ siècle.

Notre pays a eu également ses amateurs, et nous en aurions à citer de bien illustres depuis Rubens, ses amis Rockocx et Gevartins, J. Roelandts, le maître des postes d'Anvers, et nombre d'autres; ils ont eu moins de chance que leurs congénères de France, car rien de ce qu'ils avaient formé n'a profité à leur pays, et l'exceptionnel ensemble de dessins et d'estampes formé par le duc Albert de Saxe Teschen pendant son séjour dans nos provinces est devenu, de nos jours, la célèbre collection Albertine de Vienne.

Il suffirait, d'ailleurs, de faire le relevé des notes des voyageurs aux Pays-Bas pour constater que le zèle de nos collectionneurs ne le cédait à celui d'aucun autre pays. Leur histoire reste à faire.

Dire que dans cette rencontre d'ombres, pour employer l'expression de Thibaudeau, dans sa préface au *Trésor de la Curiosité* de Charles Blanc, qui avait presque prévu le livre de M. Bonnaffé, tous les personnages sont des Gaignières, serait inexact. Et pourtant, ce sont peut-être les moins notoires que l'on est le plus charmé de rencontrer ici et qui sans doute n'ont pas coûté le moins de peine à identifier.

Du reste, pour faire un pareil livre, livre modeste et durable, il faut une dose considérable d'abnégation, et nous puisons à pleines mains, et sans compter, dans les richesses amassées par l'auteur au cours d'une longue carrière. Le hasard, cette providence des curieux, vous met-il sous la main un nom, un fait dignes d'être notés, il importe de les recueillir, et d'autres s'y rattachant petit à petit, l'ensemble constituera la matière d'un volume, mais ce volume n'en restera pas moins à faire et ne vaudra qu'à la condition de s'être formé lentement. Ici, plus que partout ailleurs, le temps ne soutient pas ce qu'on a fait sans lui.

Cela dit, après avoir examiné dans son esprit, son essence première le travail, voici comment l'auteur a procédé pour mettre à la portée de tout le monde la somme de ses recherches.

A ses noms, classés dans l'ordre alphabétique, s'ajoutent les ren-

Digitized by Google

seignements de toute nature sur le personnage lui-même, ensuite sur la valeur et l'intérêt de ses collections — il y en a parfois de bien étranges! — sur les pièces les plus célèbres qu'il avait pu réussir à s'approprier, puis des renseignements bibliographiques destinés à nous permettre, à notre tour, d'en savoir plus long.

Mais comme, dans tout ceci, il n'y a encore qu'un ordre relatif, qu'après tout, bien souvent, nous avons un intérêt plus réel à savoir que telle œuvre appartint au XVII^e^ siècle, d'abord à tel personnage, pour passer ensuite aux mains de tel autre, qu'à étudier en détail l'ensemble des objets possédés par ces amateurs, M. Bonnaffé s'est astreint au travail de relever sous le nom de chaque artiste, celles de ses créations existant en France et, en regard, l'endroit où se rencontraient ces créations. Enfin, en tête du volume, sous le titre *Abréviations,* nous avons le relevé de tous les livres utiles à consulter et qui ont eux-mêmes permis à l'auteur de réaliser son œuvre de bénédictin.

Déjà, parmi les écrits antérieurs de M. Bonnaffé, figure un travail sur les collectionneurs de l'ancienne Rome. C'était un engagement implicite à poursuivre l'œuvre pour d'autres temps et d'autres pays; il a été brillamment tenu, et nous nous trompons fort, ou voici une entreprise qui aura des continuateurs, des imitateurs, mais avant tout des lecteurs reconnaissants parmi les gens désireux de s'instruire.

HENRI HYMANS.

Digitized by Google

DES PRÉJUGÉS

QUI S'OPPOSENT A L'ÉTUDE SCIENTIFIQUE DES RELIGIONS[1].

Qui ne connaît qu'une langue
n'en connaît aucune.
GŒTHE.

L'histoire générale des religions ne s'enseigne actuellement, si je ne me trompe, qu'à Leyde, à Paris, à Tubingue et à Genève. En s'ouvrant à cette branche nouvelle des sciences historiques, l'Université de Bruxelles a montré, une fois de plus, sa fidélité à l'esprit qui inspirait ses fondateurs, il y a un demi-siècle. La liberté de l'enseignement ne consiste pas seulement, comme d'aucuns voudraient nous le faire croire aujourd'hui, à rester en deçà des programmes officiels, mais encore et surtout à aller au delà.

L'auditoire qui m'entoure est pour moi à la fois une source d'encouragement et d'appréhension. Il prouve que le sujet dont j'ai à vous parler a le don d'exciter tout au moins un intérêt de curiosité, mais il me fait aussi sentir d'autant plus vivement la responsabilité qui m'incombe dans cette chaire. Je n'ai pas seulement à vous faire connaître l'histoire des religions, mais encore à vous la faire aimer. Ah! sans doute, si l'on avait à vous offrir le génie constructeur d'un Max Muller ou d'un Herbert Spencer, la science encyclopédique d'un Tiele ou d'un Réville, les facultés

[1] Leçon d'ouverture du cours public d'*histoire des religions*, donnée à l'Université de Bruxelles le 9 décembre 1884.

Digitized by Google

synthétiques d'un Pfleiderer ou l'imagination fascinatrice d'un Renan, nous pourrions être pleinement rassurés sur le résultat de l'épreuve. Mais, au lieu de savants dont le nom seul est une garantie de succès, vous n'avez devant vous qu'un professeur qui n'a jamais professé, un homme politique, qui, s'il a consacré le meilleur de son temps aux questions religieuses, a dû souvent, hélas! les aborder par un côté qui n'est pas celui de la science pure, un profane, ajoutera-t-on peut-être, qui n'a donné de gages à l'hiérographie, ni comme hébraïsant, védisant ou zendiste, ni comme égyptologue ou assyriologue, pas même comme celtisant ou américaniste.

Ce qui, néanmoins, m'enhardit à poursuivre l'expérience, c'est la pensée que, pour enseigner l'histoire des religions, il n'est pas nécessaire de connaître — tâche impossible, du reste — toutes les langues des peuples qui les ont professées. Je suis loin de contester les avantages que peut offrir, pour la connaissance d'une religion particulière, la possession et le maniement des dialectes qui ont servi à formuler ses dogmes et à consigner ses traditions; je reconnais même volontiers que les fondateurs de la science des religions, ceux qui lui ont donné son impulsion et son éclat, se sont presque tous formés dans l'étude particulière des antiquités grecques, juives, sanscrites ou zendes. Mais, aujourd'hui, chaque branche des littératures antiques, grâce aux découvertes des savants qui s'y sont laborieusement cantonnés, nous offre des résultats généraux suffisamment certains et développés pour que, sans refaire le travail des spécialistes, nous puissions tenter la synthèse de leurs conclusions et raconter l'histoire des religions, comme l'histoire des arts, des sciences, des langues et même des peuples.

Désormais, la science des religions est surtout une question de méthode et d'assimilation. Ainsi que le constatait en 1877, pour la religion assyro-babylonienne, M. le professeur Tiele, dans la leçon d'ouverture de son cours à l'université de Leyde : « L'historien, l'ethnologue, le savant qui se consacrent à la science des religions comparées ont

Digitized by Google

chacun sa tâche. Le terrain qu'ils occupent ne doit pas plus leur être disputé qu'ils ne veulent empiéter sur celui de l'épigraphiste et du philologue. » Et, faisant allusion à un des épisodes les plus connus des *Niebelungen*, l'éminent professeur terminait en réclamant le concours des assyriologues, comme d'autant de Sigurd qui pouvaient seuls lui faire franchir « l'étang de feu de l'écriture cunéiforme » pour atteindre la Brunehilt assyro-babylonienne. — On pourrait, avec plus de force encore, étendre cette comparaison à l'ensemble des rapports entre l'histoire des religions et les différentes branches de la linguistique contemporaine.

Vous me demanderez peut-être, puisqu'il est désormais facile d'acquérir des renseignements positifs sur la nature des différentes religions, comment il se fait qu'ils ne soient pas plus répandus. C'est, d'abord, parce que, à part quelques notions fugitives, souvent même arriérées, sur la mythologie de l'antiquité grecque et latine, l'histoire des religions est, pour ainsi dire, absente de tout notre enseignement. C'est, ensuite, — et cette seconde raison explique jusqu'à un certain point la première, — parce qu'il règne parmi nous quantité de préjugés tendant à entraver l'application des méthodes scientifiques à l'étude des phénomènes religieux.

Parmi ces préjugés, il y en a qui se retrouvent, bien qu'à un moindre degré, dans toutes les subdivisions de la science historique; d'autres sont particuliers à l'histoire des religions. Quelques-uns ne tendent rien moins qu'à empêcher l'existence même de l'hiérographie; d'autres se bornent à en fausser les applications ou à en vicier les conclusions. Mon but est de vous montrer aujourd'hui les principaux de ces écueils, en faisant ressortir, par quelques exemples, dans quelles méprises ils peuvent faire tomber les gens même les mieux intentionnés. Je ne pourrais, d'ailleurs, vous donner une meilleure idée de l'esprit dans lequel j'espère poursuivre mon cours qu'en vous faisant connaître les pièges que je m'efforcerai d'y éviter.

Digitized by Google

I

Nous commencerons par l'examen des préjugés qui se rattachent à l'objet même de cet enseignement, — le préjugé religieux et le préjugé antireligieux. Bien entendu, quand j'emploie ici le mot de préjugé, je le prends dans son sens étymologique de jugement arrêté d'avance et non dans l'acception ordinaire qui en fait le synonyme de superstition. Nous sommes ici, en effet, pour étudier les religions et non pour les insulter.

M. Max Muller a écrit qu'il existait deux cultes assez larges pour tolérer l'histoire des religions : l'un était le bouddhisme primitif, l'autre le christianisme. L'illustre professeur d'Oxford a sans doute voulu parler du christianisme tel qu'il le professe et qu'il l'a vu professer autour de lui : le christianisme des Stanley et des Colenso, des Maurice et des Martineau, des Kuenen et des Tiele, des Réville et des Lenormant. Lui-même, en effet, n'hésite pas à reconnaître avec quelle facilité on se laisse entraîner hors des voies de la méthode historique par la croyance à la possession d'une révélation surnaturelle [1]. — Que cette révélation se formule par l'intermédiaire d'un homme réputé infaillible, d'une Église réunie en concile ou d'un livre rédigé une fois pour toutes, dès qu'elle prétend tracer autour de ses affirmations un cercle infranchissable au libre examen, elle manque à la première condition de toute critique sérieuse. Sans doute, quand le droit d'interpréter les livres saints est reconnu au fidèle, il s'ouvre une place pour l'exégèse, mais, même alors, cette exégèse reste l'esclave de certains textes ou de certains dogmes qui la limitent et, par suite, la mutilent.

Prenons un récit quelconque de la Bible — par exemple cette aventure de Jonas, qui fit quelque bruit à notre Académie des sciences, il y a une dizaine d'années — et voyons les différentes acceptions qu'elle a reçues. Nous trouverions difficilement une moisson plus riche d'interprétations

[1] *La Science de la Religion*, trad. franç. Paris, 1873.

Digitized by Google

viciées par ce que j'appelle le préjugé religieux, — même si nous laissons de côté les hypothèses où l'on sacrifie soit les droits de la raison, en refusant d'appliquer les procédés ordinaires de l'exégèse, soit les droits de la logique, en se réfugiant, comme certains philosophes du moyen âge, dans la distinction entre ses convictions comme savant et ses croyances comme fidèle.

Si nous appliquons le mode d'interprétation prétendûment rationaliste qui florissait en Allemagne au début de ce siècle, nous voyons qu'on peut faire de Jonas un envoyé d'Israël à Ninive, recueilli après un naufrage, à trois jours de la côte, par un navire qui portait en poupe l'image d'un cétacé. Ou, plus simplement, on peut supposer, avec Grimm, que toute cette histoire s'est passée en songe. — C'est là sauver la lettre, mais aux dépens de l'esprit. En effet, dans l'étude critique d'un texte, ce qui importe, c'est de retrouver ce que ses rédacteurs ont entendu y mettre, et non ce qu'il *devrait* renfermer pour être conforme à notre idée du vrai ou du juste. L'école dite rationaliste est, d'ailleurs, complètement discréditée aujourd'hui, bien qu'elle inspire encore de temps à autre une tentative plus ou moins heureuse pour établir l'accord de la Genèse avec les découvertes les plus récentes de la géologie [1] : « Il y a eu et il y a encore — disait à ce propos une des lumières de l'anglicanisme, le doyen Stanley, dans son oraison funèbre de sir Charles Lyell à l'abbaye de Westminster — deux modes de conciliation qui ont absolument et justement échoué : l'un, qui s'efforce de détourner de leur vrai sens les mots de la Bible pour leur faire parler le langage de la science ; l'autre, qui tente de falsifier la science, afin de satisfaire aux prétendues exigences de la Bible. »

[1] Les défenseurs de la Bible ne sont pas toujours les seuls à s'aventurer dans cette voie. C'est ainsi que M. Jules Soury, dans son désir d'octroyer des parchemins à la doctrine de l'évolution, a un jour soutenu l'entière conformité des mythes chaldéens sur la création de l'univers avec les théories de Darwin sur l'origine et la transformation des espèces. (Voir *le Temps* des 13 et 23 novembre 1879.)

Digitized by Google

Passons maintenant à l'interprétation symbolique dont Philon faisait déjà si largement usage pour *platoniser* l'Ancien Testament. Assurément, rien n'empêche de voir dans Jonas le symbole de l'âme, et dans la baleine celui de la mort ou du tombeau, si bien que le tout se réduirait à une représentation allégorique de l'immortalité humaine, comme on en rencontre parmi les monuments des catacombes. Ou encore on peut s'imaginer, avec le professeur Herman von der Hardt, que le vaisseau dans la tempête figure l'État juif, son capitaine le grand-prêtre Zadok, enfin, Jonas lui-même le roi Manasseh, fait prisonnier par les Babyloniens [1]. — Je suis loin de méconnaître la valeur de cette méthode pour réconcilier la foi avec la raison, et je n'ai pas le courage de blâmer ceux qui, peut-être séduits par la plausibilité de leurs propres explications, cherchent à sauver ainsi l'intégrité de leurs croyances. Mais si le symbolisme permet d'accommoder la tradition religieuse aux progrès réalisés dans la plupart des sciences, il est une branche du savoir humain qui fait exception, et, cette branche, c'est précisément l'histoire, laquelle a pour mission de constater, non pas si les vieilles outres peuvent contenir du vin nouveau, mais quelles sont la provenance ainsi que la nature des crus qu'on y a primitivement versés.

Il y a, cependant, un moyen de concilier l'indépendance de la critique avec la croyance au caractère divinement inspiré d'un récit quelconque. C'est de limiter cette inspiration aux vérités philosophiques et morales renfermées dans le texte, en faisant bon marché du reste. Ainsi, pour en revenir au livre de Jonas, ce qui y sera tenu d'origine divine, ce sont les leçons élevées qui s'en dégagent sur la mission prophétique d'Israël, — sur l'efficacité du repentir pour racheter ses torts, — principalement sur l'égalité des juifs et des païens devant Dieu. — Quant à l'incident de la baleine

[1] Voir *The Book of the twelve Minor Prophets*, par E. HENDERSON. Londres, 1845, p. 200.

Digitized by Google

et aux autres détails fabuleux d'un récit que le savant professeur de théologie à la faculté de Strasbourg, M. Edouard Reuss, n'hésite pas à appeler un conte moral, rien n'empêchera d'y voir soit une simple invention pour donner à ces enseignements religieux et moraux plus de force et de couleur, soit même une réminiscence de l'aventure mythique, mise par les textes cunéiformes du *British-Museum* sur le compte de Bel-Merodach et retrouvée d'ailleurs dans la mythologie solaire des Grecs, des Polynésiens, des Algonquins, des Cafres et jusque dans la version la plus ancienne du *Petit Chaperon rouge* [1]. Loin d'y perdre, ce livre de Jonas, qui était déjà une pierre d'achoppement pour le christianisme au temps de Julien et de Porphyre, devient, suivant la remarque de M. Kuenen, le livre de l'Ancien Testament le plus éloigné du particularisme juif, le plus rapproché de l'universalisme chrétien, ce qui semble une ample compensation pour le sacrifice de sa partie merveilleuse et surnaturelle.

C'est cette même méthode, dont je n'ai pas à apprécier ici la valeur intrinsèque, que François Lenormant a appliquée dans ses études sur les *Origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux* [2]. Aussi, M. James Darmesteter a-t-il pu dire, en rappelant les services et les titres de l'éminent archéologue, dans la dernière séance annuelle de la Société asiatique : « Appartenant par tra-

[1] EDWARD B. TYLOR, *La civilisation primitive*, trad. française. Paris 1876, t. I, p. 383-391.

[2] « Je ne connais pas, écrivait M. Lenormant dans la *Préface* de cet ouvrage (t. I. p. VII), une science chrétienne et une science libre-» penseuse, je n'admets qu'une seule science, celle qui n'a pas besoin » d'autre épithète, qui laisse de côté, comme étrangères à son domaine, » les questions théologiques et dont tous les chercheurs de bonne foi » sont les serviteurs, quelles que soient leurs convictions religieuses. » C'est cette science à laquelle j'ai consacré ma vie, et je croirais for-» faire à un devoir sacré de conscience si, influencé par une préoccupation » d'un autre ordre, quelque respectable qu'elle puisse être, j'hésitais » à dire sincèrement et sans ambages le vrai, tel que j'ai cru le dis-» cerner. » — Quel enseignement à méditer par les coreligionnaires de l'auteur et aussi par certains de leurs adversaires!

Digitized by Google

dition à un cercle social où les sciences historiques et surtout religieuses, telles qu'elles sont constituées à présent, étaient regardées avec défiance et comme des ennemies nées des croyances religieuses, il a réussi par son exemple à affaiblir ce préjugé et à gagner à la science des forces intellectuelles autrefois perdues pour elle et qui, avec le temps, seront appelées à rendre des services éminents. »

Il n'en est pas moins vrai que jusqu'ici les orthodoxies ne se montrent guère disposées à comprendre de la sorte les droits de la science, et François Lenormant lui-même l'a appris à ses dépens, quand ses « hardiesses » se sont trouvées aux prises avec la critique des recueils bien pensants [1].

II

Si le préjugé religieux s'oppose à l'étude scientifique de la religion qu'on professe, peut-il également mettre obstacle à la connaissance des religions étrangères? A première vue, vous serez peut-être tentés de répondre négativement. Comment, en effet, des opinions quelconques, alors même qu'on les tient pour la vérité absolue, peuvent-elles empêcher d'observer, de classer et de décrire les croyances, ou, si l'on préfère, les erreurs d'autrui?

C'est que, si l'on range toutes les opinions religieuses en deux catégories : les siennes, qu'on croit tombées toutes faites du ciel, et celles des autres, qu'on déclare indistinctement le résultat d'une perversion, on devient incapable de saisir la vraie nature du sentiment religieux et, par suite, de ses manifestations diverses. Pour les Iraniens, qui personnifiaient le bien suprême dans leur grand Ahura, les *devas* représentaient les agents des mauvais principes. Pour les brahmanes, qui vénéraient les dévas, les *asuras* étaient les adversaires des dieux et des hommes. Pour l'historien des

[1] Voir les articles publiés sur les *Origines de l'Histoire* de Lenormant, par M. Henry Lefèbvre, dans la *Revue catholique* de juillet 1880, et par M. l'abbé de Broglie dans le *Correspondant* du 10 août 1880.

Digitized by Google

religions, *asuras* et *devas* sont des conceptions analogues, qu'*à priori* il rattache au développement normal de l'esprit humain, et qu'*à posteriori* il démontre provenir d'un même foyer religieux, antérieur à la séparation des Perses et des Hindous, comme à l'organisation du dualisme dans les théogonies aryennes.

Comment garder le calme d'esprit et la liberté d'appréciation nécessaires à toute analyse impartiale des idées et des coutumes étrangères, lorsqu'on s'imagine, à l'instar de certains Pères, qu'elles sont l'œuvre du Malin? Les chrétiens des premiers siècles ne révoquaient pas en doute l'existence réelle des divinités païennes, mais ils en faisaient des mauvais esprits qui avaient détourné du seul Dieu l'adoration des hommes par une caricature de la vraie religion. Telle est encore, à une époque récente, l'explication donnée par le père Huc des étranges ressemblances qu'il avait pu constater, au Thibet, entre les cérémonies du culte bouddhiste et certaines pratiques du catholicisme. Devons-nous, après cela, nous étonner du zèle que, jusqu'aux approches de la Renaissance, les chrétiens employèrent à poursuivre le paganisme, non seulement dans ses traditions et dans ses pratiques, mais encore dans ses souvenirs et jusque dans ses monuments?

Il serait, toutefois, injuste de réserver au christianisme le monopole de l'intolérance : l'émir Hakem avait réuni à Cordoue d'innombrables ouvrages recueillis en Orient parmi les débris de la littérature et de la philosophie païennes. L'usurpateur Almanzour les fit lacérer et brûler; ceux qui échappèrent à cette réaction du fanatisme musulman périrent, trois siècles plus tard, avec les quatre-vingt mille manuscrits que le fanatisme catholique fit jeter aux bûchers de Grenade, après l'expulsion des Maures [1]. — Même les protestants ne sont pas, sous ce rapport, à l'abri de tout reproche : sir Georges Mackensie rapporte, dans ses *Voyages en Islande*, que le clergé luthérien entrava de tout son pouvoir la première publication des Eddas, ces vieilles épopées de la mythologie scandinave, et, aujourd'hui encore, un des pays d'Europe

[1] ERNEST RENAN, *Averroès et l'Averroïsme*, p. 4 et 60.

Digitized by Google

qui ont le plus fait pour l'histoire des religions, l'Angleterre, se refuse, par des scrupules analogues, à lui accorder des lettres officielles de naturalisation dans son enseignement supérieur.

Les préoccupations confessionnelles ne sont que trop souvent un écueil, même pour ceux qui admettent l'utilité intrinsèque de l'hiérographie et la nécessité d'y apporter une impartialité absolue. Grecs et Troyens n'ont pas mis plus d'acharnement à se disputer le corps de Patrocle que protestants et catholiques à s'arracher de bonne foi les textes des Pères et même les monuments des catacombes, pour en déduire la justification de leurs vues respectives sur la discipline originaire de l'Église, sur la portée des sacrements, sur le culte des saints et la primauté de saint Pierre. Que sera-ce donc quand il s'agira de faire à un culte rival la place qui lui revient légitimement dans le développement de l'humanité? Sans doute, l'évêque Huet ne trouverait plus guère d'imitateurs en ce siècle, pour découvrir Moïse dans les personnages de Zoroastre, Orphée, Apollon, Vulcain, Faune, Toth, Adonis et Tammouz! [1] Cependant, les apologètes, même les plus instruits et les plus sincères, se laissent encore entraîner à exagérer l'antiquité des traditions hébraïques quand il s'agit de rechercher la source ou la filiation des récits de la Bible.

Ainsi, l'on savait depuis longtemps, par des fragments d'auteurs antiques, que les Babyloniens avaient possédé un cycle de légendes offrant certaines analogies avec les traditions de la Genèse. On croyait généralement à une infiltration ou à un vague écho du récit mosaïque. Mais, en 1872, George Smith déchiffra, sur une tablette ninivite du *British Museum*, un récit du déluge qui se rapprochait singulièrement de la version israélite par les détails de la composition, par la marche de la narration et jusque par l'allure du style. La tablette en question formait le onzième feuillet d'une

[1] Cependant nous avons vu récemment — sans doute par représailles — M. Jacolliot retrouver dans Moïse — en même temps que dans Manes et dans Minos — le Manou de l'Inde!

Digitized by Google

grande épopée mythique, reproduite d'après un ouvrage chaldéen plus ancien, que le roi Assourbanipal avait fait copier dans la ville d'Our. L'antériorité de ce document sur le premier livre de la Bible semble donc établie à l'évidence. Les assyriologues les plus prudents lui assignent un âge variant entre 2,000 et 1,000 ans avant notre ère. Lenormant déclare qu'en tout cas sa rédaction a dû être arrêtée plusieurs siècles avant Moïse. En outre, la version babylonienne laisse clairement apercevoir la signification originaire de la tradition, qui s'y révèle comme un mythe de l'orage ou de la saison pluvieuse, alors que, dans la version mosaïque, ce caractère naturaliste a presque disparu sous une interprétation plus élevée, conçue au point de vue moral et monothéiste. On semble donc autorisé à conclure que si le récit de la Genèse ne provient pas directement de la tradition chaldéenne, celle-ci n'en reproduit pas moins une version beaucoup plus rapprochée de la source commune. Et pourtant c'est l'opinion contraire qui prévaut encore chez la majorité des savants orthodoxes, parce qu'ils prennent pour point de départ l'infaillibilité et l'antériorité nécessaires de la Genèse!

Quelquefois même, le parti pris est naïvement avoué. Le 29 janvier 1880, M. l'abbé de Broglie inaugurait à l'Institut catholique de Paris un cours sur l'histoire des cultes non chrétiens. Voici en quels termes le *Polybiblion* du mois suivant résumait son discours d'ouverture : « Il se propose de montrer, par l'histoire des faux cultes les plus répandus, qu'ils ne sont pas comparables au christianisme, et, descendant des généralités à une étude plus spéciale, il arrivera à une éclatante démonstration de la supériorité de notre religion. »

Ce n'est plus là de l'histoire; c'est de l'apologétique [1].

[1] M. l'abbé de Broglie semble, du reste, l'avoir reconnu lui-même, car, au moment de commencer sa troisième année (1881-1882) par l'histoire des religions de l'Inde, il a changé le titre de ses leçons en : *Cours d'apologétique chrétienne.* (Voir *Annales de philosophie catholique*, 1882, t. VII, p. 385.)—Mais que devient alors le compliment adressé par le *Polybiblion* à l'Institut catholique de Paris, pour avoir « inauguré ce cours de *religion comparée* avant que l'État, qui dispose des ressources du budget, l'ait organisé au Collège de France »?

Digitized by Google

III

C'est également de l'apologétique, mais de l'apologétique à rebours que nous rencontrons trop souvent chez les adversaires des idées religieuses. A la vérité, le préjugé antireligieux, qui repose, comme le préjugé religieux, sur une vue exclusive des choses, est une conséquence directe de l'intolérance dogmatique. Si l'on est habitué à regarder les idées des autres comme un fatras de superstitions et d'impostures, il est aisé de comprendre que le jour où l'on perd la foi dans l'origine surnaturelle de ses croyances, on confonde, dans un mépris cette fois sans exception, toutes les religions de la terre et jusqu'au sentiment religieux lui-même. Que j'ai vu de libres-penseurs, surtout parmi les jeunes gens récemment émancipés du catholicisme, manifester leur stupéfaction, voire leur incrédulité, quand ils entendaient, pour la première fois, affirmer que les religions figurent un produit nécessaire de l'esprit humain, qu'elles sont soumises à des lois naturelles dans leur naissance, leur développement et leur déclin, enfin que même les plus barbares et les plus dégradées représentent les aspirations les plus hautes d'une société à un moment donné de son évolution !

Les uns s'imaginent que s'occuper des religions, c'est perdre son temps : Laissons, disent-ils, les morts enterrer les morts, — comme si les questions religieuses ne figuraient point parmi les questions vitales de notre époque. — « Dans le temps où je publiai la traduction de la *Vie de Jésus* par M. le docteur Strauss, a écrit Littré [1], on m'objecta, au point de vue libre-penseur et révolutionnaire, que j'entreprenais là une œuvre parfaitement inutile et depuis longtemps dépassée, et que notre XVIII^e^ siècle avait fait, mieux que tous les Strauss du monde, l'œuvre de démolition qui importait. L'œuvre négative, oui ; mais non l'œuvre positive. Et ceci n'est point une distinction subtile qui n'aille pas au fond des choses.

[1] V. la revue *La philosophie positive*, t. XXII, p. 368.

Digitized by Google

Qu'on se représente les aberrations qui hantèrent l'esprit du XVIII^e^ siècle au sujet des religions. Il lui fut impossible de rien comprendre à leur naissance, à leur rôle, à leur durée. C'étaient, selon les uns, les inventions d'hommes rusés et habiles qui se firent de la crédulité populaire un moyen d'exploitation, et par là obtinrent puissance et richesse; selon les autres, il ne fallait y voir que des périodes d'ignorance et de superstition qu'on ne pouvait assez ni mépriser, ni exécrer; selon d'autres encore, il y avai peut-être quelque grâce à octroyer à Jupiter et à l'Olympe, pour qui on avait érigé des temples si magnifiques et de si belles statues; mais il fallait déverser tout le flot de l'indignation historique sur cette honte des hontes, le christianisme et le moyen âge. Ces aberrations et toutes leurs variétés forment un vaste lacis de préjugés qui est loin d'être suffisamment rompu et qui, notamment, tient enchaîné dans ses liens tout le parti radical en France. »

Certains esprits, frappés surtout, comme Lucrèce, des maux qu'ont engendrés les religions, veulent bien admettre l'utilité, voire la nécessité de l'hiérographie; mais, d'accord avec la méthode générale des orthodoxies, ils ne prétendent chercher dans la science que des arguments ou plutôt des armes pour combattre les diverses formes de croyances professées autour d'eux.

Est-il besoin de vous faire observer que tel ne peut être le but de ce cours? En vous disant que je m'efforcerai de traiter les religions par les procédés de la science, je me suis implicitement engagé à ne faire ici pas plus de polémique antireligieuse que de propagande religieuse. *Non est hic locus.* Les partis et les sectes sont libres de tirer de la science toutes les conclusions qu'il leur plaît; mais la science ne doit jamais s'abaisser à leur servir d'instrument ou d'enseigne. J'entends conserver pleine liberté, ici comme ailleurs, de combattre ceux qui veulent appliquer les idées d'autrefois aux faits d'aujourd'hui, mais ce ne sera pas pour imiter ceux qui veulent appliquer les idées d'aujourd'hui aux faits d'autrefois.

Lorsqu'en 1879 le Sénat français discuta le projet d'intro-

Digitized by Google

duire l'histoire des religions au Collège de France, Édouard de Laboulaye se fit le porte-voix d'un préjugé qui conteste la possibilité même d'employer les méthodes historiques dans l'étude d'une religion quelconque. « Ou vous croyez qu'elle est vraie, disait-il pour motiver son opposition, et alors tout vous semble naturel. Ou vous croyez qu'elle est fausse, et alors tout vous semble absurde. Comment voulez-vous trouver un enseignement impartial? »

Ces paroles contiennent un sophisme dont vous aurez déjà fait justice. Henri Martin y répondit incontinent : « Je ne dis pas que l'histoire comparée des religions puisse profiter aux idées religieuses intolérantes, qui se proscrivent les unes les autres, aussi bien qu'elles proscrivent les idées irréligieuses ; mais elle profitera certainement à l'idée de cette religion universelle qui se trouve au fond de toutes les religions et qui en est l'essence. »

Pour moi, messieurs, j'irai plus loin, et je dirai que l'historien des religions n'a pas à se préoccuper de savoir si l'objet du sentiment religieux est réel ou non, en d'autres termes, si la croyance à l'existence de la Divinité est fondée ou illusoire.

IV

A cet égard, j'ajouterais même volontiers que, pour faire l'histoire des religions, il faudrait se placer au point de vue positiviste, si cette phrase ne signifiait une adhésion formelle au système philosophique d'Auguste Comte, qui, lui aussi, a abordé l'hiérographie avec une théorie préconçue, — et ici j'entame un nouvel ordre de préjugés, le *préjugé philosophique*, c'est-à-dire la préoccupation de trouver dans les faits la confirmation d'une doctrine arrêtée d'avance.

En effet, le positivisme orthodoxe omet dans sa classification scientifique la psychologie, même expérimentale, dont l'étude est cependant indispensable, comme le reconnaît Herbert Spencer, pour obtenir la clef du sentiment religieux et de ses évolutions. D'autre part, quand les positi-

Digitized by Google

vistes affirment que l'homme, dans son développement individuel et social, doit passer inévitablement par l'état théologique, l'état métaphysique et l'état positif, ils prennent pour des états successifs trois aspects différents de l'esprit humain. Enfin, dans un ordre d'idées qui touche davantage encore à notre sujet, quand ils déclarent que toutes les religions ont dû traverser *successivement* les trois phases du fétichisme, du polythéisme et du monothéisme, ils sacrifient encore une fois les faits à l'esprit de système. Par fétichisme, Comte entendait le culte des objets *matériels*, arbres, pierres, coquillages, rivières, montagnes, corps célestes, etc., que l'imagination de l'homme primitif aurait arbitrairement investis de pouvoirs surnaturels, sans cependant y voir l'œuvre ou même la résidence d'un esprit. Or, les nombreuses observations faites de nos jours sur les peuples non civilisés, tendent à établir, comme l'ont surabondamment démontré Max Muller, Herbert Spencer, Albert Réville et bien d'autres, que le fétichisme ainsi compris n'est nulle part une religion primitive; qu'il accompagne et présuppose toujours la croyance à des esprits logés dans les choses ou même errant dans l'espace; qu'il est inconnu chez des peuplades placées au bas de l'échelle religieuse et qu'il atteint son *maximum* parmi des nations relativement avancées.

Il faut avant tout se mettre d'accord sur les mots. Si, par fétichisme, on entend, avec M. Girard de Rialle, « la tendance à considérer tous les phénomènes, tous les êtres, tous les corps de la nature comme pourvus *de volontés et de sentiments pareils à ceux de l'homme*, en faisant seulement quelques différences d'intensité et d'activité[1], » — ce qui constitue l'état religieux qualifié de *naturisme* par M. Albert Réville, — j'admettrai volontiers que telle ait pu être la première forme de la religiosité. Mais cette définition ne rentre plus dans celle des positivistes orthodoxes, car elle implique la distinction préalable du corps et de l'esprit, et c'est, en réalité, à ce dernier qu'est exclusivement adressé

[1] *Mythologie comparée*. Paris, 1878, p. 2.

Digitized by Google

le culte. Un des représentants les plus brillants du comtisme britannique, M. Frédéric Harrison, soutenait dans la revue anglaise *the Nineteenth Century*, de mars 1884, que la religion officielle de la Chine avait conservé le type du fétichisme primitif, parce qu'on y adorait le ciel, la terre et les corps célestes, « considérés objectivement, et non comme la résidence d'êtres immatériels. » Or, tous ceux qui ont étudié de près l'antique religion de l'empire chinois nous disent que la vénération s'y adresse non aux apparences matérielles des phénomènes de la nature, mais aux esprits invisibles dont le ciel, la terre, les constellations, etc., semblent respectivement l'enveloppe inséparable, la manifestation sensible, le vêtement ou même le corps. En tant qu'adoration d'objets matériels, franchement tenus pour tels, le fétichisme est un dérivé secondaire, et non la première forme du sentiment religieux.

Un autre préjugé philosophique, d'une portée toute contraire, c'est celui qui présente les religions historiques comme l'écho affaibli d'un monothéisme primitif, qualifié de religion naturelle. A vrai dire, il parut recevoir une éclatante confirmation quand, dans la première moitié de ce siècle, les monuments les plus antiques de la pensée orientale laissèrent tomber leurs voiles à nos yeux éblouis. Tout ce qu'on connaissait jusque-là des religions professées chez les Hindous, les Perses, les Égyptiens, avec leurs idoles monstrueuses, leurs pratiques barbares, leurs mythes incohérents et grossiers, apparut désormais, soit comme une altération inconsciente, soit comme un déguisement volontaire des pures et profondes doctrines enseignées dans les premiers âges du monde.

D'Allemagne, où l'école symbolique de Creuzer avait prétendu trouver dans toutes les fables antiques des allégories voilant les trésors de la sagesse primitive, cette illusion de perspective passa en France, où elle inspira, entre autres, les brillants travaux d'Edgar Quinet, et en Angleterre, où elle compte encore de nombreux adeptes. Cependant, une

Digitized by Google

étude plus complète et plus minutieuse des documents où l'on croyait ainsi retrouver les échos de l'humanité primitive, a permis de constater qu'ils renferment beaucoup d'ivraie mêlée au bon grain, qu'ils figurent non un monothéisme sur son déclin, mais plutôt un monothéisme en voie de formation, enfin, qu'ils sont le produit d'une longue élaboration sacerdotale, et non la première expression du sentiment religieux aux prises avec la nature [1].

Nulle part la contradiction entre la théorie de la perfection originaire en matière religieuse et les conclusions accumulées par l'archéologie, l'ethnographie, la psychologie expérimentale, l'histoire générale et la science religieuse elle-même, ne m'a paru mieux marquée que dans le récent ouvrage de M. de Pressensé sur *les Origines*, précisément parce que le savant et consciencieux écrivain s'y est fait un devoir d'exposer, avec une complète impartialité, tous les faits acquis ou légitimement présumés par la science contemporaine. Ainsi il démontre clairement que, depuis les temps préhistoriques, le sentiment religieux a toujours été en s'élevant et en s'épurant. Dès lors, la conclusion logique ne semble-t-elle pas que ce sentiment a dû débuter par des manifestations fort imparfaites et grossières? Cependant, M. de Pressensé, généralisant ce fait que la croyance confuse à une Divinité suprême se rencontre chez certains sauvages adonnés à toutes les pratiques du fétichisme, en profite pour conclure que le monothéisme a été la foi primitive de l'homme. « Pour que, dans sa dégradation extrême, écrit-il, l'homme s'efforce encore de retrouver l'idée divine et s'y attache, il est nécessaire qu'il l'ait possédée primitivement

[1] M. Max Muller m'a fait l'honneur de citer un passage de mes conférences sur l'Inde, où je faisais ressortir le contraste de la vieille philosophie brahmanique avec l'idolâtrie, presque le fétichisme, dont l'étranger a les yeux frappés dès son arrivée dans l'Hindoustan. (*Origines et développement de la religion étudiés à la lumière des religions de l'Inde*, trad. de M. J. DARMESTETER, p. 56.) Mais par là je n'entendais nullement soutenir que les pratiques vulgaires de l'hindouisme étaient une dégradation de la théologie védique, encore moins que celle-ci représentait l'état originaire et complet des conceptions hindoues.

Digitized by Google

dans sa grandeur[1]. » C'est que M. de Pressensé aborde le problème de nos origines morales et religieuses avec l'idée préconçue d'une chute, d'une déchéance subie par l'humanité pour avoir violé la loi morale du monde pendant une première épreuve de la liberté. Il ne voit pas que même cette explication n'explique rien et qu'elle laisse intacte la question de savoir comment l'humanité aurait, une première fois, réalisé l'idée divine dans toute sa plénitude, — à moins de faire intervenir au début, comme M. de Pressensé semble enclin à le faire, une révélation surnaturelle, ou bien de soutenir avec le poète :

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

V

L'esprit humain procède du connu à l'inconnu. C'est la grand'route qui mène à la science, mais à condition qu'on n'en dévie pas pour se lancer dans des généralisations hâtives. Les philosophes du dernier siècle, voulant expliquer comment l'homme primitif était tombé sous le joug des religions positives, soutinrent à l'envi qu'elles avaient été inventées par les prêtres; quelques-uns ajoutaient même : et par les rois. Certes, les prêtres et même les gouvernements n'ont que trop exploité les religions dans un intérêt personnel ou politique. Mais ce n'est pas une raison pour croire qu'ils les aient inventées.

Le bon sens indique que l'existence du prêtre, fût-ce même le sorcier des Finnois et des Cafres, est postérieure à la naissance du sentiment religieux. D'ailleurs, rien de plus contraire aux tendances de la science contemporaine que de concevoir l'homme comme une pâte indéfiniment malléable entre les mains des législateurs et des mystagogues. Nous faisons aujourd'hui une part plus grande à la spontanéité de l'esprit populaire, surtout depuis que nous avons pu constater, par des observations générales, l'identité de ses pro-

[1] E. de Pressensé, *Les Origines*, Paris, 1883, p. 491.

Digitized by Google

cédés chez les nations les plus distantes. Non seulement il est désormais avéré que tous les peuples connus ont des croyances religieuses, en ce sens qu'ils admettent l'existence de puissances surhumaines intervenant dans les destinées de l'individu, mais j'aurai également l'occasion de vous montrer que tous possèdent — du moins à l'état rudimentaire — les éléments essentiels du culte : la prière, le sacrifice, le symbole; plus encore, que ces éléments revêtent des formes analogues parmi les races les plus diverses et que partout où l'on peut retracer le cours de l'évolution religieuse, on voit les croyances traverser des phases sinon identiques, du moins soumises à des lois générales. Les religions — malheureusement! — se font elles-mêmes et ne s'inventent point. On a bien dit, chez les Grecs, que Pallas Athéné sortit un jour toute armée du cerveau de Zeus. Mais Zeus était lui-même un dieu, un dieu aussi réel que l'éther fluide et lumineux qui nous enveloppe.

De ce qu'il y a eu des rois et des héros déifiés après leur mort et même de leur vivant, certains philosophes se sont hâtés de conclure que tous les dieux étaient des hommes divinisés. Ainsi, à en croire Evémère chez les anciens, les premiers chefs ou les premiers sages, ayant obtenu la domination, grâce à leur supériorité physique ou intellectuelle, se seraient attribué une puissance surnaturelle et auraient reçu en conséquence des honneurs divins. Si on avait demandé au philosophe de Messine d'où les premiers fidèles avaient tiré cette idée de surnaturel et de divin pour l'appliquer aux rois et aux prêtres, il eût été sans doute fort embarrassé de répondre. Cependant, c'est à peine si, de nos jours, les progrès de la mythologie ont eu complètement raison de cette méthode facile. Ainsi, l'école d'Evémère, s'appuyant sur une tradition que Zeus avait régné en Crète et sur le fait qu'on y montrait son tombeau, soutenait que le maître de l'Olympe était un ancien souverain crétois, divinisé par ses sujets. Or, nous savons aujourd'hui que Ζεὺς πατήρ se retrouve chez les Latins, les Hindous et les Germains, sous le nom respectif de

Digitized by Google

Jupiter, Dyaus-pitar, Zio ou Tyr et avec le caractère général de Ciel-père, cette première forme du « Père qui est au ciel [1] ».

Une autre école, qu'on rencontre chez les brahmanes aussi bien que chez les Grecs et les Romains, avait mieux saisi le vrai caractère des dieux, quand elle les rattachait à la nature divinisée dans ses phénomènes ou dans ses apparences. Déjà au sixième siècle avant notre ère, Théagène de Regium déclarait qu'Apollon, Hélios et Héphœstos étaient le feu sous divers aspects, Héra l'air, Poséidon l'eau, Artémis la lune, et le reste à l'avenant, καὶ τὰ λοιπὰ ὁμοίως. C'était là une opinion courante parmi les stoïciens. Cicéron fait même dire à certains philosophes mis en scène dans son traité *De Natura Deorum* que les dieux se recrutent soit parmi les phénomènes qui frappent l'imagination, soit parmi les objets naturels qui rendent des services à l'homme [2].

Ces vues ont été confirmées de nos jours, non seulement pour le Panthéon grec et romain, mais encore pour les dieux de tous les peuples connus. Seulement, ici encore, il faut faire la part des autres facteurs théogoniques. Parmi les dieux, il en est qui sont certainement des hommes ou même des animaux divinisés. D'autres doivent exclusivement leur origine à des abstractions morales, telles que la Vertu, la Bonne Foi, la Prudence, la Fortune, etc., ou encore à des spéculations métaphysiques, comme le Brahm suprême des Hindous. De plus, il faut tenir compte de ce que les dieux de la nature tendent, chez certains peuples, à se transformer en dieux supérieurs à la nature, si bien que leur sens primitif finit par s'obscurcir et se perdre, témoin Assour chez les Assyriens, Ahura Mazdâ chez les Perses et Jahveh chez les Israélites. — C'est faute d'avoir saisi ces nuances qu'à la fin du siècle dernier, Dupuis dépensa son temps et son érudition à sou-

[1] M. J. Darmesteter l'identifie même avec l'Ahura Mazdâ des Perses et le Svarogu des Slaves. (Voir le *Dieu suprême des Aryens* dans ses *Essais orientaux*. Paris, 1883.)

[2] CICÉRON, *De natura Deorum*, I, 42. II, 23.

Digitized by Google

tenir dans trois gros in-quarto la signification astronomique de tous les dieux et de tous les cultes, anciens et modernes [1].

On s'explique aisément que la personnification des corps célestes et des phénomènes naturels ait conduit à se représenter leurs mouvements et leurs relations comme des aventures de héros ou de dieux. Déjà l'antiquité avait pénétré le sens de ses mythes les plus transparents, comme l'enlèvement de Proserpine, les amours d'Adonis, le meurtre d'Argus [2]. Mais c'est seulement de nos jours que l'interprétation de la mythologie a trouvé sa méthode, ou plutôt ses méthodes.

Otfried Müller, qui, le premier, porta, dans ce champ en friche, un esprit vraiment scientifique, regardait les mythes comme des légendes locales qui traduisaient, sous une forme personnelle, soit certaines particularités de la géographie, soit certaines circonstances de l'histoire. Ainsi, une ville d'Arcadie s'appelait Kleitor (de Κλείω), parce qu'elle était située au fond d'une vallée étroite. Cette circonstance topographique permet seule d'expliquer le mythe qui faisait remonter sa fondation au héros Kleitor [3]. De même, pour M. Tiele, l'histoire bien connue de Sémiramis et de ses deux mariages est un mythe historique représentant l'absorption de la civilisation chaldéenne par l'Assyrie victorieuse de Babylone [4].

D'autres, parmi lesquels M. Max Muller figure au premier rang, ont insisté sur la signification solaire des mythes; ils y ont vu un reflet de l'impression produite sur l'imagination des peuples enfants par la succession périodique de la

[1] *Origine de tous les cultes ou Religion universelle*, par DUPUIS, citoyen français; 3 vol. in-4°, avec atlas. Paris, chez Agasse, l'an III.

[2] CICÉRON, *De natura Deorum*, I, 27.— MACROBE, *Saturn.*, liv. I.

[3] Traduction de M. ALBERT RÉVILLE, dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. IX, p. 137.

[4] TIELE, *Histoire comparée des anciennes religions de l'Égypte et des peuples sémitiques*, deuxième livre, chap. V.

Digitized by Google

lumière et de l'obscurité, du jour et de la nuit, de l'été et de l'hiver. Ainsi, les travaux d'Hercule ne sont que les travaux du soleil pendant les douze mois de l'année. Œdipe personnifie l'astre du jour : fils du crépuscule, il tue son père chaque matin ; fils de la nuit, il épouse sa mère tous les soirs.

D'autres encore, tels qu'Adalbert Kuhn, ont fait ressortir que l'esprit des premiers hommes a dû être, au contraire, affecté en première ligne par les phénomènes irréguliers de la nature et par les brusques changements de l'atmosphère : les principaux mythes ne feraient ainsi que dramatiser les luttes apparentes du ciel et de la tempête, du soleil et du nuage, du feu et des ténèbres. Développant cette thèse, M. Darmesteter a récemment montré comment chez les Hindous, les Perses, les Grecs, les Latins et les Germains, le récit de la création correspondait au tableau offert par la renaissance apparente du monde après chaque orage [1].

Il y en a qui ont vu dans les mythes de simples métaphores imaginées par les poètes et prises au sérieux par leurs auditeurs. Ainsi, quand Pindare présente l'Excuse comme fille de la Réflexion, quand Prodicus parle d'Hercule en butte aux séductions de deux femmes qui personnifiaient, l'une, la Volupté et l'autre, la Vertu, ils donnaient à ces images le sens que nous y attacherions nous-mêmes ; mais elles se trouvèrent prises au sérieux par la masse, et c'est ainsi que le mythe sortit de la métaphore ou de la parabole. A plus forte raison cette confusion a-t-elle dû résulter des altérations du langage, quand les appellations des objets ainsi personnifiés eurent perdu leur signification première, pour ne plus offrir que la valeur d'un nom propre.

Pour quelques-uns, à côté de cette mythologie *auriculaire* il y a la mythologie *oculaire*, c'est-à-dire que l'origine des mythes doit se chercher, non plus dans des expressions incomprises, mais dans des dessins incompris ou plutôt mal interprétés. Les monnaies, les coupes, les premiers objets d'art

[1] J. Darmesteter, *Les cosmogonies aryennes*. (*Essais orientaux*. Paris, 1883.)

Digitized by Google

où se trouvaient représentés des emblèmes, des personnages, des scènes réelles ou fantaisistes, ont naturellement fait travailler l'imagination de leurs acquéreurs étrangers, qui se sont efforcés d'expliquer ces images par des légendes improvisées. D'après M. Clermont-Ganneau, qui est un peu le parrain de ce système, la Chimère et sa légende tireraient leur origine d'une composition assez fréquente sur les monuments lyciens, où l'on voit un lion dévorant un cerf. En effet, les deux animaux, en les supposant fusionnés par un copiste inexact ou ignorant, peuvent donner l'idée d'un monstre formé par un amalgame de lion et de cerf ou de chèvre. De même, le *triple* Géryon, tué par Hercule, se retrouve parmi les monuments égyptiens sous forme de *trois* hommes agenouillés devant un héros victorieux [1].

Selon M. Herbert Spencer, les aventures attribuées aux corps célestes et aux phénomènes personnifiés, tels que le soleil, la lune, le ciel, le vent, le crépuscule, etc., auraient eu pour héros des êtres humains qui portaient le nom de ces corps ou de ces phénomènes. Ainsi, une personne qui avait laissé un souvenir vivace parmi les générations suivantes, s'était appelée l'Aurore, soit parce qu'elle était née à l'aube, soit pour toute autre raison. Peu à peu on en vint à la confondre réellement avec l'aurore et on interpréta ses aventures de la façon que les phénomènes du jour naissant rendaient le plus plausible. En outre, comme le même nom pouvait avoir appartenu à plusieurs personnages, soit de différentes tribus, soit de différentes époques, il avait dû se produire fatalement une juxtaposition de récits contradictoires, ainsi qu'on le constate dans la plupart des mythologies [2].

Ma conclusion sera qu'il y a du vrai dans chacune de ces ingénieuses théories, et même qu'à elles toutes elles n'épuisent pas la matière. La loi du développement intellectuel est une, mais ses combinaisons sont infinies et, vouloir ramener tous les mythes à un seul procédé de formation, c'est pré-

[1] Ch. Clermont-Ganneau, *Mythologie iconographique*. Paris, 1878, p. 9-12.

[2] Herbert Spencer, *Sociology*, t. II, ch. XXIV.

Digitized by Google

tendre ouvrir toutes les portes avec une même clef. En mythologie, il n'y a point de passe-partout.

A plus forte raison doit-on se mettre en garde contre la manie de voir partout des mythes. Notre siècle a assisté à de nombreuses tentatives pour *mythifier* (passez moi le néologisme) non seulement tous les grands initiateurs religieux, Moïse, Jésus, le Bouddha, mais encore tous les personnages qui ont joué un rôle considérable dans les traditions de l'histoire, depuis Lycurgue jusque Charlemagne. On a même essayé d'établir que Napoléon Ier était un héros solaire, et l'auteur de cette charge scientifique a trouvé, pour la soutenir, des arguments aussi préremptoires que spirituels. Assurément, il n'y avait là, dans sa pensée, qu'un jeu d'esprit ; mais c'était aussi une leçon de prudence à l'adresse des mythologues [1]. En réalité, rien n'est souvent plus difficile que de distinguer, surtout chez les fondateurs de religions, la part respective qui revient à l'histoire, à la légende et au mythe, car ces formes de récits se mélangent inévitablement pour entourer d'une triple auréole les principaux personnages du drame qui, sous des titres divers, se poursuit dans les consciences depuis l'origine de l'humanité.

La connaissance même que certains savants possèdent d'une religion particulière peut également devenir une cause d'erreurs ou au moins de généralisations exagérées. Tout le monde, en effet, n'a pas la sûreté de coup d'œil et l'abondance d'informations qui ont permis à M. Max Muller d'étudier l'origine des religions « à la lueur des religions de l'Inde ». Lisez l'ouvrage si captivant sur *la Science des Religions*, dû à un écrivain pour qui les antiquités sanscrites étaient en quelque sorte un héritage de famille, M. Émile Burnouf. L'auteur s'attache à démontrer que « le centre autour duquel ont rayonné toutes les grandes religions de la terre est la théorie d'Agni, dont le Christ

[1] Cette plaisanterie a été renouvelée par des étudiants d'Oxford, qui ont fort longuement et savamment démontré que... M. Max Muller n'a jamais existé. (Voir dans *Mélusine*, la livraison du 5 juillet 1884.)

Digitized by Google

Jésus est la plus complète incarnation [1] ». Cette théorie, telle qu'elle se révèle dans les Védas, ne serait autre que la doctrine scientifique de l'identité entre le principe du feu, du mouvement, de la vie et de la pensée. Agni — lequel, dit l'auteur, pourrait bien se retrouver dans notre *Agneau* divin (*Agnus*) — représente chez les Aryas le feu du sacrifice et devient le Christ, d'après M. Burnouf, quand il est oint de beurre fondu. Comment l'auteur s'y prend-il pour combler la lacune qui s'étend entre les âges védiques et la rédaction de l'évangile de saint Jean? Il suppose que, formulée antérieurement à la dispersion des Indo-Iraniens, cette théorie fut transmise par les Perses aux Juifs captifs de Babylone et que Jésus, l'ayant recueillie des derniers prophètes, la communiqua à ses disciples, sous forme de doctrine secrète, pour être seulement divulguée après la consolidation de l'Église. — Est-il besoin de vous faire ressortir que, malgré les aperçus profonds et les rapprochements suggestifs de cet ouvrage, nous n'avons là, en somme, qu'un roman hiérographique?

VI

Il me reste à signaler une dernière catégorie d'idées préconçues qui sont de nature à fausser les résultats de la critique religieuse. Ce sont les préférences dues à l'étude isolée, non plus d'une religion, mais d'une science particulière. Il n'est guère possible aujourd'hui de devenir un encyclopédiste à soi seul, et l'ère des Pic de la Mirandole semble fermée pour toujours, à moins que, par quelque perfectionnement inattendu, notre capacité d'apprendre n'en vienne à dépasser de nouveau la somme des matériaux accumulés dans les diverses branches de la science. De là une prédilection fort naturelle pour le champ d'investigations qu'on s'est choisi et une tendance à y rapporter tous les problèmes qu'on est appelé à résoudre. Or, quand le savant

[1] *La Science des Religions*. Paris, 1876, p. 259.

Digitized by Google

applique à une science les procédés d'une autre, il risque fort de s'égarer, d'une part, en abordant les faits avec une méthode insuffisante, de l'autre, en n'y découvrant que la face correspondante à son ordre de préoccupations habituelles.

Je ne m'étendrai pas sur la psychologie, la physiologie, l'économie politique, la cosmographie, ni d'autres sciences encore, auxquelles certains savants ont demandé la solution exclusive de problèmes religieux embrassant un horizon plus vaste. Je préfère emprunter mes exemples aux deux sciences qui ont rendu peut-être le plus de services à l'histoire des religions : la linguistique et l'anthropologie.

L'une et l'autre prétendent faire de l'hiérographie une simple province de leur empire respectif. Tantôt, ce sont des linguistes, comme l'éminent assyriologue M. Sayce, qui veulent interdire aux anthropologistes le droit de s'éclairer par la comparaison de mythes n'appartenant pas au même groupe de langues; tantôt ce sont des ethnographes et des *folk-loristes*, comme le vaillant éditeur de *Mélusine*, M. Gaidoz, qui accusent la linguistique d'avoir réduit la mythologie à un pur mirage, et qui, sous prétexte que les philologues ne s'accordent pas toujours dans leurs étymologies, leur dénient d'avoir contribué à l'intelligence des mythes, même dans le cercle des langues indo-européennes [1]. Voyons quelle est la valeur de ces prétentions contradictoires :

Il est incontestable que la grammaire comparée des langues indo-européennes ne suffit pas pour interpréter les mythes des peuples appartenant à d'autres groupes ethniques ou même à expliquer toute la mythologie des peuples aryens. Quand des mythes se rencontrent sous une forme à peu près identique parmi les races les plus diverses, à commencer par les peuples non civilisés de notre époque, il y a là un fait général, dont la source doit être cherchée ailleurs que dans la langue ou même dans l'histoire isolée d'une race

[1] Voir notamment *the Athenæum* du 30 août 1884, où un critique déclare que « l'étude du langage a fait peu ou même rien pour la science du mythe, même dans la famille des langues européennes ».

Digitized by Google

particulière. Tout le monde a entendu parler des loups-garous. On a cherché à expliquer l'origine de la lycanthropie par un calembourg grec, reposant sur l'assonance de λύκος, loup, et de λευκός, blanc. La tradition aurait parlé de certains personnages qui se seraient vêtus de blanc ; d'où la légende populaire qu'ils se seraient transformés en loups. Or, l'anthropologie nous apprend que chez les peuples non civilisés des régions les plus distantes, en Asie, en Afrique et en Amérique, on attribue à certains hommes le pouvoir de se transformer en animaux sauvages ou malfaisants, et elle explique même comment cette croyance découle tout naturellement de l'idée que le sauvage se forme sur les relations mutuelles de l'homme et de l'animal[1].

Mais il n'est pas moins vrai que la philologie peut seule dégager le sens originaire de certains noms et de certains mythes, sous le fatras des altérations graduelles et des surcharges parasites. Sans l'étude du sanscrit, comment fût-on parvenu à pénétrer le mythe de Prométhée ou à faire l'histoire naturelle de Jupiter[2]? Un écrivain que ses beaux travaux ont porté au premier rang de la science anthropologique, sir John Lubbock, prétend expliquer l'origine et les attributs de Mercure ou Hermès par l'usage, fort répandu chez les peuples non civilisés, de rendre un culte aux pierres levées. Ces pierres, fait-il observer, marquent la limite respective des tribus, s'élèvent au milieu des pâturages, indiquent les routes, désignent l'emplacement des marchés et des concours internationaux, portent des inscriptions et recouvrent les tombes. De là vient que Mercure est regardé comme le patron des bergers, des voyageurs, des marchands

[1] « Pour ceux qui vivent dans un pays où les méchantes gens et les sorciers prennent constamment la forme de bêtes sauvages, — dit sir A.-C. Lyal à propos de l'Inde, — l'explication de la lycanthropie par une confusion entre λύκος et λευκός semble absolument oiseuse. »

[2] Même M. Andrew Lang, qui soutient la possibilité de se rendre compte des mythes sans le secours de la philologie, a dû y avoir recours, quand il est arrivé aux mythes des Indo-Européens. (Voir dans l'*Encyclopedia britannica*, t. XVII, p. 153.)

Digitized by Google

et, « par sarcasme », des voleurs, le dieu des jeux et des lettres en général, enfin le conducteur des âmes. « Il était, ajoute M. Lubbock, le messager des dieux, parce que les ambassadeurs se rencontraient aux frontières, et, pour cette raison aussi, le dieu de l'éloquence [1] ».

Malheureusement pour cette séduisante explication, Kuhn a depuis longtemps rattaché Hermès ou Hermeias aux deux fils de Saramâ, la messagère d'Indra qui ramenait les vaches dérobées par le démon de l'orage. Eux-mêmes, les Sârameyau, représentaient les chiens mythiques qui gardent la route de l'autre monde et portent les âmes à Yama, le soleil souterrain devenu le roi des enfers. En accompagnant les Grecs vers l'Occident, l'un de ces personnages, nommé Çarvara, est devenu Cerbère; l'autre, monté en grade, est devenu Hermès, — que celui-ci personnifie le vent ou le crépuscule, — et nous trouvons dans Max Muller que cette identification « est un des premiers fils conducteurs qui aient indiqué à la science comparative le droit chemin dans le labyrinthe de la vieille mythologie aryenne [2] ».

Vous voyez, par cet échange de bons procédés entre la linguistique et l'anthropologie, comment les sciences se contrôlent, se corrigent et par conséquent se complètent les unes les autres, apportant chacune leur contingent au trésor sans cesse grossissant de nos connaissances historiques. Ce trésor a son *Sésame* qui peut se formuler ainsi : Pas d'exclusivisme, pas de préjugé.

VII

Vous savez maintenant dans quel esprit je compte passer en revue les principales formes qui ont servi de véhicule aux élans de l'esprit humain vers l'invisible et l'au delà, — depuis la vague adoration de la force lumineuse et nourri-

[1] *On the origin of Civilisation and primitive condition of Man.* Londres, 1870, p. 220.

[2] *Origine et développement de la religion.* Paris, 1879, p. 221. — Voir aussi TIELE, *Manuel de l'histoire des religions*, trad. par M. MAURICE VERNES. Paris, 1880, p. 228.

Digitized by Google

cière jusqu'à la conception la plus haute d'un dieu à la fois esprit, amour et vérité, — depuis le culte intéressé des mânes et des fétiches jusqu'à l'identification de la religion avec la foi à l'ordre moral du monde. — Quel tableau plus varié, plus instructif, plus capable d'attirer ceux que préoccupent à la fois les découvertes modernes de la science et les grands problèmes de l'humanité, — particulièrement les jeunes gens qui croient l'enseignement supérieur destiné à faire non seulement d'habiles praticiens, mais encore des hommes versés dans toutes les connaissances de leur temps!

Si, parmi vous, il en est qu'anime le désir de combattre les superstitions, — et ici encore, je prends le mot *superstitions* dans son sens étymologique, — puissent-ils comprendre qu'ils ne pourraient trouver d'outil plus solide pour saper le pied d'argile de toutes les idoles! Dans cet ordre d'idées il a souvent été dit : On ne détruit que ce qu'on remplace. J'ajouterai : On ne détruit que ce qu'on explique.

Si, d'autre part, il y avait également ici des âmes qui tiennent aux traditions religieuses de leur enfance, je crois en avoir dit assez, quelle que puisse être la divergence de nos vues, pour rassurer leur conscience, dès que celle-ci ne se refuse pas à la recherche impartiale de la vérité. En tout cas, qu'elles méditent cette phrase de Chateaubriand, le grand restaurateur du catholicisme au commencement de ce siècle : « Il ne faut pas dire que le christianisme est excellent parce qu'il vient de Dieu, mais qu'il vient de Dieu parce qu'il est excellent, » — thèse qui implique une pleine liberté d'examen, de comparaison et de critique.

Peut-être y a-t-il aussi, parmi mes auditeurs, des esprits qui croient au rajeunissement et au renouvellement des croyances religieuses, qui, tourmentés en cet âge prosaïque, par la soif de l'idéal ou le pressentiment de l'infini, et cependant mécontents des solutions offertes par tous les cultes établis, diraient volontiers avec le poète-philosophe de l'Amérique contemporaine, William Emerson : « Il surgira une Église nouvelle, d'abord froide et nue, comme le bambin dans la crèche, comme l'algèbre et les mathématiques de la

Digitized by Google

loi morale, Église sans hautbois, psaltérion ni flûtes, mais qui aura le ciel et la terre pour charpente et pour assises, la science pour symbole et pour démonstration, qui ne tardera pas à attirer la beauté, la musique, la peinture, la poésie. » — Sans doute, cette religion nouvelle, ce n'est pas mon cours qui la leur fournira. Mais ils y verront, du moins, comment les religions se font et se défont, quelles conditions elles doivent réunir pour devenir fécondes ou même possibles, et dans quel fonds essentiel de la société humaine elles plongent par toutes leurs racines.

Enfin, je m'adresse à tous ceux qui comprennent, ne fût-ce que par patriotisme, la nécessité de propager parmi nos concitoyens une connaissance plus exacte des faits religieux. Les conclusions de l'histoire ne sont pas seulement des leçons de vérité, mais encore des leçons de tolérance, et quel pays en a plus besoin que le nôtre, où les questions religieuses nous suivent et nous hantent dans la vie publique comme dans la vie privée, — depuis l'école jusqu'au cimetière? — L'étude historique des religions, vous disais-je tantôt, n'a pas à s'inquiéter de savoir si tel ou tel culte est vrai ou faux, ni même si le sentiment religieux repose sur une base réelle ou illusoire. Mais il n'en existe pas moins un point de vue qui facilite singulièrement l'intelligence des religions en même temps qu'il semble renfermer la conclusion suprême de leur histoire comparée : c'est l'idée que, parmi les innombrables manifestations de la religiosité humaine, aucune ne possède la vérité absolue, mais que chacune renferme une vérité relative, — que toutes, en un mot, représentent, comme l'avaient déjà entrevu les derniers sages de l'antiquité païenne, des efforts imparfaits pour réaliser un idéal parfait. Voilà le terrain où les partisans éclairés des diverses religions peuvent non seulement se donner la main entre eux, mais encore la tendre aux adeptes de la science et aux amis du progrès.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

LE CURÉ JADOUILLE[1].

III

Voulant accomplir la promesse faite à Jean, le lundi suivant après son déjeuner, Jadouille procéda à sa toilette, en vue de la visite projetée à la fermière des deux tours. Pendant ce temps, Benoîte tournait dans la chambre, lui préparant son linge, lui apportant de l'eau tiède pour se raser; sa langue ne restait pas oisive, elle lui rapportait les cancans débités dans le village sur tel et telle. Le curé n'écoutait guère ce caquetage monotone, tout préoccupé de l'entrevue prochaine, arrangeant d'avance ses phrases, cherchant de quel côté il allait frapper pour toucher juste le point attaquable de la vieille fermière. A la fin, Benoîte s'aperçut de la distraction de son maître et, prenant un ton aigre-doux, elle l'apostropha :

« Ce n'est vraiment pas la peine de m'amuser à vous raconter toutes ces nouvelles, pour l'intérêt que vous y prenez. Je m'étais pourtant imaginée qu'il est bon que vous sachiez ce qui se passe dans votre paroisse. Comment voulez-vous composer vos sermons, si vous ne connaissez pas les défauts de vos paroissiens?

— Est-ce que je n'ai pas la confession?

— Ta, ta, la confession! pensez-vous qu'on vous dit tout en confession? On est si porté à se croire des anges! L'avare se dit économe, le colère est vif et franc, le paresseux se croit maladif, l'ivrogne cultive la vigne du Seigneur, l'orgueilleux a de la dignité et celui qui au marché fait tort de quelques

[1] Voir la *Revue* du 15 novembre 1884.

Digitized by Google

sous à son prochain ne prétend pas pécher, il n'est qu'un malin, on en fait autant à son égard, ce n'est qu'un prêté rendu, et ainsi de suite.

— Diantre! tu as étudié la nature humaine sur le vif, ma poulette, et tu ne flattes pas tes semblables.

— Je connais mes gens; d'ailleurs, vous ne les confessez déjà pas tant, vos paroissiens!

— Et je fais bien, puisque j'évite par là de leur faire faire une mauvaise confession. Mais laisse-moi tranquille pour le moment, Benoîte, je suis occupé à résoudre un problème.

— Ah! qu'est-ce qui vous tracasse encore, benamé bon Dieu ! Quelque malheureux que vous voulez tirer de peine, j'en suis sûre. Vous feriez mieux de vous acheter une soutane neuve, la vôtre est si rousse qu'elle ressemble à une robe de capucin; c'est honteux à voir!

— Honteux! Est-ce que Jésus n'allait pas pieds nus? En quel pays as-tu vu le serviteur être mieux vêtu que le maître?

— Dans le nôtre, s'il vous plaît. Est-ce que Monseigneur n'est pas couvert de broderies d'or et de dentelles que bien des dames envieraient pour leurs robes de bal? Et ses souliers à boucles de diamants? Ils valent, dit-on, dix mille francs! C'est loin d'aller pieds nus. Et il a raison, ma foi, on n'est pas considéré si l'on n'a de beaux habits, à présent.

— Ça ne fait pas l'éloge de notre temps.

— Soyez-en certain, si Jésus revenait sur la terre, il irait prêcher en carrosse et en habits de soie.

— Avec un orchestre sur sa voiture, comme le dentiste qui passait dernièrement par le village.

— Eh sans doute, sans quoi on le mettrait en prison comme vagabond.

— Ah! ah! ah! comme c'est bien ça!... Allons, ma chère, je m'achèterai une soutane neuve à la Noël.

— Dans six mois! Sainte Vierge, la vôtre sera en loques avant cela. Je n'ai jamais vu un prêtre de votre sorte!

— Tant pis pour vous, ma poulette; les prêtres de ma sorte sont bons à voir. »

Sur ces paroles, Jadouille prit son tricorne et laissa Benoîte

Digitized by Google

grommeler, tout en mettant en place les frusques qu'il venait de quitter.

Il s'en allait d'un pas leste, se hâtant pour être plus vite débarrassé d'une mauvaise besogne, sachant d'avance le peu d'agrément qu'il en retirerait et se promettant de ne pas pousser la discussion trop loin. Il trouva la fermière seule dans la grande salle, remettant elle-même de côté la batterie de cuisine; les valets étaient allés travailler aux champs. Marcia les accompagnait et besognait comme une simple fille de ferme. Il n'y avait pas de danger que, le hasard lui faisant rencontrer Jean, elle s'amusât à lui parler! Elle se savait entourée de commères à la dévotion de Quérine, qui les interrogerait au retour, et elles n'eussent pas manqué de lui rapporter ses faits et gestes. Le moment était bien choisi pour Jadouille, il ne craignait pas d'être dérangé.

« Bonjour, mère Quérine, dit-il en abordant la fermière, toujours au travail! quand donc vous reposerez-vous?

— Quand je sortirai d'ici les pieds devant, Monsieur le curé, répondit sèchement la vieille. Le bon Dieu nous a mis sur la terre pour travailler.

— Sans doute, mais vous avez bien conquis le droit de vous reposer un peu et de laisser faire les autres à cette heure.

— Ah! bien oui, les autres! Alors, tout irait bien!... On m'en briserait de la vaisselle, et on flânerait de la belle façon, si je n'y veillais pas! et le blé ne serait pas encore coupé en septembre ni les pommes de terre arrachées à la Noël. Les domestiques n'ont plus de conscience, par le temps qui court.

— C'est que les maîtres ne sont plus, comme au temps passé, les amis de leurs serviteurs. Autrefois, ils les traitaient doucement, les assistaient dans leurs embarras, les consolaient dans leurs peines, et ceux-ci faisaient leur devoir par reconnaissance et par amitié... Et votre petite-fille, ne peut-elle pas encore vous suppléer?...

— Il faut bien qu'elle s'y mette, mais elle ne sait pas commander, elle se laisse donner des raisons. Moi, quand je parle, on ne réplique pas. Elle est au foin, Marcia, et je lui ai

Digitized by Google

fait la leçon : il faut les talonner pour que les foins soient rentrés aujourd'hui, car demain nous aurons de la pluie; je sens cela à mes rhumatismes... A propos de Marcia, vous savez, je la marie?

— Bah ! vous m'étonnez, elle est encore si jeune !

— A son âge, j'avais déjà épousé mon homme. Il faut que les filles se marient jeunes, ça les empêche de s'en laisser conter par les freluquets.

— Et qui lui avez-vous choisi pour mari, mère Quérine?

— Le fermier Sandrin.

— Allons donc ! c'est une plaisanterie !

— Pourquoi une plaisanterie, monsieur le curé?

— Mais il a quarante ans !

— Trente-huit, s'il vous plaît.

— Il en rabat. Dites, est-ce un mari pour une jeunesse de dix-sept ans?

— Et pourquoi pas? c'est le bel âge pour un homme; c'est l'âge de la raison. Il la rendra très heureuse; il a du bien, c'est le principal en ménage. On ne peut rien faire sans argent.

— Il en faut, juste le nécessaire, pour vivre, c'est très vrai. Pourtant, il faut autre chose aussi, mère Quérine; il faut qu'on puisse s'aimer, sans quoi, pas de bonheur possible... L'amour. .

— Fi donc ! monsieur le curé, à quoi ça sert-il en ménage? L'argent, à la bonne heure.

— Mais en se mariant, Marcia apportera du bien à son mari. N'a-t-elle pas une petite somme qui lui revient de sa mère? et puis la part de son père...

— Quoi donc ! s'écria Quérine, se redressant et regardant le curé de ses petits yeux flamboyants comme si elle voulait le transpercer. La part de mon fi ! j'irais me dépouiller dans mes vieux jours ! faudrait mettre mes biens en vente pour faire un partage ! Jamais ! jamais ! on ne saurait donc pas attendre ma mort !... Sandrin ne me demande rien, lui; il va acheter la ferme Vigreux; elle touche à mon bien; il n'a pas la somme complète, mais je lui ai promis de lui avancer

Digitized by Google

le reste sur la part du bien de la mère de Marcia, et, comme je lui rends service, il m'en aura de la reconnaissance. Les terres de Vigreux ont des enclaves dans les miennes, c'est gênant; avec Sandrin, que je connais, ce n'est rien, nous nous arrangerons. J'aurais bien acheté moi-même le Vigreux, mais il m'aurait fallu lever de l'argent, payer des intérêts; comme ça, en s'arrangeant à deux, l'affaire est très bonne et je pourrai mieux surveiller le jeune ménage.

— Oui, je vois que vous avez arrangé tout ça pour le mieux de vos intérêts à vous, mère Quérine; seulement il y a une chose que vous avez oubliée.

— Laquelle donc?

— Le consentement de Marcia.

— Oh! pour ça, je l'obtiendrai.

— Vous vous faites illusion, ma bonne femme. Lui avez-vous parlé de ce mariage?

— Je lui en ai touché un mot; elle a bien fait un peu de façons, mais je sais comment m'y prendre pour lui faire dire oui. Sandrin lui donnera quelques fafiots : une chaîne d'or et des boucles d'oreilles à pendeloques.

— Et vous imaginez que ça suffira?

— Si ça ne suffisait pas, par Notre-Dame de Chèvremont! je lui ferais la vie si dure...

— Mère Quérine, nous ne sommes plus au temps où l'on forçait les filles à se marier contre leur goût. Marcia a le droit de refuser Sandrin, s'il ne lui plaît pas.

— Et c'est vous qui dites cela! s'écria Quérine de plus en plus furieuse; vous qui devez prêcher aux enfants l'obéissance, vous!...

— Je dois aussi prêcher la douceur et l'indulgence aux parents, les engager à ne pas abuser de leur autorité pour tyranniser leurs enfants, à ne pas vouloir leur imposer des actions qui leur répugnent.

— Les parents savent mieux qu'un enfant ce qui lui convient. Il en résulte de belles choses lorsqu'on a la faiblesse de faire à leur fantaisie. Marcia est une tête folle. Si je l'avais écoutée, elle serait aujourd'hui la

Digitized by Google

femme de notre valet de ferme, le bâtard d'une fille séduite.

— Vous êtes bien sévère pour votre prochain, mère Quérine; il n'est pas charitable de faire supporter aux enfants les fautes de leurs parents. Jean est un garçon honnête, grand travailleur. Il vaut dix Sandrin pour les qualités.

— Honnête! Jean, honnête! Belle honnêteté que de chercher à séduire une fille riche quand on n'a ni sou ni maille et que, d'autre part, on n'a pas un nom honnête à lui offrir!

— Vous le savez bien, Jean n'a nullement cherché à séduire Marcia, que diable! Sans lui, votre petite-fille n'existerait plus à cette heure. Vous êtes donc bien oublieuse : Marcia était tombée à la rivière, elle allait passer sous la vanne du moulin et c'est au péril de sa vie que Jean l'a retirée de là. Alors, dans le premier moment d'émotion, ces deux enfants se sont avoué qu'ils s'aimaient. Vous êtes une ingrate, vous : pour toute récompense, vous l'avez chassé d'ici, et vous n'avez pas honte de le remercier par des injures et des accusations qu'il ne mérite pas!

— Non, je ne lui ai aucune reconnaissance, parce qu'il a tourné la tête de Marcia de telle sorte qu'elle ose me résister et me manquer de respect.

— Oseriez-vous dire que Marcia ne vous respecte point? Elle ne vous résiste qu'en une chose, et elle a raison de ne pas céder à ce que vous exigez d'elle; elle se sent incapable d'aimer celui que vous voulez lui donner pour mari.

— Il ne vous manque plus que de la soutenir contre moi, de l'encourager peut-être dans ses idées... J'espère bien, du reste, qu'elle ne pense plus à ce misérable!...

— Je suis bien fâché de vous détromper, fermière. Avant-hier, je l'ai rencontrée, et je lui ai parlé. La pauvre petite avait bien de la peine. Tenez, mère Quérine, ne soyez pas si dure avec elle, n'ayez pas de ces exigences auxquelles elle ne saurait se soumettre. Jamais elle ne vous a donné un sujet de contrariété, si ce n'est dans cette affaire. Elle est laborieuse, point coquette, et vous aime malgré votre sévé-

Digitized by Google

rité. Songez que vous n'avez pas d'autre affection au monde. C'est si bon d'être aimée ! Cela ne vaut-il pas mieux que de se faire craindre ? Marcia vous serait bien reconnaissante si vous ne vouliez pas contrarier ses inclinations.

— Par tous les saints du paradis ! voudriez-vous, par hasard, me faire consentir à un mariage avec ce... Oh ! je suffoque rien qu'à cette idée ! Je vous dis qu'elle épousera Sandrin !

— Je vous le dis, moi, je ne marierai point ces deux êtres-là.

— Ils iront se marier à Jusaine.

— Elle ne l'épousera pas.

— Je vous jure, sur mon salut éternel, qu'elle épousera le propriétaire des Vigreux.

— Êtes-vous bien sûre que Sandrin deviendra propriétaire des Vigreux ?

— Que ce soit lui ou un autre, elle épousera le propriétaire de la ferme.

— C'est donc la ferme qu'elle épousera ?

— Comme vous dites.

— Vous êtes une sans-cœur ! Vous avez machiné tout ça pour satisfaire votre orgueil et votre avarice. Le bien des Vigreux vous a toujours offusquée ; lorsque l'ancien tenancier y faisait ses affaires, vous enragiez de le voir prospérer. Aussitôt qu'il est mort et que les enfants sont allés s'établir ailleurs, vous avez visé leur propriété. Elle est en vente aujourd'hui et, comme vous n'avez pas les fonds nécessaires, vous avez eu l'idée d'acheter de compte à demi avec Sandrin en lui proposant d'être votre gendre. Vous vous êtes dit : C'est un benêt que je mènerai par le nez. D'ailleurs, vous lui ferez faire un bon contrat, vous êtes trop futée pour ne pas lui lier les mains. Je lis dans votre jeu, la vieille, c'est une tricherie que vous méditez, et Dieu punit cela.

— Ho, ho ! monsieur le curé, vous parlez du bon Dieu, vous n'êtes déjà pas tant dévot. Tenez, laissez-moi à mes affaires, je ne vais pas mettre mon nez dans les vôtres. Cependant, m'est avis que vous ne les gouvernez pas déjà si

Digitized by Google

bien, car vous négligez fort vos ouailles ; vous les confessez le moins possible ; aussi on se relâche bien depuis quelque temps. Mais soit, je le répète, occupons-nous chacun de ce qui nous regarde.

— Marcia est aussi une de mes ouailles, et j'ai le droit de me préoccuper de son bonheur.

— Eh ! son bonheur ! Elle ne sera pas à plaindre, puisque je mourrai avant elle et qu'elle aura tout mon bien.

— Vous mettez le bonheur dans la possession d'un gros sac d'écus, tout le monde ne pense pas comme vous. Mais il pourrait bien arriver que le hasard détruise toutes vos petites combinaisons, qu'un autre achète la ferme des Vigreux, et alors, que ferez-vous ? Vous avez juré que ce serait le propriétaire qui épouserait Marcia.

— Ce sera Sandrin qui achètera, nous y mettrons le prix ; et si c'est un autre, eh bien, on est proches voisins et le mariage pourra se faire encore. S'il me demande Marcia, je la lui donnerai. »

Jadouille était confondu du cynisme de la fermière. Il la regarda curieusement, comme un objet d'étude. Puis, voulant la pousser jusqu'au bout :

« Vous n'oseriez pas jurer cela, mère Quérine.

— Pourquoi non ? Tenez, je veux vous faire voir que ma résolution est bien prise ; de cette manière, vous ne m'en parlerez plus. Monsieur le curé, je jure devant Dieu et sur mon salut éternel que le propriétaire de la ferme des Vigreux, quel qu'il soit, s'il vient demander Marcia en mariage, obtiendra mon consentement.

— Mais supposons que votre petite-fille ait juré, elle, de ne pas avoir d'autre mari que...

— Inutile d'achever. Elle peut jurer ce qu'elle veut, elle attendra quatre ans pour faire sa volonté. Et je vous assure qu'elle aura moins de patience que moi. Je suis venue à bout d'en mater de plus têtues qu'elle. »

La fermière avait un air féroce en disant ces paroles.

« Que le diable vous torde le cou, vieille sorcière ! Ce sera un bien pour tout le monde. Vous vous préparez une

Digitized by Google

affreuse vieillesse, ma mie, et vous ne l'aurez pas volée. Vous serez abandonnée de tous, vous mourrez dans un coin comme un chien, sans personne pour vous adoucir le passage, et à quoi vous servira votre argent, alors? »

Jadouille sortit sur ces mots, tapant les portes derrière lui, tandis que la fermière se signait dévotement, toute scandalisée.

Il s'en allait de fort méchante humeur, notre curé, marmottant entre ses dents :

« Allons, Jadouille, tu as encore fait de la belle besogne. Tu as bien arrangé leurs affaires, à ces pauvres enfants! Tu savais pourtant à quel fagot d'épines tu allais t'attaquer; plus de sève là-dedans, aucun bon sentiment dans l'âme. L'argent seul a du pouvoir sur elle, et c'est justement ce qui nous manque. Ah! si, comme tant d'autres, j'avais eu l'art de faire des économies! Si j'avais exploité les messes, les mariages, les baptêmes, les enterrements, j'aurais tranquillement fait ma pelote et je pourrais aider Jean aujourd'hui. — Il y a quelqu'un, cependant, qui pourrait, qui devrait l'aider; mais un dur à cuire aussi, celui-là; il ferait le pendant de Quérine. C'est égal, je tenterai quelque chose de ce côté; mais j'aurai soin d'attaquer l'endroit faible. Il faudrait d'abord savoir ce que vaut la ferme, le prix auquel elle peut monter. Bellart m'a dit que cela irait pour rien. Encore faudrait-il savoir ce que veut dire pour rien. Je lui écrirai aujourd'hui même. Ensuite, il est nécessaire que je sache de quelle somme Quérine et Sandrin peuvent disposer. »

A ce moment, Jadouille s'arrêta devant les Vigreux et examina cette belle ferme, avec son entrée royale, son large porche, la vaste cour qui la précédait. C'était bien la plus belle de Hauteroche; et puis, les terres qui en dépendaient; et tout cela en bon état, bien entretenu; les terres avaient été ensemencées, car les héritiers s'étaient entendus pour y placer un homme capable, qui avait mission de tenir les choses en ordre jusqu'à l'époque de la vente.

« Cela doit valoir beaucoup, se disait le curé, et les amateurs ne manqueront pas; mais n'est-ce pas Sandrin lui-

Digitized by Google

même que je vois là occupé à causer avec le gardien, dans la porcherie? L'occasion est bonne, je m'en vais tâcher de lui tirer les vers du nez; cela ne doit pas être très difficile. »

Il entra aussitôt dans la cour et s'avança vers les deux hommes.

« Ah! voici M. le curé. Bonjour, monsieur le curé; vous voudriez peut-être aussi visiter la ferme?

— Non, père Malpeau, jeter un coup d'œil de curiosité seulement; je n'ai pas envie de faire concurrence au fermier Sandrin, vous pensez.

— Ah! je le lui disais; une bonne occasion à ne pas laisser échapper.

— Et qu'il ne laissera pas échapper, n'est-ce pas, Sandrin?

— On tâchera, monsieur le curé, si ça ne va pas dans les prix dépassant mes moyens... Allons, au revoir, Malpeau, merci de votre complaisance.

— De rien, fermier, je suis ici au service des amateurs. »

Sandrin sortit de la ferme et le curé ne manqua pas de l'accompagner pour reprendre la conversation.

« Je reviens de chez la mère Quérine, lui dit-il; elle m'a fait part de ses projets. Elle s'associe avec vous, pour acheter les Vigreux.

— Ah! dit Sandrin, elle vous a parlé de ça? C'est une idée à elle, voyez-vous. Moi, je n'y songeais pas plus qu'à ma mort. Un jour, elle me dit: Compère, votre bâtiment tombe en ruine, bientôt il vous faudra dépenser pour le rebâtir les quelques mille francs que vous avez mis de côté; de plus, il vous manque des terres, vous avez trop de domestiques et vous vous laissez manger la laine sur le dos par ces fainéants. Vous feriez une bonne affaire en achetant la ferme d'à côté; vous laisseriez tout bonnement la vôtre achever sa ruine, et vous vous installeriez dans les Vigreux.

— Mais je n'ai pas assez d'écus pour acheter ce bien-là, ai-je répondu à la Quérine.

— Ce n'est rien, me dit-elle en me regardant de ses petits yeux, qui ressemblaient à deux braises allumées; j'ai aussi

Digitized by Google

un petit magot, moi; nous nous associerons, et, comme il vous faut une femme, vous pourriez épouser Marcia, et nous vivrions comme de bons voisins. Vous savez comment je mène les affaires. Je vous donnerai de bons conseils, je surveillerai vos ouvriers, je soignerai votre ménage. Je suis une femme d'ordre, moi; vous verrez que tout marchera comme sur des roulettes.

— Et vous avez accepté?

— Dame! mettez-vous à ma place, monsieur le curé; avoir une jolie femme et devenir propriétaire des Vigreux presque pour rien, j'aurais été un sot de refuser ça.

— C'est vrai, c'était un marché d'or. Et que croyez-vous que ça vaille, ce bien-là?

— Oh! ma fine, je me suis informé: on m'a dit que ça irait dans les quinze à seize mille, parce qu'il n'y aura pas de concurrents; mais nous avons de quoi aller jusqu'à vingt. Dans le fait, ça en vaut bien vingt-cinq.

— Et si on hausse jusqu'à ce prix?

— N'y a pas de danger: la vente a lieu dans quinze jours: elle est affichée depuis un mois et personne n'est venu visiter les Vigreux. Dans le village, je n'ai pas de concurrent, et du dehors on ne viendra pas; notre village est trop dans les terres, il n'y a pas de grande route qui passe par ici, et la rivière est trop petite pour que les gros bateaux y puissent naviguer.

— Et Marcia, êtes-vous sûr qu'elle consentira à ce mariage?

— Dame, sa grand'mère m'a dit que je n'avais rien à craindre de ce côté-là.

— Il me semble pourtant qu'il y a une grande différence d'âge entre vous deux.

— Soyez tranquille, monsieur le curé, j'en vaux un jeune, moi; je suis bel homme, fit Sandrin en redressant sa longue échine. Et puis, je suis un bon parti pour elle.

— Elle est encore un meilleur parti pour vous, malin! Dame Quérine a des écus et vous pensez que tout ça reviendra un jour à votre femme.

— Oh! bien tard, monsieur le curé; la Quérine est une

Digitized by Google

vieille bien resséchée, elle est de celles qui durent longtemps.

— Prenez-y garde, à la Quérine, fermier, vous faites une affaire avec elle; méfiez-vous, lorsque la vieille fait une affaire, c'est que son intérêt y est. Elle est rouée en diable, et elle pourrait vous mettre dedans.

— Puisque j'épouse sa petite-fille, je ne risque rien.

— Et vous ne craignez pas les papillons qui viendront voltiger autour de votre femme?

— Que nenni; je suis encore bon pour leur administrer une correction dont ils se souviendraient.

— Vous êtes vraiment courageux, et je vous admire.

— J'espère que vous assisterez à la noce, monsieur le curé.

— Comment donc, m'sieu Sandrin, je n'y manquerai certes pas, et nous rirons joliment le jour des noces de la petite Marcia.

— Pour ça, je l'espère; je ferai mon possible pour que tout le monde s'amuse.

— Amen, père Sandrin, et bien le bonjour. »

Jadouille tourna brusquement les talons et s'en alla plus songeur que jamais.

« Vingt mille francs!... Il en faudrait vingt-cinq mille pour être sûr de son affaire. Oui, mais où les trouver?... Ce Jean, je voudrais... Cela me tracasse, je me suis attaché à ce garçon-là, depuis que sa pauvre mère me l'a remis dans les bras. Je l'ai quasi élevé, il me semble que j'ai un devoir à remplir envers lui... Et dire que je n'ai pas réfléchi, que je n'ai pas, en prévision de l'avenir, fait quelques petites économies! Je connais beaucoup de mes confrères qui ont mis plus de vingt-cinq mille francs de côté. Il n'y a qu'à exploiter la bêtise humaine. Si seulement j'avais eu une vierge miraculeuse, c'est ça qui rapporte! Mais non, j'ai été sot, je me suis moqué de ces Notre-Dame qui descendaient de là-haut pour marmotter des calembredaines à des petits polissons... Hé, hé, voyons, chacun son tempérament; je ne pourrais me tenir de rire en voyant mes idiots de paroissiens s'agenouiller dévotement et apporter autant de livres de graisse de mouton

Digitized by Google

ou de stéarine, devant un morceau de bois ou de plâtre qui représenterait une vierge apocryphe. Nous sommes toujours païens et notre mythologie ne vaut pas l'ancienne, qui était plus poétique. Par ma barbe ! il y a certaines choses que je ne ferai jamais, même pour sauver Jean et Marcia.

« Cependant, il faut trouver vingt-cinq mille francs. Si l'on savait ce qui se passe dans ma cervelle, on me prendrait pour un fou. Je le suis un peu, de baser une espérance sur le projet que je médite. N'importe, c'est une chose à tenter, et pas plus tard que demain j'irai trouver le baron. »

IV

On était au commencement de septembre et le temps était superbe. La nature était dans toute sa plénitude de beauté. Les verdures avaient pris des tons fauves et vineux, mettant comme un glacis pour adoucir les teintes crues des feuillages. Le soleil se levait derrière les roches, les entourant d'une gloire rayonnante, teintant de rose leurs aspérités. Au ciel, autour des rayons de l'astre, des flocons roses semblaient des ailes de chérubins envahissant peu à peu l'azur. Dans les bas-fonds, des buées s'élevaient lentement comme des voiles de gaze et se traînaient sur les prairies, que les rayons n'atteignaient pas encore. Sur les collines où s'épandait la lumière, chaque brin d'herbe avait sa goutte de rosée, diamant liquide, irisé par les feux de l'aube. Quelques papillons matineux voltigeaient çà et là, cherchant fortune. L'Aisne babillait sur les cailloux, poussant de temps en temps une reconnaissance jusqu'au pied des roches; parfois un pont rustique, jeté d'une rive à l'autre, avec son parapet de branches entrelacées, invitait à s'aventurer plus loin, près des hauteurs; puis la curiosité faisait gravir les rampes escarpées, et lorsqu'arrivé sur la cime, on s'arrêtait haletant, s'essuyant le front, on ne regrettait point sa peine en voyant le splendide panorama qui se déployait sous les yeux. C'étaient des hameaux, de gros bourgs avec leurs clochers tintant d'une voix grêle, des moulins, des prés, des collines,

Digitized by Google

des bois, des nappes d'eau que moirait le souffle d'une brise fraîche et, tout au loin, l'horizon noyé dans les vapeurs bleues, estompant sur le ciel ses contours indécis.

Notre curé, malgré ses préoccupations, jouissait pleinement de cette belle matinée. Un peu essoufflé par la rude montée, il s'était assis sur une motte de terre et admirait le paysage. Les vitres des chaumières étincelaient sous le soleil levant, de légères fumées rousses s'élevaient des toits et montaient en spirales. Partout la vie s'éveillait; les troupeaux bêlaient dans les étables, les poules gloussaient sur le fumier, les pigeons roucoulaient sur les toits, les abeilles bourdonnaient autour des fleurs et dans chaque bouquet d'arbres pépiaient les moineaux, sifflaient les merles et gazouillaient les fauvettes. Sur la route, le grincement de roues des lourds chariots allant enlever le regain séchant sur le pré, prolongeait son bruit strident. Jadouille descendit le versant, prit un sentier ombragé qui le reconduisit au bord de l'Aisne, en côtoyant les murailles de rochers, couronnés parfois d'un débris de château, de quelque vieille tour ébréchée ; pour toute végétation, un peu de mousse dans les creux, quelque ronce chétive dans une fissure. Le basalte prend là des formes étranges, parfois surplombant la route, offrant d'énormes crevasses semblables à des antres de fauves ou à des trous de Nutons, se fendant en tranches étroites percées de meurtrières et s'avançant sur la route comme une procession de géants avec leur œil cyclopéen. C'est surtout à Roche-à-Frênes, un des endroits les plus pittoresques du Luxembourg, que l'on peut observer ces bizarreries de la nature. Jadouille, marchant depuis trois heures, sentait le besoin de faire une halte pour se reposer, puis, pour se rafraîchir. Il alla à la porte d'une humble cassine et se fit servir un verre de bière, sans vouloir accepter l'omelette au lard que l'hôtesse lui offrait, car il comptait dîner là où il se rendait. Après une longue station employée à ruminer son plan de campagne, il se remit en route, car il avait encore environ une heure de chemin à faire, et par les montées, la course était rude ; mais Jadouille était bon mar-

Digitized by Google

cheur et il était un peu moins de midi lorsqu'il arriva en face d'une belle avenue d'ormes séculaires qui le conduisit devant le perron d'un château seigneurial flanqué de tourelles style renaissance. Sous la véranda un domestique en livrée, nonchalamment assis sur un banc de fer ouvragé, lisait un journal ; le bruit des pas de Jadouille lui fit lever la tête, il s'avança aussitôt, et s'inclinant avec déférence :

« Monsieur le curé, j'ai bien l'honneur...

— Bonjour, Vincent, votre maître est-il au château ?

— Je crois bien, monsieur le curé, voilà six semaines que la goutte le travaille et qu'il est cloué dans son fauteuil.

— Oh ! pauvre baron ! croyez-vous qu'il sera visible !

— Pour monsieur le curé, cela ne fait pas de doute, et même la visite de monsieur le curé le distraira un peu, car les visiteurs sont rares ici. Veuillez entrer, je vais le prévenir. »

Ayant introduit Jadouille dans le parloir, il l'y laissa quelques instants, puis il reparut et le pria de monter auprès de son maître, qui, disait-il, était enchanté de sa venue.

Quelques instants après, Vincent le faisait pénétrer dans une salle de l'aspect le plus étrange. Aux fenêtres à vitraux coloriés pendaient de lourds rideaux de lampas brochés d'or et d'argent, mais tellement fanés qu'on les eût dits suspendus depuis un siècle. Un méli-mélo de fauteuils, chaises, escabeaux, tabourets de formes et d'époques diverses ; les escabeaux ; en chêne fouillé comme une dentelle, les chaises au haut dossier avec cuir de Cordoue et clous argentés, le fauteuil Louis XV en bois doré garni d'un satin jadis bleu, le fauteuil-Empire, ayant la forme d'une chaise curule, en acajou, à pieds en griffes de lion, une lyre en cuivre doré soutenant le dossier, et la garniture en velours frappé, des sièges de la Renaissance en ébène incrusté d'ivoire. Sur un pan de mur, une vaste bibliothèque ne contient que des ouvrages rares et anciens, des Alde, des Elzévir, des Estienne, des Plantin, puis des incunables, des manuscrits remontant au XI^e^ siècle. Il y avait pour plus d'un demi-million de trésors bibliographiques dans ces volumes sentant la moisissure, dans ces parchemins jaunis, dans ces manuscrits poussiéreux.

Digitized by Google

Sur la paroi faisant face à la bibliothèque s'étalaient d'antiques tapisseries d'Audenarde, toutes rapiécées et recousues morceau à morceau; elles représentaient des sujets mythologiques, des chasses, des bergeries; le reste du mobilier se composait de bahuts, de scribans, de dressoirs et autres objets rares et curieux : on se serait cru chez un marchand de bric-à-brac; au milieu de la salle, une longue table en vieux chêne était encombrée de livres anciens, de médailles, d'émaux, de fossiles, de casiers contenant de petites pierres, des minéraux, et devant la table, assis dans un fauteuil à haut dossier armorié, surmonté d'un tortil, M. le baron des Adenets, vêtu d'une robe de chambre à ramages, taillée dans une courtepointe du temps de Louis XIII, le chef couvert d'une calotte de velours, les lunettes sur son nez en bec d'aigle, était occupé à déchiffrer de vieilles chartes qu'il avait achetées à un couvent de moines.

— « Bonjour, mon cher curé! quel bon vent vous amène de ce côté? Il y a un siècle qu'on ne vous a vu. C'est une excellente idée que vous avez eue de venir un peu égayer ma solitude. Vrai, je m'en...nuyais fort. Six semaines sans pouvoir bouger! Aussi ai-je sacré tous les saints du paradis. Vous venez à point pour me donner l'absolution, heureusement.

— Fi! monsieur le baron, jurer! ne vous étonnez point si vous ne guérissez pas.

— Allons, allons, pour un petit juron par-ci, par-là, cela me sera pardonné; j'ai fait mon purgatoire dans ces six semaines.

— Il faut bien expier ses vieux péchés, et aujourd'hui...

— Aujourd'hui, je ne pèche plus, répliqua piteusement le baron.

— Mais avouez que vous voudriez bien pécher encore, si cela était possible. »

Le baron fit un grand soupir.

— « Je deviens vieux, curé, et il me faut songer à mon salut, hélas!

— Bah! vous avez seulement changé d'amours, dit le

Digitized by Google

curé, qui examinait en fin connaisseur les vieilleries étalées sur la table.

— Pourquoi donc vous voit-on si rarement, curé? du diable si je me souviens de la dernière fois que vous êtes venu me visiter.

— Que voulez-vous, monsieur le baron? les soins de ma cure sont incompatibles avec ces absences d'une journée. Mais vous-même, on dirait que vous avez juré de ne plus mettre les pieds à Hauteroche.

— Pourquoi croyez-vous cela? riposta vivement le baron; je n'ai point affaire par là.

— Vous aimiez cette promenade autrefois, et même vous aviez des terres par là.

— Je les ai vendues.

— Elles étaient pourtant d'un bon rapport. Enfin, vous avez pris en grippe Hauteroche. La dernière fois que vous y êtes venu, baron, souvenez-vous, c'était justement lorsque je venais d'acheter à un paysan cette médaille de l'empereur Valens qu'il avait déterrée dans son champ, et que vous avez tant admirée; vous m'offrîtes même une somme assez considérable pour vous la recéder. Lorsque je vous reconduisis, nous passâmes devant la ferme des Deux-Tours. Je vous montrai un jeune paysan qui attelait un chariot, et je vous dis: Voilà Jean Havrez; mais vous détournâtes la tête en disant: Ah! il est ici. Je m'imaginais que c'était parce que vous saviez cela que vous boudiez Hauteroche.

— Nullement, mais il était convenu que nous ne parlerions plus de ce.... Ah! à propos, votre médaille, vous l'avez encore?

— Toujours, monsieur le baron, et je n'ai pas envie de m'en défaire; si j'en eusse eu l'idée, naturellement, je vous aurais donné la préférence.

— Je vous en ai offert mille francs, je crois, mais vous savez, mon ami, je suis prêt à doubler la somme.

— Pas pour un empire! Un jour vous avez essayé déjà de m'amener à vous vendre ma médaille, et votre satané pommard a joué son rôle dans l'affaire. Ce n'est pas votre

Digitized by Google

faute si vous ne m'avez fait rouler sous la table, ce jour-là. Ah! monsieur le baron, c'était un grand péché que vous commettiez! Mettre un manant en goguette, c'est une peccadille, mais essayer d'arracher par l'ivresse à un homme d'église un consentement qu'il ne veut pas donner, c'est un gros péché mortel.

— Vous m'en avez donné l'absolution, curé. Ah! ah! ah! C'était de bonne guerre. Mais vous êtes un vieux tenace : même en l'état où vous étiez, le billet de mille que je vous offrais n'eut pas le pouvoir de vous séduire.

— Ni celui-là, ni beaucoup d'autres. Que diable! vous avez une collection, la plus belle qui existe dans notre pays peut-être, et vous m'enviez une pauvre petite pièce de cuivre dont un paysan ne donnerait pas un sou !...

— Bon, bon, n'en parlons plus, dit le baron d'un ton de mauvaise humeur.

— Je vois que votre musée s'est encore accru : voici une magnifique pendule de Boule que je ne vous connaissais pas.

— C'est une belle pièce, n'est-ce pas? Je l'ai eue pour un morceau de pain, dans une vente judiciaire, à Bomal ; elle était couverte de poussière ; les bons bourgeois de Bomal l'ont regardée d'un air dédaigneux et se sont jetés sur des pendules de pacotille avec des sujets en zinc doré ; du clinquant et du mauvais goût. Celle-ci m'est restée pour cinquante francs.

— Par ma barbe, baron, il n'y a que vous pour faire de ces coups.

— Oui, oui, j'ai le nez fin, moi. Rarement j'achète un objet au prix de sa valeur. Il faut pour cela que j'en aie une furieuse envie, comme pour votre médaille ; car, en vérité, elle ne vaut pas mille francs.

— Oh! vous savez bien qu'elle les vaut, baron ; vous auriez de la peine à en trouver une seconde, vous ne l'ignorez pas.

— En cherchant bien... Mais, à présent, l'âge vient et me voilà pris par les pattes ; je ne puis plus aller fureter dans

Digitized by Google

les ventes, visiter les logis des paysans, où l'on fait souvent de belles trouvailles. J'ai idée que je ne sortirai plus guère, si ce n'est pour le grand voyage.

— Allons donc, baron; quelle idée! vous n'êtes pas si vieux.

— Non, pas bien vieux, je n'ai que la soixantaine; mais il me semble que je mourrai jeune, je sens que le coffre se détériore rapidement.

— Ah! dame, vous l'avez surmené. En avez-vous fait, de ces fredaines, autrefois! On paye cela un jour, voyez-vous, baron; à mener cette vie de polichinelle, on perd son corps et son âme.

— Quant à l'âme, avec une bonne confession et lorsqu'on se repent...

— On se repent quand on n'a plus la force de recommencer. Et puis, se repentir n'est pas tout, il faut aussi réparer.

— Ah! mon cher curé, de ce côté, je suis tranquille. J'ai réparé complètement notre église, qui tombait en ruine, et ce que cela m'a coûté! Ces architectes vous font des comptes d'apothicaire, et les briques sont hors prix, à ce qu'il paraît.

— Mais, baron, je n'entends pas parler de cette sorte de réparation; qu'est-ce que jeter quelques milliers d'écus pour faire gagner les maçons, les charpentiers, les menuisiers? Je parle des réparations aux gens à qui on a fait tort.

— Oh! oh! ceci est plus grave. Je ne crois pas avoir jamais fait tort à personne. Un des Adenets...

— Pardon, baron, nous ne nous entendons pas. Mais voici qu'on gratte à la porte, nous reprendrons ce sujet tout à l'heure.

— C'est Vincent qui vient nous annoncer le dîner. Ma foi, curé, il faudra vous contenter de mon ordinaire; si je m'étais attendu à votre visite, j'eusse mieux fait les choses.

— Soyez tranquille, baron, votre ordinaire sera toujours un extraordinaire pour moi.

— Donnez-moi votre bras, curé : la marche m'est encore difficile. Nous n'avons qu'à passer dans la salle à côté, car, avec ma goutte, j'ai peine à descendre un étage. »

Digitized by Google

Jadouille était bien certain que la chère serait soignée : le baron des Adenets avait un cuisinier d'élite, et comme il ne sortait plus guère de son château, sa seule récréation était de faire un bon repas. « Cela et ses bibelots » l'eussent ruiné, si sa fortune n'eût pas été considérable. Ces deux passions avaient remplacé celle des femmes, qu'il avait eue dans sa jeunesse; mais, malgré toutes les agaceries du beau sexe, il était resté célibataire ; il avait tant braconné sur les terres des autres, qu'il avait craint la revanche, bien qu'avec lui s'éteignît le nom des Adenets.

Jadouille, nous le savons déjà, n'était pas insensible aux plaisirs de la table; aussi fit-il honneur au menu, d'autant plus qu'il fut arrosé de quelques flacons des meilleurs crus. Au dessert, les faces s'étaient épanouies, les deux convives ressentaient une douce gaîté et trouvaient que la vie avait du bon. La goutte était oubliée, on ne pensait pas à la revanche qu'elle prendrait le lendemain. Jadouille, lui, s'était pourtant ménagé. Il se surveillait, sachant de quoi le baron était capable. Du reste, il voulait garder son sang-froid, n'étant pas venu chez son hôte dans le seul but de faire un bon dîner.

« Ah! baron, si c'est là votre ordinaire, qu'est-ce donc que vous mangez à vos dîners de gala?

— Il faut bien se distraire un peu ; ce n'est pas bien gai d'être seul dans ce grand diable de château. Il y a des jours entiers où je n'échange pas deux paroles avec un être vivant. Mais de quoi parlions-nous donc tantôt, lorsque Vincent est venu nous interrompre?

— Nous parlions de réparation, baron.

— Ah! ah! je n'ai pas compris ce que vous vouliez dire. Il s'agissait de torts...

— Envers des personnes.

— Je n'ai pourtant ni volé, ni assassiné, ni insulté personne.

— Et cependant, vous avez fait tort à quelqu'un. Ne croyez-vous pas qu'il n'est que juste de réparer le mal qu'on a fait?

Digitized by Google

— Mon cher curé, cela ne se discute pas. Si, par sa faute, on a mis le feu à la maison de son voisin, il est bien juste qu'on la fasse rebâtir à ses frais ; c'est de la plus vulgaire honnêteté.

— Alors, vous convenez que si vous aviez enlevé à quelqu'un ce qu'il possède de plus précieux, vous seriez obligé...

— De le lui rendre? Mais sans doute.

— Et si la personne est morte?

— On restitue à ses héritiers. Mais où voulez-vous en venir?

— A ceci : c'est qu'il y a une personne à qui vous avez ravi l'honneur et qui en est morte, et que si vous voulez avoir votre passeport pour le paradis, il faudra payer cette dette-là auparavant.

— Vous parlez par énigme, mon cher curé ; je ne me rappelle point d'avoir jamais pris l'honneur de quelqu'un.

— Vous êtes donc bien oublieux ; vous ne vous souvenez plus de Noélie Havrez?

— Hé! mon cher, il était convenu qu'on ne parlerait plus de cette affaire. Cette petite paysanne savait-elle seulement ce que c'était que l'honneur?

— Voilà comme vous êtes, vous autres gens titrés, il semble qu'en fait d'honneur, vous seuls en ayez le monopole. Une enfant de seize ans que vous avez séduite, quelle gloire! Comment se serait-elle défendue, la pauvre ignorante? Puis vous vous êtes dépêché de l'abandonner quand elle est devenue mère.

— Parbleu! que vouliez-vous que je fisse? l'épouser? J'ai agi honnêtement avec elle : je vous ai remis deux mille francs pour l'enfant. Il était fils de paysanne ; il valait mieux en faire un paysan qu'un déclassé. Quant à la mère, elle est morte, je ne puis plus rien faire pour elle. D'ailleurs, si l'on devait constituer des rentes à toutes les filles auxquelles on a conté fleurette!...

— Vous avez donc deux poids et deux mesures? Vous dites que la plus vulgaire honnêteté exige de réparer les torts qu'on a causés; la fillette sur laquelle il vous a plu de

Digitized by Google

jeter les yeux est morte de votre caprice ; son enfant reste ; pour celui-là, l'ayant privé des soins et de l'amour de sa mère, ne vous sentant pas pour lui des entrailles de père, vous eussiez dû le dédommager, dans la mesure du possible, de ce malheur immense. Ce fils a de votre sang dans les veines, et vous ne voulez pas même le voir! Vous jetez à un autre une misérable somme de deux mille francs en disant : J'ai là une preuve gênante de la petite infamie que j'ai commise ; curé Jadouille, débarrassez-m'en, tâchez que je n'en entende plus parler, car cela trouble ma digestion. C'est donc qu'on est obligé à être honnête et loyal envers les forts seulement? Vous en êtes encore à regarder les petites gens comme vos hommes liges, taillables et corvéables à merci! Ils doivent sans doute se trouver très honorés lorsque vous voulez bien prendre leurs filles pour maîtresses? Et puis le pauvre bâtard que vous aurez laissé pourra mourir de misère dans un coin; qu'est-ce, cela? un chien de moins. Et que croyez-vous que pense celui qui est là-haut? Il a mis sur la terre des créatures toutes égales, ayant les mêmes droits à l'existence. Cependant, les unes sont vouées au travail servile, écrasant, de toutes les heures, arrosant de leur sueur un sol qui devrait leur appartenir, et par droit de premier occupant, et par la fécondité qu'ils lui ont donnée. Un jour, vos aïeux sont venus s'en emparer par la force, en massacrant une partie de ceux qui avaient fertilisé cette terre et en faisant des esclaves de ceux qui restaient, et ils se sont intitulés glorieux vainqueurs! Lesquels croyez-vous qui soient plus agréables à Dieu : les petits attachés à la glèbe ou les vainqueurs impitoyables? Ne savez-vous point que Dieu a toujours été sévère pour les grands de ce monde, et qu'il a regardé avec amour les misérables, leur promettant le royaume des cieux? Et de fait, que seriez-vous, que deviendriez-vous si vos paysans émigraient en masse? C'est à eux que vous devez le plus clair de vos revenus, ne l'oubliez pas; c'est leur travail incessant qui féconde vos terres; elles ne vaudraient rien sans leurs efforts multipliés; et comment les récompensez-vous? en déshonorant leurs filles!

Digitized by Google

— Je ne m'attendais pas à un sermon pour dessert, et j'avoue que j'étais loin de vous soupçonner ce talent d'éloquence sacrée ; mais c'est bien indigeste, mon cher curé, surtout quand on vous rappelle des choses... qu'on cherche à oublier. M'est avis qu'il nous faut entamer cette bouteille pour détruire le mauvais effet de l'homélie, car vous m'avez secoué, curé, vous m'avez secoué, et si vous le voulez bien, nous allons parler de choses plus récréatives.

— Je suis bien au regret de devoir vous ennuyer encore un peu, baron, mais votre salut l'exige. Nous sommes tous mortels! et vous ne voudriez pas comparaître devant le souverain juge sans que vous ayez accompli l'acte de réparation que je suis venu vous demander, sans lequel l'enfer peut-être vous attend, car, je vous le déclare, je ne pourrais vous absoudre.

— Allons donc! l'enfer, pour une folie de jeunesse, vous ne le croyez pas, curé.

— Je le crois, et c'est pour cela que je vous conseille de prendre vos sûretés, car il s'agit ici de tout autre chose que d'une peccadille de jeunesse.

— Hé mord...iable! que voulez-vous que je fasse? Mettre un cilice et me couvrir la tête de cendres? faire bâtir un couvent?

— Nous avons bien assez de nonnettes comme cela.

— Je ne puis pas ressusciter cette fille, après tout.

— Non, mais son enfant vit, et vous tenez son bonheur dans vos mains... Un beau gars, monsieur le baron, tout votre portrait... lorsque vous aviez vingt-cinq ans. Je vous assure qu'on serait fier d'avoir un tel fils. Tenez, vous devriez le voir, et si vous voulez... sous un prétexte quelconque...

— Non, cent fois non! cela jamais! Vous abusez de ma patience, curé. Au fait, qu'est-ce que vous me voulez encore? finissons-en une fois pour toutes.

— Je ne demande pas mieux. Écoutez : Jean a vingt-trois ans, il est amoureux, honnêtement amoureux. Oh! ce n'est pas un séducteur de filles, lui! Pour épouser celle qu'il aime, il lui faudrait apporter en dot la ferme de Vigreux, un beau

Digitized by Google

bien que vous connaissez et que l'on va mettre en vente dans quelques jours. J'ai été m'informer du prix auquel pourra monter cette propriété, et l'on m'a dit tout au plus vingt-cinq mille francs.

— Vous n'avez pas compté sur moi pour vous les fournir, j'imagine?

— Si, baron, j'ai osé espérer vous voir faire ce petit sacrifice pour votre fils, et apaiser ainsi les remords de votre conscience.

— Vous êtes fou, sauf le respect que je dois à un homme de votre robe, curé; oui, fou de penser que j'irais faire un pareil cadeau à un paysan que je ne connais point, que je n'ai jamais vu!

— Ça, c'est votre faute; mais il n'en est pas moins la chair de votre chair, et si vous voulez bien me rendre ma visite un de ces jours, je vous procurerai une entrevue avec lui.

— Vous savez que je ne veux ni le voir ni avoir jamais rien de commun avec lui.

— C'est le remords qui vous fait parler ainsi et qui vous inspire cette crainte; mais rassurez-vous, Jean ignore le nom de celui qui a déshonoré sa mère. Voyons, monsieur le baron, un bon mouvement, vingt-cinq mille francs, n'est-ce pas une misère pour vous? Après avoir fait le malheur de la mère, irez-vous encore refuser de faire le bonheur du fils? craignez-vous de faire tort à vos héritiers? des parents éloignés, qui spéculent sur votre mort, tandis que lui, votre héritier selon la justice, il vous bénira toute sa vie pour cette faible somme que vous lui donnerez.

— Faible somme! Vous vous moquez de moi. N'insistez pas, ou nous nous brouillerons.

— Encore une fois...

— Non, plus un mot; je vais sonner Vincent pour qu'il nous apporte le café.

— Ne croyez pas en être quitte avec moi, baron; ce n'est pas en vain que j'ai compté sur vous. Jean est désespéré, il se voit refuser la jeune fille qu'il aime, parce qu'il n'est qu'un valet de ferme. Il m'a déjà parlé de se jeter à la rivière; j'ai

Digitized by Google

tout lieu de craindre que, lorsqu'il aura perdu tout espoir, il n'aille recourir à quelque extrémité... Vous ne voudriez pas avoir à vous reprocher sa mort.

— Ah! ah! est-ce qu'on se tue pour si peu? Se jeter à l'eau pour une contrariété amoureuse! Et vous dites qu'il me ressemble?... S'il est beau garçon, pour une de perdue, il en retrouvera dix... ça ne vaut pas la peine de jeter vingt-cinq mille francs pour ça.

— Ah! monsieur le baron, l'enfer...

— Quand je serai à la dernière extrémité, vous ne me refuserez pas l'absolution.

— Je vous la refuserai, cœur sans pitié, père dénaturé.

— Oh! oh! de gros mots, cela ne fait pas de mal. Pour calmer votre colère, je vais vous faire voir mes dernières acquisitions. Vous avez entendu parler de la déconfiture du chevalier d'Elzée; il s'est ruiné à plate couture dans des spéculations véreuses, il en était réduit aux derniers expédients. Un jour, il vint me trouver; il avait une collection de médailles très curieuses, en petit nombre, mais authentiques, il venait me les offrir; j'avais fort envie de les lui acheter, cependant je me gardai de le lui laisser voir et je lui montrai une telle indifférence qu'il rabattit ses prétentions jusqu'à me les offrir à un prix dérisoire; je consentis à les lui prendre, pour l'obliger seulement... les voici... Puis-je vous offrir un délicat cigare?

— Volontiers, baron. Ah! vous avez dépouillé ce pauvre d'Elzée! Eh bien, c'est pain bénit, il en a dépouillé tant d'autres, le coquin! »

Malgré le vif dépit que lui causait sa déconvenue, Jadouille, en véritable amateur qu'il était, fut bientôt plongé dans la contemplation des médailles du baron. On semblait avoir complètement oublié la discussion qu'on venait d'avoir, un nuage de fumée entourait les convives, qui de temps à autre humaient une gorgée de café brûlant et causaient le plus amicalement du monde.

« Je crois que personne dans tout le pays n'a une pareille collection, curé. Voyez comme votre médaille ferait bien là

Digitized by Google

dedans. Tenez, je crois que j'irais bien jusqu'à deux mille cinq cents pour la posséder.

— Pas même pour trois mille, ni pour quatre... et pourtant, si, peut-être... »

Un combat sembla se livrer dans l'âme de Jadouille ; il fut violent, mais court.

« Voulez-vous connaître mon dernier prix, baron? dit-il.

— Voyons, articula le gentilhomme, dont les yeux brillèrent.

— Vingt-cinq mille francs. »

Le baron sursauta sur son fauteuil armorié, son visage rougit de colère, puis tout à coup il éclata de rire :

« C'est une gageure, curé ! Oh ! vous savez jouer serré ; mais je suis un vieux roué, on ne me prend pas ainsi. Vous n'aurez pas les vingt-cinq mille, mon cher.

— Et vous n'aurez pas la médaille, monsieur le baron, et je pourrai me vanter d'avoir dans ma petite collection une pièce que M. le baron des Adenets n'a pas dans la sienne, si nombreuse qu'elle soit. J'en aurais fait le sacrifice, cependant, pour sauver du désespoir un des Adenets de la main gauche, que j'aime, moi, d'une affection paternelle que son vrai père n'est pas capable de ressentir. Aussi, je crains pour lui une terrible punition, il ne l'aura que trop méritée.

— Allons, allons, Vincent de Paule, rasseyez-vous, et finissons cette bouteille : c'est péché de laisser s'évaporer ce nectar.

— Merci, monsieur le baron, j'ai une longue route à faire et je veux être en état de me diriger.

— Inutile, je vais faire atteler et l'on ira vous reconduire.

— Merci encore. Après votre excellent ordinaire, la promenade à pied me sera des plus saines, et j'ai encore le temps d'être chez moi à la soirée. »

Ce fut en vain que des Adenets insista pour le faire reconduire, Jadouille resta inébranlable et se sépara assez froidement du baron.

« Venez me voir un peu plus souvent, dit celui-ci, nous

Digitized by Google

viderons encore quelques bouteilles de mon vieux bourgogne.

— Je n'oserais vous promettre de le faire; il y a loin d'ici à Hauteroche, monsieur le baron, et je ne puis guère me permettre de perdre une journée.

— Allons, je vois que vous me gardez rancune, mais quand vous aurez réfléchi, vous vous direz que votre demande n'était pas raisonnable.

— Peut-être réfléchirez-vous aussi, monsieur le baron, et trouverez-vous que ma demande n'est que juste. J'espère même que la nuit portera conseil et vous inspirera des idées plus généreuses. »

Il prit congé avec une politesse cérémonieuse, mais froide. Au fond, il était de fort méchante humeur, plus encore contre lui-même que contre le baron.

« Je suis donc un grand maladroit? J'échoue encore dans ma négociation. Décidément, je ne suis point diplomate. Je n'ai pas assez étudié les côtés faibles de mon adversaire. Pourquoi n'ai-je pas flatté ses manies jusqu'à la fin ? j'ai eu le tort de m'emporter, de l'irriter, au lieu d'essayer de le gagner. Mauvaise besogne ! Voilà mes pauvres tourtereaux bien lotis ! Et la petite Marcia obligée de rester encore pendant quatre ans sous la férule de cette scélérate de Quérine, à moins que celle-ci ne crève comme un chien : c'est tout ce qui peut lui arriver de mieux, pour elle et pour ceux qui l'entourent. Comment aussi ai-je pu me bercer de l'espoir d'attendrir ce vieux maniaque de des Adenets? Il serait plus facile d'émouvoir le dolmen de Wéris. »

F. Deros.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LE COMBAT POUR LE DROIT.

C'est un *devoir* pour l'homme de défendre son droit : il ne lui est pas permis de l'abandonner à un adversaire de mauvaise foi. Voilà, certes, une idée neuve qui, à première vue, paraît bien proche parente du paradoxe. C'est l'idée fondamentale d'un livre qui a recueilli en Allemagne et dans tout le monde savant un succès extraordinaire : nous parlons du *Combat pour le droit*, du Dr von Ihering, professeur à l'université de Göttingen [1].

Publiée dans l'été de 1872, la première édition était épuisée en deux mois; ce n'était alors que la reproduction d'un discours prononcé par l'auteur dans une société de juristes, à Vienne; mais devant la faveur croissante que son livre obtenait à l'étranger et parmi les classes populaires, M. d'Ihering voulut en abaisser le prix et fut obligé d'en changer, en maints passages, le style trop technique et peu compréhensible pour les personnes étrangères aux études juridiques. Six éditions successives furent nécessaires, et cette année a vu paraître la septième. En même temps, le livre recevait l'honneur d'avoir dix-neuf traductions en quinze langues différentes. Ce succès, auquel l'auteur ne s'attendait pas, n'étonnera aucun des lecteurs attentifs de cette attrayante brochure. Autant l'idée en est originale et neuve, autant elle est développée avec talent et autorité.

[1] *Der Kampf um's Recht*, von Dr Rudolf von Ihering, Kgl. preuss. Geh. Justizrath und Professor an der Universität Göttingen. Siebente Auflage, 1884, Wien. Manz'sche Buchhandlung. 1 Band, in-16.

Digitized by Google

Nous ne pouvons, en Belgique, rester indifférents à une théorie nouvelle et en même temps féconde en enseignements pratiques. C'est pourquoi on nous permettra d'en donner ici un rapide aperçu.

« Le but du droit est la paix; le moyen d'y parvenir, le combat », — un combat éternel des peuples, de la force publique, des classes, des individus, contre l'injustice. Le droit n'est pas une simple idée, c'est une force vive : on peut en tout point le comparer au travail, qui produit la richesse de la nation. Le droit, en effet, est le travail incessant de tout le peuple, et celui qui se trouve dans l'obligation de défendre son droit participe à ce travail national et contribue pour sa petite part à la réalisation de l'idée du droit sur la terre. Ce travail pour le droit a des privilégiés, comme le travail pour la richesse, et s'il se trouve de riches héritiers pour nier cette proposition : la propriété, c'est le travail, il y a aussi beaucoup de personnes — dont le droit sans cesse respecté n'a pas trouvé d'agresseurs — qui nieront celle-ci : le droit, c'est le combat.

On sait que le droit peut être considéré sous deux faces : objectivement ou subjectivement. Dans le premier sens, il s'agit de l'ensemble *abstrait* des principes juridiques, et dans le second, du droit *concret* appartenant à l'individu, du droit dont on parle quand on dit : *mon* droit, *votre* droit. On sait encore que ces deux expressions ne représentent, en réalité, qu'une même chose, le droit, considéré sous deux aspects différents. Si donc le combat est de l'essence du droit, il l'est objectivement et subjectivement.

Nous avons hâte d'arriver au cœur même du livre, au chapitre fondamental qui traite du droit subjectif, mais nous ne pouvons nous empêcher de nous arrêter un instant aux belles pages qui montrent que le combat est de l'essence du droit objectif. Cette théorie est totalement étrangère, en effet, à celles qu'on enseigne dans nos universités; elle aura donc ici au moins l'attrait de la nouveauté.

Il est évident que l'État qui veut la réalisation du droit est obligé, à chaque instant, de combattre l'anarchie : cette

Digitized by Google

proposition ne rencontrera guère d'adversaires. Mais la question est plus obscure quand il s'agit de l'origine du droit, « non seulement de son origine au commencement de l'histoire, mais de ce rajeunissement du droit qui se répète chaque jour sous nos yeux : la suppression de titres existants, le remplacement d'anciens principes de droit par de nouveaux, bref, le progrès dans le droit ». Savigny et Puchta ont soutenu que le droit se développe sans difficulté, comme le langage, par « la force secrètement agissante de la vérité..., la puissance de la persuasion qui s'ouvre peu à peu les cœurs », et, par conséquent, qu'il a pris naissance de la même façon.

Il faut bien admettre que le droit se développe *organiquement*, intérieurement, par deux de ses facteurs, les relations sociales et la science. Mais le pouvoir de ces deux agents est limité : ils ne peuvent introduire des réformes dans le droit existant. Il n'y a que la loi qui ait cette puissance, — toutes les réformes de la procédure et du droit positif remontent à des lois. Cette transformation du droit par la loi peut être purement abstraite, ne touche en rien au droit subjectif, concret; — alors il ne s'agit que d'une simple réparation au mécanisme juridique; — mais le plus souvent une telle modification ne s'opère qu'en blessant gravement des droits existants et des intérêts privés. Les intérêts de milliers d'individus, en effet, se sont, par une longue suite d'années, identifiés avec le droit en vigueur et, vouloir toucher à ce droit, c'est leur déclarer la guerre. Par suite de l'instinct naturel de la conservation, les intéressés opposent alors à cette tentative la plus énergique résistance. De là un combat « où, comme dans tout combat, ce ne sera pas le poids des raisons qui décidera, mais la puissance relative des forces en présence, et qui provoquera souvent le même résultat que dans le parallélogramme des forces : une déviation de la ligne droite en une diagonale ». Ce combat atteint son plus haut degré d'intensité quand les intérêts menacés ont revêtu le caractère de droits acquis. Souvent alors, la lutte devient tragique : « Toutes les conquêtes que l'histoire du droit peut compter : l'abolition de l'esclavage, du servage, la libre dis-

Digitized by Google

position de la propriété foncière, la liberté du travail, la liberté de conscience, etc., » ont coûté des flots de sang et des luttes séculaires.

On peut donc dire que le droit se développe par le combat. Son développement est certainement aussi régulier que celui de l'art et du langage, auxquels Savigny le comparait, mais il s'opère d'une tout autre façon. Le présent et le passé historiques nous montrent que les peuples n'arrivent à établir leur droit qu'au prix de violents efforts; il ne reste donc à Savigny que les temps préhistoriques, sur lesquels on n'a pas de données, et des deux hypothèses quelle est la plus vraisemblable? Celle qui assigne au droit une origine paisible et facile, en opposition avec son mode de développement, ou celle qui place à sa naissance le combat vital qui le transforme sans cesse à travers les siècles? M. d'Ihering est convaincu que le droit ne s'est réalisé qu'après les plus pénibles efforts, et il se félicite qu'il en soit ainsi : les peuples en sont d'autant plus attachés à leur droit, car il y a entre eux « le même lien intime que crée le don de la vie entre la mère et le nouveau-né... Loin d'être un châtiment, cet état de choses est une bénédiction ».

Il suffit d'exposer cette théorie pour montrer tout ce qu'elle a de clair et de vraisemblable et pour écarter toute idée de paradoxe.

La seconde partie, qui traite du droit concret, n'est pas exposée avec moins de talent ni de conviction. Dépouillée d'expressions techniques et écrite avec une nerveuse vigueur, elle offre un intérêt plus général, parce qu'elle s'adresse à toutes les classes de lecteurs et parce qu'elle renferme une formule pratique de morale. Il faut donc nous y arrêter plus longtemps.

Le combat pour le droit concret est nécessité par une lésion ou une soustraction de ce droit. Comme aucun droit, soit de l'individu, soit d'un peuple, n'est à l'abri de ce danger, ce moment se renouvelle dans toutes les sphères juridiques; la guerre, la révolte, la révolution, la loi de Lynch, le droit du poing et le cartel du moyen âge, le duel, la légi-

Digitized by Google

time défense et cette lutte non sanglante, le procès, sont autant « de scènes d'un même combat pour le droit ».

Quand il s'agit de la guerre contre un injuste agresseur, de la révolution contre un illégal despotisme ou de la légitime défense individuelle, personne ne demande : Pourquoi combattre, ne vaudrait-il pas mieux céder? On admet la lutte, à cause de l'importance des intérêts en jeu. Il en est tout autrement quand il s'agit du combat légal pour le droit privé. Il semble alors que la prosaïque question du tien et du mien qui est au fond de tout procès rapetisse l'homme « dans la région du plat calcul ». Proportions gardées, cependant, c'est le même problème qui se pose.

La lésion du droit d'un individu entraîne pour lui cette question : Doit-il le défendre ou abandonner la lutte? Quelle que soit sa décision, il sacrifiera toujours quelque chose, soit la paix au droit, soit le droit à la paix. Dès lors, la question semble se réduire à celle-ci : Quel est, dans les circonstances présentes, le sacrifice le plus supportable? Le combat pour le droit serait alors réglé simplement par le calcul des avantages et des pertes. Or, on sait qu'il n'en est pas ainsi en réalité. On voit journellement se plaider des procès dans lesquels la valeur de l'objet de la lutte est hors de toute proportion avec le sacrifice probable de peines, d'efforts et d'argent qu'il faudra faire pour obtenir gain de cause. Comment nous expliquer cette façon d'agir, qui ne serait qu'un non-sens au point de vue d'un judicieux calcul d'intérêts? La réponse ordinaire est celle-ci : La raison de cette conduite est dans cette manie des procès qu'on attribue aux plaideurs normands.

A la place de deux individus, supposons deux peuples : l'un a illégalement pris à l'autre une lieue carrée d'une terre aride et sans valeur. Qu'est-ce que ce morceau de terrain stérile en comparaison d'une guerre qui coûtera la vie à des milliers d'hommes, sèmera partout la douleur et la ruine, engloutira des millions, menacera peut-être l'existence de l'État. Si l'on jugeait cette question par le simple calcul des intérêts matériels, on s'écrierait que c'est de la folie de faire

Digitized by Google

de tels sacrifices pour une telle cause. Et cependant, personne ne donnera au peuple lésé et méprisé le conseil d'accepter l'outrage et de s'abstenir d'une guerre coûteuse et sanglante. Se taire en présence d'une telle violation de son droit serait pour lui prononcer sa propre condamnation à mort; s'il souffrait qu'on lui enlevât impunément une lieue carrée, on lui enlèverait bientôt toutes les autres.

Pourquoi le paysan auquel on a injustement enlevé quelques pieds de terrain ne devrait-il pas, comme cette nation, se défendre et combattre pour son droit? Ce n'est pas pour défendre un morceau de terre que le peuple court aux armes, c'est pour sauver son existence, son indépendance et son honneur; de même, ces procès où l'objet du litige n'est pas en rapport avec les sacrifices à faire, on les intente dans ce but idéal : la défense de la personne et de son sentiment du droit. La grande affaire pour celui qui se propose un tel but n'est pas de recouvrer une somme qu'il donne souvent d'avance à un établissement de bienfaisance, mais c'est de faire reconnaître son droit. « Le procès s'élève pour lui d'une pure question d'intérêt à la hauteur d'une question de caractère : la défense ou l'estime de la personnalité. »

L'expérience journalière nous apprend que, placés dans une telle situation, il est des individus qui sacrifient leur droit à la paix. Doit-on les approuver ou les absoudre? M. d'Ihering ne le croit pas, et il considère cette abstention du sujet lésé comme condamnable et contraire à l'essence du droit : « Quand la lésion du droit prend, par la façon dont elle est exécutée, le caractère d'un mépris de ce droit, d'une offense à la personne, résister à l'injustice devient un *devoir*. C'est un devoir de l'individu *envers lui-même*, et c'est un devoir *envers la société*. »

Le combat pour le droit est un devoir du sujet envers lui-même. En effet, le droit est une condition nécessaire de l'existence morale de l'homme. Supposez un individu privé de tout droit, et vous n'aurez plus qu'une brute : l'esclave, en droit romain, ne possède aucun droit et est assimilé aux

Digitized by Google

choses. Or, la conservation de l'existence est la loi suprême de toute la création animée; cette loi s'étend chez l'homme à l'existence morale au même titre qu'à l'existence physique. C'est donc obéir à cette loi que défendre son droit méprisé.

Nous disons méprisé, parce que toute injustice n'est pas une action arbitraire, « une révolte contre l'idée du droit. Le possesseur de ma chose, qui s'en croit le propriétaire, ne nie pas en ma personne l'idée de la propriété; bien plus, il l'invoque pour lui-même; le débat entre nous ne porte que sur le point de savoir qui est le propriétaire. » Mais le voleur et le brigand nient, eux, à la fois l'idée de la propriété et une condition essentielle de l'existence de ma personne. Ce point est capital, car il empêche une foule de malentendus qui se sont produits sur la théorie de M. d'Ihering. On lui a reproché de prendre la défense de la dispute et de la chicane en conseillant dans tous les cas le combat juridique. Il importe donc de faire remarquer que le combat pour le droit est seulement nécessaire là « où l'attaque contre le droit renferme en même temps un mépris de la personne ». Quand l'enjeu consiste simplement dans la valeur de l'objet en litige, comme dans l'exemple cité du possesseur de bonne foi, on est parfaitement fondé à se désister ou à transiger, si les dépenses et les efforts à faire sont supérieurs à la valeur de l'objet. Si souvent il n'en est pas ainsi en fait, c'est que l'une des parties suppose l'autre de mauvaise foi, croit l'injustice préméditée, et dans ce cas, en se plaçant à son point de vue, elle a parfaitement raison d'intenter le procès.

Mais, dira-t-on, le peuple sait-il que tel et tel droit sont des conditions de l'existence morale de la personne? Pas plus qu'il ne sait que les reins, les poumons et le foie sont des conditions de l'existence physique. Mais le peuple le *sent*, de même qu'il sent une douleur lancinante dans le poumon, dans les reins ou le foie. Averti par cette douleur, il cherche à porter remède au mal qui attaque un de ces organes essentiels. Il en est de même de la douleur morale causée par l'arbitraire, et rien n'est plus curieux que l'étude de cette

Digitized by Google

sensibilité de l'homme à l'injustice, que M. d'Ihering appelle le *sentiment du droit ou le sentiment légal.*

Il n'existe pas avec la même intensité chez tous les individus ni dans toutes les classes de la société ; de même, il ne s'étend pas à toutes les sortes d'injustices. Telle ou telle classe est plus spécialement sensible aux infractions commises contre tel ou tel titre du code : le paysan réagira avec violence contre une atteinte portée à sa propriété, le commerçant, contre une atteinte à son crédit, l'officier, contre une offense à son honneur.

Il y a plus ; le sentiment légal d'un homme peut être très développé dans un certain sens et être tout à fait émoussé ou atrophié dans un autre. Le paysan, si sensible au vol de quelques pieds de terrain, restera froid devant une injure ou une calomnie. Cela tient évidemment à ce que chaque individu défend *instinctivement* les conditions essentielles à son existence morale. Le paysan *sent* que le droit de propriété est pour lui d'une nécessité plus absolue que le droit de l'honneur. Mais quelles que soient l'intensité du sentiment légal, la variété de ses manifestations, et les formes de la réaction qui le suit toujours, il est certain qu'il existe. Le peuple *sent* que le droit est une condition essentielle de son existence.

Rien de plus funeste à la vie des peuples que l'amour excessif du bien-être, la crainte d'efforts à faire et de peines à se donner, qui émousse ce sentiment et enseigne la politique de la lâcheté. Le lâche, en fuyant le combat, sauve aussi ce que d'autres exposent, sa vie, mais c'est à la condition que les autres ne fassent pas comme lui. Il en est de même de l'abandon du droit. Une défection isolée devant l'injustice peut paraître sans danger, quand les autres citoyens et l'État se chargent de combattre pour le droit de tous. Mais si la puissance publique, en matière de droit public et pénal, si les citoyens, en matière de droit privé, imitent la conduite de l'homme lâche, c'en est fait du droit tout entier. Voilà où doit fatalement conduire l'affaiblissement du caractère quand l'amour de la commodité porte à

Digitized by Google

fuir la lutte pour le droit. Cette morale, d'ailleurs, est contraire à la loi naturelle de la conservation de l'existence; elle n'a jamais été celle d'une nation ou d'un individu ayant du droit un sentiment net et profond.

Ce sentiment, dont M. d'Ihering ébauche à grands traits une pathologie, et qui contient, d'après lui, « tout le secret du droit », a sa véritable pierre de touche dans la réaction qui suit la douleur causée par l'injustice. Peu importent évidemment les formes de cette réaction, que ce soient celles d'un homme bien élevé, celles d'un sauvage ou d'un rustre, « mais une résistance ferme, résolue et tenace vaut bien la sauvagerie, la violence et la passion ». Voyez, par exemple, cette figure proverbiale de l'Anglais en voyage, qui, pour ne pas être la dupe des hôteliers et des cochers, ajourne son départ, reste plusieurs jours et dépense dix fois la somme qu'il ne veut pas payer. Il oppose là une virilité de résistance dont nous rions, sans nous apercevoir que dans les quelques thalers que défend là cet homme, il y va de l'Angleterre, « que là-bas, dans sa patrie, tous le comprennent, et qu'il n'est personne qui doit le tromper impunément... Dans le thaler que refuse l'Anglais et que paye l'Autrichien, il y a quelque chose de l'Angleterre et de l'Autriche, il y a l'histoire séculaire de leur développement politique et de leur vie sociale ».

Tels sont, en résumé, les exemples et les arguments dont M. d'Ihering appuie son principe, que le combat pour le droit est un acte de la conservation personnelle, par conséquent, un devoir de l'homme envers lui-même.

L'idée capitale de la seconde partie : que ce combat est également un devoir envers la société, n'est pas exposée avec moins de talent.

Nous ne pouvons suivre ici l'auteur dans les considérations scientifiques qu'il expose en traitant du rapport qui existe entre le droit concret et le droit abstrait. Mais nos lecteurs admettront facilement cette proposition : un principe de droit privé n'existe que pour autant que le sujet lésé l'invoque. Un principe de droit qui n'est jamais entré en

Digitized by Google

vigueur ou qui est tombé en désuétude peut être considéré comme n'existant plus ; c'est une vérité incontestée. Or, la réalisation du droit public et du droit pénal est un *devoir* imposé à la puissance publique, par conséquent, est assurée ; mais il n'en est pas de même en droit privé ; on comprend donc aisément que si l'individu lésé n'invoque pas son droit, celui-ci est censé ne plus exister. « La question de la réalisation des principes de droit public repose sur la fidélité des magistrats et des fonctionnaires à faire leur devoir; celle des principes de droit privé, sur l'efficacité des motifs qui poussent le sujet à défendre son droit : son intérêt et son sentiment légal. » Si celui-ci est émoussé et celui-là trop faible, le principe juridique n'entre pas en vigueur.

Qu'importe, dira-t-on, le sujet y est seul intéressé. Cette objection n'est pas soutenable, car il suffit de rappeler l'exemple du combattant fuyant le champ de bataille pour faire voir que si la défection est sans danger quand elle est limitée à un ou deux soldats, elle est un péril et une catastrophe quand elle est le fait d'un grand nombre. Or, chacun est chargé dans sa sphère de défendre la loi quand il s'agit du droit privé, et combattre dans ce cas, c'est défendre le droit tout entier.

Les conséquences de ce fait s'étendent beaucoup plus loin que la personne de l'individu qui combat. L'intérêt général qui en résulte n'est pas seulement cet intérêt idéal que l'autorité et la majesté de la loi doivent être protégées, mais cet intérêt réel que l'ordre social doit être maintenu. Qu'adviendrait-il, si les maîtres n'osaient rappeler leurs domestiques au devoir, le créancier, poursuivre son débiteur, le public, réclamer scrupuleusement le poids demandé? Où s'arrêteraient les conséquences d'une telle situation?

Quand un tel état de choses existe dans un pays, le sort de celui qui a le courage de résister à l'injustice est un véritable martyre. Abandonné de tous, quand il parvient à réussir, ce n'est qu'au prix d'un effort qu'il paye bien cher et qui eût été inutile sans l'apathie et la lâcheté de ses alliés naturels. « La responsabilité d'une telle situation ne tombe pas sur

Digitized by Google

ceux qui violent la loi, mais sur ceux qui n'ont pas le courage de la défendre. » Ceci suffit pour établir que c'est un devoir envers la société de lutter pour son droit.

Il est encore une conséquence importante et curieuse de cette théorie du combat pour le droit : c'est que le droit privé est la véritable école de l'éducation politique. Un homme dont le sentiment du droit est si apathique et si débile qu'il ne le pousse même pas à réagir contre une attaque arbitraire personnelle, ne sentira pas et ne combattra jamais une lésion légale qui ne touchera pas l'individu, mais le peuple tout entier. L'atrophie du sentiment légal est un acheminement vers l'esclavage et la décadence. Une virile défense de son droit privé par l'individu est, au contraire, le critérium de la ténacité avec laquelle une nation défendra ses droits politiques et son rang international. Qu'on se souvienne de l'Anglais défendant son thaler : il y a là l'histoire du magnifique développement politique de l'Angleterre. Qu'on se le rappelle aussi : le peuple romain possédait le droit privé le plus perfectionné qui fût jamais. Ce qu'un État a de plus précieux à sauvegarder, c'est le sentiment du droit dans la nation. « Tout despotisme a commencé par s'attaquer au droit privé et par méconnaître les droits de l'individu. Détruire le sentiment de la liberté personnelle des paysans en les accablant d'impôts et de corvées, placer les bourgeois sous la tutelle de la police, répartir les impôts selon le bon plaisir et la faveur, voilà une politique telle qu'un Machiavel n'eût pu en donner de meilleure pour tuer chez le peuple tout sentiment de personnalité et toute force morale, et pour assurer au despotisme une conquête sans résistance. »

Nous ne ferons que signaler, pour ceux de nos lecteurs qui voudraient lire l'original écrit de M. d'Ihering, la belle analyse qu'il y fait du sentiment légal chez Shylok, le juif du *Marchand de Venise*, ainsi que l'étude intéressante qui termine son livre sur le droit civil de l'Allemagne au point de vue du combat pour le droit et du sentiment légal. Il y est plus d'une considération qui pourrait s'appliquer à notre législation.

Digitized by Google

On pourrait peut-être soulever quelques difficultés. Ainsi il est un cas qui se présente souvent, et auquel M. d'Ihering n'a pas touché, celui où le sentiment du droit qui nous pousse à réclamer justice entre en lutte avec un autre sentiment, comme la pitié : que faire, si le voleur se repent sincèrement, ou si la peine dont nous voulons le frapper atteint également des innocents? — Si l'auteur admet que l'intérêt supérieur de la vie peut empêcher de combattre pour le droit, comme lorsque le brigand demande la bourse ou la vie (page 22), ne doit-il pas admettre également la légitime abstention d'un petit bourgeois ou d'un ouvrier ayant une femme et des enfants et poursuivi par la haine et l'injustice d'un riche? Lui conseillerait-il de se ruiner ou même d'amoindrir encore son petit avoir pour satisfaire son sentiment légal irrité? Sinon, il faut avouer que les conditions nécessaires du combat pour le droit sont plus rarement réunies qu'on ne le pense. Toutefois, n'oublions pas que ce livre est avant tout un traité de morale pratique et qu'il présente une règle de conduite générale. Avant de la rejeter, il est indispensable d'en proposer une autre, compatible avec l'ordre juridique et l'idée de la personnalité, comme l'auteur le fait remarquer dans sa préface. Cette règle, nous avouons ne l'avoir pas trouvée, et, jusqu'à preuve du contraire, nous croirons celle de M. d'Ihering la seule vraie et pratique.

Ce livre sera étudié avec intérêt par les juristes, qui y trouveront des appréciations et des aperçus neufs, exposés dans un style vif et élégant. Mais sa haute importance à nos yeux consiste en ce qu'il peut être lu par le grand public : c'est dans le peuple que cette doctrine est destinée à produire l'effet le plus considérable. Sans pétition de principe d'aucune sorte, elle fait de la défense du droit un devoir rigoureux et élève la lutte infime d'un seul contre l'arbitraire à la hauteur d'une bataille du Droit tout entier contre l'injustice. Elle inspire un sentiment de mâle fierté et un respect profond pour la dignité humaine, ce qui n'est pas superflu dans les temps de doute et d'affaissement que nous traversons.

ERNEST MAHAIM.

Digitized by Google

LA DYNASTIE DES STEVENS.

JOSEPH STEVENS.

On ne définit pas plus le génie que la divinité, cet axiome spiritualiste est singulièrement démodé. Les définitions sont aujourd'hui rangées parmi les vieilles lunes et les passe-temps oiseux des métaphysiciens. On analyse, on dissèque, on décompose, on veut savoir le fond, on ne table que sur des faits. La chimie animale aidant, on déterminera peut-être un jour les quantités et les qualités de la matière molle du cerveau, on arrivera ainsi à établir le dosage du génie. On a bien décomposé et analysé chimiquement les rayons solaires. Évidemment, ces recherches, fussent-elles couronnées du plus inattendu des succès, n'enrichiraient pas l'humanité d'un seul homme de génie. Il serait injuste toutefois de qualifier ces études d'efforts sans résultat. Les prodigieux travaux sur le fonctionnement du cerveau, la répartition des différentes aptitudes dans des cellules spéciales, ont plus contribué à émanciper l'homme des préjugés spiritualistes que des centaines de gros bouquins que peu de gens lisent et que moins encore comprennent. Le positivisme, non pas celui de Comte et de ses disciples, mais le principe, pris dans le sens propre du mot, nous délivrera lentement, mais sûrement, de la camisole de force religieuse et philosophique qui, depuis des siècles, ligote l'humanité, et l'arrête court précisément au moment où, par un élan suprême, pareille à Samson, elle était parvenue à s'affranchir pour quelques fugitifs instants.

Digitized by Google

En fait de science plus ou moins spéculative, il ne nous reste, heureusement, aujourd'hui de bien militante que la physiologie, science toute moderne, qui marche la main dans la main avec la science expérimentale et qui est loin d'avoir dit son dernier mot. Rien ne s'oppose, par exemple, qu'au sujet du génie elle parvienne à pénétrer un jour la mystérieuse loi du perfectionnement successif de toute une lignée par la double transmission de la vie physique et intellectuelle. L'atavisme est un premier jalon précieux.

Il y a des règles pour les exceptions comme pour l'ordre normal et régulier. Quel puissant intérêt que de pouvoir dresser l'arbre généalogique d'un homme de génie et de se rendre compte des conditions primordiales de sa genèse!

En attendant le d'Hozier de la physiologie, apte à résoudre l'énigme du sphinx, toute étude sincère sur un de nos contemporains est un document qui sera quelque jour utile à consulter. J'ai dit une des raisons qui m'ont amené à esquisser la vie et l'œuvre de Joseph Stevens.

* * *

Son père était un ancien officier d'ordonnance de Guillaume Ier des Pays-Bas. Il avait la passion des tableaux. Bien que ce ne fût pas son métier, il en achetait et en vendait. Avoir un grand peintre pour fils était son désir le plus ardent. Il en eut deux pour un. Malheureusement, il ne vécut assez longtemps ni pour jouir de la gloire d'Alfred et de Joseph Stevens, qui à l'Exposition nationale, lors du cinquantenaire de 1880, se disputèrent fraternellement l'hégémonie, ni pour apprécier son troisième fils Arthur, son héritier le plus direct, en ce sens que s'il n'a jamais manié le crayon et le pinceau, il n'en est pas moins un appréciateur délié et savant des choses de l'art.

Ainsi, pas de solution de continuité. Trois fils continuent le père et le complètent.

Gœthe, l'immortel panthéiste, fait dire à Méphisto un mot profond : « Le sang est un fluide tout particulier. » Bien

Digitized by Google

particulier, en effet, si on peut constater que, par une étrange et intime affinité, le père et les fils ont les mêmes sympathies et les mêmes antipathies.

Dans les dernières années de sa vie, Verboeckhoven racontait à Alfred Stevens, dans un dîner d'amis, que son père lui avait montré jadis, lors des débuts d'Eugène Delacroix, une étude de tête de lion signée de ce nom, inconnu alors, et lui avait dit : « Admirez cette tête : celui qui l'a brossée sera un des grands peintres du temps. »

A peine le mot fut-il dit, qu'Alfred se lève et embrasse Verboeckhoven avec des transports de joie, de grosses larmes sur la joue : « Quel plaisir vous me faites! Ah! que je suis heureux! »

Le père Stevens avait encore la passion de Géricault, dont il possédait plusieurs belles toiles. Joseph Stevens a pour ce maître un véritable culte. Il est cependant, lui, dans son art, un Flamand pur-sang. Comme homme, il est, avant tout et exclusivement, un Bruxellois. Son séjour à Paris, sous le second empire, où il était choyé, recherché et admiré, ne l'a pas effleuré. Tandis qu'Alfred Stevens, plus accessible aux grâces séductrices de l'école française, s'en est assimilé l'élégance et a mêlé au coloris flamand les mièvreries, les délicatesses suaves, rosées et blanches de l'art japonais, Joseph a conservé la robustesse du terroir. Son frère le reconnaît volontiers, et non sans envie : « C'est le dernier de nos grands Flamands, dit-il. » Le côté le plus typique de ce superbe animalier moderne, c'est sa prédilection absolue pour le chien prolétaire, le chien errant, sans maître. Le chien de luxe et le chien de chasse ne lui disent guère. C'est parmi les déclassés et les déchus qu'il trouve des modèles. Il les cherche également parmi les chiens savants, martyrs de la civilisation qui, en faisant leurs tours, ont des regards profonds, chargés de reproches et de sombre mélancolie.

Ses plus belles toiles représentent les parias de la race.

La chose est d'autant plus bizarre que le maître a, d'autre part, pour sa personne, des goûts plus aristocratiques. Encore aujourd'hui, où l'âge a quelque peu déjeté et voûté sa

Digitized by Google

haute taille, il est rare de ne pas le voir, dès le matin, dans une mise très soignée. Chapeau lustré, mis quelque peu sur le côté, gilet blanc largement ouvert, redingote de coupe élégante, toute la tenue trahit des goûts de dandisme. C'est une des figures les plus connues de Bruxelles. On le rencontre partout. Avec son léger balancement, il s'en va par les rues, humant l'air. Il parle peu, le langage est brusque, par saccades. Il y a chez lui de l'Alceste tempéré par une bonté native. C'est un philosophe doux. En matière d'art, il a le coup d'œil et son verbe a le mot qui porte. Avec le temps, l'esprit de contradiction s'est développé chez lui. Si parfois de bons bourgeois, croyant lui être agréables, lui parlent chiens ou chevaux : « Que connaissez-vous des chiens et des chevaux ? »

Lorsqu'il est avec ses deux frères, Alfred et Arthur, et que la conversation porte, par hasard, sur la peinture, il est rarement d'accord avec eux. La discussion cependant le lasse vite. Il préfère s'en aller, il abandonne le champ de bataille à son frère Arthur, maître ès paradoxes. Tout en ayant la tête près du bonnet, rarement il se départ d'une exquise courtoisie. Un vrai homme du monde. Autrefois très bien vu aux Tuileries, où il était *persona gratissima*, l'ex-impératrice Eugénie lui avait fait l'honneur de lui demander des leçons de patinage sur le lac du bois de Boulogne.

Souvent on s'est demandé où et quand Joseph Stevens fait ses études d'après nature. Le fait est qu'il observe la réalité et s'en pénètre dans les lieux où on le chercherait le moins. Lorsque dans les faubourgs et dans la banlieue, la foire finie, les marchands forains plient bagage, qu'on attelle les maisons roulantes des théâtres de marionnettes et des cirques, qu'on encaque les chevaux de carton des carrousels, qu'on enferme dans leurs cages les fauves des ménageries, et que les chiens savants, tristes exemples de grandeur et de décadence, dépouillés de leurs accoutrements bizarres, n'ont plus que leur souffreteux pelage, tirent les carrioles, ou suivent, queue basse, des caravanes de saltimbanques et d'escamoteurs, c'est alors que l'on voit Stevens rôder autour

Digitized by Google

des tentes ouvertes à tous les vents, regarder de droite et de gauche, s'arrêter des quarts d'heure durant devant quadrupèdes et quadrumanes. Ces pauvres bêtes, qui de l'humanité n'ont connu que le dressage, la servitude, lui inspirent une sympathie dolente, émue, qui se traduit chez lui, non en paroles, mais en peintures. Il n'a garde cependant de faire des tableaux de tendance. Pas de fables de la Fontaine, pas de parodies à la Granville, pas d'allusions ou d'allégories à la Landseer. Il raconte la vie des chiens de son temps. Cette originalité seule donnerait déjà une valeur exceptionnelle à l'œuvre de Stevens. Mais son plus grand mérite est une exécution magistrale qui, si elle a été atteinte par quelques-uns de ses plus illustres devanciers, n'a certes pas été dépassée.

Un de ses tableaux de jeunesse, peint en plein romantisme, a beaucoup contribué à populariser son nom : un grand chien noir caresse une main aristocratique et amaigrie qui sort d'entre les barreaux d'une cellule. *Le Chien du prisonnier*, multiplié par la lithographie, alors en pleine vogue, fit énorme sensation. Dans sa pathétique simplicité, cette toile produit encore aujourd'hui le même effet. Elle agrandit la nature par le fait qu'elle nous montre un au-delà. A peine s'est-on laissé toucher par le dévouement de cet ami fidèle au malheur, qu'on s'attendrit sur le sort de l'homme dont on n'aperçoit que la main : on pénètre en imagination dans la prison, l'histoire du malheureux est reconstituée.

Que de vastes compositions soi-disant historiques ne nous disent absolument rien et ressemblent à des vestiaires d'anciens costumes plus ou moins authentiques!

Deux toiles achevèrent de consacrer sa réputation naissante. L'une représentait des chiens maigres, faméliques, la langue pendue hors de la gueule, et traînant péniblement une lourde charrette de sable. Le marchand, l'attelage, la charrette, tout suinte la misère. C'était d'une navrante vérité. Le spectateur répétait presque inconsciemment, à son aspect, le titre donné par Stevens à cette instantanéité : *Chien de métier!...* Le second tableau, les *Martyrs du bois*

Digitized by Google

de Boulogne, n'est pas moins poignant : des ânes et des chevaux de louage attendent des excursionnistes. Autre classe d'animaux exploités, surmenés et malmenés : pour eux, pas de repos; mal nourris, exposés aux intempéries de toutes les saisons, il faut qu'ils marchent, qu'ils marchent toujours, jusqu'à l'échouement chez l'équarrisseur.

Stevens n'évite pas toujours les rapprochements fortuits entre les chiens de luxe et les rôdeurs de grands chemins : les premiers, bien dressés, bichonnés et gratifiés d'une raie à l'instar des « pschutteux », jurent à côté de ces molosses maraudeurs cherchant leur pâture comme ils peuvent et regardant avec dédain les favoris de la fortune qui paraissent d'une autre espèce. Sa prédilection le ramène toujours aux chiens pauvres. Ce n'est pas la coquetterie de montrer sa science anatomique qui l'y pousse, c'est son sentiment. Mais ses bêtes, presque réduites à l'état de squelettes, sont construites comme le ferait un sculpteur, l'ébauchoir à la main : le relief est étonnant. Tout est brossé en pleine pâte, solide et ferme. Le détaillé des plans ne nuit pas à l'ensemble, les indications des attaches de muscles sont savantes et grasses, la forme est burinée. Un des plus beaux spécimens de cette peinture sans artifices est *le Dogue blanc,* en arrêt devant une mouche. Ce cadre fait partie de la collection de M. Prosper Crabbe.

Jamais on ne prendra l'artiste en défaut lorsqu'il s'agit des particularités caractéristiques de la bête, la légère inclinaison de la queue vers la gauche, la marche plus ou moins oblique du chien effaçant l'épaule gauche et avançant la droite, il ne manquera jamais de les faire sentir.

Une qualité maîtresse de Stevens, qui le laisse sans rival en Belgique comme en France, c'est la précieuse pondération de ses facultés artistiques : coloriste, dessinateur, savant anatomiste, penseur original, il possède, en outre, une technique d'une merveilleuse adaptation à la race canine. En règle générale, on peut appliquer à la facture ce que l'on dit de la vertu de la femme : celle qui ne s'impose pas indiscrètement et ne cherche pas à se faire remarquer, est

Digitized by Google

seule de bon aloi. On peut être ébloui de la virtuosité avec laquelle certains peintres se servent de la brosse et du pinceau. Elle finit cependant par lasser à la longue, à moins que la touche, comme c'est le cas chez Teniers, ne se fasse oublier à force de préciser la forme, en se confondant avec elle.

Stevens peint d'une brosse ferme et martelée. Appliquée à l'homme, sa manière pécherait par une certaine dureté. Elle est, en revanche, comme faite pour le chien et le singe, peu charnus, et chez lesquels la peau se modèle sur l'ossature.

Avec les anciens, Stevens a de commun le sentiment exquis des valeurs des tons. Decamps n'en tenait pas assez compte. Descendant lointain de Rembrandt, ce peintre français empruntait au mystagogue du clair-obscur le rayon en pleines ombres ; seulement, là où l'illustre réaliste hollandais idéalisait par la lumière, Decamps ne cherche qu'un effet matériel. Ses toiles sont parfois maçonnées plutôt que peintes ; les empâtements choquent : ne permettant guère l'illusion, ils font forcément songer à la palette et à la brosse.

Le musée royal de Bruxelles, qui dans sa partie moderne a, depuis les dix dernières années, la main malheureuse, possède cependant les deux œuvres les plus importantes peut-être de Joseph Stevens, les plus typiques en tout cas. *Bruxelles le matin* est d'une coloration chaude ; les héros de la scène ont passé visiblement la nuit à la belle étoile : foin de la toilette ! Ce sont des vagabonds, aux physionomies affinées, féroces, rappelant le loup. Les deux chiens qui au premier plan se disputent un os décharné, touchent au dramatique. La race canine, elle aussi, — la scène le démontre, — connaît le *struggle for life*. Tout au fond, une pauvre femme, chassée à l'aube également de son galetas par le besoin, remue les résidus de toute provenance d'un baquet d'ordures. Le pendant de cette composition est l'épisode du *Marché aux chiens de Paris*. Ici, la tonalité générale est grise, crayeuse et claire. Le centre est occupé par une matrone à formes hommasses, la tête serrée dans un madras ; assise sur un escabeau, en attendant les clients, elle délivre

Digitized by Google

un petit chien des puces qui le tourmentent. De gauche et de droite, elle est flanquée des deux parents : la chienne la regarde d'un air presque tendre, comme pour reconnaître sa sollicitude ; le mâle, à large poitrail et se présentant de face, est imposant de gravité : on dirait qu'il monte la garde. Au fond, un tas de chiens variés, bâtardés, de toutes origines, sont attachés par des cordes à la barrière de bois. Une grosse lice blanche couchée à l'avant plan, laisse un de ses petits, noir comme du jais, têter *con amore*. En dehors de l'enclos se tient un homme avec un épagneul sur les bras. Le tableau le plus complet de Joseph Stevens est peut-être son grand *Chien à la glace*. Pénétré par inadvertance dans un boudoir élégant, l'intrus demeure interdit et surpris devant sa propre image que lui renvoie une grande glace de Venise. L'exécution savoureuse de ce morceau est un véritable régal des yeux. C'est la virtuosité greffée sur la science.

Longtemps avant les impressionnistes et les naturalistes français, et leur initiateur Manet, Joseph Stevens faisait du naturalisme. Sans être de l'école du gris quand même, ce qui jurerait avec nos traditions nationales, il trouve quand il veut sur sa palette le gris, si fin, si insaisissable et presque décoloré, du grand jour. L'effet est atteint, sans opposition, par la seule action des tons les uns sur les autres. Ses bêtes, d'un trait carré et aux contours musclés, ne sont pas figées dans leur pose. A les voir, on est convaincu qu'elles savent se lever, courir : elles vivent sur la toile, elles sont dans leur atmosphère. Ce n'est pas de la peinture macabresque : tout respire la santé. Jamais décoratif, comme l'est parfois Snyders, il se rencontre souvent avec Fyt, en son énergique et magique interprétation.

Dans ce genre, j'ai gardé l'impression la plus forte de la fantaisie, lugubrement ironique, du quadrumane exposé au salon de 1880 : Muni d'une lanterne sourde et d'une couronne d'immortelles, un singe se glisse nuitamment au cimetière, où la neige couvre du même linceul tous ceux qui y dorment. C'est d'un fantasque hofmannesque ! Je le répète, il n'existe guère d'animalier d'une trempe aussi solide que

Digitized by Google

Joseph Stevens. Jamais sa manière personnelle, son coloris varié, ses connaissances zoologiques, l'esprit qui pétille avec une sobriété voulue, ne se démentent. Qu'il fasse figurer, sous le jour clair d'une baraque foraine, un chien savant dans l'exercice de ses fonctions, et regardant piteusement le public, ou qu'il brosse ce mâtin au poil hérissé protestant en révolté contre une société qui ne lui laisse ronger que la carcasse d'un homard, il déploie toujours et partout la même maîtrise.

Quand l'histoire de l'art citera les peintres les plus marquants du XIX^e^ siècle, Joseph Stevens occupera avec Troyon le premier rang parmi les animaliers. Son art est personnel, sans alliage, sans recherche d'excentricité.

*
* *

Le vrai talent répudie le charlatanisme, négation de l'art. En flattant le mauvais goût, les passions basses des gens, en caressant leurs vices, en avilissant au lieu d'élever, d'aucuns peuvent obtenir une vogue momentanée. Qu'en restera-t-il? Le silence, l'oubli, le néant. Plus le succès a été bruyant, plus rapide et plus complète se fera l'éclipse fatale de ceux qui déshonorent le talent par des trucs et des parades.

Le passé sert ici de leçon au présent. Le temps balaye toute œuvre cyniquement immorale. Il consacre, en revanche, toute véritable œuvre d'art. La mode change incessamment et à l'infini. Qu'importe! Indiscutées, les œuvres des maîtres reconnus et dignes de ce nom brillent d'un éclat serein dans les collections privées et publiques. Plus on les voit, mieux on les apprécie. Elles servent d'exemples et de stimulants aux générations artistiques.

La pierre de touche d'une grande œuvre voulue, méditée, c'est qu'au lieu de décourager, comme le font les productions médiocres, elles inspirent, relèvent et retrempent. S'il en était différemment, si, sans déchoir, l'artiste pouvait à volonté jongler avec une adresse simiesque, braver les règles de

Digitized by Google

l'esthétique, se laisser aller à la dérive de toutes les turpitudes, l'art n'occuperait pas le rang suprême qui lui est dévolu sous toutes les latitudes, chez tous les peuples, à partir du moment où ils ont commencé à jouir d'une civilisation rudimentaire. Son empire est sans limites. Rien ne l'attache à la glèbe, rien ne l'asservit. Qu'il se plaise à raser la terre ou qu'il plane dans les hauteurs de l'idéal, on se laisse volontiers aller au charme des impressions familières traduites avec de délicates tendresses, de même qu'on est fier de se laisser emporter par l'essor d'une imagination héroïquement créatrice.

Il n'y a pas de sujet si infime, pas de créature, quelle que soit sa laideur physique ou morale, qui ne puisse se traiter dans une composition plastique ou littéraire. Le crapaud n'a-t-il pas inspiré la verve épique de Victor Hugo? Et Zola a pétri de limon boueux, dans un resplendissement de vie, *Nana*, synthèse personnifiée de la prostitution parisienne moderne. L'impudeur du type et de son milieu est rachetée par l'art, qui, de son essence, est chaste. L'art ne cesse que là où commence l'obscénité pour l'obscénité; les peintres, les écrivains qui lui sollicitent leur succès là ne relèvent pas du jugement de la critique : ils sont justiciables de la police des mœurs et des réquisitoires du ministère public.

MAX SULZBERGER.

Digitized by Google

UNE JACQUERIE SOUS MARIE-THÉRÈSE [1].

I

Jusqu'en ces derniers temps, on s'est plu à parler de Marie-Thérèse sur un ton apologétique et admiratif. Certes, peu de femmes ont passé sur le trône avec plus d'éclat et de dignité, mais tout règne, comme toute médaille, a son revers, comme toute route un peu longue ses montées et ses descentes. Celui de Marie-Thérèse n'a point échappé à cette loi commune, pas plus en Allemagne qu'aux Pays-Bas. On peut dire, toutefois, que les Autrichiens valaient mieux que les Espagnols, sans être pour cela plus soucieux que leurs prédécesseurs de notre bien-être, du respect de nos mœurs et de nos usages, du maintien de nos droits et privilèges. Les uns comme les autres, quand ils étaient dans l'embarras, cherchaient à se tirer d'affaire en mettant la Belgique à l'encan, et, selon la gravité du cas, en découpant nos provinces par morceaux ou en les débitant par tranches. Cela s'était fait si souvent, que l'excellente Marie-Thérèse, à l'exemple de Philippe III, Philippe IV, Philippe V, rois d'Espagne, et

[1] Jos. Russel, *De Rooverbenden in de landen van Overmaas, Brabant, Holland en aan den Rhyn in de vorige en in het begin der tegenwoordige eeuw.* Maastricht, 1877, 1 vol. in-8°. — *Zeitschrift des Aachner Geschichtsvereins*, 1882; *passim*. — *Archives générales de Belgique*, Chambre des comptes. Reg. nos 13167 et 13168. Conseil privé. Cart. 904. Jointe des administrations. Cart. 66.

Romans : Ad. Mützelburg. *Der Bockreiter. Eine sellsame Historie.* Berlin, s. d., 1 vol. in-12. — Ecrevisse, *De Bokkenryders in het land van Valkenberg.* 2e uitgave. Brussel, 1854, 1 vol. in-8° avec gravures.

Digitized by Google

de l'empereur Joseph Ier, crut pouvoir nous vendre sans nous en demander la permission.

Et l'on trouve des historiens pour invoquer ici les précédents en manière d'excuse! Comme si l'illégalité d'un acte public s'amoindrissait à mesure qu'on le répète et changeait de nature suivant le sexe du souverain qui en assume la responsabilité. Tout ce qu'il est permis de dire à la décharge de Marie-Thérèse, c'est qu'à deux reprises elle fut obligée de s'en tenir à l'intention. Le roi de Prusse lui avait pris l'une des perles de sa couronne, la Silésie, et, comme la fortune des armes souriait à ce prince, elle estima qu'il était plus simple et moins chanceux de racheter la province perdue que de la reprendre. Elle proposa, en conséquence, à Frédéric II la Gueldre et notre ancien Limbourg d'outre-Meuse en échange de la Silésie. La combinaison fut repoussée, et ce refus amena l'impératrice à chercher à atteindre son but par de nouveaux marchandages territoriaux. Le Brabant et la moitié du Hainaut furent offerts en toute souveraineté à l'infant don Philippe, en échange de ses deux duchés de Parme et de Plaisance, et le Tournaisis avec la moitié de la Flandre au roi de France, à la condition qu'il exigerait, les armes à la main, du roi de Prusse la restitution de la Silésie et consentirait à voir, sans plus de jalousie, l'Autriche s'étendre et s'arrondir de l'autre côté des Alpes. Cette fois, on tomba d'accord sans être plus avancé pour cela. Ayant été battu à Rossbach, le roi de France n'eut rien, ni le pauvre prince espagnol non plus. « Décidément, » écrit à ce propos la margrave de Bayreuth à Voltaire, « l'Allemagne n'est point faite pour les armées françaises. » Elle aurait pu ajouter : « ni la Belgique pour les armées autrichiennes ». C'eût été tout aussi vrai. On les avait vus, dans la guerre de succession d'Espagne, jalouser, contrarier et compromettre même leurs alliés d'Angleterre et de Hollande, les forcer enfin à exiger, au moyen du traité d'Anvers de 1715, l'occupation par les Hollandais des villes belges les plus rapprochées de la France. Si c'était humiliant pour l'orgueil autrichien, c'était, d'autre

Digitized by Google

part, pour nos pères une sauvegarde, un véritable bienfait. Marie-Thérèse ne voulut jamais comprendre les choses de cette façon. Elle chercha à se débarrasser des garnisons étrangères, en ne leur payant plus de subsides, en laissant tomber en ruine les fortifications des villes qu'elles occupaient. Tout ce qu'elle obtint fut la retraite de quelques régiments et, comme conséquence, pour elle et ses ministres des embarras plus grands. Où il n'y a plus de Hollandais, on se remue, on s'agite. Le lourd sommeil, suite de l'écrasement si complet du XVI^e^ siècle, va-t-il cesser? Pas encore: l'esclave doit conquérir ses droits un à un, l'homme qui a perdu les siens a besoin d'un temps également long pour les retrouver et regagner la force nécessaire pour les défendre. Les Belges n'en étaient pas encore là vers 1760. La meilleure preuve que nous en puissions donner, c'est que les échanges territoriaux qui les concernent ne les émeuvent guère, tandis qu'ils indignent les bourgeois d'Amsterdam et de Londres. Mais ce qu'ils ont l'air de comprendre, après un demi-siècle de contact avec les descendants des Gueux, plus forts, plus intelligents et plus riches qu'eux, puisque ce sont eux qui les gardent et les font vivre, c'est que la lourde machine de compression et d'autorité qui s'appelait encore en style de chancellerie la Sainte-Église romaine, était impuissante à les mettre au même niveau que leurs anciens compatriotes des provinces du Nord, à rappeler en eux le mouvement et la vie. Ils ne séparent point dans leur réprobation le gouvernement civil de l'Église, parce que sous les Autrichiens, comme autrefois sous les Espagnols, les deux pouvoirs sont si bien d'accord qu'ils ont l'air de n'en faire qu'un.

Jusque-là ils pouvaient avoir raison; où ils se trompent et s'égarent, c'est quand ils s'imaginent qu'en se mettant en révolte ouverte contre la loi, ils échapperont à l'ignorance qui les humilie, à la misère qui les étreint. Un changement radical, allant du fond des ténèbres à la pleine lumière, ne saurait être soudain et encore moins s'obtenir et se garder par la violence. En voulant monter, ils tombèrent plus bas

Digitized by Google

qu'ils n'étaient. C'était fatal. La réaction cléricale du XVI^e^ siècle les avait rejetés dans les ombres et la barbarie du moyen âge, et c'est au moyen âge tout naturellement qu'ils empruntent leurs idées de rénovation sociale. Nous avons étudié dans les mémoires et les documents officiels de l'époque la jacquerie des pays de Rolduc et Fauquemont, et nous y avons vu, non sans ébahissement, reparaître les idées de Tanchelin, l'hérésiarque anversois du XII^e^ siècle, et quelques-unes des rêveries des Vaudois et des anabaptistes de Munster. Ce fut sans doute pour ce motif que le peuple limbourgeois donna à ces étranges révoltés le surnom de Bokkenrijders, c'est-à-dire de chevaucheurs de boucs.

On sait combien était répandue au moyen âge l'opinion que le Tentateur prenait de préférence la figure d'un bouc quand il lui passait par la tête de tromper le pauvre monde.

Un inquisiteur de la foi, le jacobin Pierre Lebroussart, l'a affirmé en ces termes, consignés par M^e^ Jacques Du Clercq au livre quatrième de sa chronique :

« Quant ils vouloient aller en Vauderie, d'un onguent que le diable leur avoit baillé, ils oindoient une verge de bois bien petite et leurs paumes et leurs mains, puis mettoient cette vergette entre leurs jambes, et tantôt s'envoloient où ils vouloient aller par dessus bonnes villes, bois et eaux, et les portoient le diable au lieu où ils devoient faire leur assemblée, et en ce lieu trouvoient l'ung l'autre, des tables mises chargées de vins et viandes, et illecq trouvoient *un diable en forme de boucq, de chien, de singe et aulcunes fois d'homme,* et là faisoient oblations et hommaiges au dit diable et l'adoroient. Plusieurs lui donnoient leurs âmes et à peine tout ou du moings quelque chose de leurs corps, puis ils baisoient *le diable en forme de bouc* au derrière en tenant chandelles ardentes en leurs mains. »

Cet inquisiteur en goguette ne s'est pas contenté de rapporter cette offrande d'un nouveau genre; il est allé plus loin; il a supposé des infamies tellement révoltantes,

Digitized by Google

que nous nous dispensons d'autant plus volontiers de les redire que ce bout de citation nous suffit.

Nous savons maintenant que la légende du bouc des Vaudois a pris naissance à Arras, sous le règne du duc Philippe le Bon, et qu'à cette légende est attaché le souvenir d'un culte bien original.

De là à supposer, comme longtemps après on le fit en Outre-Meuse, que le bouc infernal prêtait à ses fidèles son dos et les transportait en un clin d'œil d'un lieu à un autre, il n'y avait qu'un pas; la légende n'hésita point à le franchir, et les faiseurs de miracles s'en réjouirent. On n'avait plus affaire à des mécontents ordinaires, à de simples brigands; on avait bel et bien devant soi des hérétiques, des sorciers contre lesquels le code féroce décrété par le duc d'Albe et conservé, on ne sait trop pourquoi, sous le règne de Marie-Thérèse, pouvait servir. Un régime de terreur fut inauguré et dura près de trente ans, de 1747 à 1776. Ce qu'on tortura, ce qu'on pendit et brûla de pauvres gens, tant coupables qu'innocents, est inimaginable. Le pays fut presque dépeuplé; ses habitants épargnés, abrutis par la peur des tenailles et du feu, présentèrent un phénomène remarqué ailleurs : ils conservèrent de père en fils une sorte d'ahurissement et d'hallucination qui les poussa avec plus d'ardeur que jamais aux processions et aux pèlerinages.

Ils ne firent plus de révolution sociale. Pas même en 1848 pour s'amuser un brin. Le rude châtiment qui leur avait été infligé pour avoir cherché leur salut en arrière d'eux, pour s'être rejetés dans le moyen âge, leur suffisait. Aujourd'hui, à Rolduc, ils sont Prussiens, si bons Prussiens même qu'ils ne se souviennent pas d'avoir été autre chose. Si vous les questionnez sur les adorateurs du bouc noir, ils vous diront quels étaient leurs lieux de réunion, leurs déguisements préférés, leurs cérémonies d'adoption, et ce sera tout. Des principes communards de leurs ancêtres, de leur proche parenté avec les Vaudois, des rigueurs exercées contre eux par le gouvernement autrichien, ils ne savent rien. Pour

Digitized by Google

eux, c'est Frédéric le Grand, à qui rien ne résistait, qui a mis ces malfaiteurs à la raison. Le romancier Mützelbourg, dans un livre récent, ne raconte pas autre chose.

Notre devoir est d'aller au delà.

II

Toute prise d'armes des ruraux est une jacquerie, mais c'est un genre qui admet nombre de variétés. S'il arrive que le caractère antireligieux domine, comme chez celle qui désola au siècle dernier les pays d'Outre-Meuse, on peut être certain que le peuple a eu beaucoup à se plaindre de l'intervention du clergé dans ses affaires. Les circonstances politiques suivantes avaient aussi contribué à rendre, un jour ou l'autre, l'explosion d'un mouvement populaire inévitable. A partir de 1663, et comme conséquence de la paix de Westphalie, les pays de Rolduc, de Fauquemont et la moitié du comté de Dalhem étaient passés sous la domination hollandaise, dont le premier soin fut de renoncer provisoirement à la perception des impôts. Ce provisoire, motivé par l'état misérable de la contrée, dura presque sans changement notable jusqu'au traité de Fontainebleau, qui rendit à Marie-Thérèse, c'est-à-dire à l'Autriche, les trois pays d'Outre-Meuse et à ceux-ci ses anciens receveurs des contributions, ses racoleurs et, qui pis est, ses moines de toute robe.

Les protestants venus dans le pays de Maestricht et d'Aix-la-Chapelle, tous des industriels, tous des donneurs de pain, gênés dans leur foi et dans leurs transactions, s'en allèrent les uns après les autres. Les Clermont, fixés à Vaels, furent les derniers à prendre ce parti. Ils avaient établi dans ce village une manufacture de draps, qui avait nécessité une mise de fonds considérable, et ils n'arrêtèrent leurs travaux que quand le gouvernement autrichien eut détourné le cours d'eau qui alimentait leur usine et coupé les routes par lesquelles ils faisaient charrier les matières premières dont ils avaient besoin. C'était donc la misère

Digitized by Google

d'autrefois, plus âpre, plus difficile à porter, parce qu'on avait connu un bien-être relatif, qui revenait avec les moines et les Autrichiens. Quand elle se fit plus vivement sentir, les gens ruinés de Rolduc, de Vaels, de Kerkraede, de Galoppe et d'autres villages encore s'associèrent pour piller les couvents, les églises et les richards connus. C'était la mise en pratique de ce beau principe des socialistes de tous les temps : Là où se trouve de l'argent qui dort, il appartient de plein droit à ceux qui manquent du nécessaire.

Tel fut le véritable point de départ de la jacquerie, et, franchement, sans vouloir amoindrir en rien les crimes ou les folies de ceux qui y prennent part, il faut bien convenir qu'un gouvernement aussi inepte qu'intolérant avait fait tout ce qu'il fallait pour les pousser à bout. Leurs faits et gestes, souvent travestis dans les chroniques locales rédigées par des curés, sont rapportés, sans commentaires quelconques, en ses comptes, lettres et rapports par messire Maximilien de Hoen de Carthilz, châtelain et haut drossard des château, ville et pays de Rolduc, nommé à ces fonctions par lettres patentes impériales du 15 décembre 1747. Il s'excuse de ne point résider au chef-lieu de son gouvernement en disant qu'il ne fait en cela que suivre l'exemple de son prédécesseur de Lottelerye de Falloise, et qu'il ne pourrait d'ailleurs, sur le produit bien insuffisant de sa charge, entreprendre la restauration du château de Rolduc. Il l'abandonne, en conséquence, tout entier à la garnison qu'il a plu à l'Impératrice d'y envoyer.

Cette garnison se compose, en 1755, d'un sergent, d'un caporal, d'un exempt et de douze soldats, tous invalides. Leur service consistait à patrouiller et à surveiller les délinquants enfermés dans les caves du château. Leur solde se montait à 61 sols de Brabant par semaine, ce qui, même dans ce temps-là, était tout juste de quoi ne pas mourir de faim. Le drossard en gémit. « Telles sont, s'écrie-t-il, les seules forces dont je dispose dans un moment où j'ai affaire à une bande formidable de malfaiteurs, qui pousse l'audace

Digitized by Google

jusqu'à se montrer dans les rues de Rolduc. » Bientôt il apprend que les Bokkenrijders — car c'est toujours d'eux qu'il s'agit — ont osé dans leur démence décréter et mettre en pratique la pluralité des femmes et la communauté des biens; c'en est trop : il fait dresser aux portes de la petite ville une gigantesque potence pouvant supporter vingt pendus à la fois. Mais, avant qu'il ait pu s'en servir, des mains invisibles l'ont jetée à bas et en ont emporté les morceaux. Il en fait dresser une autre; elle a encore une fois le même sort.

C'est alors que notre drossard se décide, d'accord avec la haute cour de Rolduc, à avoir recours à un autre mode de supplice. Guillaume Haegens, qu'on a fait prisonnier et qui passe pour être l'un des chefs des Bokkenrijders, sera roué vif. C'est à peine décidé, que, dans la nuit du 19 au 20 avril 1755, le condamné brise ses fers, rompt la porte de sa prison et se sauve. Les invalides du château donnent l'alarme; les bourgeois, réveillés en sursaut, s'arment à la hâte et poursuivent le brigand sans l'atteindre. « Il s'était réfugié sur les terres de Juliers, » dit ici notre drossard, « et nous l'aurions pris sans peine, si les gens de ce quartier-là y avaient mis un peu de bonne volonté. Je témoignai ma satisfaction aux braves bourgeois de Rolduc en leur faisant distribuer deux tonneaux de bière. » Comme il restait quelques prisonniers dans les caves du château, on se hâta de les condamner à mort et de les exécuter. Ils furent étranglés le 5 juin 1755.

Chaque fois qu'une exécution capitale avait lieu, il était d'usage que la haute cour du pays siégeât gratuitement, et ce jour-là le châtelain et haut drossard de Rolduc l'invitait à dîner au nom et aux frais du souverain. Ces banquets se renouvelaient souvent, comme bien on pense, mais ils n'étaient pas dispendieux. Ils revenaient d'ordinaire de 15 à 18 patacons. Ce qui, par contre, était fort coûteux, c'était de faire venir le bourreau de Maestricht ou celui d'Aix-la-Chapelle, lequel, outre la pistole d'usage, réclamait pour lui et ses aides des frais de voyage et de séjour. Les médecins n'étaient pas moins exigeants. Notre drossard s'emporte

Digitized by Google

contre eux. « Ils ne valent pas mieux, » s'écrie-t-il, « que nos apothicaires. Ces gens du plat pays sont de véritables sangsues; ils ont d'autant plus de prétentions qu'ils sont plus ignorants. »

Ce beau compliment s'adressait surtout au chirurgien de Rolduc, Joseph Kerckhoffs, qui lui avait présenté un compte d'honoraires de quarante-trois patacons pour soins donnés en 1755 aux prisonniers du château. Ce compte fut réduit arbitrairement à dix-huit patacons. Le chirurgien, maltraité en paroles par-dessus le marché, se vengea du drossart d'une façon fort originale. Il se fit Bokkenrijder, comme l'était déjà son frère Balthus, cordonnier à Merkstein, ainsi que le bourgmestre de ce village, et devint même plus tard chef de la bande. Sa profession lui permit de cacher longtemps son jeu. Arrêté en août 1771, il fut pendu le 22 avril 1772, après avoir été soumis à d'effroyables tortures. Il n'avoua rien et montra à ses derniers moments une si grande force de caractère qu'il se permit un calembour. Un jésuite de haute taille avait été appelé pour le confesser, si c'était possible ; il se contenta de lui demander son nom. « Sünder (c. à d. pécheur), répondit le prêtre. — Eh bien, mon Père, nous pouvons nous vanter d'être l'un et l'autre de grands pécheurs. » Ce furent ses dernières paroles. Rolduc perdit en lui son seul et unique médecin, et les Bokkenrijders leur dernier capitaine.

Reprenons l'histoire de ces derniers. Les caves du château de Rolduc étaient malsaines. En 1756, une épidémie éclate parmi ceux qu'on y tient enchaînés. On en laisse mourir quelques-uns; mais, sur les ordres du drossard, on entoure des plus grands soins un certain Hans Henri Sevenich, qui passe pour le chef occulte de la jacquerie, parce qu'on espère le coucher sur un chevalet et tirer de lui des renseignements précieux sur le but, l'organisation et la portée de la révolte. Cet espoir est déçu, et le 16 août 1756 le capitaine Sevenich et plusieurs de ses gens sont roués vifs en grande cérémonie. Quoiqu'ils eussent tous déclaré ne point se soucier des secours de la religion, on avait appelé d'Aix-la-Chapelle

Digitized by Google

quatre récollets et deux augustins pour les convertir et les assister à leurs derniers moments.

Ce fut en pure perte. Les Bokkenrijders moururent impénitents, et les moines se montrèrent aussi peu satisfaits que les médecins, chirurgiens et apothicaires des procédés du drossard. Ce haut fonctionnaire leur avait fait remettre une somme de 15 patacons 15 escalins et 3 sous. Ils ricanèrent. « Trois sous pour six, » dirent-ils, « mais où sont donc les cadeaux qu'on donne d'habitude en pareil cas, et les aumônes que nous comptions rapporter à nos pauvres maisons? » On leur répondit que l'usage du pays n'autorisait pas de semblables largesses, et ils s'en allèrent en déclarant qu'à ce prix-là, ni eux ni leurs pareils ne se dérangeraient plus.

L'un des malfaiteurs exécutés le 16 août 1756, nommé Léonard Zanders, avait, par hasard, une femme légitime, ce qui nous permet d'ajouter un trait de mœurs de plus à ceux que nous avons rapportés.

Cette femme intenta une action aux juges de son mari, prétendant que la confiscation au profit du souverain ne pouvait concerner que les biens et effets personnels quelconques du condamné, et non pas tous les biens de la communauté, s'il était marié. Cette thèse pouvait d'autant mieux se soutenir que le fameux tribunal de sang n'avait pas toujours osé aller jusque-là. Mais la justice du bon vieux temps, si elle montrait parfois de la mansuétude aux puissants de ce monde, n'en avait point pour les faibles et les petits. La veuve de Léonard Zanders eut beau tenir bon, aller d'instance en instance, elle fut définitivement déboutée par une sentence du 18 juin 1762. C'était inique, d'autant plus inique, que, dans ce cas, il s'agissait d'une mère de famille absolument sans reproche, qui avait inutilement offert de prouver qu'elle avait fait apport à la communauté d'une maison et de champs situés aux environs de Kerkraede.

Un Bokkenrijder, un brigand, un détrousseur d'église déclaré et reconnu propriétaire foncier, c'était sans doute un

Digitized by Google

scandale qu'il fallait éviter à tout prix, car le greffier de la haute cour de Rolduc écarta par ordre l'enquête demandée, en déclarant que, d'après les comptes du haut drossard, la vente des meubles trouvés en la maison du condamné n'avait pas même produit un petit ducat. Cela pouvait être vrai, mais la maison et les champs, dont il ne parlait pas, avaient été confisqués aussi et furent vendus plus tard.

Si du commencement à la fin de cette jacquerie on s'efforça à la localiser, à la combattre par la terreur, et si, à la longue, on y réussit, il n'est pas moins vrai qu'elle a à peu près le même caractère que celle qui éclata en France après la prise de la Bastille. Les sacripans, les gens sans aveu y coudoient les vengeurs tels que le chirurgien Kerckhoffs, les maires d'Elsloo et de Merckstein et les échevins de Rimbourg et de Kerkraede, mais tous n'ont certainement qu'un but, celui de briser les vieilles formes sociales, d'écarter les exploiteurs du peuple.

Les Bokkenrijders sont donc pour la liberté contre le privilège, et, à ce titre, nous pensons devoir les préférer, et de beaucoup, à nos révoltés campinois de la fin du siècle dernier, qui prirent les armes à la voix de leurs prêtres pour n'être point enrôlés comme soldats de la première République, qui peu à peu devinrent aussi des brigands en désertant tout travail régulier et en courant les bois, et n'eurent qu'une bonne chance, celle de revivre de nos jours sous la plume de deux hommes de talent : l'avocat Auguste Orts et le romancier Henri Conscience.

CHARLES RAHLENBECK.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA LITTÉRATURE

ALLEMANDE.

J'ai fini ma dernière chronique en annonçant la mort d'un poète; je commencerai celle-ci par une courte esquisse sur sa vie et ses œuvres.

Geibel a été un favori du succès. Pendant que d'autres poètes ne sont appréciés trop souvent qu'après leur mort, lui, populaire dès sa jeunesse, actif et célèbre pendant un demi-siècle, adoré des lectrices, estimé des hommes les plus sérieux, n'a jamais vu une ombre se placer entre lui et la renommée, et il a pu annoncer, avant de mourir, la centième édition de ses premières poésies.

Lorsque, dans sa première réception chez le roi de Bavière, la reine lui demanda de lui réciter son poème : *Le secret du désir*, le choix marquait bien le caractère de cette poésie, pure et forte, qui jamais ne perdit, dans le bruit et la lutte, la délicatesse des idées et la fraîcheur du sentiment. Le désir de l'éternité dans les affections du cœur s'harmonise, dans ce poème, avec l'enthousiasme du patriotisme.

Mais pour bien comprendre Geibel, il est inutile de le suivre à la cour de Munich; il vaut mieux se reporter à la ville qui, après avoir été son berceau en 1815, devait le voir mourir en 1884. A Lubeck, le poète est chez lui. Ce ne sont pas de nombreux et grands événements extérieurs qui ont exercé une influence sur le développement de notre auteur.

Digitized by Google

Ayant fait à l'université de Bonne ses études de théologie et de philosophie, il donna vite congé à la théologie et se rendit à Berlin, où il vécut dans les cercles les plus illustres. L'auteur de cette chronique l'a rencontré souvent dans la maison du fameux professeur A. Néander et il se souvient encore de cette nature si fraîche et si aimable.

Geibel s'unit alors à Chamisso pour la publication de l'*Almanach des Muses*. Puis, Bettina, qui le recevait chez elle, lui procura la place de gouverneur chez l'ambassadeur russe à Athènes. C'était un des rêves de sa jeunesse. Là, il apprit à respecter la forme, dont il se rendit maître ; il comprit qu'une fausse génialité seule méprise la règle et il s'imposa pour toujours la justesse et la convenance du style. Là aussi, il trouva beaucoup de sujets d'inspiration : les *Sonnets de la Grèce*, les *Chansons de Junius*, le *Vieillard d'Athènes* et surtout les *Ritournelles des îles grecques*. Là, il échappa aux misérables conditions politiques et poétiques faites alors à l'Allemagne, et il resta à l'abri des combats qu'on se livrait dans les journaux, les feuilletons critiques, les romans, les comédies et les poésies. Il en résulta que son premier recueil de vers (1840) ne fut pas secondé par la presse et lui valut la réputation assez déplaisante de poète pour jeunes filles et pour amoureux ; mais des œuvres viriles devaient vite faire oublier la première impression et l'on comprit combien était heureux l'isolement qui avait mûri en lui, loin des influences de la mode, la beauté de la forme et la pureté du sentiment.

La muse de Geibel devait entrer aussi dans la vie politique de son époque ; l'aimable poète ne pouvait devenir un poète admirable qu'à ce prix. Dans les îles grecques, son cœur restait plein de l'amour de la patrie, et le bruit de la mer lui rappelait le temps où Lubeck était à la tête de la Hanse germanique. Dans une nuit de septembre, il put voir, dans la taverne de l'hôtel de ville, les grandes apparitions de Marx Meyer et de Jurgen Wonllenweber, excitant leurs compatriotes à l'indépendance. Quand le roi, pour nuire à Lubeck, refusa la concession d'un chemin de fer, il fut de

Digitized by Google

ceux qui protestèrent, et, en 1846, ses *Douze sonnets pour les Schleswig-Holstein* appelaient l'Allemagne à rompre l'orgueilleuse domination du Danemarck.

Son patriotisme ne s'arrêta pas au clocher de Lubeck ni au forum du Schleswig. Il enseignait au Lycée de Lubeck, depuis 1848, l'histoire du moyen âge, en remplacement d'un ami devenu membre du Parlement, lorsque le roi de Bavière l'appela à l'université de Munich et le reçut dans son cercle intime. Là, son influence artistique fut grande. Félix Dahn, Hermann Lingg, Hans Hopfen, Paul Heyse le regardaient comme leur maître, et c'est là qu'il écrivit ses plus beaux poèmes : *La mort de Tibère, Le sculpteur d'Adrien, Le désir du philosophe, Judas*, etc.

Déjà en 1842 et 1843, il s'adonnait au lyrisme politique, mais sans s'attacher à aucun parti. Il trouvait étroit le pathos de Becker dans sa *Chanson du Rhin;* Robert Prutz lui semblait borné et froid. Il rêvait, avec les hommes de 1848, un empire d'Allemagne indépendant et fort. C'est alors que le roi de Prusse lui accorda une pension viagère de 300 écus. En 1868, il revenait sur la même idée. Le roi Guillaume visitait le roi de Bavière. Geibel en prit l'occasion d'une poésie qu'il terminait en exhortant le roi de Prusse à faire « voler son aigle sur toute l'Allemagne ». Grand émoi à la cour et à la ville ! la pension lui fut retirée par le même roi qui ne devait pas tarder à réaliser le vœu du poète.

Quelques traductions, surtout de chansons espagnoles, quelques tragédies dont *Sophonisbe* est la meilleure, complètent ses œuvres. Vers la fin de l'année 1883, il les réunit toutes en une édition complète; monument poétique dont l'Allemagne moderne peut se glorifier, car Geibel est un vrai poète.

C'est vers les temps les plus reculés que les écrivains se tournent avec prédilection. Nous avons aujourd'hui à passer en revue quatre romans, contes et poèmes, que nous traiterons dans l'ordre chronologique. Le premier est intitulé : *Rien qu'une enfant d'Israël*, par H. Mercator (Gotta, chez

Digitized by Google

Fr. Andr. Perthes). Ce petit conte, très simple et très touchant par sa simplicité, est l'histoire d'une jeune fille juive, encore enfant, faite prisonnière pendant les luttes des Syriens et des Israélites et qui, par sa modestie, son obéissance et sa foi en Dieu, gagne le cœur du général syrien, de son épouse malade et de leur jeune fils. Se consolant elle-même de chaque misère, elle devient bientôt la consolatrice de sa maîtresse, et lorsque plus tard le général lui-même est frappé d'éléphantiasis et voit que ses dieux ne peuvent le guérir, elle lui persuade de recourir à Jéhovah et à son prophète Elisée, qui le guérit. A ce miracle, les Syriens se convertissent au Dieu des juifs, et l'enfant, qui, pendant sa captivité, est devenue une belle vierge, est ramenée à sa mère. Naturellement, elle devient l'épouse du fils du général. Simple histoire, racontée avec un sentiment de religiosité qui fait ici le succès du livre.

Le second est un roman en trois volumes : *Leukothéa*, par Oscar Linhe (Berlin, chez Otto Janke). L'auteur nous conduit au milieu des guerres des Grecs contre Philippe de Macédoine, à l'époque de la bataille de Chéronée. Il met en scène avec beaucoup de vivacité les querelles intestines des Athéniens : du parti grec à la tête duquel est le grand Démosthène et du parti macédonien conduit par l'orateur Eschyne. Le caractère léger des Athéniens est tracé à merveille ; la vie intime et publique des citoyens les rues, les fêtes, les cultes, les mystères, tout est bien dessiné. Mais bientôt l'œuvre historique fait place à un roman : les amours de Leukothéa et d'Alexandre, fils de Philippe. L'auteur représente ce dernier comme un simple céladon, qui ne laisse pas deviner le futur vainqueur du monde. Une charmante idylle de Simon et Myrtis se mêle aux épisodes historiques, le tout semé de mots grecs, car il est de bon goût de ne plus dire un manteau, on dit un *Himation*, et ainsi de suite. La mode vient de France et, cela fait, on a sauvé « la couleur locale ».

La troisième de ces œuvres historiques est un poème *Herwara*, par L. Freytag (Berlin, chez B. Damköhler). Le

Digitized by Google

ton de ce poème est dur, le style étrange, mais en rapport avec le sujet, car le poète remonte à la vieille poésie du Nord. L'époque est typique : les mythes et les superstitions des vieux Germains règnent encore, mais on commence à entendre parler avec stupéfaction d'un nouveau Dieu apparu dans un pays éloigné, mort sur la croix, sorti du tombeau et qui envoie maintenant ses ministres dans le monde entier. Le sujet est l'histoire d'un glaive, nommé Tyrs, qu'un roi a forcé des nains à lui livrer et qui, maudit par eux, porte, pendant plusieurs générations, malheur et mort à tous ceux qui le possèdent. Souvent perdu, toujours retrouvé, il continue ses ravages jusqu'à ce que la malédiction soit vaincue par l'amour, ce qui fait que le sombre poème finit par un sourire.

Le quatrième ouvrage : *Jetta*, roman historique du temps de l'émigration des peuples, par Georges Taylor (Leipzig, chez J. Hirzel), est, à mes yeux, un véritable chef-d'œuvre. Dans un cadre resserré : entre le Neikar et le Rhin, l'auteur a mis en présence les Romains sous Valentinien, les Germains avec lesquels l'empereur a fait une paix qui ne doit pas durer, les païens, les catholiques avec leurs ennemis, les Ariens et même la religion parse. C'est une jeune vierge, initiée par l'impératrice même à la science de Pythagore et somnambule, qui concentre autour d'elle tous les éléments historiques et donne à l'intérêt du livre une autre magie, celle de l'amour. Aimée, épousée par un jeune Germain, fils de roi et partisan des Romains, jouet de la politique et de la jalousie de Valentinien et des violences de l'impératrice. Quand l'un a fait assassiner son mari et l'autre a tué involontairement son enfant, Jetta, désespérée, s'enfuit, passe au camp des Teutons, les conduit elle-même à l'attaque des Romains et, après avoir satisfait sa vengeance, meurt dans la forêt, sous la dent des loups. La fable n'est pas bien neuve, mais les caractères sont si clairement conçus et conduits avec tant de logique qu'on ne peut, une fois connus, supposer qu'ils puissent agir autrement. L'empereur, cruel et soupçonneux, le Grec Syagrius, le jeune Roskari, si vail-

Digitized by Google

lant, si généreux et si naïf, son frère Wulfilaick, qui, devenu moine, a tout le zèle farouche des néophytes, le poète Ausonius, qui aime avant tout la tranquillité et la bonne chère, et avant tout Jetta, si noble, si chaste, si intrépide, — tous ces personnages existent, on s'y intéresse dans un passé si lointain et tout le livre s'anime d'un véritable coloris historique.

Quoique, depuis le grand ouvrage des frères Grimm, beaucoup d'écrivains aient traité la mythologie germanique, le public en général connaît mieux la mythologie des Grecs et des Romains et même des Égyptiens, que celle de nos aïeux, et les artistes préfèrent représenter les dieux et les héros de l'Olympe. — WALHALL, *mythes des dieux et des héros germaniques*, par Félix et Thérèse Dahn, illustré par Jean Gehrts (Kreuznach, chez Voigslander), est fait pour éveiller l'intérêt en faveur de nos anciens dieux et l'amour de nos ancêtres. Félix Dahn est à la fois germaniste, poète et conteur. Il a quitté cette fois sa manière un peu étrange; il s'est réservé la première partie du livre, la mythologie, pour laisser à sa femme les légendes de héros. Des illustrations prêtent un attrait de plus à l'œuvre des deux époux, aimés du public allemand.

Un autre ouvrage historique d'un grand intérêt est une publication d'Oscar Schwebel. Le titre est long et romantique : *Du chapeau de fer à la couronne impériale* (Alsinden, chez Bruns). Le livre a trois volumes, dont le premier traite l'époque des marquis de Brandebourg, le deuxième celle des princes électoraux, le troisième celle des rois de Prusse et de l'empereur d'Allemagne. Ce n'est pas seulement de l'histoire; c'est plutôt une série d'épisodes, quatre ou cinq pour chaque période, où l'auteur résume un développement de la maison de Brandebourg. La connaissance des faits historiques, un patriotisme mêlé à la vénération de la dynastie, des tableaux intéressants et fidèles de la vie des chevaliers, des bourgeois, des ouvriers de chaque époque, tels sont les caractères généraux qui assureront à cet ouvrage beaucoup de lecteurs en Allemagne.

Digitized by Google

Signalons aussi un essai de Weddigen, traitant de l'influence de lord Byron sur la littérature européenne moderne. (Hanovre, chez Arnold Weichelt.) Essai écrit avec autant d'esprit que de science littéraire et avec un enthousiasme réfléchi pour le grand misanthrope, qui fut un poète de génie. L'influence que Byron devait exercer sur la jeunesse européenne avait été prévue par Gœthe. L'auteur la trouve chez presque tous les poètes allemands, même Grabbe, même Borne et son adversaire Heine, même Gutzkow, qui, surtout dans ses dernières œuvres, leur est entièrement opposé. C'est aller sans doute un peu loin que d'étendre l'influence à Mosenthal parce que la splendeur orientale de sa diction rappelle quelquefois le poète anglais, ou à Brachvogel, parce que le Narcisse de sa tragédie ressemble un peu au grand poète. L'auteur oublie cependant les femmes pour l'émancipation desquelles Byron a combattu, et il aurait pu citer un grand nombre d'auteurs féminins. Il a raison de signaler Schopenhauer et beaucoup d'autres, quoiqu'on ne puisse dire que l'influence de Byron ait été directe sur cette philosophie. C'est en Angleterre qu'il découvre le moins de traces du poète. Il en signale chez les Néerlandais, les Danois et les Slaves. La reine de Roumanie, Carmen Sylva, n'est pas oubliée, ni les Grecs modernes. L'auteur néglige peut-être trop de montrer à quelles aberrations le génie, si humain, du poète a conduit ses imitateurs. Cette étude eût fait cependant la grandeur morale du livre.

Il nous reste à parler de quelques ouvrages d'un genre plus léger.

Il est à regretter que M. Robers Byr, avec son frais talent, sa sympathie de bon aloi pour les misères sociales, sa connaissance de la nature humaine et sa franche humeur, cesse de traiter des sujets sérieux, comme il l'a fait souvent et avec succès. Il a préféré, cette fois, nous donner une causerie qu'on oublie après l'avoir lue, mais qu'on lit avec plaisir. Ses deux petits volumes qu'il intitule : *Que dois-je ?* (chez Hermann Costenob'e) brillent par des qualités gaies

Digitized by Google

et piquantes. La fable intéresse, mais la forme et la finesse psychologique valent bien davantage.

Un autre roman de genre léger est *Madame la belle au bois dormant*, par Adam Müller Guttenbrunn (Berlin, chez Otto Janke). L'invention n'est pas grande, c'est une vieille histoire de jeune fille artiste qui ne sent battre son cœur qu'après le mariage, et pour un ami de son mari. Mais le développement est nouveau, et tout est raconté avec tant d'esprit, orné de tant de charmants épisodes, dans un sentiment moral si vrai, qu'on ne quitte plus le livre. L'héroïne, dont le cœur dort encore, épouse un honnête homme; elle n'est pas malheureuse, elle devient mère et continue à vivre en paix jusqu'à ce qu'elle sente qu'elle n'aime pas son mari, à mesure qu'elle découvre ses sentiments pour son ami. Mais ce sont des cœurs droits qui ne veulent ni tromper ni trahir. Ce sont aussi des cœurs aimants qui ne peuvent se séparer. L'ami s'éloigne en vain. Ils s'aiment pour toujours. Alors c'est la femme qui tranche la situation. Elle est peintre; le charmant conte de la Belle au bois dormant, que l'amour éveille à la vie, lui donne le moyen de tout sauver. Elle peint deux tableaux qu'elle envoie, sous un pseudonyme, à l'exposition de peinture. Sur l'un, la belle dort, et un brave bourgeois essaye en vain de l'éveiller. Sur le second, un beau jeune prince y réussit, d'un baiser. Le sujet serait banal si les trois personnages n'étaient pas trois portraits : celui de son mari, celui de l'amant et le sien. Toute la ville les reconnaît et comprend. La famille du mari se scandalise, et la jeune femme, retournée chez son père, après beaucoup de luttes de famille, ne trouve d'autre salut que le divorce; le mari y consent; elle gardera son enfant. Comme ils n'ont pas commis la moindre faute, tous les trois restent amis, et tout est bien qui finit bien.

TH. COSSMANN.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES.

SUR LA NATURE CHIMIQUE ET L'ACTION PATHOGÉNIQUE DE L'AGENT CHOLÉRIGÈNE.

Le vaste problème de l'action des effluences putrides et des monorganismes qui s'y mêlent est d'une actualité incontestable. Il a d'ailleurs fait, dans tous les temps, l'objet des préoccupations les plus constantes de la science amie de l'humanité; mais il s'en faut qu'il soit bien connu sous toutes ses faces, même aujourd'hui. Or, il semble que ce soit pour avoir perdu de vue certains problèmes scientifiques plus généraux et plus importants encore, que la médecine ait été entravée dans ses recherches touchant ce grave objet.

N'a-t-elle point attaché aux phénomènes de la respiration et de la circulation une importance en quelque sorte exclusive, qui lui a fait oublier jusqu'à un certain point la définition essentielle de la vie; et n'est-ce point ainsi que, concevant ce fait fondamental d'une façon ou trop vague ou trop inexacte, la médecine, nonobstant ses immenses travaux de tous les siècles et spécialement du nôtre, se voit souvent encore arrêtée dans l'explication des faits pathologiques?

Et pourtant, si les lois de la biologie sont obscures ou incertaines, celles de la pathogénie le deviennent nécessairement, et il n'y a plus ni thérapeutique ni prophylaxie rationnelles possibles.

En dépit de ce qui s'enseigne, l'organisation de la matière, la vie physiologique *animale* tout comme la vie végétale, n'est autre chose que la *désoxygénation*, entre des limites propres à chaque espèce, de la matière minérale qui sert à constituer, directement ou indirectement, les substances organiques naturelles.

On sait que les substances minérales qui jouent ce rôle considérable sont: l'acide carbonique, l'eau, l'ammoniaque, l'acide sulfurique et l'acide phosphorique; mais surtout les trois premiers.

Digitized by Google

Je prouve ma proposition fondamentale, la définition de la vie physiologique animale et générale, en dressant une liste de toutes les analyses chimiques des substances végétales et animales, en calculant la composition élémentaire de ces corps avant leur formation organique, en molécules des cinq corps composants [1] et en atomes des corps simples qui constituent ces molécules, puis en établissant enfin pour chaque substance organique le degré de désoxygénation qu'elle subit pour arriver à sa constitution actuelle. En d'autres mots, je détermine le rapport entre l'oxygène émané ou cédé, pendant l'organisation, et l'oxygène restant dans la matière organique formée.

Ce vaste tableau montre que la nature forme les substances végétales les plus simples, les organismes les plus voisins de la substance minérale, comme l'acide oxalique qu'on trouve dans les premières cellules radiculaires des plantes, en ne dégageant de leurs substances minérales constitutives qu'une faible fraction de l'oxygène qu'elles contiennent (0.25 pour l'acide oxalique). Les produits végétaux s'échelonnent ensuite, à mesure que leur degré d'organisation devient plus élevé, dans l'ordre même de leur état de désoxygénation successive. A l'état de sucre, d'amidon, de chlorophylle, etc., ils ont comme degrés de désoxygénation des cotes voisines de 2.30, c'est-à-dire que ces corps ont perdu de deux à deux fois et demie autant d'oxygène pour se constituer, qu'ils n'en conservent dans leur état organique. Dans les corps des animaux fructivores, granivores et herbivores, la désoxygénation des substances absorbées s'accentue davantage, pour arriver à la cote approximative moyenne 5.50. Dans le chyle elle est d'environ 6.00. Dans les globules du sang humain, dans la fibrine animale et végétale, dans les produits ordinaires les plus organisés, en un mot, la désoxygénation atteint ou dépasse la cote 7.00. Enfin, dans certains produits végétaux qui sont d'éminents destructeurs de la vie animale, comme la morphine et d'autres alcaloïdes, la désoxygénation correspond à la cote 15 et plus; elle devient même sensiblement complète dans des substances, ou neutres comme le caoutchouc, ou violemment toxiques comme la nicotine, l'acide cyanhydrique, etc.

Les animaux supérieurs, et tout spécialement l'homme, se nourrissant de substances préparées par la vie végétale ou animale de façon que pour rendre ces substances directement assimilables il suffise de leur faire subir un degré nouveau et peu variable de désoxygénation, peuvent donc se trouver profondément atteints, dans leur existence, par la présence à la source où se forme le chyle, le sang, de substances organiques ou très faiblement désoxygénées, comme l'acide oxalique, ou très fortement désoxygénées, comme la strychnine, ou enfin absolument désoxygénées, comme la nicotine. Ces corps, à moins d'avoir le degré de fixité qui les rend neutres, jettent

[1] Je ne suis pas atomiste : le sens que j'attache aux termes molécule, atome, est donc simplement celui de *proportionnalité entre les fonctions physiques des corps.*

Digitized by Google

un trouble profond et direct dans l'état de désoxygénation spécifique de la matière organique animale avec laquelle ils entrent en rapport, et, comme cet état spécifique est la condition fondamentale de la vie, ils tuent.

Les éléments de l'organisme ou ceux qu'il est occupé à s'assimiler peuvent alors évidemment subir ou un arrêt, soit partiel, soit complet, dans leur travail de désoxygénation, qui est la vie même, ou prendre plus ou moins brusquement soit un degré excessif, soit un degré insuffisant de désoxygénation. Phénomènes capitaux, non encore étudiés de la toxicologie et de la médecine.

Quels sont maintenant les rapports de ces faits généraux avec la question spéciale qui doit nous occuper ici ?

La grande ressemblance, quant à leur degré de désoxygénation, qu'on constate, d'une part, entre toutes les substances végétales ordinaires, et, d'autre part, entre les substances animales supérieures, porterait logiquement à admettre que les protorganismes, monades, germes, ferments, microbes, en un mot, les êtres simples qui viennent se placer en quelque sorte entre les végétaux et les animaux dans l'échelle générale de la vie, sont, eux aussi, *très ressemblants entre eux* par leur état de désoxygénation proportionnelle. Or, nous savons par les résultats de l'analyse des ferments supérieurs et inférieurs de la levure, que ce sont là des êtres dont la substance a pour cote de désoxygénation 3.49 et 3.75. Ils seraient donc bien placés à l'origine de la vie animale, comme l'acide oxalique est placé à l'origine de la vie végétale. Dans ces conditions, il est facile à comprendre qu'ils puissent devenir de violents destructeurs de la vie animale supérieure, comme l'acide oxalique l'est aussi de son côté.

De même que les marais putrides des pays chauds, considérés comme milieux générateurs de l'agent cholérigène, le corps humain offre des conditions chimiques et physiques favorables à la reproduction et à l'action des ferments considérés comme substances animales faiblement désoxygénées : une température et une moiteur propices à la vie des ferments, des actions putrides complexes, des substances végétales et animales amalgamées et subissant la décomposition; et surtout une formation coïncidente de corps fortement ou complètement désoxygénés.

Mais si les intestins et le sang de l'homme sont des milieux favorables au plus haut degré à la vie de ces ferments, il saute aux yeux aussi que la présence dans le canal de la digestion d'autres substances à faible degré de désoxygénation, comme les acides végétaux divers, aggrave encore l'intoxication dont il s'agit; car ces substances ont déjà, par elles-mêmes, une action plus ou moins énergique dans le même sens.

Si donc l'agent cholérigène est, en effet, un toxique à faible degré de désoxygénation, comme l'analogie vient de nous l'indiquer, son action sur l'organisme atteint et sur le sang doit être d'y provoquer un retour vers des degrés de désoxygénation moindres, c'est-à-dire la désorganisation et la mort. Or, l'analyse comparative des sangs du

Digitized by Google

cholérique et de l'homme sain montre précisément que tel est le résultat de l'action de cette maladie sur le sang humain.

En effet, la composition pour mille est :

POUR LE CHOLÉRIQUE.		POUR L'HOMME SAIN. (10 sujets de 26 à 64 ans et de tous tempéraments.)			
	Moyenne.		Maxim.	Minim.	Moyenne.
Eau	854.0	Eau	805.3	778.6	789.3
Albumine	133.0	Albumine	78.3	57.9	67.5
Urée	1.4	Globules	148.5	115.9	132.5
Matières grasses	1.4	Sels et matières extractives	14.0	8.9	10.7
Chlorure de potasse et de sodium	4.0	13.2			
Sulfates et chlorures	1.6				
Matières extractives	4.8				
	1000.2		»	»	1000.0

(Schlaughnessy, *Traité de chimie de Dumas*, t. VIII, p. 520.)

(Lecanu, *Dictionnaire de Violette et Archambault*, t. II, p. 263.)

On voit par ces résultats de fait, que l'action principale de cette maladie sur le sang consiste à transformer les globules en albumine et celle-ci en eau, la totalité des sels et matières extractives ne subissant de modification qu'en raison de la double modification qui précède. Or, les globules ont pour degré de désoxygénation la cote 7.60 et l'albumine la cote 6.05 seulement. Il s'agit donc bien là du fait que nous avons signalé, c'est-à-dire d'un recul violent de la composition organique de la matière vers sa composition inorganique ; en d'autres mots : d'une réoxygénation brusque et puissante.

L'essentiel, pour le moment, c'est que la vérité sous ce rapport soit établie hors de tout conteste. Examinons donc avec soin l'argument contraire.

On pourrait nous demander si la violence extrême de l'action du ferment paludéen dans les grandes fièvres et spécialement dans le choléra asiatique ne proviendrait pas, au contraire, de ce que ce poison fût, comme les alcaloïdes, une substance à degré de désoxygénation ou très élevé ou complet.

La décomposition putride des eaux marécageuses et des corps organiques qu'elles renferment donne lieu, en effet, simultanément à la production de l'agent morbide palustre et au dégagement de substances qui, comme l'hydrure de méthyle ou gaz des marais proprement dit, sont absolument désoxygénées. Il y a donc un lien de concomitance entre ces deux produits, et l'on se sent porté à se demander si, de même que certaines substances végétales se forment par désoxygénation plus ou moins complète, il ne pourrait se faire que certains ferments ou protorganismes, et notamment ceux dont il s'agit ici, fussent dans le même cas.

Remarquons d'abord que la vie animale supérieure n'offre point de ces anomalies. L'hypothèse dont il s'agit n'expliquerait plus, d'ailleurs, aucun des résultats de l'action pathogénique devant laquelle nous nous trouvons, et qui sont, eux, certains : la transformation de la partie la plus désoxygénée du sang, les globules, en

Digitized by Google

substance plus oxygénée, l'albumine, et le retour de celle-ci à l'état d'oxygénation complète : eau, acide carbonique, etc.

Au lieu de la réoxygénation complète d'une partie notable du sang, *fait incontestable*, l'action d'un agent plus désoxygéné sur l'organisme et son contenu affecterait la forme d'une oxygénation de la substance introduite, et, par conséquent, d'un travail de désoxygénation plus énergique sur l'organisme et sur le sang, c'est-à-dire que, comme dans l'empoisonnement par les alcaloïdes, les phénomènes consécutifs seraient *renversés* jusqu'au moment de la décomposition générale qui suit la mort.

La violence de l'action morbide n'est pas, en elle-même, un argument valable dans le cas présent, puisque l'acide oxalique est là pour prouver que les poisons à faible degré de désoxygénation peuvent avoir toute l'énergie nécessaire pour amener promptement la mort.

La production immédiate d'un protorganisme à degré de désoxygénation très élevé ou absolu répugne, d'autre part, à la raison, et elle serait en contradiction manifeste avec le principe majeur de Linné : *Natura non facit saltum*. Même dans la nature végétale, les produits fortement ou absolument désoxygénés sont les fruits *ultimes* de la vie.

Enfin, les rapports si connus de l'ozone avec les épidémies cholériques viennent éclairer définitivement cette importante question de la nature chimique de l'agent cholérigène. Si celui-ci appartenait à la catégorie des substances fortement désoxygénées, son action sur l'atmosphère des salles de malades et sur l'air en général serait *d'y produire*, et par son propre développement et par ses effets pathogéniques, *de l'oxygène électrisé* (ozone ou antozone), puisque la décomposition naturelle de l'eau, de l'acide carbonique, de l'ammoniaque, a précisément cette conséquence. Or, on sait que le contraire a lieu, que l'oxygène électrisé disparaît de l'atmosphère ambiante en cas de choléra. Cela ne peut se concevoir que par le fait d'une production d'organismes à faible degré de désoxygénation, détruisant par leur contact des organismes à désoxygénation plus élevée, qui, pendant le cours de la maladie, absorbent l'oxygène électrisé de l'atmosphère pour lutter contre la mort.

Le doute n'est donc plus possible, sous quelque point de vue qu'on examine la thèse : le protorganisme cholérigène est bien, chimiquement et pathogéniquement parlant, un toxique à faible degré de désoxygénation relative. Son rang, au point de vue de l'histoire naturelle, importe peu ici, et nous n'avons eu garde de sortir des qualifications les plus générales pour le désigner.

Eh bien, que résulte-t-il rationnellement, pour la médecine, de cet ensemble de faits considérables? C'est que l'antidote contre l'intoxication cholérique, comme contre toute intoxication de cette catégorie, doit être cherché en partant de considérations du même genre que celles qui mènent au traitement logique de l'intoxication par l'acide oxalique. C'est précisément — et cette remarque a bien aussi sa valeur — ce que les hasards de l'empirisme ont fait faire lorsqu'on a opposé

Digitized by Google

la quinine à la plupart des fièvres. Dans le cas du choléra, donc, il faut choisir aussi un agent thérapeutique fortement désoxygéné, qui puisse agir promptement, profondément, en neutralisant l'action contraire de la cause morbide sur les organes internes et sur le sang.

La question de savoir s'il est préférable de recourir ici aux alcaloïdes : à la quinine, à la belladonine, à la caféine, à la morphine, à la strychnine, ou s'il faut s'adresser plutôt à des corps dont l'action ordinaire est indifférente ou peu malfaisante, comme les hydrocarbures : pétrole, etc., est du domaine spécial de la thérapeutique pratique. L'hydrure de méthyle, produit à l'état pur dans le laboratoire du chimiste, ne serait-il pas un antidote direct? C'est évidemment au médecin à décider.

Indiquer aux praticiens de l'art de guérir une voie nouvelle, tout au moins par son caractère incontestablement rationnel, une voie où ils pourront marcher avec plus de sûreté à la rencontre de l'ennemi de l'humanité, en s'appuyant sur leurs vastes connaissances pratiques et scientifiques, c'est un rôle qui doit, certes, suffire à contenter un simple profane.

Le capitaine Em. Verstraete.

LES TRAVESTISSEMENTS DE L'HISTOIRE. — ASSASSINAT DES MONTOIS PAR NOIRCARMES ET LE CONSEIL DU SANG.

Qui donc disait que jamais le parti prêtre n'oserait enseigner l'horrible histoire de la Belgique sous Philippe II? Qui donc disait qu'on niait que l'Inquisition eût existé? Qui le disait se trompait, car nous avons sous les yeux un cours *d'Histoire de Belgique* approuvé par un évêque et nous allons voir que la vérité historique s'y retrouve tout entière.

Tout d'abord, un mot de l'approbation. Elle est datée du 15 mars 1843 et porte la signature de A.-P.-V. Descamps, vicaire général. « Nous avons lu et examiné ce livre, écrit M. Descamps, et nous le jugeons propre à être mis entre les mains de la jeunesse dans les écoles primaires et moyennes. »

Tout le règne de Philippe II tient en 24 pages.

Qu'était Philippe II? L'auteur anonyme de l'évêché de Tournai répond : « Aucun prince n'a été jugé plus diversement que ce roi célèbre; les uns en ont dit trop de bien, les autres trop de mal. On reconnaît aujourd'hui qu'il était sincèrement religieux et que, s'il s'est trompé sur le choix des moyens pour le maintien du catholicisme, du moins ç'a été de bonne foi. »

Voyons ce qu'étaient cette bonne foi et cette sincérité. Au commencement de 1565, la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de

Digitized by Google

Parme, chargea le comte d'Egmont de se rendre à Madrid pour exposer au roi le véritable état des provinces et surtout la vive opposition que rencontrait la mise à exécution des décrets du concile de Trente. Philippe feignit de prendre intérêt aux demandes du comte. Il convoqua une assemblée de théologiens et leur posa la question de savoir « s'il pouvait, en conscience, accorder à ses sujets des Pays Bas la liberté des deux religions ». Laissons parler l'historien Dewez [1] :

« Les docteurs lui répondirent qu'absolument il le pouvait, pour éviter un plus grand mal. Cette réponse, qui ne s'accordait pas avec ses vues, le choqua ; il leur dit durement qu'il ne les avait pas assemblés pour savoir s'il le pouvait, mais si, à la rigueur, il le devait. Les docteurs répondirent qu'ils ne croyaient pas qu'absolument il le dût. L'hypocrite tyran, que cette réponse avait satisfait, se précipite au pied d'un crucifix et s'écrie : Je vous supplie, ô mon Dieu, de m'affermir pour toujours dans l'intention que j'ai conçue de ne plus reconnaître pour mes sujets ceux qui n'auront pas voulu vous reconnaître pour leur maître. »

A son retour, le comte d'Egmont remit à la gouvernante la réponse du roi. Elle disait « que le roi a été sensiblement affligé d'apprendre les progrès de l'hérésie ; que Sa Majesté est résolue (et qu'elle veut que tout le monde en soit convaincu) de ne souffrir jamais aucun changement de religion dans ses États, quand même il lui faudrait mourir pour l'empêcher ; qu'ainsi, Sa Majesté désire que la gouvernante assemble un conseil extraordinaire où elle appellera quelques évêques, des théologiens et ceux des conseillers d'État qu'elle sait être le plus attachés à la religion catholique, en apparence pour délibérer sur les moyens de faire recevoir le concile de Trente, mais en fait pour indiquer les moyens de maintenir la religion catholique, de donner à la jeunesse une éducation qui puisse la préserver efficacement de la contagion de l'hérésie et d'employer, pour punir les hérétiques des moyens nouveaux ; *non pas que Sa Majesté entende qu'on cesse de les faire périr dans les supplices* (cette pensée est très éloignée de son intention et elle ne croit pas qu'une pareille indulgence fût agréable à la divinité, ni utile à la religion) ; mais elle veut seulement qu'on leur enlève cette espèce de gloire qui paraît attachée à leurs supplices et pour laquelle ils affrontent la mort avec un fanatisme impie. »

Bonne foi ! sincérité ! n'est-ce pas ?

« Avec le règne de Philippe II, dit notre anonyme, commence pour la Belgique, jusque-là si opulente et si heureuse, une période funeste qui dépeupla ses villes... »

Ne croyez pas, cependant, que le fanatisme de l'Espagnol en soit la cause. Non. « La cause première de tous ces maux, de cette révolution désastreuse qui désola les Pays-Bas pendant quatre-vingts ans, ne fut ni l'hérésie, ni l'antipathie des Belges et des Espagnols

[1] DEWEZ, *Histoire générale de la Belgique*, t. IV, p. 229 et suiv.

Digitized by Google

destinés à vivre sous le même sceptre : ce ne sont là que des causes secondaires. La principale fut l'ambition d'un seul homme, de Guillaume de Nassau, dit le *Taciturne*. »

Voilà comment on écrit l'histoire « propre à être mise entre les mains de la jeunesse ». Étonnez-vous, après cela, qu'on forme des crétins!

Glissons rapidement sur les événements, sur le *Compromis des Nobles* ayant pour but « de résister à l'établissement de l'inquisition », et arrivons en 1567, le 22 août, jour de l'entrée en Belgique du duc d'Albe, « guerrier intrépide, mais hautain, cruel et impitoyable », qui, dix-huit jours après, fit arrêter et incarcérer les comtes d'Egmont et de Horn, à leur sortie du conseil.

En 1568, immédiatement après le départ de la gouvernante, que le duc d'Albe avait remplacée, fut institué le *Conseil des troubles*, « tribunal composé de douze membres, que le duc d'Albe présidait lui-même et, sous lui, le cruel don Juan de Vargas, et qui devait connaître des crimes politiques. On fit comparaître devant ces nouveaux juges des gentilshommes, des magistrats et enfin les comtes d'Egmont et de Horn. Ces deux illustres captifs étaient accusés de haute trahison et le Conseil des troubles, en les condamnant à mort, mérita le nom de *tribunal de sang*. »

La mort des comtes d'Egmont et de Horn, il n'y avait pas moyen de la cacher, mais est-ce bien cette condamnation qui valut au Conseil des troubles le nom de Conseil de sang?

Nous plaçant exclusivement au point de vue de l'histoire de la ville de Mons, nous allons examiner quels ont été les actes posés par une succursale de ce Conseil de sang établie d'après les ordres du duc d'Albe par le sinistre incendiaire de Valenciennes, le grand-bailli du Hainaut, Philippe, seigneur de Sainte-Aldegonde et de Noircarmes. — Nous puiserons la plus grande partie des renseignements qui vont suivre dans une notice de M. Léopold Devillers, le savant conservateur des archives de l'État, sur la surprise de Mons par le comte Louis de Nassau.

Le 23 mai 1572, après avoir approuvé le compte des biens et revenus présenté par les receveurs de la ville, les mayeur et échevins se réunirent en un banquet, comme il était d'usage de le faire. Pendant cette soirée du 23, quelques soldats du comte de Nassau entrèrent dans la ville de Mons, conduits par Antoine Olivier, dit le *Peintre*, et le lendemain en sortirent armés par la porte de Bertaimont, afin de prévenir le comte qui se trouvait dans les environs. Bientôt le comte Louis s'empara des portes de Bertaimont et du Rivage et ce jour-là, 24 mai, les Montois furent réveillés par les cris de : *Liberté, ville gagnée*, etc., poussés par les étrangers.

A propos de cette surprise, relevons une erreur commise par certains historiens [1], qui ont prétendu que les hommes du comte

[1] DEWEZ, *Hist. gén.*, t. IV, p. 287. — *Géographie de la Belgique*, traitée au point de vue militaire, par FÉLIX LEJEUNE. Note 1, p. 234.

Digitized by Google

avaient été introduits dans Mons, enfermés dans des tonneaux doubles que conduisaient sur des charrettes des soldats français déguisés en marchands de vin. Il résulte des mémoires et des dépositions produits lors du procès intenté au Magistrat, à cause de l'invasion de Louis de Nassau, que ce détail est complètement controuvé. Nicolas Chamart, échevin, écrit que Gilles Gillis, portier de la porte de Bertaimont, vint l'informer, à quatre heures du matin, qu'il avait saisi plusieurs arquebuses à des étrangers qui *sortaient* de la ville et que c'est pendant l'absence du portier que Louis de Nassau entra à la tête de ses hommes, — une poignée d'arquebusiers et quatre-vingts cavaliers auxquels s'adjoignirent plus tard un millier de volontaires amenés par Genlis et La Noue.

Mons était au pouvoir du comte, qui ne voulait rien entreprendre contre le service du roi, « n'ayant d'autre but que de préserver les habitants contre les cruautés du duc d'Albe, dont la tyrannie devait être renversée, dans l'intérêt même du roi, car pour peu qu'elle dure, le peuple perdra tout amour, tout respect. C'est contre Albe seul que je suis armé, continuait le comte, s'adressant aux membres du Magistrat, c'est pour vous garantir de ses fureurs que je suis ici; c'est pour l'empêcher de propager la rébellion que je lui fais la guerre ».

Le duc d'Albe attachait la plus grande importance à la reprise de Mons. Dès le 23 juin, Frédéric de Tolède, à la tête d'une nombreuse armée, se trouvait à l'abbaye de Bélian. Le duc d'Albe ne tarda pas à y rejoindre son fils, et le siège commença.

Pour délivrer Mons des assiégeants, Genlis avait réuni une armée de sept mille Français qui donnèrent dans une embuscade et furent dispersés. D'un autre côté, le massacre des huguenots dans la nuit de la Saint-Barthélemy — 24 août 1572 — ne permettait plus d'espérer d'être secouru du côté de la France. Le comte fit de son mieux pour attendre l'arrivée du prince d'Orange. Malheureusement, il fut forcé de traiter avec d'Albe, et Mons fut rendue. Les soldats du comte en sortirent le 21 septembre.

Les articles de la capitulation signée le 19 septembre garantissaient formellement la faculté de sortir avec la garnison, à tous ceux qui avaient pris les armes. La plupart des volontaires le firent, mais plusieurs, retenus par leurs familles et se fiant à la parole d'un capitaine espagnol, nommé de Molain, restèrent. Ils furent arrêtés et jetés dans des cachots.

Par lettres patentes du 24 septembre, le duc d'Albe chargea Philippe de Noircarmes de faire juger par les conseillers et officiers du roi les personnes qui s'étaient compromises à l'occasion de la surprise de Mons, de faire mettre à exécution les condamnations, etc.

La commission débuta par proscrire tous les volontaires compris dans la capitulation; leurs femmes, leurs enfants furent bannis, leurs biens de toute nature confisqués et vendus. Le 15 décembre commencèrent les exécutions sanglantes. Les personnes qui s'étaient fiées aux promesses du capitaine de Molain, et un vieillard de

Digitized by Google

soixante-deux ans, prévenu d'avoir souffert que son fils portât les armes, furent envoyés à l'échafaud. Les bourgeois qui avaient travaillé aux fortifications subirent le même sort. Jusqu'au 27 août 1573, c'est-à-dire pendant huit mois, la hache n'avait pas reposé. Dix, douze, vingt personnes étaient souvent, en un jour, pendues, brûlées, décapitées [1].

Les membres de la commission ne s'en tinrent pas à la méconnaissance des stipulations du traité de capitulation. Leur zèle étant sans cesse attisé par d'affreux éloges que leur prodiguait Noircarmes, ils s'établirent en véritable succursale du Conseil du sang et connurent du crime d'hérésie. Devaux, gouverneur de Mons, présidait cette commission. De Buzegnies était à la fois procureur du roi et receveur des consignations. Antoine Lebrun, Philippe de le Samme, François Gautier, Jean Longhehaye, Louis Carlier et Quintin Duprez, remplissaient les fonctions de juges.

Marie Nicaise, épouse en secondes noces de Jean Lalou, était accusée d'avoir fait baptiser son enfant au prêche protestant établi dans l'hôtel de Naast. Elle fut acquittée, parce qu'elle prouva qu'elle était étrangère à l'acte qu'on lui reprochait et que, dès qu'elle en avait eu connaissance, elle avait fait baptiser son enfant par le curé de Saint-Germain.

François de Glarges, seigneur d'Eslemmes, fut exécuté par l'épée le 6 mars 1573 et ses biens furent confisqués, pour avoir été deux fois au prêche, à sept lieues de sa résidence, et « avoir mené une vie lubricque, tenant une putaine à maisnaige (ménage) ». De Glarges habitait au delà de la frontière française. Il s'y croyait en sûreté. Au mépris du droit des gens, les sbires espagnols l'arrachèrent à son domicile et la commission le condamna, parce que Noircarmes convoitait la terre d'Eslemmes, laquelle fut vendue à vil prix et adjugée au secrétaire de Noircarmes, « baudissant pour son maître ».

Jean Muet, marchand de vins et de vinaigre, père de sept enfants, fut exécuté par l'épée comme suspect d'hérésie. De même pour François Jehenne, hérétique exalté.

Blaise Bouzet, savetier, était accusé d'avoir assisté plusieurs fois au prêche, reçu l'aumône des hérétiques et rapporté du « saccaigement ou ruine de Saint-Ladre, une ymaige de crucifix avec du bois ». On l'accusait aussi d'avoir dit, à l'entrée des ennemis, que « le jour désiré estoit venu, qu'on auroit bon temps ». Il fut exécuté le 6 mars.

Georges Deleloigne, cabaretier, « incestueux, hérétique et ayant servi le comte en qualité de cuisinier, accommodant de la viande les jours défendus par l'Église, en mangeant lui-même et excitant les autres à en manger, se moquant des saints sacrements, du chapelet, de la messe et des personnes qui y allaient », eut la langue coupée et fut exécuté après. Ses biens furent confisqués.

Jacques Pouillon, marié et ayant six enfants, fut exécuté par l'épée le 11 avril, pour avoir porté les armes contre le roi et avoir été une fois au prêche.

[1] *Mons*, par PARIDAENS.

Digitized by Google

François de Martaigne, armurier, fut attaché au gibet, fustigé puis banni, pour avoir favorisé les ennemis, les fréquentant, mangeant de la viande les jours défendus, injuriant les gens d'Église et les bons catholiques, menaçant de faire rapport au comte de ceux qui hantaient l'église, étant, en outre, « grand jureur et blasphémateur ».

Nicolas Fouwan, 53 ans, père de sept enfants, était mis en accusation comme *volontaire*, « *quoique incapable de porter les armes* ». Il avait tenu de mauvais propos contre la religion, contre le pape, contre le curé de Saint-Germain, accusant les prêtres catholiques de vouloir introduire l'inquisition, tandis qu'il prisait fort les ministres de la religion nouvelle. Lorsque l'abbaye de Saint-Denis fit réclamer les bestiaux qui lui avaient été enlevés par les Gueux, Fouwan dit : « Pourquoy les renderoit-on à ces meschans bougres moynes-là? Que ne boutoit-on le feu en l'abbaye? » Il avait reproché à plusieurs bons bourgeois d'avoir le duc d'Albe au ventre, tandis que lui avait le comte Louis au cœur. Il fut exécuté le 10 juillet. Mais, par un acte de clémence des assassins, Fouwan obtint l'autorisation d'être « inhumé honnestement et avec le drap du mestier ».

Jean De Chierves, suspect de religion nouvelle, permit à deux de ses fils d'entrer dans les rangs des volontaires et souffrit qu'ils se soient employés à la fonte des reliquaires pour en fabriquer des monnaies, « voire luy-meisme pesé esdits reliquaires, assisté à dreschier le fourneau pour ladite fonte, livré partie des matériaux et payé salaire des ouvriers ». Dans les assemblées du Conseil de ville, De Chierves avait été favorable aux propositions du comte et avait dit du duc d'Albe qu'il « avoit thirannisé le peuple par syx ans ». Ses biens furent confisqués et il fut exécuté le 9 juillet 1573.

Assez d'horreurs comme cela. Cessons nos citations. Non, ce n'est pas seulement parce que les comtes d'Egmont et de Horn sont morts que le Conseil des troubles mérita le nom de Conseil du sang. Ce nom lui fut donné à cause des sentences iniques qu'il prononça contre nos malheureux aïeux, à cause de la servilité qu'il mit à assouvir les passions du duc d'Albe, le digne représentant du fanatique Philippe II, ce roi sans cœur, ce tigre altéré de sang, qui se réjouissait de faire périr, en l'honneur de son Dieu, des milliers d'hérétiques, victimes de la sainte Inquisition des moines et des prêtres.

Jours de malheur et jours de deuil, que votre souvenir soit sans cesse présent à notre pensée! Vous nous redites que des fanatiques que gouverne la Rome papale, il n'est rien de bon à attendre. Leurs bons petits cœurs palpiteraient d'aise s'ils pouvaient, relevant les bûchers, aspirer à pleins poumons l'odeur de la chair brûlée à la plus grande gloire de leur Dieu. N'est-ce point profaner ce nom, que de le forcer à s'accoler à de pareils forfaits! Lâche hypocrisie, cachant, sous les noms de Dieu et de religion, la soif de domination.

Digitized by Google

Leur Dieu, s'il existait, serait une monstruosité ou plutôt serait un juge terrible qui les châtierait.

Que l'historien de l'évêché de Tournai réfléchisse et qu'il se taise plutôt que d'enseigner des demi-vérités. Il aura, du moins, l'avantage d'être plus honnête que Loriquet.

LOUIS GOFFINET.

Bayerische Staatsbibliothek München

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1884.

*** La question militaire en Belgique 5
Mme MARIE MERCIER. La déconvenue de M. Boniface (*nouvelle*). . . . 26
EMILE LECLERCQ. L'enseignement dans les académies 26
GOBLET D'ALVIELLA. La politique de résistance. — Écoles communales et fabriques d'église 46
A. KEMNA. Les théories du feu 67
CH. POTVIN. Chronique littéraire. 98
Nécrologie 101

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1884.

*** La question militaire en Belgique 113
A. LAVACHERY. La chambre close (*nouvelle*) 129
LUCIEN SOLVAY. En Espagne 142
ÉMILE DE LAVELEYE. Cinq années de régime constitutionnel en Bulgarie. 170
GOBLET D'ALVIELLA. Les origines épiscopales de la loi des *petits-frères* . 179
VICTOR ARNOULD. L'inconnu. — 1788 — 1830 — 1884 189
CH. POTVIN. A propos du Congrès artistique et littéraire 213
Nécrologie. Alphonse Vandenpeereboom 227

ESSAIS ET NOTICES :

LOUIS GOFFINET. Les troubles de Lyon sous la monarchie de Juillet 229
ALBERT MICHEL. Le traité de M. A. Giron, sur le *Droit public de la Belgique* . . 234

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1884.

*** La question militaire en Belgique (*dernière partie*) 237
JULES DE SOIGNIES. Contre ceux qui médisent de notre époque . . . 259
F. DEROS. Le curé Jadouille (*nouvelle*) 279
AD. LE HARDY DE BEAULIEU. L'article 17 de la Constitution et la loi anti-scolaire 301
ÉDOUARD ROMBERG. Le roman hystérique 327

ESSAIS ET NOTICES :

Dr VAN DEN CORPUT. De la crémation 338
C.-A. RAHLENBECK. Encore Louis XVII 345
HENRI HYMANS. Un dictionnaire des amateurs français au XVIIe siècle 349

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1884.

GOBLET D'ALVIELLA. Des préjugés qui s'opposent à l'étude scientifique des religions 353
F. DEROS. Le curé Jadouille (*nouvelle*) 383
ERNEST MAHAIM. Le combat pour le droit. 410
MAX SULZBERGER. La dynastie des Stevens. — Joseph Stevens . . . 422
CH. RAHLENBECK. Une jacquerie sous Marie-Thérèse 432
TH. COSSMANN. Chronique de la littérature allemande 443

ESSAIS ET NOTICES :

EM. VERSTRAETE. Sur la nature chimique et l'action pathogénique de l'agent cholérigène 451
LOUIS GOFFINET. Les travestissements de l'histoire. — L'assassinat des Montois par Noircarmes, et le conseil de sang 456

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

— *Préparation à l'étude de l'histoire*, 1er et 2e *degré; entretiens familiers à l'usage des instituteurs*, par F. Ley, professeur de pédagogie et de méthodologie aux écoles normales de Bruxelles. 1 vol. illustré. Lebègue, sans date. — Effort intéressant, livre utile, où tout est bien intentionné sans être également réussi dans la bonne voie. Car, à une méthode nouvelle, l'application demande un tact, une logique qui ne se démentent point. Mais les petits écarts serviront aux instituteurs autant que les bons exemples; qu'ils étudient ce système à l'œuvre, ils l'apprécieront mieux et l'appliqueront plus sûrement.

L'auteur rend justice à qui de droit : cette méthode a été appliquée pour la première fois — au moins en français, et l'auteur n'invoque pas ailleurs d'autorité antérieure — par M. Ch. Delon : Les *Simples lectures préparant à l'étude de l'histoire* remontent à 1876, et le programme belge « suivi point par point » par M. Ley ne date que du 20 juillet 1880. Il serait donc juste de dire, non pas que M. Delon « rencontre le programme belge », mais que le programme belge rencontre ce petit livre d'un des meilleurs pédagogues de Paris, qui devrait être dans toutes les mains et qui devrait servir encore aujourd'hui à tous nos instituteurs; avec celui de M. Delon et celui plus développé de M. Ley, ils peuvent être sûrs d'eux-mêmes.

— *Contribution à l'étude des maladies mentales*. La Peste démocratique (*morbus democraticus*), par le Dr Agathin De Potter. Bruxelles, Manceaux. Extraits de la *Philosophie de l'avenir*. — Ce titre de pamphlet annonce une critique passionnée, systématique, faite au nom de la philosophie de Colins, et qui exigerait une longue étude; car, comment dégager les critiques fondées, les aperçus utiles et les détails où l'auteur triomphe, d'un ensemble qui demande à être discuté? Un de nos collaborateurs s'y intéressera peut-être, car le problème de la constitution de la société moderne mérite bien qu'on s'y arrête, quel que soit le point de vue où un écrivain se place pour plaider le règne de la raison. La *Philosophie de l'avenir* n'a guère le présent pour elle; raison de plus pour qu'un esprit sérieux prenne le temps de voir et de nous dire ce qu'elle porte dans ses flancs.

— *Le guide de l'excursionniste*, par Eug. Van Bemmel, 9e édition. Ce guide, aussi agréable qu'utile, servira longtemps aux voyageurs qui voudront connaître les bords de la Meuse et les Ardennes. Tout y est d'une netteté qui donne une idée des qualités de l'auteur, et les cartes elles-mêmes participent de cette grande clarté qui se répand de ce petit livre sur tout le parcours du touriste.

Digitized by Google

— *Mémoires d'une lycose*, par Léon Becker. 1 vol. illustré. Lebègue, sans date. — On croirait ce genre, qui fait parler les animaux et les insectes, déjà vieilli, et plusieurs éditeurs parisiens y ont renoncé. Mais il est un public pour tous les genres, et ce livre-ci est assez bien fait, assez bien illustré pour plaire à nos enfants.

— Bibliothèque Gilon. — N° 138. *Mon fils*, t. IV, par S. Farina. dernier volume du chef-d'œuvre du poète humoriste italien. — N° 139. *Romans de bêtes*, par Mlle M. de Komar. De l'invention et des intentions, mais peu de sens pédagogique. Il y aurait à disserter beaucoup là-dessus. Disons d'un mot que l'auteur abuse du mélodramatique. — N° 140. *Pierre le Hiercheur*, par Violette. Mme Deros a plus de réserve et de tact; il lui suffit d'intéresser sans grands efforts d'art ni de science. — N° 141. *L'instruction supérieure de la femme*, par L. Trasenster. Le recteur de l'université de Liége offre aux lecteurs populaires des extraits de deux discours d'inauguration de l'université où il a traité de l'admission de la femme dans l'enseignement supérieur. Cause gagnée depuis longtemps en Amérique, depuis peu de temps en Europe et en Belgique.

— *Revue des chefs-d'œuvre et curiosités littéraires*. — Cette revue, qui en est à sa deuxième année et au tome VI, annonce tout son intérêt dans son titre. Les chefs-d'œuvre oubliés y sont et y seront rares, mais les curiosités n'y manqueront jamais. Une page de Diderot sur le dessin se lira toujours avec un plaisir de penseur et d'artiste. Un roman non traduit jusqu'ici de Daniel Defoe est curieux à connaître; une correspondance inédite de Colbert est une bonne fortune. Chaque livraison a ainsi son attrait, car on y exhume une page digne d'être méditée ou parcourue et qui remet en mémoire un écrivain oublié ou une œuvre peu remarquée d'un homme illustre.

— *Bruxelles à travers les âges*, par L. Hymans. — Les éditeurs de cet intéressant ouvrage viennent d'en faire paraître les 19e et 20e livraisons. Voici l'indication sommaire des gravures qu'elles contiennent : *L'Archiduc Mathias*, — *La Grand'Place à la fin du siècle dernier*, — *Le portrait de Guillaume Ier*, — celui d'*Alphonse Wauters*, — *Le Plan de Bruxelles en* 1820, — *Le Broodhuys au commencement de ce siècle*, — *L'exécution des comtes d'Egmond et de Hornes*, — *La décapitation de dix-huit gentilshommes sur la place du Petit-Sablon*, — *Arrestation des membres du Conseil d'État le* 5 *septembre* 1576, — *Portrait d'Alexandre Farnèse*, — *La Maison des Boulangers*, — *La Maison du Sac*, — *La Maison des Brasseurs*, — *La Grande Boucherie*, — *La Petite Boucherie*, — *L'ancien Marché aux Poissons*, — *La Fontaine du Marché-aux-Herbes*, — *La Maison des Trois Têtes*, — trois gravures représentant des scènes du *Bombardement de Bruxelles*, et pour finir, une planche représentant la *rue de la Madeleine* (côtés droit et gauche) telle qu'elle existait en 1825.

Digitized by Google

ACADÉMIE DU HAINAUT (fêtes du cinquantenaire).

La Société des sciences, arts et lettres du Hainaut a voulu célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation par des concours littéraires.

Plusieurs prix ont été décernés. La prose a obtenu deux médailles d'or; l'une accordée à M. Th. Lejeune, pour une *Histoire de la ville de Binche;* l'autre, à M. Em. Prudhomme, pour un *Essai sur la chronologie des comtes de Hainaut.*

Deux concours de poésie, sur trois, ont réussi.

Au concours dramatique, une médaille d'or a été décernée à une comédie en vers, à deux personnages : *la Mouche*, et une médaille en argent, à une comédie pareille : *Jamais!*

Au concours pour un recueil de poésies, une médaille d'or a été donnée à un recueil intitulé : *Fleurettes;* une médaille en argent à M. Stanislaus, pour six poésies.

La commission du concours dramatique, après avoir écarté huit pièces dramatiques, en a distingué deux en ces termes :

« Nous sommes enfin restés en présence de deux comédies en vers, dont le remarquable mérite nous permet de sortir de *la réserve naturellement imposée par le souci de conserver à vos récompenses toute leur valeur et toute leur signification. — Jamais!* tel est le titre d'un acte charmant, de fond et de forme, et qui a rallié tous nos suffrages. — Son vers franc du collier ne bronche pas à la rime. Il va droit au but et dit nettement ce qu'il veut dire, sans s'attarder en ces digressions continuelles auxquelles sont fatalement condamnés la plupart des rimeurs ordinaires. Les bons vers sont donc nombreux dans la pièce, et celle-ci, d'autre part, chemine et finit très heureusement. L'auteur fait preuve, en outre, de beaucoup de chaleur et de conviction, et nous ne doutons pas que son œuvre n'obtienne, avec des interprètes de talent, le plus grand succès à la scène.

« Tout ce que nous venons de dire de *Jamais!* peut être dit également de l'autre acte, en vers, que nous avons été chargés d'apprécier. Aussi ne nous répéterons-nous pas. Nous nous bornerons à constater que c'est avec des chances de succès paraissant égales de prime abord que les deux auteurs de *Jamais!* et de *la Mouche* se sont disputé le prix.

« Plus de clarté dans le début, plus de mouvement, d'entrain, d'esprit peut-être et de finesse, résultant, non d'une certaine supériorité de l'écrivain, mais plutôt du piquant plus grand de sa donnée, ont fini par faire pencher la balance en faveur de l'auteur de cette dernière pièce, pouvant, d'après nous, soutenir la comparaison avec les meilleurs actes en vers, dus, en ces derniers temps, aux parnassiens de l'école parisienne... »

Le jury de poésie a eu aussi plusieurs œuvres à écarter. Après un aperçu de ces œuvres, le rapporteur du jury ajoute :

« Place maintenant au vainqueur! Nous vous signalons en l'auteur de *Fleurettes* un remarquable tempérament de poète. On dirait que, par un choix judicieux de pièces très variées, il s'est attaché, non sans quelque coquetterie artistique, à nous faire apprécier son talent sous toutes ses faces.

« Les *Fleurettes* nous révèlent un sentiment poétique dont le charme est contagieux. L'auteur nous a fait aimer, dans *Richesse*

Digitized by Google

de tons, les Exemples, Prostration, le Toast de l'aïeul, sa douce philosophie. Nous avons trouvé de l'énergie dans *Mort d'homme*, une grande élévation d'idées dans *l'Art*, une pièce de toute beauté; presque partout enfin, des idées justes exprimées avec un rare bonheur. Rien que de personnel, nulle banalité; une versification savante, une science consommée du rythme, une grande pureté de langue, de la clarté, de la variété dans un style toujours élégant, telles sont les qualités qui nous ont fait classer à l'unanimité l'auteur de *Fleurettes* au-dessus de tous ses rivaux.

« Nous espérons qu'il ne s'en tiendra pas à notre publicité. Le rapporteur exprime ici le vœu qu'un éditeur se charge de donner au public « ce mignon et gracieux écrin qu'il nous a été donné d'admirer avant tout autre ».

Ces trois œuvres couronnées sont de M. Ch. Potvin.

Dictionnaire synoptique d'étymologie française, par H. Stappers. — 45 livraisons de 16 pages in-8° : 6 francs. On souscrit chez l'auteur, conseiller communal à Verviers. — M. Stappers annonce là un livre éminemment utile, et le spécimen qu'il en donne prouve qu'il sera à la portée de tous les lecteurs, autant que son prix le mettra à la disposition de toutes les bourses. M. Aug. Scheler, un maître en ces matières, a permis à M. Stappers de se prévaloir de son adhésion, dans une lettre que publie le prospectus. C'est la meilleure des recommandations. Nous y joignons de toutes mains la nôtre et nous reviendrons sur cette entreprise, d'une grande utilité pour les études autant que pour les gens du monde.

La question des hôpitaux, par le Dr J. Félix. — Office, 1884. — Cette grave question d'hygiène et de philanthropie est traitée ici d'autorité. L'auteur s'appuie sur tous les congrès savants pour demander de grandes réformes qui remplacent les grands hospices placés au centre des villes par de petits hôpitaux à pavillons isolés, par des hôpitaux-baraques pour le traitement des maladies contagieuses, par des établissements spéciaux pour les opérations chirurgicales, en y ajoutant des maisons de convalescence pour les indigents. De semblables considérations se rencontrent dans le livre de M. Barom, qui a obtenu le 1er prix Pereire; elles sont appuyées par le bon sens pratique autant que par l'expérience médicale. Elles n'ont contre elles que la difficulté de changer ce qui a été établi à tant de frais. Cela ne suffit guère.

Bruxelles à travers les âges, par L. Hymans. — Les éditeurs viennent de publier un nouveau fascicule de cet ouvrage composé des livraisons 21 et 22. — Ces dernières contiennent de curieuses gravures, parmi lesquelles nous remarquons : Trois *Vues du Bombardement de* 1695, — *Le Théâtre de la Monnaie en* 1700, — *Le même sous le roi Guillaume*, — *Le Théâtre du Parc en* 1825, *avec le projet primitif*, — *Le Palais du Roi avant la construction de la colonnade*, — deux *Vues de la rue Royale et de la Montagne du Parc, au temps du roi Guillaume*, — *Le Palais du prince d'Orange*, — *La Place Royale en* 1830, — trois *Scènes de la vie du roi Guillaume*, — *Portraits du comte de Neny* et de *Don Juan d'Autriche*, — *Le Palais des États généraux* et *le Palais de Justice, sous le roi Guillaume*, — *La rue Ravenstein, la Porte de Schaerbeek, le Jardin botanique, la Porte de Louvain, la Place Saint-Michel.*

La double livraison est accompagnée de quatre planches hors texte représentant *Les cérémonies d'inauguration du roi Guillaume.*

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

Sur quoi reposent les prétentions politiques de l'Église, par V. Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres de Douai. Paris, Bayle, 1884. — L'auteur de ce petit livre prend pied à pied les prétentions de l'Église romaine à la domination universelle, soit qu'elle les appuie sur la soi-disant origine surnaturelle de ses livres saints, soit qu'elle les fonde simplement sur l'intérêt social, en soutenant, comme Léon XIII ne manque pas de le faire en toute occasion, qu'elle a le monopole de la morale, de l'ordre et de la justice. Nous savons de longue date en Belgique ce que vaut ce langage.

La Crise, examen de la situation économique de la Belgique, par Eudore Pirmez. Charleroi, Piette, 1884. — On se rappelle l'étonnement qui a accueilli, l'an dernier, les conclusions de quelques économistes déclarant après boire qu'il n'y avait point de crise commerciale en Belgique ni ailleurs. M. Pirmez se défend avec vivacité d'avoir figuré parmi ces mauvais plaisants, et sa brochure a pour but de nous démontrer précisément que si ce n'est pas une crise à laquelle nous assistons, c'est une « révolution ». Seulement il la salue avec bonheur, car il y voit le moyen de résoudre la question sociale ou, tout au moins, de diminuer les inégalités des différentes classes par le seul jeu de la liberté économique.

De l'organisation des forces libérales en Belgique, par J. Van Cleef. Mons, Byr et Loret, 1884. — L'auteur fait preuve d'opinions sincèrement libérales; il veut avant tout l'union du parti, il n'est pas disposé à délaisser pour des chimères l'objectif essentiel du libéralisme, qui est la lutte contre le cléricalisme; d'autre part, il comprend la nécessité d'une force à la fois sagement et incessamment progressive. Mais il ne se rend peut-être pas bien compte des difficultés qui compliquent et souvent entravent l'action parlementaire. On peut, du reste, ne point partager son opinion sur l'opportunité où même la possibilité de certaines mesures qu'il préconise, mais tout le monde devrait être d'accord avec lui pour reconnaître que c'est à un Congrès libéral de trancher le plus tôt possible toutes ces questions.

Principes de droit international par J. Lorimer, professeur à l'université d'Édimbourg, traduit de l'anglais par Em. Nys, juge au tribunal de première instance, à Bruxelles. 1 vol. in-8, Bruxelles, Muquardt, 1885.

L'auteur anglais, dans une introduction, après quelques mots sur le fondement philosophique de son œuvre, résume le caractère et la valeur de l'édition belge en ces termes : « Ce livre n'est pas, à proprement parler, une traduction. M. E. Nys a bien voulu se charger de résumer l'ouvrage anglais et il l'a fait avec un succès que je tiens à reconnaître. Les *Principes du droit international* renferment toute la substance de deux volumes de l'édition originale. Les exemples, quelques notes et citations, des pièces justificatives ont disparu; mais l'argumentation est demeurée intacte et la quintessence de la doctrine est reproduite avec une scrupuleuse fidélité. »

Cette interprétation a pour origine les fêtes du troisième centenaire de l'université d'Édimbourg, où les juristes des deux mondes ont fraternisé. Les savants étrangers ont été frappés « de rencontrer en Écosse une religion assez robuste pour envisager la science en face, et d'y voir un peuple dont la foi large et tolérante embrasse jusqu'aux hypothèses darwiniennes. »

L'édition belge est dédiée à M. Rolin-Jaequemyns, fondateur de l'Institut de droit international.

Digitized by Google

Bruxelles à travers les âges, par L. Hymans. — Les livraisons 23 et 24 viennent de paraître. Elles sont consacrées presque entièrement à la *Révolution brabançonne*. Le récit de cet étrange épisode de nos annales est agrémenté de nombreux portraits, qui en augmentent l'intérêt. — Nous citerons ceux de *Joseph II*, — *Henri Van der Noot*, — l'archevêque *Franckenberg*, — *comte de Limminghe*, — *abbé Feller*, — *Van der Meersch*, — *Vonck*, — *duc d'Ursel*, — *duc d'Arenberg*, — *chanoine Van Eupen*, — *Linguel*, — *marquis de Chasteler*, — *Joseph Van der Noot*, — *baron d'Hooghvorst*, — *marquis de Wemmel* et d'*Assche*, et quelques vignettes curieuses représentant diverses scènes de cette époque de notre histoire.

Nous y trouvons aussi le commencement du chapitre IX : *Mœurs, Coutumes*, etc., avec des reproductions de charmants dessins de J. Madou. La double livraison est accompagnée de trois planches en chromo représentant les principaux uniformes militaires de la Révolution brabançonne.

VIENT DE PARAITRE

Les origines du catholicisme moderne

LA CONTRE-RÉVOLUTION RELIGIEUSE AU XVI^e SIÈCLE

PAR M. MARTIN PHILIPPSON, PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES.

Un beau volume de 634 pages. — Prix : 10 francs.

Ce volume fait partie de la BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

PUBLIÉE PAR LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT

dont 44 VOLUMES ont déjà paru, savoir :

TOMES		FR. C.
1 à 4.	**LA BELGIQUE ET LES PAYS-BAS** avant et pendant la domination romaine, par SCHAYES et VAN DESSEL. 4 volumes in-8° avec cartes, plans et gravures	25 00
5 et 6.	**ÉTUDES POLITIQUES** sur les principaux événements de l'histoire romaine, par PAUL DEVAUX. 2 volumes in-8° avec carte	15 00
7.	**HISTOIRE DE BELGIQUE** au commencement du XVIII^e siècle, par GACHARD. 1 volume in-8°.	7 50
8.	**HISTOIRE DES RÉGIMENTS NATIONAUX** des Pays-Bas sous la maison d'Autriche, par le B^on GUILLAUME. 1 volume in-8°	7 50
9 et 10.	**ESSAI HISTORIQUE ET POLITIQUE** sur la révolution belge par le B^on J.-B. NOTHOMB. 2 volumes in-8°.	12 00
11 et 12.	**LE CONGRÈS NATIONAL DE BELGIQUE** 1830-1831, par TH. JUSTE, précédé de considérations sur la **CONSTITUTION BELGE**, par E. DE LAVELEYE. 2 volumes in-8°	12 50
13.	**LÉOPOLD I^er ET LÉOPOLD II**, rois des Belges, leur vie et leur règne, par TH. JUSTE. 1 volume in-8°	10 00
14.	**DOCUMENTS HISTORIQUES** sur l'origine du royaume de Belgique. Mémoires, par le général COMTE VAN DER MEEREN. 1 volume in-8°	6 00
15.	**LA PACIFICATION DE GAND** et le sac d'Anvers, 1576, par TH. JUSTE. 1 volume in-8° orné d'un portrait de Guillaume le Taciturne	3 00
16 à 42.	**LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE**, par TH. JUSTE. 27 volumes in-8°	109 00
43.	**L'ÉVOLUTION RELIGIEUSE CONTEMPORAINE**, chez les Anglais, les Américains et les Hindous, par le comte GOBLET D'ALVIELLA, membre de la Chambre des représentants. 1 volume in-8°	7 50
44.	**LA DÉMOCRATIE ET LE RÉGIME PARLEMENTAIRE**, par A. PRINS, professeur à l'université de Bruxelles. 1 volume in-8°.	4 00

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

Nous avons reçu les publications suivantes : *Le comte Ag. de Gasparin*, un grand libéral chrétien. Conférence par Louis Ruffet. Genève, 1884. — *La simplice storia de un vasto inganno. Cenno critico sulle origini del christianesimo*, par Cosimo Randello. Milan, 1882. — *Le Dix Juin, ses auteurs, ses causes et ses suites*, quelques réflexions à propos des derniers événements en Belgique. Bruxelles, Rozez, 1884. — *L'école de l'État et l'école catholique*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1884. — *Création d'un budget national volontaire pour la diffusion de l'instruction en Belgique*, par J. Gilles et V. Bonnange. Liège, id., 1884. — *De l'abolition complète de la protection industrielle en Belgique*, par Ém. Brixhe. Liège, id., 1884. — *La vérité sur le Trésor public*, par J.-N.-J. Bourgeois. Bruxelles, Rozez, 1884. — *Cinquième note sur les Dinosaures de Bernissart*, par M. L. Dollo, avec planches. Bruxelles, 1884. — *La souveraineté nationale*, discours d'ouverture des cours de l'Université de Gand pour l'année académique 1884-1885, par M. le recteur Callier. Gand, Annoot-Braeckman, 1884.

Nous publierons dans nos prochaines livraisons :

Lettres inédites de Stuart Mill, par Ém. De Laveleye.
Gaillard frère et sœur, roman, par Ém. Leclercq.
Comment on répare la machine humaine, par le Dr Van Leer.
L'école anglaise de peinture, par E. L. de Taye.
Un romancier-psychologue russe, par E. Hins.
L'individualité de Shakespeare, par Roger de Goey.
Souvenir d'un voyage en Égypte, par M. Maurice Joostens.
Le droit international en Chine, par le comte de Noidans.
La crise industrielle, par E. van Elewyck.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

Les origines du catholicisme moderne

LA CONTRE-RÉVOLUTION RELIGIEUSE AU XVI^e SIÈCLE

PAR M. MARTIN PHILIPPSON, PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES.

Un beau volume de 634 pages. — Prix : 10 francs.

Ce volume fait partie de la BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

PUBLIÉE PAR LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT

dont 44 VOLUMES ont déjà paru, savoir :

TOMES		FR.	C.
1 à 4.	**LA BELGIQUE ET LES PAYS-BAS** avant et pendant la domination romaine, par SCHAYES et VAN DESSEL. 4 volumes in-8° avec cartes, plans et gravures	25	00
5 et 6.	**ÉTUDES POLITIQUES** sur les principaux événements de l'histoire romaine, par PAUL DEVAUX. 2 volumes in-8° avec carte	15	00
7.	**HISTOIRE DE BELGIQUE** au commencement du XVIII^e siècle, par GACHARD. 1 volume in-8°. .	7	50
8.	**HISTOIRE DES RÉGIMENTS NATIONAUX** des Pays-Bas sous la maison d'Autriche, par le B^on GUILLAUME. 1 volume in-8°	7	50
9 et 10.	**ESSAI HISTORIQUE ET POLITIQUE** sur la révolution belge par le B^on J.-B. NOTHOMB. 2 volumes in-8°.	12	00
11 et 12.	**LE CONGRÈS NATIONAL DE BELGIQUE** 1830-1831, par TH. JUSTE, précédé de considérations sur la **CONSTITUTION BELGE**, par E. DE LAVELEYE. 2 volumes in-8°	12	50
13.	**LÉOPOLD I^er ET LÉOPOLD II**, rois des Belges, leur vie et leur règne, par TH. JUSTE. 1 volume in-8°	10	00
14.	**DOCUMENTS HISTORIQUES** sur l'origine du royaume de Belgique. Mémoires, par le général comte VAN DER MEEREN. 1 volume in-8°	6	00
15.	**LA PACIFICATION DE GAND** et le sac d'Anvers, 1576, par TH. JUSTE. 1 volume in-8° orné d'un portrait de Guillaume le Taciturne	3	00
16 à 42.	**LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE**, par TH. JUSTE. 27 volumes in-8° . . .	109	00
43.	**L'ÉVOLUTION RELIGIEUSE CONTEMPORAINE**, chez les Anglais, les Américains et les Hindous, par le comte GOBLET D'ALVIELLA. 1 volume in-8°	7	50
44.	**LA DEMOCRATIE ET LE REGIME PARLEMENTAIRE**, par A. PRINS, professeur à l'université de Bruxelles. 1 volume in-8°.	4	00

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google